

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME LII.

DE L'IMPRIMERIE DE AMB. FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

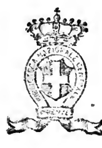
AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

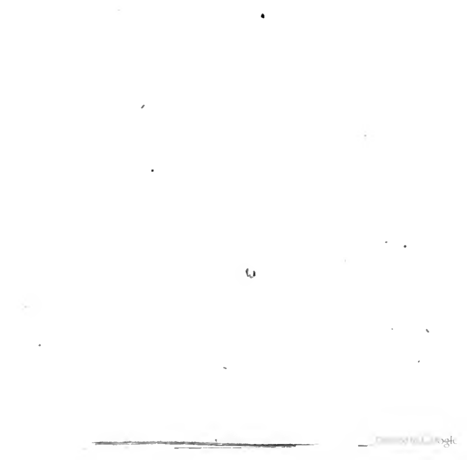
TOME LII.

CORRESPONDANCE. — TOME II.





A PARIS,
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.
FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.
WERDET ET LEQUIEN FILS,
RUE DU BATTOIR, N° 20.
M DCCC XXX.



CORRESPONDANCE.

324. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier 1735.

Je n'ose me flatter de mériter vos éloges, mais je sens bien que je mérite vos critiques. En vous remerciant de tout mon cœur de m'avoir ouvert les yeux. Voilà à quoi servent des amis comme vous, qui ont l'esprit aussi éclairé qu'ils ont le cœur aimable. Le sot père est actuellement délogé du quatrième acte. Mais est-il bien vrai que la conversion de cet Espagnol vous déplaise tant? Vous êtes bien mauvais chrétien, mais vous savez que le parterre est bon catholique. S'il y a un côté respectable et frappant dans notre religion, c'est ce pardon des injures, qui d'ailleurs est toujours héroïque, quand ce n'est pas un effet de la crainte. Un homme qui a la vengeance en main et qui pardonne, passe partout pour un héros; et, quand cet héroïsme est consacré par la religion, il en devient plus vénérable au peuple, qui croit voir dans ces actions de clémence quelque chose de divin. Il me paraît que ces paroles du duc François de Guise, que j'ai employées dans la bouche de Gusman : *Ta religion t'enseigne à m'assassiner, et la mienne à te pardonner*, ont toujours excité l'admiration. Le duc de Guise était à peu près dans le cas de Gusman, persécuteur en bonne santé, et pardonnant héroïquement, quand il était en danger. Raillerie à part, je suis persuadé que



la religion fait plus d'effet sur le peuple, au théâtre, quand elle est mise en beaux vers, qu'à l'église, où elle ne se montre qu'avec du latin de cuisine. Les honnêtes gens traitèrent le bon vieux Lusignan de capucin, quand je lus la pièce, et le gros du monde fondit en larmes, à la représentation. En un mot, ce qu'il y a de touchant dans une religion l'emportera toujours sur tout le reste, dans l'esprit de la multitude; et, plus j'envisage le changement de Gusman de tous les côtés, plus je le regarde comme un coup qui doit faire une très grande impression. Malgré cela, vous ne sauriez croire combien l'approche du danger augmente ma poltronnerie. Il est vrai que j'en suis à cinquante lieues; mais le bruit du sifflet fait plus de dix lieues par minute. Je commence à trouver mon ouvrage tout-à-fait indigne du public; et, si vous ne me rassurez pas, je mourrai de frayeur; mais, si la pièce tombe, je ferai ce que je pourrai pour ne pas mourir de chagrin. Il est vrai que cette chute fera bien du plaisir à mes ennemis, que les Desfontaines en prendront sujet de m'accabler, que je serai immolé à la raillerie et au mépris; car telle est l'injustice des hommes; ils punissent comme un crime l'envie de leur plaire, quand cette envie n'a pas réussi. Que faire à cela? ne plus servir un maître si ingrat, et ne songer à plaire qu'à des hommes comme vous.

J'ose vous supplier d'ajouter à toutes vos bontés celle d'empêcher les comédiens de mettre mon nom sur l'affiche. Cette affectation ne sert qu'à irriter le public, et à avertir les siffleurs de se préparer pour le jour du combat.

Je vous demande en grace de me dire ce que vous pensez de *Didon*, et quel jugement on en porte dans le public, depuis qu'elle a paru à ce jour dangereux de l'impression.

L'*Histoire Japonoise* m'a fort réjoui dans ma solitude; je ne sais rien de si fou que ce livre, et rien de si sot que d'avoir mis l'auteur à la Bastille. Dans quel siècle vivons-nous donc? On brûlerait apparemment La Fontaine aujourd'hui. Il serait bien triste, mon cher ami, d'être né dans ce vilain temps-ci, s'il n'y avait pas encore quelques gens comme vous, qui pensent comme on pensait dans les beaux jours de Louis XIV.

Conservez-moi, je vous en conjure, une amitié qui fait la consolation de ma vie. Permettez-moi d'en dire autant à monsieur votre frère. Adieu, personne ne vous sera jamais plus tendrement attaché que moi.

325. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Janvier 1735.

Quoi! femme respectable, même heureuse, amie charmante, amie généreuse, la première lettre que vous écrivez est pour moi! Vous savez bien, madame, tout le plaisir que vous me faites. Il n'y en a qu'un plus grand, c'est celui de vous faire ma cour. Je ferai certainement de mon mieux pour aller rendre mes respects à la belle accouchée, au père, et au joli enfant. *L'hirondelle* [1] est bien malade, et je crains fu-

[1] Nom d'un cheval de madame du Châtelet; il en est question dans une des lettres suivantes. Cl.

rieusement le froid des églises; mais il n'y a cheval que je ne crève, et rhume que je n'affronte, pour aller à La Neuville.

Madame du Châtelet est partie, et a laissé son architecte à Cirey. Il est étonné d'avoir sur les bras un détail fort embarrassant, et qui me déplairait bien fort, si ce n'était pas un plaisir extrême de travailler pour ses amis. Madame du Châtelet m'a ordonné bien expressément, madame, de vous dire combien vous lui rendez le séjour de la campagne agréable. Je me flatte qu'un voisinage tel que le vôtre lui fera prendre goût pour la retraite de Cirey. Ce château-ci va un peu incommoder les affaires du baron [1] et de la baronne. Les dépenses de la guerre ne les raccommoderont pas: et ils seront forcés, je crois, de venir vivre en grands seigneurs à Cirey. Je vous jure, madame, que tout mon objet est de passer ma vie entre eux et votre société; et je commence à l'espérer.

326. A M. BERGER.

A Cirey, le 12 janvier.

Vous ne sauriez croire, monsieur, combien je suis flatté de voir que vous ne m'oubliez point, au milieu des devoirs et des occupations dont vous êtes surchargé. Vous me faites voir, par votre dernière lettre, que M. de La Clède [2] est placé auprès de M. le maréchal de Coigni. Je ne le savais pas; c'est sans doute

[1] Le marquis Du Châtelet-Lomont avait aussi le titre de baron, et il était seigneur de Cirey-sur-Blaise. Cl.

[2] Auteur d'une *Histoire générale du Portugal*, publiée en janvier 1735, 8 volumes in-12; mort vers le commencement de janvier 1736. Cl.

M. d'Argental qui lui aura procuré cette place. Si cela est, voilà M. d'Argental bien aise; c'est un nouveau service rendu de sa part. Il est né pour faire plaisir, comme Rameau pour faire de bonne musique. Il y aurait un homme qui se tiendrait tout aussi heureux que M. d'Argental, si certaine affaire que vous avez desirée pouvait se conclure; cet homme est moi. J'ai récrit, et on m'a fait entendre que l'affaire allait mal. Ayez la bonté de m'instruire de l'état où sont les choses. Je vous demande, comme la grâce la plus flatteuse, de me procurer une occasion de vous servir.

N'avez-vous point vu M. de Moncrif? S'obstine-t-il à se tenir solitaire, parcequ'il n'est plus dans une cour? Eh! ne peut-on pas vivre heureux avec des hommes, quoiqu'on n'ait pas l'avantage d'être auprès des princes?

J'ai lu l'*Histoire Japonoise*[1] : je ne sais si je vous l'ai mandé. Je souhaite que l'*Histoire de Portugal* soit aussi amusante.

Voudriez-vous me faire l'amitié de me mander quand on fera l'oraison funèbre de M. le maréchal de Villars? Celui qui est chargé de l'éloge de M. de Berwick est un homme de mérite, qui me fait l'honneur d'être de mes amis. Je ne sais qui sera le Fléchier de notre dernier Turenne. Le P. Tournemine avait entrepris ce discours, mais il a remercié. N'est-ce point l'abbé Segui[2] qui lui a succédé? Il est déjà

[1] Voyez ma note de la lettre 320. B.

[2] Joseph Segui, abbé de Genlis, prononça effectivement l'oraison funèbre du maréchal de Villars, le 27 janvier 1736, dans l'église de Saint-Sulpice. Cl.

connu par un très beau panégyrique de saint Louis. Le sujet de saint Louis était épuisé, et celui-ci est tout neuf. Que ne dirait-il pas d'un homme qui, à quatre-vingts ans, prenait le Milanès et entretenait des filles?

Adieu, monsieur; vous savez combien je vous suis attaché.

327. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

1735.

Si je n'étais pas, madame, accablé d'ouvriers, je partirais sur-le-champ avec la boiteuse *hirondelle*, pour vous dire combien je suis touché de vos bontés. Vraiment, que M. de Champbonin se garde bien de venir à Cirey! tout le vieux pavillon est sens-dessus-dessous. Il n'y a pas une chambre où l'on puisse se retirer. Un homme qui a fait la campagne de Philisbourg a besoin d'être un peu à son aise. J'espère que j'aurai l'honneur de le voir chez vous, avec madame de Champbonin. Vous m'accablez de bontés; il me semble que j'en abuse, mais il faut tout pardonner à mon tendre et respectueux attachement.

328. A M. DE FORMONT.

26 janvier.

L'extrême plaisir que j'ai eu à lire votre *Épître à M. l'abbé du Resnel* fait que je vous pardonne, mon cher ami, de ne me l'avoir pas envoyée plus tôt; car, lorsqu'on est bien content, il n'y a rien que l'on ne pardonne.

Votre ferme pinceau, qui rien ne dissimule,
Peint du siècle passé les nobles attributs
A notre siècle ridicule.
Vous nous montrez les biens que nous avons perdus.
Les poëtes du temps seront bien confondus
Quand ils liront votre opuscule.
Devant des indigents votre main accumule
Les vastes trésors de Crésus;
Vous vantez la taille d'Hercule
Devant des nains et des bossus.

En vérité, je ne saurais vous dire trop de bien de ce petit ouvrage. Vous avez ranimé dans moi cette ancienne idée que j'avais d'un *Essai* sur le *Siècle de Louis XIV*[1]. S'il n'y avait que l'histoire d'un roi à faire, je ne m'en donnerais pas la peine; mais son siècle mérite assurément qu'on en parle; et, si jamais je suis assez heureux pour avoir sous ma main les secours nécessaires, je ne mourrai pas que je n'aie mis à fin cette entreprise. Ce que vous dites en vers de tous les grands hommes de ce temps-là sera le modèle de ma prose;

Car, s'ils n'étaient connus par leurs écrits sublimes,
Vous les eussiez rendus fameux;
Juste en vos jugements, et charmant dans vos rimes,
Vous les égalez tous, lorsque vous parlez d'eux.

Il est bien vrai que M. Cassini n'a pas découvert la route des astres; et qu'il ne nous a rien appris sur cela; mais il a découvert le cinquième satellite de Saturne, et a observé le premier ses révolutions. Cela suffit pour mériter l'éloge que vous lui donnez. On sait bien que ce n'est pas lui qui a fait le premier al-

[1] Voyez ma Préface du tome XIX. B.

manach. On pourrait, si on voulait, vous dire encore que Boileau a commencé à travailler, long-temps avant que Quinault fît des opéra. On doit être assez content quand on n'essuie que de pareilles critiques.

Je n'ai lu aucun ouvrage nouveau, hors *l'Écumoire*[1] de ce grand enfant, et les *Princesses Malabares*[2], de je ne sais quel animal qui a trouvé le secret de faire un fort mauvais livre, sur un sujet où il est pourtant fort aisé de réussir.

Je connaissais les *Mémoires* du maréchal de Villars. Il m'en avait lu quelque chose, il y a plusieurs années. Il chargea l'abbé Houteville, deux ans avant sa mort, du soin de les arranger. Vous croyez bien que les endroits familiers sont du maréchal, et que ceux qui sont trop tournés sont de l'auteur de *la Religion chrétienne prouvée par les faits*[3]. Je crois que M. le duc de Villars a eu la bouté de me les envoyer dans un paquet qu'il a fait adresser vis-à-vis Saint-Gervais, mais que je n'ai point encore reçu. J'entends dire beaucoup de bien de la *Vie de l'empereur Julien*, quoique faite par un prêtre[4]. Je m'en étonne; car, si cette histoire est bonne, le prêtre doit être à la Bastille. On m'a parlé aussi d'un traité sur le

[1] Voyez ma note de la lettre 320. B.

[2] De Louis-Pierre de Longue; Andrinople, 1734, in-12. Cl.

[3] L'abbé Houteville (voyez ma note, tome XXXVIII, page 306). Il fit l'éloge du maréchal de Villars, dans le discours qu'il prononça le 9 décembre (voyez ma note sur la lettre 320); mais ce fut l'abbé Margon qui fabriqua une partie des *Mémoires du duc de Villars* (voyez ma note tome XIX, page 219). B.

[4] Jean-Philippe-René de La Bletterie, né à Rennes, en 1696, mort le 1er juin 1772, traducteur de Tacite. B.

commerce[1], de M. Melon. La suppression de son livre ne m'en donne pas une meilleure idée; car je me souviens qu'il nous régala, il y a quelques années, d'un certain *Mahmoud*[2], qui, pour être défendu, n'en était pas moins mauvais. Je veux lire cependant son traité sur le commerce; car, au bout du compte, M. Melon a du sens et des connaissances, et il est plus propre à faire un ouvrage de calcul qu'un roman. J'attends avec impatience la comédie[3] de M. de La Chaussée; il y aura sûrement des vers bien faits, et vous savez combien je les aime. Mais écrivez-moi donc souvent, mon cher et aimable philosophe. Vous avez soupé avec Émilie; j'aurais été assez aise d'en être. Voyez-vous toujours madame du Deffand? elle m'a abandonné net. Je dois une lettre à notre tendre et charmant Cideville. Pour Thieriot, je ne sais ce que je lui dois. On me mande qu'il m'a tourné casaque publiquement; je ne le veux pas croire pour l'honneur de l'humanité. *Vale; te amplector.*

329. A M. DE CIDEVILLE.

6 février.

Allez, mes vers, aux rivages de Seine;
N'arrêtez point dans les murs de Paris;
Gardez-vous-en, les arts y sont proscrits;
Des gens dévots la sottise et la haine
Y font la guerre à tous les bons écrits.
Vers indiscrets, enfants de la nature,
Dictés souvent par ce fripon d'Amour,

[1] Voyez ma note, tome XXXVII, page 529. B.
[2] *Mahmoud le Gosnevide, histoire orientale*; 1729, in-8°. B.
[3] *Le Préjugé à la mode*, joué, pour la première fois, le 3 février 1735. Cl.

Ou par la voix de la vérité pure,
Fuyez Paris, n'allez point à la cour,
Si vous n'avez onguent pour la brûlure [1].
Allez plus loin, sur le bord neustrien;
Vous y verrez certain homme de bien,
Qui réunit, voluptueux et sage,
L'art de penser au riant badinage.
Il veut vous voir, allez; et plût aux dieux
Qu'ainsi que vous je parusse à ses yeux!
Ne craignez point son goût ni sa prudence;
Puisqu'il est sage, il est plein d'indulgence.
Allez d'abord saluer humblement
Ses vers heureux, ses vers qui vous effacent;
Aimez-les tous, encor qu'ils vous surpassent [2],
Et faites-leur ce petit compliment:
« Frères très-chers, enfants de Cideville,
Recevez-nous avec cet air facile
Que votre père a répandu sur vous.
Nous sommes fils de son ami Voltaire.
Par charité, beaux vers, apprenez-nous
L'art d'être aimé [3]; c'est l'art de votre père. »

Voilà le petit compliment que je vous fesais, mon cher ami, en arrangeant ces gueuilles [4] que j'aurais dû vous envoyer il y a long-temps. Votre lettre du 24 janvier me fait rougir de ma paresse; mais quand il faut revoir tant de petites pièces dont la plupart sont bien faibles, et qu'on sent qu'il faut vous les envoyer, on est honteux, et l'on demande du temps. Enfin vous les aurez, ce mois-ci, mal en ordre, mal transcrites,

[1] Allusion à l'arrêt rendu le 10 juin 1734. Cl.

[2] Var. Estimez-les autant qu'ils vous surpassent.

[3] Var. L'art de charmer; c'est.... Cl.

[4] Le recueil de ses poésies fugitives, copiées par son valet de chambre Céran. Cl.

« . . . . *Nec* SOSIORUM PUMICE MUNDÆ. »
HOR., liv. I, ep. XX, v. 2.

Il y en a même quelques-unes qui manquent. Je n'ai pas, par exemple, cette façon d'épithalame[1] à madame de Richelieu. Si vous l'avez, faites-moi le plaisir de me l'envoyer. Je vous avertis encore que je mets une condition fort raisonnable à mon marché; c'est que vous aurez la bonté, quand vous m'écrirez, de grossir votre paquet de quelques-unes de vos petites pièces. Je veux absolument avoir de vos vers pour vos maîtresses. Ils doivent être bien tendres et bien animés, quoique pleins d'esprit. Égayez ma solitude, mon cher ami, par vos petits ouvrages qui doivent respirer la volupté.

N'êtes-vous pas bien content de l'épître de M. de Formont à l'abbé du Resnel? Mais comment va la tragédie de Linant? Je lui ai donné là un sujet bien hardi et bien difficile à traiter. S'il s'en tire avec honneur, son coup d'essai sera un coup de maître. Je réponds qu'il y aura des vers mâles et tout brillants de pensées. A l'égard de l'intérêt et de l'art d'attacher et d'émouvoir le cœur pendant cinq actes, c'est un don de Dieu qu'il refuse quelquefois même à ses élus. Et puis il y a sur les pièces de théâtre une destinée bizarre qui trompe la prévoyance de presque tous les jugements qu'on porte avant la représentation. Je n'aurais jamais osé prédire le succès de *Didon;* cependant elle a réussi. Il y a une chose sûre, c'est que le public est toujours favorable à la première pièce d'un jeune homme. J'ai une grande impatience de

[1] Voyez la lettre 350. B.

voir *Ramessès*[1]. Engagez M. Linant à m'en envoyer une copie. Il n'y a qu'à l'adresser, par le coche, chez Demoulin. Et qui est donc ce jeune philosophe, feseur d'épigrammes, qui lit Newton et qui plaisante avec esprit? ne pourrai-je être en relation avec ce petit prodige[2]?

Je ne suis point surpris de la manière dont ce mot de *cocu*[3] a été reçu; on ne dit aux gens que ce qu'on sait.

Mon cher Cideville, si je vous revoyais, j'ai bien de quoi vous amuser. Nous avons huit chants de faits de notre *Pucelle;* mais, Dieu merci, notre *Pucelle* est dans le goût de l'Arioste, et non dans celui de Chapelain. Recommandez un profond secret au père de *Ramessès* sur certains *Américains*[4] dont il a vu la naissance. *Vale et me semper ama.*

330. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

J'ai reçu, madame, une lettre charmante. Comment ne le serait-elle pas, écrite par vous et par M. de Formont? Une lettre de vous est une faveur dont je n'avais pas besoin d'être privé si long-temps, pour en sentir tout le prix. Mais des vers! des vers, des rimes redoublées! voilà de quoi me tourner la cervelle mille fois, si votre prose d'ailleurs ne suffisait pas.

[1] Voyez une note de la lettre 235. B.
[2] Bréhan, cité dans la lettre 342 à Cideville. Cl.
[3] Ceci paraît être une allusion à la qualité du marquis de Lézeau. Cl.
[4] La tragédie d'*Alzire*. Cl.

De qui sont-ils ces vers heureux,
Légers, faciles, gracieux?
Ils ont, comme vous, l'art de plaire.
Du Deffand, vous êtes la mère
De ces enfants ingénieux.
Formont, cet autre paresseux,
En est-il avec vous le père?
Ils sont bien dignes de tous deux;
Mais je ne les méritais guère.

Je suis enchanté pourtant comme si je les méritais. Il est triste de n'avoir de ces bonnes fortunes-là qu'une fois par an, tout au plus.

Ah! ce que vous faites si bien,
Pourquoi si rarement le faire?
Si tel est votre caractère,
Je plains celui qu'un doux lien
Soumet à votre humeur sévère.

Il est bien vrai qu'il y a des personnes fort paresseuses en amitié, et très actives en amour; il est vrai encore qu'une de vos faveurs est sans doute plus précieuse que mille empressements d'une autre. Je le sens bien par cette lettre séduisante que vous m'avez écrite, et c'est précisément ce qui fait que j'en voudrais avoir de pareilles tous les jours.

Je me sais bien bon gré d'avoir griffonné dans ma vie tant de prose et de vers, puisque cela a l'honneur de vous amuser quelquefois. Mes pauvres quakers[1] vous sont bien obligés de les aimer; ils sont bien plus fiers de votre suffrage que fâchés d'avoir été brûlés. Vous plaire est un excellent onguent pour la brûlure. Je vois que Dieu a touché votre cœur, et

[1] Les quatre premières *Lettres sur les Anglais*. Cl.

que vous n'êtes pas loin du royaume des cieux, puisque vous avez du penchant pour mes bons quakers.

Ils ont le ton bien familier;
Mais c'est celui de l'innocence.
Un quakre dit tout ce qu'il pense.
Il faut, s'il vous plaît, essuyer
Sa naïve et rude éloquence;
Car, en voulant vous avouer
Que sur son cœur simple et grossier
Vous avez entière puissance,
Il est homme à vous tutoyer,
En dépit de la bienséance.

Heureux le mortel enchanté
Qui dans vos bras, belle Délie,
Dans ces moments où l'on s'oublie,
Peut prendre cette liberté,
Sans choquer la civilité
De notre nation polie.

Quelque bégueule respectable trouvera peut-être, madame, ces derniers vers un peu forts; mais vous, qui êtes respectable sans être bégueule, vous me les pardonnerez.

331. DE M. LE CARDINAL ALBÉRONI[1].

A Rome, le 10 février 1735.

Il m'est arrivé assez tard, monsieur, la connaissance de la Vie que vous avez écrite du feu roi de Suède. Je dois vous rendre bien des grâces pour ce qui me regarde. Votre prévention et votre penchant pour ma personne vous ont porté assez

[1] La réponse à cette lettre est sous le n° 355. Le cardinal Albéroni, mort en 1752, était disgracié depuis plus de onze ans, lorsque Voltaire imprima ce qu'on lit au livre VIII de l'*Histoire de Charles XII*: voyez t. XXIV, p. 335. B.

loin, puisqu'avec votre style sublime vous avez dit plus en deux mots de moi, que ce qu'a dit Pline de Trajan dans son panégyrique. Heureux les princes qui auront le bonheur de vous intéresser dans leurs faits! votre plume suffit pour les rendre immortels. A mon égard, monsieur, je vous proteste les sentiments de la plus parfaite reconnaissance, et je vous assure, monsieur, que personne au monde ne vous aime, ne vous estime et respecte plus que le cardinal ALBÉRONI.

332. A M. DESFORGES-MAILLARD.

A Vassy, en Champagne, le.... février.

« Dona puer solvit, quæ femina voverat, Iphis. »
OVID., *Met.* IX, v. 793.

Votre changement de sexe, monsieur, n'a rien altéré de mon estime pour vous. La plaisanterie que vous avez faite est un des bons tours dont on se soit avisé, et cela serait auprès de moi un grand mérite. Mais vous en avez d'autres que celui d'attraper le monde; vous avez celui de plaire, soit en homme, soit en femme. Vous êtes actuellement sur les bords du Lignon, et de nymphe de la mer vous voilà devenu berger d'Astrée. Si ce pays-là vous inspire quelques vers, je vous prie de m'en faire part; pour moi, j'ai un peu abandonné la poésie dans la campagne où je suis:

« Non eadem ætas, non vis.
« Olim poteram cantando ducere noctes[1];

mais à présent je songe à vivre.

[1] Réminiscence de Virgile, eclog. IX, 52. B.

« Quid verum atque decens curo et rogo, et omnis in hoc sum. »
HOR., liv. I, ep. I, v. II.

Un peu de philosophie, l'histoire, la conversation, partagent mes jours.

« *Duco* sollicitæ jucunda oblivia vitæ. »
HOR., liv. II, sat. VI, v. 62.

Cette vie sera plus heureuse encore si vous me donnez part des fruits de votre loisir. Je suis fâché que la Champagne soit si loin du Lignon; mais c'est véritablement vivre ensemble que de se communiquer les productions de son esprit et les sentiments de son ame.

333. A M. L'ABBÉ DE BRETEUIL[1].

Vénus et le dieu de la table,
Et Martelière à leur côté,
Chantaient tous trois un air aimable,
Que tous trois vous avaient dicté ;
Mais bientôt réduits à se taire,
Quelle douleur trouble leurs sens,
Quand on leur dit qu'en son printemps
Le plus gai, le plus fait pour plaire,
Des convives et des amants,
Laissait là Comus et Cythère
Pour être grand-vicaire à Sens!
Plaisirs, Amours, troupe légère,
Il faut calmer votre douleur :
La sainte Église aura beau faire,
Vous serez toujours dans son cœur.
Du froid séjour de la Prudence
Il saura descendre en vos bras,

[1] Élisabeth-Théodose Le Tonnellier, né le 8 décembre 1712; frère puîné de la marquise du Châtelet. Cette lettre est sans doute postérieure de quelques années à 1735; il est peu probable que l'abbé de Breteuil ait été nommé grand-vicaire à vingt-deux ans. CL.

Escorté de la Bienséance
Qui relève encor vos appas,
Et qui donne une jouissance
Que Lattaignant[1] ne connaît pas.
Un cœur indiscret et volage,
Toujours occupé de jouir,
A souvent l'ennui pour partage;
Mais celui qui sait s'asservir
A ses devoirs, et vivre en sage,
Est bien plus digne de plaisir,
Et le goûte bien davantage.
Ainsi Bossuet autrefois,
Ce dernier père de l'Église,
Dans les bras de la jeune Lise
Devint père aussi quelquefois.
Monsieur son neveu[2], dans le temple,
Apporta les mêmes vertus;
C'est un bel exemple de plus;
Mais on n'a pas besoin d'exemple.

Il ne vous manque plus que l'évêché, monsieur; vous avez tout le reste: et, pour moi, je ne souhaite autre chose que d'être votre diocésain. Vous auriez eu déjà de grands bénéfices, si vous étiez né du temps qu'on donnait un évêché[3] à Godeau pour des vers, et une abbaye[4] considérable à Desportes pour un sonnet. Vous faites des vers mieux qu'eux, quand vous voulez jouer avec les Muses. Mais, puisque la fortune ne se fait plus aujourd'hui par la rime, vous la ferez par la raison, par la supériorité de votre esprit, par vos talents pour les affaires, et par la vraie éloquence, qui n'est pas, je crois, d'entasser des

[1] Lattaignant (Gabriel-Charles), abbé, né en 1697, mort le 10 janvier 1779, à qui est adressée la lettre du 16 avril 1778. B.

[2] Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troies, mort en 1743. Cl.

[3] Celui de Vence. B.

[4] Celle de Tyron. B.

figures d'orateur, mais de concevoir clairement, de s'énoncer de même, et d'avoir toujours le mot propre à commandement.

Voilà ce que j'ai cru apercevoir en vous; voilà ce qui vous donnera une vraie supériorité sur tous vos confrères, et qui fera votre réputation, autant que votre fortune. Vous êtes un homme de toutes les heures; vous me paraissez aussi solide en affaires qu'aimable à souper. Il y a quelque fée qui préside à ces talents-là, et qui a eu soin de votre éducation comme de celle de madame votre sœur. Je vous retrouve à tout moment dans elle, et je crois qu'elle ne vous regrette pas plus que moi.

Adieu, monsieur; conservez quelque bonté pour un homme dont vous connaissez la respectueuse tendresse pour vous.

334. A M. DE FORMONT.

Le 13 février.

Si madame du Deffand, mon cher ami, avait toujours un secrétaire comme vous, elle ferait bien de passer une partie de sa vie à écrire. Faites souvent, je vous en prie, en votre nom, ce que vous avez fait au sien; consolez-moi de votre absence et de la sienne, par le commerce aimable de vos lettres.

Je n'ai point encore vu les *Mémoires* d'Hector[1] :

[1] Le maréchal de Villars (voyez tome XIX, page 219) s'appelait Louis-Claude, et non Hector. Voltaire, en lui donnant ce dernier nom, fait allusion à ce vers latin d'un Allemand :

« Hic novus Hector adest, quem contra nullus Achilles;

dont d'Alembert, dans son Éloge de Villars, rapporte cette traduction :

Cet Hector que tu vois n'a point trouvé d'Achille. B.

mais, vrais ou faux, je doute qu'ils soient bien intéressants; car, après tout, que pourront-ils contenir que des siéges, des campements, des villes prises et perdues, de grandes défaites, de petites victoires? On trouve de cela partout; il n'y a point de siècle qui n'ait sa demi-douzaine de Villars et de princes Eugène. Les contemporains, qui ont vu une partie de ces événements, les liront pour les critiquer, et la postérité s'embarrassera peu qu'un général français ait gagné la bataille de Friedlingen, et ait perdu celle de Malplaquet. Le maréchal de Villars avait l'humeur un peu romanesque; mais sa conduite et ses aventures ne tiennent pas assez du roman pour divertir son lecteur.

Qu'un prince, comme Charles II, qui a vu son père sur l'échafaud, et qui a été contraint lui-même de fuir à travers son royaume, déguisé en postillon; qui a demeuré deux jours dans le creux d'un chêne, lequel chêne, par parenthèse, est mis au rang des constellations; qu'un tel prince, dis-je, fasse des mémoires, on les lira plus volontiers que les *Amadis.* Il en est des livres comme des pièces de théâtre; si vous n'intéressez pas votre monde, vous ne tenez rien. Si Charles XII n'avait pas été excessivement grand, malheureux et fou, je me serais bien donné de garde de parler de lui. J'ai toujours eu envie de faire une histoire du *Siècle de Louis XIV;* mais celle de ce roi, sans son siècle, me paraîtrait assez insipide.

Le père de La Bletterie, en écrivant la *Vie* de Julien, a fait un superstitieux de ce grand homme. Il a adopté les sots contes d'Ammien-Marcellin. Me dire

que l'auteur des *Césars* était un païen bigot, c'est vouloir me persuader que Spinosa était bon catholique. La Bletterie devait prendre avec soi le peloton de M. de Saint-Aignan, et s'en servir pour se tirer du labyrinthe où il s'est engagé. Il n'appartient point à un prêtre d'écrire l'histoire, il faut être désintéressé sur tout, et un prêtre ne l'est sur rien.

J'aimerais presque autant l'histoire des papillons [1] et des chenilles que M. de Réaumur nous donne, que l'histoire des hommes dont on nous ennuie tous les jours; d'ailleurs je suis dans un pays où il y a bien moins d'hommes que de chenilles. Il y a long-temps que je n'ai rien vu qui ressemble à l'espèce humaine, et je commence à oublier ces animaux-là. Exceptez-en un très petit nombre, à la tête desquels vous êtes, je ne fais pas grand cas de mes confrères les humains; mais j'en use avec vous à peu près comme Dieu avec Sodome. Ce bon Dieu voulait pardonner à ces.... là, s'il avait trouvé cinq [2] honnêtes gens dans le pays. Vous êtes assurément un de ces cinq ou six qui me font encore aimer la France. Cideville est de cette demi-douzaine; il m'écrit toujours de jolie prose et de jolis vers.

335. A M. BERGER.

A Cirey, le 26 février 1735.

Je vous supplie, monsieur, sitôt la présente reçue, d'aller chez M. d'Argental. C'est l'ami le plus respec-

[1] *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*, 6 volumes in-4°, de 1734 à 1742. Cl.

[2] La Genèse, XVIII, 32, parle de dix justes. B.

table et le plus tendre que j'aie jamais eu. Il fait toute ma consolation et toute mon espérance dans cette affaire, et sa vertu prend le parti de l'innocence contre l'homme le plus scélérat, le plus décrié, mais le plus dangereux qui soit dans Paris.

Comme il n'a pas toujours le temps de m'écrire, et que j'ai un besoin pressant d'être instruit à temps, de peur de faire de fausses démarches, et que d'ailleurs il demeure trop loin de la grande poste, il pourra vous instruire des choses qu'il faudra que je sache. Il connaît votre probité; parlez-lui, écrivez-moi, et tout ira bien. Il s'en faut bien que je sois content de Saint-Hyacinthe. Il n'a pas plus réparé l'infame outrage qu'il m'a fait, qu'il n'est l'auteur du *Mathanasius*. N'avez-vous pas vu l'un et l'autre ouvrage? N'y reconnaissez-vous pas la différence des styles? C'est Salengre et s'Gravezande qui ont fait le *Mathanasius*. Saint-Hyacinthe n'y a fourni que sa chanson. Il est bien loin, ce misérable, de faire de bonnes plaisanteries. Il a escroqué la réputation d'auteur de ce petit livre, comme il a volé madame Lambert. Infame escroc et sot plagiaire, voilà l'histoire de ses mœurs et de son esprit. Il a été moine, soldat, libraire, marchand de café, et vit aujourd'hui du profit du biribi. Il y a vingt ans qu'il écrit contre moi des libelles; et, depuis *OEdipe*[1], il m'a toujours suivi comme un roquet qui aboie après un homme qui passe sans le regarder. Je ne lui ai jamais donné le

[1] Je n'ai pu découvrir quelle brochure Saint-Hyacinthe a publiée contre *OEdipe*. C'est peut-être une de celles dont je n'ai pas nommé les auteurs, tome II, page 11. B.

moindre coup de fouet; mais enfin je suis las de tant d'horreurs, et je me ferai justice d'une façon qui le mettra hors d'état d'écrire.

Si vous voulez prévenir les suites funestes d'une affaire très sérieuse, parlez-lui de façon à obtenir qu'il signe au moins un désaveu, par lequel il proteste qu'il ne m'a jamais eu en vue, et que ce qui est rapporté dans l'abbé Desfontaines est une calomnie horrible. Je ne l'ai jamais offensé. Je le défie de citer un mot que j'aie jamais dit de lui. Faites-lui parler par M. Remoud de Saint-Mard. Il y a à Paris une madame Champbonin, qui demeure à l'hôtel de Modène; elle est ma parente: c'est une femme serviable, active, capable de tout faire réussir; voudriez-vous l'aller trouver, et agir de concert? Comptez sur moi, mon cher Berger, comme sur votre meilleur ami.

336. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, le 31 mars.

Je dérobe à votre ami, monsieur, le plaisir de vous apprendre lui-même son retour; je sens et je partage votre joie. J'ai eu un plaisir extrême à le revoir; son affaire a traîné si long-temps, que je n'en espérais presque plus la fin; mais enfin il nous est rendu; il faut espérer qu'il ne nous donnera plus des alarmes aussi vives. Je ne sais si vous avez reçu une lettre de moi dont M. de Formont a bien voulu se charger. Je veux toujours me flatter que je vous rassemblerai un jour dans une campagne où je médite de passer quelque temps. Vous devez être bien persuadé que je desire avec empressement de connaître une personne pour qui j'ai conçu une estime que l'amitié a fait naître, et que j'espère qu'elle cimentera.

Émilie permet, mon cher ami, que j'ajoute quelques petits mots à sa lettre. Cela est bien hardi à moi. Peut-on lire quelque autre chose, après qu'on a lu ce qu'elle vous mande? Elle vous assure de son amitié. Vous devriez, en vérité, venir à Paris prendre possession de ce qu'elle vous offre; je connais les charmes de cette amitié, et j'en sens tout le prix. Si j'étais assez heureux pour vous voir dans sa cour, que de vers, mon cher Cideville! que de conversations charmantes! M. de Formont a eu le bonheur de la voir, et j'avais le malheur d'être bien loin; enfin me voici revenu, mais me voici loin de vous. Il manque toujours quelque chose au bonheur des hommes. J'ai reçu un paquet que je n'ai pas encore eu le temps d'ouvrir. J'y verrai tous les charmes de votre esprit; ce sera l'aimant de mon imagination. J'ai vu le gros Linant, mais je n'ai pas encore vu sa pièce. Je souhaite qu'elle se porte aussi bien que lui.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse bien tendrement. Notre cher Formont devrait bien regretter Paris, si vous n'étiez point à Rouen. Je me flatte que M. Dubourg Theroulde veut bien se souvenir de moi. Pour M. de Brèvedent, s'il savait que j'existe, j'ambitionnerais bien son amitié. Adieu; ne vous verrai-je donc jamais?

337. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 12 avril.

Je suis à Paris pour très peu de temps, mon cher ami; soyez bien sûr que, si je pouvais disposer de

huit jours, je viendrais les passer auprès de vous. Savez-vous bien que tout ce grand bruit, excité par les *Lettres philosophiques*, n'a été qu'un malentendu? Si ce malheureux Jore m'avait écrit dans les commencements, il n'y aurait eu ni lettre de cachet, ni brûlure, ni perte de maîtrise pour Jore. Le garde des sceaux a cru que je le trompais, et il le croit encore. Je sais que Jore est à Paris; mais je ne sais où le trouver. Il faudrait engager sa famille à lui mander de me venir trouver; peut-être qu'un quart d'heure de conversation avec lui pourrait servir à éclairer M. le garde des sceaux, me raccommoder entièrement avec lui, et rendre à Jore sa maîtrise, en finissant un malentendu qui seul a été cause de tout le mal. A l'égard de Linant, j'ai vu une partie de sa pièce; il n'y a rien qui ressemble à une tragédie; cela n'est pas présentable aux comédiens. S'il a compté sur cette pièce, pour se procurer de l'argent et de la considération, on ne saurait être plus loin de son compte. La présidente[1] m'a paru aussi peu disposée à recevoir sa personne que les comédiens le seraient à recevoir sa pièce. Je crains même qu'elle ne soit un peu fâchée, et qu'elle ne s'imagine qu'on lui a tendu un piége. La seule ressource de Linant, c'est de se faire précepteur; ce qui est encore plus difficile, attendu son bégaiement, sa vue basse, et même le peu d'usage qu'il a de la langue latine. J'espère cependant le mettre auprès du fils[2] de madame du Châtelet; mais

[1] De Bernières. Cl.

[2] Florent-Louis-Marie, duc du Châtelet, né le 20 novembre 1727, condamné à mort le 13 décembre 1793. Cl.

il faudra qu'il se conduise un peu mieux dans cette maison qu'il ne fait dans mon bouge; et, surtout, qu'il ne se croie point un homme considérable pour une pièce de théâtre qu'il a eu envie de faire. Si vous avez quelques bontés pour lui, et que vous vouliez le tirer de la misère, recommandez-lui de s'attacher sincèrement à la maison dans laquelle il entrera. Il sera chez moi jusqu'à ce qu'il puisse être installé. Il ne me reste plus que peu de papier à remplir, et j'ai cent choses à vous dire; ce sera pour la première fois. *Vale.*

338. A M. DE CIDEVILLE.

Paris, ce 16 avril.

Vraiment, mon cher ami, je ne vous ai point encore remercié de cet aimable recueil que vous m'avez donné. Je viens de le relire avec un nouveau plaisir. Que j'aime la naïveté de vos peintures! que votre imagination est riante et féconde! et, ce qui répand sur tout cela un charme inexprimable, c'est que tout est conduit par le cœur. C'est toujours l'amour ou l'amitié qui vous inspire. C'est une espèce de profanation à moi de ne vous écrire que de la prose, après les beaux exemples que vous me donnez; mais, mon cher ami,

« Carmina secessum scribentis et otia quærunt. »
Ovid., *Trist.*, el. I, v. 41.

Je n'ai point de recueillement dans l'esprit; je vis de dissipation, depuis que je suis à Paris;

« Tendunt extorquere poemata;.......... »
Hor., liv. II, ep. II, v. 57.

mes idées poétiques s'enfuient de moi. Les affaires et les devoirs m'ont appesanti l'imagination; il faudra que je fasse un tour à Rouen pour me ranimer.

Les vers ne sont plus guère à la mode à Paris. Tout le monde commence à faire le géomètre et le physicien. On se mêle de raisonner. Le sentiment, l'imagination, et les graces, sont bannis. Un homme qui aurait vécu sous Louis XIV, et qui reviendrait au monde, ne reconnaîtrait plus les Français; il croirait que les Allemands ont conquis ce pays-ci. Les belles-lettres périssent à vue d'œil. Ce n'est pas que je sois fâché que la philosophie soit cultivée, mais je ne voudrais pas qu'elle devînt un tyran qui exclût tout le reste. Elle n'est en France qu'une mode qui succède à d'autres, et qui passera à son tour; mais aucun art, aucune science ne doit être de mode. Il faut qu'ils se tiennent tous par la main; il faut qu'on les cultive en tout temps.

Je ne veux point payer de tribut à la mode; je veux passer d'une expérience de physique à un opéra ou à une comédie, et que mon goût ne soit jamais émoussé par l'étude. C'est votre goût, mon cher Cideville, qui soutiendra toujours le mien; mais il faudrait vous voir, il faudrait passer avec vous quelques mois; et notre destinée nous sépare, quand tout devrait nous réunir.

J'ai vu Jore à votre semonce; c'est un grand écervelé. Il a causé tout le mal, pour s'être conduit ridiculement. Il n'y a rien à faire pour Linant, ni auprès de la présidente, ni au théâtre. Il faut qu'il songe à être précepteur. Je lui fais apprendre à écrire; après

quoi il faudra qu'il apprenne le latin, s'il veut le montrer. Ne le gâtez point, si vous l'aimez. *Vale.* V.

339. A M. DE FORMONT.

Ce 17 avril.

Mon cher Formont, vous me pardonnerez si vous voulez; mais je ne me rends point encore sur Julien. Je ne peux croire qu'il ait eu les ridicules qu'on lui attribue; qu'il se soit fait débaptiser et tauroboliser de bonne foi. Je lui pardonne d'avoir haï la secte dont était l'empereur Constance, son ennemi; mais il ne m'entre point dans la tête qu'il ait cru sérieusement au paganisme. On a beau me dire qu'il assistait aux processions, et qu'il immolait des victimes : Cicéron en fesait autant, et Julien était dans l'obligation de paraître dévot au paganisme; mais je ne peux juger d'un homme que par ses écrits; je lis *les Césars*, et je ne trouve dans cette satire rien qui sente la superstition. Le discours même qu'on lui fait tenir, à sa mort, n'est que celui d'un philosophe. Il est bien difficile de juger d'un homme après quatorze cents ans; mais au moins n'est-il pas permis de l'accuser sans de fortes preuves; et il me paraît que le bien qu'on peut dire de Julien est prouvé par les faits, et que le mal ne l'est que par ouï-dire et par conjectures. Après tout, qu'importe? Pourvu que nous n'ayons aucune sorte de superstition, à la bonne heure que Julien en ait eu.

Vous savez que nos philosophes argonautes [1] sont

[1] Godin, Bouguer, et La Condamine, qui s'embarquèrent à la Rochelle, le 16 mai 1735, pour Quito. Cl.

partis enfin pour aller tracer une méridienne et des parallèles dans l'Amérique. Nous saurons enfin quelle est la figure de la terre, et ce que vaut précisément chaque degré de longitude. Cette entreprise rendra service à la navigation, et fera honneur à la France. Le conseil d'Espagne a nommé quelques petits philosophes espagnols pour apprendre leur métier sous les nôtres. Si notre politique est la très humble servante de la politique de Madrid, notre académie des sciences nous venge. Les Français ne gagnent rien à la guerre, mais ils toisent l'Amérique. Savez-vous que l'académie des belles-lettres s'est chargée de faire une belle inscription pour la besogne de nos argonautes? Toute cette académie en corps, après y avoir mûrement réfléchi, a conclu que ces messieurs allaient mesurer un arc du méridien sous un arc de l'équateur. Vous remarquerez que les méridiens vont du nord au sud, et que, par conséquent, l'académie des belles-lettres, en corps, a fait la plus énorme bévue du monde. Cela ressemble à celle de l'académie française, qui fit imprimer, il y a quelques années, cette belle phrase: *Depuis les pôles glacés jusqu'aux pôles brûlants* [1].

Le papier manque. *Vale*.

340. A M. LE MARQUIS DE CAUMONT [2].

A Paris, ce 19 avril 1735.

Il y a peu de choses, monsieur, auxquelles j'aie été

[1] Voyez tome XXXVII, pages 9-10, et la lettre 465. B.

[2] Communiquée par M. Ch. Romey: voyez n° 242. B.

aussi sensible qu'au souvenir dont vous voulez bien m'honorer. Il est vrai que je me suis amusé dans ma retraite à plus d'un genre de littérature; mais il n'y a pas d'apparence que j'en laisse rien transpirer dans le public. Je m'aperçois tous les jours qu'il faut vivre et penser pour soi, et que la chimère de la réputation ne console point des chagrins qu'elle traîne après soi. Il y a des pays où il est permis de communiquer ses idées aux hommes; il y en a d'autres dans lesquels à peine est-il permis d'avoir des idées. Un homme comme vous, monsieur, me tiendra lieu du public. Votre estime et votre correspondance sont pour moi le prix le plus flatteur de mes faibles travaux. Je vous aurai une obligation bien grande, si vous voulez bien avoir la bonté de faire extraire de ces lettres dont vous me parlez ce qui peut regarder l'histoire du dernier siècle. Je ne sais si Louis XIV méritait bien le nom de Grand; mais son siècle le méritait; et c'est de ce bel âge des arts et des lettres que je veux parler plutôt que de sa personne. J'ai trouvé, en arrivant à Paris, que la philosophie de Newton gagnait un peu parmi les vrais philosophes. Je n'ai vu d'ailleurs, hors de la *Vie de Julien*, que des ouvrages médiocres ou ridicules. Les sottises molinistes et jansénistes vont toujours leur train; mais elles sont obscurcies par la crise où se trouve l'Europe. Il est honteux pour l'humanité que, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, ces impertinentes disputes soient encore à la mode; mais le vulgaire se ressemble dans tous les temps. Il y avait, du temps des Nérons et des Socrates, des gens qui sacrifiaient de bonne foi aux dieux Lares et à la déesse

Latrine. Apulée fut accusé de sortilége devant le préteur, comme le P. Girard ; chaque siècle a eu ses Marie Alacoque. Adieu, monsieur; j'ai toujours desiré un climat tel que celui que vous habitez. Je voudrais être avec vous sous votre beau soleil, avec des philosophes anglais et des voix italiennes. J'ai l'honneur de vous être tendrement et respectueusement dévoué pour jamais.

VOLTAIRE.

341. A M. DESFORGES-MAILLARD.

Le.... avril.

Les fréquentes maladies dont je suis accablé, monsieur, m'ont empêché de répondre à votre prose et à vos vers; mais elles ne m'ôtent rien de ma sensibilité pour tout ce qui vous regarde. Je me souviens toujours des coquetteries de mademoiselle Malcrais, malgré votre barbe et la mienne; et, s'il n'y a pas moyen de vous faire des déclarations, je cherche celui de vous rendre service. Je compte voir, cet été, monsieur le contrôleur-général. Je chercherai *mollia fandi tempora*, et je me croirai trop heureux si je puis obtenir quelque chose du Plutus de Versailles, en faveur de l'Apollon de Bretagne. Pardonnez à un pauvre malade de ne pouvoir vous écrire de sa main. Je suis, etc.

342. A M. DE CIDEVILLE.

Paris, le 29 avril.

Linant n'a encore que la parole de madame du Châtelet. Il est bien honteux, pour l'humanité, que cette parole ne suffise pas. Mais madame du Châtelet a un mari; c'est une déesse mariée à un mortel, et ce mortel se mêle d'avoir des volontés. Nous attendons, pour être sûrs de la destinée de Linant, que les deux conjoints soient d'accord. Cependant il apprend à écrire; il savait faire de beaux vers, mais il faut commencer par savoir former ses lettres. A l'égard de sa tragédie, j'ose encore vous répéter qu'elle n'a pas forme d'ouvrage à être présenté à nosseigneurs les comédiens, et qu'il lui faudra encore bien du temps pour faire une pièce, de cet assemblage de scènes. Ce serait un grand avantage d'être, pendant une année au moins, à la campagne, avec madame du Châtelet, auprès d'un enfant qui ne demande pas une grande assiduité. Il aurait le temps de travailler et de s'instruire. Il y aurait à cela une chose assez plaisante, c'est que la mère sait bien mieux le latin que Linant, et qu'elle serait le régent du précepteur.

J'allai hier à *Inès;* la pièce me fit rire, mais le cinquième acte me fit pleurer. Je crois qu'elle sera toujours au nombre de ces pièces médiocres et mal écrites qui subsistent par l'intérêt. Il court ici beaucoup de satires en prose et en vers; elles sont si mauvaises que, toutes satires qu'elles sont, elles ne plaisent point. Que dites-vous d'une petite troupe de comé-

diens qui jouent à huis clos des parades de Gilles, trois fois par semaine? Les acteurs sont..... devinez qui? le prince Charles de Lorraine, âgé de plus de cinquante ans; il fait le rôle de Gilles; le duc de Nevers, goutteux amant de l'infidèle et impertinente Quinault [1], d'Orléans, Pont de Veyle, d'Argental, le facile d'Argental, etc.

J'ai vu notre petit Bréhan [2]; il est charmant, il est digne de votre amitié; et de petits vers qu'il m'a montrés sont dignes de vous. Adieu, mon cher ami; mille compliments aux Formont, aux Dubourg Theroulde, et même aux Brèvedent. Je voudrais bien savoir comment le métaphysicien Brèvedent a trouvé les *Lettres philosophiques*. *Vale, et ama me.*

343. A M. DE CIDEVILLE.

A Paris, ce 6 mai.

Non, mon cher ami, je n'ai jamais reçu cette *Reine des songes* [3]. Cet abbé a sans doute connu le mérite de ce qu'il avait entre les mains, et l'a gardé pour lui; je le ferai assigner à la cour du Parnasse; cela est infame à lui.

Pour notre Linant, il faut bien des brigues pour le placer. J'espère que nous en viendrons à notre honneur, malgré les prêtres, qui ont empaumé le mari.

[1] Marie-Anne Quinault, morte centenaire, dit-on, en 1791; sœur de Jeanne-Françoise Quinault, avec laquelle Voltaire fut en correspondance suivie, en 1736. *Marie-Anne* passait pour être la femme du vieux duc de Nevers, père du duc de Nivernais. Cl.

[2] Cité, comme *petit prodige*, dans la lettre 329. Cl.

[3] Voyez les lettres 128 et 350. B.

C'est bien raison que la divine Émilie l'emporte sur ces faquins qui

« Scire volunt secreta domus, atque inde timeri. »
JUVEN., *sat.* III, liv. I, v. 113.

Point de prêtres chez les Émilies, mon cher ami! Ah! si nous pouvions vivre ensemble! Ah! destinée, destinée! Les Émilies de Rouen retiennent mon cher Cideville. On a joué *les Graces*[1], mais personne ne les a reconnues, parceque l'auteur ne les connaît guère. Adieu, vous qui êtes leur favori. Je pars; je vous aime pour jamais.

344. A M. DE FORMONT.

Le 6 mai.

Je pars, mon cher ami; je n'ai point vu le ballet des *Graces*. On dit que l'auteur, j'entends le poëte, qui a toujours été brouillé avec elles, ne s'est pas bien remis dans leur cour. Je m'en rapporte aux connaisseurs; mais il y en a peu par le temps qui court. Les suivants de ces trois déesses sont à présent à Rouen. C'est donc à Rouen qu'il faudrait voyager; mais je vais en Lorraine demain. Adieu, mon cher philosophe, poëte aimable, plein de grace et de raison. Vous avez donc fait un poëte français de l'abbé Franchini[2]! En vérité, il est plus aisé à présent de tirer des vers français d'un Italien que de nos compatriotes. Tout tombe, tout s'en va dans Paris. Je m'en vais aussi, car ni vous ni les muses n'êtes là. Adieu, mon cher ami.

[1] Ballet de Roi, musique de Mourel, 1735. Cl.
[2] Voyez une note sur la lettre 214. B.

345. A M. L'ABBÉ ASSELIN[1],

PROFESSEUR DU COLLÉGE D'HARCOURT.

Mai.

En me parlant de tragédie, monsieur, vous réveillez en moi une idée que j'ai depuis long-temps de vous présenter *la Mort de César*, pièce de ma façon, toute propre pour un collége où l'on n'admet point de femmes sur le théâtre. La pièce n'a que trois actes, mais c'est de tous mes ouvrages celui dont j'ai le plus travaillé la versification. Je m'y suis proposé pour modèle votre illustre compatriote, et j'ai fait ce que j'ai pu pour imiter de loin

La main qui crayonna
L'ame du grand Pompée et celle de Cinna[2].

Il est vrai que c'est un peu la grenouille qui s'enfle, pour être aussi grosse que le bœuf[3]; mais enfin je vous offre ce que j'ai. Il y a une dernière scène à refondre, et, sans cela, il y a long-temps que je vous aurais fait la proposition. En un mot, César, Brutus, Cassius, et Antoine, sont à votre service quand vous voudrez. Je suis bien sensible à la bonne volonté que vous voulez bien témoigner pour le petit Champbonin, que je vous ai recommandé. C'est un jeune enfant qui ne demande qu'à travailler, et qui peut, je crois, entrer tout d'un coup en rhétorique ou en philosophie. Nous sommes bon gentilhomme et bon enfant, mais nous sommes

[1] Gilles-Thomas Asselin, né à Vire, mort en 1767. Cl.
[2] Vers de P. Corneille; voyez tome XXXVI, pages 213-214. B.
[3] La Fontaine, livre Ier, fable 3. B.

pauvre. Si l'on pouvait se contenter d'une pension modique, cela nous accommoderait fort; et elle serait au moins payée régulièrement, car les pauvres sont les seuls qui paient bien.

Enfin, monsieur, si vous saviez quelque débouché pour ce jeune homme, je vous aurais une obligation infinie. Je voudrais qu'il fût élevé sous vos yeux, car il aime les bons vers.

Adieu, monsieur; comptez sur l'amitié, sur l'estime, sur la reconnaissance de V. Point de cérémonie; je suis quaker avec mes amis. Signez-moi un A.

346. A M. THIERIOT,

A PARIS.

Lunéville, le 15 mai.

Mon cher correspondant, me voici dans une cour sans être courtisan. J'espère vivre ici comme les souris d'une maison, qui ne laissent pas de vivre gaîment sans jamais connaître le maître ni la famille. Je ne suis pas fait pour les princes, encore moins pour les princesses. Horace a beau dire:

« Principibus placuisse viris non ultima laus est. »
Liv. I, ép. XVII, v. 35.

je ne mériterai point cette louange. Il y a ici un excellent physicien, nommé M. de Varinge[1], qui, de garçon serrurier, est devenu un philosophe estimable, grace à la nature, et aux encouragements qu'il a reçus de feu M. le duc de Lorraine, qui déterrait et qui

[1] Philippe Vairinge, né à Noüilloupout, le 20 septembre 1684, mort en 1746. B.

protégeait tous les talents. Il y a aussi un Duval[1] bibliothécaire, qui, de paysan, est devenu un savant homme, et que le même duc de Lorraine rencontra un jour gardant les moutons et étudiant la géographie. Vous croyez bien que ce seront là les grands de ce monde à qui je ferai ma cour; joignez-y un ou deux Anglais pensants qui sont ici, et qui, dit-on, s'humanisent jusqu'à parler. Je ne crois pas qu'avec cela j'aie besoin de princes; mais j'aurai besoin de vos lettres. Je vous prie de ne pas oublier votre philosophe lorrain[2], qui aime encore les rabâchages de Paris, surtout quand ils passent par vos mains.

347. A M. DESFORGES-MAILLARD.

Le.... juin.

De longues et cruelles maladies, dont je suis depuis long-temps accablé, monsieur, m'ont privé, jusqu'à présent, du plaisir de vous remercier des vers que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer au mois d'avril dernier. Les louanges que vous me donnez m'ont inspiré de la jalousie, et, en même temps, de l'estime et de l'amitié pour l'auteur. Je souhaite, monsieur, que vous veniez à Paris perfectionner l'heureux talent que la nature vous a donné. Je vous aimerais mieux avocat à Paris qu'à Rennes; il faut de grands théâtres pour de grands talents, et la capitale est le séjour des gens de lettres. S'il m'était permis,

[1] Voyez ma note tome XXVII, page 146. B.

[2] Voltaire. Cl.

monsieur, d'oser joindre quelques conseils aux remerciements que je vous dois, je prendrais la liberté de vous prier de regarder la poésie comme un amusement qui ne doit pas vous dérober à des occupations plus utiles. Vous paraissez avoir un esprit aussi capable du solide que de l'agréable. Soyez sûr que si vous n'occupiez votre jeunesse que de l'étude des poëtes, vous vous en repentiriez dans un âge plus avancé. Si vous avez une fortune digne de votre mérite, je vous conseille d'en jouir dans quelque place honorable; et alors la poésie, l'éloquence, l'histoire et la philosophie, feront vos délassements. Si votre fortune est au-dessous de ce que vous méritez et de ce que je vous souhaite, songez à la rendre meilleure; *primo vivere, deinde philosophari*. Vous serez surpris qu'un poëte vous écrive de ce style; mais je n'estime la poésie qu'autant qu'elle est l'ornement de la raison. Je crois que vous la regardez avec les mêmes yeux. Au reste, monsieur, si je suis jamais à portée de vous rendre quelque service dans ce pays-ci, je vous prie de ne me point épargner; vous me trouverez toujours disposé à vous donner toutes les marques de l'estime et de la reconnaissance avec lesquelles je suis, etc.

348. A M. THIERIOT,

A PARIS.

Lunéville, le 12 juin.

Oui, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de La Popelinière; je

vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. Il n'y a soupeur qui se couche, ni bégueule qui se lève plus tard que vous. Vous restez dans votre trou jusqu'à l'heure des spectacles, à dissiper les fumées du souper de la veille ; ainsi vous n'avez pas un moment pour penser à vous et à vos amis. Cela fait qu'une lettre à écrire devient un fardeau pour vous. Vous êtes un mois entier à répondre, et vous avez encore la bonté de vous faire illusion, au point d'imaginer que vous serez capable d'un emploi, et de faire quelque fortune, vous qui n'êtes pas capable seulement de vous faire, dans votre cabinet, une occupation suivie, et qui n'avez jamais pu prendre sur vous d'écrire régulièrement à vos amis, même dans les affaires intéressantes pour vous et pour eux. Vous me rabâchez *de seigneurs et de dames les plus titrés* [1] : qu'est-ce que cela veut dire? Vous avez passé votre jeunesse, vous deviendrez bientôt vieux et infirme ; voilà à quoi il faut que vous songiez. Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous quand vous serez malade et abandonné? Sera-ce une consolation pour vous de dire : J'ai bu du vin de Champagne autrefois, en bonne compagnie? Songez qu'une bouteille qui a été fêtée, quand elle était pleine d'eau des Bar-

[1] Le vaniteux Thieriot écrivit un jour (en 1739) à Voltaire : « J'étais « enfermé avec un évêque et un ministre étranger, quand madame de « Champbonin est venue pour me voir. » Cl.

bades, est jetée dans un coin, dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière; que voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques soupers, et que la fin d'un vieil inutile, infirme, est une chose bien pitoyable. Si cela ne vous donne pas un peu de courage, et ne vous excite pas à secouer l'engourdissement dans lequel vous laissez votre ame, rien ne vous guérira. Si je vous aimais moins, je vous plaisanterais sur votre paresse; mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup.

Cela posé, songez donc à vous, et puis songez à vos amis; buvez du vin de Champagne avec des gens aimables; mais faites quelque chose qui vous mette en état de boire un jour du vin qui soit à vous. N'oubliez point vos amis, et ne passez pas des mois entiers sans leur écrire un mot. Il n'est point question d'écrire des lettres pensées et réfléchies avec soin, qui peuvent un peu coûter à la paresse; il n'est question que de deux ou trois mots d'amitié, et quelques nouvelles soit de littérature, soit des sottises humaines, le tout courant sur le papier, sans peine et sans attention. Il ne faut, pour cela, que se mettre un demi-quart d'heure vis-à-vis son écritoire. Est-ce donc là un effort si pénible? J'ai d'autant plus d'envie d'avoir avec vous un commerce régulier que votre lettre m'a fait un plaisir extrême. Je pourrai vous demander de temps en temps des anecdotes concernant le siècle de Louis XIV. Comptez qu'un jour cela peut vous être utile, et que cet ouvrage vous vaudrait vingt volumes de *Lettres philosophiques*.

J'ai lu le Turenne [1]; le bonhomme a copié des pages entières du cardinal de Retz, des phrases de Fénelon. Je lui pardonne, il est coutumier du fait; mais il n'a point rendu son héros intéressant. Il l'appelle *grand*, mais il ne le rend pas tel; il le loue en rhétoricien. Il pille les *Oraisons funèbres* de Mascaron et de Fléchier, et puis il fait réimprimer ces oraisons funèbres parmi les preuves. Belle preuve d'histoire qu'une oraison funèbre!

Je ne suis surpris ni du jugement que vous portez sur la pièce [2] de l'abbé Le Blanc, ni de son succès. Il se peut très bien faire que la pièce soit détestable et applaudie.

Écrivez-moi, et aimez toute votre vie un homme vrai qui n'a jamais changé.

P. S. Qu'est-ce que c'est qu'un portrait de moi, en quatre pages, qui a couru? Quel est le barbouilleur? Envoyez-moi cette enseigne à bière.

Faites souvenir de moi les Froulai [3], les des Alleurs, les Pont de Veyle, les du Deffand, *et totam hanc suavissimam gentem*.

349. A M. DE FORMONT.

A Vassy en Champagne, ce 25 juin.

Eh bien! mon cher philosophe, il y a bien du temps que je ne me suis entretenu avec vous. J'ai été à la

[1] *Histoire de Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne*, Paris, 2 volumes in-4°, 1735, par André-Michel de Ramsai, mort en 1743. Cl.

[2] *Abensaïd*, tragédie de l'abbé Le Blanc, jouée le 6 juin 1735. B.

[3] Louis-Gabriel de Froulai, né en 1694 comme Voltaire; connu sous le titre de *chevalier* ou *bailli* de Froulai; mort en 1766. Cl.

cour de Lorraine, mais vous vous doutez bien que je n'y ai point fait le courtisan. Il y a là un établissement admirable pour les sciences, peu connu et encore moins cultivé. C'est une grande salle toute meublée des expériences nouvelles de physique, et particulièrement de tout ce qui confirme le système newtonien. Il y a pour environ dix mille écus de machines de toute espèce. Un simple serrurier[1] devenu philosophe, et envoyé en Angleterre par le feu duc Léopold, a fait, de sa main, la plupart de ces machines, et les démontre avec beaucoup de netteté. Il n'y a en France rien de pareil à cet établissement; et tout ce qu'il a de commun avec tout ce qui se fait en France, c'est la négligence avec laquelle il est regardé par la petite cour de Lorraine. La destinée des princes et des courtisans est d'avoir le bon auprès d'eux, et de ne le pas connaître. Ce sont des aveugles au milieu d'une galerie de peintures. Dans quelque cour que l'on aille, on retrouve Versailles. Il faut pourtant vous dire, à l'honneur de notre cour de Versailles, et à l'honneur des femmes, que madame de Richelieu a fait un cours de physique dans cette salle des machines; qu'elle est devenue une assez bonne newtonienne, et qu'elle a confondu publiquement certain prédicateur jésuite[2] qui ne savait que des mots, et qui s'avisa de disputer, en bavard, contre des faits et contre de l'esprit. Il fut hué avec son éloquence, et madame de Richelieu d'autant plus admirée qu'elle est femme et duchesse.

[1] Vairinge; voyez ma note sur la lettre 346. B.

[2] Voyez les lettres 352 et 370. B.

J'ai lu le Turenne. Je ne sais pas trop si ce Turenne était un si grand homme; mais il me paraît que Ramsai ne l'est pas. Il pille des styles, il en a une douzaine; tantôt ce sont des phrases du cardinal de Retz, tantôt du *Télémaque*, et puis du Fléchier et du Mascaron. Il n'est point *ens per se*, il est *ens per accidens;* et, qui pis est, il vole des pages entières. Tout cela ne serait rien s'il m'avait intéressé; mais il trouve le secret de me refroidir pour son héros, en voulant toujours me faire voir Ramsai. Il va me parler de l'origine du calvinisme; il ferait bien mieux de me dire que le vicomte s'est fait catholique pour faire son neveu cardinal. Son livre est un gros panégyrique; et il fait réimprimer de vieilles oraisons funèbres pour servir de preuves.

Que dites-vous des petits *Mémoires*[1] du roi Jacques? Ne vous semblent-ils pas, comme ce roi, un peu plats? Et puis, voulez-vous que je vous dise tout? je crois qu'il n'y a homme sur terre qui mérite qu'on fasse sur lui deux volumes in-4°. C'est tout ce que peut contenir l'*Histoire du siècle de Louis XIV;* car tout ce qui a été fait ne mérite pas d'être écrit; et, si nous n'avions que ce qui en vaut la peine, nous serions moins assommés de livres. *Vale, et ama me.*

[1] C'est ironiquement, sans doute, que Voltaire appelle *petits* les *Mémoires* de Jacques II, qui forment deux volumes in-4°, et qui pourtant ne sont qu'un abrégé, fait par Ch. Dryden, des quatre volumes in-folio autographes, qui étaient conservés en France, mais qui ont été détruits en 1794. B.

350. A M. DE CIDEVILLE.

A Vassy, en Champagne, ce 26 juin.

En voici bien d'une autre! je reviens dans ma campagne chérie, après avoir couru un grand mois; je fouille, par hasard, dans les poches d'un habit que Demoulin m'avait envoyé de Paris, je trouve une lettre de mon cher Cideville, du mois de mars dernier, avec *la Déesse des songes* [1]. J'ai lu avec avidité ce petit acte digne de celui de *Daphnis et Chloé*. J'ai jeté par terre des livres de mathématiques dont ma table était couverte, et je me suis écrié:

Que ces agréables mensonges
Sont au-dessus des vérités!
Et que votre *Reine des songes*
Est la reine des voluptés!

Je vous demande en grace, mon adorable ami, de m'envoyer cet acte de *Daphnis et Chloé*. Si vous avez quelqu'un qui puisse le transcrire menu, envoyez-le-moi tout simplement par la poste. Il faudra bien un jour faire un ballet complet de tout cela, et je veux le faire mettre en musique, quand je serai de retour à Paris. En attendant, il charmera Émilie, et Émilie vaut tout le parterre. Je crois qu'elle vous a écrit de Paris, il y a quelque temps, et qu'elle vous a mandé qu'elle avait pris Linant pour précepteur de son fils. Il sera à la campagne avec nous, et aura tout le loisir de faire, s'il veut, une tragédie; car, en vérité, il s'en faut beaucoup que la sienne soit faite.

[1] Voyez les lettres 128 et 343. B.

J'en ai fait une[1] aussi, moi qui vous parle, et je ne vous l'envoie point, parceque je pense de mon ouvrage comme de celui de Linant; je ne crois point qu'il soit fait. Je ne veux donner cette pièce qu'après un long et rigoureux examen. Je la laisse reposer long-temps, pour la revoir avec des yeux désintéressés, et pour la corriger avec la sévérité d'un critique qui n'a plus la faiblesse de père.

Jeanne, la pucelle, a déjà neuf chants; c'est un amusement pour les entr'actes des occupations plus sérieuses.

La métaphysique, un peu de géométrie et de physique, ont aussi leurs temps réglés chez moi; mais je les cultive sans aucune vue marquée, et par conséquent avec assez d'indifférence. Mon principal emploi à présent est ce *Siècle de Louis XIV,* dont je vous ai parlé il y a quelques années. C'est la sultane favorite; les autres études sont des passades. J'ai apporté avec moi beaucoup de matériaux, et j'ai déjà commencé l'édifice; mais il ne sera achevé de long-temps. C'est l'ouvrage de toute ma vie.

Voilà, mon cher ami, un compte exact de ma conduite et de mes desseins. Je suis tranquille, heureux, et occupé; mais vous manquez à mon bonheur. Grand merci de l'épithalame[2] que je n'avais point; mais vous en aviez une bien mauvaise copie.

> Je vous souhaite un vrai bonheur,
> Mais *c'est une chose impossible.*

[1] *Alzire.* Cl.

[2] Pour le mariage du duc de Richelieu avec mademoiselle de Guise : voyez tome XIII, avril 1734. B.

Il y a :

Mais voilà la chose impossible.

Cela est bien différent, à mon gré.

Adieu ; ne vous point aimer, *voilà la chose impossible.*

351. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Vassy, en Champagne.

Mon ancien maître, qui l'êtes toujours comme vous savez, et que j'aime comme si vous n'étiez pas mon maître, sachez que, si j'étais resté à Paris, je vous aurais vu très souvent, et que, puisque je me suis confiné à la campagne, il faut que je sois avec vous en commerce de lettres : car, de près ou de loin, je veux que vous m'aimiez et que vous m'instruisiez. Dites-moi donc, mon très cher abbé, quelle fortune a faite l'*Histoire du vicomte de Turenne*. Daignez me dire si l'*Histoire ancienne*[1] de Rollin ne commence pas à lasser un peu le public. Les tréteaux de Melpomène et de Thalie retentissent-ils de fadaises amusantes ou sifflées ? Mettez un peu au fait, je vous en prie, un pauvre solitaire qui,

« .... Armis
« Herculis ad postem fixis, latet abditus agro. »
Hor., liv. I, ep. I, v. 4.

Mais, si vous voulez me faire un véritable plaisir, mandez-moi à quoi vous occupez votre loisir. Allez-vous

« ...... Inter silvas Academi quærere verum ? »
Hor., liv. II, ép. II, v. 45.

[1] Le tome VIII venait de paraître ; et l'auteur promettait le neuvième pour le mois d'août. B.

Vous occupez-vous de philosophie ancienne et moderne, ou de l'histoire de nos belles-lettres? Si vous déterriez jamais, dans votre chemin, quelque chose qui pût servir à faire connaître le progrès des arts dans le siècle de Louis XIV, vous me feriez la plus grande faveur du monde de m'en faire part. Tout me sera bon, anecdotes sur la littérature, sur la philosophie, histoire de l'esprit humain, c'est-à-dire de la sottise humaine, poésie, peinture, musique. Je ferai comme La Flèche[1], qui fesait son profit de tout. Je sais que vous êtes *harum nugarum exquisitissimus detector.*

Je vous demande en grace de me faire part de ce que vous pourrez déterrer de singulier sur ces matières, ou, du moins, de m'indiquer les sources un peu détournées. Il me semble, mon cher abbé, que j'aurais passé des journées délicieuses à m'entretenir avec vous de ces riens qui m'intéressent, et qui, tout futiles qu'ils sont, ne laissent pas d'être matière à réflexion pour quiconque sait penser. Écrivez-moi donc, mon ancien maître, avec familiarité, avec amitié, *currente calamo et animo.* Songez que vous n'avez guère d'ami de plus vieille date, ni qui vous soit plus tendrement et plus vivement attaché, quand il ne vous aimerait que d'hier.

352. A M. THIERIOT.

A Cirey, le.... juin.

Mon cher Thieriot, je suis revenu à Cirey, sur la parole de M. le duc de Richelieu, et même sur celle

[1] Personnage de la comédie de *l'Avare*, acte I, scène 3. Cl.

du garde des sceaux, qui a écrit à monsieur et madame du Châtelet de manière à dissiper mes craintes présentes, mais à m'en laisser pour l'avenir.

Vraiment vous ne m'aviez pas dit que vous aviez environ 1,500 livres[1] par an, pour la peine de souper tous les jours en bonne compagnie. Et moi, qui sais que toutes les choses de ce monde passent, je craignais que vous ne perdissiez un jour vos soupers, et que vous ne vous trouvassiez sans vin de Champagne et sans fortune. Puisque vous avez l'utile et l'agréable, je n'ai plus qu'à vous féliciter; mais j'ai toujours à vous exhorter à ménager votre santé et à surmonter votre paresse. Je suis bien content de vous, pour le présent. Vous voilà un peu à votre aise, vous vous portez bien, et vous m'écrivez de grandes lettres; mais continuez dans ce régime, et ne vous relâchez sur rien de tout cela. Surtout écrivez souvent à votre ami, et souvenez-vous qu'après la maison de Pollion[2], celle de Minerve-Émilie est celle où vous devriez être.

Tâchez de vous assurer, daus votre chemin, de tout ce que vous trouverez qui concernera l'histoire des hommes sous Louis XIV; de tout ce qui regardera le progrès des arts et de l'esprit. Songez que c'est l'histoire des choses que nous aimons. Vous ne me parlez plus de cette tragédie indienne[3], qui a eu un si beau succès à la première représentation. Qu'est devenu ce succès? n'est-il pas arrivé la même chose qu'à *Gustave Wasa?* et le public n'a-t-il point infirmé

[1] Voyez la note de la lettre 141. B.
[2] Pollion est un des surnoms donnés par Voltaire à La Popelinière. Cl.
[3] *Abensaid:* voyez lettre 348. B.

son premier jugement? Je vous remercie du barbouillage que vous m'avez envoyé sous le nom de mon *Portrait*[1]. Il me paraît que ce prétendu peintre a tort de dire que je finis bien vite, avec mes égaux, *par le dégoût*. Il y a vingt ans que notre amitié donne une preuve contraire.

Je suis charmé que vous ayez été content d'Émilie. Si vous la connaissiez davantage, vous l'admireriez. Son amie, madame la duchesse de Richelieu, suit un peu ses traces, quoique d'assez loin. Elle a très bien profité des excellentes leçons de physique qu'un artiste, nommé Varinge, fait à Lunéville. Un célèbre prédicateur jésuite, qu'on appelle P. Dallemant, s'est avisé de venir à ces leçons, et de disputer contre elle sur le système de Newton, qu'elle commence à entendre, et qu'il n'entend point du tout. Le pauvre prêtre a été confondu et hué, en présence de quelques Anglais, qui ont conçu de cette affaire beaucoup d'estime pour nos dames, et un peu de mépris pour la science de nos moines. Cette aventure valait la peine de vous être contée. Envoyez-moi l'épître imprimée de Formont, et quelque chanson de Mécénas La Popelinière, si vous en avez. Adieu; je vous embrasse.

[1] Voltaire parle de ce portrait à la fin de sa lettre du 12 juin; il parut sous le nom d'un comte de Charost. On le trouve dans les *Amusements littéraires* de La Barre de Beaumarchais, tome I, page 259, où il commence ainsi : « Monsieur de V...... est au-dessous de la taille des grands hommes, « c'est-à-dire, un peu au-dessus de la médiocre....; il est maigre, d'un tempérament sec. Il a la bile brûlée, le visage décharné, l'air spirituel et caustique, les yeux étincelants et malins.... Il travaille moins pour la réputation que pour l'argent : il en a faim et soif. » Voltaire dit, dans une de ses lettres de 1757, au pasteur Bertrand, qu'il a *cinq pieds trois pouces de haut*. Cl.

353. A M. THIERIOT,

A PARIS.

15 juillet.

Je n'ai point été intempérant, mon cher Thieriot, et cependant j'ai été malade. Je suis un juste à qui la grace a manqué. Je vous exhorte à vous tenir ferme, car je crois être encore au temps où nous étions si unis, que vous aviez le frisson quand j'avais la fièvre.

Vous voilà donc vengé de votre nymphe[1]; elle a perdu sa beauté. Elle sera dorénavant plus humaine, et trouvera peu de gens humains. Vous pourrez lui dire:

> Les dieux ont vengé mon outrage;
> Tu perds, à la fleur de ton âge,
> Taille, beautés, honneurs, et bien.

Mais, avec tout cela, je crains bien que, quand elle aura repris un peu d'embonpoint, et dansé quelque belle chaconne, vous ne redeveniez son chevalier plus enchanté que jamais. J'ai reçu une lettre charmante de votre ancien rival, ou plutôt de votre ancien ami M. Ballot[2]; mais vraiment je suis trop languissant à présent pour lui répondre.

Quand je vous ai demandé des anecdotes sur le siècle de Louis XIV, c'est moins sur sa personne que sur les arts qui ont fleuri de son temps. J'aimerais mieux des détails sur Racine et Despréaux, sur Quinault, Lulli, Molière, Lebrun, Bossuet, Poussin,

[1] Mademoiselle Sallé, dont Thieriot avait été amoureux, et pour laquelle il fit composer une épître en vers; voyez tome XIII. B.

[2] Celui que Voltaire appelle Ballot l'*imagination*, dans sa lettre du 3 décembre 1754, à Thieriot. Cl.

Descartes, etc., que sur la bataille de Steinkerque. Il ne reste plus rien que le nom de ceux qui ont conduit des bataillons et des escadrons; il ne revient rien au genre humain de cent batailles données; mais les grands hommes dont je vous parle ont préparé des plaisirs purs et durables aux hommes qui ne sont point encore nés. Une écluse du canal qui joint les deux mers, un tableau du Poussin, une belle tragédie, une vérité découverte, sont des choses mille fois plus précieuses que toutes les annales de cour, que toutes les relations de campagne. Vous savez que chez moi les grands hommes vont les premiers, et les héros les derniers. J'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable. Les saccageurs de provinces ne sont que héros. Voici une lettre d'un homme moitié héros, moitié grand homme, que j'ai été bien étonné de recevoir, et que je vous envoie. Vous savez que je n'avais pas prétendu m'attirer des remerciements de personne, quand j'ai écrit l'*Histoire de Charles XII;* mais je vous avoue que je suis aussi sensible aux remerciements du cardinal Albéroni qu'il l'a pu être à la petite louange très méritée que je lui ai donnée dans cette histoire. Il a vu apparemment la traduction italienne qu'on en a faite à Venise. Je ne serais pas fâché que monsieur le garde des sceaux vît cette lettre, et qu'il sût que si je suis persécuté dans ma patrie, j'ai quelque considération dans les pays étrangers. Il fait tout ce qu'il peut pour que je ne sois pas prophète chez moi.

Continuez, je vous en prie, à faire ma cour aux gens de bien qui peuvent se souvenir de moi. Je vou-

drais bien que Pollion de La Popelinière pensât de moi plutôt comme les étrangers que comme les Français.

On m'a dit que ce *Portrait* est imprimé. Je suis persuadé que les calomnies dont il est plein seront crues quelque temps, et je suis encore plus sûr que le temps les détruira.

Adieu ; je vous embrasse tendrement. Le temps ne détruira jamais mon amitié pour vous.

354. A MADAME LA COMTESSE DE LA NEUVILLE.

Une santé à laquelle vous daignez vous intéresser, madame, ne peut pas être long-temps mauvaise. L'envie de vivre pour vous et pour vos amis est un excellent médecin. Je vous demande pardon, madame, de la témérité de Linant; le zèle l'a emporté.

Il est difficile de taire
Ce qu'on sent au fond de son cœur;
L'exprimer est une autre affaire.
Il ne faut point parler si l'on n'est sûr de plaire;
Souvent l'on est un fat, en montrant trop d'ardeur;
Mais soupirer tout bas, serait-ce vous déplaire?
Punissez-vous, ainsi qu'un téméraire,
L'amant discret, soumis dans son malheur,
Qui sait cacher sa flamme et sa douleur?
Ah ! trop de gens vous mettraient en colère.

Voilà des vers aussi. Je serais trop jaloux si Linant était votre seul poëte. Toute votre famille est faite pour la société. Madame du Châtelet connaît tout le prix de la vôtre.

Bien des respects à M. de La Neuville, et quelque chose de plus à madame de Champbonin.

355. A M. LE CARDINAL ALBÉRONI.

Juillet.

Monseigneur, la lettre[1] dont votre éminence m'a honoré est un prix aussi flatteur de mes ouvrages que l'estime de l'Europe a dû vous l'être de vos actions. Vous ne me deviez aucun remercîment, monseigneur; je n'ai été que l'organe du public en parlant de vous. La liberté et la vérité, qui ont toujours conduit ma plume, m'ont valu votre suffrage. Ces deux caractères doivent plaire à un génie tel que le vôtre. Quiconque ne les aime pas pourra bien être un homme puissant, mais ne sera jamais un grand homme.

Je voudrais être à portée d'admirer de plus près celui à qui j'ai rendu justice de si loin. Je ne me flatte pas d'avoir jamais le bonheur de voir votre éminence; mais si Rome entend assez ses intérêts pour vouloir au moins rétablir les arts, le commerce, et les remettre en quelque splendeur, dans un pays qui a été autrefois le maître de la plus belle partie du monde, j'espère alors que je vous écrirai sous un autre titre que sous celui de votre éminence, dont j'ai l'honneur d'être avec autant d'estime que de respect, etc.

356. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 3 août, à Cirey, par Vassy.

Lorsque la divine Émilie
A l'ombre des bois entendit
Cette élégante bergerie[2]

[1] Voyez cette lettre, sous le n° 331. B.
[2] L'opéra de *Daphnis et Chloé*, que Cideville a laissé imparfait. Cl.

Où l'ignorant Daphnis languit
Près de son innocente amie,
Où le dieu d'amour s'applaudit
De leur naïve sympathie,
Où des Jeux la troupe choisie
Danse avec eux, et leur sourit;
Où, sans art, sans coquetterie,
Le sentiment règne, et bannit
Ce qu'on nomme galanterie;
Où ce qu'on pense et ce qu'on dit
Est tendre sans afféterie :
Alors votre belle Émilie
Soupira tendrement, et dit :
« Si ces innocents, que conduit
La nature simple et sauvage,
Ont tant de tendresse en partage,
Que feront donc les gens d'esprit? »

Vous voyez, mon cher Cideville, que la sublime Émilie a entendu et approuvé votre aimable ouvrage, et qu'elle juge que celui qui a mis tant de tendresse dans la bouche de ces amants ignorants doit avoir le cœur bien savant.

Nous sommes, M. Linant et moi, dans son château. Il ne tient qu'à elle d'enseigner le latin au précepteur, qui restituera au fils ce qu'il aura reçu de la mère. Nous apprendrons tous deux d'elle à penser. Il faut que nous mettions à profit un temps heureux. Je me flatte que Linant fera, sous ses yeux, quelque bonne tragédie, à moins qu'elle n'en veuille faire un géomètre et un métaphysicien. Il faudrait être universel pour être digne d'elle. Pour moi je ne suis actuellement que son maçon.

Ma main peu juste, mais légère,
Tenait autrefois, tour-à-tour,
Ou le flageolet de l'Amour,

Ou la trompette de la guerre.
Aujourd'hui, disciple nouveau
De Mansart et de Laguépierre,
Je tiens une toise, une équerre,
Je mets une cour au niveau;
J'arrondis la forme grossière
D'un pilastre ou d'un chapiteau,
Et je sais façonner la pierre
Sous le dur tranchant du ciseau.
Dans la fable on nous fait entendre
Que du haut des cieux Apollon
Vint bâtir les murs d'Ilion,
Sur les rivages du Scamandre.
Mon sort est plus beau mille fois,
Plus heureux, plus digne d'envie;
Il était le maçon des rois,
Et je suis celui d'Émilie.
Apollon, banni par les dieux,
Regretta la voûte azurée:
Que regretterai-je en ces lieux?
C'est moi qui suis dans l'empyrée.

Je vous plains, mon cher ami, de n'être pas ici. Que vous êtes malheureux de juger des procès! Que ne quittez-vous tout cela pour venir faire votre cour à Émilie!

Adieu, mon cher ami; je vais faire poser des planches, et entendre ensuite des choses charmantes, et profiter plus dans sa conversation que je ne ferais dans tous les livres. Le *Siècle de Louis XIV* est entamé. Je ne sais comment nommer cet ouvrage; ce n'est point une histoire, c'est la peinture d'un siècle admirable. *Vale, ama, et scribe.*

357. A M. BERGER.

A Cirey, le 4 août.

Vous me mandez, monsieur, que je dois vous tenir compte de votre silence; c'est pourtant le plus grand dépit que vous puissiez me faire. Vous savez combien vos lettres me font de plaisir, et à quel point votre commerce m'est précieux. N'attendez donc pas, pour me donner de vos nouvelles, que vous receviez des vers de Marseille. J'ai lu ceux de M. Sinctti. Je savais bien qu'il était tout aimable; mais je ne savais pas qu'il fût poëte. Il y a, en vérité, de très belles choses dans ce petit poëme. J'y ai trouvé ce que j'aime, beaucoup d'images; *ut pictura poesis*[1]. Il ne m'appartient pas de donner des coups de pinceau à son tableau. Il y a peut-être plusieurs endroits qui mériteraient d'être retouchés; mais c'est toujours à la main du maître à corriger son ouvrage. Je pourrais prendre des libertés qu'il n'approuverait pas. Il faut parler à un auteur, et examiner avec lui les fautes dont on veut le faire convenir; il faut connaître sa docilité et ses ressources. Je vois, par la facilité qui règne dans ses vers, qu'il les corrigerait sans peine; mais, pour cela, il faut se voir et se parler. Je lui soumettrais mes critiques, comme il a bien voulu me confier son poëme : mais, quelque chose que je lui proposasse sur son ouvrage, il verrait en moi plus d'estime que de critique. Dans l'impossibilité où nous sommes de nous rencontrer, je ne peux à présent que l'assurer du cas que je fais de son génie.

[1] Hor., *de Arte poet.*, 361. B.

J'ai vu le *Portrait* qu'on a fait de moi. Il n'est pas, je crois, ressemblant. J'ai beaucoup plus de défauts qu'on ne m'en reproche dans cet ouvrage, et je n'ai pas les talents qu'on m'y attribue; mais je suis bien certain que je ne mérite point les reproches d'insensibilité et d'avarice [1] que l'on me fait. Mon amitié pour vous me justifie de l'un, et mon bien prodigué à mes amis me met à couvert de l'autre. Quiconque est tant soit peu homme public est sûr d'être calomnié; c'est un privilége dont je jouis depuis long-temps. On m'a dit que quelque bonne ame avait fait un portrait un peu moins méchant, mais qu'on s'est bien donné de garde de le laisser imprimer. On a raison; les critiques empêchent les gens de broncher, et on se gâte par les louanges. Aimez-moi toujours; écrivez-moi souvent; et soyez sûr que votre amitié me console bien de ces misères. Si jamais je vous suis bon à quelque chose, vous pouvez compter sur moi.

358. A M. THIERIOT.

Cirey.

Je vous envoie, mon cher ami, ma réponse au cardinal Albéroni; vous ferez de sa lettre et de la mienne l'usage que vous croirez le plus propre *ad majorem rei litterariæ gloriam*. Vous n'avez pas entendu parler sans doute d'un certain *Jules César*, qui a été joué assez bien, dit-on, au collége d'Harcourt. C'est une tragédie de ma façon, dont je ne sais si vous avez le manuscrit. Je ne suis plus qu'un poëte de collége. J'ai

[1] Voyez la note de la lettre 352. B.

abandonné deux théâtres qui sont trop remplis de cabales, celui de la Comédie française et celui du monde. Je vis heureux dans une retraite charmante, fâché seulement d'être heureux loin de vous. Il me paraît que nous sommes l'un et l'autre assez contents de notre destinée. Vous buvez du vin de Champagne avec Pollion La Popelinière; vous assistez à de beaux concerts italiens; vous voyez les pièces nouvelles; vous êtes dans le tourbillon du monde, des belles-lettres, et des plaisirs; moi je goûte, dans la paix la plus pure et dans le loisir le plus occupé, les douceurs de l'amitié et de l'étude, avec une femme unique dans son espèce, qui lit Ovide et Euclide, et qui a l'imagination de l'un et la justesse de l'autre. Je donne tous les jours quelque coup de pinceau à ce beau siècle de Louis XIV, dont je veux être le peintre et non l'historien. La poésie et la philosophie m'amusent dans les intervalles. J'ai corrigé cette *Mort de Jules César*, et j'aurais grande envie que vous la vissiez. J'ai la vanité de penser que vous y trouveriez quelques vers tels qu'on en fesait il y a soixante ans.

Souvenez-vous, si vous rencontrez en chemin quelque bonne anecdote sur l'histoire des arts, de m'en faire part. Tout ce qui peut caractériser le siècle de Louis XIV est de mon ressort, et est digne de votre attention.

Qu'est-ce que c'est qu'un nouveau *Portrait* de moi, qui paraît[1]? Tout le monde attribue le premier au jeune comte de Charost. J'ai bien de la peine à croire qu'un jeune seigneur, qui ne m'a jamais vu, ait pu

[1] Voyez une note de la lettre 352. B.

faire cette satire; mais le nom de M. de Charost, qu'on met à la tête de ce petit écrit, me confirme dans le soupçon où j'étais que l'ouvrage est d'un jeune abbé de La Mare, qui doit entrer auprès de M. de Charost. C'est un jeune poëte fort vif et peu sage. Je lui ai fait tous les plaisirs qui ont dépendu de moi; je l'ai reçu de mon mieux, et j'avais même chargé Demoulin de lui donner des secours essentiels. Si c'est lui qui m'a déchiré, il doit être au rang des gens de lettres ingrats. On n'en trouve que trop de cette espèce, qui déshonore la littérature et l'esprit; mais je suspends mon jugement, parcequ'il ne faut accuser personne sans être sûr de son fait; et, d'ailleurs, dans la félicité dont je jouis, mon premier plaisir est d'oublier les injures.

Mandez-moi des nouvelles, mon cher ami, s'il y en a qui valent la peine d'être sues. Le ballet[1] de Rameau se joue-t-il? la Sallé y danse-t-elle? y a-t-il à Paris de nouveaux plaisirs? mais surtout comment va votre santé?

359. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, par Vassy en Champagne, le 24 août.

Mon cher abbé, savez-vous que je me reproche bien d'avoir passé une partie de ma vie sans profiter de votre aimable commerce? Vous êtes l'homme du monde que je devrais voir le plus, et que j'ai le moins vu. Je vous réponds bien que, si jamais je quitte la

[1] Les *Indes galantes*, ballet héroïque, paroles de Fuzelier, musique de Rameau, joué le 23 août 1735. B.

retraite heureuse où je suis, ce sera pour faire un meilleur usage de mon temps. J'aime la saine antiquité, je dévore ce que les modernes ont de bon, je mets au-dessus de tout les douceurs de la société. On trouve tout cela avec vous. Laissez-moi donc goûter quelque partie de tant d'agréments dans vos lettres, en attendant que je vous voie. Ce que vous appelez mon *Arioste* est une folie qui n'est pas si longue que la sienne; *non ho pigliato tante coglionerie.* Je serais honteux d'avoir employé trente chants à ces fadaises et à ces débauches d'imagination. Je n'ai que dix chants de ma *Pucelle* Jeanne. Ainsi je suis au moins des deux tiers plus sage que l'Arioste. Ces amusements sont les intermèdes de mes occupations. Je trouve qu'on a du temps pour tout quand on veut l'employer. Mon occupation principale est à présent ce beau *Siècle de Louis XIV.* Les batailles données, les révolutions des empires, sont les moindres parties de ce dessin; des escadrons et des bataillons battants ou battus, des villes prises et reprises, sont l'histoire de tous les temps; le siècle de Louis XIV, en fait de guerre et de politique, n'a aucun avantage par-dessus les autres. Il est même bien moins intéressant que le temps de la Ligue et celui de Charles-Quint. Otez les arts et les progrès de l'esprit à ce siècle, vous n'y trouverez plus rien de remarquable, et qui doive arrêter les regards de la postérité. Si donc, mon cher abbé, vous savez quelque source où je doive puiser quelques anecdotes touchant nos arts et nos artistes, de quelque genre que ce puisse être, indiquez-les-moi. Tout peut trouver sa place; j'ai déjà des matériaux pour ce

grand édifice. Les *Mémoires* du P. Nicéron et du P. Desmolets sont mes moindres recueils. J'ai du plaisir même à préparer les instruments dont je dois me servir. La manière dont je recueille mes matériaux est un amusement agréable; il n'y a point de livres où je ne trouve des traits dont je peux faire usage. Vous savez qu'un peintre voit les objets d'une manière différente des autres hommes; il remarque des effets de lumière et des ombres qui échappent aux yeux non exercés. Voilà comme je suis; je me suis établi le peintre du siècle de Louis XIV, et tout ce qui se présente à moi est regardé dans cette vue; je ressemble à La Flèche[1], qui fesait son profit de tout.

Savez-vous que j'ai fait jouer, depuis peu, au collége d'Harcourt, une certaine *Mort de César,* tragédie de ma façon, où il n'y a point de femmes? mais il y a quelques vers tels qu'on en fesait il y a soixante ans. J'ai grande envie que vous voyiez cet ouvrage. Il y a de la férocité romaine. Nos jeunes femmes trouveraient cela horrible; on ne reconnaîtrait pas l'auteur de la tendre *Zaïre*. Mais

« Ridetur chorda qui semper oberrat eadem. »

Hor., *de Arte poet.*, v. 356.

Vale, *scribe*, *ama*.

360. A M. BERGER.

A Cirey, le 24 avril.

Vos lettres ajoutent un nouveau charme à la douceur dont je jouis dans la solitude où je me suis retiré loin du monde bruyant, méchant et misérable;

[1] Voyez la note de la lettre 351. B.

loin des mauvais poëtes et des mauvais critiques. J'aime mille fois mieux savoir par vous des nouvelles de tout ce qui se passe que d'en être le témoin. Il y a une infinité d'événements qui ennuient le spectateur, et qui deviennent intéressants quand ils sont bien contés. Vous m'embellissez, par vos lettres, les sottises de mon siècle. Je les lis à une personne respectable et bien aimable, dont le goût est universel; vos lettres lui plaisent infiniment. Je suis bien aise de vous faire cette petite trahison, afin de vous engager à m'écrire plus souvent. S'il n'y avait que moi qui lusse vos lettres, je vous prierais encore de m'en favoriser chaque jour par le seul intérêt de mon plaisir; mais puisqu'elles font les délices d'une personne à qui tout le monde voudrait plaire, c'est votre amour-propre qui y est intéressé à présent.

Mandez-moi donc si le grand musicien Rameau est aussi *maximus in minimis*, et si, de la sublimité de sa grande musique, il descend avec succès aux graces naïves du ballet. J'aime les gens qui savent quitter le sublime pour badiner. Je voudrais que Newton eût fait des vaudevilles; je l'en estimerais davantage. Celui qui n'a qu'un talent peut être un grand génie; celui qui en a plusieurs est plus aimable. C'est apparemment parceque je suis le très humble serviteur de ceux qui touchent à-la-fois aux deux extrémités, qu'on m'a gravé à côté de M. de Fontenelle. Mon ami Thieriot s'est fait peindre avec la *Henriade* à la main. Si j'ai une copie de ce portrait, j'aurai ma maîtresse et mon ami dans un cadre. Mandez-moi si vous le voyez quelquefois à l'Opéra, et aiguillonnez un peu

la paresse qu'il a d'écrire. Adieu; je vous embrasse tendrement.

361. A M. DE CAUMONT[1].

A Vassy en Champagne, ce 24 août 1735.

Eh bien, monsieur, avez-vous trouvé, dans les lettres de feu madame d'Uxelles, quelques particularités dont vous pensez que je puisse faire usage? Songez, je vous en prie, que tout est de mon ressort; que des choses qui paraissent indifférentes peuvent servir à caractériser le siècle que je veux peindre. C'est moins une histoire des faits qu'un tableau du siècle que j'ai en vue. Par exemple, un arrêt du conseil, qui met hors des prisons tous les malheureux qui y étaient détenus pour sorcellerie, m'est plus essentiel qu'une bataille; car on a donné des batailles dans tous les temps; mais le génie des peuples, leurs goûts, leurs sottises n'ont pas été toujours les mêmes. Une erreur détruite, un art inventé ou perfectionné me paraît quelque chose de bien supérieur à la gloire de la destruction et des massacres. Je suis de votre avis, monsieur, sur l'Histoire de Turenne. Je ne méprise point l'historien, et j'estime le héros. Il est vrai que la Vie de Turenne ne m'a point intéressé, mais d'ailleurs il y a quelques morceaux assez bien écrits. On voit dans l'ouvrage un génie froid, mais nourri de la lecture des bons auteurs. Je suis fâché seulement qu'il ressemble à ces mauvais estomacs qui rendent les choses comme ils les ont prises. Je lui passe l'imitation, puisqu'il est né étranger, mais non pas le plagiarisme.

[1] Communiquée par M. Ch. Romey : voyez n° 242. B.

C'est un Écossais enrichi en France, mais il ne fallait pas voler les gens. A l'égard de son héros, j'en reviens toujours à dire qu'il a changé de religion ou par faiblesse ou par intérêt. Car je ne crois pas à un changement par conviction. Il a eu jusqu'à la mort des maîtresses qui se sont moquées de lui; il a trahi le roi à la tête des armées; il a dit le secret de l'état à une jeune femme; il a été battu cinq ou six fois; avec tout cela, je crois que c'est un des grands hommes que nous ayons eus. *Maximus ille est qui minimus urgetur.*

Je méprise, comme vous, ces petits ouvrages hebdomadaires, ces insectes d'une semaine. Cependant on y trouve quelquefois des choses agréables. Ce sont des vendeurs de grains de chapelet qui ont quelquefois des diamants. Auriez-vous vu une épître en vers sur la décadence du goût? elle me paraît bien écrite; elle est d'un nommé Formont, de Rouen, homme de beaucoup d'esprit, et qui fait de temps en temps de bons vers.

J'espère avoir l'honneur de vous envoyer bientôt, monsieur, une tragédie de *la Mort de César*. Elle est d'une espèce nouvelle; il n'y a point de femmes, et il y a des espèces de chœurs. Elle n'est pas faite pour le parterre de Paris; mais il y a, dans cette tragédie, quelques sentiments dignes de l'antiquité, et quelques vers comme on en fesait il y a soixante ans: elle est digne de vous.

Je vous suis toujours attaché bien respectueusement. Je ne sais aucune nouvelle dans ma retraite. On parlait d'armistice, je ne sais pourquoi, car c'était

une vieille nouvelle; l'armistice était établi sur le Rhin, depuis cinq mois, entre les pacifiques armées.

VOLTAIRE.

362. A M***, MÉDECIN[1].

A Cirey, ce 27 août 1735.

Je vous suis très obligé, monsieur, de votre recette, et encore plus du plaisir que m'a fait votre visite. Votre société me paraît aussi desirable que vos consultations. Heureux les malades qui vous ont pour médecin, et les gens bien sains qui vous ont pour ami! Madame la marquise du Châtelet aime trop l'esprit, le savoir et le mérite, pour ne pas souhaiter de vous voir, vous et monsieur votre frère. Elle ne songe à avoir des appartements commodes dans son château que pour y attirer des personnes comme vous. Je partage ses sentiments, et j'y joins celui de la reconnaissance. Je fais mille compliments à monsieur votre frère. Les gens de lettres qui aiment la vertu et la liberté de penser sont amis avant de s'être vus.

Je suis bien véritablement, monsieur, etc.

363. AU P. TOURNEMINE, JÉSUITE.

1735.

MON TRÈS CHER ET RÉVÉREND PÈRE,

J'ai toujours aimé la vérité, et je l'ai cherchée de bonne foi. C'est ce témoignage que je me rends à moi-

[1] Cette lettre, imprimée dans la *Revue littéraire*, janvier 1806, page 57, avait été envoyée à madame de Vouldy, dame et chanoinesse de Poulangis, pour qu'elle la remît à son adresse. Le nom du médecin est inconnu. B.

même, qui m'enhardira toujours à ne me pas croire indigne de votre commerce et de votre amitié.

J'attends de la bonté de votre cœur, et de l'amour que vous avez en connaissance de cause pour les vérités que je cherche, que vous voudrez bien répondre à ma lettre par quelques instructions, et communiquer mes doutes à vos amis.

Je sais que vous êtes un peu paresseux d'écrire; mais vous ne l'êtes ni de penser, ni de rendre service. Daignez donc dicter une réponse. J'en ai trop besoin pour que vous la refusiez. Je ne me plaindrai point ici des injustices que j'ai essuyées, et des cris du parti janséniste. On s'est cru obligé de me sacrifier pour quelque temps. Il n'est pas étonnant que des gens qui font Dieu si cruel, le soient eux-mêmes. Il ne s'agit ici que de quelques propositions sur lesquelles je vous conjure de m'éclairer, et de me faire savoir le sentiment de ceux de vos pères qui s'adonnent à la philosophie.

1° Je voudrais savoir si vos philosophes qui ont lu attentivement Newton, peuvent nier qu'il y ait dans la matière un principe de gravitation qui agit en raison directe des masses, et en raison renversée du carré des distances; il ne s'agit pas de savoir ce que c'est que cette gravitation; je crois qu'il est impossible de connaître jamais aucun premier principe. Mais Dieu a permis que nous puissions calculer, mesurer, comparer avec certitude. Or il me paraît qu'on peut être aussi certain que la matière gravite selon les lois des forces centripètes, qu'il est certain que les trois

angles d'un triangle quelconque sont égaux à deux droits.

2° On a regardé comme impie cette proposition : *Nous ne pouvons pas assurer qu'il soit impossible à Dieu de communiquer la pensée à la matière*[1]. Je trouve cette proposition religieuse, et la contraire me semble déroger à la toute-puissance du Créateur. Ceux qui me condamnent me reprochent de croire l'ame mortelle. Mais quand même j'aurais dit, *l'ame est matière*, cela serait bien éloigné de dire, *l'ame périt.* Car la matière elle-même ne périt point. Son étendue, son impénétrabilité, sa nécessité d'être configurée et d'être dans l'espace, tout cela et mille autres choses lui demeurent après notre mort. Pourquoi ce que vous appelez *ame* ne demeurerait-il pas ? Il est certain que je ne connais ce que j'appelle *matière*, que par quelqu'une de ses propriétés. Je connais même ces propriétés très imparfaitement. Comment puis-je donc assurer que Dieu tout-puissant n'a pu lui donner la pensée ? Dieu ne peut pas faire ce qui implique contradiction ; mais il faut, je crois, être bien hardi pour dire que la matière pensante implique contradiction.

Je suis bien loin de croire que je puisse affirmer que la pensée est matière. Je suis bien loin aussi de pouvoir affirmer que j'aie la moindre idée de ce qu'on appelle *esprit.*

Je dis simplement qu'il me paraît aussi possible que Dieu fasse penser la substance étendue, qu'il me paraît possible que Dieu joigne un être étendu à un être immatériel.

[1] Voyez tome XXXVII, page 184. B.

Dans le doute, ce qui me fait pencher vers la matière, le voici:

Je suis convaincu que les animaux ont les mêmes sentiments et les mêmes passions que moi; qu'ils ont de la mémoire; qu'ils combinent quelques idées. Les cartésiens les appelleront machines qui ont des passions, qui gardent vingt ans le souvenir d'une action, et qui ont les mêmes organes que nous. Comment les cartésiens répondront-ils à cet argument-ci?

Dieu ne fait rien en vain; il a donné aux bêtes les mêmes organes de sentiments qu'à moi; donc si les bêtes n'ont point de sentiment, Dieu a fait ces organes en vain.

Les cartésiens ne peuvent éluder la force de ce raisonnement, qu'en disant que Dieu n'a pu faire autrement les organes de la vie des bêtes, qu'en les fesant conformes aux nôtres. Ils me répondront que Dieu m'a donné une ame pour flairer par mon nez et pour ouïr par mes oreilles, et que le chien a un nez et des oreilles, seulement parceque cela était nécessaire à sa vie.

Or cette réponse est bien méprisable: car il y a des animaux qui n'ont point d'oreilles; d'autres n'ont point de nez, d'autres sont sans langue, d'autres sans yeux. Donc ces organes ne sont point nécessaires à la vie; donc ce sont des organes de sentiments; donc les bêtes sentent comme nous.

Maintenant, pourra-t-on assurer qu'il soit impossible à Dieu d'avoir donné le sentiment à ces substances nommées *bêtes?* non, sans doute. Donc il n'est pas impossible à Dieu d'en avoir autant fait pour nous.

Or, il est vraisemblable qu'il en a agi ainsi pour les bêtes ; donc il n'est pas hors de vraisemblance qu'il en ait agi ainsi pour nous.

Je viens aux pensées de M. Pascal. Je remarquerai d'abord que je n'ai jamais trouvé persoune en ma vie qui n'ait admiré ce livre, et que depuis trois mois plusieurs personnes prétendent qu'elles ont toujours pensé que ce livre était plein de faussetés.

Mais venons au fait. Ma grande dispute avec Pascal roule précisément sur le fondement de son livre.

Il prétend que pour qu'une religion soit vraie, il faut qu'elle connaisse à fond la nature humaine [1], et qu'elle rende raison de tout ce qui se passe dans notre cœur.

Je prétends que ce n'est point ainsi qu'on doit examiner une religion, et que c'est la traiter comme un système de philosophie ; je prétends qu'il faut uniquement voir si cette religion est révélée ou non, et qu'ainsi il ne faut pas dire : Les hommes sont légers, inconstants, pleins de desirs et d'impuissance ; les femmes accouchent avec douleur, et le blé ne vient que quand on a labouré la terre ; donc *la religion chrétienne doit être vraie*. Car toute religion a tenu et peut tenir le même langage.

Mais il faut au contraire dire si la religion chrétienne a été révélée ; alors nous verrons la vraie raison pourquoi les hommes sont faibles, méchants ; pourquoi il faut semer, etc.

Mon idée est donc que le péché originel ne peut être prouvé par la raison, et que c'est un point de

[1] Voyez tome XXXVII, pages 38-39. B.

foi. Voilà pourtant ce qui a soulevé contre moi tous les jansénistes.

364. AU P. TOURNEMINE.

1735.

Mon très cher et révérend père,

L'inaltérable amitié dont vous m'honorez est bien digne d'un cœur comme le vôtre; elle me sera chère toute ma vie. Je vous supplie de recevoir les nouvelles assurances de la mienne, et d'assurer aussi le P. Porée de la reconnaissance que je conserverai toujours pour lui. Vous m'avez appris l'un et l'autre à aimer la vertu, la vérité, et les lettres. Ayez aussi la bonté d'assurer de ma sincère estime le révérend P. Brumoy. Je ne connais point le P. Moloni, ni le P. Rouillé dont vous me parlez; mais s'ils sont vos amis, ce sont des hommes de mérite.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir le poëme latin que vous m'avez envoyé; et je regrette toujours que ceux qui écrivent si bien dans une langue étrangère et presque inutile, ne s'appliquent pas à enrichir la nôtre. Je fais mes compliments à l'auteur; et je souhaite, pour l'honneur de la nation, qu'il veuille bien faire dans une langue qu'on parle, ce qu'il fait dans une langue qu'on ne parle plus; c'est un de vos mérites, mon cher père, de parler notre langue avec noblesse et pureté; c'est à un homme qui pense et qui parle comme vous, à faire l'oraison funèbre de feu M. le maréchal de Villars; le panégyriste est digne du héros. J'ai toujours été très attaché à tous les deux; et je

vous supplie instamment de vouloir bien m'envoyer cet ouvrage.

Vous plaignez l'état où je suis; je ne suis à plaindre que par ma mauvaise santé; mais je supporte avec patience les maux réels que me fait la nature : à l'égard de ceux que m'a faits la fortune, ce sont des maux chimériques. Je suis si loin d'être malheureux, que j'ai refusé, il y a trois semaines, une place chez un souverain d'Allemagne[1], avec la valeur de dix mille livres d'appointement; et je n'ai refusé cette place que pour vivre en France avec quelques amis, ne présumant pas qu'on ait la barbarie de me persécuter; et si on l'avait, je vivrais ailleurs heureux et tranquille.

A l'égard des réponses que vous avez bien voulu faire à mes questions philosophiques, je vous avoue qu'elles m'ont bien étonné, et que j'attendais tout autre chose.

1° Je ne vous ai point demandé s'il y a dans la matière un principe d'attraction et de gravitation; mais je vous ai demandé si ce principe commençait d'être un peu généralement connu parmi les savants de votre ordre, et si ceux qui ne l'admettent pas encore y font quelques objections vraisemblables.

Là-dessus vous me répondez *qu'un corps pèse sur un autre, quand il en pousse un autre*, etc. Ce qui me fait juger que ni vous ni ceux à qui vous avez montré les réponses, n'avez pas encore daigné vous appliquer à lire les principes de M. Newton; car ce n'est nullement de corps poussé dont il s'agit : la

[1] Dans ses lettres nos 393 et 503, Voltaire nomme le duc de Holstein. B.

question est de savoir s'il y a une tendance, une gravitation, une attraction du centre de chaque corps, les uns vers les autres, à quelque distance prodigieuse qu'ils puissent être. Cette propriété de la matière, découverte et démontrée par le chevalier Newton, est aussi vraie qu'étonnante; et la moitié de l'académie des sciences, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas cru indigne de leur raison d'apprendre ce qu'ils ne savaient pas, commencent à reconnaître cette vérité dont toute l'Angleterre, le pays des philosophes, commence à être instruite. A l'égard de notre université, elle ne sait pas encore ce que c'était que Newton. C'est une chose déplorable, qu'il ne soit jamais sorti un bon livre des universités de France, et qu'on ne puisse seulement trouver chez elles une introduction passable à l'astronomie, tandis que l'université de Cambridge produit tous les jours des livres admirables de cette espèce; aussi ce n'est pas sans raison que les étrangers habiles ne regardent la France que comme la crème fouettée de l'Europe.

Je souhaiterais que les jésuites, qui ont les premiers fait entrer les mathématiques dans l'éducation des jeunes gens, fussent aussi les premiers à enseigner des vérités si sublimes, qu'il faudra bien qu'ils enseignent un jour, quand il n'y aura plus d'honneur à les connaître, mais seulement de la honte à les ignorer.

Ce que vous me dites à propos du mouvement (qui n'est point certainement essentiel à la matière), prouve bien encore que ni vous, ni vos amis, n'avez pas daigné lire, ou n'avez pas présentes à l'esprit les vérités enseignées par ce grand philosophe: car, encore

une fois, il ne s'agit pas ici du mouvement ordinaire des corps, mais du principe inhérent dans la matière, qui fait que chaque partie de la matière est attirée et attire en raison directe de la masse, et en raison doublée et inverse de la distance. Ni M. Newton, ni aucun homme digne du nom de philosophe, n'ont dit que ce principe soit essentiel à la matière; ils le regardent seulement comme une propriété donnée de Dieu, à l'être si peu connu que nous nommons *matière*. Ce que vous dites, que le mouvement est une des preuves de l'existence de Dieu, ne fait encore rien au sujet; à moins que ce ne soit un secret soupçon que vous ayez, que ceux qui ont le mieux démontré la Divinité, soient les indignes et abominables ennemis de Dieu, dont ils sont en effet les plus respectables interprètes: mais je ne vous soupçonne pas d'une idée si injuste et si cruelle; vous êtes bien loin de ressembler à ceux qui accusent d'athéisme quiconque n'est pas de leur avis. Ayez la bonté maintenant de revenir à cette question. Dieu *peut-il communiquer le don de la pensée à la matière, comme il lui communique l'attraction et le mouvement?* On répond hardiment que cela est impossible à Dieu; et on se fonde sur cette raison, que celui qui juge aperçoit un objet indivisiblement; donc la pensée est indivisible, etc.; et on appelle cela une démonstration; ce n'est pourtant qu'un paralogisme bien visible, qui suppose ce qui est en question.

La question est de savoir si Dieu a le pouvoir de donner à un corps organisé la puissance d'apercevoir un morceau de pain et de sentir de l'appétit en le

voyant? Vous dites : « Non, Dieu ne le peut; car il « faudrait que le corps organisé aperçût tout le pain : « or la partie A du pain ne frappe que la partie A du « cerveau, la partie B que la partie B ; et nulle partie « du cerveau ne peut recevoir tout l'objet. »

Voilà ce qu'assurément vous ne pourrez jamais prouver ; et vous ne trouverez aucun principe duquel vous puissiez tirer cette conclusion, que Dieu n'a pu donner à un corps organisé la faculté de recevoir à-la-fois l'impression de tout un objet. Vous voyez que mille rayons de lumière viennent peindre un objet dans l'œil ; mais par quelle raison assurez-vous que Dieu ne peut imprimer dans le cerveau la faculté de sentir ce qui est sensible dans la matière?

Vous avez beau dire, la matière est divisible; ce n'est ni comme divisible, ni comme étendue qu'elle peut penser; mais la pensée peut lui être donnée de Dieu, comme Dieu lui a donné le mouvement et l'attraction, qui ne lui sont pas essentiels, et qui n'ont rien de commun avec la divisibilité. Je sais bien qu'une pensée n'est ni carrée, ni octogone, ni rouge, ni bleue ; qu'elle n'a ni quart, ni moitié : mais le mouvement et la gravitation ne sont rien de tout cela, et cependant existent. Il n'est donc pas plus difficile à Dieu d'ajouter la pensée à la matière, que de lui avoir ajouté le mouvement et la gravitation.

Je vous avoue que plus je considère cette question, et plus je suis étonné de la témérité des hommes qui osent ainsi borner la puissance du Créateur à l'aide d'un syllogisme.

Vous croyez que les mots *je* et *moi*, et ce qui

constitue la personnalité est encore une preuve de l'immatérialité de l'ame. N'est-ce pas toujours supposer ce qui est en question? Car qui empêchera un être organisé qui pense, de dire *je* et *moi?* Ne serait-ce pas toujours une personne différente d'un autre corps, soit pensant, soit non pensant?

Vous demandez d'où viendrait l'idée de l'immatérialité à un être purement matériel; je réponds, de la même source d'où vient l'idée de l'infini à un être fini. Vous parlez après cela d'Aristote et d'un enfant qui raisonne sur sa poupée; les deux comparaisons ne sont que trop bien assorties : Aristote, en fait de saine philosophie, n'était qu'un enfant; est-il possible que vous puissiez citer un homme qui n'a jamais mis que des paroles à la place des choses? A l'égard de l'enfant et de sa poupée, quel rapport cela peut-il avoir avec la question présente? J'avais dit qu'il faudrait connaître à fond la matière pour oser décider que Dieu ne la peut rendre pensante; et il est très vrai que nous ne savons ce que c'est que matière, et ce que c'est qu'esprit : et là-dessus vous me dites que les esprits forts, pour se tirer d'affaire, répondent qu'ils n'ont aucune idée de matière, ni d'esprit, ni de vertu, ni de vice.

Que font là, je vous prie, les vertus et les vices? Dieu en sera-t-il moins le législateur des hommes quand il aura fait penser leur corps? un fils en devra-t-il moins le respect à son père? devra-t-on être moins juste, moins doux, moins indulgent? l'ame en sera-t-elle moins immortelle? sera-t-il plus difficile à Dieu de conserver à jamais les petites particules auxquelles

il aura attaché le sentiment et la pensée? Qu'importe de quoi votre ame soit faite, pourvu qu'elle use bien de la liberté que Dieu a daigné lui accorder? Cette question a si peu de rapport à la religion, que quelques pères de l'Église ont conçu autrefois Dieu et les anges comme corporels. Mais on ne vous assure point que l'ame soit matérielle. On assure seulement qu'il est très possible à Dieu de l'avoir rendue telle; et je ne vois pas qu'on puisse jamais prouver le contraire.

Pour deviner ce qu'elle est réellement, on ne peut avoir que des vraisemblances; et la saine philosophie demande que, dans des questions où l'on n'a que de la vraisemblance à espérer, on ne se flatte point de démonstrations.

On dit donc : Il est très vraisemblable que les bêtes ont du sentiment, et qu'elles n'ont point une ame spirituelle, telle qu'on l'attribue à l'homme. Nous avons tous de commun avec les bêtes, organes, nourriture, propagation, besoins, desirs, veille, repos, sentiment, idées simples, mémoire; nous avons donc quelques principes communs qui opèrent tout cela en nous et en elles : car *frustra fit per plura, quod potest fieri per pauciora.*

Pourquoi notre supériorité ne consisterait-elle pas dans une faculté d'avoir et de combiner des idées, poussée beaucoup plus loin dans nous qu'elle ne l'est dans les animaux, et surtout dans l'immortalité que Dieu fait le partage des hommes, et n'a pas fait le partage des bêtes?

Cette supériorité n'est-elle pas suffisante? et faut-il encore que notre orgueil nous empêche de voir tout

ce que nous avons de conforme avec elles? Je supplie qu'on lise, sur cette matière, le chapitre de l'Étendue des connaissances humaines de M. Locke, dernière édition de l'Essai sur l'entendement humain. Si ce qu'a dit ce sage et modéré philosophe ne satisfait pas, rien ne satisfera.

Lorsqu'on a une fois expliqué les raisons sur lesquelles on a appuyé son sentiment, et qu'on a bien lu les raisons de son adversaire; si on ne change pas d'opinion, on doit au moins conserver toujours une disposition à se rendre à de nouvelles raisons quand on en sentira la force.

C'est, je vous jure, mon très cher père, la manière dont je me conduis; j'ai cru fort long-temps qu'on ne pouvait prouver l'existence de Dieu que par des raisons *a posteriori*, parceque je n'avais pas encore appliqué mon esprit au peu de vérités métaphysiques que l'on peut démontrer.

La lecture de l'excellent livre du docteur Clarke m'a détrompé; et j'ai trouvé dans ses démonstrations un jour que je n'avais pu recevoir d'ailleurs. C'est encore lui seul qui me donne des idées nettes sur la liberté de l'homme; tous les autres écrivains n'avaient fait qu'embrouiller cette matière. Si jamais je trouve quelqu'un qui puisse me prouver de même, par la raison, la spiritualité et l'immortalité de l'ame, je lui aurai une obligation éternelle, etc.

365. A M. THIERIOT.

A Cirey, 1er septembre.

Mon cher ami, il faut toujours que, de près ou de loin, je reçoive quelque taloche de la fortune. J'avais eu la condescendance de donner ma petite tragédie de *Jules César* à l'abbé Asselin, pour la faire jouer à son collége, avec promesse de sa part que copie n'en serait point tirée; c'était une fidélité qu'on m'avait religieusement gardée à l'hôtel Sassenage. Je n'ai pas été aussi heureux au collége d'Harcourt. J'apprends que, non seulement on vient d'imprimer cet ouvrage, mais qu'on l'a honoré de plusieurs additions et corrections qu'un régent de collége y a faites. Je suis persuadé qu'on ne manquera pas encore de dire que c'est moi qui l'ai fait imprimer; ainsi me voilà calomnié et ridicule. Ne pourriez-vous point me sauver une partie de l'opprobre, en publiant et en fesant mettre dans les journaux que je ne suis en aucune manière responsable, mais bien très affligé de cette misérable édition?

Autre misère: on m'envoie une *Ramsaïde*[1], maudite rapsodie, infame calotte, et mon nom est à la tête. Dites-moi franchement, le monde est-il assez sot pour m'attribuer cet ouvrage? Consolez-moi en

[1] La *Ramsaïde* n'est pas dans l'édition en six volumes des *Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte*, dont j'ai parlé tome XXXVIII, page 341. Une autre pièce contre Ramsay, intitulée: *Discours prononcé à la réception des fr. maçons, par M. de Ramsay, grand orateur de l'ordre*, se trouve dans le volume ayant pour titre: *Lettres de M. de V***, avec plusieurs pièces de différents auteurs;* La Haye, Poppy, 1738, in-12, et dans ses diverses réimpressions. B.

m'écrivant. Je croyais, en ayant renoncé au monde, avoir renoncé à ses tracasseries comme à ses pompes; mais il est dur de se voir, d'un côté, père putatif d'enfants supposés, et, de l'autre, père malheureux d'enfants barbouillés.

Si je ne suis pas heureux en famille, au moins le suis-je en amis. Savez-vous bien, à propos d'amis, que notre Falkener est ambassadeur en Turquie? Un marchand, homme d'esprit, est quelque chose, comme vous voyez, chez les Anglais; mais, parmi nous, il vend son drap et paie la capitation. *Vale, scribe, ama.*

366. A M. L'ABBÉ DESFONTAINES.

A Cirey, près de Vassy en Champagne, ce 7 septembre.

. . . . . . Je m'amusai, il y a quelques années, à faire une tragédie en trois actes, de *la Mort de Jules César.* C'est une pièce tout opposée au goût de notre nation. Il n'y a point de femme dans cette pièce; il n'est question que de l'amour de la patrie; d'ailleurs elle est aussi singulière par l'arrangement théâtral que par les sentiments. En un mot, elle n'est point faite pour le public. Je l'avais confiée, il y a deux ans, à MM. de....[1], qui la représentèrent, et qui eurent la fidélité de n'en garder aucune copie. J'ai eu, en dernier lieu, la même confiance dans M. l'abbé Asselin, proviseur d'Harcourt, que j'aime et que j'estime; mais il n'a pu, malgré ses soins, empêcher que quelqu'un de son collége n'en ait tiré une copie.

[1] Je présume qu'il faut lire ici *Sassenage;* voyez la lettre précédente. B.

Voilà la tragédie aujourd'hui imprimée, à ce que j'apprends, pleine de fautes, de transpositions, et d'omissions considérables. On dit même que le professeur de rhétorique d'Harcourt, qui était chargé de la représentation, y a changé plusieurs vers. Ce n'est plus mon ouvrage. Je sens bien cependant qu'on me jugera comme si j'étais l'éditeur, et que la calomnie se joindra à la critique. Tout ce que je demande, c'est que l'on sache que cette pièce n'est point imprimée telle que je l'ai faite, et que je suis bien loin d'avoir la moindre part à cette édition. Je vous prie d'en dire deux mots dans l'occasion, etc....

367. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 11 septembre.

Vos lettres me font un plaisir extrême. Je vois que l'amitié vous donne des forces. Vous écrivez des dix pages à votre ami, d'une main tremblante. Vous me traitez comme le vin de Champagne, dont vous buvez beaucoup avec un estomac faible.

> Puisses-tu, lorsque le destin,
> Le soir, pour t'éprouver, t'engage
> Chez ta maîtresse ou ta catin,
> Trouver en toi même courage!

Je vous envoie ma réponse au cardinal Albéroni. Elle m'avait échappé dernièrement dans mes paquets; je lui ai écrit, comme je fais à tout le monde, tout naturellement ce que je pense. Si celui qui demanda, *Quid est veritas* [1], s'était adressé à moi, je lui au-

[1] S. Jean, XVIII, 38. B.

rais répondu : *Veritas* est ce que j'aime. Ce style contraint et fardé, qui règne dans presque tous les livres qu'on fait depuis cinquante ans, est la marque des esprits faux, et porte un caractère de servitude que je déteste. Il y a long-temps que j'ai parcouru ces *Mémoires* du jeune d'Argens. Ce petit drôle-là est libre; c'est déjà quelque chose; mais, malheureusement, cette bonne qualité, quand elle est seule, devient un furieux vice. Il me vient incessamment un ballot de *Pour et Contre*, d'*Observations*[1], de petits libelles nouveaux; *Ver-Vert* y sera; mais j'attends cette cargaison sans impatience, entre Émilie et le *Siècle de Louis XIV*, dont j'ai déjà fait trente années. Il n'y a rien dans tout ce siècle de si admirable qu'elle. Elle lit Virgile, Pope, et l'algèbre, comme on lit un roman. Je ne reviens point de la facilité avec laquelle elle lit les *Essais* de Pope *on Man*. C'est un ouvrage qui donne quelquefois de la peine aux lecteurs anglais. Si je n'étais pas auprès d'elle, je serais auprès de vous, mon cher ami. Il est ridicule que nous soyons heureux, si loin l'un de l'autre. Vraiment je suis charmé que Pollion de La Popelinière pense un peu favorablement de moi.

C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits.
BOILEAU, ép. VII, v. 190.

Je suis toujours très indigné de l'édition de *Jules César;* je ne l'ai point encore vue.

On dit que, dans les Indes, l'opéra de Rameau[2]

[1] Sur le *Pour et Contre*, voyez lettre 224; sur les *Observations*, voyez tome XXXVII, page 372. B.

[2] Jeu de mots sur le titre de l'ouvrage de Rameau; voyez lettre 358. B.

pourrait réussir. Je crois que la profusion de ses doubles croches peut révolter les *lullistes;* mais, à la longue, il faudra bien que le goût de Rameau devienne le goût dominant de la nation, à mesure qu'elle sera plus savante. Les oreilles se forment petit à petit. Trois ou quatre générations changent les organes d'une nation. Lulli nous a donné le sens de l'ouïe, que nous n'avions point; mais les Rameau le perfectionneront. Vous m'en direz des nouvelles dans cent cinquante ans d'ici. Adieu, j'ai cent lettres à écrire.

368. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 20 septembre, à Cirey, par Vassy.

Que devient mon cher Cideville?
Et pourquoi ne m'écrit-il plus?
Est-ce Thémis, est-ce Vénus
Qui l'a rendu si difficile?

Soit que d'un vieux papier timbré
Il débrouille le long grimoire,
Soit qu'un tendre objet adoré
Lui cède une douce victoire;

Il faut que, loin de m'oublier,
Il m'écrive avec alégresse,
Ou sur le dos de son greffier,
Ou sur le cul de sa maîtresse.

Ah! datez du cul de Manon;
C'est de là qu'il me faut écrire;
C'est le vrai trépied d'Apollon,
Plein du beau feu qui vous inspire.

Écrivez donc des vers badins;
Mais, en commençant votre épître,

La plume échappe de vos mains,
Et vous f..... votre pupitre.

Mais d'où vient que j'écris de ces vilenies-là? c'est que je deviens grossier, mon cher ami, depuis que vous m'abandonnez. Savez-vous bien qu'il y a plus de trois mois que je n'ai mis deux rimes l'une auprès de l'autre? J'avais compté que Linant soufflerait un peu mon feu poétique qui s'éteint; mais le pauvre homme passe sa vie à dormir, et, qui pis est, *non somniat in Parnasso* [1]. Il ne cultive en lui d'autre talent que celui de la paresse. Son corps et son ame sacrifient à l'indolence; c'est là sa vocation. Je ne compte plus sur des tragédies de sa façon; je ne lui demande, à présent, que de savoir au moins un peu de latin. Hélas! à propos de tragédie, je ne sais quel infame a fait imprimer ma pièce de *la Mort de César*. Il est dur de voir ainsi mutiler ses enfants; cela crie vengeance. L'éditeur a plus massacré César que Brutus et Cassius n'ont jamais fait. Cependant ne doutez pas que le public malin ne me juge sur cette édition, et que les gens de lettres, grands calomniateurs de leur métier, ne disent que c'est moi qui ai fait clandestinement imprimer la pièce.

Le pays de la littérature me paraît actuellement inondé de brochures; nous sommes dans l'automne du bon goût et au temps de la chute des feuilles. Le *Pour et Contre* est plus insipide que jamais, et les *Observations* de l'abbé Desfontaines sont des outrages

[1] « Nec in bicipiti somniasse Parnasso
« Memini. »
Pers., Prolog. v. 2. K.

qu'il fait régulièrement une fois par semaine à la raison, à l'équité, à l'érudition, et au goût. Il est difficile de prendre un ton plus suffisant, et d'entendre plus mal ce qu'il loue et ce qu'il condamne. Ce pauvre homme, qui veut se donner pour entendre l'anglais, donne l'extrait d'un livre anglais [1] fait en faveur de la religion, comme d'un livre d'athéisme. Il n'y a pas une de ses feuilles qui ne fourmille de fautes. Je me repens bien de l'avoir tiré de Bicêtre, et de lui avoir sauvé la Grève. Il vaut mieux, après tout, brûler un prêtre que d'ennuyer le public. *Oportet aliquem mori pro populo* [2]. Si je l'avais laissé cuire, j'aurais épargné au public bien des sottises.

J'attends, depuis près d'un mois, le quatrième livre de l'*Énéide*, en vers français, de la façon de notre ami Formont; on l'a mis dans un ballot de porcelaines que nous espérons recevoir incessamment. Son *Épître sur la décadence du goût* me donne grande opinion de sa traduction. Je ne sais si l'abbé du Resnel [3] a fini celle qu'il a entreprise de l'*Essai* de Pope *sur l'Homme*. Ce sont des épîtres morales en vers, qui sont la paraphrase de mes petites *Remarques sur les Pensées de Pascal*. Il prouve, en beaux vers, que la nature de l'homme a toujours été et toujours dû être ce qu'elle est. Je suis bien étonné qu'un prêtre normand ose traduire de ces vérités.

J'ai lu *les Fêtes indiennes* et très indiennes [4]; *les*

[1] Voyez tome XXXVII, page 565. B.

[2] Jean, XVIII, 14. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 157. B.

[4] Les *Indes galantes*; voyez ma note sur la lettre 358. B.

Adieux de Mars[1], tout propres à être reliés avec la *Didon*, à être loués par le *Mercure galant* et par l'abbé Desfontaines, et à faire bâiller les honnêtes gens. J'ai voulu lire *Ver-Vert*, poëme digne d'un élève du P. du Cerceau, et je n'ai pu en venir à bout. Heureusement je n'ai point reçu *Abensaïd*[2].

Je me console, avec le *Siècle de Louis XIV*, de toutes les sottises du siècle présent. J'attends quelque chose de vous comme un baume sur toutes ces blessures. Je me flatte que vous avez reçu ma lettre où je vous parlais de vos petits *Daphnis et Chloé*.

Adieu, mon très cher ami.

Émilie me fait décacheter ma lettre, pour vous dire qu'elle voudrait bien que Cirey fût auprès de Rouen. Mais comment oserai-je vous parler de la sublime et délicate Émilie, après la lettre grossière que je vous ai écrite? Son nom épure tout cela. Vous croyez bien qu'elle n'a point lu cette lettre qu'il faut brûler. V.

369. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 24 septembre.

Depuis que je vous ai écrit, mon cher ami, j'ai lu force fadaises nouvelles; une cargaison de petites pièces comiques, d'opéra, de feuilles volantes, m'est venue. Ah! mon ami, quelle barbarie et quelle misère! la nature est épuisée. Le siècle de Louis XIV a tout pris pour lui. *Vergimus ad fæces*. Je suis si ennuyé, que

[1] Comédie en un acte et en vers libres, par Lefranc de Pompignan, jouée sur le Théâtre-Italien, le 30 juin 1735. B.

[2] Voyez ma note sur la lettre 348. B.

je n'ai pas la force de m'indigner contre l'abbé Desfontaines. Mais vous, qui avez de l'amitié pour moi, et qui savez ce que j'ai fait pour lui, pouvez-vous souffrir la manière pleine d'ingratitude et d'injustice dont il parle de moi dans ses feuilles? Je n'avais pas lu ses impertinences hebdomadaires, quand je le priai [1], il y a quelques jours, de vouloir bien me rendre un petit service; c'était au sujet de cette misérable édition de *la Mort de César*. Je le priais d'avertir le public que, non seulement je n'ai aucune part à cette impression, mais que mon ouvrage est tout-à-fait différent. Je ne sais s'il aura eu assez de probité pour s'acquitter auprès du public de cette petite commission, sans mêler, dans son avertissement, quelque trait de satire et de calomnie. Cependant il m'est important qu'on sache la vérité, et je vous prie d'engager, soit l'abbé Desfontaines, soit *le Mercure*, soit le *Pour et Contre*, à me rendre, en deux mots, cette justice.

J'ai lu *la* nouvelle *Critique* [2] *des Lettres philosophiques;* c'est l'ouvrage d'un ignorant, incapable d'écrire, de penser, et de m'entendre. Je ne crois pas qu'il y ait un honnête homme qui ait pu achever cette lecture. Vous croyez bien que je ne tire pas même vanité des injures que me dit ce misérable; mais j'avoue que je suis blessé des calomnies personnelles que ces gredins répètent sans cesse. Les cris de la canaille ne peuvent rien contre la réputation d'un écrivain qui a les suffrages du public; mais les accusations infa-

[1] Voyez la lettre 366. Cl.

[2] *Réponse ou critique des Lettres philosophiques;* voyez tome XXXVII, page 115. B.

mantes désolent toujours un honnête homme. De quel front ces lâches calomniateurs osent-ils dire que j'ai trompé mon libraire, dans l'édition des *Lettres philosophiques*, à Londres? N'êtes-vous pas intéressé à réfuter cette accusation? Qu'on me dise un peu par quelle rage les gens de lettres s'acharnent à me reprocher ma fortune et l'usage que j'en fais, à moi qui ai prêté et donné tout mon bien, à moi qui ai nourri, logé, et entretenu, comme mes enfants, deux gens de lettres [1], pendant tout le temps que j'ai demeuré à Paris, après la mort de madame de Fontaines-Martel. Qu'on me dise quel est le libraire qui peut se plaindre de moi. Il n'y en a aucun de tous ceux que j'ai employés, à qui je n'aie fait gagner de l'argent, et à qui je n'aie remis partie de ce qu'ils me devaient. Je suis honteux d'entrer dans ces détails; mais la lâcheté avec laquelle on cherche à me diffamer doit exciter le courage de mes amis, et c'est à eux à parler pour moi. En voilà trop sur un chapitre aussi désagréable.

Si vous connaissez quelque livre où l'on puisse trouver de bons mémoires sur le commerce, je vous prie de me l'indiquer, afin que je le fasse venir de Paris. Faites-moi connaître aussi tous les livres où l'on peut trouver quelques instructions touchant l'histoire du dernier siècle, et le progrès des beaux-arts; je vous répéterai toujours cette antienne. Adieu, mon ami. Entonnez-vous toujours beaucoup de vin de Champagne? avez-vous revu la cruelle bégueule [2],

[1] Linant et Lefebvre. Cl.

[2] Mademoiselle Sallé; voyez lettres 120 et 353. B.

jadis et peut-être encore reine de votre cœur? Je comptais que mon ami Falkener viendrait me voir, en passant par Calais; mais il s'en va par l'Allemagne et par la Hongrie.

Si je n'étais pas à Cirey, je vous avoue que, dans deux mois, je serais sur la Propontide avec mon ami, plutôt que de revoir une ville où je suis si indignement traité; mais, quand on est à Cirey, on ne le quitte point pour Constantinople; et puis, que ferais-je sans vous? *Vale, et me ama, scribe sæpe, scribe multum.*

370. A M. LE DUC DE RICHELIEU[1].

A Cirey, ce 30 septembre.

Vous attendez apparemment, messieurs du Rhin, que l'Italie soit nettoyée d'Allemands, pour que vous fassiez enfin quelque beau mouvement de guerre, ou peut-être pour que vous publiiez la paix, à la tête de vos armées. Le pacifique philosophe dont vous vous moquez est cependant entre ses montagnes, fesant pénitence comme don Quichotte, et attendant sa Dulcinée. J'ai appris, dans ma solitude, que madame de Richelieu devient tous les jours une grande philosophe, et qu'elle a berné et confondu publiquement un ignorant prédicateur de jésuite qui s'est avisé de disputer contre elle sur l'attraction et sur le vide. Vous allez, de votre côté, devenir un grand astronome, quand vous aurez

[1] Louis-François Armand Vignerod du Plessis de Richelieu, né le 13 mars 1696, reçu à l'académie française le 12 décembre 1720, plus de vingt-cinq ans avant l'auteur de *la Henriade;* créé maréchal de France le 11 octobre 1748, mort le 8 auguste 1788. Avant de devenir la *dulcinée* de Voltaire, la belle Émilie avait été l'une de celles du duc de Richelieu. Cl.

le gnomon universel que Varinge[1] a promis de faire pour la somme de 350 livres. Vous pouvez écrire à votre savante épouse de presser ledit Varinge, qui doit travailler à cet ouvrage incessamment, et le livrer au mois d'octobre. Croyez, monsieur le duc, que mon respect pour la physique et pour l'astronomie ne m'ôte rien de mon goût pour l'histoire. Je trouve que vous faites à merveille de l'aimer. Il me semble que c'est une science nécessaire pour les seigneurs de votre sorte, et qu'elle est bien plus de ressource dans la société, plus amusante et bien moins fatigante que toutes les sciences abstraites. Il y a dans l'histoire, comme dans la physique, certains faits généraux très certains; et pour les petits détails, les motifs secrets, etc., ils sont aussi difficiles à deviner que les ressorts cachés de la nature. Ainsi, il y a partout également d'incertitude et de clarté. D'ailleurs ceux qui, comme vous, aiment les anecdotes en histoire, sont assez comme ceux qui aiment les expériences particulières en physique. Voilà tout ce que j'ai de mieux à vous dire en faveur de l'histoire que vous aimez, et que madame du Châtelet méprise un peu trop. Elle traite Tacite comme une bégueule qui dit des nouvelles de son quartier. Ne viendrez-vous pas disputer un peu contre elle, quelque jour, à Cirey? Je vais vite vous faire bâtir un appartement. Je crois que vous reviendrez des bords du Rhin,

> Un peu las de votre campagne,
> Très affamé de jeunes....
> Et pour des.... fermes et ronds

[1] Voyez une note de la lettre 346. B.

Oubliant toute l'Allemagne.
Vous m'avouerez, pour le certain,
Que votre bonté passagère
Se saisira de la première
Honnête bégueule, ou catin,
Sage ou folle, facile ou fière,
Qui vous tombera sous la main.
Mais, s'il vous peut rester encore
Quelque pitié pour le prochain,
Épargnez, dans votre chemin,
La beauté que mon cœur adore.

371. A M. BERGER.

Septembre.

Vous savez le plaisir que me font vos lettres, mon cher monsieur; elles me servent d'antidote contre toutes ces misérables brochures qui m'inondent. Tous ces petits insectes d'un jour piquent un moment et disparaissent pour jamais. Parmi les sottises qu'on imprime, j'ai vu avec douleur une certaine tragédie de moi, nommée *la Mort de César*. Les éditeurs ont massacré ce César plus que n'ont jamais fait Brutus et Cassius. J'admire l'abbé Desfontaines de m'imputer toutes les pauvretés, les mauvais vers, les phrases inintelligibles, les scènes tronquées et transposées, qui sont dans cette misérable édition! Un homme de goût distingue aisément la main de l'ouvrier; il sait qu'il y a certains défauts dont un auteur, qui connaît les premières règles de son art, est incapable; mais il paraît que l'abbé Desfontaines sait bien mal les règles du goût, de l'équité, de la raison, de la société, et, surtout, de la reconnaissance. Il n'y a point de lecteur qui ne doive être indigné, quand cet abbé com-

pare les stoïciens aux quakers. Il ne sait pas que les quakers sont des gens pacifiques, les agneaux de ce monde; que c'est un point de la religion chez eux de ne jamais aller à la guerre, de ne porter pas même d'épée. C'est avec autant d'erreur qu'il prononce que Brutus était un *particulier;* tout le monde sait assez qu'il était sénateur et préteur; que tous les conjurés étaient sénateurs, etc. Je ne relèverai point toutes les méprises dans lesquelles il tombe; mais je vous avoue que toute ma patience m'abandonne, quand il ose dire que *la Mort de César* est une pièce contre les mœurs[1]. Est-ce donc à lui à parler de mœurs? Pourquoi fait-il imprimer une lettre[2] que je lui ai écrite avec confiance? Il trahit le premier devoir de la société. Je le priais de garder le secret sur ma lettre et sur le lieu où je suis, et de dire seulement, en deux mots, que cette impertinente édition de *la Mort de César* n'a presque rien de commun avec mon ouvrage. Au lieu de faire ce que je lui demande, il imprime une satire où il n'y a ni raison ni équité; et, au bout de cette satire, il donne ma lettre au public. On croirait peut-être, à ce procédé, que c'est un homme qui a beaucoup à se plaindre de moi, et qui cherche à se venger à tort et à travers; c'est cependant ce même homme pour qui je me traînai à Versailles, étant presque à l'agonie; pour qui je sollicitai toute la cour, et qu'enfin je tirai de Bicêtre. C'est ce même homme que le ministère voulait faire brûler, contre qui les procédures étaient commencées; c'est lui à qui j'ai sauvé l'honneur et la vie; c'est lui

[1] *Observations*, tome II, page 272. Cl.

[2] Celle du 7 septembre. Cl.

que j'ai loué comme un assez bon écrivain, quoiqu'il m'eût fort faiblement traduit; c'est lui, enfin, qui, depuis ces services essentiels, n'a jamais reçu de moi que des politesses, et qui, pour toute reconnaissance, ne cesse de me déchirer. Il veut, dans les feuilles qu'il donne toutes les semaines, tourner *la Henriade* en ridicule. Savez-vous qu'il en a fait une édition [1] clandestine à Évreux, et qu'il y a mis des vers de sa façon? C'était bien la meilleure manière de rendre l'ouvrage ridicule. Je vous avoue que ce continuel excès d'ingratitude est bien sensible. J'avais cru ne trouver dans les belles-lettres que de la douceur et de la tranquillité; et, certainement, ce devait être leur partage; mais je n'y ai rencontré que trouble et qu'amertume. Que dites-vous de l'auteur d'une brochure contre les *Lettres philosophiques*, qui commence par assurer que, non seulement j'ai fait imprimer cet ouvrage en Angleterre, mais que j'ai trompé le libraire avec qui j'ai contracté; moi qui ai donné publiquement cet ouvrage à M. Thieriot, pour qu'il en eût seul tout le profit? Peut-on m'accuser d'une bassesse si directement opposée à mes sentiments et à ma conduite? Qu'on m'attaque comme auteur, je me tais; mais qu'on veuille me faire passer pour un malhonnête homme, cette horreur m'arrache des larmes. Vous voyez avec quelle confiance je répands ma douleur dans votre sein. Je compte sur votre amitié autant que j'ambitionne votre estime.

[1] *La Ligue ou Henry le Grand, poème épique par M. de Voltaire, avec des additions et un recueil de pièces diverses du même auteur.* A Amsterdam (Évreux), chez J. F. Bernard, petit in-12 de viij et 196 pages. B.

372. A M. THIERIOT.

Cirey, le 4 octobre.

Je vous avoue, mon cher ami, que je suis indigné des brochures de l'abbé Desfontaines. C'est déjà le comble de l'ingratitude, dans lui, de prononcer mon nom, malgré moi, après les obligations qu'il m'a; mais son acharnement à payer par des satires continuelles la vie et la liberté qu'il me doit est quelque chose d'incompréhensible. Je lui avais écrit pour le prier d'avertir le public, comme il est vrai, que la pièce de Jules César, telle qu'elle est imprimée, n'est point mon ouvrage. Au lieu de répondre, que fait-il? une critique, une satire infame de ma pièce; et, au bout de sa satire, il fait imprimer ma lettre, sans m'en avoir averti; il joint à cet indigne procédé celui de mettre la date du lieu où je suis, et que je voulais qui fût ignoré du public. Quelle fureur possède cet homme, qui n'a d'idées dans l'esprit que celles de la satire, et de sentiments dans le cœur que ceux de la plus lâche ingratitude? Je ne lui ai jamais fait que du bien, et il ne perd aucune occasion de m'outrager. Il joint les imputations les plus odieuses aux critiques d'un ignorant et d'un homme sans goût. Il dit que César est une pièce contre les bonnes mœurs, et il ajoute que Brutus a les sentiments d'un quaker plutôt que d'un stoïcien [1]. Il ne sait pas qu'un quaker est un religieux au milieu du monde, qui

[1] « Ce Romain (Brutus) plus quaker que stoïcien, a des sentiments plus « monstrueux qu'héroïques. » *Observations*, tome II, page 270. Cl.

fait vœu de patience et d'humilité, et qui, loin de venger les injures publiques, ne venge jamais les siennes, et ne porte pas même d'épée. Il avance, avec la même ignorance, que Brutus était un *particulier* sans caractère, oubliant qu'il était préteur. C'est avec le même esprit que ce prétendu critique, en condamnant *le Temple du Goût*[1], veut justifier la ressemblance de la plupart des caractères des héros de Racine, tels que Bajazet, Xipharès, Hippolyte, que je nomme expressément. Je dis qu'ils paraissent un peu *courtisans français*, et il parle du caractère de Pyrrhus, dont je n'ai pas dit un mot. Il met ensuite *la Henriade* à côté des ouvrages de mademoiselle Malcrais[2]. Il veut faire l'extrait d'un ouvrage anglais, intitulé *Alciphron*, du docteur Berkeley, qui passe pour un saint dans sa communion. Ce livre est un dialogue en faveur de la religion chrétienne. Il y a un interlocuteur qui est un incrédule. L'abbé Desfontaines prend les sentiments de cet interlocuteur pour les sentiments de l'auteur, et traite hardiment Berkeley d'athée. Il loue les plus mauvais ouvrages du même fonds d'iniquité et de mauvais goût dont il condamne les bons. Je crois bien que le public éclairé me vengera de ses impertinentes critiques; mais je voudrais bien que l'on sût qu'au moins la tragédie de *Jules César* n'est point de moi

[1] *Observations*, tome I, page 8. Cl.

[2] *Observations*, tome I, page 17 à 19. On a vu que mademoiselle Malcrais de la Vigne était redevenue monsieur Desforges-Maillard, au commencement de 1735, après avoir reçu des vers galants de Destouches, de Le Franc, et de Voltaire. Cl.

telle qu'elle est imprimée. Peut-on m'imputer des vers sans rime, sans mesure, et sans raison, dont cette misérable édition est parsemée? Vous êtes des amis du *Pour et Contre*[1]; engagez-le, je vous en prie, à me rendre justice dans cette occasion. A l'égard de l'abbé Desfontaines, ne pourriez-vous pas lui faire sentir l'infamie de son procédé, et à quoi il s'expose? Que dira-t-il, quand il verra à la tête de *la Henriade*, ou de mes autres ouvrages, l'histoire de son ingratitude?

J'ai lu aussi cette indigne *Critique des Lettres philosophiques*. Vous croyez bien que je la regarde avec le profond mépris qu'elle mérite; mais je vois que les calomnies s'accréditent toujours. Ce méchant livre n'est que l'écho des cris des misérables auteurs qui ne cessent d'aboyer contre moi. Que de bassesse et que d'horreurs chez les gens de lettres! eux qui devraient apprendre à penser aux autres hommes, et enseigner la raison et la vertu, ne servent qu'à déshonorer l'espèce humaine. Un misérable auteur famélique, qui imprime ses sottises ou celles des autres, pour vivre, s'imagine que c'est dans ce dessein que j'ai donné des ouvrages au public. Il ose dire que j'ai trompé mon libraire, au sujet de ces *Lettres* que vous connaissez. Quelle indignité et quelle misère! Devez-vous souffrir, mon cher Thieriot, une accusation pareille? vous, pour qui seul ces Lettres ont été imprimées en Angleterre, supportez-vous qu'on m'accuse d'avoir travaillé pour moi? La probité ne vous engage-t-elle pas à réfuter, une bonne

[1] Voyez lettre 224. B.

fois pour toutes, ces odieuses imputations? Engagez un peu l'abbé Prévost à entrer sagement dans ce détail, en parlant de *la Critique des Lettres philosophiques*. J'ai extrêmement à cœur que le public soit désabusé des bruits injurieux qui ont couru sur mon caractère. Un homme qui néglige sa réputation est indigne d'en avoir; j'en suis jaloux, et vous devez l'être, vous qui êtes mon ami. Il vous sera très aisé de faire insérer dans le *Pour et Contre* quelques réflexions générales sur les calomnies dont les gens de lettres sont souvent accablés. L'auteur pourrait, après avoir cité quelques exemples, parler de l'accusation générale que j'ai essuyée, au sujet des souscriptions [1] de *la Henriade*, que j'ai toutes remboursées de mon argent aux souscripteurs français qui ont négligé d'envoyer à Londres; de sorte que *la Henriade*, qui m'a valu quelque avantage en Angleterre, m'a coûté beaucoup en France, et je suis assurément le seul homme à qui cela soit arrivé. Il pourrait ensuite réfuter les autres calomnies qu'on a entassées dans mon prétendu *Portrait*, en disant ce que j'ai fait en faveur de plusieurs gens de lettres, lorsque j'étais à Paris. Ces faits avérés sont une réponse décisive à toutes les calomnies. On y pourrait ajouter que l'abbé Desfontaines, qui m'outrage tous les huit jours, est l'homme du monde qui m'a le plus d'obligations. Tout cela, dicté par la bonté de votre cœur et par la sagesse de votre esprit, arrangé par la plume de l'auteur du *Pour et Contre*, ne pourrait faire qu'un très bon effet; après quoi, tout ce que je souhaiterais, ce

[1] Lettre 195, au libraire Josse. Cl.

serait d'être oublié de tout le monde, hors des personnes avec qui je vis, et de vous, que j'aimerai toute ma vie.

373. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, par Vassy en Champagne, ce 4 octobre.

Quel procédé est-ce là? Pourquoi donc ne m'écrivez-vous point? Avez-vous, s'il vous plaît, un plus ancien ami que moi? Avez-vous un approbateur plus zélé de vos ouvrages? Je vous avertis que ma colère contre vous est aussi grande que mon estime et que mon amitié, et qu'ainsi je dois être terriblement fâché. En un mot, je souhaite passionnément que vous m'écriviez, que vous me parliez de vous, de belles-lettres, d'ouvrages nouveaux. Je veux réparer le temps perdu; je veux m'entretenir avec vous. Premièrement, je vous demande en grace de me mander où je pourrais trouver le livre [1] pour lequel le pauvre Vanini fut brûlé. Ce n'est point son *Amphitheatrum* [2]; je viens de lire cet ennuyeux *Amphitheatrum;* c'est l'ouvrage d'un pauvre théologien orthodoxe. Il n'y a pas d'apparence que ce barbouilleur thomiste soit devenu tout d'un coup athée. Je soupçonne qu'il n'y a nul athéisme dans son fait, et qu'il pourrait bien avoir été cuit, comme Gaufridi [3] et tant d'autres, par l'ignorance des juges de ce

[1] *De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis libri quatuor.* 1616, in-8°. B.

[2] *Amphitheatrum æternæ providentiæ divino-magicum*, etc. 1615, in-8°. B.

[3] Voyez tome XX, page 301, et, tome I., le chapitre IX du *Prix de la justice et de l'humanité*. B.

temps-là. C'est un petit point d'histoire que je veux éclaircir, et qui en vaut la peine, à mon sens.

Il y a dans Paris un homme beaucoup plus brûlable; c'est l'abbé Desfontaines. Ce malheureux, qui veut violer tous les petits garçons et outrager tous les gens raisonnables, vient de payer d'un procédé bien noir les obligations qu'il m'a. Vous me demanderez peut-être quelles obligations il peut m'avoir. Rien que celle d'avoir été tiré de Bicêtre, et d'avoir échappé à la Grève. On voulait, à toute force, en faire un exemple. J'avais alors bien des amis que je n'ai jamais employés pour moi; enfin je lui sauvai l'honneur et la vie, et je n'ai jamais affaibli par le plus léger procédé les services que je lui ai rendus. Il me doit tout; et, pour unique reconnaissance, il ne cesse de me déchirer.

Savez-vous qu'on a imprimé une tragédie de *César*, composée de beaucoup de mes vers estropiés, et de quelques uns d'un régent de rhétorique; le tout donné sous mon nom? J'écrivis à l'abbé Desfontaines avec confiance, avec amitié, à ce sujet; je le prie d'avertir, en deux mots, que l'ouvrage, tel qu'il est, n'est point de moi. Que fait mon abbé des Chauffours [1]? il broche, dans ses *Malsemaines* [2], une satire honnêtement impertinente, dans laquelle il dit que Brutus était un quaker; ignorant que les

[1] Des Chauffours, gentilhomme lorrain, brûlé en place de Grève comme pédéraste. Cl.

[2] Nom que Voltaire donnait aux *Observations* que Desfontaines publiait, sous forme de *Lettres*, toutes les semaines. Même qualification fut donnée par lui aux feuilles de Fréron qu'il désigne sous le nom de l'*Homme aux semaines*, dans la *Pucelle*, ch. XVIII, v. 167. Voyez aussi la lettre 123. Cl.

quakers sont les plus bénins des hommes, et qu'il ne leur est pas seulement permis de porter l'épée. Il ajoute qu'il est contre les bonnes mœurs de représenter l'assassinat de César; et, après tout cela, il imprime ma lettre. Quels procédés il y a à essuyer de la part de nos prétendus beaux esprits! Que de bassesses! que de misères! Ils déshonorent un métier divin. Consolez-moi par votre amitié et par votre commerce. Vous avez le solide des anciens philosophes et les graces des modernes; jugez de quel prix vos attentions seront pour moi. S'il y a quelque livre nouveau, qui vaille la peine d'être lu, je vous prie de m'en dire deux mots. Si vous faites quelque chose, je vous prie de m'en parler beaucoup.

374. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 13 octobre.

Vous êtes de ceux dont parle madame Deshoulières,

« Gens dont le cœur s'exprime avec esprit[1]. »

Votre lettre, mon tendre ami,
Porte ce double caractère;
Aussi ce n'est point à demi
Que votre missive a su plaire
A la nymphe sage et légère
Dont le bon goût s'est affermi,
Si loin des routes du vulgaire.
Elle sait penser et sentir,
Et philosopher et jouir;

[1] Dans son *rondeau contre l'amour*, madame Deshoulières a dit :
Gens dont le cœur s'explique avec esprit. B.

Ce que peu de gens savent faire.
Ah! je vous verrais accourir
A son aimable sanctuaire,
La voir, l'admirer, la chérir:
Vous m'avoueriez que sa lumière
Sait éclairer sans éblouir:
Oui, vous vous laisseriez ravir
Par cette ame si singulière,
Qui, sans effort, sait réunir
Les arts, la raison, le plaisir,
Les travaux et le doux loisir,
Tout le Parnasse, et tout Cythère.
Je vous connais, et, de ce pas,
Vous franchiriez votre hémisphère,
Pour voir, pour aimer tant d'appas;
Mais je sais qu'on ne quitte pas
Pollion La Popelinière.

Du moins, si vous ne pouvez venir, écrivez donc bien souvent, et n'allez pas imaginer qu'il faille attendre ma réponse pour me récrire. Vous êtes à la source de tout ce qu'on peut mander; et moi, quand je vous aurai dit que je suis heureux loin du monde, occupé sans tumulte, philosophe pour moi tout seul, tendre pour vous et pour une ou deux personnes, j'aurai tout dit. C'est à vous à m'inonder de nouvelles; vos lettres seront pour moi *historia nostri temporis*.

Je suis bien aise d'avoir deviné que la musique de Rameau ne pouvait jamais tomber. L'abbé Desfontaines en a fait une critique[1] qui ne peut être que d'un ignorant, qui manque d'un sens comme de bon sens. S'il n'a pas d'oreille, du moins devrait-il se

[1] Page 238 du tome II de ses *Observations*. Il s'agit des *Indes galantes*. Voyez ma note sur la lettre 358. B.

taire sur les choses qui ne sont pas de sa compétence. Il parle de musique comme de poésie.

Si je croyais qu'on pût représenter le *Samson*, je le travaillerais encore; mais il faut s'attendre que le poëme sera aussi extraordinaire dans son genre que la musique de notre ami l'est dans le sien.

En attendant, je vous dirai un petit mot de la tragédie de *Jules César*. Demoulin doit vous envoyer la dernière scène. Vous jugerez par-là combien le reste de l'ouvrage est différent de l'imprimé. Je crois qu'il est nécessaire de faire une édition correcte de l'ouvrage. Voici quel est mon projet.

Faites faire cette édition; que le libraire donne un peu d'argent et quelques livres, à votre choix; l'argent sera pour vous, et les livres pour moi. Seulement je voudrais que le pauvre abbé de La Mare pût avoir de cette affaire une légère gratification, que vous réglerez. Il est dans un triste état. Je l'aide autant que je peux; mais je ne suis pas en état de faire beaucoup.

Mille tendres compliments à l'imagination forte et naïve de notre petit Bernard : il y a mille ans que je ne lui ai écrit. Mais savez-vous bien que je n'ai pas de temps, et que je suis aussi occupé qu'heureux?

Vive memor nostri.

375. A M. L'ABBÉ ASSELIN.

A Cirey, 24 octobre.

M. Demoulin, monsieur, a dû vous remettre un papier qui contient la dernière scène de *Jules César*,

telle que je l'ai traduite de Shakspeare, ancien auteur anglais. Je ne vous en donnai qu'une partie, parceque j'avais supprimé, pour votre théâtre, l'assassinat de *Brutus*. Je n'avais osé être ni Romain ni Anglais à Paris. Cette pièce n'a d'autre mérite que celui de faire voir le génie des Romains, et celui du théâtre d'Angleterre; d'ailleurs, elle n'est ni dans nos mœurs, ni dans nos règles; mais l'abbé Desfontaines aurait dû faire à cette étrangère les honneurs du pays un peu mieux. Il me semble que c'est enrichir la république des lettres que de faire connaître le goût de ses voisins; et peut-on faire connaître les poëtes autrement qu'en vers? C'était là un beau champ pour l'abbé Desfontaines. Il est bien étonnant qu'il ait parlé de cet ouvrage comme s'il eût critiqué une pièce de notre théâtre. Vous lui ferez sans doute faire cette réflexion, si vous le voyez. J'ai beaucoup de sujets de me plaindre de lui, et j'en suis très fâché, parcequ'il a du mérite. Je ne veux avoir de guerre littéraire avec personne; ces petits débats rendent les lettres trop méprisables. L'abbé Desfontaines m'avertit que j'en vais soutenir une sur son théâtre, au sujet des ouvrages de Campistron. Il y a du temps qu'il l'a commencée, et bien injustement. Je proteste, en homme d'honneur, que je n'ai jamais rien écrit contre cet auteur, et que je n'ai jamais vu l'écrit dont l'abbé Desfontaines parle [1]. Faites-lui sentir, monsieur, combien il est odieux de me faire jouer, malgré moi, un personnage qui me déplaît, et de me mêler dans une querelle où je ne suis jamais entré. Il me menace

[1] Voir la lettre 124. B.

d'insérer dans son journal des pièces désagréables contre moi. Sur cette matière, tout ce que je répondrai sera une protestation solennelle que je ne sais ce dont il s'agit. Pourquoi veut-il toujours s'acharner à me piquer et à me nuire? Est-ce là ce que je devais attendre de lui? Je vous prie, monsieur, de joindre à vos bontés celle de lui parler. Il a trop de mérite, et j'ose dire qu'il m'a trop d'obligations, pour que je veuille être son ennemi. Pour vous, monsieur, je n'ai que des graces à vous rendre, et je vous serai attaché toute ma vie, avec toute l'estime et toute la reconnaissance que je vous dois.

376. A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 3 novembre.

La divine Émilie, mon cher ami, n'est pas trop pour *Anacréon*. C'est la première fois que je n'ai pas été de son avis; je tiens que c'est à vous à le faire parler. Je suis persuadé que, dans quarante ans, vous aimerez comme lui; vous l'imitez déjà dans sa vie et dans ses vers aimables; mais Anacréon n'était pas conseiller au parlement, et n'aurait jamais quitté un opéra pour aller juger.

Il y a peu de choses à corriger aux *Songes* et à *Daphnis et Chloé*, pour les rendre propres au théâtre. L'acte d'*Anacréon* vous coûtera encore moins, la conformité du style et des mœurs vous soutiendra. Vous n'avez rien de l'ignorance de Daphnis, vos plaisirs ne sont point des *songes*; mais, quand il s'agit d'Anacréon, vous serez un dévot qui fêterez votre

patron. Trouveriez-vous mauvais qu'Anacréon aimât la même personne que le roi, et qu'il fût préféré? Je ne haïrais pas de voir le chansonnier des Grecs l'emporter sur un monarque.

Je vous envoie, mon cher ami, la dernière scène de *Jules César;* c'est de toutes les scènes de cette pièce celle qui a été imprimée avec le plus de fautes. Elle a, ce me semble, une très grande singularité, c'est qu'elle est une traduction assez fidèle d'un auteur anglais qui vivait il y a cent cinquante ans; c'est Shakspeare, le Corneille de Londres, grand fou d'ailleurs, et ressemblant plus souvent à Gilles qu'à Corneille; mais il a des morceaux admirables. Mandez-moi ce que vous pensez de celui-ci.

Je vous ai déjà mandé les impertinences de l'abbé Desfontaines, au sujet de ce *Jules César.* Il appelle la scène que je vous envoie une controverse; c'est là la moindre de ses critiques. Il ne faut pas exiger de goût de lui; mais je devais en attendre, au moins, plus de reconnaissance. Les auteurs faméliques sont pardonnables, s'ils déchirent leurs amis, ce n'est que par nécessité. Ce sont des anthropophages qui réservent pour le dernier celui à qui ils ont le plus d'obligations. Envoyez, je vous prie, la scène de Shakspeare à notre ami Formont, et qu'il m'en dise un peu son avis.

Adieu, mon aimable ami; il faudrait, pour que je fusse entièrement heureux, que vous vinssiez quelque jour à Cirey. Émilie vous fait mille compliments. Linant commence une tragi-comédie; puisse-t-il l'achever!

377. A M. THIERIOT.

Cirey, 3 novembre.

Ami des arts, sage voluptueux,
Languissamment assis au milieu d'eux,
Juge éclairé, sans orgueil, sans envie,
Chez Pollion vous passez votre vie,
Heureux par lui, si l'on peut être heureux.
Moi, je le suis, mais c'est par Émilie :
Mon cœur s'épure au feu de son génie.
Ah! croyez-moi, j'habite au haut des cieux ;
J'y resterai ; j'ose au moins le prétendre :
Mais si d'un ciel et si pur et si doux,
Chez les humains il me fallait descendre,
Ce ne serait que pour vivre avec vous.

Nous avons ici le marquis Algarotti, jeune homme qui sait les langues et les mœurs de tous les pays, qui fait des vers comme l'Arioste, et qui sait son Locke et son Newton; il nous lit des dialogues qu'il a faits sur des parties intéressantes de la philosophie; moi qui vous parle, j'ai fait aussi mon petit cours de métaphysique, car il faut bien se rendre compte à soi-même des choses de ce monde. Nous lisons quelques chants de Jeanne *la Pucelle*, ou une tragédie de ma façon, ou un chapitre du *Siècle de Louis XIV*. De là nous revenons à Newton et à Locke, non sans vin de Champagne et sans excellente chère, car nous sommes des philosophes très voluptueux, et sans cela nous serions bien indignes de vous et de votre aimable Pollion. Voilà un compte assez exact de ma vie. Voilà ce qui fait, mon cher Thieriot, que je ne suis point avec vous; mais comptez que ma vie en est plus douce, en sachant combien la vôtre est agréable. Mon bon-

heur fait bien ses compliments au vôtre. Faites ma cour à ce charmant bienfaiteur.

Buvez ma santé tous les deux
Avec ce Champagne mousseux
Qui brille ainsi que son génie.
Moi, chez la sublime Émilie,
Dans nos soupers délicieux,
Je bois à vous en ambrosie.

Je lui ai tout au moins autant d'obligations que vous en avez à M. de La Popelinière. Ce qu'elle a fait pour moi dans l'indigne persécution que j'ai essuyée, et la manière dont elle m'a servi, m'attacherait à son char pour jamais, si les lumières singulières de son esprit, et cette supériorité qu'elle a sur toutes les femmes, ne m'avaient déjà enchaîné. Vous savez si mon cœur connaît l'amitié : jugez quel attachement infini je dois avoir pour une personne dans qui je trouve de quoi oublier tout le monde, auprès de qui je m'éclaire tous les jours, à qui je dois tout. Mon respect et ma tendre amitié pour elle sont d'autant plus forts que le public l'a indignement traitée. On n'a connu ni ses vertus, ni son esprit supérieur. Le public était indigne d'elle. Vous m'allez dire qu'en vivant dans le sein de l'amitié et de la philosophie, je devrais ne point sentir ces piqûres d'épingle de l'abbé Desfontaines, et ces calomnies dont on m'a noirci. Non, mon ami, du même fonds de sensibilité que j'idolâtre le mérite et les bontés de madame du Châtelet, je suis sensible à l'ingratitude, et je voudrais qu'un homme témoin de tant de vertus ne fût point calomnié. Arrangez tout pour le mieux avec

l'abbé Prévost, je lui aurai une véritable obligation. J'ai peur seulement que cette scène traduite de Shakspeare ne soit imprimée dans d'autres journaux ; j'ai peur même que l'abbé Asselin ne l'ait donnée à l'abbé Desfontaines; mais ne pourriez-vous pas parler ou faire parler à l'abbé Desfontaines même? Ne lui reste-t-il aucune pudeur? Je vous avertis qu'on va imprimer le *Jules César* à Amsterdam. J'y enverrai le manuscrit correct. Après cela il faudra bien qu'il paraisse en France. On prépare en Hollande une nouvelle édition de mes folies en prose et en vers. Voici encore de la besogne pour moi. Il faut que je passe le rabot sur bien des endroits; il faut assommer mon imagination par un travail pénible : mais ce n'est qu'à ce prix qu'on peut faire quelque honneur à son pays. *Labor improbus omnia vincit*[1]. Si ceux qui sont à la tête des spectacles aiment assez les beaux-arts pour protéger notre grand musicien Rameau, il faudra qu'il donne son *Samson*. Je lui ferai tous les vers qu'il y voudra ; mais il aurait besoin d'un peu de protection. Que dites-vous d'un nommé Hardion, à qui on avait donné *Samson* à examiner, et qui a fait tout ce qu'il a pu pour empêcher qu'on ne le jouât? Nous avons besoin d'un examinateur raisonnable ; mais surtout que Rameau ne s'effarouche point des critiques. La tragédie de *Samson* doit être singulière, et dans un goût tout nouveau comme sa musique. Qu'il n'écoute point les censeurs. Savez-vous bien que M. de Richelieu a trouvé la musique détestable ? Hélas ! M. de Richelieu l'a eue chez lui sans la connaître. Adieu, écrivez-moi.

[1] Virgile, *Georg.*, I, 145-146. B.

378. A M. L'ABBÉ ASSELIN.

Cirey, 4 novembre.

Demoulin a bien mal fait, monsieur, de ne vous avoir pas envoyé cette dernière scène complète. Je viens de lui écrire et de lui recommander de vous la porter sur-le-champ. C'est, comme je vous l'ai dit, une traduction assez fidèle de la dernière du *Jules César* de Shakspeare. Ce morceau devient par-là un morceau singulier et assez intéressant dans la république des lettres. Voilà le point de vue dans lequel un journaliste devait examiner ma tragédie. Elle donne une véritable idée du goût des Anglais. Ce n'est pas en traduisant des poëtes en prose qu'on fait connaître le génie poétique d'une nation, mais en imitant en vers leur goût et leur manière. Une dissertation sur ce goût, si différent du nôtre, était ce qu'on devait attendre de l'abbé Desfontaines. Il sait l'anglais; il doit avoir lu Shakspeare; il était à portée de donner sur cela des lumières au public. Si, au lieu de s'écrier, en parlant de ma pièce : *Que de mauvais vers! que de vers durs*[1] ! il avait voulu distinguer entre l'éditeur et moi, et s'attacher à faire voir, en critique sage, les différences qui se trouvent entre le goût des nations, il aurait rendu un service aux lettres, et ne m'aurait point offensé. Je me connais assez en vers, quoique je n'en fasse plus, pour assurer que cette tragédie, telle qu'on l'imprime à présent en Hol-

[1] Expressions presque textuelles de la lettre du 16 septembre 1735, dans les *Observations*. CL.

lande, est l'ouvrage le plus fortement versifié que j'aie fait. Tous les étrangers, qui retrouvent d'ailleurs dans cette pièce les hardiesses qu'on prend en Italie et à Londres, et qu'on prenait autrefois à Athènes, me rendent un peu plus de justice que l'abbé Desfontaines et mes ennemis ne m'en ont rendu. Ils distinguent entre le goût des nations et celui des Français; ils savent par cœur une partie de ces vers que l'abbé Desfontaines trouve si *durs* et si *faibles;* ils disent que Brutus doit parler en Brutus; ils savent que ce Romain a écrit à Cicéron et à Antoine qu'il aurait tué son père pour le salut de l'état; ils ne me reprochent point un tutoiement qui est si noble en poésie, que c'est la seule manière dont on parle à Dieu; ils ne traitent point de *controverse* l'admirable scène de Shakspeare, dont on n'a joué chez vous qu'une petite partie, et qu'on a imprimée si ridiculement. Quand ils voient des vers tels que celui-ci :

A vos tyrans Brutus ne parle qu'au sénat,

ils savent bien, pour peu qu'ils aient de connaissance de la langue française, qu'un tel vers ne peut être de moi.

Je pardonne de tout mon cœur à l'abbé Desfontaines, si, dans les choses désagréables qu'il a semées contre moi dans vingt de ses feuilles, il n'a point eu l'intention de m'outrager. Cependant, monsieur, je vous enverrai, si vous voulez, vingt lettres de mes amis qui me parlent de son procédé avec beaucoup plus de chaleur que je n'en ai parlé moi-même. Enfin, monsieur, quoi qu'il en soit, j'oublierai tout. Les dis-

putes des gens de lettres ne servent qu'à faire rire les sots aux dépens des gens d'esprit, et à déshonorer les talents, qu'on devrait rendre respectables. Je puis vous assurer qu'il y a plus d'un ennemi de l'abbé Desfontaines qui m'a écrit pour me proposer des vengeances que j'ai rejetées. Je souhaite qu'il revienne à moi avec l'amitié que j'avais droit d'attendre de lui; mon amitié ne sera pas altérée par la différence de nos opinions. Vous pouvez lui communiquer cette lettre.

Je vous suis attaché pour toute ma vie, avec bien de la reconnaissance.

379. A M. DE LA PLACE.

A Cirey en Champagne, le 11 novembre 1735.

J'ai reçu, monsieur, à la campagne où je suis depuis quelques mois, et où je compte rester encore du temps, la lettre dont vous m'avez honoré et les vers aimables qui l'accompagnent. De quelque main qu'ils soient, ils annoncent beaucoup de goût et de génie, deux choses rares, même séparément, et encore plus rares à trouver ensemble. Ma passion pour les belles-lettres me rend ami de quiconque les cultive. Personne ne me paraît avoir plus de droits à mon amitié et à mon estime que vous, monsieur, dont la jeunesse et les talents donnent tant d'espérance. Je n'ai que des louanges à vous donner, et bien des remerciements à vous faire, etc.

380. A M. L'ABBÉ DESFONTAINES.

A Cirey, le 14 novembre.

Si l'amitié vous a dicté, monsieur, ce que j'ai lu dans la feuille trente-quatrième[1] que vous m'avez envoyée, mon cœur en est bien plus touché que mon amour-propre n'avait été blessé des feuilles précédentes. Je ne me plaignais pas de vous comme d'un critique, mais comme d'un ami; car mes ouvrages méritent beaucoup de censure; mais moi je ne méritais pas la perte de votre amitié. Vous avez dû juger, à l'amertume avec laquelle je m'étais plaint à vous-même, combien vos procédés m'avaient affligé; et vous avez vu, par mon silence sur tous les autres critiques, à quel point j'y suis sensible. J'avais envoyé à Paris, à plusieurs personnes, la dernière scène[2], traduite de Shakspeare, dont j'avais retranché quelque chose pour la représentation d'Harcourt, et que l'on a encore beaucoup tronquée dans l'impression. Cette scène était accompagnée de quelques réflexions sur vos critiques. Je ne sais si mes amis les feront imprimer ou non; mais je sais que, quoique ces réflexions aient été faites dans la chaleur de mon ressentiment,

[1] La XXXIVe lettre des *Observations*, tome III, contenait une rétractation des critiques sévères et prématurées que l'abbé Desfontaines avait insérées dans la lettre XXVII, sur *la Mort de César*. Cl.

[2] C'est celle qui commence ainsi : *Mais Antoine paraît*. Voltaire l'envoya à *Antoine* de la Roque, qui l'inséra, en novembre 1735, dans le *Mercure de France*, où elle commence par ces mots : *Antoine vient à nous*. Les *réflexions* dont elle y est suivie doivent être en grande partie de Voltaire, et non du rédacteur. Cl.

elles n'en étaient pas moins modérées. Je crois que M. l'abbé Asselin les a; il peut vous les montrer, mais il faut regarder tout cela comme non avenu.

Il importe peu au public que *la Mort de César* soit une bonne ou une méchante pièce; mais il me semble que les amateurs des lettres auraient été bien aises de voir quelques dissertations instructives sur cette espèce de tragédie qui est si étrangère à notre théâtre. Vous en avez parlé et jugé comme si elle avait été destinée aux comédiens français. Je ne crois pas que vous ayez voulu, en cela, flatter l'envie et la malignité de ceux qui travaillent dans ce genre; je crois plutôt que, rempli de l'idée de notre théâtre, vous m'avez jugé sur les modèles que vous connaissez. Je suis persuadé que vous auriez rendu un service aux belles-lettres si, au lieu de parler en peu de mots de cette tragédie comme d'une pièce ordinaire, vous aviez saisi l'occasion d'examiner le théâtre anglais et même le théâtre d'Italie, dont elle peut donner quelque idée. La dernière scène, et quelques morceaux traduits mot pour mot de Shakspeare, ouvraient une assez grande carrière à votre goût. Le *Giulio Cesare* de l'abbé Conti [1], noble vénitien, imprimé à Paris il y a quelques années, pouvait vous fournir beaucoup. La France n'est pas le seul pays où l'on fasse des tragédies; et notre goût, ou plutôt notre habitude de ne mettre sur le théâtre que de longues conversations d'amour, ne plaît pas chez les autres nations. Notre théâtre est vide d'action et de grands intérêts, pour

[1] Antoine Schinella Conti, qui, plus tard, traduisit la *Mérope* de Voltaire en vers italiens. Mort en 1749. Cl.

l'ordinaire. Ce qui fait qu'il manque d'action, c'est que le théâtre est offusqué[1] par nos petits-maîtres; et ce qui fait que les grands intérêts en sont bannis, c'est que notre nation ne les connaît point. La politique plaisait du temps de Corneille, parcequ'on était tout rempli des guerres de la Fronde; mais aujourd'hui on ne va plus à ses pièces. Si vous aviez vu jouer la scène entière de Shakspeare, telle que je l'ai vue, et telle que je l'ai à peu près traduite, nos déclarations d'amour et nos confidentes vous paraîtraient de pauvres choses auprès. Vous devez connaître, à la manière dont j'insiste sur cet article, que je suis revenu à vous de bonne foi, et que mon cœur, sans fiel et sans rancune, se livre au plaisir de vous servir, autant qu'à l'amour de la vérité. Donnez-moi donc des preuves de votre sensibilité et de la bonté de votre caractère. Écrivez-moi ce que vous pensez et ce que l'on pense sur les choses dont vous m'avez dit un mot dans votre dernière lettre. La pénitence que je vous impose est de m'écrire au long ce que vous croyez qu'il y ait à corriger dans mes ouvrages dont on prépare en Hollande une très belle édition. Je veux avoir votre sentiment et celui de vos amis. Faites votre pénitence avec le zèle d'un homme bien converti, et songez que je mérite, par mes sentiments, par ma franchise, par la vérité et la tendresse qui sont naturellement dans mon cœur, que vous vouliez goûter avec moi les douceurs de l'amitié et celles de la littérature.

[1] Voyez, tome VII, la dédicace à M. de Lauraguais, en tête de *l'Écossaise*. B.

381. A M. DE FORMONT.

A Cirey, 15 novembre.

Pourquoi vous rebuter d'un ouvrage si admirable, et auquel il manque si peu de chose pour être parfait? Nous n'avons dans notre langue que cette seule traduction du plus beau monument de l'antiquité; car je compte pour rien toutes les mauvaises qu'on a faites.

Virgile, du sein du tombeau[1],
Vous dit-il pas, en son langage :
Il faut achever ton ouvrage,
Quand je t'ai prêté mon pinceau?

Je viens d'apprendre que la *Didon*, qui a fait tant de fracas sur notre théâtre, est une espèce de traduction d'un opéra italien de Metastasio, se disant poëte de l'empereur. Je tiens cette anecdote d'un jeune Vénitien[2] qui est ici. Personne ne sait cela en France; tant nous sommes bien instruits dans notre petit coin du Parnasse de ce qui se passe dans les autres coins!

Je n'ai point encore vu la traduction en prose de la première scène de la *Cléopâtre* de Dryden. Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'une traduction en prose, d'une scène en vers, est une beauté qui me montrerait son cul, au lieu de me montrer son visage; et puis, je vous dirai qu'il s'en faut beaucoup que le visage de Dryden soit une beauté. Sa *Cléopâtre* est

[1] Voyez la lettre 368. B.

[2] Algarotti (François), né à Venise en 1712, mort à Pise le 3 mars 1764, auteur du *Neutonianismo per la dame;* voyez tome XL, page 40. B.

un monstre, comme la plupart des pièces anglaises, ou, plutôt, comme toutes les pièces de ce pays-là; j'entends les pièces tragiques. Il y a seulement une scène de Ventidius et d'Antoine qui est digne de Corneille. C'est là le sentiment de milord Bolingbrocke et de tous les bons auteurs; c'est ainsi que pensait Addison.

Je n'ai point encore lu la traduction que l'abbé du Resnel a faite de l'*Essai* de Pope [1]; mais, comme cela n'est point intitulé *Réponse à Pascal* [2], il n'a rien à craindre.

Je vais tâcher d'avoir ce journal [3], où vous dites que je trouverai des absurdités métaphysiques, à propos de mes sentiments. Je sais qu'il est de l'essence d'un jésuite d'être mauvais philosophe; ce sont gens à qui on dicte, à l'âge de quinze ou vingt ans, des mots qu'ils prennent ensuite pour des idées. Je ne sais pas si Locke a raison, mais il en a bien l'air. J'ai beau chercher, je ne vois pas qu'on puisse jamais prouver que la matière ne saurait penser; mais, après tout, qu'importe, pourvu que nous pensions bien, c'est-à-dire que nous pensions de façon à nous rendre heureux? Je me trouve très bien d'être matière, si j'ai des sensations et des idées agréables.

S'il vous vient quelque pensée sur cette *chape à l'évêque*, dont les hommes se débattent, faites-m'en un peu part, s'il vous plaît,

[1] L'*Essai sur l'homme* (*on Man*), traduit par du Resnel, ne parut qu'en 1737. Cl.

[2] Allusion aux *Remarques sur les Pensées de M. Pascal*. Cl.

[3] Le *Journal de Trévoux*; voyez ma note tome XXXIII, page 267. B.

« Candidus imperti................... »
Hor., ép. vi, v. 68, liv. I.

Pour moi, j'ai envoyé à notre ami Cideville la dernière scène de *la Mort de César*, qui est très mal imprimée et toute tronquée dans la misérable édition qu'on en a faite; je l'ai prié de vous en faire tenir une copie. Je vous envoie des bagatelles de ma façon, en attendant de vous des idées et des lumières; chacun donne ce qu'il a. Je vais grand train dans le *Siècle de Louis XIV;* je saute à pieds joints sur toutes les minuties que je trouve en mon chemin. C'est un taillis fourré où je me fais des grandes routes; je voudrais bien m'y promener avec vous. La sublime, la légère, l'universelle Émilie vous fait mille compliments. Linant croit qu'il fera une pièce, et je n'en crois rien. *Vale.*

382. A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 28 novembre.

Que dites-vous, mon cher Cideville, des scélérats de commis de la poste? Nous avions, Linant et moi, mis bien proprement deux louis d'or, bien entourés de cire, dans un gros paquet adressé à sa pauvre sœur; et nous avions pris ce parti parceque le besoin était pressant. La malheureuse a bien reçu la lettre d'avis, mais point la lettre à argent. Pour remédier à cette violation cruelle du droit des gens, je m'adresse à M. le marquis. Ce M. le marquis me doit des monts d'or; il vous remettra les deux louis. Je m'adresse à

vous pour cette petite commission, ne sachant en quel endroit du monde il se carre pour le préseut.

J'ai la tête en compote, mon cher ami; je ne vous en écris pas davantage; je n'en ai pas la force. Qu'importe une longue lettre? c'est de longues amitiés qu'il faut.

Adieu, mon charmant ami. V.

383. A M. THIERIOT,

A Cirey, le 30 novembre.

Vos fenêtres donnent donc à présent sur le Palais-Royal; j'aimerais mieux qu'elles donnassent sur la prairie et sur la petite rivière[1] que je vois de mon lit; mais on ne peut pas tout avoir à-la-fois, et il faut bien que M. de La Popelinière soit récompensé de son mérite, en ayant auprès de lui un homme aussi aimable que vous. Vous êtes le lien de la société; le nom de *compère* vous sied à merveille, en ce sens-là, comme on appelait certain philosophe, *la sage-femme des pensées d'autrui.*

Je suis enchanté de la bonne fortune que vous avez, depuis six mois, avec Locke. Vous me charmez de lire ce grand homme qui est, dans la métaphysique, ce que Newton est dans la connaissance de la nature. Quel est donc ce curé[2] de village dont vous me parlez? Il faut le faire évêque du diocèse de Saint-Vrain[3]. Comment! un curé, et un Français, aussi

[1] La Blaise. CL.

[2] Meslier : voyez l'*Extrait des Sentiments* de ce curé, t. XL, p. 389. B.

[3] Saint-Vrain (et non Saint-Urain) est une commune des environs d'Arpajon. CL.

philosophe que Locke? Ne pouvez-vous point m'envoyer le manuscrit? Il n'y aurait qu'à l'envoyer, avec les lettres de Pope, dans un petit paquet, à Demoulin; je vous le rendrais très fidèlement.

Si j'avais auprès de moi un domestique qui sût écrire, je ferais copier quelques chapitres d'une *Métaphysique* [1] que j'ai composée, pour me rendre compte de mes idées; cela vous divertirait peut-être de voir quelle espèce de philosophe c'est que l'auteur de *la Henriade* et de *Jeanne la Pucelle*. Vous auriez bien aussi quelques chants de *Jeanne*, car je sais que vous êtes discret et fidèle.

Le corsaire Desfontaines a bien les vices que vous n'avez pas. Vous connaissez cette gueuille, que j'avais écrite [2] au comte Algarotti; l'abbé Desfontaines me demande la permission de l'imprimer; je lui fais réponse, au nom de monsieur et madame du Châtelet, qu'ils regarderont cette impression comme une offense personnelle; je le prie et je lui recommande de se bien donner de garde de publier cette bagatelle; je lui fais sentir que ce qui est bon entre amis devient très dangereux entre les mains du public. A peine a-t-il reçu ma lettre, qu'il imprime. Ce qui m'étonne, c'est que son examinateur sache assez peu le monde pour souffrir que le nom de madame du Châtelet soit livré indignement à la malignité du pamphletier. Si monsieur et madame du Châtelet se plaignent à M. le

[1] Voyez le *Traité de métaphysique*, tome XXXVII, page 277. CL.

[2] C'est (voyez tome XIII) l'*épître* en vers datée du 15 octobre 1735, et que, malgré la déclaration de Voltaire, Desfontaines imprima dans la trente-sixième de ses lettres, datée du 19 novembre 1735. B.

garde des sceaux[1], comme ils devraient faire, je suis persuadé que l'abbé Desfontaines se repentirait de son imprudence.

On m'a envoyé une nouvelle édition de *Jules César.* J'ai reconnu qu'elle était nouvelle à des différences considérables qui s'y trouvent. Il est donc absolument nécessaire de donner ce petit ouvrage tel qu'il est, puisqu'on l'a comme il n'est pas. L'abbé de La Mare se chargera de l'édition, et le peu de profit qu'on en pourra tirer sera pour lui. C'est une libéralité que vous lui ferez volontiers, surtout à présent que vous êtes grand seigneur.

Si vous connaissiez quelque domestique qui sût bien écrire, envoyez-le-moi au plus vite; vous y gagnerez mille chiffons par an, vers, prose; vous me tiendrez lieu du public. Adieu, mon ami.

P. S. Qu'est-ce qu'une estampe[2] de moi, qui se vend chez Odieuvre, près de la Samaritaine, cela veut dire, je crois, sur le Pont-Neuf? Il est juste que je sois avec mon héros. Voyez si cette estampe ressemble.

384. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, par Vassy en Champagne, ce 30 novembre.

Je vous prie, mon cher maître en Apollon, d'envoyer à mon logis, vis-à-vis Saint-Gervais, votre petit antidote[3] contre le style impertinent dont nous

[1] Chauvelin. B.

[2] Michel Odieuvre, d'abord tailleur, et ensuite peintre et marchand de gravures, publiait alors une collection de portraits d'hommes célèbres. Cl.

[3] *Discours prononcé le 25 août 1735, avant la distribution des prix, par l'abbé d'Olivet, directeur de l'académie française.* B.

sommes inondés. C'est une prescription contre la barbarie. J'attends ce Discours avec très grande impatience : joignez-y la Vie du martyr [1] de Toulouse; je ne la garderai qu'un jour, et on la reportera chez vous.

Je vous abandonne Marc-Antoine; l'assassin de votre bon ami [2], que vous avez embelli en français, mérite bien votre indignation. Je ne vous avais envoyé cette scène [3] que pour vous faire connaître le goût du théâtre anglais, et point du tout pour vous faire aimer Antoine.

Avez-vous lu une lettre du P. Tournemine, qu'il a fait imprimer dans le *Journal de Trévoux*, au mois d'octobre [4]? Il dispute bien mal contre M. Locke, et parle de Newton comme un aveugle des couleurs. Si des philosophes s'avisaient de lire cette brochure, ils seraient bien étonnés, et auraient bien mauvaise opinion des Français. En vérité nous sommes la crème fouettée de l'Europe. Il n'y a pas vingt Français qui entendent Newton. On dispute contre lui à tort et à travers, sans avoir lu ses démonstrations géométriques. Il me semble que je vois Thomas Diafoirus [5] qui soutient thèse contre les circulateurs. Nous avons ici un noble vénitien [6] qui entend Newton comme les *Élé-*

[1] *La vie et les sentiments de Lucilio Vanini* (par D. Durand), 1717, in-12. Voyez tome XXVII, page 180. B.

[2] D'Olivet avait déjà traduit plusieurs ouvrages de Cicéron. CL.

[3] La scène 8, acte III, de *la Mort de César*. CL.

[4] Pages 1913 à 1935; elle est intitulée : *Lettre sur l'immortalité de l'ame et les sources de l'incrédulité*. Voltaire y répondit par la lettre qui porte le n° 386. B.

[5] *Le Malade imaginaire*, acte II, scène 6. B.

[6] Algarotti; voyez la lettre 381. B.

ments d'Euclide. Cela n'est-il pas honteux pour nos Français?

L'académie des inscriptions, en corps, a voulu faire une devise (belle occupation!) pour les opérations mathématiques qu'on[1] va faire vers l'équateur. Ils ont mis, dans leur inscription, *que l'on mesure un arc du méridien sous l'équateur*. Est-il possible que toute une académie fasse une ânerie pareille, et qu'il faille que M. Maffei[2], un étranger, redresse nos bévues?

Mais, dans votre académie, pourquoi ne recevez-vous pas l'abbé Pellegrin? est-ce que Danchet serait trop jaloux? Vous savez qu'il y a vingt ans que je vous ai dit que je ne serais jamais d'aucune académie[3]. Je ne veux tenir à rien dans ce monde, qu'à mon plaisir; et puis je remarque que telles académies étouffent toujours le génie, au lieu de l'exciter. Nous n'avons pas un grand peintre, depuis que nous avons une académie de peinture; pas un grand philosophe formé par l'académie des sciences. Je ne dirai rien de la française. La raison de cette stérilité dans des terrains si bien cultivés est, ce me semble, que chaque académicien, en considérant ses confrères, les trouve très petits, pour peu qu'il ait de raison, et se trouve très grand en comparaison, pour peu qu'il ait d'amour-propre. Danchet se trouve supérieur à Mallet, et en voilà assez pour lui; il se croit au comble de la per-

[1] Voyez la lettre 339. B.

[2] Voyez ma note tome V, page 100. B.

[3] Ce serait donc à vingt-un ans que Voltaire aurait pris cette résolution qu'il n'a pas tenue: voyez ma note sur la lettre 170. B.

fection. Le petit Coipel[1] trouve qu'il vaut mieux que Detroi le jeune, et il pense être un Raphael. Homère et Platon n'étaient, je crois, d'aucune académie. Cicéron n'en était point, ni Virgile non plus. Adieu, mon cher abbé; quoique vous soyez académicien, je vous aime et vous estime de tout mon cœur; vous êtes digne de ne l'être pas. *Vale, et me ama.*

Mandez-moi quel est le jésuite qui a fait les *Mémoires pour servir à l'Histoire* du dernier siècle, et celui qui a fait les *Mémoires chronologiques*[2] sur les matières ecclésiastiques. Mais vous, que faites-vous? ne m'en direz-vous point de nouvelles?

385. A MM. LES COMÉDIENS FRANÇAIS[3].

Novembre.

Je ne sais, messieurs, si vous avez lu une tragédie[4] que j'avais composée, il y a deux ans, et dont je lus même chez moi les premières scènes à M. Dufresne[5]. Je n'aurais jamais osé la présenter au théâtre. La singularité du sujet, la défiance où je dois toujours être sur mes faibles ouvrages, et le nombre de mes ennemis, m'avaient fait prendre le parti de ne la jamais exposer au public.

J'ai appris que M. Le Franc[6], s'étant fait rendre compte, il y a un an, du sujet de ma pièce, en a de-

[1] Voyez la lettre 39. B.

[2] Ils sont de D'Avrigny : voyez ma note tome XIX, page 52. B.

[3] Cette lettre a été imprimée, dès 1736, dans le *Pour et Contre*, n° CVII, tome VIII, page 38. B.

[4] *Alzire*. Cl.

[5] Voyez la note sur la lettre 151. B.

[6] J.-J. Lefranc de Pompignan : voyez ma note tome XL, page 132.

puis composé une à peu près sur le même plan, et qu'il s'est hâté de vous la lire. Vous sentez bien, messieurs, que tout le mérite de ce sujet consiste dans la peinture des mœurs américaines, opposée au portrait des mœurs européanes : du moins c'est là mon seul avantage. Je ne doute pas que M. Le Franc, qui a au-dessus de moi les talents de l'esprit, et l'imagination que donne la jeunesse, n'ait embelli son ouvrage par des ressources qui m'ont manqué; mais il arriverait que, si sa pièce était jouée la première, la mienne ne paraîtrait plus qu'une copie de la sienne; au lieu que, si sa tragédie n'est jouée qu'après, elle se soutiendra toujours par ses propres beautés. Je n'aurais jamais travaillé sur un plan choisi par M. Le Franc. La considération et l'estime que j'ai pour lui m'en auraient empêché, autant que la crainte de me trouver son rival.

Il s'est dispensé d'un égard que j'aurais eu. Au reste, messieurs, soyez persuadés que, si je crains de passer après lui, c'est uniquement parceque ma pièce ne soutiendrait pas la comparaison avec la sienne. Votre intérêt s'accorde, en cela, avec le plaisir du public, qui applaudira toujours à M. Le Franc, en quelque temps que son ouvrage paraisse; et la justice exige que celui qui a inventé le sujet passe avant celui qui l'a embelli. Je n'aurai que la préférence dangereuse et passagère d'être exposé le premier à la censure du public.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime que j'ai pour ceux qui cultivent les beaux-arts, et avec la reconnaissance que je dois à ceux qui ont si souvent orné

mes faibles productions et fait pardonner mes fautes[1], votre, etc.

386. AU P. TOURNEMINE[2].

1735.

L'estime et la respectueuse amitié que j'ai eues pour vous, depuis mon enfance, m'avaient inspiré de m'adresser à vous pour avoir la solution de quelques-uns de mes doutes. Non seulement vous m'avez répondu avec autant d'esprit que de bonté, mais vous avez rendu votre réponse publique, et vous l'avez même fortifiée de raisons et d'instructions nouvelles. L'obligation que je vous ai est devenue celle de tous les hommes qui cultivent leur raison.

C'est pour leur satisfaction, autant que pour la mienne, que je prends la liberté de vous demander encore de nouveaux éclaircissements, avec la confiance d'un disciple qui s'adresse à son maître.

Il s'agit de savoir si M. Locke, en examinant les bornes de l'entendement humain (sans aucun rapport à la foi), a eu raison de dire qu'*il est possible à Dieu de donner la pensée à la matière.* La question n'est pas de savoir si la matière pense par elle-même; ce sentiment est rejeté par M. Locke, comme absurde. Il ne s'agit pas non plus de savoir si notre ame est spirituelle ou non; le point de la question est uniquement de voir si nous avons assez de connaissance

[1] M. de Voltaire obtint des comédiens ce qu'il leur demandait. M. Lefranc, de son côté, leur écrivit aussi pour le même sujet; voyez sa lettre, qui est d'un style bien différent de celui de M. de Voltaire, tome XIV, note du vers 176 du *Pauvre Diable.* K.

[2] C'est une réponse à la lettre du P. Tournemine, dont j'ai donné le titre dans une note de la lettre 384. B.

de la matière et de la pensée pour oser affirmer cette proposition : *Dieu ne peut communiquer la pensée à l'être que nous appelons matière.* Vous tenez avec beaucoup de philosophes que cela est impossible à Dieu.

Voici le premier argument que vous apportez.

Pour juger d'uu objet, il faut l'apercevoir tout entier indivisiblement; et vous en concluez que l'ame est nécessairement un être simple, et que par conséquent elle ne peut être matière.

Cet argument, que vous appelez démonstration, laisse encore quelques doutes dans mon esprit, soit que je ne l'aie pas assez compris, soit que j'aie encore quelque préjugé qui m'empêche d'en apercevoir toute l'évidence.

Je me demande d'abord à moi-même pourquoi je reçois sans hésiter une démonstration géométrique; celle-ci, par exemple, que trois angles, dans tout triangle, sont égaux à deux droits; c'est que la conclusion est renfermée nécessairement dans une proposition évidente : il m'est évident que les grandeurs qui se mesurent par une quantité égale sont égales entre elles; or il m'est évident que deux angles droits valent 180 degrés, trois angles d'un triangle sont démontrés en valoir autant; donc il m'est évident qu'ils sont égaux en ce sens.

Mais après avoir fait tous mes efforts pour sentir l'évidence de cet axiome, *pour apercevoir un objet, il faut le voir indivisiblement;* non seulement je n'en découvre pas la vérité, mais je n'en démêle pas même le sens.

Entendez-vous que plusieurs parties ne peuvent

frapper une seule partie? mais cependant des lignes innombrables d'une circonférence aboutissent toutes à un point qui est le centre.

Entendez-vous que pour apercevoir un objet il faut le voir tout entier? mais il n'y a aucun objet que nous puissions voir de cette façon; nous ne voyons jamais qu'une surface des choses.

Pour moi, j'avoue que si on me demande comment il faut faire pour apercevoir un objet, je réponds que je n'en sais rien du tout; c'est le secret du Créateur: je ne sais ni comment je pense, ni comment je vis, ni comment je sens, ni comment j'existe.

Et cette proposition, *pour apercevoir un objet, il faut le voir indivisiblement*, fait un sens si peu clair à mon esprit, que, si on me disait au contraire, pour apercevoir un objet, il faut le voir divisiblement et par parties, cela me paraîtrait beaucoup plus compréhensible.

Je sens au moins qu'on me donnerait une idée très-claire de la chose que vous voulez prouver, si on me disait: Une perception ne peut être divisible; on ne peut mesurer une pensée, elle n'est ni carrée ni longue; or la matière est divisible, mesurable, et figurée; donc une perception ne peut être matière. Ou bien: Ce qui est composé retient nécessairement l'essence de la chose dont il est composé; or si cette pensée était composée de matière, elle retiendrait l'essence de la matière, elle serait étendue; mais une pensée n'est point étendue; donc il implique contradiction qu'une pensée soit matière: or Dieu ne peut faire ce qui implique contradiction; donc Dieu ne

peut composer la pensée de matière. Voilà un argument qui serait clair et évident, et qui me paraîtrait avoir la force de la démonstration.

Mais cet argument, qui démontre que la pensée ne peut être le composé d'un corps, serait absolument étranger à la question présente. Car je ne dis ni que l'esprit soit matière, ni que la pensée soit un composé de matière, mais seulement qu'il n'est pas impossible à Dieu de joindre la pensée à cet être aussi inconnu que la pensée, lequel nous appelons matière.

Dieu ne peut faire les contradictoires; cela est vrai, parceque ce n'est pas un pouvoir de faire ce qui est absurde; c'est, au contraire, une négation de pouvoir : il reste donc à examiner où est la contradiction que la matière puisse recevoir de Dieu la pensée.

Pour savoir de quoi une chose est ou n'est pas capable, il faut la connaître entièrement. Or nous ne connaissons rien de la matière; nous savons bien que nous avons certaines sensations, certaines idées; par exemple, dans un morceau d'or nous apercevons de l'étendue, de la dureté, de la pesanteur, une couleur jaune, de la ductilité, etc.; mais cette substance, ce sujet, cet être à quoi tout cela est attaché, nous ne savons pas plus ce que c'est, que nous ne savons comment sont faits les habitants de Saturne.

Si Dieu a voulu que certains corps organisés pensent, ce n'est ni comme étendus ni comme divisibles qu'ils pensent. Ils auront la pensée indépendamment de tout cela, parceque Dieu la leur aura donnée.

Je ne conçois pas comment la matière pense; je ne conçois pas non plus comment un esprit pense.

N'est-il pas vrai que Dieu peut créer un être doué de mille qualités inconnues à moi, sans lui communiquer ni la pensée ni l'étendue? ne peut-il pas ensuite donner la faculté de penser à cet être? et après lui avoir donné cette faculté, ne peut-il pas lui communiquer l'étendue? Or, si Dieu peut communiquer à une substance l'étendue après la pensée, pourquoi ne peut-il pas lui donner la pensée après l'étendue?

Mais, dit-on, l'ame est immortelle. Cela est vrai; la foi nous le dit, et personne n'en doute chez les chrétiens. Mais ce dogme empêche-t-il que Dieu ne puisse joindre la pensée et l'étendue dans un même sujet? Au contraire, si une certaine étendue existe avec la faculté de penser, il est sûr que cette étendue ne périt point; elle ne fait que changer de qualité et de place: et il est aussi facile à Dieu de lui conserver la pensée, qu'il lui a été facile de la lui donner; car la pensée étant l'action de Dieu sur la matière, rien n'empêche Dieu d'agir toujours.

On pourra me faire encore cette objection: Quelle est la partie à qui Dieu aura donné la pensée? cette partie n'est-elle pas divisible pendant toute l'éternité? n'est-il pas à croire qu'elle perdra toujours quelque chose d'elle-même? Or, à quelle petite particule de cette petite partie restera le don de penser? Si vous dites que c'est à la partie droite, je la divise et la retranche de son tout; alors il arrivera nécessairement une de ces trois choses: ou il y aura deux êtres pensants au lieu d'un; ou bien ni l'un ni l'autre ne sera pensant; ou cet être, ayant perdu la moitié de soi-même, aura perdu la moitié de sa pensée, ou Dieu

donnera à la petite particule restante ce don de penser qu'avait auparavant toute la partie. Les trois cas sont absurdes; donc il est impossible que la pensée puisse subsister toujours avec la même matière. Je n'ai vu cet argument nulle part; je me le fais à moi-même, et il me paraît assez pressant. Il sert à me faire voir la faiblesse de mes compréhensions, mais il ne me prouve point que Dieu ne puisse conserver à une petite partie de mon corps, pendant toute l'éternité, ce qu'il lui aura donné dans le temps de ma vie.

Il est sûr que si la matière, par le mouvement continuel où elle est, va toujours se divisant à l'infini, il est impossible d'imaginer comment une partie qui se divisera toujours, conservera toujours la pensée. Mais, premièrement, cette partie, à qui Dieu l'aura donnée, peut fort bien en elle-même demeurer un individu, comme notre corps en est un; et en cela je n'apercevrais point de contradiction.

En second lieu, la matière n'est pas divisible à l'infini physiquement. Il est nécessaire qu'il y ait des parties parfaitement solides; s'il n'y en avait pas, il n'y aurait point de matière. Car les pores des corps augmentent à mesure que les parties solides des corps diminuent; ainsi les pores croissant à l'infini, et les parties solides diminuant à l'infini, le solide deviendrait *zéro*, et les pores *infinis*, etc. Donc il est nécessaire qu'il y ait des parties parfaitement solides; donc il est aisé de concevoir qu'une de ces parties solides soit impérissable, et que Dieu lui communique à jamais la pensée et le sentiment.

Si tout était matière, dites-vous, d'où l'ame ma-

térielle aurait-elle tiré l'idée d'un être immatériel?

1° Dieu, qui nous donne nos idées, pourrait fort bien nous donner celle d'un être immatériel, d'un être essentiellement différent de nous, puisque, quand même nous serions purs esprits, nous ne laisserions pas d'avoir une idée de Dieu, qui cependant est quelque chose d'essentiellement différent de tout pur esprit créé.

2° Je réponds que nous recevons l'idée d'un être immatériel, comme l'idée de l'infini nous vient sans que nous soyons infinis pour cela.

Je passe ce que vous dites d'une poupée et d'un enfant, persuadé que vous ne voulez point parler sérieusement.

Vous prétendez que quand on dit *je* et *moi* et *unité*, cela prouve que nous connaissons ce que c'est que l'esprit.

Je et *moi* signifie-t-il autre chose que ma personne? et une unité n'est-elle pas aussi bien une unité de matière qu'une autre substance?

Vous me dites que les esprits forts répondent à cela qu'ils n'ont aucune idée ni d'esprit, ni de matière, ni de vertu, ni de vice: il ne s'agit assurément ici ni de vertu ni de vice; et M. Locke, le plus sage et le plus vertueux de tous les hommes, était bien loin d'avancer une impiété aussi absurde et aussi horrible. Pour vous prouver, non pas que notre pensée est une action de Dieu sur la matière, mais qu'elle peût être une action de Dieu sur la matière; et ce qu'il faut toujours répéter, qu'il n'est pas impossible à l'être

infiniment puissant de faire penser un corps ; je vous avais apporté l'exemple des bêtes ; vous me répondez : *La bête sera ce qu'il vous plaira.* Je vous supplie d'examiner la chose avec un peu d'attention, il me paraît qu'elle en vaut la peine.

Toute question n'est pas susceptible de démonstration, mais il faut examiner ce qui est le plus probable ; non pas pour le croire fermement, mais pour croire au moins qu'il est probable.

Or il est de la plus grande probabilité que les bêtes ont des sentiments, des idées, de la mémoire, etc. Je n'entrerai pas ici dans les preuves d'expérience dont on ferait des volumes, mais je dirai en philosophe : Les bêtes ont les mêmes organes de sentiment que nous ; la nature ne fait rien en vain ; donc Dieu ne leur a point donné des organes de sentiment pour qu'elles n'aient point de sentiment ; donc elles en ont comme nous.

Si on me dit à cela que les ressorts que je prends pour organes de leurs cinq sens sont seulement en eux les organes de la vie ; je réponds que les animaux peuvent avoir la vie sans leurs cinq sens, puisqu'il y en a qui n'ont que trois ou deux sens, et qui vivent ; donc les organes des sens leur sont donnés pour autre chose que pour la vie ; donc ils ont du sentiment ; donc ils ont cela de commun avec nous. Or, ou Dieu a ajouté le sentiment à ces portions de matière, ou il leur a donné une ame spirituelle et immortelle. On est donc réduit à dire, ou qu'une puce a une ame immortelle, ou que Dieu a donné à la

matière le don de sentir; or s'il a pu accorder à certains corps la sensation, pourquoi lui sera-t-il impossible d'accorder la pensée à d'autres?

Pour prouver encore qu'on ne peut dire qu'il soit impossible à Dieu de donner, par son action, la pensée au corps, et pour faire voir combien il est faux de dire, *ce qui n'est pas divisible ne peut appartenir à la matière*, je vous avais apporté l'exemple du mouvement.

Le mouvement n'est pas divisible; la vie, la végétation, l'électricité, ne sont pas divisibles; cependant l'électricité, la vie, la végétation, le mouvement, appartiennent à la matière; donc la matière a des propriétés, et peut-être sans nombre, qui ne sont pas divisibles. Il peut y avoir du plus ou du moins dans ces propriétés; il y en a aussi dans la propriété de la pensée. Un corps est plus ou moins en mouvement, une pensée est plus ou moins vive, plus ou moins forte, plus ou moins claire.

Je vous avais surtout apporté l'exemple de la gravitation, qui est un principe qui agit à des distances immenses, qui semble n'avoir rien de corporel, et qui cependant est le grand ressort de la nature. Je vous avais demandé ce que vous en pensiez, et si vous le connaissiez; et là-dessus voici comme vous me faites l'honneur de me répondre : « Oui, Monsieur, les corps « pèsent; les calculs du célèbre Newton ne m'en con- « vainquent pas plus que les sens. Un corps pèse sur « l'autre, c'est-à-dire qu'un corps pousse l'autre. »

Je soupçonne qu'il y a là quelque faute du libraire, car il n'est pas vraisemblable que ce soit là le senti-

ment d'un homme aussi savant que vous. Vous n'ignorez pas, sans doute, ce que c'est que cette propriété de la nature appelée *gravitation*, ou *attraction*, ou *force centripète;* et si je vous le demandais, vous me répondriez, avec Newton et avec tous ceux qui ont étudié les vérités découvertes par ce grand homme : La gravitation, l'attraction est la propriété par laquelle tous les corps tendent à s'approcher les uns des autres, sans aucun besoin d'une impulsion étrangère et de matière intermédiaire; et cela en raison directe de la quantité de leur masse, et en raison double inverse des distances. Cette propriété de la matière, inconnue jusqu'à nous, a été découverte et prouvée, je dis prouvée par ce grand philosophe, et ses preuves sont toutes fondées sur les lois de Kepler que les planètes observent dans leurs révolutions, sur les inégalités des mouvements dans les globes célestes, qui toutes confirment cette admirable loi des forces centripètes.

Ainsi il ne s'agit pas ici de l'impulsion des corps, et de la communication du mouvement, quoique l'impulsion des corps et la communication du mouvement soient encore une propriété de la matière, qui n'a rien de commun avec la divisibilité.

Il s'agit de ce pouvoir réel de gravitation, d'attraction, de forces centripètes, qui dirigent les planètes autour du soleil, et la lune autour de la terre, selon des lois mathématiques qui excluent nécessairement tout ce prétendu fluide, et cette chimère de tourbillons qu'on avait supposés si gratuitement.

Ce pouvoir démontré est précisément tout le contraire de ce que vous dites. *Un corps*, dites-vous,

pèse, c'est-à-dire *il pousse et ne pousse qu'autant qu'il est poussé.* Non, mon père, le Soleil n'est point poussé, et Saturne n'est point poussé.

Mais le Soleil et Saturne s'attirent, gravitent, pèsent l'un sur l'autre, selon la quantité directe de leur masse, et selon la raison inverse du carré de leur éloignement; et il n'y a point entre eux ni autour d'eux de fluide qui puisse ni leur faire une résistance sensible, ni diriger leur mouvement. Il y a donc certainement un principe de gravitation, d'attraction, que nous ne connaissons pas, qui agit d'une manière surprenante, et qui n'a aucun rapport aux autres propriétés de la matière. Ce principe, vous avais-je dit, est interne, inhérent dans les corps; et là-dessus vous me répondez que jamais Newton n'a admis ce principe inhérent et interne dans les corps, et que s'il l'avait admis, on se serait moqué de lui. Si vous entendez par principes ou propriétés inhérentes une propriété essentielle, il est très vrai que Newton ne dit pas que le principe des forces centripètes soit essentiel à la matière ainsi que l'étendue. Peu importe qu'il se soit servi des termes *inhérent* et *interne* dont je me sers. Tout ce qu'on entend par ce mot *inhérent*, c'est que toute matière a reçu de Dieu ce principe qui est en elle; que toute particule de matière a la propriété, tant qu'elle est matière, de graviter l'une vers l'autre, comme l'or a la propriété inhérente de peser plus que l'argent, comme l'eau a la propriété inhérente d'être fluide à un certain degré de température. Je ne vois pas comment, en disant cela, Newton se se-

rait exposé à la dérision des philosophes, comme vous le dites.

Vous m'apprenez ensuite que M. Newton a poussé plus loin qu'aucun philosophe l'observation des mouvements qui approchent les corps, ou qui les éloignent les uns des autres. Il semble par ces paroles que Newton n'aurait fait autre chose que de pousser plus loin qu'un autre ces recherches triviales sur les lois du mouvement; comme, par exemple, que la quantité de mouvement est le produit de la masse par la vitesse, etc. Ce n'est point du tout cela, encore une fois, dont il s'agit; c'est du pouvoir des forces centripètes, qui font que le soleil, par exemple, étant dans l'un des foyers d'une ellipse, le corps placé dans la circonférence de cette ellipse doit nécessairement parcourir des espaces égaux, en temps égaux, et que la force centripète augmente à mesure que le corps approche de celui des foyers de l'ellipse où est le soleil. Encore une fois, sans vous répéter ici toutes ces combinaisons, les forces centripètes, l'attraction, la gravitation, sont une nouvelle loi de la nature aussi certaine et aussi inconnue que la vie des animaux et la végétation des plantes, le mouvement, et l'électricité.

Vous parlez ensuite de M. Newton ainsi : « Ce sage « observateur déclare nettement (section II, p. 172) « qu'en regardant tous les corps comme des espèces « d'aimants, il s'en tient aux mouvements apparents, « de quelque cause qu'ils viennent, et sans toucher « aux systèmes différents qui les rapportent à quel- « que impulsion, à l'action de la matière subtile ou « éthérée. »

Je n'ai pas ici l'ouvrage dont vous citez cette page 172; mais, sans avoir sous mes yeux cet ouvrage, je sais fort bien que M. Newton, en vingt endroits, réclame contre l'injustice ridicule et absurde qu'il y aurait à lui reprocher d'admettre les qualités occultes des péripatéticiens. Il a soin de déclarer expressément qu'il ne sait point ce que c'est que cette propriété qu'il appelle du nom de gravitation, de force centripète, d'attraction. Il a hasardé sur cela quelques conjectures très faibles; mais enfin il n'est pas moins démontré que cette propriété, inconnue jusqu'à lui, existe réellement; c'est le seul point dont il est ici question. Il y a une propriété dans la matière, laquelle agit sans contact, sans véhicule, à des distances immenses; donc la matière peut avoir d'autres propriétés que celle d'être divisible.

La matière a probablement mille autres facultés que nous ne connaissons pas.

Vous me dites ensuite: la faculté d'attirer et repousser, de peser en poussant, n'enferme que du mouvement, du poids, de la mesure; donc ce sont des propriétés d'un être divisible. Il est vrai que ce sont des propriétés d'un être qui d'ailleurs est divisible; mais ce n'est pas parce qu'il est divisible qu'il a ces propriétés. La matière est physiquement divisible, c'est-à-dire ses parties solides adhérentes les unes aux autres sont séparables, et ces parties adhérentes ensemble, qui composent un tout comme notre globe, ont ensemble la faculté d'attraction, de gravitation: mais chaque particule solide de cet univers a en soi la même faculté; et un atome gravite vers un atome,

comme la Terre, Mars, Jupiter, vers le Soleil leur centre.

La gravitation, le mouvement, appartiennent donc à toute la matière que nous connaissons. Il y a nécessairement des parties solides; donc ce n'est point en tant que divisible que la matière a la propriété de l'attraction; donc, encore une fois, il y a des principes dans la matière indépendants de la divisibilité; donc c'est une grande témérité d'assurer que Dieu ne peut joindre la pensée à la matière, sur cette faible et obscure raison que la matière est divisible. Encore une fois, on ne vous dit pas que le Créateur ait donné à la matière la pensée, on ne saurait trop le répéter; on vous dit seulement que des êtres aussi peu éclairés que nous le sommes, doivent être bien retenus quand il s'agit de prononcer ce que l'Être infini et tout-puissant peut faire ou ne peut pas faire.

Vous me dites ensuite que le mouvement, la pesanteur des corps, nous indiquent Dieu, nous conduisent à Dieu; et ensuite vous parlez de ceux qui doutent de l'existence de Dieu.

On croirait, par ces paroles, que vous voudriez jeter quelques soupçons de cette horrible et impertinente incrédulité sur Newton et sur Locke, et sur ceux qui ont éclairé leur esprit des lumières de ces grands hommes. Ce n'est pas assurément votre intention; vous avez le cœur trop droit, vous avez un esprit trop juste pour ne pas reconnaître que toute la philosophie de Newton suppose nécessairement un premier moteur. Vous savez avec quelle supériorité de raison Locke a prouvé avant Clarke l'existence de cet Être

suprême. Newton et Locke, ces deux sublimes ouvrages du Créateur, ont été ceux qui ont démontré son existence avec le plus de force; et les hommes, en cela, comme dans tout le reste, doivent faire gloire d'être leurs disciples.

Je ne sais pas, en vérité, à propos de quoi vous parlez de libertinage, de passions et de désordres, quand il s'agit d'une question philosophique de Locke, dans laquelle son profond respect pour la Divinité lui fait dire simplement qu'il n'en sait pas assez *pour oser borner la puissance de l'Être suprême.*

Il était bien loin, ce grand homme, d'être courbé vers la terre, et d'être plongé dans les voluptés, lui qui a passé sa vie, non seulement à éclairer l'entendement des hommes, mais à leur enseigner, par son exemple, la pratique des vertus les plus sévères et les plus aimables. M. Newton a été aussi vertueux qu'il a été grand philosophe: tels sont, pour la plupart, ceux qui sont bien pénétrés de l'amour des sciences, qui n'en font point un indigne métier, et qui ne les font point servir aux misérables fureurs de l'esprit de parti. Tel a été le docteur Clarke; tel était le fameux archevêque Tillotson; tel était le grand Galilée; tel notre Descartes; tel a été Bayle, cet esprit si étendu, si sage et si pénétrant, dont les livres, tout diffus qu'ils peuvent être, seront à jamais la bibliothèque des nations. Ses mœurs n'étaient pas moins respectables que son génie. Le désintéressement et l'amour de la paix comme de la vérité étaient son caractère; c'était une ame divine. M. Basnage, son exécuteur testamentaire, m'a parlé de ses vertus les larmes aux yeux. Cepen-

dant, je ne sais par quelle fatalité un des hommes les plus respectables de votre société, un homme plus célèbre encore par sa vertu que par son éloquence, a pu être trompé au point de dire, dans un de ses discours publics, en parlant de Bayle: *Probitatem non do,* «je lui refuse la probité.»

387. A M. BERGER.

A Cirey, le 1er décembre.

Au nom de Rameau, ma froide veine se réchauffe, monsieur. Vous me dites qu'il a besoin de quelque guenille pour faire exécuter des morceaux de musique chez M. le prince de Carignan. Voici de mauvais vers, mais tels qu'il les faut, je crois, pour faire briller un musicien. S'il veut broder de son or cette étoffe grossière, la voici:

Fille du ciel, ô charmante Harmonie!
Descendez, et venez briller dans nos concerts;
La nature imitée est par vous embellie.
Fille du ciel, reine de l'Italie,
Vous commandez à l'univers.
Brillez, divine Harmonie,
C'est vous qui nous captivez.
Par vos chants vous vous élevez
Dans le sein du dieu du tonnerre;
Vos trompettes et vos tambours
Sont la voix du dieu de la guerre.
Vous soupirez dans les bras des Amours.
Le Sommeil, caressé des mains de la Nature,
S'éveille à votre voix;
Le badinage avec tendresse
Respire dans vos chants, folâtre sous vos doigts.
Quand le dieu terrible des armes
Dans le sein de Vénus exhale ses soupirs,

Vos sons harmonieux, vos sons remplis de charmes,
Redoublent leurs desirs.
Pouvoir suprême,
L'Amour lui-même
Te doit des plaisirs.
Fille du ciel, ô charmante Harmonie ! etc.

Il me semble qu'il y a là un *rimbombo* de paroles et une variété sur laquelle tous les caractères de la musique peuvent s'exercer. Si Orphée-Rameau veut couvrir cette misère de doubles croches, *ella è padrone,* pourvu qu'on ne me nomme point.

S'il avait demandé M. de Fontenelle, ou quelque autre honnête homme, pour examinateur, il aurait fait jouer *Samson*, et je lui aurais fait tous les vers qu'il aurait voulu. Peut-être en est-il temps encore. Quand il voudra, je suis à son service. Je n'ai fait *Samson* que pour lui. Je partageais le profit entre lui et un pauvre diable de bel esprit[1]. Pour la gloire, elle n'eût point été partagée, il l'aurait eue tout entière.

Écrivez-moi souvent : vos lettres valent mieux que de l'argent et de la gloire. Vous êtes le plus aimable correspondant du monde, bon ami de près et de loin. Je vous embrasse, et suis à vous pour la vie.

P. S. Qu'est-ce qu'une estampe de moi, qui se vend chez Odieuvre? Voyez cela, je vous prie; j'en ferai venir pour le bailli du village, au cas que cela soit ressemblant.

Vous m'avez parlé d'une gravure où j'ai l'honneur d'être avec le berger, le philosophe, le galant Fontenelle. J'aimerais mieux cette gravure que l'estampe.

[1] Probablement Linant. Cl.

Étant derrière Fontenelle, on est sûr d'être au moins regardé; mais, étant seul, on ne m'ira point déterrer. *Vale.*

388. A M. THIERIOT.

A Cirey, 8 décembre, à quatre heures du matin.

La date vous fera voir que je n'ai pas le temps de vous écrire une longue épître. On vient de m'avertir que plusieurs chants de *la Pucelle* courent dans Paris. Ou c'est quelque poëme qu'on met sous mon nom, ou un copiste infidèle a transcrit quelques uns de ces chants. Dans l'un ou dans l'autre cas, il faut que je sois instruit de bonne heure de la vérité. Je vous jure, par cette même vérité que vous me connaissez, que je n'ai jamais prêté le manuscrit à personne, puisque je ne l'ai pas prêté à vous-même. Si quelqu'un m'a trahi, ce ne peut être qu'un nommé Dubreuil, beau-frère de Demoulin, qui a copié l'ouvrage il y a six mois. M. Rouillé prétend qu'il en court des copies. Voyez, informez-vous; que votre amitié se trémousse un peu. Il est d'une conséquence extrême que je sois averti. Il faudra enfin que j'aille mourir dans les pays étrangers; mais, en récompense, les Hardion, les Danchet, etc., prospèrent en France.

J'avais commencé une tragédie où je peignais un tableau assez singulier du contraste de nos mœurs avec les mœurs du Nouveau-Monde. On a dit, il y a quelques mois, mon sujet au sieur Le Franc; qu'a-t-il fait? Il a versifié dessus, il a lu sa pièce à nossei-

gneurs les comédiens, qui l'ont envoyée à la révision. Le petit bon homme est *un tantinetto* plagiaire; il avait pillé sa pauvre *Didon* tout entière d'un opéra italien de Metastasio. Mais il prospérera avec les Danchet et les La Serre, et moi j'irai languir à La Haye ou à Londres. Adieu; réponse, et prompte.

389. A M. THIERIOT.

A Cirey, 17 décembre.

Vous êtes le plus aimable ami, le plus exact et le plus tendre qu'il y ait au monde. Vous écrivez aussi régulièrement qu'un homme d'affaires, et vous avez les sentiments d'une maîtresse. Par quel remerciement commencerai-je? j'accepte d'abord le valet de chambre écrivain, pourvu qu'il ne soit ni dévot ni ivrogne, deux qualités également abominables. Il copiera toutes mes guenilles, que je corrige tous les jours, et que je vous destine. J'ai envoyé à MM. de Pont de Veyle et d'Argental la tragédie en question [1], avec cette clause qu'elle serait communiquée à vous, mon cher ami, et à vous seul. Ainsi, lorsque vous voudrez, passez chez ce M. d'Argental, chez cette aimable et bienfesante créature, qui ne cesse de me combler de ses bons offices. A présent que cette pièce envoyée me donne un peu de loisir, revenons à Orphée-Rameau. Je lui avais craché de petits vers [2] pour un petit duo. On pourrait, en alongeant la li-

[1] *Alzire*. Cl.

[2] Ils sont dans la lettre 387. Cl.

tanie, faire de cela un morceau très musical. C'est la louange de la musique ; on y peut fourrer tous ses attributs, tous ses caractères. Le génie de notre Orphée se trouverait au large.

Je ferai de *Samson* tout ce qu'on voudra; c'est pour lui (Rameau), c'est pour sa musique mâle et vigoureuse que j'avais pris ce sujet.

Vous faites trop d'honneur à mes paroles de dire qu'il y a trois personnages. Je n'en connais que deux, Samson et Dalila; car pour le roi, je ne le regarde que comme une basse-taille des chœurs. Je voudrais bien que Dalila ne fût point une Armide. Il ne faut point être copiste. Si j'en avais cru mes premières idées, Dalila n'eût été qu'une friponne, une Judith, p..... pour la patrie, comme dans la sainte Écriture; mais autre chose est la *Bible*, autre chose est le parterre. Je serais encore bien tenté de ne point parler des cheveux plats de Samson. Fesons-le marier dans le temple de Vénus la Sidonienne; de quoi le Dieu des Juifs sera coùrroucé; et les Philistins le prendront comme un enfant, quand il sera bien épuisé avec la Philistine. Que dit à cela le petit Bernard? J'ai corrigé et refondu *le Temple du Goût* et beaucoup de pièces fugitives; et malgré vos leçons, je suis à la bataille d'Hochstedt. Je passe mes jours dans les douceurs de la société et du travail, et je ne regrette guère que vous. Je voudrais être aussi bien auprès de Pollion que vous auprès d'Émilie.

390. A M. BERGER.

A Cirey, le 22 décembre.

Vous êtes un ami charmant. Vos lettres ne sont pas seulement des plaisirs pour moi, elles sont des services solides. Je savais ce que vous me mandez de l'abbé de La Mare [1]. Vos réflexions sont très sages. Je ne peux que louer sa reconnaissance et craindre la malignité du public. J'ai retranché, comme vous croyez bien, toutes les louanges que l'amitié de ce jeune homme, trompé en ma faveur, me prodiguait assez imprudemment, et qui nous auraient fait tort à l'un et à l'autre. Je l'ai prié de ne m'en donner aucune. A la bonne heure que, en fesant imprimer une édition de *Jules César*, il réfute, en passant, les calomnies dont m'ont noirci ceux qui prennent la peine de me haïr. Je ne crois pas que ce soit une chose que je puisse empêcher, s'il ne se tient qu'à des faits, s'il ne me loue point, s'il ne se commet avec personne, s'il parle simplement et sans art. Mais il faut que sa préface soit écrite avec une sagesse extrême, et que sa conduite y réponde.

Je n'ai point gardé de copie de ces vers pour Orphée-Rameau; mais je me souviens de l'idée, et, quand j'aurai plus de santé et de loisir, je ferai ce qu'il voudra. Il a bien raison de croire que *Samson*

[1] La Mare, abbé et poëte, né à Quimper en 1706, mort en 1742, donna, en 1736, une édition de *la Mort de César*. Il y avait joint un *Avertissement* commençant par ces mots: « Il y a près de huit années », qu'on peut voir tome IV, en tête de *la Mort de César*. C'est à La Mare qu'est adressée la lettre 423. B.

est le chef-d'œuvre de sa musique ; et, quand il voudra le donner, il me trouvera toujours prêt à quitter tout pour rimer ses doubles croches.

Il est vrai, mon cher monsieur, que j'avais composé une tragédie dans laquelle j'avais essayé de faire un tableau des mœurs européanes et des mœurs américaines. Le contraste régnait dans toute la pièce, et je l'avais travaillée avec beaucoup de soin ; mais j'avais peur d'y avoir mis plus de travail que de génie ; je craignais la haine opiniâtre de mes ennemis et l'indisposition du public. Je me tenais tranquille, loin de toute espèce de théâtre, attendant un temps plus favorable ; mais une personne instruite du sujet de ma pièce (qui n'est point *Montézume*[1]), en ayant parlé à M. Le Franc, il s'est hâté de bâtir sur mon fonds ; et je ne doute pas qu'il n'ait mieux réussi que moi. Il est plus jeune et plus heureux. Il est vrai que, si j'avais eu un sujet à traiter, je ne lui aurais pas pris le sien. J'aurais eu pour lui cette déférence que la seule politesse exige. Tout ce que je peux faire, à présent, c'est de lui applaudir, si sa pièce est bonne, et d'oublier son mauvais procédé, à proportion du plaisir que me feront ses vers. Je ne veux point de guerre d'auteurs. Les belles-lettres devraient lier les hommes ; elles les rendent d'ordinaire ennemis. Je ne veux point ainsi profaner la littérature, que je regarde comme le plus bel apanage de l'humanité. Adieu, monsieur ; je suis bien touché des mar-

[1] Le bruit avait couru et des journaux avaient annoncé que la tragédie de Voltaire était intitulée *Montézume*. Il existe sous ce titre une pièce jouée en 1702. Voyez ma note tome II, page 359. B.

ques d'amitié que vous me donnez; et c'est pour la vie.

391. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 25 décembre.

Je suis toujours d'avis qu'il ne soit plus question des grands cheveux plats de Samson ; je gagnerai à cela une sottise sacrée de moins, et ce sera encore une scène de récitatif retranchée. Je n'entends pas trop ce qu'on veut dire par une Dalila intéressante. Je veux que ma Dalila chante de beaux airs, où le goût français soit fondu dans le goût italien. Voilà tout l'intérêt que je connais dans un opéra. Un beau spectacle bien varié, des fêtes brillantes, beaucoup d'airs, peu de récitatifs, des actes courts, c'est là ce qui me plaît. Une pièce ne peut être véritablement touchante que dans la rue des Fossés-Saint-Germain[1]. *Phaéton*, le plus bel opéra de Lulli, est le moins intéressant.

Je veux que le *Samson* soit dans un goût nouveau; rien qu'une scène de récitatif à chaque acte, point de confident, point de verbiage. Est-ce que vous n'êtes pas las de ce chant uniforme et de ces *eu* perpétuels qui terminent, avec une monotonie d'antiphonaire, nos syllabes féminines ? C'est un poison froid qui tue notre récitatif. Mandez-moi sur cela l'avis de Pollion et de Bernard.

Ne pourriez-vous point savoir ce que le plagiaire de Metastasio et le mien a pris de mes Américains?

[1] Le Théâtre-Français y a été de 1689 à 1770. B.

J'aurais peut-être le temps de changer ce qu'il a imité. Je ferais comme les gens qu'on a volés, qui changent les gardes de la serrure. Si vous voyez M. le bailli de Froulai et M. le chevalier d'Aidie[1], dites, je vous en prie, à cette paire de loyaux chevaliers combien je suis reconnaissant de leurs bontés. M. de Froulai a parlé en vrai Bayard au garde des sceaux.

Qu'est-ce donc que cette mauvaise pièce intitulée *le Tocsin de la Cour?* On dit que c'est le laquais de La Serre[2] ou de Roi qui en est l'auteur. Monsieur le garde des sceaux a-t-il si peu de goût que de me soupçonner de ces bassesses et de ces misères? Je suis bien las de toutes ces vexations; et, si je n'avais pas le bonheur de vivre à Cirey, dans le sein de la vertu, des beaux-arts, de l'esprit, et de l'amitié, auprès de la personne la plus respectable qui soit au monde, je dénicherais bien vite de France.

392. A M. THIERIOT.

26 décembre.

J'ai reçu à-la-fois, mon cher et véritable ami, vos deux lettres. Vous savez bien que la seule amitié était le lien qui me retenait en France. Voilà la divinité à qui je sacrifiais ma liberté; mais enfin la rage de mes ennemis l'emporte, et la calomnie m'arrache le seul bien où mon cœur était attaché. Je vais, par les conseils mêmes des personnes qui dai-

[1] Voyez les lettres 198 et 348. B.

[2] Voyez la lettre 220. B.

gnaient passer leur vie avec moi, chercher dans une solitude plus profonde le repos qu'on m'envie. Je fais par une nécessité cruelle ce que Descartes fesait par goût et par raison ; je fuis les hommes, parcequ'ils sont méchants.

Quand vous m'écrirez, envoyez dorénavant vos lettres à Demoulin, sans dessus, ou bien à M. Dufaure; il me les fera tenir.

Je vous jure, sur l'amitié que j'ai pour vous, que quiconque dira que j'ai laissé copier quatre vers de l'ouvrage en question [1], est un imposteur.

Si monsieur le garde des sceaux a dans son portefeuille quelque pièce sous le nom de la *Pucelle*, c'est apparemment l'ouvrage de quelqu'un qui a voulu m'attribuer son style, pour me déshonorer et pour me perdre.

J'attendais de monsieur le garde des sceaux qu'il me rendrait plus de justice. Peut-être le cardinal de Richelieu, Louis XIV, et M. Colbert, m'eussent protégé. Quelque persécution injuste et cruelle que j'aie essuyée de sa part, je ne me plaindrai jamais de lui ni de personne, pas même de l'abbé Desfontaines, qui s'est signalé par de si noires ingratitudes. J'achèverai en paix, sans murmure, et sans bassesse, le peu de jours que la nature voudra permettre que je vive, loin des hommes dont je n'ai que trop éprouvé la méchanceté.

Je serais inconsolable, si vous n'en étiez pas plus assidu à m'écrire. Je ne me sens capable d'oublier

[1] La *Pucelle d'Orléans*. B.

tant d'injustices des autres qu'en faveur de votre amitié.

Madame du Châtelet a lu la préface [1] que m'a envoyée le petit La Mare. Nous en avons retranché beaucoup, et, surtout, les louanges; mais, pour les faits qui y sont, nous ne voyons pas que je doive en empêcher la publication. C'est une réponse simple, naïve, et pleine de vérité, à des calomnies atroces et personnelles imprimées dans vingt libelles. Il y aurait un amour-propre ridicule à souffrir qu'on me louât; mais il y aurait un lâche abandon de moi-même à souffrir qu'on me déshonore. L'ouvrage de La Mare nous paraît à présent très sage, et même intéressant. Il me semble qu'il y règne un amour des arts et de la vertu, un esprit de justice, une horreur de la calomnie, et un attendrissement sur le sort de presque tous les gens de lettres persécutés, qui ne peut révolter personne, et qui, même dans le temps de cette persécution nouvelle, doit gagner les bons esprits en ma faveur. Il ne faut pas songer aux autres.

Il est vrai que cette justification aurait plus de poids si elle était faite d'une main plus importante et plus respectée; mais, plus on a d'acquis dans le monde, moins on sait défendre ses amis. Il n'y a que vous qui ayez ce courage en parlant, et La Mare en écrivant. J'ajoute encore que cette marque publique de la reconnaissance de La Mare peut servir à lui faire des amis: on verra qu'il est digne d'en avoir.

[1] Voyez ma note sur la lettre 390. B.

Ne négligez pas d'aller voir *par amabile fratrum*[1], les dignes amis Pont de Veyle et d'Argental.

Je vous embrasse tendrement, et vous aime comme vous méritez d'être aimé.

393. A M. THIERIOT.

Le 28 décembre.

Je n'ai jamais, mon cher ami, parlé de l'abbé Prévost que pour le plaindre d'avoir une tonsure, des liens de moine, honteux pour l'humanité, et de manquer de fortune. Si j'ai ajouté quelque chose sur ce que j'ai lu de lui, c'est apparemment que j'ai souhaité qu'il eût fait des tragédies ; car il me paraît que le langage des passions est sa langue naturelle. Je fais une grande différence entre lui et l'abbé Desfontaines ; celui-ci ne sait parler que de livres ; ce n'est qu'un auteur, et encore un bien médiocre auteur, et l'autre est un homme. On voit par leurs écrits la différence de leurs cœurs, et on pourrait parier, en les lisant, que l'un n'a jamais eu affaire qu'à des petits garçons, et que l'autre est un homme fait pour l'amour. Si je pouvais rendre service à l'abbé Prévost, du fond de ma retraite, il n'y a rien que je ne fisse; et, si j'étais assez heureux pour revenir à Cirey, en sûreté, je tâcherais de l'y attirer.

Dans la douleur dont j'ai le cœur percé, il m'est bien difficile, mon ami, de songer à *Samson*. Je me souviens cependant que, dans cette petite ariette des fleurs, il faut mettre :

[1] Horace a dit, liv. II, sat. III, v. 242 : *Par nobile fratrum*. B.

Sensible image
Des plaisirs du bel âge,
Acte IV, scène 4.

au lieu de

Plaisir volage, etc.;

car Dalila ne doit pas prêcher l'inconstance à un héros dont la vigueur ne doit que trop le porter à ce vice abominable de l'infidélité.

Je suis actuellement sur les frontières de France, avec une chaise de poste, des chevaux de selle, et des amis, prêt à gagner le séjour de la liberté, s'il ne m'est plus permis de revoir celui du bonheur. La plus aimable, la plus spirituelle, la plus éclairée, et la plus simple femme de l'univers m'a chargé, en me quittant, de vous dire qu'elle est charmée de vos lettres, et qu'elle vous regarde comme son intime ami. Je voudrais bien vous envoyer la copie d'une lettre qu'elle a pris sur elle d'écrire au garde des sceaux, à la suite d'une autre que son mari a écrite. Vous y admireriez l'éloquence tendre et mâle que donne l'amitié; vous y verriez le langage de la vertu courageuse. Ah! mon ami! il est plus doux d'avoir une pareille lettre écrite en sa faveur, qu'il n'est affreux d'être si indignement persécuté. Je vous l'enverrai cette lettre.

En attendant, la personne[1] charitable qui a si généreusement parlé en ma faveur, ne pourrait-elle pas dire trois choses au garde des sceaux? La première, qu'il est très faux qu'il ait des chants de mon ouvrage, ou qu'il a un ouvrage supposé par un traître; la se-

[1] Voyez la lettre 391. B.

conde, que je n'ai jamais rien fait qui dût lui déplaire; la troisième, qu'il n'y a que de la honte à me persécuter. Voyez s'il pourrait confire au miel de la cour le fond de ces trois vérités.

Passons des horreurs de la persécution aux tracasseries de Le Franc. Il est faux que l'abbé de Voisenon lui ait dit le détail de mon sujet. Il a su le fond en général par lui, et un peu de détail par un autre, et il s'est pressé de travailler. C'est un homme qui veut, à ce que je vois, aller à la gloire par le chemin de la honte, s'il est, comme on me le mande, le plagiaire des auteurs, et le *busy-body* des comédiens.

Voyez, avec *par nobile fratrum*, si vous pensez que ma pièce puisse soutenir le grand jour après celle de Le Franc. Au bout du compte, si mon ouvrage vous paraissait passable, y aurait-il tant d'inconvénients à le laisser passer le dernier? Le public même, si revenu de son estime pour la *Didon* et pour l'auteur, ne prendrait-il pas mon parti, d'autant plus qu'on me persécute? Pourriez-vous savoir ce qu'en pense Dufresne[1], et me le mander? Adressez toujours vos lettres, jusqu'à nouvel ordre, chez Demoulin.

Adieu; je vous embrasse bien tendrement et avec tous les sentiments que je vous dois, et que j'aurai pour vous toute ma vie.

P. S. J'oubliais de vous dire, mon cher ami, que j'ai fait mon examen de conscience, au sujet de Pétersbourg. Tout ce que je sais, c'est que le duc de

[1] Quinault-Dufresne : voyez la lettre 151. B.

Holstein [1], héritier présomptif de la Russie, me voulut avoir, il y a un an, et me donner dix mille francs d'appointements; mais, tout persécuté que j'étais, je n'aurais pas quitté Cirey pour le trône de la Russie même. Je répondis d'une manière respectueuse et mesurée. Tout ce que cela prouve, c'est que Keeper [2] devrait moins persécuter un homme qui refusa dans les pays étrangers de pareils établissements.

394. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, par Vassy en Champagne, ce 6 janvier 1736.

Je vous gronde de ne m'avoir point écrit; mais je vous aime de tout mon cœur de m'avoir envoyé ce petit antidote contre le poison des Marivaux et consorts. Votre *Discours* [3] est un des bons préservatifs contre la fausse éloquence qui nous inonde. Franchement, nous autres Français, nous ne sommes guère éloquents. Nos avocats sont des bavards secs; nos sermonneurs, des bavards diffus; et nos feseurs d'oraisons funèbres, des bavards ampoulés. Il nous resterait l'histoire; mais un génie naturellement éloquent veut dire la vérité, et en France on ne peut pas la dire. Bossuet a menti avec une élégance et une force admirables, tant qu'il a eu à parler des anciens Égyp-

[1] Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp, marié, en 1725, à Anne, fille aînée de Pierre-le-Grand; mort en 1739. CL.

[2] Par ce mot anglais, qui signifie *garde*, Voltaire désigne le garde des sceaux. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 384. B.

tiens, des Grecs, et des Romains; mais, dès qu'il est venu aux temps plus connus, il s'est arrêté tout court. Je ne connais, après lui, aucun historien où je trouve du sublime, que la *Conjuration* de Saint-Réal. La France fourmille d'historiens, et manque d'écrivains.

De quoi diable vous avisez-vous de louer les phrases hyperboliques et les vers enflés de Balzac? Voiture tombe tous les jours, et ne se relèvera point; il n'a que trois ou quatre petites pièces de vers par où il subsiste. La prose est digne du chevalier d'Her....[1] Et vous avez loué la naïveté du style le plus pincé et le plus ridiculement recherché. Laissez là ces fadaises; c'est du plâtre et du rouge sur le visage d'une poupée. Parlez-moi des *Lettres provinciales*. Quoi! vous louez Fénelon d'avoir de la variété! Si jamais homme n'a eu qu'un style, c'est lui; c'est partout *Télémaque*. La douceur, l'harmonie, la peinture naïve et riante des choses communes, voilà son caractère; il prodigue les fleurs de l'antiquité, qui ne se fanent point entre ses mains; mais ce sont toujours les mêmes fleurs. Je connais peu de génies variés tels que Pope, Addison, Machiavel, Leibnitz, Fontenelle. Pour M. de Fénelon, je ne vois pas par où il mérite ce titre. Permettez-moi, mon cher abbé, de vous dire librement ma pensée; cette liberté est la preuve de mon estime.

J'ajouterai que *la palme de l'érudition* est un mot plus fait pour le latin du P. Jouvenci que pour le français de l'abbé d'Olivet.

Je vous demande en grace, à vous et aux vôtres,

[1] Allusion à l'ouvrage de Fontenelle : voyez tome XXXIX, page 243. B.

de ne vous jamais servir de cette phrase : *nul style, nul goût dans la plupart,* sans y daigner mettre un verbe. Cette licence n'est pardonnable que dans la rapidité de la passion, qui ne prend pas garde à la marche naturelle d'une langue ; mais dans un discours médité, cet étranglement me révolte. Ce sont nos avocats qui ont mis ces phrases à la mode ; il faut les leur laisser, aussi bien qu'au *Journal de Trévoux.* Mais je m'aperçois que je remontre à mon curé ; je vous en demande très sérieusement pardon. Si je voulais vous dire tout ce que j'ai trouvé d'admirable dans votre discours, je serais bien plus importun.

J'ai reçu hier *la vie de Vanini*[1] ; je l'ai lue. Ce n'était pas la peine de faire un livre. Je suis fâché qu'on ait cuit ce pauvre Napolitain ; mais je brûlerais volontiers ses ennuyeux ouvrages, et encore plus l'histoire de sa vie. Si je l'avais reçue un jour plus tôt, vous l'auriez avec ma lettre.

Un petit mot encore, je vous prie, sur le style moderne. Soyez bien persuadé que ces messieurs ne cherchent des phrases nouvelles que parcequ'ils manquent d'idées. Hors M. de Fontenelle, patriarche respectable d'une secte ridicule, tous ces gens-là sont ignorants, et n'ont point de génie. Pardonnez-leur de danser toujours, parcequ'ils ne peuvent marcher droit. Adieu ; s'il y a quelque chose de nouveau dans la littérature, secouez votre infame paresse, et écrivez à votre ami.

[1] Voyez la lettre 384. B.

395. A M. DE CIDEVILLE.

8 janvier.

Un orage bien cruel et bien imprévu m'a arraché quelque temps, mon charmant ami, du port où je vivais heureux et tranquille. Il faut que j'aie été bien accablé, puisque je ne vous ai point écrit. Le premier usage que je fais du retour de ma tranquillité et de mon bonheur, c'est de vous le dire, et de goûter avec vous une félicité pure et nouvelle, en vous parlant du malheur que j'ai essuyé. Je ne sais quelle calomnie m'avait encore noirci dans ce séjour du vice qu'on appelle la cour. Il sera dit que les poëtes, comme les prophètes, seront toujours persécutés dans leur pays. Voilà le seul prix, mon cher Cideville, de vingt ans de travail. On m'a mandé que ces horreurs, qui ont été sur le point de m'accabler, avaient été fabriquées par le barbouilleur de *Didon*. Il devait bien se contenter d'avoir corrigé Virgile. Que peut-il, après cela, daigner avoir à démêler avec Voltaire? J'avais fait ma pièce des *Américains*, mais je ne savais pas qu'il m'avait volé, et je ne croyais pas que la rage d'être joué le premier pût le porter à ourdir une aussi vilaine trame que celle dont on l'accuse. Je ne le veux pas croire; j'ai trop de respect pour les lettres; je ne veux pas les déshonorer au point de croire les gens de lettres aussi méchants que les prêtres. Je me borne, mon cher ami, à tâcher de bien faire. J'oublie la calomnie, j'ignore les intrigues. Je fais actuellement transcrire mon ouvrage pour vous l'envoyer, et, si vous l'approuvez, je croirai avoir toujours été heureux.

Je ne sais si je vous ai parlé de cette sottise de Demoulin, qui voulait que vos vers valussent un habit au petit La Mare. Ce petit homme serait le mieux vêtu du monde, si vous aviez accordé la requête; mais Demoulin n'a pas un papier à vous, et je l'ai bien grondé de la lettre indiscrète qu'il vous écrivit.

Mille tendres compliments au philosophe Formont et à votre cher du Bourg-Theroulde.

Je vous dis en confidence que je me trouve dans une situation qui aurait besoin du souvenir du petit marquis[1]. Si vous vouliez rafraîchir sa mémoire et piquer sa vanité, vous feriez une bonne œuvre. Je vous embrasse mille fois.

P. S. Avouez que vous avez bien gagné à mon silence. Vous avez eu une belle lettre d'Émilie. Adieu, mon cher ami.

396. A M. BERGER.

10 janvier.

Il n'y a aucune de vos lettres, mon cher ami, qui n'ait augmenté mon estime et mon amitié pour vous. Vous êtes presque la seule personne dont je n'ai point vu le jugement corrompu par les illusions du public. Le premier fracas des applaudissements et des injures injustes, dont ce public, extrême en tout et toujours ivre, accable les hommes et les ouvrages, ne vous en impose jamais. Votre opinion sur *Didon*, sur *Ver-Vert*, sur tous les ouvrages, se trouve confirmée par le temps. Si l'on pouvait ajouter quelques louanges à

[1] Le marquis de Lézeau: voyez la lettre 222. CL.

celles que mérite votre goût, j'y ajouterais que madame la marquise du Châtelet a pensé entièrement comme vous. Il est vrai que les petits ouvrages de poésie occupent peu son temps. Les yeux occupés à lire les vérités découvertes par les Newton, les Locke, les Clarke, se détournent un moment sur toutes ces bagatelles passagères, qu'elle juge d'un seul regard, mais qu'elle a toujours jugées comme si elle les avait approfondies et discutées.

J'ai vu *la Chartreuse;* c'est, je crois, l'ouvrage de ce jeune homme où il y a le plus d'expression, de génie, et de beautés neuves. Mais sûrement cet ouvrage sera bien plus critiqué que *Ver-Vert*, quoiqu'il soit bien au-dessus. Un premier ouvrage est toujours reçu avec idolâtrie; mais le public se venge sur la seconde pièce, et brise souvent la statue qu'il a lui-même élevée.

J'ai été aussi affligé que vous de la mort de ce pauvre M. de La Clède[1]. Quand je songe au nombre prodigieux de jeunes gens pleins de santé et de vigueur que j'ai enterrés, je me regarde comme un roseau cassé, qui subsiste et végète encore au milieu de cent chênes abattus autour de lui.

Je n'ai guère le temps, à présent, de servir notre Orphée[2], et de lui donner des cantates. Cette tragédie[3], qu'on va jouer, m'occupe nuit et jour; je fais tout ce que je peux pour la rendre supportable. Je l'aurais voulue merveilleuse, et je crains,

[1] Voyez la lettre 326. Cl.
[2] Rameau. Cl.
[3] *Alzire*. Cl.

avec raison, qu'elle ne soit que bizarre. Le sujet en est beau, mais c'est un fardeau de pierreries et d'or que mes faibles mains n'ont pu porter, et qui tombe à terre en morceaux.

Envoyez-moi, je vous prie, les vers de l'aimable Bernard[1], et même le discours satirique de l'abbé Desfontaines à l'académie. Il faut que j'aie le fiel et le miel du Parnasse.

Continuez-moi votre correspondance; j'en sens le prix comme celui de votre amitié.

397. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 13 janvier.

Vous croirez peut-être, mon cher ami, que je vais me répandre en plaintes et en reproches sur le dernier orage que je viens d'essuyer;

> Que je vais accuser et les vents et les eaux,
> Et mon pays ingrat, et le garde des sceaux[2];

non, mon ami; cette nouvelle attaque de la fortune n'a servi qu'à me faire sentir encore mieux, s'il est possible, le prix de mon bonheur. Jamais je n'ai plus éprouvé l'amitié vertueuse d'Émilie ni la vôtre; jamais je n'ai été plus heureux; il ne me manque que de vous voir. Mais c'est à vous à tromper l'absence par des

[1] Description du *Hameau*, commençant par ces mots :

> Rien n'est si beau
> Que ce hameau. (*Note de* 1765.)

[2] C'est peut-être une imitation de ces vers du *Légataire*, acte III, sc. 10 :

> Et vous aurez pour vous, malgré les envieux,
> Et Lisette, et Crispin, et l'enfer, et les dieux. B.

lettres fréquentes, où nos ames se parlent l'une à l'autre en liberté. J'aime à vous mettre tout mon cœur sur le papier, comme je vous l'ouvrais autrefois dans nos conversations.

Je vais donc me donner le plaisir de répondre, article par article, à votre charmante lettre du 6 janvier. Je commence par la respectable Émilie, *a se principium* sibi *desinet*. Elle a été touchée sensiblement de ce que vous lui avez écrit; elle pense, comme moi, que vous êtes un ami rare, aussi bien qu'un homme d'un goût exquis, et un amateur éclairé de tous les beaux-arts. Nous vous regardons tous deux comme un homme qui excelle dans le premier de tous les talents, celui de la société.

Si vous revoyez les deux chevaliers[1] sans peur et sans reproche, joignez, je vous en prie, votre reconnaissance à la mienne. Je leur ai écrit : mais il me semble que je ne leur ai pas dit assez avec quelle sensibilité je suis touché de leurs bontés, et combien je suis orgueilleux d'avoir pour mes protecteurs les deux plus vertueux hommes du royaume.

M. Le Franc ne paraît pas au moins le plus modeste. Je vous envoie la copie d'une lettre que j'ai écrite aux comédiens[2], qui se trouve heureusement servir de contraste à celle pleine d'amour-propre par laquelle il les a probablement révoltés. Au reste, je me défie de mon ouvrage autant que Le Franc est sûr du sien; non pas que je veuille avoir le plaisir d'opposer de la modestie à sa vanité, mais parceque je connais

[1] Le bailli de Froulai et le chevalier d'Aidie. K.

[2] Voyez la lettre 385. K.

mieux le danger, et que je connais, par expérience, ce que c'est que d'avoir affaire au public.

Je vous supplie de dire à M. d'Argental qu'il faut absolument que la *Lettre de M. Algarotti* soit imprimée[1]. Je ne veux ni rejeter l'honneur qu'il m'a fait, ni le priver du plaisir de sentir le cas que je fais de cet honneur. Il aurait raison d'être piqué si je ne fesais pas servir sa lettre à l'usage auquel il la destine.

Je vous prie de remercier pour moi le vieux bonhomme La Serre[2].

J'approuve infiniment la manière dont vous vous conduisez avec les mauvais auteurs. Il n'y a aucun écrivain médiocre qui n'ait de l'esprit, et qui par là ne mérite quelque éloge. Vous avez grande raison de distinguer M. Destouches de la foule; c'est un homme sage dans sa conduite comme dans son style, et que j'honore beaucoup.

Je compte vous envoyer, dans quelque temps, la copie de *Samson*. Je persiste, jusqu'à nouvel ordre, dans l'opinion qu'il faut, dans nos opéra, servir un peu plus la musique, et éviter les langueurs du récitatif. Il n'y en aura presque point dans *Samson*, et je crois que le génie d'Orphée-Rameau y sera plus à son aise; mais il faudra obtenir un examinateur raisonnable, qui se souvienne que *Samson* se joue à l'Opéra, et non en Sorbonne. Prêtez-vous donc, je vous prie, à ce nouveau genre d'opéra, et disons avec Horace:

[1] Sur la tragédie de *la Mort de César*, voyez tome IV. K.

[2] Voyez la lettre 220. B.

« O imitatores servum pecus!.......... »
Hor., liv. I, ép. xix, v. 19.

Je m'occupe à présent à mettre la dernière main à notre *Henriade*,

..........Fesant ore un tendon[1],
Ore un repli, puis quelque cartilage,
Et n'y plaignant l'étoffe et la façon.

Mes tragédies et mes autres ouvrages ont bien l'air d'être peu de chose. Je voudrais qu'au moins *la Henriade* pût aller à la postérité, et justifier votre estime et votre amitié pour moi. Je vous embrasse; buvez à ma santé chez Pollion[2].

398. A M. DE FORMONT[3].

A Cirey, le 13 janvier.

Aimable philosophe, nous avons reçu votre prose et vos vers; la prose est d'un sage, les vers sont d'un poëte.

Votre style juste et coulant,
Votre raison ferme et polie,
Plaisent tous deux également
A la philosophe Émilie,
Qui joint la force du génie
A la douceur du sentiment.
Entre vous deux assurément
Le ciel mit de la sympathie.
A l'égard de notre Linant,
Il vous approuve, et dort d'autant,

[1] *Le Faiseur d'oreilles et le Raccommodeur de moules*, liv. II des *Contes* de La Fontaine, v. 47.

[2] Ce nom désigne La Popelinière; voyez la lettre 418. B.

[3] Voyez la lettre 400. B.

Commence un ouvrage et l'oublie.
Moi, je raisonne et versifie;
Mais non, certes, si doctement
Que votre sage Polymnie.

Voilà de la rimaille qui m'a échappé; venons à la raison, que je n'attraperai peut-être point.

Il est vrai que nous ne pouvons comprendre ni comment la matière pense, ni comment un être pensant est uni à la matière. Mais de ces deux choses également incompréhensibles, il faut que l'une soit vraie, comme, de la divisibilité ou de l'indivisibilité de la matière, il faut que l'une ou l'autre soit, quoique ni l'une ni l'autre ne soient compréhensibles. Ainsi la création et l'éternité de la matière sont inintelligibles; et cependant il faut que l'une des deux soit admise.

Pour savoir si la matière pense ou non, nous n'avons point de règle fixe qui nous puisse conduire à une démonstration, comme en géométrie; cette vérité : « entre deux points la ligne droite est la plus « courte, » mène à toutes les démonstrations. Mais nous avons des probabilités; il s'agit donc de savoir ce qui est le plus probable. L'axiome le plus raisonnable, en fait de physique, est celui-ci : « Les mêmes « effets doivent être attribués à la même cause. » Or les mêmes effets se voient dans les bêtes et dans les hommes; donc la même cause les anime. Les bêtes sentent et pensent à un certain point, elles ont des idées; les hommes n'ont au-dessus d'elles qu'une plus grande combinaison d'idées, un plus grand magasin. Le plus et le moins ne changent point l'espèce;

donc, etc. Or personne ne s'avise de donner une ame immortelle à une puce; il n'en faudra donc point donner à l'éléphant ni au singe, ni à mon valet champenois[1], ni à un bailli de village, qui a un peu plus d'instinct que mon valet; enfin ni à vous, ni à Émilie.

La pensée et le sentiment ne sont pas essentiels, sans doute, à la matière, comme l'impénétrabilité. Mais le mouvement, la gravitation, la végétation, la vie, ne lui sont pas essentiels, et personne n'imaginerait ces qualités dans la matière, si on ne s'en était pas convaincu par l'expérience.

Il est donc très probable que la nature a donné des pensées à des cerveaux, comme la végétation à des arbres; que nous pensons par le cerveau, de même que nous marchons avec le pied, et qu'il faut dire comme Lucrèce :

« Primum, animum dico, mentem quem sæpe vocamus,
« In quo consilium vitæ, regimenque locatum est,
« Esse hominis partem nihilominus ac manus et pes. »

Liv. III, v. 94.

Voilà, je crois, ce que notre raison nous ferait penser, si la foi divine ne nous assurait pas du contraire; c'est ce que pensait Locke, et ce qu'il n'a pas osé dire.

De plus, quand même cette analogie des animaux ne serait pas une extrême probabilité, le *frustra per plura quod potest per pauciora* est encore une excellente raison. Or le chemin est bien plus court de faire penser un cerveau que de fourrer dans un cerveau je

[1] Céran. B.

ne sais quel être dont nous n'avons aucune idée. Cet être, qui croît et décroît avec nos sens, a bien la mine d'être un sixième sens; et, si ce n'était notre divine religion, je serais tenté de le croire ainsi.

Je trouve très mauvais que vous parliez de Newton comme d'un feseur de systèmes; il n'en a fait aucun. Il a découvert, dans la matière, des propriétés incontestables, démontrées par les expériences. Il est aussi certain que les forces centripètes agissent sur tous les corps, sans aucune matière intermédiaire, qu'il est certain que l'air pèse. Il est aussi sûr que la lumière se réfléchit dans le vide, par la force de l'attraction, c'est-à-dire par les forces centripètes, qu'il est sûr que les rayons de la lumière se brisent dans l'eau.

Je vous en dirais davantage, mais j'ai une tragédie qui me presse. Le Franc m'a volé mon sujet et toutes mes situations; il s'est hâté de bâtir sur mon fonds, et est allé proposer son vol aux comédiens. C'est voler sur l'autel. Adieu; mille tendres compliments à Cideville. Émilie vous en fait beaucoup.

399. A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 19 janvier.

Je vous avais écrit, mon cher Cideville, une lettre qui n'était que longue, en réponse à votre épître charmante, où vous aviez mis cette jolie épitaphe. Je vous avais envoyé mon épitaphe aussi; et, en vérité, ce style funéraire convenait bien mieux à moi chétif, toujours faible, toujours languissant, qu'à vous, robuste

héros de l'amour, qui vivrez long-temps pour lui, et qui ferez l'épitaphe de trente ou quarante passions nouvelles, avant qu'il soit question de graver la vôtre. Voici celle que je m'étais faite :

Voltaire a terminé son sort,
Et ce sort fut digne d'envie;
Il fut aimé jusqu'à la mort
De Cideville et d'Émilie.

Comme je vous écrivais ce petit quatrain tendre, on entra dans ma chambre, on vit la lettre, et on la brûla. Je vous écris celle-ci incognito et avec la peur d'être surpris en flagrant délit. Émilie, au lieu de ma triste épitaphe, vous écrivit une belle lettre qui lui en a attiré une charmante, qui fait ici le principal ornement de notre Émiliance. Ne soyez pas surpris, mon cher Cideville, qu'avec des épitaphes et la fièvre, je raisonne à force sur l'immortalité de l'ame [1], et que j'argumente, de mon lit, avec notre aimable philosophe Formont.

Toujours prêt à sortir de ma frêle prison,
J'en veux du moins sortir en sage,
Et munir un peu ma raison
Contre les horreurs du voyage.

Votre esprit et le sien me font croire l'ame immortelle; mais, lorsque je suis accablé par la maladie, que mes idées me fuient, et que mon sentiment s'anéantit dans le dépérissement de la machine,

Alors, par une triste chute,
Je m'endors en me croyant brute.

Il y a des gens, mon cher ami, qui promettent

[1] Voyez les lettres 398 et 400. B.

l'immortalité à certaine tragédie[1] que je vous envoie; pour moi, je crains les sifflets. Vous jugerez de ce que je mérite. Que mon offrande soit digne de vous ou non, j'ai dit : Il faut toujours que mon cher Cideville en ait les prémices. Lisez-la donc, messieurs les beaux et bons esprits; et vous, aimable philosophe Formont, quittez Locke pour un moment; ma muse vous appelle en Amérique. J'étais las des idées uniformes de notre théâtre, il m'a fallu un nouveau monde :

« .... Et extra
« Processi longe flammantia mœnia mundi. »
LUCR., liv. I, v. 73.

Voilà tous les arts au Pérou[2]. On le mesure, et moi je le chante; mais je tremble qu'on ne me prenne pour un sauvage.

Je reçois votre lettre, mon cher ami, en griffonnant ceci. Que je vous aime de ne point aimer votre métier! Vous jugez de tout comme vous écrivez, avec un goût infini. Madame du Châtelet est de votre sentiment sur *la Chartreuse*. Je n'ai point lu les *Adieux* aux révérends pères; mais je suis fort aise qu'il[3] les ait quittés. Un poëte de plus et un jésuite de moins, c'est un grand bien dans le monde.

Vale, te amo, te semper amabo. V.

[1] *Alzire*. CL.

[2] Allusion au voyage de Godin, Bouguer, et La Condamine. Voyez la lettre 339. CL.

[3] Gresset, qui, après avoir publié *la Chartreuse*, vers la fin de 1735, venait de faire paraître les *Adieux aux jésuites*. CL.

400. A M. DE FORMONT [1].

.... janvier 1736.

Il est vrai que si l'on peut prouver qu'il y a une incompatibilité, une contradiction formelle entre la matière et la pensée, toutes les probabilités en faveur de la matière pensante sont détruites.

Il est donc vrai que le fort de la dispute, comme vous le dites très bien, roule sur cette question: « La matière pensante est-elle une contradiction? »

1° J'observerai qu'il ne s'agit pas de savoir si la matière pense par elle-même: elle ne fait rien, elle ne peut avoir le mouvement ni l'existence par elle-même (du moins cela me paraît démontré); il s'agit uniquement de savoir si le Créateur, qui lui a donné le mouvement, le pouvoir incompréhensible de le communiquer, peut aussi lui communiquer, lui unir la pensée.

Or, s'il était vrai qu'on prouvât que Dieu n'a pu communiquer, n'a pu unir la pensée à la matière, il me paraît qu'on prouverait aussi par là que Dieu n'a pu lui unir un être pensant; car je dirai contre l'être pensant uni à la matière tout ce qu'on dira contre la pensée unie à la matière.

On ne connaît rien dans les corps, dira-t-on, qui ressemble à une pensée. Cela est vrai; mais je ré-

[1] Cette lettre à Formont doit avoir suivi de très près, et peut-être même précédé celle à Cideville, du 19 janvier. Formont avait, le 6 janvier, écrit à Voltaire sur la matérialité de l'ame. Dès le 13, Voltaire avait écrit sur cet objet quelques mots en réponse à Formont; voyez la lettre 398. B.

ponds : Une pensée est l'action d'un être pensant ; donc il n'y a rien, selon vous, dans la matière, qui ait la moindre analogie à un être pensant ; donc, selon vous-même, vous prouveriez qu'un être immatériel ne peut être en rien affecté par la matière ; donc, selon vous-même, l'homme ne penserait point, ne sentirait point ; donc, en prétendant prouver l'impossibilité où est la matière de penser, vous prouveriez qu'en effet nous ne pouvons penser, ce qui serait absurde. En un mot, si la pensée ne peut être dans la matière, je ne vois pas comment un être pensant peut être dans la matière. Or, de quelque manière que nous nous tournions, il est très vrai qu'il n'y a aucune connexion, aucune dépendance entre les objets de nos organes et nos idées ; il est très vrai (soit que la matière pense, soit que Dieu lui ait uni un être immatériel), il est très vrai, dis-je, qu'il n'y a aucune raison physique par laquelle je doive voir un arbre, ou entendre le son des cloches, quand il y a un arbre devant mes yeux, ou que le battant frappe la cloche près de mes oreilles. Il est surtout démontré dans l'optique qu'il n'y a rien dans les rayons de lumière qui doive me faire juger de la distance d'un objet ; donc, soit que mon ame soit matière ou non, je ne puis ni voir ni entendre, ni avoir une idée de la distance, etc., que par les lois arbitraires établies par le Créateur.

Reste donc à savoir si le Créateur a pu, en établissans ces lois, communiquer des idées à mon corps à l'occasion de ces lois.

Ceux qui disent que Dieu ne peut donner des idées

aux corps se servent de cet argument : « Ce qui est « composé est nécessairement de la nature de ce qui le « compose; or, si une idée était un composé de ma- « tière, la matière étant divisible et étendue, il se « trouverait que la pensée serait divisible et étendue : « mais la pensée n'est ni l'un ni l'autre; donc il est « impossible que la pensée soit de la matière. »

Cet argument serait une démonstration contre ceux qui diraient que la pensée est un composé de matière; mais ce n'est pas cela que l'on dit. On dit que la pensée peut être ajoutée de Dieu à la matière, comme le mouvement et la gravitation, qui n'ont aucun rapport à la divisibilité; donc Dieu peut donner à la matière des attributs tels que la pensée et le sentiment, qui ne sont point divisibles.

L'argument dont s'est servi le P. Tournemine, dans le *Journal de Trévoux*, est encore bien moins solide que l'argument que je viens de réfuter.

Nous apercevons, dit-il, un objet indivisiblement; or, si notre ame était matière, la partie A d'un objet frapperait la partie A de mon entendement; la partie B de l'objet frapperait la partie B de mon ame : donc nulle partie de mon ame ne pourrait voir l'objet.

Vous avez mis dans un très grand jour cet argument du P. Tournemine.

Voici en quoi consiste, à mon sens, le vice évident de ce raisonnement. Ce raisonnement suppose que nous n'aurions d'idée d'un objet que parceque les parties d'un objet frapperaient notre cerveau; or rien n'est plus faux.

1° J'ai l'idée d'une sphère, quoiqu'il ne vienne à mes yeux que quelques rayons de la moitié de cette sphère; j'ai le sentiment de la douleur, qui n'a aucun rapport à un morceau de fer entrant dans ma chair; j'ai l'idée du plaisir, qui n'a rien d'analogue à quelque liqueur passant dans mon corps, ou en sortant: donc les idées ne peuvent être la suite nécessaire d'un corps qui en frappe un autre; donc c'est Dieu qui me donne les idées, les sentiments, selon les lois par lui arbitrairement établies; donc la difficulté résultant de ce que la partie A de mon cerveau ne recevrait qu'une partie A de l'objet est une difficulté que l'on appelle *ex falso suppositum*, et n'est point difficulté.

2° Il serait encore faux de dire que toutes les parties d'un objet ne pussent se réunir en un point dans mon cerveau; car toutes les lignes peuvent aboutir dans une circonférence à un point seul qui est le centre.

On fait encore une difficulté éblouissante. La voici: « Si Dieu a accordé le don de penser à une partie de « mon cerveau, cette partie est divisible. On en re- « tranche la moitié, on en retranche le quart, on en « retranche mille, cent mille particules : à laquelle de « ces particules appartiendra la pensée? »

Je réponds à cela deux choses. 1° Il est possible au Créateur de conserver dans mon cerveau une partie immuable, et de la préserver du changement continuel qui arrive à toutes les parties de mon corps. 2° Il est démontré qu'il y a dans la matière des parties solides indivisibles; en voici la démonstration.

Les pores du corps augmentent en proportion dou-

blée de la division de ce corps; donc si vous divisez à l'infini, vous aurez une série dont le dernier terme sera l'infini pour les pores, et l'autre terme *zéro* pour la matière, ce qui est absurde; donc il y a des parties solides et indivisibles; donc si Dieu accorde la pensée à quelqu'une de ces parties, il n'y a point à craindre que le don de penser se divise, ni rien à objecter contre ce pouvoir que l'Être suprême a de donner la pensée à un corps.

Remarquez, en passant, que cette démonstration de la nécessité qu'il y ait des parties parfaitement solides ne combat point la démonstration de la matière divisible à l'infini en géométrie. Car, en géométrie, nous ne considérons que les objets de nos pensées: or, il est démontré que notre pensée fera passer dans l'espace infiniment petit du point de contingence d'un cercle et d'une tangente une infinité d'autres cercles; mais physiquement cela ne se peut : voilà pourquoi M. de Malesieu, dans ses *Éléments de Géométrie*, page 117 et suivantes, paraît se tromper en ne distinguant pas l'indivisible physique, et l'indivisible mathématique. Il tombe surtout dans une grande erreur au sujet des unités. Je vous prie de relire cet endroit de sa *Géométrie*.

Je reviens donc à cette proposition : Il est impossible de prouver qu'il y ait de la contradiction, de l'incompatibilité, entre la matière et la pensée. Pour savoir s'il est impossible que la matière pense, il faudrait connaître la matière, et nous ne savons ce que c'est; donc, voyant que nous sommes cet être que nous appelons *matière*, et que nous pensons, nous

devons juger qu'il est très possible à Dieu d'ajouter la pensée à la matière, par les raisons ci-devant déduites dans ma dernière lettre [1].

Permettez-moi d'ajouter encore cet argument-ci : Je ne sais point comment la matière pense, ni comment un être, quel qu'il soit, pense ; peut-on nier que Dieu n'ait le pouvoir de faire un être doué de mille qualités à moi inconnues, sans lui donner ni l'étendue ni la pensée ?

Or, Dieu ayant créé un être, ne peut-il pas le faire pensant? et, après l'avoir fait pensant, ne peut-il pas le faire étendu, *et vicissim ?* Il me semble que, pour nier cela, il faudrait être chef du conseil de Dieu, et savoir bien précisément ce qui s'y passe.

401. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 22 janvier.

J'ai passé toute la journée, mon cher ami, à éplucher de la métaphysique, à corriger *les Américains,* à répéter une très mauvaise comédie [2] de ma façon, que nous jouons à Cirey. (*N. B.* qu'Émilie est encore une actrice admirable.) Je finis ma journée en recevant votre épître du 19. Mon cher Thieriot, que voulez-vous que je vous dise ? Je n'ai plus de termes pour vous exprimer combien je vous aime. Il faut répondre en bref. Je prie les comédiens de ne point prendre le double, et j'ai écrit déjà très fortement sur cela à M. d'Argental.

[1] Celle du 13 janvier. B.

[2] C'était très probablement *l'Enfant prodigue*. Cl.

Pour la jolie Dangeville, elle fait bien de l'honneur à *l'Indiscret*. Dites-lui, cher ami, que je la remercie de vouloir embellir de sa figure et de son action cette bagatelle. Si j'avais pu prévoir autrefois que ce rôle serait joué par elle, je l'aurais fait bien meilleur; mais il faudra absolument retrancher beaucoup d'une très longue scène du valet de *l'Indiscret* et de Julie [1]. Cette scène est injouable, telle qu'elle est. Je ne vous ferai point aujourd'hui de dissertation sur l'opéra, parceque

« Pluribus attentus, minor est ad singula sensus. »

Vous pouvez me confier ce secret de plaire aux grands. Je l'embrasserai avec l'avidité d'un homme qui souhaite passionnément de rester dans un pays habité par Émilie et par vous. Dites-moi ce que c'est que ces deux lettres. Comptez que je n'abuserai pas de votre confiance. Vous pouvez hardiment tout dire à un homme qui se tairait dans Paris, et qui n'a personne avec qui bavarder ici. Encore un coup, confiez-moi hardiment un secret qui m'est important, à moins que vous ne me preniez pour le héros de la pièce [2] qu'a demandée la reine. J'ai lu les lettres de Pope [3]; « sed plura at another time. I am yours for « ever, and more your friend than ever. »

[1] Il est question de Julie dans les scènes 2 et 13 de *l'Indiscret;* mais ce nom n'est pas au nombre des personnages. La scène 11 entre Hortense, Nérine et Pasquin, n'a que douze vers dans toutes les éditions. B.

[2] *L'Indiscret.* B.

[3] L'*Essai sur l'Homme*, par Pope, est divisé en quatre épitres. B.

402. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 25 janvier.

Nous avons joué notre tragédie, mon charmant ami, et nous n'avons point été sifflés. Dieu veuille que le parterre de Paris soit aussi indulgent que celui de nos bons Champenois! Je suis bien fâché, pour l'honneur des belles-lettres, que Le Franc fasse de si mauvaises manœuvres pour m'accabler. En sera-t-il plus haut quand je serai plus bas? Forcer mademoiselle Dufresne [1] à ne point jouer dans ma pièce, c'est ôter le maréchal de Villars au roi, dans la campagne de Denain. Le rôle était fait pour elle, comme Zaïre était taillée sur la gentille Gaussin. Mon cher Thieriot, vous connaissez mon cœur; je voudrais réussir sans que Le Franc tombât. J'aime tant les beaux-arts que je m'intéresserais même au succès de mes rivaux. La lettre que j'ai écrite aux comédiens n'était point ironique. Le ton modeste doit être le mien, et celui de tout homme qui se livre au public. J'ose croire que ce même public, informé du plagiat de Le Franc, et de la tyrannie qu'il a voulu exercer sur moi, s'empressera de me venger en me fesant grace; et, si la pièce est applaudie, je dirai grand merci à Le Franc. Voilà comment les ennemis peuvent être utiles. Que je vous ai d'obligation, mon cher et solide ami, d'encourager notre petite Américaine Gaussin, et de l'élever un peu sur les échasses du co-

[1] Les comédiennes mariées n'étaient jamais appelées *madame;* mademoiselle Dufresne désigne ici madame Dufresne. Voyez ma note sur la lettre 151. B.

thurne! « You must exalt her tenderness into a kind « of savage loftiness and natural grandeur; let her « enforce her own character[1]. » Mettez-lui bien le cœur, ou plutôt quelque chose de mieux au ventre; voilà du Ballot[2] tout pur. Faites bien mes compliments à cette *imagination* naturelle et vive, qui, comme vous, juge bien de tous les arts. Est-il vrai que Desfontaines est puni de ses crimes, pour avoir fait une bonne action? On dit qu'on va le condamner aux galères, pour avoir tourné l'académie française en ridicule, après qu'il a impunément outragé tant de bons auteurs, et trahi ses amis. Est-il vrai que le libraire Ribou est arrêté? Adieu; écrivez-moi tout ce que j'attends de vous.

Dites à monsieur votre frère que la fermière de M. d'Estaing[3] nous fait enrager. Je lui en écrirai un mot.

Adieu; Émilie a joué son rôle comme elle fait tout le reste. Ah! qu'il vaut mieux se borner aux plaisirs de la société, que de se faire le Zani sérieux, et le bouffon tragique d'un parterre tumultueux! Émilie vous aime. *Vale.*

[1] « Donnez à sa tendresse le genre de chaleur et d'élévation naturelles à un caractère passionné mais sauvage; qu'elle se surpasse dans son rôle. » CL.

[2] Ami de Thieriot. Voltaire l'appelait Ballot-*l'Imagination*. CL.

[3] Charles-François, comte d'Estaing, lieutenant-général, mort à Plombières, le 29 auguste 1746; père de celui à qui Voltaire adressa une lettre, le 8 septembre 1766. CL.

403. A M. BERGER.

A Cirey, janvier.

De ton Bernard[1]
J'aime l'esprit;
J'aime l'écrit
Que, de sa part,
Tu viens de mettre
Avec ta lettre.
C'est la peinture
De la nature;
C'est un tableau
Fait par Watteau.
Sachez aussi
Que la déesse
Enchanteresse
De ce lieu-ci,
Voyant l'espèce
De vers si courts
Que les Amours
Eux-même ont faits,
A dit qu'auprès
De ces vers nains,
Vifs et badins,
Tous les plus longs,
Faits par Voltaire,
Ne pourraient guère
Être aussi bons.

Mille compliments à notre ami Bernard, de ce qu'il cultive toujours les muses aimables. Je ne sais pas pourquoi le public s'obstine à croire que j'ai fait *Montézume*[2]. La scène est au Pérou, messieurs, séjour peu connu des poëtes. La Condamine mesure ce pays, les Espagnols l'épuisent, et moi je le chante.

[1] Voyez la dernière note de la lettre 396. B.

[2] Voyez ma note sur la lettre 390. B.

Dieu me garde des sifflets! Le Franc fait bien tout ce qu'il peut pour m'attirer cette aubade; il empêche mademoiselle Dufresne de jouer. Je ne sais si le rôle est propre pour mademoiselle Gaussin. Si je ne suis pas sifflé, voilà une belle occasion d'écrire à M. Sinetti l'Américain. Adieu; je ne me porte guère bien. Adieu, charmant correspondant.

404. A M. L'ABBÉ ASSELIN.

A Cirey, le 29 janvier.

Je fais trop de cas de votre estime pour ne vous avoir pas importuné un peu au sujet des mauvais procédés de l'abbé Desfontaines; mais j'avais envie, monsieur, de vous faire voir que je ne me plaignais point sans sujet. Je vous supplie de me renvoyer la lettre de madame la marquise du Châtelet. J'apprends que l'abbé Desfontaines est malheureux, et, dès ce moment, je lui pardonne. Si vous savez où il est, mandez-le-moi. Je pourrai lui rendre service, et lui faire voir, par cette vengeance, qu'il ne devait pas m'outrager. Je sais que c'est un précepteur du collége des jésuites qui a fait imprimer le *Jules César*. C'est un homme de mauvaises mœurs, qui est, dit-on, à Bicêtre. Est-il possible que la littérature soit souvent si loin de la morale! Vous joignez, monsieur, l'esprit à la vertu; aussi rien n'égale l'estime avec laquelle je serai toute ma vie, etc.

405. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 2 février.

Mon cher ami, quelque vivacité d'imagination qu'ait le petit La Mare, je suis bien sûr qu'il ne vous a point dit combien je suis pénétré de tout ce que vous avez fait pour nos *Américains*. Vous avez servi de père à mes enfants; l'obligation que je vous en ai est un plaisir plus sensible pour moi que le succès de ma pièce. J'attends avec impatience les détails que vous m'en apprendrez. Le divin M. d'Argental m'en a déjà appris de bons. Le petit La Mare était si ému du gain de la victoire, qu'il savait à peine ce qui s'était passé dans le combat. Il m'a dit, en général, que Le Franc avait été battu, et que vous chantiez le *Te Deum*. Mandez-moi, je vous prie, si M. de La Popelinière est content; car ce n'est qu'un *De profundis* qu'il faut chanter, si je n'ai pas son suffrage. Je crois que le petit La Mare mériterait à présent son indulgence et sa protection; il m'a paru avoir une ferme envie d'être honnête homme et sage. On a été fort content de lui à Cirey. Il ne peut rien faire de mieux que de vous voir quelquefois, et de prendre vos avis.

Je n'ai pu avoir de privilége pour *Jules César*. Il n'y aura qu'une permission tacite; cela me fait trembler pour *Samson*. Les héros de la fable et de l'histoire semblent être ici en pays ennemi. Malgré cela, j'ai travaillé à *Samson* dès que j'ai su que nous avions gagné la bataille au Pérou; mais il faut que Rameau

me seconde, et qu'il ne se laisse pas assommer par toutes les mâchoires d'âne qui lui parlent. Peut-être que mon dernier succès lui donnera quelque confiance en moi. J'ai examiné la chose très mûrement; je ne veux point donner dans des lieux communs. *Samson* n'est point un sujet susceptible d'un amour ordinaire. Plus on est accoutumé à ces intrigues, qui sont toutes les mêmes sous des noms différents, plus je veux les éviter. Je suis très fortement persuadé que l'amour, dans *Samson*, ne doit être qu'un moyen, et non la fin de l'ouvrage. C'est lui et non pas Dalila qui doit intéresser. Cela est si vrai, que, si Dalila paraissait au cinquième acte, elle n'y ferait qu'une figure ridicule. Cet opéra, rempli de spectacle, de majesté, et de terreur, ne doit admettre l'amour que comme un divertissement. Chaque chose a son caractère propre. En un mot, je vous conjure de me laisser faire de l'opéra de *Samson* une tragédie dans le goût de l'antiquité. Je réponds à M. Rameau du plus grand succès, s'il veut joindre à sa belle musique quelques airs dans un goût italien mitigé. Qu'il réconcilie l'Italie avec la France. Encouragez-le, je vous prie, à ne pas laisser inutile une musique si admirable. Je vous enverrai incessamment l'opéra tel qu'il est. Je suis comme un homme qui a des procès à tous les tribunaux. Vous êtes mon avocat; Pollion est mon juge. Tâchez de me faire gagner ma cause auprès de lui. Adieu, charmant et unique ami.

406. A M. BERGER.

A Cirey.... février.

Le succès de nos *Américains* est d'autant plus flatteur pour moi, mon cher monsieur, qu'il justifie votre amitié pour ma personne, et votre goût pour mes ouvrages. J'ose vous dire que les sentiments vertueux qui sont dans cette pièce sont dans mon cœur; et c'est ce qui fait que je compte beaucoup plus sur l'amitié d'une personne comme vous, dont je suis connu, que sur les suffrages d'un public toujours inconstant, qui se plaît à élever des idoles pour les détruire, et qui, depuis long-temps, passe la moitié de l'année à me louer, et l'autre à me calomnier. Je souhaiterais que l'indulgence avec laquelle cet ouvrage vient d'être reçu pût encourager notre grand musicien Rameau à reprendre en moi quelque confiance, et à achever son opéra de *Samson*, sur le plan que je me suis toujours proposé. J'avais travaillé uniquement pour lui. Je m'étais écarté de la route ordinaire dans le poëme, parcequ'il s'en écarte dans la musique. J'ai cru qu'il était temps d'ouvrir une carrière nouvelle à l'opéra comme sur la scène tragique. Les beautés de Quinault et de Lulli sont devenues des lieux communs. Il y aura peu de gens assez hardis pour conseiller à M. Rameau de faire de la musique pour un opéra dont les deux premiers actes sont sans amour; mais il doit être assez hardi pour se mettre au-dessus du préjugé. Il doit m'en croire et s'en croire lui-même. Il peut compter que le rôle

de Samson, joué par Chassé [1], fera autant d'effet, au moins, que celui de Zamore, joué par Dufresne. Tâchez de persuader cela à cette tête à doubles croches; que son intérêt et sa gloire l'encouragent; qu'il me promette d'être entièrement de concert avec moi, surtout qu'il n'use pas sa musique, en la fesant jouer de maison en maison; qu'il orne de beautés nouvelles les morceaux que je lui ai faits. Je lui enverrai la pièce quand il le voudra; M. de Fontenelle en sera l'examinateur. Je me flatte que M. le prince de Carignan [2] la protégera, et qu'enfin, ce sera de tous les ouvrages de ce grand musicien celui qui, sans contredit, lui fera le plus d'honneur.

A l'égard de M. de Marivaux, je serais très fâché de compter parmi mes ennemis un homme de son caractère, et dont j'estime l'esprit et la probité. Il y a surtout dans ses ouvrages un caractère de philosophie, d'humanité et d'indépendance, dans lequel j'ai trouvé avec plaisir mes propres sentiments. Il est vrai que je lui souhaite quelquefois un style moins recherché, et des sujets plus nobles; mais je suis bien loin de l'avoir voulu désigner, en parlant des comédies métaphysiques. Je n'entends par ce terme que ces comédies où l'on introduit des personnages qui ne sont point dans la nature, des personnages allégoriques, propres, tout au plus, pour le poëme épique, mais très déplacés sur la scène, où tout doit être peint d'après nature. Ce n'est pas, ce me sem-

[1] Claude-Louis de Chassé, noble Breton, né en 1698, entra, en 1721, à l'Opéra, qu'il quitta en 1757. Mort en 1786. Cl.

[2] Voyez la lettre 276. B.

ble, le défaut de M. de Marivaux; je lui reprocherais, au contraire, de trop détailler les passions, et de manquer quelquefois le chemin du cœur, en prenant des routes un peu trop détournées. J'aime d'autant plus son esprit, que je le prierais de le moins prodiguer. Il ne faut point qu'un personnage de comédie songe à être spirituel; il faut qu'il soit plaisant malgré lui, et sans croire l'être; c'est la différence qui doit être entre la comédie et le simple dialogue. Voilà mon avis, mon cher monsieur, je le soumets au vôtre.

J'avais prêté quelque argent à feu M. de La Clède, mais sans billet; je voudrais en avoir perdu dix fois davantage, et qu'il fût en vie. Je vous supplie de m'écrire tout ce que vous apprendrez au sujet de mes *Américains*. Je vous embrasse tendrement.

Qu'est devenu l'abbé Desfontaines? dans quelle loge a-t-on mis ce chien qui mordait ses maîtres? hélas! je lui donnerais encore du pain, tout enragé qu'il est. Je ne vous écris point de ma main, parceque je suis un peu malade. Adieu.

407. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 6 février.

Vous m'avez écrit, non une lettre, mais un livre plein d'esprit et de raison. Faut-il que je n'y réponde que par une courte lettre qu'un peu de maladie m'empêche encore d'écrire de ma main? Si vous voyez MM. de Pont de Veyle et d'Argental, dont les bontés me sont si chères, dites-leur que c'est moi qui

ai perdu ma mère[1]. Ce premier devoir rendu, dites bien à Pollion que les louanges du public sont, après les siennes, ce qu'il y a de plus flatteur. J'ai lu l'épître charmante de mon saint Bernard. Je n'ai encore ni le temps ni la santé de lui répondre. Il a fallu écrire vingt lettres par jour, retoucher *les Américains*, corriger *Samson*, raccommoder *l'Indiscret*. Ce sont des plaisirs, mais le nombre accable et épuise. Le plus grand de tous a été de faire l'*Épître* dédicatoire à madame la marquise du Châtelet, et un discours[2] que je vous adresserai à la fin de la tragédie.

Je vous envoie la dédicace, l'autre discours n'est pas encore fini. Dites-moi d'abord votre avis sur cette dédicace de mon *Temple;* elle n'est pas digne de la déesse. C'était à Locke à lui dédier *l'Entendement humain*, et je dis bien : « Domina, uon sum di- « gnus, sed tantum dic verbo[3]. »

Après avoir eu la permission de monsieur et de madame du Châtelet de leur rendre cet hommage, il faut encore que le public le trouve bon. Examinez donc ce petit écrit scrupuleusement; pesez-en les paroles. J'ose supplier M. de La Popelinière de se joindre à

[1] Madame de Ferriol, née Marie-Angélique Guérin de Tencin, sœur du cardinal, et mère de Pont de Veyle et de d'Argental, venait de mourir le 2 février 1736. Cl.

[2] Ce discours, qui devait être à la fin de la tragédie, et que, dans sa lettre 423, Voltaire appelle *post face*, a été imprimé, dès 1736, en tête d'*Alzire*. Voltaire en parle dans plusieurs autres lettres, et le désigne sous le titre d'*Apologétique de Tertullien*, ou simplement sous celui d'*Apologétique*. B.

[3] Matthieu, VIII, 8. B.

vous, et de vouloir bien me donner ses avis. Si vous me dites tous deux que la chose réussira, je ne craindrai plus rien. J'envoie aujourd'hui aux comédiens les corrections de *l'Indiscret ;* je les prie, en même temps, de souffrir, pour le plaisir du public et pour leur avantage, que le public voie mademoiselle Dangeville en culotte.

Je leur envoie aussi quelques changements pour le quatrième acte d'*Alzire ;* vous en trouverez ici la copie; ils me paraissent nécessaires; ce sont des charbons que je jette sur un feu languissant. Je vous supplie d'encourager Zamore[1] et Alzire à se charger de ces nouveautés.

Je ferai tenir, par la première occasion, l'opéra de *Samson ;* je viens de le lire avec madame du Châtelet, et nous sommes convenus l'un et l'autre que l'amour, dans les deux premiers actes, ferait l'effet d'une flûte au milieu des tambours et des trompettes. Il sera beau que deux actes se soutiennent sans jargon d'amourette, dans le temple de Quinault. Je maintiens que c'est traiter l'amour avec le respect qu'il mérite, que de ne le pas prodiguer et ne le faire paraître que comme un maître absolu. Rien n'est si froid quand il n'est pas nécessaire. Nous trouvons que l'intérêt de *Samson* doit tomber absolument sur Samson, et nous ne voyons rien de plus intéressant que ces paroles :

Profonds abymes de la terre, etc.
Acte V, scène 1.

[1] C'est-à-dire Dufresne. Le rôle d'Alzire était rempli par mademoiselle Gaussin. Cl.

De plus, les deux premiers actes seront très courts, et la terreur théâtrale qui y règne sera, pour la galanterie des deux actes suivants, ce qu'une tempête est à l'égard d'un jour doux qui la suit. Encouragez donc notre Rameau à déployer avec confiance toute la hardiesse de sa musique. Vous voilà, mon cher ami, le confident de toutes les parties de mon ame, le juge et l'appui de mes goûts et de mes talents. Il ne me manque que celui de vous exprimer mon amitié et mon estime. Dès que j'aurai un quart d'heure à moi, je vous enverrai des fragments de l'histoire du *Siècle de Louis XIV*, et d'un autre ouvrage aussi innocent que calomnié [1].

Je voudrais bien pouvoir convertir monsieur le garde des sceaux. Les persécutions que j'ai essuyées sont bien cruelles. Je me plaindrais moins de lui, si je ne l'estimais pas. J'ose dire que, s'il connaissait mon cœur, il m'aimerait, si pourtant un ministre peut aimer.

408. A M. THIERIOT.

A Cirey, ce 9 février.

Je suis toujours un peu malade, mon cher ami. Madame la marquise du Châtelet lisait hier, au chevet de mon lit, les *Tusculanes de Cicéron*, dans la langue de cet illustre bavard; ensuite elle lut la quatrième [2] *Épître* de Pope, sur le *Bonheur*. Si vous connaissez quelque femme à Paris qui en fasse autant, mandez-le-moi.

[1] L'opéra de *Samson*. Cl.
[2] Cette quatrième *Épître* appartient à l'*Essai sur l'Homme*. Cl.

Après avoir ainsi passé ma journée, j'ai reçu votre lettre du 5 février; nouvelles preuves de votre tendresse, de votre goût, et de votre jugement. Je vais me mettre tout de bon à retoucher *Alzire*, pour l'impression; mais il faudrait que j'eusse une copie conforme à la manière dont on la joue. *Samson* devait partir par cette poste, mais je suis obligé de dicter mes lettres, et j'occupe à vous faire parler mon cœur la main qui devait transcrire mes sottises philistines et hébraïques. En attendant, je vous envoie le *Discours*[1] apologétique que je compte faire imprimer à la suite d'*Alzire*. Je remplis en cela deux devoirs; je confonds la calomnie, et je célèbre votre amitié.

J'attends avec impatience le sentiment de Pollion et le vôtre sur ma dédicace à madame du Châtelet. Je veux vous devoir l'honneur de pouvoir dire à M. de La Popelinière dorénavant:

« Albi, nostrorum sermonum candide judex. »
Hor., ep. iv, lib. I.

Son bon mot sur Pauline et sur Alzire est une justification trop glorieuse pour moi; c'est peut-être parcequ'il n'a vu jouer Pauline que par mademoiselle Duclos[2], vieille, éraillée, sotte, et tracassière, qu'il donne la préférence à Alzire, jouée par la naïve, jeune et gentille Gaussin. Dites de ma part à cette Américaine:

Ce n'est pas moi qu'on applaudit,
C'est vous qu'on aime et qu'on admire;

[1] Voyez ma note sur la lettre 407. B.
[2] Voyez la lettre 15. B.

Et vous damnez, charmante Alzire,
Tous ceux que Guzman convertit.

De Launai [1] se damne d'une autre façon par les perfidies les plus honteuses. Il y a long-temps que je sais de quoi il est capable; et, dès que j'ai su que Dufresne lui avait confié la pièce, j'ai bien prévu l'usage qu'il en ferait. Je ne doute pas qu'il ne la fasse imprimer furtivement, et qu'il n'en fasse quelque malheureuse parodie. Il a déjà fait celle de *Zaïre,* dans laquelle il a eu l'insolence de mettre M. Falkener sur le théâtre, par son propre nom [2]. C'est ce même Falkener, notre ami, qui est aujourd'hui ambassadeur à Constantinople, et qui demanderait, aussi bien que la nation anglaise, justice de cette infamie, si l'auteur et l'ouvrage n'étaient pas aussi obscurs que méchants. Ce qui est étonnant, c'est que monsieur le lieutenant de police [3] ait permis cet attentat public contre toutes les lois de la société. Voyez si on peut prévenir de pareils coups, par vos amis et les miens. Cependant je destinais à ce malheureux De Launai un petit présent, pour reconnaître la peine qu'il avait prise de lire ma pièce aux comédiens. L'abbé Moussinot devait le porter chez vous; apparemment il vous parviendra ces jours-ci. C'est la seule vengeance que je veux prendre de De Launai; il faut le payer de sa peine, et l'empêcher d'ailleurs de faire du mal.

[1] Voyez la lettre 137, et, tome XIII, les variantes de l'*Épître sur la Calomnie*. B.

[2] Voyez la note, tome III, page 151. B.

[3] René Hérault naquit à Rouen le 23 avril 1691, et fut nommé lieutenant-général de police au mois d'auguste 1725. Il mourut le 2 auguste 1740. Cl.

Je crois au petit La Mare un caractère bien différent. Il me paraît sentir vivement l'amitié et la reconnaissance; mais j'ai peur qu'il ne gâte tout cela par de l'étourderie, de l'impolitesse, et de la débauche. Je lui ai recommandé expressément de vous voir souvent, et de ne se conduire que par vos conseils. C'est le seul moyen par où il puisse me plaire. Je crois bien qu'il n'est pas encore digne d'entrer dans le sanctuaire de Pollion; il faut qu'il fasse pénitence à la porte de l'église, avant de participer aux saints mystères.

Ce que vous me mandez de M. l'abbé de Rothelin me touche et me pénètre. Quoique des faveurs publiques de sa part fussent bien flatteuses, ses bontés en bonne fortune me le sont infiniment. Tout ceci me fait songer à M. de Maisons, son ami. Mon Dieu qu'il aurait été aise du succès d'*Alzire!* qu'il m'en eût aimé davantage! Faut-il qu'un tel homme nous soit enlevé!

Mandez-moi, mon cher ami, avec votre vérité ordinaire, et sans aucune crainte, tout ce qu'on dit de moi. Soyez très persuadé que je n'en ferai jamais qu'un usage prudent, que je ne songerai qu'à faire taire le mal, et à encourager le bien. Faites-moi connaître, sans scrupule, mes amis et mes ennemis, afin que je force les derniers à ne point me haïr, et que je me rende digne des autres.

Je voudrais bien qu'en me renvoyant ma pièce, vous pussiez y joindre quelques notes de Pollion et des vôtres. Que dites-vous du petit La Mare, qui ne m'a point encore écrit? Il n'avait rien de particulier à dire à Rameau; je ne l'avais chargé que de compliments. Les négociations ne sont confiées qu'à vous.

Savez-vous bien ce qui m'a plu davantage dans votre lettre? c'est l'espérance que vous me donnez de venir apporter un jour vos hommages à la divinité de Cirey. Vous y verriez une retraite de hiboux, que les Graces ont changée en un palais d'Albane. Voici quatre vers [1] que fit Linant, ces jours passés, sur le château :

Un voyageur, qui ne mentit jamais,
Passe à Cirey, s'arrête, le contemple;
Surpris, il dit : C'est un palais;
Mais, voyant Émilie, il dit que c'est un temple.

Vous m'avouerez que voilà un fort joli quatrain. Vous en verrez bien d'autres, si vous venez jamais dans cette vallée de Tempé; mais Pollion ne voudra jamais vous prêter pour quinze jours.

J'ai peur de ne vous avoir point parlé des vers [2] que l'aimable Bernard a faits pour moi. Vous savez tout ce qu'il faut lui dire.

Adieu; je souffre, mais l'amitié diminue tous les maux.

409. A M. PALLU,

INTENDANT DE MOULINS.

A Cirey, le 9 février.

Un peu de maladie, monsieur, m'a privé de la consolation de vous écrire des pouilles de ma main. Je me sers d'un secrétaire; je me donne des airs d'intendant. Hélas! cruel que vous êtes, c'est bien vous

[1] Ce quatrain, corrigé par Voltaire, fait partie de ses *Poésies mêlées*, tome XIV. B.

[2] Au sujet d'*Alzire*. B.

qui faites l'intendant avec moi, en ne répondant pas à mes requêtes! J'avais cru vous faire ma cour et flatter votre goût, en vous envoyant, il y a quelques mois, une scène[1] tout entière traduite d'un vieil auteur anglais; mais vous ne vous souciez ni de l'Anglais ni de moi. Vous aviez promis à madame du Châtelet des petits cygnes de Moulins et des petits bateaux. Savez-vous bien que des bagatelles, quand on les a promises, deviennent solides et sacrées, et qu'il vaudrait mieux être deux ans sans faire payer la taille aux peuples de *la mère aux gaînes*[2], que de manquer d'envoyer des petits cygnes à Cirey? Vous croyez donc qu'il n'y a dans le monde que des ministres, Moulins, et Versailles?

En lisant aujourd'hui des vers anglais de Pope, sur le *bonheur*[3], voici comme j'ai réfuté ce raisonneur:

Pope, l'Anglais, ce sage si vanté,
Dans sa morale au Parnasse embellie,
Dit que les biens, les seuls biens de la vie,
Sont le repos, l'aisance, et la santé.
Il s'est mépris: quoi! dans l'heureux partage
Des dons du ciel faits à l'humain séjour,
Ce triste Anglais n'a pas compté l'amour!
Que je le plains! il n'est heureux ni sage.

Mettez l'amitié à la place de l'amour, et vous verrez combien vous manquez à ma félicité. Donnez-moi au moins votre protection, comme si j'étais né dans Moulins. Ayez pitié de cette pauvre *Alzire*, que l'on

[1] C'est la dernière de *la Mort de César*. B.

[2] Cette expression doit désigner la ville de Moulins, célèbre par sa coutellerie. B.

[3] C'est le sujet de la quatrième épître de l'*Essai sur l'Homme*. CL.

imprime, à ce qu'on m'a dit, furtivement, comme on a imprimé le *Jules César*. Il est bien dur de voir ainsi ses enfants estropiés. M. Rouillé [1] peut, d'un mot, empêcher qu'on me fasse ce tort; c'est à vous que je veux en avoir l'obligation. Si vous me rendez ce bon office, j'aurai pour vous bien du respect et de la reconnaissance; et, si vous m'écrivez, je vous aimerai de tout mon cœur.

410. A M. DE LA ROQUE [2].

A Cirey, ce 10 février.

Je suis bien fâché, monsieur, qu'un peu d'indisposition m'empêche de vous écrire de ma main. Je n'ai que la moitié du plaisir, en vous marquant ainsi combien je suis sensible à vos politesses. Il est bien doux de plaire à un homme qui, comme vous, connaît et aime tous les beaux-arts. Vous me rappelez toujours, par votre goût, par votre politesse, et par votre impartialité, l'idée du charmant M. de La Faye, qu'on ne peut trop regretter. Je pense bien comme vous sur les beaux-arts.

Vers enchanteurs, exacte prose [3],
Je ne me borne point à vous;
N'avoir qu'un goût, c'est peu de chose;
Beaux-arts, je vous invoque tous.
Musique, danse, architecture,
Art de graver, docte peinture,

[1] Voyez la lettre 186. B.
[2] Voyez la lettre 166. B.
[3] Ces neuf vers se trouvent dans *le Temple du Goût*, avec une transposition du sixième vers. Cl.

Que vous m'inspirez de desirs !
Beaux-arts, vous êtes des plaisirs ;
Il n'en est point qu'on doive exclure.

Je voudrais bien, monsieur, vous envoyer quelques-unes de ces bagatelles pour lesquelles vous avez trop d'indulgence ; mais vous savez que ces petits vers, que j'adresse quelquefois à mes amis, respirent une liberté dont le public sévère ne s'accommoderait pas. Si, parmi ces libertins, qui vont toujours nus, il s'en trouve quelques-uns vêtus à la mode du pays, j'aurai l'honneur de vous les envoyer.

Je suis, monsieur, avec toute l'estime qu'on ne peut vous refuser, et avec une amitié qui mérite la vôtre, etc.

411. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, ce 12 février.

Si vous avez eu la goutte, dans votre séjour du tumulte et de l'inquiétude, j'ai eu la fièvre, mon cher abbé, dans l'asile de la tranquillité. *Si bene calculum ponas, ubique naufragium invenies*[1]. Mais il faut absolument que je vous apprenne que, pendant mon indisposition, madame la marquise du Châtelet daignait me lire, au chevet de mon lit. Vous allez croire peut-être qu'elle me lisait quelque chant de l'Arioste, ou quelqu'un de nos romans. Non ; elle me lisait les *Tusculanes* de Cicéron ; et, après avoir goûté tous les charmes de cette belle latinité, elle examinait votre traduction, et s'étonnait d'avoir du plaisir en français.

[1] On lit dans Pétrone, chap. 115 : *Si bene calculum ponas, ubique naufragium est.* B.

Il est vrai qu'en admirant l'éloquence de ce grand homme, cette beauté de génie, et ce caractère vrai de vertu et d'élévation qui règne dans cet ouvrage, et qui échauffe le cœur, sans briller d'un vain éclat; après, dis-je, avoir rendu justice à cette belle ame de Cicéron, et au mérite comme à la difficulté d'une traduction si noble, elle ne pouvait s'empêcher de plaindre le siècle des Cicéron, des Lucrèce, des Hortensius, des Varron, d'avoir une physique si fausse et si méprisable; et malheureusement ils raisonnaient en métaphysique tout aussi faussement qu'en physique. C'est une chose pitoyable que toutes ces prétendues preuves de l'immortalité de l'ame alléguées par Platon. Ce qu'il y a de plus pitoyable peut-être est la confiance avec laquelle Cicéron les rapporte. Vous avez vous-même, dans vos notes, osé faire sentir le faible de quelques-unes de ces preuves; et, si vous n'en avez pas dit davantage, nous nous en prenons à votre discrétion. Enfin le résultat de cette lecture était d'estimer le traducteur autant que nous méprisons les raisonnements de la philosophie ancienne. Mon lecteur ne pouvait se lasser d'admirer la morale de Cicéron, et de blâmer ses raisonnements. Il faut avouer, mon cher abbé, que quelqu'un qui a lu Locke, ou, plutôt, qui est son Locke à soi-même, doit trouver les Platon des discoureurs, et rien de plus. J'avoue qu'en fait de philosophie, un chapitre de Locke ou de Clarke est, par rapport au bavardage de l'antiquité, ce que l'optique de Newton est par rapport à celle de Descartes. Enfin vous en penserez ce qu'il vous plaira; mais j'ai cédé au desir de vous dire ce qu'en pense une femme conduite par

les lumières d'une raison que l'amour-propre n'égare point, qui connaît les philosophes anciens et modernes, et qui n'aime que la vérité. J'ai cru que c'était une chose flatteuse et rare pour vous d'être estimé d'une Française presque seule capable de connaître votre original.

On doit vous avoir rendu votre malheureux livre de la *Vie de Vanini*. L'autre exemplaire n'était pas encore arrivé à Paris. Ainsi je reprends le pardon que je vous demandais de ma méprise.

Avez-vous lu la traduction de l'*Essai* de Pope *sur l'Homme?* C'est un beau poëme, en anglais, quoique mêlé d'idées bien fausses sur le *bonheur*. Adieu; augmentez mon bonheur en m'écrivant.

J'ai bien des anecdotes sur Corneille et sur Racine, et sur la littérature du beau siècle passé. Vous devriez augmenter mon magasin.

412. A M***[1].

A Cirey, février.

Ma santé, qui est devenue déplorable, ne me permet guère, mon cher monsieur, d'entrer avec vous dans de grands détails, au sujet de M. Le Franc, que je n'ai jamais offensé. Il peut, tant qu'il voudra, travailler contre moi, et vendre quelques brochures contre un homme qu'il ne connaît pas. Cela ne me fait rien. Sa haine m'est aussi indifférente que votre ami-

[1] Cette lettre, imprimée sous le n° 11, dans les *Lettres secrètes de M. de Voltaire*, 1765, in-8°, y est sans adresse; elle a, depuis, été imprimée quelquefois comme adressée à M. Berger. B.

tié m'est chère. S'il me hait, il est assez puni par le succès d'*Alzire;* à lui permis de se venger, en tâchant de la décrier.

Quant à l'argent que me devait ce pauvre M. de La Clède, je trouve dans mes papiers (car je suis un homme d'ordre, quoique poëte) que je lui avais prêté, par billet, trois cents livres, que le libraire Legras m'a rendues; et, le lendemain, je lui prêtai cinquante écus, sans billet. Si vous pouviez, en effet, faire payer ces cinquante écus, je prendrais la liberté de vous supplier très-instamment d'en acheter une petite bague d'antique, et de prier madame Berger de vouloir bien la porter au doigt, pour l'amour de M. de La Clède et pour le mien. Ce M. Berger est un homme que j'aime et que j'estime infiniment, et je vous aurais bien de l'obligation si vous l'engagiez à me faire cette galanterie. C'est un des meilleurs juges que nous ayons en fait de beaux-arts.

Qu'est devenue la mascarade de Servandoni? On dit qu'*Alzirette* est de Le Franc[1].

Je suis trop languissant pour vous en dire davantage.

413. A M. L'ABBÉ LE BLANC[2].

Je n'ai reçu qu'hier, monsieur, le présent et la lettre dont vous m'avez honoré. J'ai lu avec beaucoup d'attention votre tragédie d'*Abensaïd;* je trouve que c'est un tableau d'une ordonnance belle et hardie, et

[1] *Alzirette*, parodie d'*Alzire*, est de Panard, Parmentier, Pontau, et Marmoulier. B.

[2] Jean Le Blanc, né à Dijon en 1707, mort en 1781. Cl.

dont toutes les figures sont très animées. Il me paraît que vous entendez parfaitement la conduite du théâtre; et je ne conçois pas comment les comédiens ont pu faire quelque difficulté.

Je suis aussi flatté de votre lettre, monsieur, que je suis content de votre pièce. La plupart des auteurs sont les ennemis de ceux qui courent la même carrière; ils se font des guerres honteuses qui déshonorent les talents. Il est bien triste de voir des gens de lettres perdre à se nuire, à se déchirer réciproquement, le temps qu'ils devraient employer à faire les délices et l'instruction des hommes; et que ceux qui ont le plus d'esprit passent souvent leur vie à se rendre le jouet des sots. Je suis charmé, monsieur, que ce vice de l'envie, qui est le poison de la littérature, soit si loin d'infecter votre génie. Je trouve avec plaisir dans votre caractère les sentiments vertueux de votre ouvrage.

Nous avons partagé les Indes entre nous: votre muse est au Mogol, et la mienne au Pérou [1]. Rome et la Grèce semblent épuisées. Il est temps de s'ouvrir de nouvelles routes. Je vous exhorte à marcher dans cette carrière. Pour moi, je ne crois pas que j'y rentre. Les genres d'études où je m'applique présentement ne sont guère compatibles avec les vers. Mais si je n'en fais plus, je les aimerai toujours; les vôtres me seront chers, et je vous supplierai de vouloir bien m'envoyer ce que vous ferez de nouveau.

Madame la marquise du Châtelet, dont l'esprit

[1] Dans *Abensaid*, la scène est au Mogol; dans *Alzire*, elle est au Pérou. B.

universel embrasse tous les arts, et qui sait juger de Virgile comme de Locke, en connaissance de cause, pense de la même manière que moi sur votre pièce. Si mon suffrage est peu de chose, le sien doit être d'un grand poids.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec bien de l'estime, votre, etc. VOLTAIRE.

414. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 22 février.

Mon aimable et respectable ami, voilà trois de vos lettres auxquelles une de ces maladies de langueur que vous me connaissez m'a empêché de répondre. Tandis que monsieur votre père[1] souffrait, à quatre-vingts ans, des coups de bistouri, et réchappait d'une opération, moi je dépérissais de ces maux d'entrailles qui sont à l'épreuve du bistouri. Peut-être, depuis votre dernière lettre, avez-vous perdu monsieur votre père. En ce cas, je reprends vigueur, en reprenant l'espérance qu'enfin vous vivrez pour vous, pour les belles-lettres, pour vos amis surtout, et que la déesse de Cirey pourra vous voir dans son temple. Je suis persuadé que vous ne m'avez pas assez méprisé pour penser que je pusse quitter un moment Cirey, pour aller jouir des vains applaudissements du parterre et de

[1] François Le Cornier, maître des requêtes de l'hôtel du roi, de 1667 à 1675. Cl.

................Je ne sais quel amour[1]
Que la faveur publique ôte et donne en un jour.

Si j'allais à Paris, ce ne serait que parcequ'il est sur le chemin de Rouen. Vous m'avez bien connu, vous avez toujours adressé vos lettres à Cirey, malgré les indignes gens qui disaient que j'avais été à Paris.

Je vous répondrai peu de chose sur Jore. Il s'est très mal comporté avec moi dans l'affaire des *Lettres philosophiques*. Je lui ai donné de l'argent depuis peu; mais, pour l'édition d'*Alzire*, je l'abandonne à Demoulin, qui n'a pas assez bonne opinion de lui pour la lui confier.

Un article plus important, c'est Linant. J'ai toujours affecté de ne vous en point parler, voulant attendre que le temps fixât mes idées sur son compte. Il m'avait marqué bien peu de reconnaissance, à Paris; et déjà enflé du succès d'une tragédie qu'il n'a jamais achevée, il m'écrivit de Rouen, après six mois d'oubli, un petit billet en lignes diagonales, où il me disait qu'il ferait bientôt jouer sa pièce, et qu'il me rendrait l'argent que je lui avais, disait-il, prêté. Je dissimulai ce trait d'ingratitude et d'impertinence; et, toujours prêt à pardonner à la jeunesse, quand elle a de l'esprit, je le fis entrer chez madame la marquise du Châtelet, malgré l'exclusion du maître de la maison, malgré le défaut qu'il a dans les yeux et

[1] Néron dit à Burrhus, dans *Britannicus :*

« .... Je ne sais quel amour
« Que le hasard nous donne et nous ôte en un jour. »
Acte IV, scène 3. Cl.

dans la langue, et malgré la profonde ignorance dont il est. A peine a-t-il été établi dans la maison, qu'oubliant qu'il était précepteur et aux gages de madame du Châtelet, oubliant le profond respect qu'il doit à son nom et à son sexe, il lui écrivit un jour une lettre, d'une terre voisine où il était allé de son chef et fort mal à propos. La lettre finissait ainsi : « L'ennui de Cirey est de tous les ennuis le plus grand, » sans signer, sans mettre un mot de convenance. Les personnes chez qui il écrivit cette lettre, et auxquelles il eut l'imprudence de la montrer, dirent à madame la marquise du Châtelet qu'il le fallait chasser honteusement. Je fis suspendre l'arrêt, et je lui épargnai même les reproches. On ne lui parla de rien, et il continua de se conduire comme ferait un ami chez son ami, croyant que c'était là le bel air, parlant toujours du *cher* Cideville, du *pauvre* Cideville, et pas une fois de M. de Cideville, à qui il doit autant de respect que de reconnaissance et d'amitié.

Madame du Châtelet, indignée, a toujours voulu vous écrire et le chasser. J'ai apaisé sa colère, en lui représentant que c'était un jeune homme (il a pourtant vingt-sept ans passés) qui n'avait que de l'esprit et point d'usage du monde; que, d'ailleurs, il était né sage; qu'enfin, si elle n'avait pas besoin de lui, il avait besoin d'elle; qu'il mourrait de faim ailleurs, grace à sa paresse et à son ignorance; qu'il fallait essayer de le corriger, au lieu de le punir; qu'à la vérité, il ne rendrait jamais dans une maison aucun de ces petits services par où l'on plaît à tout le monde, et dont la faiblesse de sa vue et la pesan-

teur de sa machine le rendent incapable; mais qu'il savait assez de latin pour l'apprendre, au moins conjointement avec son fils; qu'il lui apprendrait à penser, ce qui vaut mieux que du latin, et que je me chargeais de lui faire sentir la décence et les devoirs de son état.

C'est dans ces circonstances, mon tendre et judicieux ami, qu'il m'a demandé de faire entrer sa sœur dans la maison. Il est vrai que, depuis quelque temps, il se tient plus à sa place; mais il n'a pas encore effacé ses péchés. J'ai ouï dire d'ailleurs que sa sœur était encore plus fière que lui. J'ai vu de ses lettres; elle écrit comme une servante. Si avec cela elle pense en reine, je ne vois pas ce qu'on pourra faire d'elle.

Après toutes ces représentations, souffrez que je vous dise que vous êtes d'autant plus obligé d'avertir Linant d'être modeste, humble et serviable, que ce sont vos bontés qui l'ont gâté. Vous lui avez fait croire qu'il était né pour être un Corneille, et il a pensé que, pour avoir broché, à peine en trois ans, quatre malheureux actes d'un monstre qu'il appelait tragédie, il devait avoir la considération de l'auteur du *Cid*. Il s'est regardé comme un homme de lettres et comme un homme de bonne compagnie, égal à tout le monde. Vos louanges et vos amitiés ont été un poison doux qui lui a tourné la tête. Il m'a haï, parceque je lui ai parlé franc. Méritez à votre tour qu'il vous haïsse, ou il est perdu. Je lui ai déjà dit qu'il était impertinent qu'il parlât de son *cher* et de son *pauvre* Cideville, et de Formont, à qui il a des

obligations. Je lui ai fait sentir tous ses devoirs; je lui ai dit qu'il faut savoir le latin, apprendre à écrire, et savoir l'orthographe, avant de faire une pièce de théâtre, et qu'il doit se regarder comme un homme qui a son esprit à cultiver et sa fortune à faire. Enfin, depuis quinze jours, il a pris des allures convenables. Le voilà en bon train; encouragez-le à la persévérance; un mot de votre main fera plus que tous mes avis.

En voilà beaucoup pour un malade; la tête me tourne; j'enrage. Voilà quatre feuilles d'écrites sans vous avoir parlé de vous. Adieu; mille amitiés au philosophe Formont et au tendre du Bourg-Theroulde.

415. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, le 26 janvier.

Ma destinée sera donc toujours d'avoir des remerciements à vous faire, des pardons à vous demander, et de nouvelles importunités à vous faire essuyer! Je sais quelle est votre bonté et votre indulgence, et qu'on prend toujours bien son temps avec vous; mais quelles circonstances que celles où vous êtes, pour que vous soyez tous les jours fatigué de querelles et de dénonciations des libraires, et que j'y ajoute encore de nouveaux contre-temps au sujet de ces pauvres *Américains!* Mais enfin, quand on a débauché une fille, on est obligé de nourrir l'enfant, et d'entrer dans les détails du ménage. C'est vous qui avez débauché *Alzire;* pardonnez-moi donc toutes mes importunités.

J'ai reçu enfin la copie de la pièce, telle qu'elle est jouée. Nous avons examiné la chose avec attention, madame du Châtelet et moi, et nous avons été également frappés de la nécessité de restituer bien des choses à peu près comme elles étaient; par exemple, nous avons lu, au quatrième acte :

ALZIRE.
Compte, après cet effort, sur un juste retour.
GUSMAN.
En est-il donc, hélas! qui tienne lieu d'amour?

Bon Dieu! que dirait Despréaux, s'il voyait Alzire prononcer un vers aussi dur, et Gusman répondre en doucereux? Au nom du bon goût, laissez les choses dans leur premier état. Quelle différence! ne la sentez-vous pas?

J'insiste encore sur le cinquième acte; il est si écourté, si rapide, qu'il ne nous a fait aucun effet. On craint les longueurs au théâtre, mais c'est dans les endroits inutiles et froids. Voyez que de vers débite Mithridate en mourant : sont-ils aussi nécessaires que ceux de Gusman? Quel outrage à toutes les règles que Montèze ne paraisse pas avec Gusman, et n'embrasse pas ses genoux! Je l'avais fait dire aux comédiens, mais inutilement; tout le monde croit que c'est ma faute; j'en reçois tous les jours des reproches. Je vous conjure enfin de presser M. Thieriot ou M. La Mare d'exiger tous ces changements.

Je sais qu'on fait bien d'autres critiques; mais, pour satisfaire les censeurs, il faudrait refondre tout l'ouvrage, et il serait encore bien plus critiqué. C'est au

temps seul à établir la réputation des pièces, et à faire tomber les critiques.

Monsieur et madame du Châtelet ont approuvé l'*Épître* dédicatoire. A l'égard d'un *Discours* [1] apologétique que j'adressais à M. Thieriot, je ne suis pas encore bien décidé si j'en ferai usage ou non. Je ne répondrai jamais aux satires qu'on fera sur mes ouvrages; il est d'un homme sage de les mépriser; mais les calomnies personnelles, tant de fois imprimées et renouvelées, connues en France et chez les étrangers, exigent qu'on prenne une fois la peine de les confondre. L'honneur est d'une autre espèce que la réputation d'auteur; l'amour-propre d'un écrivain doit se taire, mais la probité d'un homme accusé doit parler, afin qu'on ne dise pas :

« .... Pudet hæc opprobria nobis
« Et dici potuisse, et non potuisse repelli. »
OVID., *Métam.*, liv. I, v. 758.

Reste à savoir si je dois parler moi-même, ou m'en remettre à quelque autre; c'est sur quoi j'attends votre décision.

Pardon de ma longue lettre et de tout ce qu'elle contient. Madame du Châtelet, qui pense comme moi, mais qui me trouve un bavard, vous demande pardon pour mes importunités. Elle obtiendra ma grace de vous. Elle fait mille compliments aux deux aimables frères, pour qui j'aurai toujours la plus tendre amitié et la plus respectueuse reconnaissance.

[1] Voyez ma note page 183. B.

416. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 26 février.

Je ne me porte guère bien encore. Raisonnons pourtant, mon cher ami. Pas un mot de *Samson* aujourd'hui, s'il vous plaît; tout sera pour *Alzire:* je viens de la recevoir; c'était de vous que je l'attendais; je suis au désespoir qu'elle ait été en d'autres mains qu'entre les vôtres et celles de M. d'Argental. Ce sont des profanes qui se sont emparés de mes vases sacrés; et vous, mon grand-prêtre, vous ne les avez pas eus dans votre sacristie!

Demoulin est une tête picarde que je laverais bien, mais qu'il faut ménager, parcequ'il a le cœur bon, et que, de plus, il a mon bien entre ses mains. Dieu veuille qu'il y soit plus sûrement que mes *Américains!* C'est un honnête homme; mais je ne sais s'il entend les affaires mieux que le théâtre. Il m'aime; il faut lui passer bien des choses. J'ai été confondu, je vous l'avoue, de voir les négligences barbares dont la précipitation avec laquelle on m'a joué a laissé ma pièce remplie; elle en est défigurée. J'ai été bien fâché, je vous l'avoue. J'ai fait sur-le-champ un bel écrit à trois colonnes, pour être envoyé à M. d'Argental, à vous, et aux comédiens. Demoulin en est chargé. De plus, j'écris à chaque acteur en particulier. Enfin, s'il en est temps, il faut réparer ces fautes; il y en a d'énormes. Croyez-moi; j'ai mis mes raisons en marge. Je serai bien piqué si l'on ne se prête pas à la justice que je réclame, et je suis sûr que la pièce tombera,

si elle n'est tombée. Je sais que toutes ces fautes ont été bien senties et bien relevées à la cour. Mon cher ami, il faut presser Sarrazin [1], Grandval [2], mademoiselle Gaussin [3], Legrand [4], de se rendre à mes remontrances. C'est là où j'ai besoin de votre éloquence persuasive. La dédicace à madame la marquise du Châtelet doit absolument paraître; le prêtre et la déesse le veulent.

Pour l'épître que je vous adressais, je ne suis pas encore décidé. Je suis convaincu qu'il faut une apologie. Qu'on attaque mes ouvrages, je n'ai rien à répondre; c'est à eux à se défendre bien ou mal : mais qu'on attaque publiquement ma personne, mon honneur, mes mœurs, dans vingt libelles dont la France et les pays étrangers sont inondés; c'est signer ma honte que de demeurer dans le silence. Il faut opposer des faits à la calomnie; il faut imposer silence au mensonge. Je ne veux, il est vrai, d'aucune place; mais quelle est celle où j'oserais prétendre, si ces calomnies n'étaient pas réfutées? Je veux qu'on dise : Il n'est pas de l'académie, parcequ'il ne le desire pas; et non pas qu'on dise : Il serait refusé. C'est ne me point aimer que de penser autrement, et je suis sûr que vous m'aimez. L'exemple de l'abbé Prévost ne me paraît pas fait pour moi. Je ne sais s'il a dit ou dû dire : *Je suis honnête homme;* mais je sais, moi, que

[1] Pierre Sarrazin, retiré du théâtre en 1759, mourut le 15 novembre 1762. B.

[2] Voyez tome XXXVII, page 94. B.

[3] Voyez la note sur la lettre 111. B.

[4] Marc-Antoine Legrand, fils, débuta en 1719, se retira du théâtre en 1758, et mourut le 20 janvier 1769. B.

je le dois dire, et que ce n'est pas une chose à laisser conclure comme une proposition délicate. Mes mœurs sont directement opposées aux infames imputations de mes ennemis. J'ai fait tout le bien que j'ai pu, et je n'ai jamais fait le mal que j'ai pu faire. Si ceux que j'ai accablés de bienfaits et de services sont demeurés dans le silence contre mes ennemis, le soin de mon honneur me doit faire parler, ou quelqu'un doit être assez juste, assez généreux pour parler pour moi. Pourquoi sera-t-il permis d'imprimer que j'ai trompé un libraire, que j'ai retenu des souscriptions, et ne me sera-t-il pas permis de démontrer la fausseté de cette accusation? Pourquoi ceux qui la savent la tairont-ils? L'innocence, et j'ose dire la vertu, doit-elle être opprimée, calomniée, par la seule raison que mes talents m'ont rendu un homme public? C'est cette raison-là même qui doit m'élever la voix, ou qui doit dénouer la langue de ceux qui me connaissent. Que m'importe que dom Prévost, qui n'a point d'ennemis, ait écrit quelque chose ou non sur son compte? que me fait son aventure d'une lettre-de-change à Londres? Qu'il se disculpe devant les jurés; mais, moi, je suis attaqué dans mon honneur par des ennemis, par des écrivains indignes; je dois leur répondre hardiment, une fois dans ma vie, non pour eux, mais pour moi. Je ne crains point Rousseau [1], je le méprise; et tout ce que j'ai dit dans mon épître est vrai; reste à savoir s'il faut que ce soit moi ou un autre qui ferme la bouche au mensonge. Si dom Pré-

[1] Voyez, tome IV, les variantes du *Discours prélimin.* en tête d'*Alzire*. B.

vost voulait entrer dans ces détails, dans une feuille consacrée, en général, à venger la réputation des gens de lettres calomniés, il me rendrait un service que je n'oublierais de ma vie. La matière d'ailleurs est belle et intéressante. Les persécutions faites aux auteurs de réputation ont mérité des volumes. Si donc je suis assuré que le *Pour et Contre* parlera aussi fortement qu'il est nécessaire, je me tairai, et ma cause sera mieux entre ses mains que dans les miennes; mais il faut que j'en sois sûr.

Quel est le malheureux auteur de cet *Observateur* polygraphique[1]? Ne serait-ce point l'abbé Desfontaines? C'est assurément quelque misérable écrivain de Paris. Il ne sait donc pas que vous êtes mon ami intime, mon plénipotentiaire, mon juge? voilà vos qualités sur le Parnasse.

P. S. Madame la marquise du Châtelet veut absolument que mon apologie paraisse en mon nom; cela n'empêcherait pas les bons offices du *Pour et Contre.*

417. A M. THIERIOT.

1er mars.

Madame la marquise du Châtelet vient de vous écrire une lettre dans laquelle elle ne se trompe que sur la bonne opinion qu'elle a de moi; et mon plus grand tort, dans l'*Épître* dont elle approuve l'hommage, c'est de n'avoir pas dignement exprimé la juste opinion que j'ai d'elle.

[1] *L'Observateur, ouvrage polygraphique et périodique; Amsterdam*, 1736, 12 volumes in-8°, est attribué, par feu M. Barbier, à Jacques de Varenne, ou de La Varenne. Cl.

Il s'en fallait de beaucoup que je fusse content de mon *Épître* dédicatoire et du *Discours* que je vous adressais; je ne l'étais pas même d'*Alzire*, malgré l'indulgence du public. Je corrige assidument ces trois ouvrages; je vous prie de le dire aux deux respectables frères [1].

Si j'étais La Fontaine, et si madame du Châtelet avait le malheur de n'être que madame de Montespan, je lui ferais une épître en vers, où je dirais ce qu'on dit à tout le monde; mais le style de sa lettre doit vous faire voir qu'il faut raisonner avec elle, et payer à la supériorité de son esprit un tribut que les vers n'acquittent jamais bien. Ils ne sont ni le langage de la raison, ni de la véritable estime, ni du respect, ni de l'amitié, et ce sont tous ces sentiments que je veux lui peindre. C'est précisément parceque j'ai fait de petits vers pour mademoiselle de Villefranche, pour mademoiselle Gaussin [2], etc., que je dois une prose raisonnée et sage à madame la marquise du Châtelet. Faites-la donc digne d'elle, me direz-vous; c'est ce que je n'exécuterai pas, mais c'est à quoi je m'efforcerai.

« Non possis oculis quantum contendere Lynceus,
« Non tamen idcirco contemnas lippus inungi;
....
« Est quadam prodire tenus, si non datur ultra. »
Hor., lib. I, ep. 1, v. 28.

Je tâcherai, du moins, de m'éloigner autant des

[1] D'Argental et Pont de Veyle. Cl.

[2] Voyez, tome XIII, les épîtres à madame de Montbrun-Villefranche et à mademoiselle Gaussin. B.

pensées de madame de Lambert [1], que le style vrai et ferme de madame du Châtelet s'éloigne de ces riens entortillés dans des phrases précieuses, et de ces billevesées énigmatiques.

A l'égard de l'*Apologétique* [2] de Tertullien, toutes choses mûrement considérées, il faut qu'il paraisse avec des changements, des additions, des retranchements; mais, ne vous en déplaise, un honnête homme doit dire très hardiment qu'il est honnête homme. Voilà qui est plaisant de me conseiller de faire de mon apologie une énigme dont le mot soit la vertu! On peut laisser conclure qu'on a les dents belles et la jambe bien tournée, mais l'honneur ne se traite pas ainsi; il se prouve et il s'affiche. Il est d'autant plus hardi qu'il est attaqué; et de telles vérités ne sont pas faites pour porter un masque. Votre amitié y est intéressée. Les calomniateurs qui disent, qui impriment que j'ai trompé des libraires, vous outragent en m'insultant, puisque c'est vous qui avez fait les éditions anglaises des *Lettres* [3], et qui avez reçu plusieurs souscriptions; en un mot, c'est ici une des affaires les plus sérieuses de ma vie; et, croyez-moi, elle influe sur la vôtre. C'est une occasion où nous devrions nous réunir, fussions-nous ennemis. Que ne doit donc pas faire une amitié de vingt années!

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse avec ten-

[1] On venait de publier un *Recueil* de divers écrits de madame de Lambert. Parmi ces écrits se trouvait la *Métaphysique d'amour*. CL.

[2] Voyez ma note sur la lettre 407. B.

[3] Les *Lettres philosophiques*, dont les éditions anglaises sont intitulées: *Letters concerning the english nation*. B.

dresse. Continuez à m'aider et en particulier et en public, et à répandre sur vous et sur moi, par vos discours sages, polis, et mesurés, la considération que notre amitié et notre goût pour les arts méritent.

Je suis bien étonné de ne pas recevoir des nouvelles de monsieur votre frère. Mais, mon Dieu, ai-je écrit à notre cher petit Bernard, qui le premier m'annonça la victoire d'*Alzire*? Ma foi, je n'en sais rien; demandez-le-lui. Buvez à ma santé avec Pollion. Adieu; je vous aime de tout mon cœur.

418. A M. THIERIOT.

4 mars.

J'ai été malade; madame du Châtelet l'est à son tour. Je vous écris à la hâte au chevet de son lit, et c'est pour vous dire qu'on vous aime à Cirey autant que chez Plutus-Pollion [1]; puis vous saurez qu'*Alzire*, la dédicace, le *Discours*, la pièce, corrigés jour et nuit, viennent par la poste. Tout cela est changé, comme une chrysalide qui vient de devenir papillon en une nuit. Vous direz que je me pille; car c'est ce que je viens d'écrire à M. d'Argental; mais, quand Émilie est malade, je n'ai point d'imagination. Je viens de voir la feuille [2] de l'abbé Prévost; je vous

[1] Alexandre-Jean-Joseph Leriche de la Pouplinière, connu sous le nom de La Popelinière, fermier-général et auteur, né en 1692, mort en janvier 1762 : voyez la lettre que Voltaire lui écrivit le 15 février 1761. La Popelinière, que ses parasites et Voltaire lui-même appelaient Pollion, se permettait de corriger les vers de Voltaire. C'est pourquoi Voltaire le désigne quelquefois sous le nom de Tucca (poete latin qui revit l'*Enéide*). L'auteur de *Zaïre* n'approuvait pas toujours les corrections que fesait La Popelinière; voyez la lettre à M. Berger, du 29 juin 1740. B.

[2] L'abbé Prévost, qui, dans le n° CVII du *Pour et Contre*, avait fait un

prie de l'assurer de mon amitié pour le reste de ma vie. Je lui écrirai assurément.

Comptez, mon cher ami, qu'il fallait une dédicace d'une honnête étendue. J'ose assurer que c'est la première chose adroite que j'aie faite de ma vie. Toutes les femmes qui se piquent de science et d'esprit seront pour nous, les autres s'intéresseront au moins à la gloire de leur sexe. Les académiciens des sciences seront flattés, les amateurs de l'antiquité retrouveront avec plaisir des traits de Cicéron et de Lucrèce. Enfin, morbleu, Émilie ordonne, obéissons.

Si la fin du *Discours* que je vous adresse ne vous plaît pas, je n'écris plus de ma vie.

Allons, voyons si nous serons sûrs d'un censeur. Mon cher ami, je vous recommande cette affaire; elle est sérieuse pour moi; il s'agit d'Émilie et de vous.

Remerciez M. de Marivaux; il fait un gros livre contre moi qui lui vaudra cent pistoles. Je fais la fortune de mes ennemis.

419. A M. THIERIOT.

A Cirey, ce 6 mars.

Je suis bien malade, mon ami; mais cela n'empêche pas que je n'aie encore envoyé des changements à M. d'Argental, car il faut bien toujours corriger.

On se moque de moi, quand on veut que je m'excuse sur mon goût pour les Anglais. Il n'est question, dans mon apologie, que de ce qui a été imprimé

grand éloge d'*Alzire*, et avait inséré la lettre de Voltaire aux comédiens français (voyez ci-dessus la lettre 385), ainsi que celle de Le Franc. B.

contre moi ; d'ailleurs je me donnerai bien de garde de me rendre coupable de cette bassesse envers une nation à qui j'ai obligation, et qui peut encore me donner un asile.

Je n'ai offensé ni voulu jamais offenser Marivaux, que je ne connais point, et dont je ne lis jamais les ouvrages. S'il fait un livre contre moi, ce n'est pas par vengeance, car il l'aurait déjà fait paraître; ce n'est que par intérêt, puisque le libraire, qui ne lui offrait que cinq cents francs, lui en donne cent pistoles, cette année.

A la bonne heure, que ce misérable gagne de l'argent, comme tant d'autres, à me dire des injures; il est juste que l'auteur de *la Voiture embourbée*, du *Télémaque travesti*, et du *Paysan parvenu*, écrive contre l'auteur de *la Henriade;* mais il est aussi d'un trop malhonnête homme de vouloir réveiller la querelle des *Lettres philosophiques*, et de m'exposer à la colère du garde des sceaux, en répandant que vous êtes intéressé à ces *Lettres philosophiques*, de toute façon.

Madame la marquise du Châtelet a déjà écrit à M. le bailli de Froulai pour le prier d'en parler au garde des sceaux. Suivez cela très sérieusement, je vous en prie. Parlez à M. le marquis de Froulai. Faites prévenir M. Rouillé par M. d'Argental et par M. le président Hénault. Ils m'épargneront la peine de couvrir ce zoïle impertinent de l'opprobre et de la confusion qu'il mérite. Adieu; votre amitié m'est plus précieuse que les outrages de tous ces gens-là ne me sont sensibles.

420. A M. THIERIOT.

A Cirey, ce 10 mars.

La galanterie de mademoiselle *Quoniam* [1] est plus flatteuse que les battements de mains du parterre. Je ne sais plus quelle fille de l'antiquité voulut coucher avec un philosophe pour le récompenser de ses ouvrages. Mademoiselle *Quoniam* ne pousserait pas si loin la générosité antique, mais aussi je ne suis pas si philosophe. Pour mademoiselle Gaussin, elle me devrait au moins quelques baisers. Je m'imagine que vous les recevez pour moi, et que ce n'est pas au théâtre que sa bouche vous fait le plus de plaisir.

Il est vrai que dans la petite comédie [2] que nous avons jouée à Cirey il y aurait un rôle assez plaisant et assez neuf pour mademoiselle Dangeville. Madame du Châtelet l'a joué à étonner, si quelque chose pouvait étonner d'elle; mais la pièce n'est qu'une farce qui n'est pas digne du public. *Thétis et Pélée* [3] me font trembler pour ma vieillesse. Il est triste que ce qui a été beau ne le soit plus; mais ce n'est point M. de Fontenelle qui est tombé, ce sont les acteurs de l'opéra. Ne pourrai-je point avoir l'*Épître à Clio* [4], de M. de La Chaussée? C'est celui-là qui fait bien des vers, et qui, par conséquent, ne sera pas loué

[1] Mademoiselle Quinault. Cl.

[2] *L'Enfant prodigue*. Cl.

[3] Opéra, paroles de Fontenelle, musique de Colasse; représenté, pour la première fois, en 1689, et repris sept fois. K.

[4] C'est-à-dire l'*Épître de Clio à M. de B....* (Berci), dont la première édition, in-12 de trente-trois pages, parut en 1731. Cl.

par quelqu'un [1] que vous connaissez, auquel il ne reste plus ni goût ni talent, mais seulement de l'envie.

Je viens de voir une épigramme parfaite; c'est celle de notre petit Bernard sur la Sallé. *Il a troqué son encensoir contre des verges; il fouette sa coquine après avoir adoré sa déesse* [2]. On ne peut pas mieux punir ce faste de vertu ridicule qu'elle étalait si mal à propos.

Pitteri, libraire à Venise, qui débite la traduction de *Charles XII*, n'a pu obtenir la permission pour la *Henriade*, parceque j'ai l'honneur d'être à l'index.

Formont vient de m'envoyer de jolis vers sur *Alzire*. Vous les aurez bientôt; car tout ce qu'on fait pour moi vous appartient. Pour ma *Métaphysique* [3], il n'y a pas moyen de la faire voyager; j'y ai trop cherché la vérité. Adieu, héros de l'amitié; adieu, ami de tous les arts; vos lettres sont le second plaisir de ma vie.

DE MADAME DU CHATELET.

Voltaire veut que je signe sa lettre; j'y mettrai avec grand plaisir le sceau de l'amitié; je sens celle que vous avez marquée à votre ami, et je desire que vous en ayez pour Émilie.

[1] J.-B. Rousseau, dont l'éloge, dans l'*Épître de Clio*, précède immédiatement celui de Voltaire. Cl.

[2] Ces mots, en lettres italiques, sont l'extrait du titre de l'épigramme en huit vers dont voici les premiers :

« Sur la Sallé la critique est perplexe,
« L'un va disant qu'elle a fait maints heureux.... » Cl.

[3] Le *Traité de Métaphysique* cité plus haut, dans la lettre 383. Cl.

421. A M. THIERIOT.

Cirey.

Je reçois votre lettre. Je vous prie de me faire avoir les *Nouvelles à la main*, et de dire à M. Le Franc tout ce que vous pourrez de mieux. On lui impute pourtant *les Sauvages* [1].

Je vais corriger encore *Alzire* et les *Épîtres* [2]. Je vous prie d'ajouter à toutes les marques d'amitié que vous devez à la mienne, et à vingt ans d'une tendresse réciproque, l'attention de faire respecter cette amitié. Nous ne sommes plus ni l'un ni l'autre dans un âge où les termes légers et sans égard puissent convenir. Je ne parle jamais de M. Thieriot que comme d'un homme que je considère autant que je l'aime. M. de Fontenelle n'avait point d'amitié pour La Motte, mais pour M. de La Motte. Cette politesse donne du relief à celui qui la met à la mode. Les petits-maîtres de la rue Saint-Denis disaient la Lecouvreur, et le cardinal de Fleuri disait mademoiselle Lecouvreur. On serait très mal venu à dire devant moi, Thieriot; cela était bon à vingt ans. M. Marivaux ne sait pas à quoi il s'expose. On va imprimer un recueil nouveau [3] de mes ouvrages où je mettrai ses ridicules dans un jour qui le couvrira d'opprobre.

[1] Les *Sauvages*, parodie d'*Alzire*, sont de Romagnesi et Riccoboni. B.

[2] Par *les épîtres* Voltaire désigne sans doute l'*Épître dédicatoire* à madame du Châtelet, qui toutefois ne se trouve pas dans la première édition d'*Alzire;* et le *Discours préliminaire* qu'il devait adresser à Thieriot, et mettre à la fin de sa tragédie. Voyez la lettre 407. B.

[3] L'édition des *OEuvres de M. de Voltaire*, Amsterdam, Ledet, 1738, trois volumes in-8°; un quatrième volume est de 1739; un sixième, de 1745. B.

422. A MADEMOISELLE QUINAULT[1].

(*Analyse.*)

[Envoi de l'*Enfant prodigue*[2]. Il l'engage à faire cesser la haine d'un homme qui le décrie par des libelles, et pour lequel mademoiselle Quinault a de l'amitié[3].]

423. A M. DE LA MARE[4].

A Cirey, le 15 mars.

Je me flatte, monsieur, que, quand vous ferez imprimer quelques uns de vos ouvrages, vous le ferez avec plus d'exactitude que vous n'en avez eu dans l'édition de *Jules César*. Permettez que mon amitié se plaigne que vous avez hasardé, dans votre préface, des choses sur lesquelles vous deviez auparavant me consulter.

Vous dites, par exemple, que, *dans certaines circonstances, le parricide était regardé comme une ac-*

[1] Jeanne-Françoise Quinault, sœur de A.-A. Quinault-Dufresne (voyez lettre 151), connue sous le nom de Quinault cadette, et que Voltaire appelait Thalie, née vers 1701, débuta en juin 1718, se retira du théâtre en 1741, et mourut en janvier 1783. C'était chez elle que, sous le nom de *Société du bout de banc*, se réunissaient Voltaire, d'Alembert, d'Argental, Pont de Veyle, Destouches, Marivaux, Moncrif, Crébillon fils, Caylus, Voisenon, Duclos, Maurepas, le marquis d'Argenson, mademoiselle de Lubert, etc. Je ne donne pas le texte, mais seulement l'analyse des lettres de Voltaire à mademoiselle Quinault : voyez ma préface en tête du tome LI. B.

[2] Si, comme je le présume, c'était un manuscrit, la lettre, loin d'être de novembre, doit être bien antérieure au 10 octobre, jour de la première représentation, et peut-être des premiers jours de mars. B.

[3] Il s'agit probablement de Guyot de Merville. Voyez t. LI, p. 81. B.

[4] Voyez ma note sur la lettre 390. B.

tion de courage, et même de vertu, chez les Romains: ce sont de ces propositions qui auraient grand besoin d'être prouvées.

Il n'y a aucun exemple de fils qui ait assassiné son père pour le salut de la patrie. Brutus est le seul; encore n'est-il pas absolument sûr qu'il fût le fils de César.

Je crois que vous deviez vous contenter de dire que Brutus était stoïcien et presque fanatique, féroce dans la vertu, et incapable d'écouter la nature, quand il s'agissait de sa patrie, comme sa lettre à Cicéron le prouve.

Il est assez vraisemblable qu'il savait que César était son père, et que cette considération ne le retint pas; c'est même cette circonstance terrible et ce combat singulier entre la tendresse et la fureur de la liberté qui seuls pouvaient rendre la pièce intéressante: car de représenter des Romains nés libres, des sénateurs opprimés par leur égal, qui conspirent contre un tyran, et qui exécutent de leurs mains la vengeance publique, il n'y a rien là que de simple; et Aristote (qui, après tout, était un très grand génie) a remarqué, avec beaucoup de pénétration et de connaissance du cœur humain, que cette espèce de tragédie est languissante et insipide; il l'appelle la plus vicieuse de toutes: tant l'insipidité est un poison qui tue tous les plaisirs!

Vous auriez donc pu dire que César est un grand homme, ambitieux jusqu'à la tyrannie; et Brutus, un héros d'un autre genre, qui poussa l'amour de la liberté jusqu'à la fureur.

Vous pouviez remarquer qu'ils sont représentés tous condamnables, mais à plaindre, et que c'est en quoi consiste l'artifice de cette pièce. Vous paraissez surtout avoir d'autant plus tort de dire que les Romains approuvaient le parricide de Brutus, qu'à la fin de la pièce les Romains ne se soulèvent contre les conjurés que lorsqu'ils apprennent que Brutus a tué son père. Ils s'écrient :

.................O monstre que les dieux
Devaient exterminer...................
Acte III, scène 8.

Je vous avais dit, à la vérité, qu'il y avait, parmi les *Lettres de Cicéron*, une lettre de Brutus [1] par laquelle on peut inférer qu'il avait tué son père pour la cause de la liberté. Il me semble que vous avez assuré la chose trop positivement.

Celui qui a traduit la lettre italienne de M. le marquis Algarotti semble être tombé dans une méprise à l'endroit où il est dit que c'est un de ceux qu'on appelle *doctores umbratici* [2] qui a fait la première édition furtive de cette pièce. Je me souviens que quand M. Algarotti me lut sa lettre en italien, il y désignait un précepteur qui, ayant volé cet ouvrage, le fit imprimer. Cet homme a même été puni ; mais, par la traduction, il semble qu'on ait voulu désigner les professeurs de l'université. L'auteur de la brochure

[1] « Sed mihi prius omnia dii deæque eripuerint, quam illud judicium, « quo non modo hæredi ejus quem occidi non concesserim quod in illo non « tuli, sed ne patri quidem meo, si revivisceat, ut, patiente me, plus legi- « bus ac senatu possit. » (*Bruti Epist. ad Cic.*)

[2] Voyez, tome IV, ma note sur la *Lettre de M. Algarotti*, en tête de *la Mort de César*. B.

qu'on donne toutes les semaines sous le titre d'*Observations*[1], etc., a pris occasion de cette méprise pour insinuer que M. le marquis Algarotti avait prétendu attaquer les professeurs de Paris; mais cet étranger respectable, qui a fait tant d'honneur à l'université de Padoue, est bien loin de ne pas estimer celle de Paris, dans laquelle on peut dire qu'il n'y a jamais eu tant de probité et tant de goût qu'à présent.

Si vous m'aviez envoyé votre préface, je vous aurais prié de corriger ces bagatelles; mais vos fautes sont si peu de chose, en comparaison des miennes, que je ne songe qu'à ces dernières. J'en ferais une fort grande de ne vous point aimer, et vous pouvez compter toujours sur moi.

424. A M. THIERIOT.

16 mars.

Mon cher ami, vous avez bien gagné à mon silence. Émilie a entretenu la correspondance.

N'admirez-vous pas sa lumière,
Son style aisé, sublime, et net;
Sa plume, ou solide, ou légère,
Traitant de science ou d'affaire,
D'un madrigal ou d'un sonnet?
Elle écrit pourtant pour Voltaire.
Louis quinze a-t-il, en effet,
Quelque semblable secrétaire,
Soit d'état, soit de cabinet?

Ces petits vers une fois passés, vous saurez que vos lettres m'ont fait autant de plaisir que les siennes ont

[1] *Observations sur les écrits modernes*, tome IV, page 189. Cl.

dû vous en faire. Si j'étais un Descartes, vous seriez mon P. Mersenne [1]. J'ai été accablé de maladies et d'occupations. Je m'étais donné tout cela, et je m'en suis tiré. Êtes-vous content de la dédicace du temple d'Alzire à la déesse de Cirey, et de la post-face à M. Thieriot, et du petit grain d'avertissement? Eh! vite, que Demoulin transcrive, et que La Serre approuve, et que Prault imprime; car je crois que Demoulin le surintendant a donné ses faveurs à Prault.

Homme faible! vous laisserez-vous persuader qu'il faut que Gusman interrompe Alzire, pour lui dire une quinauderie? et ne sentez-vous pas combien ce vers :

S'il en est, après tout, qui tiennent lieu d'amour [2],

est pris dans le caractère de la personne, qui ne doit avoir aucune adresse, et rien que de la vérité?

Triumvirat très aimable, il y a des cas où je suis votre dictateur.

.........Une Espagnole eût promis davantage;
....
..................Je n'ai point leurs mœurs,
Acte IV, scène 2.

est très français. Cette phrase est de toutes les langues. Lisez la grammaire, à l'article des *pronoms collectifs*.

Compte à jamais au moins sur ma reconnaissance,

est un vers faible et plat, s'il est seul, à peu près comme le seraient beaucoup de vers de Racine. Mais,

[1] Voyez, ci-après, la lettre du 27 novembre 1736. B.
[2] *Alzire*, acte IV, scène 2. B.

« ....Tantum series juncturaque pollet!
« Tantum de medio sumptis accedit honoris! »
Hor., *de Arte poet.*, v. 242.

que ces vers plats se rebondissent du voisinage des autres!

Compte à jamais au moins sur ma reconnaissance,
Sur la foi, sur les vœux qui sont en ma puissance,
Sur tous les sentiments du plus juste retour,
S'il en est, après tout, qui tiennent lieu d'amour.

Voilà qui devient coulant et harmonieux, par les traits consécutifs et par la figure ménagée jusqu'au bout de la phrase.

Bauche va réimprimer *Zaïre*, je la corrige. Prault réimprimera *la Henriade*[1]; je la corrige aussi. Je corrige tout, hors moi. Savez-vous bien que je retouche *Adélaïde*, et que ce sera une de mes moins mauvaises filles?

J'ai lu *Jules César*. Est-ce M. Algarotti qui a lui-même traduit son italien? Apprenez que ce Vénitien-là a fait des dialogues sur la lumière, où il y a malheureusement autant d'esprit que dans *les Mondes*, et beaucoup plus de choses utiles et curieuses.

J'ai lu la *Zaïre* anglaise: elle m'a enchanté plus qu'elle n'a flatté mon amour-propre. Comment! des Anglais tendres, naturels! *without bombast! without similes at the end of acts!* Quel est donc ce M. Hill[2]? quel est ce gentilhomme[3] qui a joué Orosmane sur le théâtre des comédiens? Cet honneur fait aux arts

[1] Édition in-8°, de 1737, avec une préface de Linant. Cl.
[2] Traducteur de *Zaïre*: voyez tome III, page 152. B.
[3] Il s'appelait Bond: voyez tome III, pages 140 et 153. B.

ne sera-t-il pas consacré dans *le Pour et Contre?* Autrefois ce *Pour et Contre* avait été contre *Zaïre;* ah! il doit faire amende honorable.

Rameau s'est marié avec Moncrif[1]. Suis-je au vieux sérail? *Samson* est-il abandonné? Non; qu'il ne l'abandonne pas. Cette forme singulière d'opéra fera sa fortune et sa gloire.

425. A MADEMOISELLE QUINAULT.

Cirey, 16 mars 1736.

[Voltaire lui annonce que *l'Enfant prodigue* est fait, transcrit et envoyé à M. d'Argental, et qu'il paraîtra bientôt une édition corrigée de *Zaïre*. Il lui rappelle que c'est elle qui lui a donné le sujet de *l'Enfant prodigue*, et la prie de faire jouer cette pièce, mais de cacher qu'il en est l'auteur. M. d'Argental est seul dans le secret.]

426. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 18 mars.

Il faut, mon ami, vous rendre compte de l'*Épître à Clio*. Les vers sont frappés sur l'enclume qu'avait Rousseau, quand il était encore bon ouvrier; mais malheureusement le choix du sujet n'a pas ce piquant qu'il faut pour le monde. C'est le chef-d'œuvre d'un artiste fait pour des artistes seulement. Tout s'y trouve, hors le plaisir qu'il faut à des lecteurs oisifs. J'admirerai toujours cet écrit excepté la bataille[2]; mais nos Français veulent en tout genre de l'intérêt

[1] On ne connaît point d'ouvrage de Moncrif mis en musique par Rameau. B.

[2] Vers 653 et suivants de l'*Épître de Clio*. C'est dans ce passage qu'il appelle J.-B. Rousseau,

Élève de Pindare,
. . . . . . Chef des poëtes du temps. B.

et des graces. Il en faut partout, sans quoi le beau n'est que beau.

« Non satis est pulchra esse poemata; dulcia sunto,
« Et quocumque volent, animum auditoris agunto. »
Hor., *de Arte poet.*, v. 99.

Dites-lui combien j'estime sa précision, sa netteté, sa force, son tour heureux, naturel, son style châtié. Ajoutez à cela que je suis très fâché qu'il déshonore un si bon ouvrage par des éloges dont il rougit. S'il ne voulait qu'un asile heureux et fait pour un philosophe, au lieu d'une place inutile et qui n'a plus que du ridicule, je trouverais bien le secret de le mettre en état de ne plus louer indignement.

Voici un petit quatrain en réponse à l'honneur qu'il m'a fait de m'envoyer son *Épître :*

Lorsque sa muse courroucée
Quitta le coupable Rousseau,
Elle te donna son pinceau,
Sage et modeste La Chaussée.

Il ne faut pas oublier ce jeune M. de Verrières; car nous devons encourager la jeunesse.

Élève heureux du dieu le plus aimable,
Fils d'Apollon, digne de ses concerts,
Voudriez-vous être encor plus louable?
Ne me louez pas tant, travaillez plus vos vers.
Le plus bel arbre a besoin de culture;
Émondez-moi ces rameaux trop épars;
Rendez leur sève et plus forte et plus pure.
Il faut toujours, en suivant la nature,
La corriger; c'est le secret des arts[1].

[1] Les quatre derniers vers diffèrent peu de ceux qu'on lit dans la lettre 118. B.

C'est ce qui fait que je me corrige tous les jours, moi et mes ouvrages.

Vous trouverez sur une dernière feuille une chose que je n'avais faite de ma vie, un sonnet[1]. Présentez-le au marquis, ou non marquis, Algarotti, et admirez avec moi son ouvrage sur la lumière. Ce sonnet est une galanterie italienne. Qu'il passe par vos mains, la galanterie sera complète.

427. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Cirey, par Vassy en Champagne, 18 mars.

Une assez longue maladie, madame, m'a empêché de répondre plus tôt à la lettre charmante dont vous m'avez honoré. Vous devez vous intéresser à cette maladie; elle a été causée par trop de travail. Eh! quel objet ai-je dans tous mes travaux que l'envie de vous plaire, de mériter votre suffrage? Celui que vous donnez à mes *Américains*, et, surtout, à la vertu tendre et simple d'Alzire, me console bien de toutes les critiques de la petite ville qui est à quatre lieues de Paris, à cinq cents lieues du bon goût, et qu'on appelle la cour. Je ferai ce que je pourrai assurément pour rendre Gusman plus tolérable. Je ne veux point me justifier sur un rôle qui vous déplaît; mais Grandval ne m'a-t-il pas fait aussi un peu de tort? n'a-t-il pas outré le caractère? n'a-t-il pas rendu féroce ce que je n'ai prétendu peindre que sévère?

Vous pensâtes, dites-vous, dès les premiers vers,

[1] Voyez ce sonnet t. XIV, dans les *Poésies mêlées*, à la date de 1736. B.

que ce Gusman ferait pendre son père. Eh! madame, le premier vers qu'il dit est celui-ci :

Quand vous priez un fils, seigneur, vous commandez.
Alzire, acte I, scène 1.

N'a-t-il pas l'autorité de tous les vice-rois du Pérou? et cette inflexibilité ne peut-elle pas s'accorder avec les sentiments d'un fils? Sylla et Marius aimaient leur père.

Enfin la pièce est fondée sur le changement de son cœur; et si le cœur était doux, tendre, compatissant au premier acte, qu'aurait-on fait au dernier?

Permettez-moi de vous parler plus positivement sur Pope. Vous me dites que l'amour social *fait que tout ce qui est est bien*. Premièrement ce n'est point ce qu'il nomme *amour social* (très mal à propos) qui est, chez lui, le fondement et la preuve de l'ordre de l'univers. Tout ce qui est est bien, parcequ'un Être infiniment sage en est l'auteur; et c'est l'objet de la première *Épître*[1]. Ensuite il appelle *amour social*, dans l'*Épître* dernière, cette Providence bienfesante par laquelle les animaux servent de subsistance les uns aux autres. Milord Shaftesbury, qui, le premier, a établi une partie de ce système, prétendait avec raison que Dieu avait donné à l'homme l'amour de lui-même pour l'engager à conserver son être; et l'*amour social*, c'est-à-dire un instinct très subordonné à l'amour-propre, et qui se joint à ce grand ressort, est le fondement de la société.

[1] Voyez ma note, page 173. B.

Mais il est bien étrange d'imputer à je ne sais quel amour social dans Dieu cette fureur irrésistible avec laquelle toutes les espèces d'animaux sont portées à s'entre-dévorer. Il paraît du dessein à cela, d'accord; mais c'est un dessein qui assurément ne peut être appelé amour.

Tout l'ouvrage de Pope fourmille de pareilles obscurités. Il y a cent éclairs admirables qui percent à tous moments cette nuit, et votre imagination brillante doit les aimer. Ce qui est beau et lumineux est votre élément. Ne craignez point de faire la disserteuse; ne rougissez point de joindre aux graces de votre personne la force de votre esprit; faites des nœuds avec les autres femmes, mais parlez-moi raison.

Je vous supplie, madame, de me ménager les bontés de M. le président Hénault; c'est l'esprit le plus droit et le plus aimable que j'aie jamais connu. Mille respects et un éternel attachement.

428. A M. THIERIOT.

Cirey, ce 20 mars.

J'ai lu, mon cher plénipotentiaire, la critique[1] que fait M. Prévost de nos *Américains*. Il ne la fait pas assurément en homme de l'autre monde, mais comme un Français très poli. Les Desfontaines doivent dire :

> Nous seuls en ces climats nous sommes les barbares.
> *Alzire*, acte I, scène I.

[1] Dans *le Pour et Contre*, tome VIII, page 97, nombre CX. CL.

Je suis encore plus obligé à M. Prévost de ses critiques que de ses louanges. Il ne faut être que *le Mercure galant*, de Visé, pour louer; mais, pour critiquer avec finesse et sans blesser, il faut avoir l'esprit bien délicat et bien poli. Je ne suis pas de son avis sur bien des choses, mais mon estime pour lui a redoublé par le même endroit qui rend d'ordinaire les auteurs irréconciliables.

La plupart des critiques que vous m'avez envoyées m'ont paru fausses, et sont démontrées telles aux yeux d'Émilie, car il lui faut des démonstrations.

Que feront les comédiens après Pâques? Que fait Rameau? Voilà deux grands objets. Voyez-vous, mon ami, *les Américains* et *Samson? hoc est* pour moi *omnis homo* [1]. Avez-vous écrit à Tom Grignon pour nos estampes [2]? Savez-vous des nouvelles de la *Zaïre* anglaise [3]? Hélas! sera-t-elle déshonorée par une traduction d'*Abensaïd?* C'est envoyer ma Zaïre laver la vaisselle, que de la mettre à côté de cet Aben [4]. Quand est-ce donc que les élus et les réprouvés seront séparés?

La pauvre pièce que cette *Didon!* Ne me décelez pas [5], cela serait horrible. *Fari quæ sentiat* [6] est ma devise avec vous. Répondez à ma dernière. Je vous embrasse.

[1] *Hoc est enim omnis homo.* Ecclésiaste, XII, 13. B.

[2] Pour *la Henriade* que publia Prault en 1737. Cl.

[3] C'est-à-dire, traduite en anglais par Hill : voyez tome III, page 155. B.

[4] Voyez la lettre 413. B.

[5] Il s'agit peut-être du *Fragment d'une lettre sur Didon;* voyez tome XXXVII, page 344. B.

[6] Horace, liv. I, ép. IV, v. 9. B.

429. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT,

TRÉSORIER DU CHAPITRE DE SAINT-MERRI, A PARIS.

Cirey, ce 21 mars.

Mon cher abbé, j'aime mille fois mieux votre coffre-fort que celui d'un notaire; il n'y a personne à qui je me fiasse dans le monde autant qu'à vous : vous êtes aussi intelligent que vertueux; vous étiez fait pour être le procureur-général de l'*ordre* des jansénistes, car vous savez qu'ils appellent leur union l'*ordre;* c'est leur argot; chaque communauté, chaque société a le sien. Voyez donc si vous voulez vous charger de l'argent d'un indévot, et faire, par amitié pour cet indévot, ce que par devoir vous faites pour votre chapitre. Vous pourrez, dans l'occasion, en faire de bons marchés de tableaux; vous m'emprunterez de l'argent dans votre coffre. Mes affaires, comme vous savez, sont très aisées et très simples; vous serez mon surintendant en quelque endroit que je sois; vous parlerez pour moi, et en votre nom, aux Villars, aux Richelieu, aux d'Estaing, aux Guise, aux Guébriant, aux d'Auneuil, aux Lézeau, et autres illustres débiteurs de votre ami. Quand on parle pour son ami, on demande justice; quand c'est moi qui réclame cette justice, j'ai l'air de demander grace, et c'est ce que je voudrais éviter.

Ce n'est pas tout; vous agirez en plénipotentiaire, soit pour mes pensions auprès de M. Pâris Duvernei, auprès de M. Tannevot [1], premier commis des finan-

[1] Alexandre Tannevot, né en 1692, mort en 1773, publia, en 1732,

ces; soit pour mes rentes sur l'Hôtel-de-Ville, sur Arouet mon frère; soit enfin pour les actions et pour l'argent que j'ai chez différents notaires. Vous aurez, mon cher abbé, carte blanche pour tout ce qui me regarde, et tout sera dans le plus grand secret. Mandez-moi si cette charge vous plaît. En attendant votre réponse, je vous prie d'envoyer chercher par votre frotteur un jeune homme nommé Baculard d'Arnaud [1]; c'est un étudiant en philosophie, au collége d'Harcourt; il demeure rue Mouffetard. Donnez-lui, je vous en prie, ce petit manuscrit [2], et faites-lui de ma part un petit présent de douze francs. Je vous prie de ne pas négliger cette petite grace, que je vous demande; ce manuscrit sera négocié à son profit. Je vous embrasse de tout mou cœur : aimez-moi toujours, et surtout, resserrons les nœuds de uotre amitié par la confiance et par les services réciproques.

430. A M. JORE [3],

ANCIEN LIBRAIRE.

A Cirey, le 24 mars.

Vous me mandez, monsieur, qu'on vous donnera des lettres de grace qui vous rétabliront dans votre

un recueil de *Poésies diverses*, dont une est adressée *à l'auteur d'une Épître à Uranie* (Voltaire). Cl.

[1] François-Thomas-Marie Baculard d'Arnaud, né à Paris le 15 septembre 1718, mort le 8 novembre 1805, auteur de nouvelles et de tragédies. B.

[2] L'*Épître sur la Calomnie*; voyez tome XIII. Cl.

[3] Claude-François Jore; voyez tome XXXVII, page 106. Il publia cette lettre dans le *Mémoire* qu'il fit paraître en juin 1736, et qu'on reproduisit dans le *Voltariana*. La lettre y est datée du 25 mars. On força Jore de la rendre. Voyez les lettres 444 et 445. B.

maîtrise, en cas que vous disiez la vérité qu'on exige de vous sur le livre en question [1] ou plutôt dont il n'est plus question.

Un de mes amis [2], très connu, ayant fait imprimer ce livre en Angleterre, uniquement pour son profit, suivant la permission que je lui en avais donnée, vous en fîtes, de concert avec moi, une édition en 1730 [3].

Un des hommes les plus respectables [4] du royaume, savant en théologie comme dans les belles-lettres, m'avait dit, en présence de dix personnes, chez madame de Fontaines-Martel, qu'en changeant seulement vingt lignes dans l'ouvrage, il mettrait son approbation au bas. Sur cette confiance, je vous fis achever l'édition. Six mois après, j'appris qu'il se formait un parti pour me perdre, et que, d'ailleurs, monsieur le garde des sceaux ne voulait pas que l'ouvrage parût. Je priai alors un conseiller [5] au parlement de Rouen de vous engager à lui remettre toute l'édition. Vous ne voulûtes pas la lui confier; vous lui dîtes que vous la déposeriez ailleurs, et qu'elle ne paraîtrait jamais sans la permission des supérieurs.

Mes alarmes redoublèrent quelque temps après, surtout lorsque vous vîntes à Paris. Je vous fis venir

[1] *Lettres philosophiques.* B.

[2] Thieriot. Cl.

[3] Une note de Jore dit : « c'est en 1731. » Voyez ce que j'ai dit tome XXXVII, page 106. B.

[4] L'abbé de Rothelin ; voyez la lettre 194. Cl.

[5] Cideville ; voyez les lettres qui lui furent adressées, par Voltaire, en juin et juillet 1733. Cl.

chez M. le duc de Richelieu; je vous avertis que vous seriez perdu si l'édition paraissait, et je vous dis expressément que je serais obligé de vous dénoncer moi-même. Vous me jurâtes qu'il ne paraîtrait aucun exemplaire, mais vous me dîtes que vous aviez besoin de 1,500 livres [1]; je vous les fis prêter sur-le-champ par le sieur Pasquier, agent de change, rue Quincampoix, et vous renouvelâtes la promesse d'ensevelir l'édition.

Vous me donnâtes seulement deux exemplaires, dont l'un fut prêté à madame de***, et l'autre, tout décousu, fut donné à François Josse [2], libraire, qui se chargea de le faire relier pour M. d'Argental, à qui il devait être confié pour quelques jours.

François Josse, par la plus lâche des perfidies, copia le livre, toute la nuit, avec René Josse, petit libraire de Paris, et tous deux le firent imprimer secrètement. Ils attendirent que je fusse à la campagne [3], à soixante lieues de Paris, pour mettre au jour leur larcin. La première édition qu'ils en firent était presque débitée, et je ne savais pas que le livre parût. J'appris cette triste nouvelle, et l'indignation du gouvernement. Je vous écrivis sur-le-champ plusieurs lettres, pour vous dire de remettre toute votre édition à M. Rouillé, et pour vous en offrir le prix. Je ne reçus point de réponse : vous étiez à la Bastille. J'ignorais le crime de François Josse; tout ce que je

[1] Elles m'avaient été prêtées pour quatre mois, et je les ai acquittées au bout de deux. (*Note de Jore.*)

[2] Jean-François Josse, à qui fut adressée la lettre 195. Cl.

[3] A Monjeu, près d'Autun. Cl.

pus faire alors fut de me renfermer dans mon innocence et de me taire.

Cependant René, ce petit libraire, fit en secret une nouvelle édition; et François, jaloux du gain que son cousin allait faire, joignit à son premier crime celui de faire dénoncer son cousin René. Ce dernier fut arrêté, cassé de maîtrise, et son édition confisquée.

Je n'appris ce détail que dans un séjour de quelques semaines que je vins faire, malgré moi, à Paris[1], pour mes affaires.

J'eus la conviction du crime de François Josse; j'en dressai un mémoire pour M. Rouillé. Cependant cet homme a joui du fruit de sa méchanceté impunément. Voilà tout ce que je sais de votre affaire; voilà la vérité, devant Dieu et devant les hommes. Si vous en retranchiez la moindre chose, vous seriez coupable d'imposture. Vous y pouvez ajouter des faits que j'ignore, mais tous ceux que je viens d'articuler sont essentiels. Vous pouvez supplier votre protecteur de montrer ma lettre à monsieur le garde des sceaux; mais surtout prenez bien garde à votre démarche, et songez qu'il faut dire la vérité à ce ministre.

Pour moi, je suis si las de la méchanceté et de la perfidie des hommes, que j'ai résolu de vivre désormais dans la retraite, et d'oublier leurs injustices et mes malheurs.

A l'égard d'*Alzire*, c'est au sieur Demoulin qu'il faut s'adresser. Je ne vends point mes ouvrages, je ne m'occupe que du soin de les corriger : ceux à qui

[1] En mars et en avril 1735. Cl.

j'en ai donné le profit s'accommoderont sans doute avec vous. Je suis entièrement à vous, etc.

431. A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 25 mars.

Vous avez toutes les vertus, mon cher ami; vous êtes aussi bon fils que bon ami; votre cœur est fait pour toutes les différentes espèces de tendresses, et pour remplir tous les devoirs de l'humanité. Vous faites un trait d'homme bien sage de quitter votre charge pour les plaisirs. Je me flatte que vous aurez vos lettres de vétéran. Il est doux d'avoir ce nom et de conserver sa jeunesse; sans doute l'argent de votre charge, bien placé, augmentera votre fortune : vous aurez, comme Tibulle,

« Et mundum victum, non deficiente crumena. »
Hor., liv. I, ép. 4.

Vous allez finir bientôt vos affaires; car qui n'en passera pas par ce que vous ordonnerez, et quel autre arbitre que vous peut-on prendre dans les affaires qui vous concernent? Madame la marquise du Châtelet, qui vous écrit par cet ordinaire, espère vous posséder, quelque jour, dans le château dont j'ai été le maçon, sous les ordres de cette Minerve; elle travaille tous les jours à changer ce désert en un séjour délicieux. Il n'y manquera rien quand vous y serez.

Les affaires, les tracasseries, sont venues me chercher de Paris jusque dans le sein de cette solitude; voilà ce qui fait que je vous écris si peu de choses, et que je n'écris point au philosophe aimable For-

mont. Je vous embrasse mille fois, mon cher ami, et l'espérance de vous voir à Cirey augmente tous mes plaisirs et adoucit toutes mes peines. Rouen porte donc aussi des monstres. L'abbé Desfontaines en est un qu'il faudrait étouffer. Adieu.

432. A MADEMOISELLE QUINAULT.

30 mars 1736 [1].

[Voltaire lui propose des corrections pour *l'Enfant prodigue*, et de réduire la pièce en trois actes ; demande si, dans une pièce en trois actes, un acte peut être de cinq cents vers.]

433. A MADEMOISELLE QUINAULT.

3 avril 1736.

[Voltaire se plaint de l'indiscrétion de La Mare au sujet de *l'Enfant prodigue* ; s'en rapporte à elle pour ce qu'il y a à faire ; et dit que l'on sait, *au bout du compte*, que cette pièce est de Gresset.]

434. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, par Vassy, ce 4 avril 1736.

Mon cœur vous adresse cette ode [2] que je n'ose décorer de votre nom. Vous êtes fait pour partager des plaisirs, et non des querelles. Recevez donc ce témoignage de ma reconnaissance, et soyez sûr que je vous aime plus que je ne hais Desfontaines et Rousseau.

Je vous avais mandé, par ma dernière, que je sous-

[1] On a jusqu'ici daté cette lettre de 1738 ; je la crois de 1736. B.

[2] L'*Ode sur l'Ingratitude* ; voyez tome XII. B.

crivais à toutes vos critiques; vous saurez, par celle-ci, que je les ai regardées comme des ordres, et que je les ai exécutés. Il est vrai que je n'ai pu remettre les cinq actes[1] en trois; l'intérêt serait étranglé et perdu; il faut que des reconnaissances soient filées pour toucher; mais j'ai retranché la Croupille, mais j'ai refondu la Croupillac, mais j'ai retouché le cinquième acte, mais j'ai refait des scènes et des vers partout. Il y a une seule chose dans laquelle je n'ai obéi qu'à demi aux deux aimables frères, c'est dans le caractère d'Euphémon, que je n'ai pu rendre implacable pendant la pièce, pour lui faire changer d'avis à la fin. Premièrement ce serait imiter *Inès*[2]; en second lieu ce n'est pas d'une conversation longue, ménagée et contradictoire, entre le père et le fils, que dépend l'intérêt, au cinquième acte. Cet intérêt est fondé sur la manière adroite et pathétique dont l'aimable Lise tourne l'esprit du père d'Euphémon; et, dès qu'Euphémon fils paraît, la réconciliation n'est qu'un instant. En troisième lieu, si vous me condamniez à une longue scène entre le père et le fils, si vous vouliez que le fils attendrît son père par degrés, ce ne serait qu'une répétition de la scène qu'il a déjà eue avec sa maîtresse. Peut-être même y a-t-il de l'art à avoir fait rouler tout le grand intérêt de ce cinquième acte sur Lise.

Enfin je vous l'envoie telle qu'elle est, et telle qu'il me paraît difficile que j'y touche beaucoup encore. J'ai actuellement d'autres occupations qui ne

[1] De *l'Enfant prodigue*. B.

[2] *Inès de Castro*, tragédie de La Motte. CL.

me permettent guère de donner tout mon temps à une comédie.

J'ose me flatter qu'elle réussira. Ce qui est sûr, c'est que le succès est dans le sujet et dans le total de l'ouvrage. Je peux la corriger pour les lecteurs ; mais ce que j'y ferais est inutile pour le théâtre. Je vous demande donc en grace qu'on la joue telle que je vous la renvoie, et, quand il s'agira de l'impression, vous serez aussi sévère qu'il vous plaira.

Je ne vous pardonnerai de ma vie d'avoir, dans les représentations d'*Alzire*, ôté ce vers :

Je n'ai point leurs attraits, et je n'ai point leurs mœurs,
Acte IV, scène 2.

et d'avoir laissé subsister cette réponse,

Étudiez nos mœurs avant de les blâmer.

Il fallait bien que le premier vers fondât le dernier ; cela me met dans un courroux effroyable. Adieu, mon cher et aimable Aristarque ; adieu, ami généreux.

Émilie vous fait les compliments les plus tendres et les plus vrais.

Elle veut absolument qu'*Alzire* paraisse avec la dédicace ; et moi, je vous demande en grace que le *Discours* soit imprimé, au moins avec permission tacite, et débité avec *Alzire*.

435. A M. BERGER.

A Cirey, le 5 avril.

Si je n'avais que *la Henriade* à corriger, vous l'auriez déjà, mon cher plénipotentiaire. Mais j'ai bien

des occupations, et peu de temps. Vous n'aurez *la Henriade* que vers la fin du mois. Je confie avec plaisir aux soins du meilleur critique[1] [de] Paris le moins mauvais de mes ouvrages. Vous serez le parrain de mon enfant gâté. M. Thieriot approuve mon choix et partage ma reconnaissance. Pour vous, mon cher correspondant, voulez-vous bien envoyer chez M. Demoulin les livres nouveaux dont vous croyez la lecture digne de la déesse de Cirey? Vous n'en enverrez guère, et cela ne nous ennuiera pas. J'ai prié M. Thieriot de chercher le nouveau recueil[2] fait par Saint-Hyacinthe.

On parle d'une ode de Piron *sur les Miracles*. Le nom de Piron est heureux pour un sujet où il faut au moins douter. Si le Piron français est aussi bon poëte que le Pyrrhon grec était sensé philosophe, son ode doit être brûlée par l'inquisition. Ayez, je vous prie, la bonté de me l'envoyer.

On me mande que Bauche va imprimer *Alzire*. Je lui ai envoyé, il y a quinze jours, *Zaïre* corrigée, pour en faire une nouvelle édition. Ce sera peut-être lui que vous choisirez pour l'édition de *la Henriade*; mais c'est à condition qu'il imprimera toujours *Français* par un *a*, et non pas un *o*. Il n'y a que *saint François* qu'on doive écrire par un *o*, et il n'y a que l'académie qui prononce le nom de notre nation comme celui du fondateur des capucins.

[1] Thieriot ne donna pas de remarques sur *la Henriade*. Cl.

[2] *Recueil de divers écrits sur l'amour et l'amitié, la politesse, la volupté, les sentiments agréables, l'esprit, et le cœur*; 1736, in-12. B.

J'ai trouvé l'opéra [1] de M. de La Bruère plein de grace et d'esprit. Je lui souhaite un musicien aussi aimable que le poëte.

J'ai écrit à *gentil* Bernard, pour le prier de m'envoyer ce qu'il aura fait de nouveau. Adieu, l'ami des arts et le mien.

P. S. La comédie du B [2]..... est de Caylus. Voulez-vous bien me la faire tenir? Envoyez-la chez Demoulin. Je ferai le bien que je pourrai au petit La Mare; mais il faudrait qu'il fût plus sage et plus digne de votre amitié, s'il veut réussir dans le monde.

436. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirey...

Pour vous punir, mon cher ami, de n'avoir pas envoyé chercher le jeune Baculard d'Arnaud, étudiant en philosophie; pour vous punir, dis-je, de ne lui avoir pas donné l'*Épître sur la Calomnie*, et douze francs [3], je vous condamne à lui donner un louis d'or, et à l'exhorter de ma part à apprendre à écrire, ce qui peut contribuer à sa fortune. C'est une petite œuvre de charité, soit chrétienne, soit mondaine, qu'il ne faut pas négliger.

J'attends de vos nouvelles avec impatience, et je vous embrasse de tout mon cœur. J'écris à ce jeune

[1] Les *Voyages de l'Amour*, opéra-ballet, musique de Boismortier, représenté le 3 mai 1736; voyez, dans les *Poésies mêlées*, tome XIV, les vers de Voltaire à l'auteur. B.

[2] *Le B....., ou le J...f..... puni, comédie en prose, en trois actes*, 1736, in-8°. Cl.

[3] Voyez la lettre 429, à l'abbé Moussinot. Cl.

d'Arnaud. Au lieu de vingt-quatre francs, donnez-lui trente livres quand il viendra vous voir. Je vais vite cacheter ma lettre, de peur que je n'augmente la somme.

437. A M. DE MAUPERTUIS.

Paris, 16 avril.

Si vos liaisons, monsieur, avec Algarotti vous permettent de lui écrire un mot, pour le faire souvenir de ce qu'il doit à ses amis, il n'y a qu'à adresser votre lettre à M. Rucca, ministre de Florence à Londres.

Je vous prie de ne point partir sans m'envoyer un mot pour madame du Châtelet. Vous dévez cette reconnaissance à ses attentions; une lettre de vous lui sera plus précieuse que les choses qu'elle redemande à Algarotti. Si je puis sortir, ce ne sera que pour aller vous embrasser.

Voulez-vous bien m'envoyer la lettre?

438. A M. DE MAUPERTUIS.

Ce mardi, 17 avril.

N'écrivez point à Algarotti; il a rendu la chose. Plus de plainte que de vous, qui allez porter chez les Lapons ce que la France doit regretter. Allez tous deux, *Lucida sidera* [1].

[1] Horace, liv. I, ode 3, v. 2. Algarotti n'alla pas au pôle avec Maupertuis. B.

439. A M. DE LA CHAUSSÉE.

A Paris, 2 mai.

Il y a huit jours, monsieur, que je fais chercher votre demeure, pour présenter *Alzire* à l'homme de France qui sait et qui cultive le mieux cet art si difficile de faire de bons vers. Je pense bien comme vous, monsieur, sur cet art que tout le monde croit connaître, et qu'on connaît si peu. Je dirai de tout mon cœur avec vous :

« L'unique objet que notre art se propose[1]
« Est d'être encor plus précis que la prose ;
« Et c'est pourquoi les vers ingénieux
« Sont appelés le langage des dieux. »

Il faut avouer que personne ne justifie mieux que vous ce que vous avancez.

On m'a parlé aujourd'hui d'une place à l'académie française; mais ni les circonstances où je me trouve, ni ma santé, ni la liberté, que je préfère à tout, ne me permettent d'oser y penser. J'ai répondu que cette place devait vous être destinée[2], et que je me ferais un honneur de vous céder le peu de suffrages sur lesquels j'aurais pu compter, si votre mérite ne vous assurait de toutes les voix.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre, etc.

[1] *Épître de Clio*, v. 527. Cl.

[2] La Chaussée, et Boyer, évêque de Mirepoix, furent reçus à l'académie française le 25 juin 1736. B.

440. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, hôtel d'Orléans, mai.

Il s'agit, mon aimable protecteur, d'assurer le bonheur de ma vie.

M. le bailli de Froulai, qui me vint voir hier, m'apprit que toute l'aigreur du garde des sceaux [1] contre moi venait de ce qu'il était persuadé que je l'avais trompé dans l'affaire des *Lettres philosophiques*, et que j'en avais fait faire l'édition.

Je n'appris que dans mon voyage à Paris, de l'année passée, comment cette impression s'était faite: j'en donnai un mémoire. M. Rouillé, fatigué de toute cette affaire, qu'il n'a jamais bien sue, demanda à M. le duc de Richelieu s'il lui conseillait de faire usage de ce mémoire.

M. de Richelieu, plus fatigué encore, et las du déchaînement et du trouble que tout cela avait causé [2], persuadé d'ailleurs (parcequ'il trouvait cela plaisant) qu'en effet je m'étais fait un plaisir d'imprimer et de débiter le livre, malgré le garde des sceaux; M. de Richelieu, dis-je, me croyant trop heureux d'être libre, dit à M. Rouillé: « L'affaire est finie; qu'im« porte que ce soit Jore ou Josse qui ait imprimé ce.... « livre? que Voltaire s'aille faire...., et qu'on n'en « parle plus. » Qu'arriva-t-il de cette manière légère de traiter les affaires sérieuses de son ami? que

[1] Chauvelin. Cl.

[2] Le ministère avait envoyé un exempt, en 1734, chez le duc de Guise même, à Monjeu, pour y saisir l'auteur des *Lettres philosophiques*. Cl.

M. Rouillé crut que mes propres protecteurs étaient convaincus de mon tort, et même d'un tort très criminel. Le garde des sceaux fut confirmé dans sa mauvaise opinion; et voilà ce qui, en dernier lieu[1], m'a attiré les soupçons cruels de l'impression de *la Pucelle :* c'est de là qu'est venu l'orage qui m'a fait quitter Cirey.

M. le bailli de Froulai, qui connaît le terrain, qui a un cœur et un esprit digne du vôtre, m'a conseillé de poursuivre vivement l'éclaircissement de mon innocence; l'affaire est simple. C'est Josse, François Josse, libraire, rue Saint-Jacques, à la *Fleur-de-Lis,* le seul qui n'ait point été mis en cause, le seul impuni, qui imprima le livre, qui le débita par la plus punissable de toutes les perfidies. Je lui avais confié l'original sous serment, uniquement afin qu'il le reliât pour vous le faire lire.

Le principal colporteur, instruit de l'affaire, est greffier de Lagni : il se nomme Lionais. J'ai envoyé à Lagni avant-hier; il a répondu que François Josse était en effet l'éditeur. On peut lui parler.

Il est démontré que, pour supprimer le livre, j'avais donné quinze cents livres à Jore, de Rouen; c'est Pasquier, banquier, rue Quincampoix, qui lui compta l'argent. Jore, de Rouen, fut fidèle, et ne songea à débiter son édition supprimée que quand il vit celle de Josse, de Paris. Voilà des faits vrais et inconnus. Échauffez M. Rouillé en faveur d'un honnête homme, de votre ami malheureux et calomnié.

[1] Voyez la lettre 388, du 8 décembre 1735, à Thieriot. Cl.

441. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 6 mai, hôtel et rue d'Orléans.

Mon cher ami, je suis accablé de maladies, d'affaires, de chagrins; je suis à Paris depuis douze[1] jours, comme dans un exil, et je m'en retourne bien vite.

Où est notre philosophe Formont? Voici une *Alzire* pour vous et une pour lui; je ne savais comment vous l'envoyer.

Vous n'êtes pas gens à qui on ne doive donner que ce qu'on donne au public; je joins donc à cette *Alzire* une ode[2] sur laquelle il faut que vous me donniez vos conseils. Avez-vous des procès, mon cher ami? Hélas! j'en ai à Paris; mais je vais vite faire tout ce que je pourrai pour les perdre, et pour m'en retourner.

On m'a assuré que Jore a fait faire à Rouen une édition en trois volumes de mes ouvrages, où les *Lettres philosophiques* sont insérées; cela est d'autant plus vraisemblable, qu'il avait à moi un tome de mes tragédies qu'il ne m'a jamais rendu, quoiqu'il lui ait été payé; il lui aura été facile de joindre en peu de temps deux tomes à ce premier. Ce Jore est devenu un scélérat, depuis que votre présence ne le retient plus; il finira par se faire pendre à Paris. Je fais mettre mes *Alzires* au coche, plutôt que d'avoir l'embarras d'une contre-signature.

[1] Il est probable que l'original portait 21 au lieu de 12, résultat d'une transposition de chiffre. Voltaire était à Paris dès le 16 avril 1736. CL.

[2] L'*Ode sur la Superstition*, premier titre de l'*Ode sur le Fanatisme*. CL.

« Parve (*sed* invideo), sine me, liber, ibis *ad illum*. »
Ovid., *Trist.*, liv. I, élég. 1, v. 1.

Mon cher ami, cette lettre n'est qu'une lettre d'avis; le cœur n'a pas ici un moment à soi; les affaires entraînent, on ne vit point. Je vous embrasse avec la plus grande tendresse. Vous voyez votre cher Formont sans doute; c'est comme si je lui écrivais. Il y a une *Alzire* dans le paquet pour M. du Bourg-Theroulde. Adieu; il est bien injuste que Rouen ne soit pas une rue de Paris.

442. A M. DE CIDEVILLE.

Hôtel et rue d'Orléans, ce 30 mai.

Point de littérature cette fois-ci, mon cher ami; point de fleurs. Il s'agit d'une horreur dont je dois vous apprendre des nouvelles.

Jore, que j'ai accablé de présents et de bienfaits, et qui oublie apparemment que j'ai en main ses lettres [1], par lesquelles il me remercie de mes bontés et de mes gratifications; Jore, conseillé par Launay [2], m'écrivit, il y a quelque temps, une lettre affectueuse par laquelle il me manda qu'il ne tenait qu'à moi de lui racheter la vie; que monsieur le garde des sceaux lui proposait de le rétablir dans sa maîtrise, à condition qu'il dît toute la vérité de l'histoire du livre en question. Mais, ajoutait-il, je ne dirai jamais rien, monsieur, que ce que vous m'aurez permis de dire.

[1] Ces lettres sont perdues; celles de Jore, qui ont été admises dans le tome I, parmi les *Pièces justificatives*, sont de 1 38 1742, 1768, 1769, 1773. B.

[2] De Launay; voyez lettre 137. B.

Moi, qui suis bon, mon cher ami, moi, qui ne me défie point des hommes, malgré la funeste expérience que j'ai faite de leur perfidie, j'écris à Jore une longue lettre[1] bien détaillée, bien circonstanciée, bien regorgeante de vérité; et je l'avertis qu'il n'a autre chose à faire qu'à tout avouer naïvement.

A peine a-t-il cette lettre entre les mains, qu'il sent qu'il a contre moi un avantage, et alors il me fait proposer doucement de lui donner mille écus, ou qu'il va me dénoncer comme auteur des *Lettres philosophiques*. M. d'Argental et tous mes amis m'ont conseillé de ne point acheter le silence d'un scélérat. Enfin il me fait assigner; il se déclare imprimeur des *Lettres*, pour m'en dénoncer l'auteur; mais cette iniquité est trop criante pour qu'elle ne soit point punie. C'est ce malheureux Demoulin, qui m'a volé[2] enfin une partie de mon bien, qui me suscite cette affaire; c'est Launay, qui est de moitié avec Jore. Ah, mon ami! les hommes sont trop méchants. Est-il possible que j'aie quitté Cirey pour cela! Il ne fallait sortir de Cirey que pour venir vous embrasser.

Adieu, mon cher ami; l'ode *sur la Superstition*[3] n'était que pour vous, pour Formont, et pour Émilie; et tout ce que je fais est pour vous trois. Allez, allez, malgré mes tribulations, je travaille comme un diable à vous plaire. V.

[1] La lettre 430, du 24 mars 1736. Cl.

[2] Voyez la lettre du 23 décembre 1737, à Cideville. Cl.

[3] Ou *sur le Fanatisme*. Cl.

443. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 21 juin.

Malgré les ordres précis de monseigneur le garde des sceaux, malgré les soins empressés que M. Hérault a daigné prendre pour arrêter l'insolence, l'absurdité et la fourberie de Jore, ce misérable, aveuglé par Launay et par ceux qui le conduisent, a osé consommer son iniquité, et imprimer contre moi un factum ridicule. Pour toute réponse, M. Hérault le fait chercher pour le mettre dans un cul de basse-fosse; mais comme le misérable, dans son libelle sous le nom de factum[1], a fait imprimer que je suis venu à Rouen, sous le nom d'un seigneur anglais, et que je ne l'ai pas payé; vous, M. de Lézeau, M. de Formont, et M. Desforges, vous êtes témoins que je ne me suis jamais donné pour autre que ce que j'étais. Quand vous ne seriez pas mon ami intime, vous me devriez un témoignage de la vérité; je vous le demande donc instamment. Ainsi, mon cher ami, envoyez-moi sur-le-champ une attestation dont je ferai usage devant les juges, et qui servira à confondre la calomnie.

444. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 27 juin.

Mon cher ami, Dieu me préserve de m'accommoder; ce serait me déshonorer. Le ministère a été si

[1] Ce factum, reconnu *odieux* par Jore même, dans sa lettre du 20 décembre 1738, à Voltaire (voyez tome I), était intitulé : *Mémoire pour Claude-François Jore, contre le sieur François-Marie de Voltaire*, 1736, in-8°. Cr.

iudigné et si convaincu des crimes de Jore, qu'il l'a forcé de rendre la lettre dont une cabale, qui conduit ce misérable, abusait pour me perdre. Je crois qu'il sera chassé de Paris. Voici un petit mémoire qui était fait avant que l'autorité s'en fût mêlée.

Il est bien cruel d'avoir troqué le Parnasse contre la grand'salle, et Apollon pour la chicane. Mais voilà qui est, je crois, fini. Où en étions-nous de nos vers et de nos belles-lettres? Reprenons le fil de nos goût et de nos plaisirs; *legamus, mi* Cideville, *et amemus*[1]; *vale*. Je n'ai guère de moments à moi; mais je ne serai point toujours damné.

445. A M. DE CIDEVILLE.

Ce 2 juillet.

Mon cher ami, le ministère a été si indigné de cette abominable intrigue de la cabale qui fesait agir Jore, qu'on a forcé ce misérable de donner un désistement pur et simple, et de rendre cette lettre arrachée à ma bonne foi. Cette maudite lettre fesait tout l'embarras: c'était une conviction que j'étais l'auteur des *Lettres philosophiques*. Rien n'était donc si dangereux que de gagner sa cause juridiquement contre Jore. Mais je vous avoue que, au milieu des remerciements que je dois à l'autorité, qui m'a si bien servi en cette occasion, j'ai un petit remords, comme citoyen, d'avoir obligation au pouvoir arbitraire: cependant il

[1] Imitation de ce vers de Catulle, V, 1:

« Vivamus, mea Lesbia, atque amemus. » B.

m'a fait tant de mal, qu'il faut bien permettre qu'il me fasse du bien, une fois en ma vie.

Je retourne bientôt à Cirey; c'est là que mon cœur parlera au vôtre, et que je reprendrai ma forme naturelle. L'accablement des affaires a tué mon esprit pendant mon séjour à Paris. J'ai eu à essuyer des banqueroutes et des calomnies. Enfin, je n'ai perdu que de l'argent; et je pars dans deux ou trois jours, trop heureux, et ne connaissant plus de malheur que l'absence de mes amis. Madame de Bernières est-elle à Rouen? notre philosophe Formont y est-il? comment vont vos affaires domestiques, mon cher ami? êtes-vous aussi content que vous méritez de l'être? avez-vous le repos et le bien-être? Adieu; je serai heureux si vous l'êtes. V.

446. A M. BERGER.

A Cirey, le... juillet.

Vous êtes le plus aimable et le plus exact correspondant du monde. Voilà *la Henriade* sous votre coulevrine. Je ne veux plus rien y changer, après que vous aurez dirigé cette édition [1]. Je regarde la peine que vous prenez comme la bordure du tableau et le dernier sceau à la réputation de l'ouvrage, s'il en mérite quelqu'une. Prault n'ira pas plus vite; ainsi je serai toujours à portée de corriger quelques vers, quand vous m'en indiquerez. J'attendais de bonnes remarques de notre ami Thieriot; mais il est critique paresseux autant que juge éclairé. Réveillez un peu, je vous prie, son amitié et sa critique. Marquez-moi franchement

[1] Elle parut en 1737, avec une préface de Linant. Thieriot y fut totalement étranger. Cl.

les vers qui vous déplairont à vous et à vos amis : c'est pour vous autres que j'écris ; c'est à vous que je veux plaire. Il est vrai que mes occupations me détournent un peu de la poésie. J'étudie la philosophie de Newton. Je compte même faire imprimer bientôt un petit ouvrage [1] qui mettra tout le monde en état d'entendre cette philosophie dont le monde parle, et qui est si peu connue ; mais, dans les intervalles de ce travail, *la Henriade* aura quelques-uns de mes regards. L'harmonie des vers me délassera de la fatigue des discussions. Rousseau peut écrire contre moi tant qu'il voudra ; je suis beaucoup plus sensible aux vérités que j'étudie, et qui me paraissent éternelles, qu'aux calomnies de ce pauvre homme, qui passeront bientôt. Malheur, surtout dans ce siècle, à un versificateur qui n'est que versificateur !

A-t-on imprimé les harangues des nouveaux récipiendaires [2] à l'académie ? Adieu ; mille compliments à tous nos amis, à ceux qui font des opéra, à ceux qui les aiment. Je vous embrasse.

Si vous voyez M. de Mairan, je vous prie de lui demander si M. La Mare lui a remis une brochure [3] qu'il avait eu la bonté de me confier. C'est un philosophe bien aimable que ce M. de Mairan ; il semble qu'il a raison dans tout ce qu'il écrit.

J'ai reçu les lettres que M. Duclos a bien voulu me renvoyer ; je lui écrirai [4] pour le remercier.

[1] Les *Eléments de la philosophie de Newton ;* voyez tome XXXVIII. B.

[2] Boyer et La Chaussée ; voyez ma note sur la lettre 439.

[3] Le *Mémoire sur les forces motrices,* composé par Dortous de Mairan. Cl.

[4] La lettre de remerciement de Voltaire à Duclos, non plus que celles de 1736 à 1745, au même écrivain, n'ont pas été recueillies. Cl.

447. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Juin.

Quand je demande, mon cher ami, des livres dont j'ai toujours un pressant besoin, il est triste d'attendre qu'on ait fait une caisse complète. Quatre envois sont aussi bons qu'un; il n'en coûte que trois caisses de plus, et on est promptement servi; c'est là l'essentiel pour moi, dont l'ignorance est grande, et dont les études sont continuelles et variées. Si Prault n'est pas exact à suivre mes intentions, je vous prierai d'en prendre un autre; je suis las de n'avoir la moutarde qu'après dîner.

Je vous prie aussi de donner cent trente francs au chevalier de Mouhi; il m'est impossible de lui donner plus de deux cents livres par an. Si j'en croyais mes desirs et son mérite, je lui en donnerais bien davantage. Dites-lui que je suis charmé de l'avoir pour correspondant littéraire; mais que je demande des nouvelles très courtes, des faits sans réflexions, et plutôt rien que des faits hasardés.

M. d'Estaing me doit et cherche des chicanes pour ne me point payer ou pour différer le paiement. Il faut vite constituer un procureur et plaider. Les frais ne peuvent tomber que sur lui, et je suis assez au fait de son bien pour avoir mes recours certains. Écrivez pour ma pension; je compte sur M. Clément [1]; ne laissons rien languir, s'il est possible, entre les mains des débiteurs. C'est veiller à leurs intérêts en se mon-

[1] L'un des débiteurs de Voltaire. Cl.

trant exacts à demander. Vous voyez, mon cher ami, quelles peines on a, quand il faut arracher des arrérages accumulés. Je vous embrasse tendrement.

448. A M. BERGER.

Je ne peux assez remercier M. Gonai. Il faut que la deuxième *Henriade* soit pour lui; car la première doit être pour vous.

Avez-vous semoncé le paresseux Thieriot, pour qu'il vous donne ses remarques? C'est un juge qui fait bien durer le procès qu'il a appointé. Il sera responsable de mes fautes. Pressez-le, je vous en prie; car ce procès est devenu le vôtre. Le plus grand service qu'on puisse me rendre est d'être sévère.

Pourquoi n'aimez-vous pas *les traits du tonnerre?* Mettez, si vous voulez, *les feux* ou *les flammes;* mais j'aime autant les *traits*. Vous trouverez ici quelques petites corrections. Si vous rencontrez, dans votre chemin, quelques expressions oiseuses, quelques redites, quelques pléonasmes, ne manquez pas, je vous prie, de me dénoncer les coupables; je les bannirai à perpétuité de *la Henriade*.

J'ai lu les trois *Épîtres*[1] de l'auteur du *Capricieux*, des *Aïeux chimériques*, du *Café*, etc., qui donne des règles de théâtre, et de l'auteur des couplets, qui parle de morale. Il me semble que je vois Pradon enseigner Melpomène, et Rolet endoctriner Thémis.

Je vous envoie l'ode *sur l'Ingratitude:* j'ai dédai-

[1] Voyez ma note tome XXXVII, page 347. B.

gné de parler de Desfontaines; il n'a pas assez illustré ses vices.

Je vous prie de donner à M. Saurin le jeune, et à M. Crébillon, des copies de cette ode; ils sont tous deux fils de personnes distinguées dans la littérature, que Rousseau a indignement attaquées. Ils doivent s'unir contre l'ennemi commun. Si Rousseau revenait, son hypocrisie serait dangereuse à M. Saurin le père[1], et le contre-coup en retomberait sur le fils. Je sais sur cela bien des particularités. Faites, je vous prie, mille compliments pour moi à MM. Saurin et Crébillon. A l'égard de M. Hérault, s'il exige quelque chose de moi, je ferai ce que l'on exigera. Je vous prie de voir M. d'Argental et de lui parler.

Adieu, mon cher correspondant; je suis bien sensible aux soins dont vous m'honorez. Mille compliments au gentil La Bruère et à nos amis.

449. A M. BERGER.

A Cirey...

Il y a du malheur sur les paquets que vous m'envoyez, mon aimable correspondant. Je n'ai encore rien reçu de ce qu'on remit entre les mains de M. du Châtelet, à son départ de Paris. Ce petit ballot arriva trop tard pour être mis dans la chaise, déjà trop chargée, et fut envoyé au coche; Dieu sait quand je l'aurai!

L'aventure de M. Rasle ne peut être vraie. Je n'ai ni créancier qui puisse m'arrêter, ni rien par-devers

[1] Voyez son article, tome XIX, page 205. B.

moi qui doive me faire craindre le gouvernement sage sous lequel nous vivons. Je suis loin de penser que le magistrat en question soit mon ennemi; mais, s'il l'était, il n'est pas en son pouvoir de nuire à un honnête homme.

La *Lettre*[1] dont vous me parlez, et qu'on doit mettre à la tête de *la Henriade*, est de M. Cocchi, homme de lettres très estimé. Elle fut écrite à M. Rinuccini, secrétaire et ministre d'état à Florence; elle est traduite par le baron Elderchen. Je ne me souviens pas qu'il y ait un seul endroit où M. Cocchi me mette au-dessus de Virgile. Sa lettre m'a paru sage et instructive. Si c'était ici une première édition de *la Henriade*, j'exigerais qu'on n'imprimât pas cette *Lettre;* trop d'éloges révolteraient les lecteurs français. Mais, après vingt éditions, on ne peut plus avoir ni orgueil ni modestie sur ses ouvrages; ils ne nous appartiennent plus, et l'auteur est hors de tout intérêt. Au reste, n'ayant point encore reçu les exemplaires du poëme que j'avais demandés, je ne puis rien répondre sur ce qui concerne l'édition.

Le petit poëme que vous m'avez envoyé est d'un pâtissier[2]; il n'est pas le premier auteur de sa profession. Il y avait un pâtissier fameux qui enveloppait ses biscuits dans ses vers, du temps de maître

[1] Voyez cette lettre à la tête de *la Henriade*, tome X. CL.

[2] Charles-Simon Favart, né le 3 novembre 1710, mort le 18 mai 1793, et qui a mis au théâtre trois des contes en vers de Voltaire (*Ce qui plaît aux dames*, *Gertrude ou l'Education d'une fille*, et *la Bégueule*), avait, en 1734, remporté le prix des Jeux floraux. Il envoya plus tard, à la même académie, un poëme de cent vers intitulé : *Alphonse de Gusman.* C'est probablement celui dont parle Voltaire. B.

Adam, menuisier de Nevers. Ce pâtissier disait que, si maître Adam travaillait avec plus de bruit, pour lui il travaillait avec plus de feu. Il paraît que le pâtissier d'aujourd'hui n'a pas mis tout le feu de son four dans ses vers.

Je viens de recevoir une lettre de M. Sinetti; mais il n'a point encore reçu les *Alzires*.

Le *gentil* Bernard devrait bien m'envoyer sa *Claudine;* mais que fait le *gentil* La Bruère ?

Je ne vous dis rien sur l'Orosmane dont vous me parlez; apparemment que le mot de cette énigme est dans quelque lettre de vous que je n'ai point encore reçue. Quand Thieriot sera-t-il à Paris ? Adieu.

450. A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 5 août.

Mon cher ami, on vous a envoyé *le Mondain;* j'envoie une ode à M. de Formont. M. de Formont vous donnera l'ode, et vous lui donnerez *le Mondain.* Vous voyez, mon aimable Cideville, qu'on fait ce qu'on peut pour vous amuser; tenez-m'en compte, car je suis entre Newton et Émilie. Ce sont deux grands hommes, mais Émilie est bien au-dessus de l'autre. Newton ne savait pas plaire. Vous, qui entendez si bien ce métier-là, comptez que vous devriez venir à Cirey; nous quitterions pour vous les triangles et les courbes, nous ferions des vers, nous parlerions d'Horace, de Tibulle et de vous. V.

451. A M. DE CAUMONT[1],

A AVIGNON.

A Cirey en Champagne, ce 5 août 1736.

Je n'ai eu long-temps que des procès, monsieur; je n'avais rien à vous mander qui pût vous amuser. Je ne sais si je vous ferai une bonne réparation en vous envoyant l'ode sur *l'Ingratitude*. Cette ode serait contre moi si j'oubliais jamais les bontés avec lesquelles vous m'avez fait un devoir de vous être attaché.

Je crois que M. Algarotti fera imprimer son livre *sur la Lumière*, avant l'hiver prochain, à Venise. Les papimanes comme vous l'auront des premiers. Je pourrais bien aussi avoir l'honneur de vous envoyer un *Essai* sur la *Philosophie de Newton*. Je vous quitte pour y travailler dans le moment. Je ne peux mieux vous faire ma cour qu'en cherchant à mériter vos suffrages.

Mille respects. VOLT.

452. A M. THIERIOT.

A Cirey, ce 6 août.

Eh bien! vous souffrez qu'on imprime *la Henriade*, et vous n'envoyez pas vos remarques? Ah, cochon!

« .... *Ducis* sollicitæ jucunda oblivia vitæ. »
HOR., liv. II, sat. VI, v. 62.

[1] Communiquée par M. Ch. Romey; voyez la lettre 242. B.

Tenez, voici des réponses[1] aux trois *Épîtres* du doyen des fripons, des cyniques, et des ignorants, qui s'avise de donner des règles de théâtre et de vertu, après avoir été sifflé pour ses comédies et banni pour ses mœurs.

« Tertius e cœlo cecidit Cato. »
JUVEN., sat. II, v. 40.

Mettez cela dans vos archives. Vous me devez un volume de réflexions, d'anecdotes, de confidences, d'amitiés, etc. Adieu; servez-vous de tout votre cœur et de tout votre esprit pour dire à Pollion combien je l'aime et je l'estime. Ne m'oubliez pas auprès de la muse Deshayes[2], d'Orphée-Rameau, et de l'imagination du petit B...[3]. Allons, paresseux, écrivez donc. Adieu; je retourne à Newton, et je vous aime de tout mon cœur.

453. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE[a].

A Berlin, 8 août 1736.

Monsieur, quoique je n'aie pas la satisfaction de vous connaître personnellement, vous ne m'en êtes pas moins connu

[1] Voyez, tome XXXVII, page 347, l'*Utile examen*, etc. B.

[2] Mademoiselle Deshayes, alors la maîtresse de La Popelinière, devint sa femme en 1737. Voltaire l'appelle souvent *Polymnie*. Elle mourut en 1752, séparée de son mari. Son *Extrait du livre de M. Rameau intitulé Génération harmonique*, fut imprimé dans le tome XIII de *le Pour et Contre*, page 34 et suiv. B.

[3] Le poëte Bernard, ou Ballot, cité dans la lettre du 15 juillet 1735 à Thieriot. CL.

[a] Frédéric, roi de Prusse, né le 24 janvier 1712.

Les uns l'appellent Frédéric III, parceque son aïeul et son père se nommaient aussi Frédéric; les autres le nomment Frédéric II, parceque son

par vos ouvrages. Ce sont des trésors d'esprit, si l'on peut s'exprimer ainsi, et des pièces travaillées avec tant de goût, de délicatesse, et d'art, que les beautés en paraissent nouvelles, chaque fois qu'on les relit. Je crois y avoir reconnu le caractère de leur ingénieux auteur, qui fait honneur à notre siècle et à l'esprit humain. Les grands hommes modernes vous auront un jour l'obligation, et à vous uniquement, en cas que la

père était moins connu sous le nom de Frédéric que sous celui de Guillaume: mais il n'y a point de contestation sur le titre de *grand* qu'on lui donne communément en Europe.

Il faut l'envisager sous plusieurs aspects différents.

Comme guerrier, on est convenu que Frédéric, et Maurice, comte de Saxe, ont été les plus habiles capitaines de ce siècle : tous deux comparables aux plus illustres des siècles passés.

Frédéric a eu sur Maurice l'avantage d'être roi, et celui de pouvoir lever et discipliner des troupes à son choix; avantage que rien ne peut compenser. Tous deux se sont signalés par des marches savantes, par des victoires, par des siéges.

Frédéric a surmonté plus de difficultés que Maurice, ayant eu à combattre plus d'ennemis : tantôt les Autrichiens, tantôt les Français et les Russes. Son père avait augmenté jusqu'à soixante-six mille hommes ses troupes, qui n'étaient auparavant qu'au nombre de vingt mille. Le nouveau roi, dès sa première campagne, eut plus de quatre-vingt mille hommes, et en eut ensuite jusqu'à cent quarante mille.

Sa première bataille fut celle de Molwitz en Silésie, le 17 d'avril 1741.

Le roi son père avait formé et discipliné son infanterie; mais la cavalerie avait été négligée : aussi fut-elle battue. L'infanterie rétablit l'ordre, et remporta la victoire. Frédéric, depuis ce jour, disciplina lui-même sa cavalerie, et la rendit une des meilleures de l'Europe.

Ce ne fut, dans cette guerre contre la maison d'Autriche, qu'un enchaînement de victoires. Celle de Czaslaw, sur la rivière de Crudemka près de l'Elbe, le 17 mai 1742, fut une des plus célèbres. Le roi, à la tête de sa cavalerie, soutint long-temps l'effort de celle d'Autriche, et enfin la dissipa. Sa conduite seule fit le succès de cette journée.

La bataille de Fridberg, gagnée contre les Autrichiens et les Saxons, le 4 juin 1745, lui fit encore plus d'honneur, au jugement de tous les militaires. On prétend qu'il écrivit au roi de France, alors son allié : « J'ai acquitté à vue la lettre de change que vous avez tirée sur moi de votre camp de Fontenoi. »

La victoire remportée auprès de Prague, le 6 mai 1757, fut de toutes la

dispute, à qui d'eux ou des anciens la préférence est due, vienne à renaître, que vous ferez pencher la balance de leur côté.

Vous ajoutez à la qualité d'excellent poëte une infinité d'autres connaissances qui, à la vérité, ont quelque affinité avec la poésie, mais qui ne lui ont été appropriées que par votre plume. Jamais poëte ne cadença des pensées métaphysiques;

plus brillante. Mais il acquit une autre espèce de gloire bien plus rare, en publiant, de vive voix et par écrit, que si, quelques semaines après, il perdit la bataille de Kolins, ce ne fut pas la faute de ses troupes, mais la sienne. Il avait attaqué avec trop d'opiniâtreté un corps inattaquable.

Enfin, sans compter un grand nombre d'autres actions où il commanda toujours en personne, on connait la bataille de Rosbach, où il défit presque en un moment une armée trois fois aussi forte que la sienne, mais commandée par un général autrichien, qui choisit malheureusement, pour le combattre, le terrain le plus défavorable, malgré les représentations des officiers français.

Au sortir de cette bataille, il court à l'autre extrémité de l'Allemagne; et, au bout d'un mois, il remporte la bataille décisive de Lissa, qui le mit au-dessus de tous les événements, comme au-dessus des plus grands capitaines de son siècle.

Dans toutes ses expéditions il porta toujours l'uniforme de ses gardes; vêtu, nourri, couché comme eux; donnant tout à l'art de la guerre, rien au faste ni même à la nature.

En qualité de roi, si l'on veut considérer son gouvernement intérieur, on verra qu'il fut le législateur de son pays, qu'il réforma la jurisprudence, abolit les procureurs, abrégea tous les procès, empêcha les fils de famille de se ruiner, bâtit des villes, plus de trois cents villages, et les peupla; encouragea l'agriculture et les manufactures: magnifique dans les jours d'appareil, simple et frugal dans tout le reste.

Si l'on veut regarder en lui les talents qui distinguent l'homme dans quelque condition qu'il puisse naître, on sera étonné qu'il ait cultivé tous les arts: la meilleure histoire, sans contredit, qu'on ait de Brandebourg est la sienne; il a composé des vers français remplis de pensées justes et utiles; il a été un excellent musicien; et il n'a jamais parlé dans la conversation ni de ses talents ni de ses victoires.

Il a daigné admettre à sa familiarité les gens de lettres, et ne les a jamais craints. Si, dans cette familiarité, il s'est élevé quelques nuages, il leur a fait succéder le jour le plus serein et le plus doux.

— Cette notice sur le roi de Prusse a été imprimée dans les éditions de

l'honneur vous en était réservé le premier. C'est ce goût que vous marquez dans vos écrits pour la philosophie, qui m'engage à vous envoyer la traduction que j'ai fait faire de l'accusation et de la justification du sieur Wolff, le plus célèbre philosophe de nos jours, qui, pour avoir porté la lumière dans les endroits les plus ténébreux de la métaphysique, et pour avoir traité ces difficiles matières d'une manière aussi relevée que précise et nette, est cruellement accusé d'irréligion et d'athéisme. Tel est le destin des grands hommes; leur génie supérieur les expose toujours aux traits envenimés de la calomnie et de l'envie.

Je suis à présent à faire traduire le *Traité de* Dieu, *de l'*ame, *et du* monde [1], émané de la plume du même auteur. Je vous l'enverrai, monsieur, dès qu'il sera achevé, et je suis sûr que la force de l'évidence vous frappera dans toutes ses propositions, qui se suivent géométriquement, et connectent les unes avec les autres comme les anneaux d'une chaîne.

La douceur et le support que vous marquez pour tous ceux qui se vouent aux arts et aux sciences me font espérer que vous ne m'exclurez pas du nombre de ceux que vous trouvez dignes de vos instructions. Je nomme ainsi votre commerce de lettres, qui ne peut être que profitable à tout être pensant. J'ose même avancer, sans déroger au mérite d'autrui, que dans l'univers entier il n'y aurait pas d'exception à faire de ceux dont vous ne pourriez être le maître. Sans vous prodiguer un encens indigne de vous être offert, je peux vous dire que je trouve des beautés sans nombre dans vos ouvrages. Votre *Henriade* me charme, et triomphe heureusement de la critique [2] peu

Kehl, en tête de la correspondance des deux grands hommes; mais rien n'indique la date de sa composition. Frédéric survécut huit ans à Voltaire, et mourut le 17 auguste 1786. Il avait, en 1778, fait un *Éloge de Voltaire*, qui est dans le tome I de la présente édition. B.

[1] *Pensées sur Dieu, le monde, l'ame humaine*. CL.

[2] La *critique* dont parle le roi de Prusse doit être l'opuscule intitulé *Pensées sur la Henriade*, imprimées d'abord à Londres en 1728, et réimpri-

judicieuse que l'on en a faite. La tragédie de *César* nous fait voir des caractères soutenus; les sentiments y sont tous magnifiques et grands; et l'on sent que Brutus est ou Romain ou Anglais. *Alzire* ajoute aux graces de la nouveauté cet heureux contraste des mœurs des sauvages et des Européans. Vous faites voir, par le caractère de Gusman, qu'un christianisme mal entendu, et guidé par le faux zèle, rend plus barbare et plus cruel que le paganisme même.

Corneille, le grand Corneille, lui qui s'attirait l'admiration de tout son siècle, s'il ressuscitait de nos jours, verrait avec étonnement, et peut-être avec envie, que la tragique déesse vous prodigue avec profusion les faveurs dont elle était avare envers lui. A quoi n'a-t-on pas lieu de s'attendre de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre! Quelles nouvelles merveilles ne vont pas sortir de la plume qui jadis traça si spirituellement et si élégamment *le Temple du Goût!*

C'est ce qui me fait desirer si ardemment d'avoir tous vos ouvrages. Je vous prie, monsieur, de me les envoyer, et de me les communiquer sans réserve. Si parmi les manuscrits il y en a quelqu'un que, par une circonspection nécessaire, vous trouviez à propos de cacher aux yeux du public, je vous promets de le conserver dans le sein du secret, et de me contenter d'y applaudir dans mon particulier. Je sais malheureusement que la foi des princes est un objet peu respectable de nos jours; mais j'espère néanmoins que vous ne vous laisserez pas préoccuper par des préjugés généraux, et que vous ferez une exception à la règle en ma faveur.

Je me croirai plus riche en possédant vos ouvrages, que je ne le serai par la possession de tous les biens passagers et méprisables de la fortune, qu'un même hasard fait acquérir et perdre. L'on peut se rendre propres les premiers, s'entend vos ouvrages, moyennant le secours de la mémoire, et ils nous

mées sous le titre de *Critique de la Henriade*, à la suite de l'édition de ce poëme, La Haye, 1728, in-12, édition encadrée. Voyez, tome X, ma note sur les éditions de *la Henriade*, etc. B.

durent autant qu'elle. Connaissant le peu d'étendue de la mienne, je balance long-temps avant de me déterminer sur le choix des choses que je juge dignes d'y placer.

Si la poésie était encore sur le pied où elle fut autrefois, savoir, que les poëtes ne savaient que fredonner des idylles ennuyeuses, des églogues faites sur un même moule, des stances insipides, ou que tout au plus ils savaient monter leur lyre sur le ton de l'élégie, j'y renoncerais à jamais; mais vous anoblissez [1] cet art, vous nous montrez des chemins nouveaux et des routes inconnues aux Lefranc et aux Rousseau.

Vos poésies ont des qualités qui les rendent respectables et dignes de l'admiration et de l'étude des honnêtes gens. Elles sont un cours de morale où l'on apprend à penser et à agir. La vertu y est peinte des plus belles couleurs. L'idée de la véritable gloire y est déterminée; et vous insinuez le goût des sciences d'une manière si fine et si délicate, que quiconque a lu vos ouvrages respire l'ambition de suivre vos traces. Combien de fois ne me suis-je pas dit: Malheureux! laisse là un fardeau dont le poids surpasse tes forces; l'on ne peut imiter Voltaire, à moins que d'être Voltaire même.

C'est dans ces moments que j'ai senti que les avantages de la naissance, et cette fumée de grandeur dont la vanité nous berce, ne servent qu'à peu de chose, ou pour mieux dire à rien. Ce sont des distinctions étrangères à nous-mêmes, et qui ne décorent que la figure. De combien les talents de l'esprit ne leur sont-ils pas préférables! Que ne doit-on pas aux gens que la nature a distingués par ce qu'elle les a fait naître! Elle se plaît à former des sujets qu'elle doue de toute la capacité nécessaire pour faire des progrès dans les arts et dans les sciences; et c'est aux princes à récompenser leurs veilles. Eh! que la gloire ne se sert-elle de moi pour couronner vos succès! Je ne craindrais autre chose, sinon que ce pays, peu fertile en lauriers, n'en fournît pas autant que vos ouvrages en méritent.

Si mon destin ne me favorise pas jusqu'au point de pouvoir

[1] *Anoblir* ne se dit qu'au propre; c'est *ennoblir* qu'on doit employer au figuré. B.

vous posséder, du moins puis-je espérer de voir un jour celui que depuis si long-temps j'admire de si loin, et de vous assurer de vive voix que je suis avec toute l'estime et la considération due à ceux qui, suivant le flambeau de la vérité, consacrent leurs travaux au public, monsieur, votre affectionné ami, FRÉDÉRIC, P. R. de Prusse[1].

454. A MADEMOISELLE QUINAULT.

24 1736.

[Envoi de quatre vers pour *l'Enfant prodigue;* insiste pour dire que la pièce est de Gresset; l'engage à faire une brigue pour rétablir ce beau mot de *cocu.*].

455. AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Paris[2], le 26 août.

Monseigneur, il faudrait être insensible pour n'être pas infiniment touché de la lettre dont votre altesse royale a daigné m'honorer. Mon amour-propre en a été trop flatté; mais l'amour du genre humain, que j'ai toujours eu dans le cœur, et qui, j'ose dire, fait mon caractère, m'a donné un plaisir mille fois plus pur, quand j'ai vu qu'il y a dans le monde un prince qui pense en homme, un prince philosophe qui rendra les hommes heureux.

Souffrez que je vous dise qu'il n'y a point d'homme sur la terre qui ne doive des actions de graces au soin

[1] Le roi de Prusse a toujours signé *Féderic*, qui est plus doux à la prononciation que *Frédéric*. K.

[2] Cette lettre est datée de *Paris* dans toutes les éditions; je suis tenté de croire qu'elle devrait l'être de *Cirey*, comme le sont celle qui précède et celle qui suit. B.

que vous prenez de cultiver, par la saine philosophie, une ame née pour commander. Croyez qu'il n'y a eu de véritablement bons rois que ceux qui ont commencé comme vous par s'instruire, par connaître les hommes, par aimer le vrai, par détester la persécution et la superstition. Il n'y a point de prince qui, en pensant ainsi, ne puisse ramener l'âge d'or dans ses états. Pourquoi si peu de rois recherchent-ils cet avantage? Vous le sentez, monseigneur; c'est que presque tous songent plus à la royauté qu'à l'humanité : vous faites précisément le contraire. Soyez sûr que, si un jour le tumulte des affaires et la méchanceté des hommes n'altèrent point un si divin caractère, vous serez adoré de vos peuples et chéri du monde entier. Les philosophes dignes de ce nom voleront dans vos états; et, comme les artisans célèbres viennent en foule dans le pays où leur art est plus favorisé, les hommes qui pensent viendront entourer votre trône.

L'illustre reine Christine quitta son royaume pour aller chercher les arts; régnez, monseigneur, et que les arts viennent vous chercher.

Puissiez-vous n'être jamais dégoûté des sciences par les querelles des savants! Vous voyez, monseigneur, par les choses que vous daignez me mander, qu'ils sont hommes, pour la plupart, comme les courtisans mêmes. Ils sont quelquefois aussi avides, aussi intrigants, aussi faux, aussi cruels; et toute la différence qui est entre les pestes de cour et les pestes de l'école, c'est que ces derniers sont plus ridicules.

Il est bien triste pour l'humanité que ceux qui se disent les déclarateurs des commandements célestes,

les interprètes de la Divinité, en un mot les théologiens, soient quelquefois les plus dangereux de tous; qu'il s'en trouve d'aussi pernicieux dans la société qu'obscurs dans leurs idées, et que leur ame soit gonflée de fiel et d'orgueil, à proportion qu'elle est vide de vérités. Ils voudraient troubler la terre pour un sophisme, et intéresser tous les rois à venger par le fer et par le feu l'honneur d'un argument *in ferio* ou *in barbara*.

Tout être pensant qui n'est pas de leur avis est un athée; et tout roi qui ne les favorise pas sera damné. Vous savez, monseigneur, que le mieux qu'on puisse faire, c'est d'abandonner à eux-mêmes ces prétendus précepteurs et ces ennemis réels du genre humain. Leurs paroles, quand elles sont négligées, se perdent en l'air comme du vent; mais si le poids de l'autorité s'en mêle, ce vent acquiert une force qui renverse quelquefois le trône.

Je vois, monseigneur, avec la joie d'un cœur rempli d'amour pour le bien public, la distance immense que vous mettez entre les hommes qui cherchent en paix la vérité, et ceux qui veulent faire la guerre pour des mots qu'ils n'entendent pas. Je vois que les Newton, les Leibnitz, les Bayle, les Locke, ces ames si élevées, si éclairées et si douces, sont ceux qui nourrissent votre esprit, et que vous rejetez les autres aliments prétendus, que vous trouveriez empoisonnés ou sans substance.

Je ne saurais trop remercier votre altesse royale de la bonté qu'elle a eue de m'envoyer le petit livre concernant M. Wolff. Je regarde ses idées métaphysiques

comme des choses qui font honneur à l'esprit humain. Ce sont des éclairs au milieu d'une nuit profonde; c'est tout ce qu'on peut espérer, je crois, de la métaphysique. Il n'y a pas d'apparence que les premiers principes des choses soient jamais bien connus. Les souris qui habitent quelques petits trous d'un bâtiment immense ne savent ni si ce bâtiment est éternel, ni quel en est l'architecte, ni pourquoi cet architecte a bâti. Elles tâchent de conserver leur vie, de peupler leurs trous, et de fuir les animaux destructeurs qui les poursuivent. Nous sommes les souris; et le divin architecte qui a bâti cet univers n'a pas encore, que je sache, dit son secret à aucun de nous. Si quelqu'un peut prétendre à deviner juste, c'est M. Wolff. On peut le combattre, mais il faut l'estimer : sa philosophie est bien loin d'être pernicieuse; y a-t-il rien de plus beau et de plus vrai que de dire, comme il fait, que les hommes doivent être justes, quand même ils auraient le malheur d'être athées?

La protection qu'il semble que vous donnez, monseigneur, à ce savant homme, est une preuve de la justesse de votre esprit et de l'humanité de vos sentiments.

Vous avez la bonté, monseigneur, de me promettre de m'envoyer le Traité de *Dieu, de l'ame, et du monde*. Quel présent, monseigneur, et quel commerce! L'héritier d'une monarchie daigne, du sein de son palais, envoyer des instructions à un solitaire! Daignez me faire ce présent, monseigneur; mon amour extrême pour le vrai est la seule chose qui m'en rende digne.

La plupart des princes craignent d'entendre la vérité, et ce sera vous qui l'enseignerez.

A l'égard des vers dont vous me parlez, vous pensez sur cet art aussi sensément que sur tout le reste. Les vers qui n'apprennent pas aux hommes des vérités neuves et touchantes ne méritent guère d'être lus. Vous sentez qu'il n'y aurait rien de plus méprisable que de passer sa vie à renfermer dans des rimes des lieux communs usés, qui ne méritent pas le nom de pensées. S'il y a quelque chose de plus vil, c'est de n'être que poëte satirique [1], et de n'écrire que pour décrier les autres. Ces poëtes sont au Parnasse ce que sont dans les écoles ces docteurs qui ne savent que des mots, et qui cabalent contre ceux qui écrivent des choses.

Si *la Henriade* a pu ne pas déplaire à votre altesse royale, j'en dois rendre grace à cet amour du vrai, à cette horreur que mon poëme inspire pour les factieux, pour les persécuteurs, pour les superstitieux, pour les tyrans et pour les rebelles. C'est l'ouvrage d'un honnête homme; il devait trouver grace devant un prince philosophe.

Vous m'ordonnez de vous envoyer mes autres ouvrages; je vous obéirai, monseigneur; vous serez mon juge, et vous me tiendrez lieu du public. Je vous soumettrai ce que j'ai hasardé en philosophie; vos lumières seront ma récompense : c'est un prix que peu de souverains peuvent donner. Je suis sûr de votre secret; votre vertu doit égaler vos connaissances.

Je regarderais comme un bonheur bien précieux

[1] Allusion à J.-B. Rousseau. Cl.

celui de venir faire ma cour à votre altesse royale. On va à Rome pour voir des églises, des tableaux, des ruines et des bas-reliefs. Un prince tel que vous mérite bien mieux un voyage; c'est une rareté plus merveilleuse. Mais l'amitié, qui me retient dans la retraite où je suis, ne me permet pas d'en sortir. Vous pensez sans doute, comme Julien, ce grand homme si calomnié, qui disait que les amis doivent toujours être préférés aux rois.

Dans quelque coin du monde que j'achève ma vie, soyez sûr, monseigneur, que je ferai continuellement des vœux pour vous, c'est-à-dire pour le bonheur de tout un peuple. Mon cœur sera au rang de vos sujets; votre gloire me sera toujours chère. Je souhaiterai que vous ressembliez toujours à vous-même, et que les autres rois vous ressemblent. Je suis avec un profond respect, de votre altesse royale, le très humble, etc.

456. A M. LE DUC D'AREMBERG[1].

A Cirey, près Vassy en Champagne, ce 30 août.

Monseigneur[2], je n'ai pas voulu, jusqu'à présent, vous importuner de mes plaintes contre un homme que vous honorez de votre protection; mais enfin l'insolence qu'il a d'abuser de votre nom même pour m'inquiéter me force à vous demander justice. Il im-

[1] Léopold-Philippe, prince et duc d'Aremberg, mort en 1754; bisaïeul du prince Prosper, aujourd'hui duc d'Aremberg. Cl.

[2] La réponse du duc d'Aremberg à cette lettre est transcrite par Voltaire dans sa lettre du 20 septembre 1736, aux auteurs de la *Bibliothèque française*, n° 465. B.

prime, dans une lettre [1] qu'il a fait insérer dans le journal de la *Bibliothèque française*, page 151, année 1736, que vous lui avez dit qu'à Marimont, je vous avais parlé de lui dans les termes les plus indignes et les plus révoltants. Il fait de cette prétendue conversation avec vous le sujet de tous ses déchaînements; cependant vous savez, monseigneur, si jamais je vous ai dit de cet homme rien qui pût l'outrager; je respectais trop l'asile que vous lui donnez. Jugez de son caractère par cette calomnie et par la manière dont il vous commet. Il fait imprimer encore, dans le même libelle, que M. le comte de Lannoi se plaignit publiquement que je n'avais pas entendu la messe dévotement dans l'église des Sablons [2]. Vous sentez, monseigneur, ce que c'est qu'un tel reproche dans la bouche de Rousseau. Je ne vous parle point des calomnies atroces dont il me charge, je ne vous parle que de celles où il ose se servir de votre nom contre moi. Je demanderai justice au tribunal de Bruxelles des unes, et je vous la demande des autres. Quand je vous serais inconnu, je ne prendrais pas moins la liberté de vous adresser mes plaintes; je suis persuadé que vous châtierez l'insolence d'un domestique qui compromet son maître par un mensonge, dont son maître peut si aisément le convaincre. Je suis, etc.

[1] Datée du 22 mai 1736. B.

[2] En 1722, quand Voltaire alla à Bruxelles, avec madame de Rupelmonde. Cl.

457. A M. THIERIOT.

Le 5 septembre.

J'ai reçu, mon cher ami, le prologue et l'épilogue de l'*Alzire* anglaise : j'attends la pièce pour me consoler ; car, franchement, ces prologues-là ne m'ont pas fait grand plaisir. Je vous avoue que, si j'étais capable de recevoir quelque chagrin dans la retraite délicieuse où je suis, j'en aurais de voir qu'on m'attribue cette longue épître[1] de six cents vers dont vous me parlez toujours, et que vous ne m'envoyez jamais. Rendez-moi la justice de bien crier contre les gens qui m'en font l'auteur, et faites-moi le plaisir de me l'envoyer.

Vous aurez incessamment votre Chubb[2] et votre Descartes. Vous me prenez tout juste dans le temps que j'écris contre les tourbillons, contre le plein[3],

[1] Je n'ai pu me procurer cette pièce à laquelle, dans ses *Observations sur les écrits modernes* (tome VII, page 44), Desfontaines donne le titre de *Réponse aux trois épîtres nouvelles du sieur Rousseau.* Voltaire, qui dit ici que cette *Réponse* a six cents vers, parle de cinq à six cents dans la lettre à mademoiselle Quinault, du 6 septembre; et de huit cents dans celle à Berger, du 18 septembre. La *Bibliothèque française*, qui en transcrit quinze vers (tome XXIV, pages 179-180), en porte le nombre à *environ trois cents ;* elle avait parlé de *six cents*, tome XXIII, page 358. Le *Voltariana*, tome I, page 7, donne les deux premiers vers de la *Réponse :*

De Melpomène ignorant pédagogue,
Qui sur le Pinde aboyant comme un dogue,

et en rapporte vingt autres vers, parmi lesquels sont ceux qu'avait cités la *Bibliothèque française.* Voltaire, dans sa lettre à Thieriot, du 23 juin, assure en connaître l'auteur ; mais il cache son nom, qui est resté inconnu. B.

[2] Voyez, tome XLIII, la quatrième des *Lettres à S. A. monseigneur le prince de* ***. B.

[3] Les *Éléments de la philosophie de Newton;* voyez tome XXXVIII, page 177 et suivantes. B.

contre la transmission instantanée de la lumière, contre le prétendu tournoiement des globules imaginaires qui font les couleurs, selon Descartes; contre sa définition de la matière, etc. Vous voyez, mon ami, qu'on a besoin d'avoir devant ses yeux les gens que l'on contredit; mais, quand cela sera fait, vous aurez votre sublime rêvasseur René.

Je ne conçois pas que les trois *Épîtres* de Rousseau puissent avoir de la réputation. Les d'Argental, les président Hénault, les Pallu, les duc de Richelieu, me disent que celą ne vaut pas le diable. Il me semble qu'il faut du temps pour asseoir le jugement du public; et, quand ce temps est arrivé, l'ouvrage est tombé dans le puits.

Encouragez le divin Orphée-Rameau à imprimer son *Samson*. Je ne l'avais fait que pour lui; il est juste qu'il en recueille le profit et la gloire.

On me mande que la *Henriade* est au dixième chant. Je ne connais point cette édition en quatre volumes dont vous parlez. Tout ce que je sais, c'est qu'on en prépare une magnifique[1] en Hollande; mais elle se fera assurément sans moi.

Nous étudions le divin Newton à force. Vous autres serviteurs des plaisirs, vous n'aimez que des opéra. Eh! pour Dieu, mon cher petit Mersenne[2], aimez les opéra et Newton. C'est ainsi qu'en use Émilie.

> Que ces objets sont beaux! que notre ame épurée
> Vole à ces vérités dont elle est éclairée!

[1] Voyez ma note sur la lettre 421. B.

[2] Voyez la lettre 503. B.

Oui, dans le sein de Dieu, loin de ce corps mortel,
L'esprit semble écouter la voix de l'Éternel.
Vous, à qui cette voix se fait si bien entendre,
Comment avez-vous pu, dans un âge encor tendre,
Malgré les vains plaisirs, cet écueil des beaux jours,
Prendre un vol si hardi, suivre un si vaste cours,
Marcher après Newton dans cette route obscure
Du labyrinthe immense où se perd la nature[1]?

Voilà ce que je dis à Émilie dans des entresols[2] vernis, dorés, tapissés de porcelaines, où il est bien doux de philosopher. Voilà de quoi l'on devrait être envieux plutôt que de *la Henriade;* mais on ne fera tort ni à *la Henriade* ni à ma félicité.

Algarotti n'est point à Venise, nous l'attendons à Cirey tous les jours. Adieu, père Mersenne; si vous étiez homme à lire un petit traité de Newtonisme, de ma façon, vous l'entendriez plus aisément que Pemberton.

Adieu; je vous embrasse tendrement. Faites souvenir de moi les Pollion, les muses, les Orphée, les père d'Aglaure. *Vale, te amo.*

458. A MADEMOISELLE QUINAULT.

6 septembre 1736.

[Se disculpe d'être auteur de la *Réponse aux trois épîtres nouvelles du sieur Rousseau*[3]. Demande ce que c'est que le *Dissipateur* (de Destouches). S'excuse de lui avoir donné, dans la comédie de *l'Enfant prodigue*, le rôle de madame de Croupillac.]

[1] Ces vers font partie de l'épître en vers à madame du Châtelet, imprimée dans les premieres éditions, en tête des *Eléments de la philosophie de Newton* (voyez ma note tome XXXVIII, page 6), et qu'on trouvera dans le tome XIII. B.

[2] Les constructions nouvelles qu'on fesait à Cirey obligeaient de se tenir dans les entresols du château. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 457. B.

459. A M. BERGER.

Cirey.

J'ai reçu le paquet du 23 ; je n'ai que le temps de vous demander pardon de mes importunités : mais, mon ami, je ne sais ce qu'est devenue mademoiselle de Choisy[1], le discours à l'Académie[2], les odes, *les fées*[3] : tout ce petit magasin d'esprit est apparemment demeuré en chemin. Par quelle route me l'avez-vous envoyé? A quelle adresse?

Tout ce que vous m'avez envoyé arriverait sûrement, s'il était adressé au coche de Bar-sur-Aube pour Cirey en Champagne. Joignez-y, je vous prie, cette *Réponse aux Épîtres* de Rousseau, cette *Ménagerie*, etc.

Le plus sûr et le plus court serait d'adresser les gros paquets à l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merri ; il les ferait mettre au coche.

Pardon, mon ami, d'écrire un si petit chiffon ; mais je me porte assez mal ; et, si mes lettres sont si courtes, mes amitiés sont longues.

Avez-vous fait partir *Alzire* pour M. Sinetti?

Vale.

[1] L'*Histoire de madame la comtesse des Barres*, 1735, in 12, est le récit des aventures arrivées à l'abbé de Choisy, lorsqu'il prit ce nom. B.

[2] Il s'agit probablement des discours de Boyer et La Chaussée. Voyez ma note sur la lettre 439. B.

[3] Comédie de Romagnési et Procope, jouée au théâtre-italien le 14 juillet 1736. B.

460. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Ce 9 septembre.

Monsieur, c'est une épreuve bien difficile, pour un écolier en philosophie, que de recevoir des louanges d'un homme de votre mérite. L'amour-propre et la présomption, ces cruels tyrans de l'ame qui l'empoisonnent en la flattant, se croient autorisés par un philosophe, et, recevant des armes de vos mains, voudraient usurper sur ma raison un empire que je leur ai toujours disputé. Heureux si en les convaincant et en mettant la philosophie en pratique, je puis répondre un jour à l'idée, peut-être trop avantageuse, que vous avez de moi!

Vous faites, monsieur, dans votre lettre[1], le portrait d'un prince accompli, auquel je ne me reconnais point. C'est une leçon habillée de la façon la plus ingénieuse et la plus obligeante; c'est enfin un tour artificieux pour faire parvenir la timide vérité jusqu'aux oreilles d'un prince. Je me proposerai ce portrait pour modèle, et je ferai tous mes efforts pour me rendre le digne disciple d'un maître qui sait si divinement enseigner.

Je me sens déjà infiniment redevable à vos ouvrages; c'est une source où l'on peut puiser les sentiments et les connaissances dignes des plus grands hommes. Ma vanité ne va pas jusqu'à m'arroger ce titre; et ce sera vous, monsieur, à qui j'en aurai l'obligation, si j'y parviens;

> Et d'un peu de vertu si l'Europe me loue,
> *Je vous la dois, seigneur,* il faut que je l'avoue.
> *Henriade*, ch. II, v. 109-110.

Je ne puis m'empêcher d'admirer ce généreux caractère, cet amour du genre humain qui devrait vous mériter les suffrages de tous les peuples: j'ose même avancer qu'ils vous doivent autant et plus que les Grecs à Solon et à Lycurgue, ces sages législateurs dont les lois firent fleurir leur patrie, et furent le

[1] Voyez la lettre 455. B.

fondement d'une grandeur à laquelle la Grèce n'aurait jamais aspiré ni osé prétendre sans eux. Les auteurs sont les législateurs du genre humain[1], leurs écrits se répandent dans toutes les parties du monde; et étant connus de tout l'univers, ils manifestent des idées dont les autres sont empreints. Ainsi vos ouvrages publient vos sentiments. Le charme de votre éloquence est leur moindre beauté; tout ce que la force des pensées et le feu de l'expression peuvent produire d'achevé, quand ils sont réunis, s'y trouve. Ces véritables beautés charment vos lecteurs, elles les touchent : ainsi tout un monde respire bientôt cet amour du genre humain que votre heureuse impulsion a fait germer en lui. Vous formez de bons citoyens, des amis fidèles, et des sujets qui, abhorrant également la rébellion et la tyrannie, ne sont zélés que pour le bien public. Enfin, c'est à vous que l'on doit toutes les vertus qui font la sûreté et le charme de la vie. Que ne vous doit-on pas!

Si l'Europe entière ne reconnaît pas cette vérité, elle n'en est pas moins vraie. Enfin, si toute la nature humaine n'a pas pour vous la reconnaissance que vous méritez, soyez du moins certain de la mienne. Regardez désormais mes actions comme le fruit de vos leçons. Je les ai enfin reçues, mon cœur en a été ému, et je me suis fait une loi inviolable de les suivre toute ma vie.

Je vois, monsieur, avec admiration, que vos connaissances ne se bornent pas aux seules sciences : vous avez approfondi les replis les plus cachés du cœur humain, et c'est là que vous avez puisé le conseil salutaire que vous me donnez en m'avertissant de me défier de moi-même. Je voudrais pouvoir me le répéter sans cesse, et je vous en remercie infiniment, monsieur.

C'est un déplorable effet de la fragilité humaine que les hommes ne se ressemblent pas à eux-mêmes tous les jours : souvent leurs résolutions se détruisent avec la même promptitude qu'ils les ont prises. Les Espagnols disent très judicieusement : *Cet homme a été brave un tel jour*. Ne pourrait-on pas

[1] Les auteurs sont, en un certain sens, des hommes publics. (*Variante de l'édition de Berlin des OEuvres posthumes de Frédéric.*)

dire de même des grands hommes, qu'ils ne le sont pas toujours, ni en tout?

Si je desire quelque chose avec ardeur, c'est d'avoir des gens savants et habiles autour de moi. Je ne crois pas que ce soient des soins perdus que ceux qu'on emploie à les attirer: c'est un hommage qui est dû à leur mérite; et c'est un aveu du besoin que l'on a d'être éclairé par leurs lumières.

Je ne puis revenir de mon étonnement, quand je pense qu'une nation cultivée par les beaux-arts, secondée par le génie et par l'émulation d'une autre nation voisine; quand je pense, dis-je, que cette même nation si polie et si éclairée ne connaît point le trésor [1] qu'elle renferme dans son sein. Quoi! ce même Voltaire à qui nos mains érigent des autels et des statues est négligé dans sa patrie, et vit en solitaire dans le fond de la Champagne! C'est un paradoxe, c'est une énigme, c'est un effet bizarre du caprice des hommes. Non, monsieur, les querelles des savants ne me dégoûteront jamais du savoir; je saurai toujours distinguer ceux qui avilissent les sciences, des sciences mêmes. Leurs disputes viennent ordinairement ou d'une ambition démesurée et d'une avidité insatiable de s'acquérir un nom, ou de l'envie qu'un mérite médiocre porte à l'éclat brillant d'un mérite supérieur qui l'offusque.

Les grands hommes sont exposés à cette dernière sorte de persécution. Les arbres dont les sommets s'élèvent jusqu'aux nues sont plus en butte à l'impétuosité des vents, que les arbrisseaux qui croissent sous leur ombrage. C'est ce qui, du fond des enfers, suscita les calomnies répandues contre Descartes et contre Bayle; c'est votre supériorité et celle de M. Wolff qui révoltent les ignorants, et qui font crier ceux dont la présomption ridicule voudrait perdre tout homme dont l'esprit et les connaissances effacent les leurs. Supposez, pour un moment, que de grands hommes s'oublient jusqu'à s'acharner les uns contre les autres; doit-on pour cela leur retrancher le titre de *grands* et l'estime que l'on a pour eux, fondée sur

[1] Qu'une nation depuis long-temps en possession du bon goût, ne reconnaît point le trésor.... (*Variante de l'édition de Berlin.*)

tant d'éminentes qualités? Le public d'ordinaire ne fait point de grace; il condamne les moindres fautes; son jugement ne s'attache qu'au présent; il compte le passé pour rien : mais on ne doit pas imiter le public dans cette façon de juger les hommes d'un mérite supérieur. Je cherche des hommes savants, d'honnêtes gens; mais enfin ce sont des hommes que je cherche; ainsi je ne dois pas m'attendre à les trouver parfaits. Où est le modèle de vertu exempte de tout blâme? Il est resté dans l'entendement du Créateur, et je ne crois pas qu'il nous en ait encore donné de copie. Je desire qu'on ait pour mes défauts la même indulgence que j'ai pour ceux des autres. Nous sommes tous hommes, et, par conséquent, imparfaits: nous ne différons que par le plus ou le moins; mais le plus parfait tient toujours à l'humanité par un petit coin d'imperfection.

Pour les frelons du Parnasse, quand ils m'étourdissent de leurs querelles, je les renvoie à la préface [1] d'*Alzire*, où vous leur faites, monsieur, une leçon qu'ils ne devraient jamais perdre de vue, et à laquelle on ne peut rien ajouter.

A l'égard des théologiens, il me semble qu'ils se ressemblent tous, de quelque religion et de quelque nation qu'ils soient; leur dessein est toujours de s'arroger une autorité despotique sur les consciences; cela suffit pour les rendre persécuteurs zélés de tous ceux dont la noble hardiesse ose dévoiler la vérité; leurs mains sont toujours armées du foudre de l'anathème, pour écraser ce fantôme imaginaire d'irréligion, qu'ils combattent sans cesse, à ce qu'ils prétendent, et sous le nom duquel en effet ils combattent les ennemis de leur fureur et de leur ambition. Cependant, à les entendre, ils prêchent l'humilité, vertu qu'ils n'ont jamais pratiquée, et se disent les ministres d'un Dieu de paix qu'ils servent d'un cœur rempli de haine et d'ambition. Leur conduite, si peu conforme à leur morale, serait à mon gré seule capable de décréditer leur doctrine.

Le caractère de la vérité est bien différent. Elle n'a besoin

[1] Voyez ma note sur la lettre 407. B.

ni d'armes pour se défendre, ni de violence pour forcer les hommes à la croire; elle n'a qu'à paraître, et, dès que sa lumière a dissipé les nuages qui la cachaient, son triomphe est assuré.

Voilà, je crois, des traits qui désignent assez les ecclésiastiques pour leur ôter, s'ils les connaissaient, l'envie de nous choisir pour leurs panégyristes. Je connais assez qu'ils n'ont que des défauts, ou plutôt des vices, pour me croire obligé en conscience à rendre justice à ceux d'entre eux qui la méritent. Despréaux, dans sa satire contre les femmes [1], a l'équité d'en excepter *trois* dans Paris, dont la vertu était si reconnue, qu'elles étaient à l'abri de ses traits. A son exemple, je veux vous citer deux pasteurs, dans les états du roi mon père, qui aiment la vérité, qui sont philosophes, et dont l'intégrité et la candeur méritent qu'on ne les confonde pas dans la multitude. Je dois ce témoignage à la vertu de MM. Beausobre et Reinbeck [2].

Il y a un certain vulgaire, dans la même profession, qui ne vaut pas la peine qu'on descende jusqu'à s'instruire de ses disputes. Je leur laisse volontiers la liberté d'enseigner leur religion, et au peuple celle de la croire; car mon caractère n'est point de forcer personne; et ce même caractère, qui me rend le défenseur de la liberté, me fait haïr la persécution et les persécuteurs. Je ne puis voir, les bras croisés, l'innocence opprimée : il y aurait non de la douceur, mais de la lâcheté et de la timidité à le souffrir.

Je n'aurais jamais embrassé avec tant de chaleur la cause de M. Wolff, si je n'avais vu des hommes, qui pourtant se disent raisonnables, porter leur aveugle fureur jusqu'à se répandre en fiel et en amertume contre un philosophe qui ose penser librement, par la seule raison de la diversité de leurs sentiments et des siens : voilà l'unique motif de leur haine. Le même motif leur fait exalter la mémoire d'un scélérat, d'un

[1] Satire x, vers 44. B.

[2] Deux hommes qui méritent également le nom de célèbres. (*Variante de l'édition de Berlin.*)

perfide, d'un hypocrite, par cela seulement qu'il a pensé comme eux.

Je suis charmé de voir, monsieur, le témoignage que vous rendez aux quatre plus grands philosophes que l'Europe ait jamais portés. Leurs ouvrages sont des trésors de vérité : il est bien fâcheux qu'il s'y trouve des erreurs. La diversité de leurs sentiments sur la métaphysique nous fait voir l'incertitude de cette science, et les bornes étroites de notre entendement. Si Newton, si Leibnitz, si Locke, ces génies supérieurs, ces gens dont l'esprit était accoutumé à penser toute leur vie, n'ont pu entièrement secouer le joug des opinions pour parvenir à des connaissances certaines, à quoi peut s'attendre un écolier en philosophie tel que moi ?

M. Wolff sera très flatté de l'approbation dont vous honorez sa métaphysique; elle la mérite en effet; c'est un des ouvrages les plus achevés en ce genre. Il y a plaisir à se soumettre aux yeux d'un juge auquel les beaux endroits et les faibles n'échappent point.

Je suis fâché de ne pouvoir accompagner ma lettre de la traduction de cette métaphysique, dont je vous ai envoyé une espèce d'extrait, et que je vous ai promise tout entière. Vous savez, monsieur, que ces sortes d'ouvrages ne sont pas petits, et qu'ils se font fort lentement. Je fais copier cependant ce qui est achevé, et j'espère de le joindre à la première de mes lettres.

J'accompagne celle-ci de la *Logique* de M. Wolff, traduite par le sieur Deschamps[1], jeune homme né avec assez de talent: il a l'avantage d'avoir été disciple de l'auteur, ce qui lui a procuré beaucoup de facilité dans sa traduction. Il me paraît qu'il a assez heureusement réussi : je souhaiterais seulement, pour l'amour de lui, qu'il corrigeât et abrégeât l'épître dédicatoire dans laquelle il me prodigue l'encens à pleines mains. Il aurait infiniment mieux trouvé sa place dans un prologue d'opéra, au siècle de Louis XIV.

[1] Jean Deschamps, né en 1708, et mort en 1767, publia sa traduction de la Logique de Wolff, à Berlin, en 1736. Cl.

Ce n'est point uniquement en faveur de *la Henriade*, seul poëme épique qu'aient les Français, que je me déclare, mais en faveur de tous vos ouvrages; ils sont généralement marqués au coin de l'immortalité.

C'est l'effet d'un génie universel et d'un esprit bien rare, que de soutenir, dans une élévation égale, tant d'ouvrages de genres différents. Il n'y avait que vous, monsieur, permettez-moi de vous le dire, qui fussiez capable de réunir dans la même personne la profondeur d'un philosophe, les talents d'un historien, et l'imagination brillante d'un poëte. Vous me faites un plaisir infini et bien sensible, en me promettant de m'envoyer tous vos ouvrages. Je ne les mérite que par le cas infini que j'en fais.

Les monarques peuvent donner des trésors, des royaumes mêmes, et tout ce qui peut flatter l'orgueil, l'avarice et la cupidité des hommes; mais toutes ces choses restent hors d'eux, et, loin de les rendre plus éclairés [1] qu'ils ne le sont, elles ne servent ordinairement qu'à les corrompre. Le présent que vous me promettez, monsieur, est d'un tout autre usage. On trouve dans sa lecture de quoi corriger ses mœurs et éclairer son esprit. Bien loin d'avoir la folle présomption de m'ériger en juge de vos ouvrages, je me contente de les admirer: le but que je me propose dans mes lectures est de m'instruire. Ainsi que les abeilles, je tire le miel des fleurs, et je laisse les araignées convertir les fleurs en venin.

Ce n'est point par ma faible voix que votre renommée, déjà si bien établie, peut s'accroître; mais du moins sera-t-on obligé d'avouer que les descendants des anciens Goths et des peuples vandales, les habitants des forêts d'Allemagne, savent rendre justice au mérite éclatant, à la vertu, et aux talents des grands hommes, de quelque nation qu'ils soient.

Je sais, monsieur, à quel chagrin je vous exposerais, si j'avais l'indiscrétion de communiquer les ouvrages manuscrits que vous voudrez bien me confier. Reposez-vous, je vous supplie, sur mes engagements à ce sujet; ma foi est inviolable.

[1] Et plus vertueux. *Variante de l'édition de Berlin.*)

Je respecte trop les liens de l'amitié pour vouloir vous arracher des bras d'Émilie. Il faudrait avoir le cœur dur et insensible pour exiger de vous un pareil sacrifice; il faudrait n'avoir jamais connu la douceur qu'il y a d'être auprès des personnes que l'on aime, pour ne pas sentir la peine que vous causerait une telle séparation. Je n'exigerai de vous que de rendre mes hommages à ce prodige d'esprit et de connaissances. Que de pareilles femmes sont rares!

Soyez persuadé, monsieur, que je connais tout le prix de votre estime, mais que je me souviens en même temps d'une leçon que me donne *la Henriade :*

C'est un poids bien pesant qu'un nom trop tôt fameux.
Ch. III, v. 41.

Peu de personnes le soutiennent; tous sont accablés sous le faix.

Il n'est point de bonheur que je ne vous souhaite, et aucun dont vous ne soyez digne. Cirey sera désormais mon Delphes, et vos lettres, que je vous prie de me continuer, mes oracles. Je suis, monsieur, avec une estime singulière, votre très affectionné ami. FÉDÉRIC.

461. A M. BERGER.

A Cirey, le 10 septembre.

Mon cher ami, vous êtes l'homme le plus exact et le plus essentiel que je connaisse; c'est une louange qu'il faut toujours vous donner. Je suis également sensible à vos soins et à votre exactitude.

J'ai reçu une lettre[1] bien singulière du prince royal de Prusse. Je vous en enverrai une copie. Il m'écrit comme Julien écrivait à Libanius. C'est un prince philosophe; c'est un homme, et, par consé-

[1] Voyez la lettre 453. B.

quent, une chose bien rare. Il n'a que vingt-quatre ans; il méprise le trône et les plaisirs, et n'aime que la science et la vertu. Il m'invite à le venir trouver; mais je lui mande qu'on ne doit jamais quitter ses amis pour des princes, et je reste à Cirey. Si Gresset va à Berlin, apparemment qu'il aime moins ses amis que moi. J'ai envoyé à notre ami Thieriot la réponse [1] de Libanius à Julien; il doit vous la communiquer. Vous aurez incessamment la *préface* [2], ou plutôt l'avertissement de Linant, puisque ni vous ni Thieriot n'avez voulu faire la préface de *la Henriade*. Continuez, mon cher ami, à m'écrire ces lettres charmantes qui valent bien mieux que des préfaces. Embrassez pour moi les Crébillon, les Bernard, et les La Bruère. Adieu.

462. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, ce 12.

Il y a quelquefois, mon cher abbé, des puissances belligérantes qui se disent des injures. Rousseau et moi nous sommes du nombre, à la honte des lettres et de l'humanité. Mais que faire? La guerre est commencée; il la faut soutenir. La réponse [3] est prête, mais avec pièces justificatives en main. Ce misérable a l'insolence de citer dans sa lettre M. le duc d'Aremberg, lequel vient de m'écrire que Rousseau est un

[1] Voyez la lettre 455. B.

[2] La *préface* de *la Henriade*, édition de 1737. Elle est en tête du tome I des Œuvres de M. de Voltaire. Amsterdam, 1738. Cl.

[3] C'est la lettre du 20 septembre, n° 465. B.

faquin qui l'a compromis *très faussement*, et auquel il a lavé la tête. Mon cher abbé, Rousseau n'empêchera pas que *la Henriade* ne soit un bon ouvrage, et que *Zaïre* et *Alzire* n'aient fait verser des larmes. Il n'empêchera pas non plus que je ne sois le plus heureux homme du monde par ma fortune, par ma situation, et par mes amis; je voudrais ajouter par ma santé et par le plaisir de vivre avec vous.

Si vous m'aimez, si vous voulez m'instruire, envoyez-moi ce que vous voulez bien me promettre [1] par M. d'Argental, votre voisin, qui fera contre-signer par M. Rouillé le tout, en cas que le paquet soit trop gros; car, s'il ne contenait que quatre ou cinq feuilles, il faut l'envoyer par la poste tout simplement. Je l'attends avec l'empressement d'un disciple et d'un ami.

Si vous avez la réponse aux mauvaises *Épîtres* de Rousseau, je vous prie de me l'envoyer.

463. A M. BERGER.

A Cirey, le 18 septembre.

Je ne sais, mon cher éditeur, ce que c'est que cette énorme *Réponse* de huit cents vers aux fastidieuses *Épîtres* de Rousseau. Si cela est passable, je la veux avoir. J'en parle à notre ami Thieriot. Voyez qui de vous deux me l'enverra; car un exemplaire suffit. Il est vrai que j'avais gâté mon ode [2], en supprimant

[1] Le *Traité de la prosodie française*, par D'Olivet, 1736, in-12. B.

[2] L'*Ode sur l'Ingratitude*, déjà citée. Cl.

le nom de ce maraud d'abbé Desfontaines. Je peignais l'enfer, et j'oubliais Asmodée.

On me mande que c'est La Chaussée qui est l'auteur de la *Réponse*[1] à Rousseau. Si cela est, il y aura du bon; et c'est pour cette raison-là même que je ne veux pas qu'on me l'attribue. Je ne veux point voler La Chaussée. Franchement, et toutes réflexions faites, je prends peu de part à toutes ces petites querelles; et quand je lis Newton, Rousseau, l'auteur des trois *Épîtres* et des *Aïeux chimériques*, me paraît un bien pauvre homme. Je suis honteux de savoir qu'il existe.

Mon paresseux de Thieriot ne vous a point fourni de remarques pour *la Henriade*. S'il en avait seulement pour les trois derniers chants, il faudrait vite me les envoyer; mais je vois bien que l'ouvrage sera imprimé avant que notre ami en ait seulement relu un chant.

Envoyez-moi, je vous prie, les vers sur M. Colbert[2]; j'en ai un grand besoin.

Vous savez sans doute le marché que j'ai fait avec Prault. Je lui donne *la Henriade*, à condition qu'il m'en donnera soixante et douze exemplaires magnifiquement reliés et dorés sur tranche. Outre cela, je veux en avoir une centaine d'exemplaires au prix coûtant, en feuilles, que je ferai relier à mes frais. Il faudra un petit avertissement au-devant de cette édition; je vous l'enverrai quand il en sera temps.

Je ne sais ce que c'est que cette *Ménagerie* dont

[1] Voyez ma note sur la lettre 457. B.
[2] *Henriade*, ch. VII, v. 347. CL.

vous me parlez; mais on dit que le petit La Mare parle d'une manière bien peu convenable à un homme que j'ai accablé de bienfaits. Je n'ai pas besoin de consolation avec un ami comme vous, et une retraite comme Cirey. Je veux que vous veniez quelque jour voir cette solitude que l'amitié et la philosophie embellissent.

Quand je parle d'acheter cent exemplaires au prix coûtant, je veux bien mettre quelque chose au-dessus, afin que le libraire y gagne. C'est comme cela que je l'entends.

Le chevalier de Mouhy m'écrit. Qu'est-ce que ce chevalier de Mouhy [1]? Adieu.

464. A M. BERGER.

Cirey.

Je peux vous assurer, mon cher ami, avec vérité, que je n'ai jamais vu ni le paquet contresigné ni le paquet en question. Je n'ai pas assurément le temps de faire huit cents vers; et, s'ils sont bons, je ne veux pas en dérober la gloire à l'auteur. On m'a assuré que cela était de La Chaussée. Je le croirais assez. Il est piqué contre l'abbé Desfontaines qui l'a voulu tourner en ridicule dans ses *Observations*, et qui appelle ses comédies des théâtres larmoyants. Il regarde Marivaux comme son rival. Il fait très bien des vers : voilà ce qui s'appelle des raisons. En un mot, je vous jure que je n'ai jamais songé à l'ouvrage

[1] Charles de Fieux, chevalier de Mouhy, qui fut éditeur du *Préservatif* (voyez tome XXXVII, page 545), en 1738, était né en 1701, et mourut en 1784. B.

dont vous me parlez. A peine ai-je le temps d'écrire une lettre. Je vous demande en grace de m'envoyer cette *Réponse* à Rousseau.

J'ai écrit à Prault pour le presser de m'envoyer par le coche deux exemplaires de ce qui est imprimé de *la Henriade*, avec l'*Optique* de Newton, de la traduction de Coste. Ayez la bonté de ne pas lui donner un moment de relâche jusqu'à ce qu'il m'ait satisfait. Encore une fois, je vous prie de m'envoyer l'Épître et de détromper nos amis.

Nous jouerons *Zaïre* dans quelque temps à Cirey. Il faudra que vous y veniez. J'arrangerai votre voyage. Je vous embrasse.

465. AUX AUTEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE[1].

A Cirey, ce 20 septembre 1736.

MESSIEURS,

Un homme de bien nommé Rousseau a fait imprimer dans votre journal une longue lettre sur mon compte, où, par bonheur pour moi, il n'y a que des calomnies; et, par malheur pour lui, il n'y a point du tout d'esprit. Ce qui fait que cet ouvrage est si mau-

[1] Une édition de *la Mort de César*, intitulée *seconde édition*, et donnée à Amsterdam en 1736, était terminée par une réimpression de l'*Epître sur la Calomnie*, et précédée d'une *Préface des éditeurs*, qu'on peut voir dans le tome IV. Un passage de cette *préface*, supprimé depuis long-temps, et qu'il était important de rétablir, fut l'occasion de la *Lettre de M. Rousseau à M****, datée du 22 mai 1736, et imprimée dans la *Bibliothèque française*, tome XXIII, pages 138-154. C'est en réponse à cette *Lettre*, dont il a déjà été question (voy. n° 459), que Voltaire écrivit sa lettre du 20 septembre, qui a été insérée dans la *Bibliothèque française*, t. XXIV, p. 152-166. B.

vais, c'est, messieurs, qu'il est entièrement de lui; Marot, ni Rabelais, ni d'Ouville, ne lui ont rien fourni; c'est la seconde fois de sa vie qu'il a eu de l'imagination. Il ne réussit pas quand il invente. Son procès avec M. Saurin aurait dû le rendre plus attentif. Mais on a déjà dit de lui que, quoiqu'il travaille beaucoup ses ouvrages, cependant ce n'est pas encore un auteur assez *châtié*.

Il a été retranché de la société depuis long-temps, et il travaille tous les jours à se retrancher du nombre des poëtes par ses nouveaux vers. A l'égard des faits qu'il avance contre moi, on sait bien que son témoignage n'est plus recevable nulle part; à l'égard de ses vers, je souhaite aux honnêtes gens qu'il attaque qu'il continue à écrire de ce style. Il vous a fait, messieurs, un fort insipide roman de la manière dont il dit m'avoir connu. Pour moi, je vais vous en faire une petite histoire très vraie.

Il commence par dire que des dames de sa connaissance le menèrent un jour au collége des jésuites, où j'étais pensionnaire, et qu'il fut curieux de m'y voir, parceque j'y avais remporté quelques prix. Mais il aurait dû ajouter qu'il me fit cette visite parceque son père avait chaussé le mien pendant vingt ans, et que mon père avait pris soin de le placer chez un procureur, où il eût été à souhaiter pour lui qu'il eût demeuré, mais dont il fut chassé pour avoir désavoué sa naissance. Il pouvait ajouter encore que mon père, tous mes parents, et ceux sous qui j'étudiais, me défendirent alors de le voir; et que, telle était sa réputation, que quand un écolier fesait une faute d'un cer-

tain genre, on lui disait : Vous serez un vrai Rousseau.

Je ne sais pourquoi il dit que ma *physionomie* lui déplut ; c'est apparemment parceque j'ai des cheveux bruns, et que je n'ai pas la bouche de travers.

Il parle ensuite d'une ode que je fis à l'âge de dix-huit ans pour le prix de l'académie française. Il est vrai que ce fut M. l'abbé Dujarry qui remporta le prix ; je ne crois pas que mon ode fût trop bonne, mais le public ne souscrivit pas au jugement de l'académie. Je me souviens qu'entre autres fautes assez singulières dont le petit poëme couronné était plein, il y avait ce vers :

> Et des pôles brûlants jusqu'aux pôles glacés[1].

Feu M. de La Motte, très aimable homme et de beaucoup d'esprit, mais qui ne se piquait pas de science, avait par son crédit fait donner ce prix à l'abbé Dujarry ; et quand on lui reprochait ce jugement[2], et surtout le vers du *pôle glacé* et du *pôle brûlant*, il répondait que c'était une affaire de physique qui était du ressort de l'académie des sciences et non de l'académie française ; que d'ailleurs il n'était pas bien sûr qu'il n'y eût point de pôles brûlants, et qu'enfin l'abbé Dujarry était son ami. Je demande pardon de cette petite anecdote littéraire où la jalousie de Rousseau m'a conduit, et je continue ma réponse.

Il est vrai que j'accompagnai, vers l'an 1720, une

[1] Voyez tome XXXVII, pages 9 et 10. B.

[2] Voyez, tome XIV, dans les *Poésies mêlées*, la pièce qui commence par ce vers :

> La Motte, présidant aux prix B.

dame de la cour de France[1] qui allait en Hollande. Rousseau peut dire, tant qu'il lui plaira, que j'allai *à la suite* de cette dame; un domestique emploie volontiers les termes de son état; chacun parle son langage. Nous passâmes par Bruxelles; Rousseau prétend que j'y entendis la messe très indévotement, et qu'il apprit avec horreur cette indécence de la bouche de M. le comte de Lannoi; car il a cité toujours de grands noms sur des choses importantes. Je pourrais en effet avoir été un peu indévot à la messe. M. le comte de Lannoi dit cependant que « Rousseau est un menteur « qui se sert de son nom très mal à propos pour dire « une impertinence. » Je ne parlerai pas ainsi. Il se peut, encore une fois, que j'aie eu des distractions à la messe; j'en suis très fâché, messieurs. Mais de bonne foi, est-ce à Rousseau à me le reprocher? Trouvez-vous qu'il soit bien convenable à l'auteur de tant d'épigrammes licencieuses, à l'auteur des couplets infames contre ses bienfaiteurs et ses amis, à l'auteur de *la Moïsade*, etc., de m'accuser d'avoir causé dans une église il y a seize ans? Le pauvre homme! suivons, je vous en prie, la petite histoire.

Premièrement il dit qu'il me présenta chez M. le gouverneur des Pays-Bas. La vanité est un peu forte. Il est plus vraisemblable que j'y ai été avec la dame que j'avais l'honneur d'accompagner. Que voulez-vous? les hommes remplacent en vanité ce qui leur manque en éducation.

[1] Madame de Rupelmonde, à qui Voltaire adressa la pièce intitulée *le Pour et le Contre*, plus connue sous le titre de *Epître à Uranie*. Voyez tome XII. B.

Enfin donc je le vis à Bruxelles. Il assure que je débutai par lui faire lire le poëme de *la Henriade*, et il me reproche beaucoup, je ne sais sur quel fondement, d'avoir pris dans ce poëme le parti du meilleur des rois et du plus grand homme de l'Europe contre des prêtres qui le calomnièrent, et qui le persécutaient. J'en demeure d'accord; Rousseau sera pour ces derniers, et moi, pour Henri IV.

Il a été fort surpris, dit-il, que j'aie substitué l'amiral de Coligni à Rosni. Notre critique, messieurs, n'est pas savant dans l'histoire : ces petites balourdises arrivent souvent à ceux qui n'ont cultivé que le talent puéril d'arranger des mots. L'amiral de Coligni était le chef d'un parti puissant sous Charles IX : il fut tué lorsque Rosni n'avait que treize ans. Rosni fut depuis ministre et favori d'Henri IV. Comment donc se pourrait-il faire que j'aie retranché de *la Henriade* ce Rosni pour y substituer l'amiral de Coligni? Le fait est que j'ai mis Duplessis-Mornai à la place de Rosni. Rousseau ne sait peut-être pas que ce Duplessis-Mornai était un homme de guerre, un savant, un philosophe rigide, tel, en un mot, qu'il le fallait pour le caractère que j'avais à peindre; mais il faut passer à un simple rimeur d'être un peu ignorant. Venons à des choses plus essentielles.

Vous allez voir, messieurs, qu'on entend quelquefois bien mal le métier qu'on a fait toute sa vie; et vous serez surpris que Rousseau ne sache pas même calomnier. L'origine de sa haine contre moi vient, dit-il, en partie de ce que j'ai parlé de lui *de la manière la plus indigne* (ce sont ses termes) à M. le duc d'A-

remberg. Je ne sais pas ce qu'il entend par *une manière indigne*. Si j'avais dit qu'il avait été banni de France par arrêt du parlement, et qu'il fesait de mauvais vers à Bruxelles, j'aurais, je crois, parlé d'une manière très digne; mais je n'en parlai point du tout: et pour le confondre sur cette sottise comme sur le reste, voici la lettre que je reçois dans le moment de M. le duc d'Aremberg.

Enghien, ce 8 septembre 1736.

« Je suis très indigné, monsieur, d'apprendre que « mon nom est cité, dans la *Bibliothèque*, sur un ar- « ticle qui vous regarde. On me fait parler très mal à « propos et très faussement, etc. Je suis, monsieur, « votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Le duc d'Aremberg. »

Voyons s'il sera plus heureux dans ses autres accusations. Je lui récitai, dit-il, une épître contre la religion chrétienne. Si c'est *la Moïsade* dont il veut parler, il sait bien que ce n'est pas moi qui l'ai faite. Il assure qu'à la police de Paris j'ai été appelé en jugement pour cette épître prétendue. Il n'y a qu'à consulter les registres; son nom s'y trouve plusieurs fois, mais le mien n'y a jamais été. Rousseau voudrait bien que j'eusse fait quelque ouvrage contre la religion, mais je ne peux me résoudre à l'imiter en rien.

Il a ouï dire qu'il fallait être hypocrite pour venir à bout de ses ennemis, et je conviens qu'il a cherché cette dernière ressource.

Rousseau, sujet au camouflet,
Fut autrefois chassé, dit-on,

Du théâtre à coups de sifflet,
De Paris à coups de bâton;
Chez les Germains chacun sait comme
Il s'est garanti du fagot;
Il a fait enfin le dévot,
Ne pouvant faire l'honnête homme.

Ce n'est pas assez de faire le dévot pour nuire; il y faut un peu plus d'adresse : je remercie Dieu que Rousseau soit aussi maladroit qu'hypocrite : sans ce contre-poids, il eût été trop dangereux.

Les prétendus sujets de la prétendue rupture de ce galant homme avec moi sont donc, que j'ai eu des distractions à la messe; que je lui ai récité des vers dans le goût de *la Moïsade*, et que j'ai parlé de lui en termes peu respectueux à M. le duc d'Aremberg. Eh bien! messieurs, je vais vous dire les véritables sujets de sa haine; et je consens, ce qui est bien fort, d'être aussi déshonoré que lui, si j'avance un seul mot dont on puisse me démentir.

Il récita à cette dame, que j'avais l'honneur d'accompagner, et à moi, je ne sais quelle allégorie contre le parlement de Paris, sous le nom de *Jugement de Pluton;* pièce bien ennuyeuse, dans laquelle il vomit des invectives contre le procureur-général et contre ses juges, et qui finit par ces vers, autant qu'il m'en souvient:

Et que leur peau sur ces bancs étendue,
A l'avenir consacrant leurs noirceurs,
Serve de siége à tous leurs successeurs.
Liv. II, allégor. II.

Ces derniers vers sont copiés d'après l'épigramme de M. Boindin contre Rousseau, laquelle est connue de

tout le monde; la différence qui se trouve entre l'épigramme et les vers de Rousseau, c'est que l'épigramme est bonne.

Il récita ensuite un ouvrage dont le titre n'est pas la preuve d'un bon esprit ni d'un bon cœur. Ce titre est *la Palinodie*. Il faut savoir qu'autrefois il avait fait une petite épître à M. le duc de Noailles, alors comte d'Ayen. Dans cet ouvrage il disait (L. Ier, ép. IV):

Oh! qu'il chansonne bien!
Serait-ce point Apollon Delphien?
Venez, voyez, tant a beau le visage,
Doux le regard, et noble le corsage!
C'est il, sans faute.

Cette pièce, écrite toute de ce goût, fut sifflée, comme vous le croyez bien; cependant M. le duc de Noailles le protégea en le méprisant, et daigna lui donner un emploi. Savez-vous ce qu'il fit dans le même temps? Il écrivit une lettre sanglante contre son bienfaiteur. Cette lettre parvint jusqu'à M. de Noailles. Je ne dis rien que ce seigneur ne puisse attester, et j'ajoute qu'il poussa la grandeur d'ame jusqu'à oublier l'ingratitude de ce poëte.

Rousseau, hors de France, fit son ode de *la Palinodie*. Il avait raison assurément de désavouer des vers ennuyeux: mais du moins il eût fallu que *la Palinodie* eût été meilleure. Malheureusement pour lui, toute *la Palinodie* consistait à dire du mal de son bienfaiteur. M. le maréchal de Villars, ami de ce seigneur offensé, averti d'ailleurs de l'insolence de Rousseau, en écrivit à M. le prince Eugène, et lui manda en propres mots: « J'espère que vous ferez

« justice d'un*** qui n'a pas été assez puni en France.» Cette lettre, jointe aux ingratitudes dont Rousseau payait les bienfaits de M. le prince Eugène, lui attira une disgrace totale auprès de ce prince. Voilà, messieurs, l'origine de tout ce que Rousseau a fait depuis contre moi. Il a cru que c'était moi qui avais fait frapper ce coup; que c'était moi qui avais averti messieurs les maréchaux de Villars et de Noailles. Cependant il est très vrai que je ne leur en ai jamais parlé. Il est aisé de le savoir des personnes que le sang et l'amitié attachaient à M. le maréchal de Villars. La lettre avait été écrite à M. le prince Eugène avant même que Rousseau m'eût lu cette mauvaise ode de *la Palinodie;* et quand il me la lut, je me contentai de lui dire que je voyais bien que son but n'était pas d'avoir des amis.

J'avoue que je lui dis encore, avec une franchise que j'ai eue toute ma vie, que ses nouveaux ouvrages ne me plaisaient pas, et qu'il passerait seulement pour avoir perdu son talent et conservé son venin. Le public a justifié ma prédiction; et Rousseau me hait d'autant plus, que je lui ai dit une vérité qui se confirme tous les jours.

C'était assez qu'il m'eût flatté quelques jours, pour qu'il fît des vers contre moi: il en fit donc, et même de très plats. Il est vraï qu'enfin, dans une *Épître contre la calomnie*, composée il y a trois ans, je n'ai pu m'empêcher, après avoir montré toute l'énormité de ce crime, de parler de celui qui en est si coupable. Vous avez vu ce que j'en ai dit,

Ce vieux rimeur, couvert d'ignominie, etc.

Je n'ai été certainement dans ces vers que l'interprète du public; je n'ai fait que suivre l'exemple de M. de La Motte, le plus modeste de tous les hommes, qui avait dit de Rousseau:

> Connais-tu ce flatteur perfide[1],
> Cette ame jalouse où préside
> La Calomnie au ris malin;
> Ce cœur dont la timide Audace
> En secret sur ceux qu'il embrasse
> Cherche à distiller son venin;
>
> Lui dont les larcins satiriques[2],
> Craints des lecteurs les plus cyniques,
> Ont mis tant d'horreurs sous nos yeux?
> Cet infame, ce fourbe insigne,
> Pour moi n'est qu'un esclave indigne,
> Fût-il sorti du sang des dieux.

Qui croirait, messieurs, que Rousseau ose se plaindre aujourd'hui que ce soit lui qui soit le calomnié? Permettez-moi de vous faire souvenir ici d'un trait de l'ancienne comédie italienne. Arlequin ayant volé une maison, et ne trouvant pas ensuite tout le compte des effets qu'il avait pris, criait au voleur de toute sa force. Rousseau suppose premièrement que mon *Épître sur la calomnie* est adressée à la respectable fille de M. le baron de Breteuil, un de ses premiers maîtres. Mais qui lui a dit qu'elle ne l'est pas à une des filles de M. le duc de Noailles, ou de M. Rouillé, ou de M. le maréchal de Tallard? Car a-t-il eu un maître qu'il n'ait payé d'ingratitude, et qu'il n'ait forcé à le chasser? Je veux que cette épître soit adressée à la

[1] Strophes 5 et 6 de l'ode de La Motte intitulée *Le mérite personnel*. B.
[2] Au lieu de *satiriques*, le texte de La Motte porte *marotiques*. B.

fille de M. le baron de Breteuil, mariée à un homme de la plus grande naissance de l'Europe, et illustre par l'honneur que les beaux-arts reçoivent de son génie et de son savoir, qu'elle veut en vain cacher; cela ne servira qu'à faire voir combien Rousseau est hardi dans le crime et impudent dans le mensonge. Il crie qu'on le calomnie, qu'il n'a jamais fait des vers contre feu M. de Breteuil. Voulez-vous savoir, messieurs, de qui je tiens la vérité qu'il combat si impudemment? de la propre personne à qui il a eu la folie de l'avouer, et de cette respectable dame, la fille même de M. de Breteuil, qui le sait comme moi, et sous les yeux de laquelle j'ai l'honneur d'écrire une vérité d'ailleurs si connue. Il a beau dire qu'il a encore des lettres de M. le baron de Breteuil, il a beau avoir adressé à ce seigneur une très mauvaise épître en vers; qu'est-ce que cela prouve? que M. le baron de Breteuil était indulgent, et que son domestique pousse l'impudence au comble. Est-ce donc la seule fois qu'il a écrit pour et contre ses bienfaiteurs? N'a-t-il pas appelé M. de Francine un *homme divin*, après avoir fait contre lui l'indigne satire de *la Francinade?* Il avait fait cette satire, parceque tous ses opéra sifflés avaient été mis au rebut par M. de Francine; et il l'appela depuis homme divin, parceque, dans une quête que madame de Bouzoles eut la bonté de faire pour Rousseau, lorsqu'il était en Suisse, M. de Francine eut la générosité de donner vingt louis. Je devrais donc avoir quelque petite part à cette épithète de *divin*, un cinquième, de compte fait; car j'avais donné quatre louis pour mon aumône à Rousseau.

En vérité, il a grand tort de me vouloir du mal; car, outre la liaison qui était entre mon père et le sien, j'ai actuellement un valet de chambre [1] qui est son proche parent, et qui est très honnête homme. Ce pauvre garçon me demande tous les jours pardon des mauvais vers que fait son parent.

Est-ce ma faute, après tout, si Rousseau a eu autrefois des coups de bâton du sieur Pécourt, dans la rue Cassette, pour avoir fait et avoué ces couplets qui sont mentionnés dans son procès criminel?

Que le bourreau par son valet
Fasse un jour serrer le sifflet
De Bertin et de sa séquelle;
Que Pécourt, qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle, etc.

Est-ce ma faute, s'il se plaignit d'avoir reçu cent coups de canne de M. de La Faye; s'il s'accommoda avec lui, par l'entreprise de M. de Lacontade, pour cinquante louis qu'il n'eut point; s'il calomnia M. Saurin; s'il fut banni par arrêt à perpétuité; s'il est en horreur à tout le monde; si enfin (ce qui le fâche le plus) il a rimé longuement des fadaises ennuyeuses; s'il a fait *les Aïeux chimériques*, *le Café*, *la Ceinture magique*, *etc.*? Je ne suis pas responsable de tout cela.

Il s'est associé, pour rendre sa cause meilleure, avec l'abbé Desfontaines, auteur d'un ouvrage périodique qui vous est connu; et cet abbé envoie de temps en temps en Hollande de petits libelles contre moi.

Il est bon que vous sachiez, messieurs, que cet

[1] C'était Céran, qui fesait aussi les fonctions de secrétaire ou copiste. B.

abbé est un homme que j'ai, en 1724, tiré de Bicêtre, où il était renfermé pour le reste de ses jours. C'est un fait public. J'ai encore ses lettres par lesquelles il avoue qu'il me doit l'honneur et la vie. Il fut depuis mon traducteur. J'avais écrit en anglais un *Essai sur l'Épopée;* il le mit en français. Sa traduction a été imprimée à Paris. Il est vrai qu'il y avait autant de contre-sens que de lignes. Il y disait que les Portugais avaient découvert l'Amérique. Il traduit les *gâteaux mangés par les Troyens,* par ces mots, *faim dévorante de Cacus.* Le mot anglais *cake,* qui signifie *gâteau,* fut pris par lui pour *Cacus,* et les Troyens, pour des vaches. Je corrigeai ses fautes, et je fis imprimer sa traduction à la suite de *la Henriade*, en attendant que j'eusse le loisir de faire mon *Essai sur l'Épopée* en français; car j'avais écrit dans le goût de la langue anglaise, qui est très différent du nôtre. Enfin, quand j'eus achevé mon ouvrage, je le mis à la suite de ma *Henriade* en France. L'abbé Desfontaines ne me pardonna point d'avoir usé de mon bien. Il s'avisa, depuis ce temps-là, de vouloir décrier *la Henriade* et moi. Je ne lui répondrai pas, et je ne décrierai certainement pas ses vers. Il en a fait un gros volume[1]; mais personne n'en sait rien : j'en ignore moi-même le titre. Pour sa personne, elle est un peu plus connue.

Enfin, messieurs, voilà les honnêtes gens que j'ai pour ennemis : ainsi, quand vous verrez quelques mauvais vers contre moi, dites hardiment qu'ils sont

[1] *Poésies sacrées ;* voyez ma note tome XXXVII, page 558. B.

de Rousseau; quand vous verrez de mauvaises critiques en prose, ce sera de l'abbé Desfontaines.

J'ai l'honneur d'être, etc.

466. A M. THIERIOT.

A Cirey, ce 23 septembre.

J'avais ôté ce monstre subalterne d'abbé Desfontaines de l'*Ode sur l'Ingratitude;* mais les transitions ne s'accommodaient pas de ce retranchement, et il vaut mieux gâter Desfontaines que mon ode, d'autant plus qu'il n'y a rien de gâté en relevant[1] sa turpitude. Je vous envoie donc l'ode; chacun est content de son ouvrage; cependant je ne le suis pas de m'être abaissé à cette guerre honteuse; je retourne à ma philosophie; je ne veux plus connaître qu'elle, le repos et l'amitié.

J'avais deviné juste, vous étiez malade; mon cœur me le disait; mais si vous ne l'êtes plus, écrivez-moi donc. M. Berger a pressé l'impression de *la Henriade;* mais je vais le prier d'aller bride en main, afin que les derniers chants se sentent au moins de vos remarques. Envoyez-moi cette pièce de la *Ménagerie*; je ne sais ce que c'est. On dit qu'il paraît une *Réponse*[2] de La Chaussée aux trois impertinentes *Épîtres* de Rousseau, et qu'elle court sous mon nom. Il faut encore m'envoyer cela; car nous aimons les vers, tout philosophes que nous sommes à Cirey.

[1] Dans toutes les éditions on lit *relevant;* peut-être faut-il lire *révélant?* B.

[2] Voyez ma note sur la lettre 457. B.

Or, qu'est-ce que *Pharamond*[1] ? A-t-on joué *Alzire* à Londres ? Écoutez, mon ami, gardez-moi, vous et les vôtres, le plus profond secret sur ce que vous avez lu chez moi[2], et qu'on veut représenter à toute force.

J'ai grand'peur que le petit La Mare, grand fureteur, grand étourdi, grand indiscret, et *super hæc omnia ingratissimus*, n'ait vu le manuscrit sur ma table; en ce cas, je le supprimerais tout-à-fait. Émilie vous fait mille compliments. Ne m'oubliez pas auprès de Pollion et de vos amis. Adieu, mon ami, que j'aimerai toujours. Que devient le père d'Aglaure? Adieu, écrivez-moi sans soin, sans peine, sans effort, comme on parle à son ami, comme vous parlez, comme vous écrivez. C'est un plaisir de griffonner nos lettres, une autre façon d'écrire serait insupportable. Je les trouve comme notre amitié, tendres, libres et vraies.

467. A M. BERGER.

Cirey.

Je vous prie, mon cher monsieur, de vouloir bien m'envoyer les premières feuilles de *la Henriade*, dans un paquet. Si tout le poëme est imprimé à présent, ayez la bonté de faire tenir un exemplaire à l'abbé Moussinot, qui me l'enverra par le coche de Bar-sur-Aube. Par quel chemin m'avez-vous donc envoyé toutes ces nouveautés dont vous me parlez?

[1] Tragédie de Cahusac, jouée le 14 août 1736. B.

[2] *L'Enfant prodigue*. Cl.

Je n'en ai reçu aucune, et voilà trois ordinaires sans le moindre mot de vous. Je suis toujours un peu languissant. Je n'ai point d'esprit. J'attends vos lettres pour en avoir.

Faites-moi voir, je vous prie, cette *Réponse* que je crois de La Chaussée; mais surtout écrivez-moi. J'aime mieux votre prose que la plupart des vers de tous nos auteurs.

468. A M. DE LA FAYE[1],

SECRÉTAIRE DU CABINET DU ROI.

Septembre.

On vous attend à Cirey, mon cher ami; venez voir la maison dont j'ai été l'architecte. J'imite Apollon; je garde des troupeaux, je bâtis, je fais des vers, mais je ne suis pas chassé du ciel; vous verrez sur la porte :

« Ingens incepta est, fit parvula casa; sed ævum
« Degitur hic felix et bene, magna sat est[2]. »

Vous serez bien plus content de la maîtresse de la maison que de mon architecture. Une dame qui entend Newton, et qui aime les vers et le vin de Cham-

[1] Jean-François Leriget de La Faye, mort à Gènes en 1747, des suites de ses blessures, était fils de Jean-Élie de La Faye, mort en 1718; voyez tome XIX, page 136. B.

[2] Voltaire, qui n'avait peut-être pas encore fait graver ces vers sur la pierre au moment même où il écrivait à La Faye, les corrigea ensuite; et voici comme je les ai lus, en 1821 et en 1827, sur la porte du principal corps de logis de Cirey, resté, jusqu'à présent, dans l'état où il était en 1736 :

« Hæc ingens incepta domus fit parva; sed ævum
« Degitur hic...................... » Cl.

pagne comme vous, mérite de recevoir des visites des sages de toute espèce.

Vous aurez peut-être vu, à Strasbourg, un assez gros libelle [1] qui voudrait être diffamatoire, mais qui n'est pas à craindre, attendu qu'il est de Rousseau. Il dit gravement, dans ce beau libelle, que la source de sa haine contre moi vient de ce qu'il y a dix ans, en passant à Bruxelles, je scandalisai le monde à la messe, et que je lui récitai des vers satiriques; et, ce qui est de plus incroyable, c'est qu'il ose citer sur cela M. le duc d'Aremberg et M. le comte de Lannoi. En vérité, être accusé d'indévotion, et s'entendre reprocher la satire par Rousseau, c'est être accusé de vol par Cartouche, et de sodomie par des Chauffours [2]. Je vous envoie *la Crépinade*, qui ne le corrigera pas, parcequ'il n'a pas été corrigé par monsieur votre père. Adieu, je vous attends; il y a encore ici

> Certain vin frais, dont la mousse pressée,
> De la bouteille avec force élancée,
> Avec éclat fait voler le bouchon;
> Il part, on rit, il frappe le plafond.
> De ce nectar l'écume pétillante
> De nos Français est l'image brillante [3].

469. A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 25 septembre.

Je deviens bien paresseux, mon cher ami, mais ce n'est pas quand votre amitié ordonne quelque chose

[1] C'est la lettre à laquelle répond le n° 465. B.
[2] Voyez la lettre 373. B.
[3] Ces vers, à quelques mots près, sont du *Mondain*; voyez tome XIV. B.

à la mienne. J'avais parole à peu près de placer la petite Linant chez madame la duchesse de Richelieu ; mais l'enfant qu'il fallait élever se meurt [1]. Enfin j'ai obtenu de madame du Châtelet qu'elle la prendrait, quelque répugnance qu'elle y eût. Je ne doute pas que la petite n'ait, pour le moins, autant de répugnance à servir que madame du Châtelet en a à se faire servir par la sœur du gouverneur de son fils. Ce sont de petits désagréments qu'il faut sacrifier à la nécessité. Enfin, voilà toute la famille de Linant placée dans nos cantons. La mère, le fils, la fille, tout est devers Cirey, *quia* Cideville *sic voluit.*

Comptez que Linant n'a désormais rien à faire que de se tenir où il est. Son élève [2] est d'un caractère doux et sage, et ce caractère excellent sera orné un jour de quarante mille livres de rente. Il y a donc de la fortune et des agréments à espérer pour Linant. S'il pouvait se rendre un peu utile, savoir écrire, savoir que deux et trois font cinq, se rendre nécessaire en un mot, cela vaudrait bien mieux que de croupir dans l'ignorance et dans le travail oisif d'une misérable tragédie [3] qui, depuis quatre ans, est à peine commencée. Il n'est pas né poëte ; il en avait l'oisiveté et l'orgueil. Vous l'avez, me semble, corrigé de cet orgueil si mal placé ; si vous le corrigez de son oisiveté, vous lui aurez tenu lieu de père.

Newton est ici le dieu auquel je sacrifie ; mais j'ai

[1] Cet enfant, qui porta le titre de duc de Fronsac dans les bras de sa nourrice, était né le 30 décembre 1734. Cl.

[2] Le duc du Châtelet, cité dans la lettre du 12 avril 1735, à Cideville. Cl.

[3] *Ramessès.* Cl.

des chapelles pour d'autres divinités subalternes. Voici ce *Mondain* qu'Émilie croyait vous avoir envoyé. Donnez-en, mon cher ami, copie au philosophe Formont, à qui je dois bien des lettres. Cette vie de Paris, dont vous verrez la description dans *le Mondain*, est assez selon le goût de votre philosophie.

La vie que je mène à Cirey serait bien au-dessus, si j'avais plus de santé, et si je pouvais y embrasser mon cher Cideville.

La sotte guerre de Rousseau et de moi continue toujours; j'en suis fâché, cela déshonore les lettres.

470. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirey, septembre.

Vous allez donc, mon cher ami, dans le royaume[1] de M. Oudri? Je voudrais bien qu'un jour il voulût faire exécuter *la Henriade* en tapisserie; j'en achèterais une tenture. Il me semble que le temple de l'Amour, l'assassinat de Guise, celui de Henri III par un moine, saint Louis montrant sa postérité à Henri IV, sont d'assez beaux sujets de dessin; il ne tiendrait qu'au pinceau d'Oudri d'immortaliser *la Henriade* et votre ami. Il faut que vous fassiez encore cette affaire.

Je suis fâché de la multitude des édits de Louis XV: la multitude des lois est, dans un état, ce qu'est le

[1] Jean-Baptiste Oudri, élève de Largillière, naquit à Paris, en 1686; ce que Voltaire appelle ici son *royaume* était probablement la manufacture des Gobelins, dont la direction fut confiée à ce peintre. Cl.

grand nombre de médecins, signe de maladie et de faiblesse. Je ferai dans peu un petit voyage à Paris, et je feuilleterai mon Prault : ce libraire en use très mal, selon la coutume des libraires; qu'il ne m'échauffe pas les oreilles.

471. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirey, septembre.

Trente-cinq mille livres pour les tapisseries de *la Henriade!* c'est beaucoup, mon cher trésorier. Il faudrait, avant tout, savoir ce que la tapisserie de don Quichotte a été vendue; il faudrait, surtout, avant de commencer, que M. de Richelieu me payât mes cinquante mille francs. Suspendons donc tout projet de tapisserie, et que Oudri ne fasse rien sans un plus amplement informé.

Faites-moi, mon cher abbé, l'emplette d'une petite table qui puisse servir à-la-fois d'écran et d'écritoire, et envoyez-la, de ma part, chez madame de Winterfeld [1], rue Plâtrière.

Encore un autre plaisir. Il y a un chevalier de Mouhi qui demeure à l'hôtel Dauphin, rue des Orties; ce chevalier veut m'emprunter cent pistoles, et je veux bien les lui prêter. Soit qu'il vienne chez vous, soit que vous alliez chez lui, je vous prie de lui dire que mon plaisir est d'obliger les gens de lettres, quand je le peux, mais que je suis actuellement très mal dans mes affaires; que cependant vous

[1] Née Dunoyer; voyez la note t. LI, p. 3; XX, 304; XXXIX, 289. B.

ferez vos efforts pour trouver cet argent, et que vous espérez que le remboursement en sera délégué de façon qu'il n'y ait rien à risquer; après quoi vous aurez la bonté de me dire ce que c'est que ce chevalier, et le résultat de ces préliminaires.

Dix-huit francs au petit d'Arnaud : dites-lui que je suis malade, et que je ne peux écrire. Pardon de toutes ces guenilles. Je suis un bavard bien importun, mais je vous aime de tout mon cœur.

472. A M. BERGER.

A Cirey, septembre.

J'ai enfin reçu, mon cher monsieur, le paquet [1] de M. du Châtelet. Il y avait un Newton. Je me suis d'abord mis à genoux devant cet ouvrage, comme de raison; ensuite je suis venu au fretin. J'ai lu ma *Henriade;* j'envoie à Prault un *errata.*

S'il veut décorer mon maigre poëme de mon maigre visage, il faut qu'il s'adresse à M. l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merri. Cet abbé Moussinot est un curieux, et il faut qu'il le soit bien pour qu'il s'avise de me faire graver. Je connaissais *la Comtesse des Barres* [2]. Il n'y a que le tiers de l'ouvrage, mais ce tiers est conforme à l'original, qu'on me fit lire il y a quelques années.

Le Dissipateur est comme vous le dites; mais les comédiens ont reçu et joué des pièces fort au-dessous.

[1] Voyez plus haut la lettre 449. Cl.
[2] Voyez ma note sur la lettre 459. B.

Ils ont tort de s'être brouillés avec M. Destouches; ils aiment leur intérêt et ne l'entendent pas.

Le Mentor cavalier[1] devrait être brûlé, s'il pouvait être lu. Comment peut-on souffrir une aussi calomnieuse, aussi abominable et aussi plate histoire que celle de madame la duchesse de Berri? Je n'ai point encore lu les autres brochures. Est-ce vous, mon cher ami, qui m'envoyez tout cela? Je suis bien fâché que vous ne puissiez pas venir vous-même.

A l'égard de la *Lettre* du signor Antonio Cocchi, il la faut imprimer; elle est pleine de choses instructives. Il y a autant de courage que de vérité à oser dire que les fictions, dans les poëmes, sont ce qui touche le moins. En effet, le voyage d'Iris et de Mercure, et les assemblées des dieux, seraient bien ignorés sans les amours de Didon; et Dieu et le diable ne seraient rien sans les amours d'Ève. Puisque M. Cocchi a l'esprit si juste et si hardi, il en faut profiter; c'est toujours une vérité de plus qu'il apprend aux hommes. Il faudra seulement échancrer les louanges dont il m'affuble. Il commence par crier à la première phrase: *Il n'y a rien de plus beau que la Henriade.* Adoucissons ce terme; mettons: *Il y a peu d'ouvrages plus beaux que*, etc. Mais comptez qu'il est bon d'avoir, en fait de poëme épique, le suffrage des Italiens.

Le dévot Rousseau a fait imprimer un libelle diffamatoire contre moi, dans la *Bibliothèque française*, de concert avec ce malheureux Desfontaines, qui a

[1] 1736, in-12, par le marquis d'Argens. Voyez, ci-après, les lettres 474 et 498; et encore celle à Thieriot, du 9 janvier 1739. B.

été mon traducteur, et que j'ai tiré de Bicêtre. Ai-je tort, après cela, de faire des homélies contre l'ingratitude [1]? J'ai été obligé de répondre et de me justifier; car il s'agit de faits dont j'ai la preuve en main. J'ai envoyé la réponse [2] à M. Saurin fils, parceque monsieur son père y est mêlé; il doit vous la communiquer.

J'ai lu enfin l'épître [3] en vers qu'on m'imputait : il faut être bien sot ou bien méchant pour m'accuser d'être l'auteur d'un ouvrage où l'on me loue. Comment est-ce que vous n'avez pas battu ces misérables, qui répandent de si plates calomnies? La pièce est quatre fois trop longue au moins, et d'ailleurs extrêmement inégale. Il serait aisé d'en faire un bon ouvrage, en fesant trois cents ratures et en corrigeant deux cents vers; il en resterait une centaine de judicieux et de bien frappés. Si je connaissais l'auteur, je lui donnerais ce conseil. Quand vous aurez la réponse au libelle diffamatoire de Desfontaines et de Rousseau, je vous prie de la communiquer à M. l'abbé d'Olivet, rue de la Sourdière. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

473. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirey.

Oudri, mon cher abbé, me paraît bien cher; mais, en fesant deux tentures, ne pourrait-on pas les avoir

[1] Allusion à l'*Ode sur l'Ingratitude*. Cl.
[2] C'est la lettre du 20 septembre, n° 465. B.
[3] Voyez ma note sur la lettre 457. B.

à meilleur compte? Je pourrais même en faire travailler trois. Si M. de Richelieu me paie, il faudra bien mettre là mon argent. Le visage de Henri IV et celui de Gabrielle d'Estrées en tapisserie ne réussiront pas mal. Les bons Français voudront avoir des Gabrielle et des Henri, surtout si les bons Français sont riches. Nous ne le sommes guère nous-mêmes; mais le saint temps de Noël nous donnera, j'espère, quelque consolation.

Chevalier ne pourrait-il pas venir à Cirey exécuter sous mes yeux les dessins de la Henriade? En sait-il assez pour cela? On dit du bien de lui, mais il n'a pas encore assez de réputation pour être indocile.

On dit qu'il y a à Paris un homme qui fait les portraits en bague d'une manière parfaite. J'ai vu un visage de Louis XV, de sa façon, très ressemblant. Ayez, mon cher abbé, la bonté de déterrer cet homme [1]. Vous trouverez impertinent que la même main peigne le roi et moi chétif; mais l'amitié le veut, et j'obéis à l'amitié.

Le chevalier de Mouhi enverra donc deux fois par semaine les petites nouvelles à Cirey. Recommandez-lui d'être infiniment secret; donnez-lui cent écus, et promettez-lui un paiement tous les mois, ou tous les trois mois, à son gré. J'en use avec vous, mon cher ami, comme je vous prie d'en user avec moi; je voudrais bien être assez heureux pour recevoir quelqu'un de vos ordres.

[1] François-Julien Barier, graveur en pierres fines, né en 1680, mort en 1746. Voyez, tome XIV, dans les *Poésies mêlées*, le quatrain de Voltaire sur son portrait gravé par Barier pour madame du Châtelet. B.

474. A M. THIERIOT.

Septembre.

J'ai reçu enfin, mon cher ami, ce paquet du prince royal de Prusse. Vous verrez, par la lettre dont il m'honore [1], qu'il y a encore des princes philosophes, des Marc-Aurèle, et des Antonin. C'est dommage qu'ils soient au fond de la Germanie.

C'est au moins, mon ami, une consolation pour moi que des têtes couronnées daignent me rechercher, tandis que Rousseau, La Serre, Launai et Desfontaines, m'accablent de calomnies et de libelles diffamatoires.

Vous savez qu'il y a déjà long-temps que Rousseau et Desfontaines firent imprimer un libelle [2] contre moi dans la *Bibliothèque française*. Puissent mes ennemis m'attaquer toujours de même, et être toujours dans l'obligation de mentir pour me nuire! Je suis persuadé que ce petit La Mare se mettra au nombre de mes ennemis. Je l'ai accablé d'assez de bienfaits pour souhaiter qu'il se joigne à Desfontaines, et qu'on voie que je n'ai pour adversaires que des ingrats et des envieux. C'est déjà se déclarer mon ennemi que d'en user mal avec vous. On ne peut pas me déclarer plus ouvertement la guerre. Il est triste pour nous d'avoir connu ce petit homme. Nous sommes bons, on abuse de notre bonté; mais ne nous corrigeons pas.

Au reste, ma bonté ne m'empêche point du tout de réfuter les calomnies de Rousseau. Ce ne serait plus bonté, ce serait sottise.

[1] C'est la lettre 453. Cl.

[2] Voyez ma note sur la lettre 465. B.

Il y a une autre vertu dont je crois que j'aurai besoin bientôt; c'est celle de la patience et de la résignation aux jugements de nosseigneurs du parterre[1]; mais je crois aussi que vous vous souviendrez de la belle vertu du secret. Je vous en remercie déjà, vous, Pollion, et Polymnie[2].

Dites, je vous prie, à cette belle muse combien je m'intéresse à sa santé, et ménagez-moi toujours la bienveillance de votre Parnasse. J'ai lu le *Mentor cavalier*[3]. Quelle honte et quelle horreur! Quoi! cela est imprimé et lu! M. de La Popelinière ne doit point en être fâché. On y dit de lui qu'il est un sot. C'est dire de Bernard[4] et de Crozat qu'ils sont des gueux.

A propos de Bernard, aurai-je la *Claudine* du vrai Bernard, du Bernard aimable?

Voici qui me paraît plaisant. Je voulais vous envoyer la lettre du prince royal de Prusse, et je ne vous envoie que ma réponse: il n'y a qu'Arlequin à qui cela soit arrivé; mais on copie la lettre du prince, et vous ne pouvez l'avoir cet ordinaire.

Vous aurez la pièce entière de la Philosophie émilienne, dont vous avez eu l'échantillon[5]. Je vous embrasse.

[1] Allusion à l'*Enfant prodigue*, joué le 10 octobre suivant. Cl.

[2] Mademoiselle Deshayes; voyez une note de la lettre 452. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 472. B.

[4] Samuel Bernard et Antoine Crozat, très riches financiers, morts, le premier en janvier 1739, le second en juin 1738. Cl.

[5] Dans la lettre 457. Cl.

475. A M. BERGER.

Cirey, septembre.

Je vous envoie, mon cher correspondant, un petit ouvrage d'une main respectable. Je vous prierai de le rendre public, en le fesant imprimer incessamment. Vous me ferez un vrai plaisir. Il faut confondre le mauvais goût comme les mauvaises mœurs. Je vous prie surtout de parler au jeune Saurin. Il est bien intéressé à affermir la honte d'un homme [1] dont la réhabilitation ferait la honte du vieux Saurin père, et la perte du fils.

J'ai envoyé à Prault les feuilles en question. Ces croix ne signifient rien; c'étaient des marques que j'avais faites dans le dessein de changer quelques endroits; mais je me suis déterminé à laisser les choses comme elles étaient. Ainsi, que les croix ne vous épouvantent plus.

Adieu! on ne peut guère écrire moins; mais le souper, Newton, et Émilie, m'entraînent.

476. A M. THIERIOT.

Octobre.

Vous aurez incessamment, mon petit Mersenne, votre Descartes et votre Chubb [2]. Il n'y a pas grand'chose à prendre ni dans l'un ni dans l'autre. Chubb dit longuement une petite partie des choses que sait

[1] J.-B. Rousseau. Cl.

[2] Voyez la lettre 457. B.

tout honnête homme, et Descartes noie une vérité géométrique dans mille mensonges physiques.

On m'a envoyé les *Discours* [1] à l'académie française; mais je n'ai pas le temps de les lire. J'ai lu *le Dissipateur* de Destouches. Je ne sais pas pourquoi il parle, dans sa préface, de *l'Avare* de Molière. Ce petit orgueil-là n'est ni adroit ni heureux. Je trouve que les comédiens ont très-bien fait de le prier de corriger sa comédie, et lui très mal de n'en rien faire; mais je lui pardonne à cause du plaisir que m'a fait son *Glorieux*. J'ai enfin reçu la *Réponse* [2] aux trois détestables *Épîtres* de Rousseau. Cette réponse est quatre fois trop longue. Il y a deux pages admirables; mais c'est du drap d'or cousu avec des guenilles: l'ouvrage est de La Chaussée ou de Saurin. Il faut être possédé du malin ou imbécile pour me l'attribuer. Comment! j'y suis loué depuis les pieds jusqu'à la tête, et on ose m'imputer d'en être l'auteur! Suis-je donc assez fat pour me louer moi-même? Je vous avoue que je suis bien indigné qu'on ait pu mettre une pareille sottise sur mon compte.

Savez-vous que Rousseau et Desfontaines ont fait imprimer, dans la *Bibliothèque française*, un libelle contre moi? Il y a des faits; il faut répondre; j'ai répondu. Berger a le manuscrit. Je vous prie de le lui demander, et de le lire. Profond et éternel secret sur ce que vous savez [3]. Tâchez aussi de m'en dire des nouvelles dans l'occasion.

[1] Ceux de La Chaussée et de Boyer. Cl.

[2] Voyez ma note sur la lettre 457. B.

[3] *L'Enfant prodigue*. Cl.

Je n'ai point entendu parler du paquet que vous avez donné pour moi à M. votre frère, dont j'enrage. Adieu, mon cher ami.

477. A MADEMOISELLE QUINAULT.

Octobre.

[Remerciements pour le petit chien noir qu'elle doit lui envoyer. Nouvelles excuses pour le rôle de Croupillac.]

478. A M. BERGER.

A Cirey, le 10 octobre.

A l'égard de *l'Enfant prodigue*, il faut, mon cher ami, soutenir à tout le monde que je n'en suis point l'auteur. C'est un secret uniquement entre M. d'Argental, mademoiselle Quinault, et moi. M. Thieriot ne l'a su que par hasard; en un mot, j'ai été fidèle à M. d'Argental, et il faut que vous me le soyez. Mandez-moi ce que vous en pensez, et recueillez les jugements des connaisseurs, c'est-à-dire des gens d'esprit, qui ne viennent à la comédie que pour avoir du plaisir; *hoc est enim omnis homo*[1]; et le plaisir est le but universel : qui l'attrape a fait son salut.

> Trop ami des plaisirs et trop des nouveautés,
> *Henriade*, ch. VII, v. 443.

restera jusqu'à ce qu'on ait trouvé mieux.

> Je t'aimais inconstant; qu'aurais-je fait fidèle?
> *Andromaque*, acte IV, sc. 5.

[1] *Ecclésiaste*, XII, 13. B.

n'est pas plus grammatical, et c'est en cela qu'est le mérite.

> Et de l'art même apprend à franchir les limites.
> L'*Art poét.*, ch. IV, v. 80.

Linant n'est point ici; il est à six lieues, avec son pupille. Quand il sera revenu, il changera, s'il veut, la préface [1]. Il est honteux qu'il faille la changer.

M. Algarotti est allé en Italie. Nous l'avons possédé à Cirey. C'est un jeune homme en tout au-dessus de son âge, et qui sera tout ce qu'il voudra être.

Ma santé s'en va au diable; sans cela je vous écrirais des volumes; mais il faut bien se porter pour être bavard. Vous, qui vous portez à merveille, songez que vous ne pouvez m'écrire ni de trop longues ni de trop fréquentes lettres, et que votre commerce peut rendre heureux votre ami.

479. A MADEMOISELLE QUINAULT.

13 octobre 1736.

[Lui fait honneur du succès de *l'Enfant prodigue* [2]. Difficulté d'empêcher La Mare d'en faire connaître l'auteur. Il y a apparence que c'est Gresset qui a fait cet ouvrage. La prie de remettre une copie de la pièce, telle qu'on la joue, à M. Robert, avocat, rue du Mouton, près de la Grève, qui doit apporter le petit chien noir à Cirey. Remarque que le *Nouveau Testament* lui est plus favorable que *l'Ancien*, puisqu'on a refusé *Samson* à l'Opéra.]

[1] Celle de *la Henriade*.

[2] Cette comédie fut jouée le 10 octobre 1736, sans avoir été annoncée ni affichée; précaution prise par mademoiselle Quinault contre la cabale. B.

480. A M. BERGER.

Cirey.

Je devais, mon cher correspondant, plus que de la prose au prince royal de Prusse, mais j'ai honte de lui envoyer des vers aussi peu châtiés. Ayez la bonté de remettre le paquet cacheté au ministre de Prusse. Je ne sais si c'est un envoyé ou un ambassadeur. Mandez-moi de quelle espèce il est, et où il demeure. A l'égard de l'*Épître*[1], notre Thieriot a droit sur tout ce que je fais. Il peut voir mon ours mal léché, il a toujours les prémices. Mais, messieurs, que ces vers ne courent pas, et pour l'honneur de la poésie, et pour les vérités qu'ils renferment. Je ne veux pas que le public soit le confident de mon petit commerce avec le prince royal de Prusse.

Voici un petit mot pour Prault. Il est permis de changer d'avis.

« M. Prault est prié de refaire le carton en question de cette dernière façon-ci que je ne changerai plus :

Près de ce jeune roi s'avance avec splendeur
Un héros que de loin poursuit la calomnie....

Henriade, ch. VII, v. 440.

« Voilà le dernier changement que je ferai à *la Henriade*. Je prie M. Prault de m'envoyer la copie de ce carton imprimée, et de remettre tout ce qui est imprimé à M. Robert, avocat, qui demeure rue du Mouton, près de la Grève. »

On dit qu'on vend au Palais-Royal une nouvelle

[1] Voyez, tome XIII, l'Épître au prince royal, datée d'octobre 1736. B.

édition de mes ouvrages vrais ou prétendus. Ne pourrait-on pas la faire saisir?

Est-il vrai que Rousseau est mort? Il avait trop vécu pour sa gloire et pour le repos des honnêtes gens.

Je vous embrasse.

481. A M. THIERIOT.

15 octobre.

Si vous êtes à Saint-Vrain[1], tant mieux pour vous; si vous êtes à Paris, tant mieux pour vos amis, qui vous voient. Ce bonheur n'est pas fait pour moi; mais on ne saurait tout avoir : au moins ne me privez pas de celui de recevoir de vos nouvelles. Je demande le secret plus que jamais sur cet anonyme qu'on joue[2] : vous connaissez l'Envie, vous savez comme ce vilain monstre est fait. S'il savait mon nom, il irait déchirer le même ouvrage qu'il approuve. Gardez-moi donc, vous, Pollion, et Polymnie, un secret inviolable. N'êtes-vous pas faits pour avoir toutes les vertus? Je vous le demande avec la dernière instance.

Je persiste à trouver les trois *Épîtres* de Rousseau mauvaises en tous sens, et je les jugerais telles si Rousseau était mon ami. La plus mauvaise est sans contredit celle qui regarde la comédie[3]; elle est digne de l'auteur des *Aïeux chimériques*, et se ressent tout entière du ridicule qu'il y a, dans un très

[1] Voyez la lettre 383. B.
[2] *L'Enfant prodigue*. Cl.
[3] *L'Épître à Thalie*. Cl.

mauvais poëte comique, de donner des règles d'un art qu'il n'entend point. Je crois que la meilleure manière de lui répondre est de donner une bonne comédie dans le genre qu'il condamne; ce serait la seule manière dont tout artiste devrait répondre à la critique.

Je vous envoie la lettre[1] du prince de Prusse : ne la montrez qu'à quelques amis, on m'y donne trop de louanges.

La *Lettre* de M. Cocchi n'est pas, à la vérité, moins pleine d'éloges; mais elle est instructive; elle a déjà été imprimée dans plusieurs journaux, et il est bon d'opposer le témoignage impartial d'un académicien de la Crusca aux invectives de Rousseau et de Desfontaines.

J'ai adressé ma lettre au prince royal à monsieur votre frère, pour la remettre au ministre de Prusse[2], que je ne connais point. A l'égard de l'*Épître* en vers[3] que j'adresse à ce prince, je l'ai envoyée à M. Berger pour vous la montrer; mais je serais au désespoir qu'elle courût. L'ouvrage n'est pas fini. J'ai été deux heures à le faire, il faudrait être trois mois à le corriger; mais je n'ai pas de temps à perdre dans le travail misérable de compasser des mots.

Un temps viendra où j'aurai plus de loisir, et où je corrigerai mes petits ouvrages. Je touche à l'âge où l'on se corrige et où l'on cesse d'imaginer.

Mille respects à votre petit Parnasse.

[1] C'est la lettre 460. Cl.

[2] Le Chambrier était le nom de l'envoyé de Prusse. Cl.

[3] Voyez ma note lettre 480. B.

482. A M. BERGER.

A Cirey, le 18 octobre.

Oui, je compte entièrement sur votre amitié et sur toutes les vertus sans lesquelles l'amitié est un être de raison. Je me fie à vous sans réserve.

Premièrement il faut que le secret soit toujours gardé sur *l'Enfant prodigue*. Il n'est point joué comme je l'ai composé, il s'en faut beaucoup. Je vous enverrai l'original; vous le ferez imprimer, vous ferez marché avec Prault dans le temps; mais surtout que l'ouvrage ne passe point pour être de moi; j'ai mes raisons. Vous pouvez assurer MM. de La Roque et Prévost que je n'en suis point l'auteur. Engagez-les à le publier dans leurs ouvrages périodiques, en cas que cela soit nécessaire. Vous ne sauriez me rendre un plus grand service que de détourner les soupçons du public. Je veux vous devoir tout le plaisir de l'incognito, et tout le succès du théâtre et de l'impression.

Embrassez pour moi l'aimable La Bruère. Peut-on ne pas s'intéresser tendrement aux gens que l'amour et les arts rendent heureux? Si un opéra d'une femme réussit, j'en suis enchanté; c'est une preuve de mon petit système que les femmes sont capables de tout ce que nous fesons, et que la seule différence qui est entre elles et nous, c'est qu'elles sont plus aimables. Comment appelez-vous, par son nom [1], cette nou-

[1] Mademoiselle Duval, cantatrice à l'Opéra. Il s'agit de la musique composée par elle pour l'opéra-ballet intitulé *les Génies élémentaires*, joué en octobre 1736. Les paroles sont de Fleuri, mort en 1746. Mademoiselle Duval vivait encore en 1770. Cl.

velle muse qu'on appelle *la Légende?* Grégoire VII n'a rien fait de mieux qu'un opéra. Si, par malheur, le secret de *l'Enfant prodigue* avait transpiré, jurez toujours que ce n'est pas moi qui en suis l'auteur. Mentir pour son ami est le premier devoir de l'amitié. Voyez surtout de La Roque et Prévost, et récriez-vous sur l'injustice des soupçons. Madame du Châtelet dit qu'il faut appeler *l'Enfant prodigue*, *l'Orphelin.*

Ces *Mascarades* [1] sont de Launai; mais sa préface ne rendra pas sa pièce meilleure.

Avez-vous lu *le Mondain?* Je vous l'enverrai pour entretenir commerce.

483. A M. LE MARQUIS D'ARGENS [2].

A Cirey, le 18 octobre.

Vos sentiments, monsieur, et votre esprit, m'ont déjà rendu votre ami; et si, du fond de l'heureuse retraite où je vis, je peux exécuter quelques-uns de vos ordres, soit auprès de MM. de Richelieu et de Vaujour, soit auprès de votre famille, vous pouvez disposer de moi.

[1] C'est Guyot de Merville qui est auteur des *Mascarades amoureuses*, comédie en uo acte et en vers, jouée sur le théâtre-italien, le 4 août 1736, puis imprimée avec une préface à la louaoge de J.-B. Rousseau, et dans laquelle il attribue à Voltaire la *Réponse* dout j'ai parlé dans ma note de la lettre 457. B.

[2] Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, né en juin 1704, mort en janvier 1771, âgé de soixante-six ans et demi. Voyez la lettre que Voltaire écrivit à la marquise d'Argens, veuve de l'auteur des *Lettres juives*, le 1er février 1771. Cette marquise était mademoiselle Cauchois, citée plus bas dans la lettre 512. Voltaire, par allusion aux *Lettres juives*, appelle souvent d'Argens son cher *Isaac*. CL.

Je ne doute pas, monsieur, que, avec l'esprit brillant et philosophe que vous avez, vous ne vous fassiez une grande réputation. Descartes a commencé comme vous par faire quelques campagnes; il est vrai qu'il quitta la France par un autre motif que vous; mais enfin, quand il fut en Hollande, il en usa comme vous; il écrivit, il philosopha, et il fit l'amour. Je vous souhaite, dans toutes ces occupations, le bonheur dont vous semblez si digne.

Je suis bien curieux de voir l'ouvrage nouveau [1] dont vous me parlez. Je m'informerai s'il n'y a point quelque voiture de Hollande en Lorraine: en ce cas, je vous supplierais de m'adresser l'ouvrage à Nanci, sous le nom de madame la comtesse de Beauvau. Je vous garderai un profond secret sur votre demeure. Il faut que Rousseau vous croie déjà parti de Hollande, puisqu'il a fait une épigramme sanglante contre vous. Elle commence ainsi:

> Cet écrivain plus errant que le juif
> Dont il arbore et le style et le masque [2].

Voilà tout ce qu'on m'a écrit de cette épigramme ou plutôt de cette satire. Elle a, dit-on, dix-huit vers. Ce malheureux veut toujours mordre et n'a plus de dents.

Voulez-vous bien me permettre de vous envoyer une Réponse [3] en forme que j'ai été obligé de faire

[1] Comme d'Argens, en 1736, n'a pas publié moins de six ouvrages, il m'est impossible de dire quel est celui dont il s'agit ici. B.

[2] On ne trouve pas cette épigramme dans les *OEuvres de J.-B. Rousseau*. B.

[3] C'est la lettre 465. B.

à un libelle diffamatoire qu'il a fait insérer dans la *Bibliothèque française?*

J'aurais encore, monsieur, une autre grace à vous demander, c'est de vouloir bien m'instruire quels journaux réussissent le plus en Hollande, et quels sont leurs auteurs. Si parmi eux il y a quelqu'un sur la probité de qui on puisse compter, je serai bien aise d'être en relation avec lui. Son commerce me consolerait de la perte du vôtre, que vous me faites envisager vers le mois d'avril. Mais, monsieur, en quelque pays que vous alliez, fût-ce en pays d'inquisition, je rechercherai toujours la correspondance d'un homme comme vous, qui sait penser et aimer.

Supprimons dorénavant les inutiles formules, et reconnaissons-nous l'un et l'autre à notre estime réciproque et à l'envie de nous voir. Je me sens déjà attaché à vous par la lettre pleine de confiance et de franchise que vous m'avez écrite, et que je mérite.

484. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, ce 18 octobre.

« Fiet Aristarchus........ .... »
Hor., *de Arte poet.*, v. 450.

Vous êtes, mon très cher abbé, le meilleur ami et le meilleur critique qu'il y ait au monde. Que n'avez-vous eu la bonté de relire *la Henriade* avec les mêmes yeux! la nouvelle édition est achevée; vous m'auriez corrigé bien des fautes, vous les auriez changées en beautés.

Venons à notre ode [1]. Aimez-vous mieux ce commencement :

L'Etna renferme le tonnerre
Dans ses épouvantables flancs ;
Il vomit le feu sur la terre,
Il dévore ses habitants.
Le tigre, acharné sur sa proie,
Sent d'une impitoyable joie
Son ame horrible s'enflammer.
Notre cœur n'est point né sauvage ;
Grands dieux ! si l'homme est votre image,
Il n'était fait que pour aimer.

....

Colbert, ton heureuse industrie
Sera plus chère à nos neveux
Que la politique inflexible
De Louvois, prudent et terrible,
Qui brûlait le Palatinat,

ou,

De Louvois, dont la main terrible
Embrasait le Palatinat.

Avec ces changements et les autres que vous souhaitez, pensez-vous que l'ouvrage doive risquer le grand jour ? Pensez-vous que vous puissiez l'opposer à l'ode de M. Racine [2] ? Parlez-moi donc un peu du fond de la pièce, et parlez-moi toujours en ami. Si vous voulez, je vous enverrai de temps en temps quelques-unes de mes folies. Je m'égaie encore à faire des vers, même en étudiant Newton. Je suis occupé actuellement à savoir ce que pèse le soleil. C'est bien là une autre folie. Qu'importe ce qu'il pèse, me direz-vous, pourvu que nous en jouissions ? Oh ! il importe fort

[1] Voyez, tome XII, l'*Ode sur la paix de* 1736. B.

[2] Louis Racine avait le premier chanté la paix de 1736, dans son *Ode sur la Paix*, Paris, Guérin, 1736, in-8°. B.

pour nous autres songe-creux, car cela tient au grand principe de la gravitation. Mon cher ami, mon cher maître, Newton est le plus grand homme qui ait jamais été, mais le plus grand, de façon que les géants de l'antiquité sont auprès de lui des enfants qui jouent à la fossette.

« ....Et omnes
« *Præcellit* stellas exortus uti *æthereus* sol. »
Lucr., lib. III, v. 1056-57.

« Dicendum est Deus ipse fuit, Deus.... »
Lucr., lib. V, v. 8.

Cependant ne nous décourageons point; cueillons quelques fleurs dans ce monde, qu'il a mesuré, qu'il a pesé, qu'il a seul connu. Jouons sous les bras de cet Atlas qui porte le ciel; fesons des drames, des odes, des guenilles. Aimez-moi, consolez-moi d'être si petit. Adieu, mon cher ami, mon cher maître.

485. A M. DE PONT DE VEYLE[1],

LECTEUR DU ROI.

A Cirey, le 19 octobre.

J'apprends, monsieur, le détail des obligations que je vous ai; vous n'êtes pas de ces gens qui souhaitent du bien à leurs amis, vous leur en faites. D'autres diraient: « Comment se tirera-t-on de là? la chose « est embarrassante; » et, quand ils auraient plaint leur homme, le laisseraient là, et iraient souper. Pour

[1] Antoine de Ferriol, comte de Pont de Veyle, frère du comte d'Argental, naquit le 1er octobre 1697, et mourut le 3 septembre 1774. Il avait été camarade de collége de Voltaire. B.

vous, vous raccommodez tout, et très vite, et très bien ; et vous servez vos amis de toutes façons, et vous leur faites des vers, et vous leur coupez des scènes, et les pièces sont jouées, et la police et les sifflets ont un pied de nez, et, malgré les mauvais plaisants, on réussit.

Ajoutez vite à toutes vos bontés celle de me faire tenir cet *enfant* par la poste. Vous pouvez aisément me faire contre-signer cet enfant-là, ou vous, ou monsieur votre frère ; et puis, s'il vous plaît, dites-moi l'un et l'autre comment cela va ; s'il faut bien corriger, si cela peut devenir digne de paraître au grand jour de l'impression ; je vous croirai, *par amabile fratrum* [1]. Pourquoi mesdemoiselles Fessard disent-elles que cela est de moi? pourquoi madame de Saint-Pierre [2] l'assure-t-elle? Je ne l'ai point avoué, je ne l'avouerai pas. Je ne me vante que de votre amitié, de vos bontés, de mon tendre attachement pour vous, et point du tout de l'enfant.

486. A MADEMOISELLE QUINAULT.

19....

[Crainte que *l'Enfant prodigue* ne soit enterré avec la chienne noire. Prière d'engager M. Pont de Veyle ou M. d'Argental d'envoyer à Cirey la pièce telle qu'on la joue, ou de la remettre à l'avocat Robert. Il faut toujours nier que *l'Enfant prodigue* est de lui : mesdemoiselles Fessard lui sont inconnues. Promet de ne plus lui donner de Croupillac.]

[1] Il y a dans Horace livre II, satire III, vers 243, *par nobile fratrum*. B.

[2] Celle à qui est adressée la lettre 226. Cl.

487. A M. LE COMTE DE TRESSAN[1].

A Cirey, le 21 octobre.

Tandis qu'aux fanges du Parnasse,
D'une main criminelle et basse,
Rufus[2] va cherchant des poisons,
Ta main délicate et légère
Cueille aux campagnes de Cythère
Des fleurs dignes de tes chansons.

Les Graces accordent ta lyre;
Le Plaisir mollement t'inspire,
Et tu l'inspires à ton tour.
Que ta muse tendre et badine
Se sent bien de son origine!
Elle est la fille de l'Amour.

Loin ce rimeur atrabilaire,
Ce cynique, ce plagiaire,
Qui, dans ses efforts odieux,
Fait servir à la calomnie,
A la rage, à l'ignominie,
Le langage sacré des dieux!

Sans doute les premiers poëtes,
Inspirés, ainsi que vous l'êtes,
Étaient des dieux ou des amants:
Tout a changé, tout dégénère,
Et dans l'art d'écrire et de plaire;
Mais vous êtes des premiers temps.

Ah, monsieur! votre charmante épître, vos vers, qui, comme vous, respirent les graces, méritaient une autre réponse. Mais, s'il fallait vous envoyer des

[1] Voyez la note de la lettre 163. Cl.

[2] Ce mot désigne J.-B. Rousseau, et a été aussi employé par Voltaire, dans l'*Épître sur la Calomnie*. B.

vers dignes de vous, je ne vous répondrais jamais; vous me donnez en tout des exemples que je suis bien loin de suivre. Je fais mes efforts; mais malheur à qui fait des efforts!

Votre souvenir, votre amitié pour moi, enchantent mon cœur autant que vos vers éveilleraient mon imagination. J'ose compter sur votre amitié. Il n'y a point de bonheur qui n'augmente par votre commerce. Pourquoi faut-il que je sois privé de ce commerce délicieux! Ah! si votre muse daignait avoir pour moi autant de bienveillance que de coquetterie, si vous daigniez m'écrire quelquefois, me parler de vos plaisirs, de vos succès dans le monde, de tout ce qui vous intéresse, que je défierais les Rousseau et les Desfontaines de troubler ma félicité!

Je vous envoie *le Mondain*. C'était à vous à le faire. J'y décris une petite vie assez jolie; mais que celle qu'on mène avec vous est au-dessus!

Comptez, monsieur, sur le tendre et respectueux attachement de Voltaire.

488. A M. THIERIOT.

21 octobre.

Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal; c'est une très grande vertu, quand il fait du bien. Soyez donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours. Qu'importe à ce malin de public qu'il sache qui il doit punir d'avoir produit une Croupillac? qu'il la siffle si elle ne vaut rien, mais que l'auteur soit ignoré,

je vous en conjure au nom de la tendre amitié qui nous unit depuis vingt ans. Engagez les Prévost et les La Roque à détourner le soupçon qu'on a du pauvre auteur. Écrivez-leur un petit mot tranchant et net. Consultez avec l'ami Berger. Si vous avez mis Sauveau du secret, mettez-le du mensonge. Mentez, mes amis, mentez; je vous le rendrai dans l'occasion.

Je suis sûr de Pollion et de Polymnie. Vous ne leur auriez pas dit mon secret, si vous n'étiez bien sûr qu'ils sont aussi discrets qu'aimables. Avoir parlé à tout autre qu'à eux eût été une infidélité impardonnable; mais leur en avoir parlé, c'est m'avoir lié à eux par une nouvelle reconnaissance, et à vous par une nouvelle grace que vous me faites.

Comment va la santé de Pollion? Vous savez si je m'y intéresse. Il y a peu de gens comme lui. Je ferais une hécatombe de sots, pour sauver un rhumatisme à un homme aimable.

Émilie a presque achevé ce dont vous parlez; mais la lecture de Newton, des terrasses de cinquante pieds de large, des cours en balustrade, des bains de porcelaine, des appartements jaune et argent, des niches en magots de la Chine, tout cela emporte bien du temps. Nous ressemblons bien au *Mondain;* mais l'avez-vous ce *Mondain?*

Voici bien autre chose; c'est cette épître [1], que les beaux esprits n'entendront peut-être pas, car ils sont peu philosophes; et que les philosophes ne goûteront guère, car ils n'ont point d'oreilles. Mais vous

[1] A madame du Châtelet; voyez ma note page 271. B.

savez assez de la philosophie de Newton, et vous avez de l'oreille; ceci est donc fait pour vous, mon cher Mersenne.

489. A M. BERGER.

Cirey, le 24 octobre.

Je reçois votre lettre du 11, mon aimable correspondant. Il faut absolument que vous me rendiez le service d'aller trouver le plus aimable philosophe qui soit en Europe; c'est M. de Mairan. Je lui demande pardon à genoux d'avoir confié son *Mémoire* [1] au petit La Mare, qui me promit, à mon départ, de l'aller rendre sur-le-champ. Ce n'est pas la seule fois qu'il a trompé ma confiance. Je l'avais chargé de porter plusieurs *Alzires;* il en fit un autre usage. Je lui pardonne tout, hors sa négligence pour M. de Mairan. Je recevrai avec résignation toutes les critiques [2] de M. d'Argental; mais on ne peut pas toujours exécuter ce que nos amis nous conseillent. Il y a d'ailleurs des défauts nécessaires. Vous ne pouvez guérir un bossu de sa bosse qu'en lui ôtant la vie. Mon *enfant* est bossu; mais il se porte bien.

Je ne sais si les clameurs de ce monstre de Desfontaines font impression; mais je sais que sa conduite avec moi est bien plus horrible que ses critiques ne peuvent être justes. On m'assure que le Desfontaines des poëtes, Rousseau, est chassé sans retour de chez le duc d'Aremberg. Je ne veux point d'autre vengeance de son libelle diffamatoire.

[1] *Sur les forces motrices*. CL.
[2] Sur *l'Enfant prodigue*. CL.

J'ai reçu une lettre de M. Pitot[1] dont je suis très content. Je vous prie de le sonder pour savoir s'il serait d'humeur à revoir, à corriger un manuscrit[2] de philosophie, à rectifier les figures mal faites, et à conduire l'impression. Je doute qu'il en ait le temps, et je n'ose le lui proposer.

A l'égard de mon affaire[3], j'ai bien des choses à dire qui se réduisent à ceci. Je suis très mécontent, et n'ai nulle envie de revenir à Paris. Mes compliments aux Thieriot et aux Rameau. Songez surtout qu'il n'est-pas vrai que j'aie fait *l'Enfant prodigue*.

J'oubliais de vous dire que j'ai reçu les trois pièces de théâtre. Nous avons lu une scène de chacune, et nous avons jeté le tout au feu.

Ne m'oubliez pas auprès de MM. Dubos et Melon. Nous ne jetons point au feu les *Réflexions sur la peinture*, ni la *Ligue de Cambrai*[4], ni l'*Essai sur le commerce*[5], *libellum aureum*. Prault m'a écrit. C'est un négligent. J'attends les épreuves. Adieu, mon cher ami.

[1] Henri Pitot, né à Aremont le 31 mai 1695, membre de l'académie des sciences depuis 1724, mort le 27 décembre 1771. B.

[2] Celui des *Éléments de philosophie de Newton*. Voyez la lettre du 17 mai 1737, à M. Pitot. Cl.

[3] Il s'agit des nouvelles persécutions dont le *Mondain* ne tarda pas à servir de prétexte contre Voltaire. Cl.

[4] Ces deux ouvrages sont de l'abbé Dubos, mort en 1742 (et non 1712); voyez tome XIX, page 101. B.

[5] L'*Essai politique sur le commerce* est de Melon; voyez tome XXXVII, page 529. B.

490. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirey, ce 27 octobre.

Je voudrais, mon cher et fidèle trésorier, avoir, sous le plus grand secret, quelque argent comptant chez un notaire discret et fidèle, qu'il pût placer pour un temps, et qu'en un besoin je pusse retrouver sur-le-champ. Le dépôt serait de cinquante mille francs, et peut-être davantage. N'auriez-vous pas quelque notaire à qui vous puissiez vous confier? Le tout serait sous votre nom. Je suis très mécontent du sieur Perret; il a deux excellentes qualités pour un homme public : il est brutal et indiscret.

J'ai payé les frais d'un procès que je n'avais pas fait. Pour avoir mon ballot de livres, il a fallu faire ce sacrifice.

J'accepte le marché que vous me proposez de la succession de La Verchère; je m'en rapporte entièrement à vous.

Ayez la bonté de donner encore un louis d'or à d'Arnaud. Dites-lui donc de se faire appeler d'Arnaud tout court; c'est un beau nom de janséniste; celui de Baculard est ridicule.

491. A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirey.

Vous êtes trop bonne, adorable amie; quelque succès que *l'Enfant prodigue* puisse avoir, c'est un orphelin dont je ne m'avoue pas le père; mais je suis bien plus flatté de l'intérêt que vous y prenez que de

l'éloge du public. M. du Châtelet n'est point de retour. Les colonels sont contre-mandés, soit par les excessives précautions de M. de Belle-Ile, soit par crainte de quelque remuement des ennemis. On ne croit point la paix faite; je n'en sais rien : tout ce que je sais, c'est que nous sommes des moutons à qui jamais le boucher ne dit quand il les tuera. Puisque vous savez, charmante amie, que je préfère l'amitié à tous les rois de la terre [1], vous avez grand tort de n'être point à Cirey. Mais, partout où vous serez, vous serez avec l'amitié. Qui pourrait ne pas aimer votre caractère si vrai, si doux, et si égal? Quand est-ce donc que vous verrez les entresols [2], amie charmante?

492. A MADEMOISELLE QUINAULT.

Ce 29...

[Le théâtre sacrifié aux mathématiques; Voltaire ne pourra travailler pour lui l'hiver prochain. La prie de lui renvoyer par Pont de Veyle le manuscrit de *l'Enfant prodigue*. Approuve qu'on retarde la représentation à la cour. Lui demande toujours pardon de son rôle de madame Croupillac.]

493. DE FRÉDÉRIC, ROI DE PRUSSE.

A Remusberg, ce 7 novembre.

Monsieur, je suis infiniment sensible à l'honneur que vous me faites de placer mon nom à la tête du bel ouvrage que vous

[1] Voltaire avait refusé les offres du duc de Holstein-Gottorp (voyez la lettre 393), et celles de Frédéric, alors prince royal de Prusse. B.

[2] Les *entresols* de Cirey, cités dans la lettre 457. Voltaire occupait alors, à l'entresol, une petite chambre qui donne sur la Blaise, dans la partie du château habitée, au premier, par la marquise du Châtelet. Cl.

venez de m'envoyer[1]. La matière qu'il renferme et la façon dont vous la tournez m'est si avantageuse, que je suis obligé d'avouer que l'on ne peut mieux confier le soin de sa renommée qu'entre vos mains. Les devoirs d'un roi sage et éclairé, le code du *pape et des sept cardinaux*, et l'histoire de la pédante érudition du roi Jacques d'Angleterre, sont certes des traits de maître. Sans que je m'étende à faire l'anatomie du reste de cet ouvrage, qui est une des pièces les plus achevées que j'aie vues de ma vie, je vous en fais mes remerciements sincères, me trouvant heureux de l'avoir occasioné.

Je souhaiterais, monsieur, de pouvoir vous témoigner ma reconnaissance par une épître en vers qui fût digne de vous être adressée. Mais comme les étoiles se cachent en la présence du soleil, dont la brillante lumière efface et ternit leur faible lueur, ainsi je sais imposer silence à ma verve novice et désavouée des muses, quand il s'agit de vous écrire. Je sais que vos ouvrages sont sans prix; ils portent en eux leur récompense qui est l'immortalité. J'espère cependant que vous voudrez accepter, comme une marque de mon souvenir, le buste de Socrate[2], que je vous envoie en faveur de ce qu'il fut le plus grand homme de la Grèce, et le maître qui forma Alcibiade. Fesant abstraction de ce dont la calomnie le noircit[3], je pourrais le mettre en parallèle avec vous; mais craignant de blesser votre modestie, si je vous disais sur ce sujet le tiers de ce que je pense, je me contenterai de le dire à toute la terre, qui me servira d'organe pour faire parvenir jusqu'à vous les sentiments d'estime et d'admiration avec lesquels je suis à jamais, monsieur, votre très affectionné ami, FÉDÉRIC.

[1] C'est l'épitre déjà mentionnée dans la lettre 480. B.

[2] Ce buste formait une pomme de canne en or. K.

[3] La calomnie, ou la médisance, a noirci aussi Frédéric, sous le même rapport que Socrate. CL.

494. A M. DE MAIRAN.

A Cirey, le 9 novembre.

En partant de Paris, monsieur, au mois de juin [1], je chargeai un jeune homme, nommé de La Mare, de vous remettre le *Mémoire sur les forces motrices,* que vous aviez eu la bonté de me prêter; mais j'ignore encore si le jeune homme vous l'a rendu. Il serait heureux pour lui qu'il eût fait la petite infidélité de le garder pour s'instruire; mais c'est un trésor qui n'est pas à son usage.

La veille de mon départ, j'avais demandé à M. Pitot s'il avait lu ce *Mémoire;* il m'avait répondu que non: sur quoi je conclus que, dans votre académie, il arrive quelquefois la même chose qu'aux assemblées des comédiens; chacun ne songe qu'à son rôle, et la pièce n'en est pas mieux jouée.

J'avais encore demandé à M. Pitot s'il croyait que la quantité du mouvement fût le produit de la masse par le carré de la vitesse; il m'avait assuré qu'il était de ce sentiment, et que les raisons de MM. Leibnitz et Bernoulli lui avaient paru convaincantes: mais à peine fus-je arrivé à Cirey, qu'il m'écrivit qu'il venait de lire enfin votre *Mémoire*, qu'il était converti, que vous lui aviez ouvert les yeux, que votre dissertation était un chef-d'œuvre.

Pour moi, monsieur, je n'avais point à changer de parti. Il n'était pas question de me convertir, mais de m'apprendre mon catéchisme. Quel plaisir, mon-

[1] C'est-à-dire, dans les premiers jours de *juillet.* Cl.

sieur, d'étudier sous un maître tel que vous! J'ai trop tardé à vous remercier des lumières et du plaisir que je vous dois. Avec quelle netteté vous exposez les raisons de vos adversaires! vous les mettez dans toute leur force, pour ne leur laisser aucune ressource lorsque ensuite vous les détruisez. Vous démêlez toutes les idées, vous les rangez chacune à leur place ; vous faites voir clairement le malentendu qu'il y avait à dire qu'il faut quatre fois plus de force pour porter un fardeau quatre lieues que pour une lieue, etc., etc. J'admire comme vous distinguez les mouvements accélérés, qui sont comme le carré des vitesses et des temps, d'avec les forces, qui ne sont qu'en raison des vitesses et des temps.

Quand vous avez fait voir, par le choc des corps mous et des corps à ressort (articles XXII, XXIII, XXIV), que la force est toujours en raison de la simple vitesse, on croirait que vous pouvez vous passer d'autres raisons, et vous en apportez une foule d'autres. Le n° XXVIII est sans réplique. Je serais bien curieux de voir ce que peuvent répondre à ces preuves si claires les Wolf, les Bernoulli, et les Musschenbroeck.

Serait-ce abuser de vos bontés, monsieur, de vous parler ici d'une difficulté d'un autre genre, qui m'occupe depuis quelques jours? Il s'agit d'une expérience contraire aux premiers fondements de la catoptrique. Ce fondement est qu'on doit voir l'objet au point de concours du cathète et du rayon réfléchi. Cependant il y a bien des occasions où cette règle fondamentale se trouve fausse.



Dans ce cas-ci, par exemple, je devrais, par les règles, voir l'objet A au point de concours D; cependant je le vois en *l. k. i. h. g.* successivement, à mesure que je recule mon œil du miroir concave, jusqu'à ce qu'enfin mon œil soit placé en un point où je ne vois plus rien du tout.

Cela ne prouve-t-il pas manifestement que nous ne connaissons point, que nous n'apercevons point les distances par le moyen des angles qui se forment dans nos yeux? Je vois souvent l'objet très près et très gros, quoique l'angle soit très petit. Il paraît donc que la théorie de la vision n'est pas encore assez approfondie. Tacquet et Barrow [1] n'ont pu résoudre la difficulté que je vous propose. Voulez-vous bien me mander ce que vous en pensez?

Madame la marquise du Châtelet, qui est digne de vous lire (et c'est beaucoup), trouve qu'il n'y a personne qui soit plus fait pour goûter la vérité que vous. Elle m'ordonne de vous assurer de son estime, et de vous faire ses compliments. Ses sentiments pour vous, monsieur, vous consoleront de l'ennui de ma lettre, et me feront pardonner mon importunité.

Je suis, avec la plus respectueuse estime, etc.

[1] André Tacquet, mathématicien et jésuite, né à Anvers en 1611, y est mort en 1660 : Isaac Barrow, théologien et géomètre, né à Londres en 1630, mort en 1677, a été le maître de Newton. B.

495. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

A Cirey, le 12 novembre.

Je remercie, mon cher abbé, le chevalier de Mouhi de ses nouvelles, et je n'en veux plus recevoir. En trois mois de temps il n'a pas écrit trois vérités. Je ne connais ce chevalier que parcequ'il m'emprunte : prêtez-lui cent écus, faites-lui en espérer autant pour le mois prochain. Je ne veux plus être la dupe des ingrats, ni mettre des hommes à portée d'être injustes. Je consens de prêter, mais je ne veux plus perdre. Il me propose des billets de Dupuis, libraire; prêtez-lui donc mon argent sur les billets de ce Dupuis.

Je vous supplie instamment d'envoyer à mademoiselle Quinault, rue d'Anjou-Dauphine, ce joli petit secrétaire que je lui avais destiné. Il n'y a qu'à le faire laisser simplement chez elle, et faire dire que c'est de ma part. Il faut tâcher que l'homme qui portera ce présent ne laisse pas à mademoiselle Quinault le temps de le refuser[1], et qu'il s'enfuie bien vite dès qu'il l'aura donné à quelqu'un de la maison.

Vous m'avez fait un grand plaisir de m'emprunter un peu d'argent. Tout ce que j'ai est à votre service; vous savez combien je vous aime, combien je vous estime, et à quel point vous pouvez compter en tout sur moi.

[1] Elle le refusa. Cl.

496. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 13 novembre.

Voltaire, ce n'est point le rang et la puissance,
Ni les vains préjugés d'une illustre naissance,
Qui peuvent procurer la solide grandeur;
Du vulgaire ignorant telle est souvent l'erreur;
Mais un homme éclairé tient en main la balance;
Lui seul sait distinguer le vrai de l'apparence :
Il n'est point ébloui par un trompeur éclat;
Sous des titres pompeux il découvre le fat,
Et d'illustres aïeux ne compte point la suite,
Si vous n'héritez d'eux leurs vertus, leur mérite.

Il est d'autres moyens de se rendre fameux,
Qui dépendent de nous, et sont plus glorieux.
Chacun a des talents dont il doit faire usage,
Selon que le destin en régla le partage.
L'esprit de l'homme est tel qu'un diamant précieux,
Qui sans être taillé ne brille point aux yeux.
Quiconque a trouvé l'art d'anoblir son génie,
Mérite notre hommage, en dépit de l'envie.
Rome nous vante encor les sons de Corelli;
Le Français prévenu fredonne avec Lulli;
L'Énéide immortelle, en beautés si fertile,
Transmet jusqu'à nos jours l'heureux nom de Virgile;
Carrache, le Titien, Rubens, Buonarotti,
Nous sont aussi connus que l'est Algarotti,
Lui dont l'art du compas et le calcul excède
Le savoir tant vanté du célèbre Archimède.
On respecte en tous lieux le profond Cassini;
La façade du Louvre exalte Bernini[1];
Aux mânes de Newton tout Londre encore encense;
Henri, le grand Colbert, sont chéris dans la France;
Et votre nom, fameux par de savants exploits,
Doit être mis au rang des héros et des rois.

Monsieur, vous savez, sans doute, que le caractère dominant de notre nation n'est pas cette aimable vivacité des Français. On nous attribue en revanche le bon sens, la candeur, et la

[1] Voyez ma note tome XX, page 251. B.

véracité de nos discours. Ce qui suffit pour vous faire sentir qu'un rimeur du fond de la Germanie n'est pas propre à produire des impromptu ; la pièce que je vous envoie n'a pas non plus ce mérite.

J'ai été long-temps en suspens si je devais vous envoyer mes vers ou non, à vous l'Apollon du Parnasse français, à vous devant qui les Corneille et les Racine ne sauraient se soutenir[1]. Deux motifs m'y ont pourtant déterminé : celui qui eût sûrement dissuadé tout autre, c'est, monsieur, que vous êtes vous-même poëte, et que par conséquent vous devez connaître ce desir insurmontable, cette fureur que l'on a de produire ses premiers ouvrages ; l'autre, et qui m'a plus fortifié dans mon dessein, est le plaisir que j'ai de vous faire connaître mes sentiments à la faveur des vers, ce qui n'aurait pas eu la même grace en prose.

Le plus grand mérite de ma pièce est, sans contredit, de ce qu'elle est ornée de votre nom ; mon amour-propre ne m'aveugle pas jusqu'au point de croire cette épître exempte de défauts. Je ne la trouve pas digne même de vous être adressée. J'ai lu, monsieur, vos ouvrages et ceux des plus célèbres auteurs, et je vous assure que je connais la différence infinie qu'il y a entre leurs vers et les miens.

Je vous abandonne ma pièce ; critiquez, condamnez, désapprouvez-la, à condition de faire grace aux deux vers qui la finissent. Je m'intéresse vivement pour eux : la pensée en est si véritable, si évidente, si manifeste, que je me vois en état d'en défendre la cause contre les critiques les plus rigides, malgré la haine et l'envie, et en dépit de la calomnie. Je suis, etc. Fédéric.

[1] Voltaire ne dut prendre, dans ce nuage d'encens, que la part qui lui en revenait. Le commentateur quelquefois sévère du grand Corneille trouva toujours Racine admirable, enchanteur, et *divin ;* laissant à des pédants, tels que l'abbé Geoffroi, le soin de nous prouver lourdement que nous devons trouver du génie dans *Andromaque* et *Athalie*. Cl.

497. A M. THIERIOT.

Le 18 novembre.

Eh bien! quand on vous envoie des épîtres sur Newton, voilà donc comme vous traitez les gens! Je m'imagine que si vous ne répondez point, c'est que vous étudiez à présent Newton, et qùe la première lettre que je recevrai de vous sera un traité sur le carré des distances et sur les forces centripètes. En attendant, vous devriez bien vous égayer à m'envoyer la dispute[1] d'Orphée-Rameau avec Euclide-Castel. On dit qu'Orphée a battu Euclide. Je crois en effet notre musicien bien fort sur son terrain.

On m'a envoyé *l'Enfant prodigue* tel qu'on le joue. Vraiment, j'ai bien raison de le désavouer, et je vous prie de jurer pour moi plus que jamais. On l'avait estropié chez les réviseurs, successeurs de l'abbé Cherrier[2], mais estropié au point qu'il ne pouvait marcher. Les deux frères charmants[3], que vous connaissez, lui ont vite donné des jambes de bois. Mon ami, donnez-vous la peine de le relire entre les mains de notre Berger, qui va le faire imprimer, et vous m'en direz des nouvelles.

Eh bien, bourreau! eh bien, marmotte en vie, paresseux Thieriot, vous laissez faire l'édition de Paris et l'édition hollandaise de *la Henriade* sans y

[1] Sur le clavecin oculaire; voyez ma note tome XXXVIII, p. 171-76. B.

[2] L'abbé Cherrier, auteur du *Polissoniana*, avait été censeur de la police. B.

[3] D'Argental et Pont de Veyle, que Voltaire appelait souvent *par amabile fratrum*; voyez lettre 485. Cl.

mettre un petit mot, sans corriger un vers! ah! quel homme! quel homme! Embrassez pour moi l'imagination de Sauveau; si vous rencontrez Colbert-Melon et Varron-Dubos, bien des compliments. Menez-vous toujours une vie charmante chez Pollion? êtes-vous, après moi, un des plus heureux mortels de ce monde? digérez-vous?

Savez-vous que le duc d'Aremberg a chassé Rousseau, pour ce beau libelle imprimé contre moi? Voilà une assez bonne réponse, c'est une terrible philippique. Je dois avoir pitié de mes ennemis. Rousseau est chassé partout, Desfontaines est détesté, et vit seul comme un lézard; moi, je vis au milieu des délices; j'en suis honteux. *Vale.* Écrivez donc, loir, marmotte; dégourdissez votre indifférence.

L'ambassadeur Falkener vous fait mille compliments. Adieu, mon aimable et paresseux et vieil ami; adieu. *Bibe, vale, scribe.*

498. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Cirey, le 19 novembre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre par la voie de Nanci; mais, comme elle n'était point datée, je ne peux savoir si cette route est plus courte que l'autre, et si votre paquet est venu en droiture. J'ai écrit à M. Prévost[1], et j'ai recommandé à Ledet de le prendre pour réviseur de *la Henriade*, et surtout de *la Philosophie* de Newton, que j'ai mise à la portée du public, et que je ferai imprimer incessamment.

[1] L'abbé Prévost.

Je verrai avec grand plaisir le soufflet imprimé que vous allez donner à ce misérable [1] de Bruxelles. Il faut envoyer des copies de tout cela aux connaissances qu'il a dans cette ville, où il est détesté comme ailleurs. Voici un petit rafraîchissement pour ce maraud et pour son associé l'abbé Desfontaines. Cet abbé est un ex-jésuite à qui je sauvai la Grève en 1723, et que je tirai de Bicêtre, où il était renfermé pour avoir corrompu, ne vous en déplaise, des ramoneurs de cheminée, qu'il avait pris pour des Amours, à cause de leur fer et de leur bandeau; enfin il me dut la vie et l'honneur. C'est un fait public; et il est aussi public qu'au sortir de Bicêtre, s'étant retiré chez le président de Bernières, où je lui avais procuré un asile, il fit, pour remerciement, un méchant libelle contre moi. Il vint depuis m'en demander pardon à genoux; et, pour pénitence, il traduisit un *Essai sur la Poésie épique*, que j'avais composé en anglais. Je corrigeai toutes les fautes de sa traduction; je souffris qu'on imprimât son ouvrage à la suite de *la Henriade*. Enfin, pour nouveau prix de mes bontés, il se ligue contre moi avec Rousseau. Voilà mes ennemis; votre estime et votre amitié sont une réponse bien forte à leurs indignes attaques.

Dans ma dernière lettre je vous demandais, monsieur, si vous êtes l'auteur du *Mentor cavalier* [2], qui se débite à Paris, sous votre nom. J'aurais sur cela plusieurs choses très importantes à vous dire.

Vous pourriez envoyer à Nanci, à madame du

[1] J.-B. Rousseau.

[2] Voyez ma note sur la lettre 472. B.

Châtelet, vos ouvrages; mais, si vous vouliez vous-même venir faire un petit voyage à Cirey, *incognito*, vous y trouveriez des personnes qui sont pleines d'estime pour vous, et qui feraient de leur mieux pour vous bien recevoir.

Ne pourriez-vous pas faire insérer dans quelques gazettes que M. le duc d'Aremberg a chassé Rousseau, pour punir l'insolence que ce misérable a eue de le citer pour garant des impostures répandues dans son dernier libelle? Ce n'est pas tout; il sera poursuivi en justice à Bruxelles. C'est rendre service à tous les honnêtes gens que de contribuer à la punition d'un scélérat.

Adieu, monsieur; je m'intéresserai toujours à votre gloire et à votre bonheur. Je vous suis attaché tendrement.

499. A M. BERGER.

Cirey, novembre.

On me mande de Hollande que Rousseau a été chassé de chez M. le duc d'Aremberg, pour l'avoir faussement cité dans un libelle que Rousseau et l'abbé Desfontaines firent imprimer contre moi, il y a quelques mois, dans la *Bibliothèque française*.

M. le duc d'Aremberg m'a écrit pour désavouer l'insolence et la calomnie de Rousseau. Est-il vrai que ce misérable soit protégé par madame la princesse de Carignan?

Faites vite un bon marché avec Prault, et, s'il ne veut pas donner ce qui convient, faites affaire avec un autre. Vous aurez incessamment *l'Enfant* et la

préface [1]. Adieu, mon cher ami! Où êtes-vous donc? Vous m'oubliez bien. Vous ne savez donc pas combien j'aime vos lettres. Comment va *l'Enfant?* Adieu.

500. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

23 novembre.

Je demande à M. de Brézé le secret qu'il exige de moi. Je ne suis pas difficile en affaires; mais je veux éviter toute discussion entre lui et moi. Il faut pour cela qu'il y ait un paiement certain d'année en année, ou de six mois en six mois, sans la moindre remise; qu'il consente à cela par un écrit entre vos mains; qu'il affirme, par cet écrit, qu'il n'y a aucune saisie sur les maisons que j'ai choisies pour m'être hypothéquées; qu'il renonce à toutes lettres d'état, de répit, paiement en billets, et à autres injustices royales. Ces précautions prises, je consens à tout.

Faites une bonne œuvre, mon bon janséniste; envoyez chercher le jeune d'Arnaud; c'est un jeune homme qu'il faut aider, mais à qui il ne faut pas donner de quoi se débaucher. Donnez-lui, cette fois-ci, dix-huit francs; exhortez-le sérieusement à apprendre à écrire. Assurez-le de mon amitié, et qu'il compte sur mes secours, quand je serai plus riche. Il paraît avoir de bonnes mœurs : il mérite vos conseils; voilà les gens qu'il faut aider:

« Quo mihi fortunam, si non conceditur uti? »
HOR., liv. I, ép. V, v. 12.

[1] Voyez le commencement de la lettre 513. CL.

Et *uti*, c'est faire du bien, chacun selon son petit pouvoir. Je vous embrasse tendrement.

501. A M. THIERIOT.

Le 24 novembre.

On m'a mandé que *le Mondain* avait été trouvé chez M. de Luçon [1], et que le président Dupuy en avait distribué beaucoup de copies. On m'en a envoyé une toute défigurée. Il est triste de passer pour un hétérodoxe, et de se voir encore tronqué, estropié, mutilé comme un auteur ancien. Je trouve qu'on a grande raison de s'emporter contre l'auteur dangereux de cet abominable ouvrage, dans lequel on ose dire qu'Adam ne se fesait point la barbe, que ses ongles étaient un peu trop longs, et que son teint était hâlé; cela mènerait tout droit à penser qu'il n'y avait ni ciseaux, ni rasoir, ni savonnette dans le paradis terrestre; ce qui serait une hérésie aussi criante qu'il y en ait. De plus, on suppose, dans ce pernicieux libelle, qu'Adam caressait sa femme dans le paradis. Or, dans les anecdotes de la vie d'Adam, trouvées dans les archives de l'arche, sur le mont Ararat, par saint Cyprien, il est dit expressément que le bonhomme ne b...ait point, et qu'il ne b..da qu'après avoir été chassé; et de là vient, à ce que disent tous les rabbins, le mot b...er de misère. *Ut ut est*, la hauteur et la bêtise avec laquelle un certain homme [2] a parlé à un de nos amis m'aurait donné

[1] Voyez la note tome LI, page 43. B.

[2] Sans doute le garde des sceaux Chauvelin, exilé à Bourges, le 20 février 1737. Cl.

la plus extrême indignation, si elle ne m'avait pas fait pouffer de rire.

Il n'est pas encore sûr que j'aille en Prusse. Recommandez à votre frère d'envoyer par le coche le paquet du prince philosophe; demandez si ce prince a chez lui des comédiens français; en ce cas, nous lui enverrions le *Prodigue* pour l'amuser. Je suppose que le ministère trouve très bon ce petit commerce littéraire.

J'ai envoyé à Berlin, dans ce paquet (dont point de nouvelles), *le Mondain*, l'*Ode à Émilie* [1], *la Newtonique* [2], une *Lettre sur Locke* [3], afin de lui faire ma cour *in omni genere*.

De qui est donc ce beau poëme didactique? de M. de La Chaussée sans doute. Il n'y a que lui dont j'attende ce chef-d'œuvre. Mandez-moi si j'ai deviné.

Voici une copie plus exacte de *la Newtonique*, vous pouvez la donner; mais il faut commencer par des gens un peu philosophes et poëtes :

« ....Pauci quos æquus amavit
« Jupiter.............................. »

Æneid., liv. VI, v. 129.

Mon copiste [4], qui n'est ni poëte ni philosophe, avait mis, pour la période de vingt-six mille ans :

Six cents siècles entiers par-delà vingt mille ans;

[1] L'ode VII sur *le Fanatisme*. CL.

[2] La *Newtonique* est l'épître en vers à madame du Châtelet, dont j'ai déjà parlé dans une note sur la lettre 457. B.

[3] C'est la lettre 386. B.

[4] Céran, cité à la fin de la lettre 322. B.

ce qui fesait quatre-vingt mille ans, au lieu de vingt-six mille : bagatelle.

Mille compliments à vous, à votre Parnasse. Si vous voyez l'aimable philosophe Mairau, dites-lui qu'il songe à moi, qu'il vous donne sa lettre. Dites que je vais à Berlin. N'écrivez plus jamais qu'à madame Faverolles, à Bar-sur-Aube; retenez cela. Réponse sur tous les articles. Aimez-moi; adieu, Mersenne.

502. A MADEMOISELLE QUINAULT.

26 novembre.

[Remerciements de ce qu'elle a bien voulu l'avertir de ce qui se passe (la rumeur à l'occasion du *Mondain*). Reproche de ce qu'elle a refusé les petites étrennes (un petit secrétaire). Annonce son départ pour la Prusse. Laisse entre ses mains les destinées de *l'Enfant prodigue*, pour lequel il lui fait passer différentes corrections. Éloge du *Glorieux* (de Destouches). Annonce qu'on décachète les lettres au bureau de la poste à Meaux. Pense qu'on a pris de travers un ouvrage très innocent (*le Mondain*). Laisse M. d'Argental le maître absolu de finir cette affaire très désagréable.]

503. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 27 novembre.

Assurément vous êtes le père Mersenne : ce n'est pas tout-à-fait, mon cher ami, en ce que mes ennemis vous font quelquefois tomber dans leurs sentiments, comme les ennemis de Descartes entraînaient Mersenne dans les leurs; c'est parceque vous êtes le conciliateur des muses. Je vous permets très fort d'aimer d'autres vers que les miens; je suis une maîtresse assez indulgente pour souffrir les partages. Je suis

de ces beautés qui aiment si fort le plaisir qu'elles ne peuvent haïr leurs rivales. J'aime tant les beaux vers que je les aime dans les autres; c'est beaucoup pour un poëte. Je vous fais mon compliment sur votre beau portefeuille; je voudrais bien que *le Mondain* y fût, et ne fût que là. Ce petit enfant tout nu n'était pas fait pour se montrer. Mais est-il possible qu'on ait pu prendre la chose sérieusement? Il faut avoir l'absurdité et la sottise de l'âge d'or pour trouver cela dangereux, et la cruauté du siècle de fer pour persécuter l'auteur d'un badinage si innocent, fait il y a long-temps.

Ces persécutions d'un côté, et, de l'autre, une nouvelle invitation du prince de Prusse et du duc de Holstein [1], me forcent enfin à partir. Je serai bientôt à Berlin. Platon allait bien chez Denis, qui assurément ne valait pas le prince de Prusse. Cela vient comme de cire; vous serez l'agent du prince à Paris, et notre commerce en sera plus vif. Voilà un nouveau rapport entre Mersenne et vous : son pauvre ami allait errer dans les climats du Nord. Dieu veuille que quelque gelée ne me tue pas à Berlin, comme le froid de Stockholm tua Descartes!

Dites à votre frère qu'il fasse partir sur-le-champ, par le coche de Bar-sur-Aube, à l'adresse de madame du Châtelet, le nouveau paquet du prince royal pour moi. Ne manquez pas de dire à tous vos amis qu'il y a déjà long-temps que mon voyage était médité. Je serais très fâché qu'on crût qu'il entre du dégoût

[1] Voyez la lettre 393. B.

pour mon pays dans un voyage que je n'entreprends que pour satisfaire une si juste curiosité.

Adieu; je pars incessamment avec un officier du prince. Nous irons à petites journées. Écrivez-moi toujours, cela m'est important; vous m'entendez. Une autre fois je vous parlerai de Newton et de *l'Enfant prodigue*. Je vous embrasse.

504. A M. BERGER.

A Cirey, le 27 novembre.

Voici *le Mondain* pour ce qu'il vaut. La petite vie dont il y est parlé vaut beaucoup mieux que l'ouvrage. Je me mêle aussi d'être voluptueux; mais je ne suis pas tout-à-fait si paresseux que ces messieurs dont vous faites si bien la critique, qui vantent un souper agréable en mourant de faim, et qui se donnent la torture pour chanter l'oisiveté.

Les comédiens comptaient qu'ils auraient une pièce de moi cet hiver; mais ils ont très mal compté. Je ne fais point le fin avec vous; je me casse la tête contre Newton, et je ne pourrais pas à présent trouver deux rimes. J'avais fait *l'Enfant prodigue* à Pâques dernier; il était juste que, dans ce saint temps, je tirasse mes farces de l'Évangile. Dieu m'aida, et cela fut fait en quinze jours. Depuis ce temps je n'ai vu que des angles, des *a*, des *b*, des planètes, et des comètes. Mais Mercure n'est pas plus éloigné de Saturne que cette étude l'est d'une tragédie.

Est-il vrai que ce monstre d'abbé Desfontaines a

parlé de *l'Enfant prodigue* [1] ? Ce brutal ennemi des mœurs et de tout mérite saurait-il que cela est de moi? Mettez-moi un peu au fait, je vous en prie; et continuez d'écrire à votre véritable ami.

Je vous supplie de déterrer M. Pitot, de l'académie des sciences; il demeure cour du Palais, chez M. Arouet, trésorier de la chambre des comptes. Rendez-lui cette lettre; et réponse. *Vale, te amo.*

505. A M. L'ABBÉ DU RESNEL.

Ce [2]

Mon cher abbé, c'est bien mal reconnaître votre présent que de vous envoyer *Mariamne* et *OEdipe;* mais l'esprit de tolérantisme qui règne dans votre *Essai sur la critique*, et que j'aime en cela comme un fait de religion, me donne un peu de hardiesse.

Cœur rempli de droiture, esprit plein de justesse,
Doux et compatissant pour les fautes d'autrui;

voilà comme vous êtes, et voilà comme il faut que vous soyez pour moi.

En vérité vous avez embelli Pope; et je ne connais que vous dans Paris capable de ce que vous avez

[1] L'abbé Desfontaines, dans ses *Observations* (lettre 89, datée du 17 octobre 1736), ne nomme pas Voltaire, mais il le désigne très clairement par ces mots : « Au milieu de toutes ces défectuosités.... le génie distingué « et rare perce. » B.

[2] La copie qui m'a été communiquée était sans date; mais je crois cette lettre de 1736. Il parut, cette année, de nouvelles éditions d'*OEdipe* et de *Mariamne;* le privilége est du 12 juillet. La lettre serait donc postérieure à ce privilége, et doit être des derniers mois de l'année 1736, si, quoique datée de 1737, la nouvelle édition de la traduction de Pope, par Du Resnel, a paru à la fin de 1736. B.

fait. Plus je vous lis et plus je vous vois, plus je souhaite avec passion votre amitié et votre estime.

Pardon, mon cher ami, si je ne viens pas vous dire chez vous tout ce que vous m'inspirez; je suis lutiné par une maudite affaire qui ne me laisse pas un instant de tranquillité. Adieu, je vous embrasse mille fois.

506. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce 1er décembre.

Votre ministère, à l'égard de Cirey, *benefactor in utroque jure*, est le même que celui des protecteurs des couronnes, à Rome. Vous veillez sur ce petit coin de terre; vous en détournez les orages; vous êtes une bien aimable créature. Vous sentez tout ce que je vous dois, car votre cœur entend le mien, et vous avez mesuré vos bontés à mes sentiments. Écoutez, nous sommes dans les horreurs de Newton; mais *l'Enfant prodigue* n'est pas oublié. Mandez-moi vos avis, c'est-à-dire vos ordres définitivement. Faut-il le laisser reposer, et le reprendre à Pâques? très volontiers; en ce cas, nous attendrons à Pâques à le faire imprimer; mais gare l'ami Minet [1] et les comédiens de campagne, qui en ont, dit-on, des copies! Si vous voulez suivre le train ordinaire, et qu'on imprime à présent, renvoyez-nous la copie que vous avez, avec annotations; il y a dans cette copie nouvelle du bon en petite quantité, qu'il faut conserver. Je crois la tournure des premiers actes meilleure de cette se-

[1] Surnom donné à Moncrif, auteur de l'*Histoire des chats*, 1727, in-8°. B.

conde cuvée. Je demande toujours un passe-port pour monsieur le président, car monsieur le sénéchal me paraît si provincial et si antiquaille, que je ne peux m'y faire. Si vous avez quelque chose à me mander librement, vous savez le moyen, vous avez l'adresse. Au reste je vous avertis que, quand vous voudrez avoir une tragédie, il faudra faire vos supplications à la divinité newtonienne, qui, à la vérité, souffre les vers, mais qui aime passionnément la règle de Keppler, et qui fait plus de cas d'une vérité que de Sophocle et d'Euripide.

Qu'avez-vous ordonné du sort de ce petit écrit [1] sur les trois infames épîtres de mon ennemi? Vous sentez qu'on obtient aisément d'imprimer contre moi; mais quiconque prend ma défense est sûr d'un refus. En vérité, méritai-je d'être ainsi traité dans ma patrie? Votre amitié et Cirey me soutiennent.

Vous croyez bien que madame du Châtelet vous dit toutes les choses tendres que vous méritez.

507. A M. DE MAIRAN.

A Cirey, le 1er décembre.

J'abuse de vos bontés, monsieur; mais vous êtes fait pour donner des lumières, et moi pour en profiter.

Sur ce que vous me dites, dans votre lettre, que vous vous êtes bien trouvé de ne jamais admettre de merveilleux mathématique, j'ai consulté le *Mémoire* de 1715, que vous m'indiquez, et j'y ai vu le prétendu

[1] L'*Utile examen*; voyez tome XXXVII, page 347. B.

merveilleux de la roue d'Aristote réduit aux lois mathématiques. Il est clair que vous avez très bien expliqué ce qui était échappé à Tacquet et aux autres.

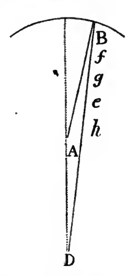
J'ose croire sur ce fondement que peut-être ne vous éloignerez-vous pas de mes idées, sur la question d'optique que j'ai pris la liberté de vous proposer. Ni Tacquet, ni Barrow, ni Grimaldi, ni Molineux, n'ont pu la résoudre. C'était une question du ressort du P. Malebranche, mais il ne l'a point traitée; et j'ai grand'peur qu'il ne s'y fût trompé, comme il a fait, à mon avis, sur la raison pour laquelle nous voyons le soleil et la lune plus grands à l'horizon qu'au méridien.

Je suis bien loin d'admettre du merveilleux dans ma difficulté; ce sont les opticiens qui, en ne l'expliquant pas, en font une espèce de miracle. Il n'y a que l'obscur qui soit merveilleux; et je ne cherche qu'à ôter l'obscurité qui enveloppe depuis long-temps cette question. Il me paraît qu'elle en vaut la peine, et qu'elle tient à une théorie assez sûre et assez curieuse. Voulez-vous vous donner la peine de voir Grimaldi, page 312, et Barrow, *ad finem lectionum?* Vous trouverez la chose très obscurément énoncée dans Barrow, et très clairement dans Grimaldi; mais, de raison, ni l'un ni l'autre n'en donnent. Voici le fait:

Prenez un miroir concave; tenez votre montre dans une main, à la distance d'un demi-pied du miroir; reculez ensuite petit à petit le miroir de votre œil : plus vous le reculez, plus votre montre vous paraît près, jusqu'à ce qu'enfin elle semble être sur la surface du miroir d'une manière très confuse; recu-

lez encore un peu plus, vous ne voyez plus rien du tout.

Or, lorsque vous voyez ainsi l'objet de très près, vous devriez le voir très loin, par la règle de catoptrique qui vous dit que vous verrez l'objet au point d'intersection de la perpendicule d'incidence et du rayon réfléchi. Ce point d'intersection est très loin derrière votre œil, et, malgré cela, l'objet vous semble très près. J'aurai bien de la peine à faire ma figure, car je suis très maladroit.



Le rayon parti de l'objet A fait un angle d'incidence sur la droite infiniment petite de la courbe du miroir; l'angle de réflexion B lui est égal. Le rayon réfléchi est B, *e;* le cathète est la ligne pointillée;

l'intersection de cette ligne et du rayon réfléchi est en D : donc je dois voir l'objet en D ; mais je le vois en *f*, en *g*, quand mon œil est placé à peu près en *h*. Voilà, encore un coup, ce que nul opticien n'a éclairci.

L'évêque de Cloyne [1], savant anglais, est le seul, que je sache, qui ait porté la lumière dans ce petit coin de ténèbres. Il me semble qu'il prouve très bien que nous ne connaissons point les distances ni les grandeurs par les angles, c'est-à-dire que ces angles ne sont point une cause immédiate du *jugement prompt* que nous portons des distances et des grandeurs, comme les configurations des parties des corps sont une cause immédiate des saveurs que nous sentons, et la dureté, cause immédiate du sentiment de résistance que nous éprouvons, etc.

Dans le cas présent, nous jugeons l'objet très près, non à cause de ce *point d'intersection* qui n'en pourrait rendre raison, mais parcequ'en effet ce point d'intersection étant très éloigné, l'objet doit paraître confus. Mais, comme nous sommes accoutumés à voir confusément un objet qui est trop près de nos yeux, l'objet, en cette expérience, devant paraître et paraissant confus, nous le jugeons à l'instant très près.

Mais un homme qui aurait la vue si mauvaise qu'il ne pourrait absolument voir qu'à un doigt de ses yeux, verrait très loin (dans cette même expérience) cet objet que le miroir concave représente très près aux yeux ordinaires.

[1] George Berkeley, né en 1684, mort en 1753, auteur d'*Alciphron* ; voyez tome XXXVII, page 565. B.

C'est donc en cela l'expérience qui fait tout. De là mon Anglais conclut que nous ne pouvons apercevoir en aucune façon les distances; nous ne pouvons les apercevoir par elles-mêmes; nous ne le pouvons par les angles optiques, puisque ces angles sont en défaut dans plusieurs cas. Et non seulement les distances, mais aussi les grandeurs, les situations des objets, ne sont point senties au moyen de ces angles; car, si ces angles produisaient ces effets, ils les auraient produits dans l'aveugle-né à qui M. Cheselden abaissa les cataractes. Cet aveugle-né avait quinze ans quand Cheselden lui donna la vue; il fut long-temps sans pouvoir distinguer si les objets étaient à un pas ou à une lieue de lui, s'ils étaient grands ou petits, etc. Cet aveugle semble décider la question; mais j'ai bien peur moi-même d'être ici l'aveugle. En ce cas, vous serez mon Cheselden, et je vous écris, *Domine, ut videam*[1].

Est-il vrai que le son se réfracte de l'air dans l'eau, et cela en même proportion que la lumière? D'où l'a-t-on pu savoir? Il n'y a que les poissons qui puissent nous le dire, et ils passent pour être sourds et muets. Je vous demande un petit mot sur cela.

Il court, à ce que l'on me mande, une *Épître*[2] sur la philosophie de Newton; j'ai peur qu'elle ne soit très informe; souffrez que je vous envoie une copie exacte. Je souhaiterais que ce petit ouvrage pût prouver que la physique et la poésie ne sont point incompatibles.

[1] Luc, XVIII, 41. B.

[2] Voyez une note de la lettre 457, page 271. B.

Je vous supplie de vouloir bien me dire, dans votre réponse, pourquoi la lumière est, selon Musschenbroeck, dix minutes à traverser le grand orbe annuel, et arrive cependant en sept minutes ou environ du soleil à nous. N'a-t-il pas pris dix minutes pour environ quatorze minutes? *Ignosce et doce.*

508. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, ce 3 décembre[1].

Monsieur, j'ai été agréablement surpris, en recevant aujourd'hui votre lettre avec les pièces dont vous avez bien voulu l'accompagner. Rien au monde ne m'aurait pu faire plus de plaisir, n'y ayant aucuns ouvrages dont je sois aussi avide que des vôtres. Je souhaiterais seulement que la souveraineté que vous m'accordez, en qualité d'être pensant, me mît en état de vous donner des marques réelles de l'estime que j'ai pour vous, et que l'on ne saurait vous refuser.

J'ai lu la dissertation sur l'ame que vous adressez au P. Tournemine[2]. Tout homme raisonnable qui ne peut croire que ce qu'il peut comprendre, et qui ne décide pas témérairement sur des matières que notre faible raison ne saurait approfondir, sera toujours de votre sentiment. Il est certain que l'on ne parviendra jamais à la connaissance des premières causes. Nous qui ne pouvons pas comprendre d'où vient que deux pierres frappées l'une contre l'autre donnent du feu, comment pouvons-nous avancer que Dieu ne saurait réunir la pensée à la matière? Ce qu'il y a de sûr, c'est que je suis matière, et que

[1] Dans l'édition des *OEuvres posthumes de Frédéric*, Berlin, 1788, cette lettre est datée du 14 décembre 1737. Les éditeurs des mêmes œuvres, Amsterdam (Liége), 1789, lui ont laissé la date de 3 décembre 1736, qu'elle porte dans les éditions de Kehl. B.

[2] C'est la lettre 386. B.

je pense. Cet argument me prouve la vérité de votre proposition.

Je ne connais le P. Tournemine que par la façon indigne dont il a attaqué M. Beausobre sur son *Histoire critique du manichéisme*. Il substitue les invectives aux raisons; faible et grossière ressource qui prouve bien qu'il n'avait rien de mieux à dire. Quant à mon ame, je vous assure, monsieur, qu'elle est bien la très humble servante de la vôtre. Elle souhaiterait fort qu'un peu plus dégagée de sa matière, elle pût aller s'instruire à Cirey :

A cet endroit fameux où mon ame révère
Le savoir d'Émilie et l'esprit de Voltaire:
Oui, c'est là que le ciel, prodiguant ses faveurs,
Vous a doué d'un bien préférable aux grandeurs.
Il m'a donné du rang le frivole avantage;
A vous tous les talents : gardez votre partage.

Ce n'est pas à vous, monsieur, que je dirai tout ce que je pense des pièces que vous venez de m'envoyer. L'ode remplie de beautés ne contient que des vérités très évidentes; l'*Épître à Émilie*[1] est un merveilleux abrégé du système de M. Newton; et *le Mondain*, aimable pièce qui ne respire que la joie, est, si j'ose m'exprimer ainsi, un vrai cours de morale. La jouissance d'une volupté pure est ce qu'il y a de plus réel pour nous dans ce monde. J'entends cette volupté dont parle Montaigne[2], et qui ne donne point dans l'excès d'une débauche outrée.

J'attends la *Philosophie de Newton* avec grande impatience; je vous en aurai une obligation infinie. Je vois bien que je n'aurai jamais d'autre précepteur que M. de Voltaire. Vous m'instruisez en vers, vous m'instruisez en prose; il faudrait un cœur bien revêche pour être indocile à vos leçons.

J'attends encore *la Pucelle*. J'espère qu'elle ne sera pas plus austère que tant d'autres héroïnes qui se sont pourtant laissé vaincre par les prières et les persévérances de leurs amants.

[1] Voyez les notes de la lettre 501. B.
[2] Livre Ier, chap. 19. B.

J'ai reçu deux paquets de votre part : celui-ci, monsieur, est le troisième. J'ai répondu aux deux premiers. Je vous ai ensuite adressé des vers, et voici ma quatrième[1] lettre à laquelle j'attends réponse. La raison de ces retardements est en partie causée par les postes d'Allemagne qui vont lentement; et, d'ailleurs, mes lettres font un grand détour, passant par Paris pour aller en Champagne. Si vous pouvez trouver quelque voie plus courte, je vous prie de me l'indiquer, je serai charmé de m'en servir.

Vous êtes trop au-dessus des louanges pour que je vous en donne; mais, en même temps, trop ami de la vérité pour vous offenser de l'entendre. Souffrez donc, monsieur, que je vous réitère toute l'estime que j'ai pour vous. Mes louanges se bornent à dire que je vous connais. Puisse toute la terre vous connaître de même! Puissent mes yeux un jour voir celui dont l'esprit fait le charme de ma vie!

Je suis avec une véritable considération, monsieur, votre très affectionné ami, Fédéric.

509. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey....

Mon cher maître, j'ai enfin reçu votre *Prosodie*[2], petit livre où il y a beaucoup à prendre, qui était très difficile à faire, et qui est fort bien fait. Je vous en remercie, et j'ai grande envie de voir le reste de l'ouvrage. Mandez-moi donc tout franchement si vous croyez que l'*ode*[3] puisse tenir contre cette ode de M. Racine. Vous n'êtes pas dans la nécessité de louer mon ode, parceque je loue votre *Prosodie*. Vous ne me devez que la vérité, car c'est la seule

[1] La cinquième. Cl.

[2] Voyez la lettre 462. B.

[3] L'*Ode sur la Paix*. Voyez plus haut la lettre 484 à D'Olivet. Cl.

chose que vous recevez de moi quand je vous loue; et je vous aurai plus d'obligation de vos critiques, dont j'ai besoin, que vous ne m'en aurez de mes éloges, dont vous n'avez que faire.

Qu'est-ce que c'est, mon cher abbé, qu'une comédie intitulée *l'Enfant prodigue*, qu'il a pris en fantaisie à la moitié de Paris de m'attribuer? Je suis bien étonné que l'on parle encore de moi; je voudrais être oublié du public, et jamais de vous.

510. A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 8 décembre.

Une comédie; après une comédie, de la géométrie; après la géométrie, la philosophie de Newton; au milieu de tout cela, des maladies; et, avec les maladies, des persécutions plus cruelles que la fièvre, voilà, mon cher ami, *semper amate, semper honorate*, ce qui m'a empêché de vous écrire. Ou n'être point avec moi, ou travailler, ou souffrir, a été, sans discontinuer, ma destinée. Nous avons envoyé les vers sur Newton [1] au philosophe Formont, et j'envoie au délicat, au charmant Cideville, *l'Enfant prodigue*. Ce n'est pas que vous ne soyez philosophe, et que M. de Formont ne soit homme de belles-lettres; il vous a fait part de notre *Newtonique*, et vous lui communiquerez notre *Enfant*. Je me fais un plaisir d'autant plus sensible de vous l'envoyer, que c'est encore un secret pour le public. On doute que cet *enfant* soit de moi, mais je n'ai point pour vous de

[1] Voyez lettre 457. B.

secret de famille; vous jugerez s'il a un peu l'air de son père.

J'ai fait cet *enfant* pour répondre à une partie des impertinentes épîtres de Rousseau, où cet auteur des *Aïeux chimériques* et des plus mauvaises pièces de théâtre que nous ayons ose donner des règles sur la comédie. J'ai voulu faire voir à ce docteur flamand que la comédie pouvait très bien réunir l'intéressant et le plaisant. Le pauvre homme n'a jamais connu ni l'un ni l'autre, parceque les méchants ne sont jamais ni gais ni tendres.

Ce petit essai m'a assez réussi. La pièce a été jouée vingt-deux fois, et n'a été interrompue que par la maladie d'une actrice; mais je ne la ferai imprimer qu'après mûre délibération. J'ai envoyé à M. d'Argental le manuscrit; il vous le fera tenir.

Monsieur et mademoiselle Linant vous assurent de leurs respects, et ils auraient dû vous parler toujours sur ce ton; je crois qu'ils sont l'un et l'autre dans la seule maison et dans la seule place où ils pussent être. L'extrême paresse de corps et d'esprit est l'apanage de cette famille. Avec cela on meurt partout de faim; c'est un talent sûr pour manquer de tout. Vous riez apparemment quand vous lui conseillez de faire des tragédies. Il y a quatre ans que vous devez vous apercevoir qu'il n'est bon qu'à faire du chyle. Il a de l'esprit, mais un esprit inutile à lui et aux autres. J'ai fait ce que j'ai pu pour le frère et la sœur; mais je ne m'aveugle pas en leur fesant du bien; et je vois Linant de trop près pour ne vous pas assurer qu'il ne fera jamais rien.

Eh bien! mon cher ami, vous coupez donc des forêts, vous abattez ces arbres que vous avez incrustés de C et de toutes les autres lettres de l'alphabet, car vous avez mêlé plus d'un chiffre avec le vôtre: tantôt c'est Chloé, tantôt c'est Lycoris ou Glycère qui a eu le cœur de l'Horace de Rouen. Vous songez donc maintenant à vous arrondir. Mais quand vous aurez fait tous vos contrats, et que vous serez las de votre maîtresse, il faut venir voir l'héroïne et le palais de Cirey; nous cacherons les compas et les quarts de cercle, et nous vous offrirons des fleurs.

Je vous ai parlé de persécutions dans ma lettre. Savez-vous bien que *le Mondain* a été traité d'ouvrage scandaleux, et vous douteriez-vous qu'on eût osé prendre ce misérable prétexte pour m'accabler encore? Dans quel siècle vivons-nous! et après quel siècle! Faire à un homme un crime d'avoir dit qu'Adam avait les ongles longs, traiter cela sérieusement d'hérésie[1]! Je vous avoue que je suis outré, et qu'il faut que l'amitié soit bien puissante sur mon cœur, pour que je n'aille pas chercher plus loin une retraite, à l'exemple des Descartes et des Bayle. Jamais l'hypocrisie n'a plus infecté les Espagnols et les Italiens. Il s'est élevé contre moi une cabale qui a juré ma perte; et pourquoi? parceque j'ai fait *la Henriade*, *Charles XII*, *Alzire*, etc.; parceque j'ai travaillé vingt ans à donner du plaisir à mes compatriotes.

« Virtutem incolumem odimus,
« Sublatam ex oculis quærimus invidi. »
Hor., liv. III, od. xxiv, v. 31.

[1] La police avait biffé les mots *exorciser* et *patriarche*, dans *l'Enfant prodigue*. Cl.

Adieu, mon cher et respectable ami; embrassez pour moi M. de Formont. Émilie vous fait mille sincères compliments. V.

511. A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Ce 9 décembre.

Il est certain que c'est M. le président Dupuy qui a distribué des copies du *Mondain* dans le monde, et, qui pis est, des copies très défigurées. La pièce, tout innocente qu'elle est, n'était pas faite assurément pour être publique. Vous savez d'ailleurs que je n'ai jamais fait imprimer aucun de ces petits ouvrages de société qui sont, comme les parades du prince Charles [1] et du duc de Nevers, supportables à huis clos. Il y a dix ans que je refuse constamment de laisser prendre copie d'une seule page du poëme de *la Pucelle*, poëme cependant plus mesuré que l'Arioste, quoique peut-être aussi gai. Enfin, malgré le soin que j'ai toujours pris de renfermer mes enfants dans la maison, ils se sont mis quelquefois à courir les rues. Le *Mondain* a été plus libertin qu'un autre. Le président Dupuy dit qu'il le tenait de l'évêque de Luçon, lequel prélat, par parenthèse, n'était pas encore assez *mondain*, puisqu'il a eu le malheur d'amasser douze mille inutiles louis dont il eût pu, de son vivant, acheter douze mille plaisirs.

Venons au fait. Il est tout naturel et tout simple que vous ayez communiqué ce *Mondain* de Voltaire

[1] Charles de Lorraine, cité dans la lettre du 29 avril 1735, à Cideville. Cl.

à cet autre *mondain* d'évêque. Je suis fâché seulement qu'on ait mis dans la copie :

Les parfums les plus doux
Rendent sa peau *douce*, fraîche, et polie;

il fallait mettre :

Rendent sa peau plus fraîche et plus polie.

Voilà sans doute le plus grand grief. Rien ne peut arriver de pis à un poëte qu'un vers estropié.

Le second grief est qu'on ait pu avoir la mauvaise foi, et, j'ose dire, la lâche cruauté de chercher à m'inquiéter pour quelque chose d'aussi simple, pour un badinage plein de naïveté et d'innocence. Cet acharnement à troubler le repos de ma vie, sur des prétextes aussi misérables, ne peut venir que d'un dessein formé de m'accabler et de me chasser de ma patrie. J'avais déjà quitté Paris pour être à l'abri de la fureur de mes ennemis. L'amitié la plus respectable a conduit dans la retraite des personnes qui connaissent le fond de mon cœur, et qui ont renoncé au monde, pour vivre en paix avec un honnête homme dont les mœurs leur ont paru dignes peut-être de tout autre prix que d'une persécution. S'il faut que je m'arrache encore à cette solitude, et que j'aille dans les pays étrangers, il m'en coûtera sans doute, mais il faudra bien s'y résoudre; et les mêmes personnes qui daignent s'attacher à moi aiment beaucoup mieux me voir libre ailleurs que menacé ici.

Monsieur le prince royal de Prusse m'a écrit depuis long-temps, en des termes qui me font rougir, pour m'engager à venir à sa cour. On m'a offert une

place auprès de l'héritier[1] d'une vaste monarchie, avec dix mille livres d'appointements; on m'a offert des choses très flatteuses en Angleterre. Vous devinez aisément que je n'ai été tenté de rien, et que si je suis obligé de quitter la France, ce ne sera pas pour aller servir des princes.

Je voudrais seulement savoir, une bonne fois pour toutes, quelle est l'intention du ministère, et si, parmi mes ennemis, il n'y en a point d'assez cruels pour avoir juré de me persécuter sans relâche. Ces ennemis, au reste, je ne les connais pas; je n'ai jamais offensé personne; ils m'accablent gratuitement.

« Ploravere suis non respondere favorem
« Speratum meritis. »

HOR., liv. II, ép. 1, v. 9.

Je demande uniquement d'être au fait, de bien savoir ce qu'on veut, de n'être pas toujours dans la crainte, de pouvoir enfin prendre un parti. Vous êtes à portée, et par vous-même et par vos amis, de savoir précisément les intentions. M. le bailli de Froulai, M. de Bissi, peuvent s'unir avec vous. Je vous devrai tout, si je vous dois au moins la connaissance de ce qu'on veut. Voilà la grace que vous demande celui qui vous a aimé dès votre enfance, qui a vu un des premiers tout ce que vous deviez valoir un jour, et qui vous aime avec d'autant plus de tendresse, que vous avez passé toutes ses espérances.

Soyez aussi heureux que vous méritez de l'être, et à la cour, et en amour. Vous êtes né pour plaire,

[1] Voyez la lettre 393. B.

même à vos rivaux. Je serai consolé de tout ce qu'on me fait souffrir, si j'apprends au moins que la fortune continue à vous rendre justice. Comptez qu'il n'y a pas deux personnes que votre bonheur intéresse plus que moi.

Permettez-moi de présenter mes respects à mademoiselle de Tressan et à madame de Genlis [1]. Vous m'écriviez :

« Formosam resonare doces Amaryllida silvas ; »
VIRG., égl. I, v. 5.

faudra-t-il que je réponde :

« Nos patriam fugimus ?... »

Adieu, Pollion ; adieu, Tibulle. On me traite comme Bavius.

512. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Cirey, le 10 décembre.

J'attends avec bien de l'impatience, monsieur, le nouvel ouvrage [2] que vous m'avez annoncé. J'y trouverai sûrement ces vérités courageuses que les autres hommes osent à peine penser. Vous êtes né pour faire bien de l'honneur aux lettres, et, j'ose dire, à la raison humaine.

L'habitude que vous avez prise de si bonne heure de mettre vos pensées par écrit est excellente pour fortifier son jugement et ses connaissances. Quand on ne

[1] Parente de Tressan, dont la mère, Louise-Madelène Brulart de Genlis, étail morte en 1733. CL.

[2] Les *Lettres juives*. CL.

réfléchit que pour soi, et comme en passant, on accoutume son esprit à je ne sais quelle mollesse qui le fait languir à la longue; mais, quand on ose, dans une si grande jeunesse, se recueillir assez pour écrire en philosophe et penser pour soi et pour le public, on acquiert bientôt une force de génie qui met au-dessus des autres hommes. Continuez à faire un si noble usage du loisir que peut vous laisser l'attachement [1] respectable qui vous a conduit où vous êtes.

Je crois que j'irai bientôt en Prusse voir un autre prodige. C'est le prince royal, qui est à peu près de votre âge, et qui pense comme vous. Je compte, à mon retour, passer par la Hollande, et avoir l'honneur de vous y embrasser. Un de mes amis, qui va à Leyde, et qui doit y passer quelque temps, sera, en attendant, si vous le voulez bien, le lien de notre correspondance. Il s'appelle de Révol [2]; il est sage, discret, et bon ami. Ce sera lui qui vous fera tenir ma lettre; vous pourrez vous confier à lui en toute sûreté. Je ne lui ai point dit votre demeure, et vous resterez le maître de votre secret: je lui ai dit seulement qu'il pouvait vous écrire chez M. Prosper [3], à La Haye.

Adieu, monsieur; permettez-moi de présenter mes respects à la personne qui vous retient où vous êtes.

[1] Mademoiselle Cochois, comédienne, que Voltaire appelle plus bas *mademoiselle Le Couvreur d'Utrecht*, et de laquelle il parle autrement dans ses *Mémoires* (tome XL, page 92). Voyez plus haut une note de la lettre 483. Cl.

[2] Révol est le nom sous lequel Voltaire resta d'abord en Hollande. Cl.

[3] C'était peut-être Prosper Marchand, libraire. Cl.

513. A M. BERGER.

A Cirey, le 12 décembre.

Je reçois votre lettre du 8. Je fais partir, par cet ordinaire, la pièce [1] et la préface, pour être imprimées par le libraire qui en offrira davantage; car je ne veux faire plaisir à aucun de ces messieurs, qui sont, comme les comédiens, créés par les auteurs, et très ingrats envers leurs créateurs.

Je suis indigné contre Prault de ce qu'il ne m'envoie point le carton du portrait [2] de M. le duc d'Orléans, et de ce qu'il ne m'envoie point la préface [3] imprimée, et de ce qu'il a l'impertinence de ne pas répondre exactement à mes lettres. Faites-lui sentir ses torts, et punissez-le en donnant la pièce à un autre.

Vous aurez *la Newtonade* [4], ou plutôt *l'Eucliade*. Thieriot doit vous la faire voir; mais il faut être un peu philosophe pour aimer cela.

Je vous prie de passer chez l'abbé Moussinot; il y a une très jolie pendule d'or moulu, dont je veux faire présent à mademoiselle Quinault, pour ses peines. Voyez si vous voulez avoir la bonté de vous charger de faire ce présent. Vous n'avez pas besoin de cela pour être reçu à merveille; mais ce sera un petit véhicule pour vous faire avoir vos entrées. Il faudra forcer mademoiselle Quinault à accepter cette baga-

[1] *L'Enfant prodigue.* Cl.

[2] Dans le chant VII de *la Henriade*, v. 440. Cl.

[3] Celle de Linant. Cl.

[4] Voyez une note de la lettre 457. B.

telle[1]. Voilà déjà une petite négociation, en attendant mieux.

A l'égard de *l'Enfant prodigue*, il faut qu'il soit mieux que *la Henriade*. Je suis honteux de la négligence de Prault ; mauvais papier, mauvais caractère, point de table ; cela est honteux.

Vous trouverez la pièce et la préface chez M. d'Argental, qui vous remettra l'une et l'autre ; ainsi négociez avec le libraire le moins fripon et le moins ignorant que faire se pourra.

Comment pourrait-on faire pour avoir par écrit le procès[2] de Castel et de Rameau? Vous êtes un correspondant à qui on peut demander de tout. Envoyez-moi ce procès ; écrivez-moi souvent ; sachez comment va *l'Enfant prodigue ;* aimez le père, qui vous aime de tout son cœur.

Je défie M. le chevalier de Villefort d'avoir dit, et même d'avoir connu combien on est heureux à Cirey.

Les nuages que les Rousseau et les Desfontaines veulent élever, du sein de la fange où ils rampent, ne vont pas jusqu'à moi. Je crache quelquefois sur eux, mais c'est sans y songer. Adieu.

514. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cirey, décembre.

Que dites-vous, mon cher abbé, de ce petit La Mare, qui est venu escroquer de l'argent chez vous

[1] La pendule fut refusée comme le petit secrétaire dont il est question dans la lettre 495. Cl.

[2] Sur le *Clavecin oculaire ;* voyez plus haut une note de la lettre 497. Cl.

par un mensonge, et qui ne m'a pas écrit depuis que j'ai quitté Paris? L'ingratitude me paraît innée dans le genre humain, bien plus que les idées métaphysiques dont parlent Descartes et Malebranche. Vous avez raison d'être plus content du jeune Baculard, à qui vous avez donné de l'argent, que du sieur La Mare, qui vous en a escamoté, et je vois leurs caractères fort différents; je crois dans l'un encourager la vertu, je ne vois rien dans l'autre. Vous les connaissez; c'est à vous d'en juger.

Si vous avez de l'argent, je vous prie de donner cent francs à M. Berger; et, si vous ne les avez pas, de vendre vite quelqu'un de mes meubles pour les lui donner, dussiez-vous lui donner cinquante francs une fois, et cinquante livres une autre fois. Ayez la bonté de lui faire ce plaisir; je lui ai une grande obligation de vouloir bien s'adresser à moi. Le plus grand regret que j'aie, dans le dérangement où Demoulin a mis ma fortune, est d'être si peu utile à des amis tels que M. Berger. Enfin, il faut songer à ce qui me reste, plus qu'à ce que j'ai perdu, et tâcher d'arranger mes petites affaires de façon que je puisse passer ma vie à être un peu utile à moi-même et à ceux que j'aime.

Si le chevalier de Mouhi vient vous voir, dites-lui que je suis prêt à lui faire tous les plaisirs qui dépendront de moi; mais ne vous engagez pas, et même ne lui donnez pas de parole trop positive.

Depuis huit jours je suis sur le point de partir pour aller voir le prince de Prusse, qui m'a fait l'honneur de m'écrire souvent pour m'inviter d'aller

à sa cour passer quelque temps. Je vous embrasse, mon cher chanoine, et vous aimerai toujours bien sincèrement, même après avoir vu le prince royal de Prusse.

515. A M. BERGER.

A Cirey, décembre.

Vous vous moquez de moi, mon cher ami, avec votre billet. Est-ce que les amis se font des billets? Je suis très en colère, messieurs; vous ne trouvez pas la préface [1] de M. Linant bonne : faites-en une meilleure, et on l'imprimera; mais tant que vous n'en ferez point, on imprimera la sienne.

Il serait très ridicule de demander pardon au public de ce qu'on imprime si souvent *la Henriade*. On la réimprime quand les éditions sont épuisées. Il faudrait le demander, si on ne la réimprimait pas. Les criailleries de quelques ennemis, que je ne dois qu'à mes succès et à mes bienfaits, ne doivent point fermer la bouche à mes amis; et ils ne doivent pas être timides, parceque Rousseau est un monstre de jalousie, et Desfontaines un monstre d'ingratitude.

Je vous prie, mon cher ami, de me mander si la lettre au prince royal de Prusse, envoyée cachetée le 8 de ce mois à Thieriot le marchand, pour être remise à l'envoyé de Prusse, a été en effet remise à ce ministre. A l'égard du paquet à cachet volant, contenant l'épître en vers [2], vous l'avez sans doute remis à M. Chambrier. Je serais très fâché que cette épître

[1] Celle de *la Henriade*. Cl.

[2] C'est l'épître déjà mentionnée dans la lettre 480. B.

courût. Elle n'est pas finie. Elle trouvera grace devant un prince favorablement disposé, et n'en trouverait pas devant des critiques sévères; mais j'ai voulu payer, par un prompt hommage, les bontés de ce prince. J'aurais attendu trop long-temps si j'avais limé mon ouvrage.

Tâchez de trouver le prussien Gresset [1]. Il va dans une cour où Rousseau est regardé comme un faquin de versificateur, dans une cour où l'on aime la philosophie et la liberté de penser, où l'on déteste le cagotisme, et où l'on m'aime comme homme et poëte. Faites adroitement la leçon à son cœur et à son esprit. Vous êtes fait pour en conduire plus d'un. Je vous embrasse.

516. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Le 20 décembre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 10 décembre, et, depuis ce temps, une heureuse occasion a fait parvenir jusqu'à moi votre livre [2] de philosophie. Mes louanges vous seront fort inutiles : je suis un juge bien corrompu. Je pense absolument comme vous presque sur tout. Si l'intérêt de mon opinion ne me rendait pas un peu suspect, je vous dirais :

« Macte *animo*, *generose* puer; sic itur ad astra [3]. »

Mais je ne veux pas vous louer, je ne veux que vous

[1] Voyez la lettre 461 à Berger. B.

[2] Les *Lettres juives*. Cl.

[3] « Macte nova virtute, puer; sic itur ad astra. »
Æneid., IX, 641.
Voltaire cite ce vers de Virgile dans plusieurs lettres a Helvétius. Cl.

remercier. Oui, je vous rends graces, au nom de tous les gens qui pensent, au nom de la nature humaine qui réside dans eux seuls, des vérités courageuses que vous dites : *Vox exæquat victoria cœlo*[1]. Je vous trouve l'esprit de Bayle et le style de Montaigne. Votre livre doit avoir un très grand succès, et les écrits de la superstition et de l'hypocrisie ne serviront qu'à votre gloire. Mon Dieu, que votre *indepair* m'a réjoui ! et que cela donne un bon ridicule à l'indéfini ! mais qu'il y a de choses qui m'ont plu ! et que j'ai envie de vous voir pour vous le dire ! Vous devez mener une vie très heureuse; vous vivez avec les belles-lettres, la philosophie, tous les arts. Je vous fais bien mes compliments sur tout cela.

Qu'il me soit permis de profiter de votre exemple, et d'être un peu philosophe à mon tour. Je vous envoie une *Épître*[2] à madame la marquise du Châtelet, épître qui est, ce me semble, dans un autre goût que celles de Rousseau. N'est-ce pas un peu rappeler l'art des vers à son origine, que de faire parler à Apollon le langage de la philosophie? Je voudrais bien n'avoir consacré mon temps qu'à des choses aussi dignes de la curiosité des hommes raisonnables. Je suis surtout très affligé d'être obligé quelquefois de perdre des heures précieuses à repousser les indignes attaques de Rousseau et de Desfontaines. La jalousie a fait le premier mon ennemi, l'autre ne l'est devenu que par excès d'ingratitude. Ce qui me console et me justifie, c'est que mes ennemis sont les vôtres.

[1] Lucrèce, I, 80. B.

[2] Voyez une note de l'épître 457. B.

517. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce dimanche[1], à quatre heures du matin, décembre.

Votre amie[2] a été d'abord bien étonnée quand elle a appris qu'un ouvrage aussi innocent que *le Mondain* avait servi de prétexte à quelques uns de mes ennemis; mais son étonnement s'est tourné dans la plus grande confusion et dans l'horreur la plus vive, à la nouvelle qu'on voulait me persécuter sur ce misérable prétexte. Sa juste douleur l'a emporté sur la résolution de passer avec moi sa vie. Elle n'a pu souffrir que je restasse plus long-temps dans un pays où je suis traité si inhumainement. Nous venons de partir de Cirey; nous sommes, à quatre heures du matin, à Vassy, où je dois prendre des chevaux de poste. Mais mon véritable, mon tendre et respectable ami, quand je vois arriver le moment où il faut se séparer pour jamais de quelqu'un qui a fait tout pour moi, qui a quitté pour moi Paris, tous ses amis, et tous les agréments de la vie, quelqu'un que j'adore et que je dois adorer, vous sentez bien ce que j'éprouve; l'état est horrible. Je partirais avec une joie inexprimable; j'irais voir le prince de Prusse, qui m'écrit souvent pour me prier d'aller à sa cour; je mettrais entre l'envie et moi un assez grand espace pour n'en être plus troublé; je vivrais, dans les pays étrangers, en Français qui respectera toujours son pays; je serais libre, et je n'abuserais point de ma liberté; je serais le plus heureux homme du monde : mais votre amie est devant moi, qui

[1] Sans doute le 23 décembre. Cl.

[2] Madame la marquise du Châtelet. K.

fond en larmes. Mon cœur est percé. Faudra-t-il la laisser retourner seule dans un château qu'elle n'a bâti que pour moi, et me priver de ce qui est la consolation de ma vie parceque j'ai des ennemis à Paris? Je suspens, dans mon désespoir, mes résolutions; j'attendrai encore que vous m'ayez instruit de l'excès de fureur où l'on peut se porter contre moi.

C'est bien, assurément, réunir l'absurdité de l'âge d'or et la barbarie du siècle de fer, que de me menacer pour un tel ouvrage. Il faut donc qu'on l'ait falsifié. Enfin je ne sais que croire. Tout ce que je sais, c'est que je voudrais être ignoré de toute la terre, et n'être connu que de vous et de votre amie. Elle était déterminée, à neuf heures du soir, à me laisser partir; mais, moi, je vous dis, à quatre heures du matin, à présent de concert avec elle : faites tout ce que vous croyez convenable. Si vous jugez l'orage trop fort, mandez-le-nous à l'adresse ordinaire, et j'achèverai ma route; si vous le croyez calmé véritablement, je resterai. Mais quelle vie affreuse! Être éternellement bourrelé par la crainte de perdre, sans forme de procès, sa liberté sur le moindre rapport, j'aimerais mieux la mort. Enfin je m'en rapporte à vous; voyez ce que je dois faire. Je suis épuisé de lassitude, accablé de chagrin et de maladie. Adieu; je vous embrasse mille fois, vous et votre aimable frère.

Pourquoi mademoiselle Quinault ne m'aime-t-elle pas assez pour daigner recevoir un colifichet [1] de ma part?

[1] La pendule d'or moulu dont il s'est agi plus haut, lettre 513. Cl.

518. A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Givet[1], décembre.

M. de Champbonin, madame, a un cœur fait comme le vôtre; il vient de m'en donner une preuve bien sensible. Je me flatte que vous rendrez encore un plus grand service à la plus adorable personne du monde; vous la consolerez, vous resterez auprès d'elle autant que vous le pourrez. J'ai plus besoin encore de consolations; j'ai perdu mille fois davantage, vous le savez; vous êtes témoin de tout ce que son cœur et son esprit valent; c'est la plus belle ame qui soit jamais sortie des mains de la nature : voilà ce que je suis forcé de quitter. Parlez-lui de moi, je n'ai pas besoin de vous en conjurer. Vous auriez été le lien de nos cœurs, s'ils avaient pu ne se pas unir eux-mêmes. Hélas! vous partagez nos douleurs! non, ne les partagez pas, vous seriez trop à plaindre. Les larmes coulent de mes yeux en vous écrivant. Comptez sur moi comme sur vous-même. Je vous remercie encore une fois de la marque d'amitié que vient de me donner M. de Champbonin.

[1] Petite ville du département de la Meuse, sur la route de Vassy à Bruxelles. Cl.

519. A MADAME LA MARQUISE DU CHATELET.

Décembre.

. . . .
. . . . J'écris à madame de Richelieu; mais je ne lui parle presque pas de mon malheur. Je ne veux pas avoir l'air de me plaindre [1].

520. AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Décembre [2].

Monseigneur, j'ai versé des larmes de joie en lisant la lettre du 9 septembre, dont votre altesse royale a bien voulu m'honorer; j'y reconnais un prince qui certainement sera l'amour du genre humain. Je suis étonné de toute manière: vous pensez comme Trajan, vous écrivez comme Pline, et vous parlez français comme nos meilleurs écrivains. Quelle différence

[1] De la volumineuse correspondance de Voltaire avec madame du Châtelet (voyez n° 288) il ne reste que ce fragment que M. Clogenson croit du 25 au 30 décembre, et quelques lignes qui doivent être du mois d'août 1736:

« Voici, dit-il, des fleurs et des épines que je vous envoie. Je suis comme « saint Pacôme, qui, récitant ses matines sur sa chaise percée, disait au « diable: *Mon ami, ce qui va en haut est pour Dieu; ce qui tombe en bas « est pour toi.* Le diable, c'est Rousseau; et pour dieu, vous savez bien « que c'est vous. »

Voyez, tome XIV, dans les *Poésies mêlées*, le madrigal:

Tout est égal, et la nature sage, etc.

et l'épigramme:

Certain émérite envieux. B.

[2] Cette lettre est écrite de Leyde, où demeuraient Boerhaave et s'Gravesande. B.

entre les hommes ! Louis XIV était un grand roi, je respecte sa mémoire; mais il ne parlait pas aussi humainement que vous, monseigneur, et ne s'exprimait pas de même. J'ai vu de ses lettres; il ne savait pas l'orthographe de sa langue [1]. Berlin sera, sous vos auspices, l'Athènes de l'Allemagne, et pourra l'être de l'Europe. Je suis ici dans une ville où deux simples particuliers, M. Boerhaave d'un côté, et M. s'Gravesande de l'autre, attirent quatre ou cinq cents étrangers. Un prince tel que vous en attirera bien davantage; et je vous avoue que je me tiendrais bien malheureux si je mourais avant d'avoir vu l'exemple des princes et la merveille de l'Allemagne.

Je ne veux point vous flatter, monseigneur, ce serait un crime; ce serait jeter un souffle empoisonné sur une fleur; j'en suis incapable; c'est mon cœur pénétré qui parle à votre altesse royale.

J'ai lu la *Logique* de M. Wolff, que vous avez daigné m'envoyer; j'ose dire qu'il est impossible qu'un homme qui a les idées si nettes, si bien ordonnées, fasse jamais rien de mauvais. Je ne m'étonne plus qu'un tel prince aime un tel philosophe. Ils étaient faits l'un pour l'autre. Votre altesse royale, qui lit ses ouvrages, peut-elle me demander les miens? Le possesseur d'une mine de diamants me demande des grains de verre; j'obéirai, puisque c'est vous qui ordonnez.

[1] Les trois derniers mots ne sont pas inutiles : le grand Frédéric ne savait pas l'orthographe de la langue française, ou du moins ne l'écrivait pas. On peut voir des échantillons de son style dans les *Souvenirs de Formey*, I, 131 et 353. Voltaire appelait cela des fautes de doigt. Voyez sa lettre à Frédéric, de janvier 1738. B.

J'ai trouvé, en arrivant à Amsterdam, qu'on avait commencé une édition [1] de mes faibles ouvrages. J'aurai l'honneur de vous envoyer le premier exemplaire. En attendant, j'aurai la hardiesse d'envoyer à votre altesse royale un manuscrit [2] que je n'oserais jamais montrer qu'à un esprit aussi dégagé des préjugés, aussi philosophe, aussi indulgent, que vous l'êtes, et à un prince qui mérite, parmi tant d'hommages, celui d'une confiance sans bornes. Il faudra un peu de temps pour le revoir et le transcrire, et je le ferai partir par la voie que vous m'indiquerez. Je dirai alors:

« Parve (*sed* invideo), sine me, liber, ibis *ad illum.* »
Ovid., *Trist.*, I, eleg. 1, v. 1.

Des occupations indispensables, et des circonstances dont je ne suis pas le maître, m'empêchent d'aller moi-même porter à vos pieds ces hommages que je vous dois. Un temps viendra peut-être où je serai plus heureux.

Il paraît que votre altesse royale aime tous les genres de littérature. Un grand prince a soin de tous les ordres de l'état; un grand génie aime toutes les sortes d'étude. Je n'ai pu, dans ma petite sphère, que saluer de loin les limites de chaque science; un peu de métaphysique, un peu d'histoire, quelque peu de physique, quelques vers, ont partagé mon temps: faible dans tous ces genres, je vous offre au moins ce que j'ai.

Si vous voulez, monseigneur, vous amuser de quelques vers, en attendant de la philosophie, *carmina*

[1] C'est l'édition dont j'ai parlé dans une note sur la lettre 421. B.
[2] Le *Traité de Métaphysique*; voyez tome XXXVII, page 277. B.

possumus donare[1]. J'apprends que le sieur Thieriot a l'honneur de faire quelques commissions pour votre altesse royale, à Paris. J'espère, monseigneur, que vous en serez très content. Si vous aviez quelques ordres à donner pour Amsterdam, je serais bien flatté d'être votre Thieriot de Hollande. Heureux qui peut vous servir, plus heureux qui peut approcher de vous!

Si je ne m'intéressais pas au bonheur des hommes, je serais fâché de vous voir destiné à être roi. Je vous voudrais particulier; je voudrais que mon ame pût approcher en liberté de la vôtre; mais il faut que mon goût cède au bien public.

Souffrez, monseigneur, qu'en vous je respecte encore plus l'homme que le prince; souffrez que de toutes vos grandeurs, celle de votre ame ait mes premiers hommages; souffrez que je vous dise encore combien vous me donnez d'admiration et d'espérance.

Je suis, etc.

521. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, décembre.

Monsieur, je vous avoue que j'ai senti une secrète joie de vous savoir en Hollande, me voyant par là plus à portée de recevoir de vos nouvelles, quoique je craignisse, de la façon dont vous me marquez y être, que quelque fâcheuse raison ne vous eût obligé de quitter la France, et de prendre l'*incognito*. Soyez sûr, monsieur, que ce secret ne transpirera pas par mon indiscrétion.

La France et l'Angleterre sont les deux seuls etats où les

[1] Horace, liv. IV, ode VIII, vers 11-12. B.

arts soient en considération. C'est chez eux que les autres nations doivent s'instruire. Ceux qui ne peuvent pas s'y transporter en personne peuvent, du moins dans les écrits de leurs auteurs célèbres, puiser des connaissances et des lumières. Leurs langues, par conséquent, méritent bien que les étrangers les étudient, principalement la française qui, selon moi, pour l'élégance, la finesse, l'énergie et les tours, a une grace particulière. Ce sont ces motifs suffisants qui m'ont engagé à m'y appliquer. Je me sens récompensé richement de mes peines par l'approbation que vous m'accordez avec tant d'indulgence.

Louis XIV était un prince grand par une infinité d'endroits; un solécisme, une faute d'orthographe ne pouvait ternir en rien l'éclat de sa réputation établie par tant d'actions qui l'ont immortalisé. Il lui convenait en tout sens de dire : *Cæsar est supra grammaticam*. Mais il y a des cas particuliers qui ne sont pas généralement applicables. Celui-ci est de ce nombre; et ce qui était un défaut imperceptible en Louis XIV deviendrait une négligence impardonnable en tout autre.

Je ne suis grand par rien. Il n'y a que mon application qui pourra peut-être un jour me rendre utile à ma patrie, et c'est là toute la gloire que j'ambitionne. Les arts et les sciences ont toujours été les enfants de l'abondance. Les pays où ils ont fleuri ont eu un avantage incontestable sur ceux que la barbarie nourrissait dans l'obscurité. Outre que les sciences contribuent beaucoup à la félicité des hommes, je me trouverais fort heureux de pouvoir les amener dans nos climats reculés, où, jusqu'à présent, elles n'ont que faiblement pénétré; semblable à ces connaisseurs en tableaux, qui savent les juger, qui connaissent les grands maîtres, mais qui ne s'entendent pas même à broyer des couleurs, je suis frappé par ce qui est beau, je l'estime, mais je n'en suis pas moins ignorant. Je crains sérieusement, monsieur, que vous ne preniez une idée trop avantageuse de moi. Un poëte s'abandonne volontiers au feu de son imagination, et il pourrait fort bien arriver que vous vous forgeassiez un fantôme à qui vous attribueriez mille qua-

lités, mais qui ne devrait son existence qu'à la fécondité de votre imagination.

Vous avez lu, sans doute, le poëme d'*Alaric*, de M. de Scudéri; il commence, si je ne me trompe, par ce vers:

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.

Voilà certainement tout ce que l'on peut dire; mais malheureusement le poëte en reste là; et la superbe idée que l'on s'était formée du héros diminue à chaque page. Je crains beaucoup d'être dans le même cas; et je vous avoue, monsieur, que j'aime infiniment mieux ces rivières qui, coulant doucement près de leur source, s'accroissent dans leur cours, et roulent enfin, parvenues à leur embouchure, des flots semblables à ceux de la mer.

Je m'acquitte enfin de ma promesse, et je vous envoie par cette occasion la moitié de la *Métaphysique* de Wolff; l'autre moitié suivra dans peu. Un homme [1] que j'aime et que j'estime s'est chargé de cette traduction par amitié pour moi. Elle est très exacte et fidèle. Il en aurait châtié le style si des affaires indispensables ne l'avaient arraché de chez moi. J'ai pris soin de marquer les endroits principaux. Je me flatte que cet ouvrage aura votre approbation: vous avez l'esprit trop juste pour ne le pas goûter.

La proposition de l'*être simple*, qui est une espèce d'atome, ou des monades dont parle Leibnitz, vous paraîtra peut-être un peu obscure. Pour la bien comprendre, il faut faire attention aux définitions que l'auteur fait auparavant de l'espace, de l'étendue, des limites, et de la figure.

Le grand ordre de cet ouvrage, et la connexion intime qui lie toutes les propositions les unes avec les autres, est, à mon avis, ce qu'il y a de plus admirable dans ce livre. La manière de raisonner de l'auteur est applicable à toutes sortes de sujets. Elle peut être d'un grand usage à un politique qui sait s'en

[1] Ulrich Frédéric de Suhm, né à Dresde en 1691, mort en 1740. Ses liaisons intimes avec le prince royal donnèrent de l'ombrage au roi; ce qui décida Suhm à passer en Russie. B.

servir. J'ose même dire qu'elle est applicable à tous les sujets de la vie privée.

La lecture des ouvrages de M. Wolff, bien loin de m'offusquer les yeux sur ce qui est beau, me fournit encore des motifs plus puissants pour y donner mon approbation.

J'attends vos ouvrages en vers et en prose avec une égale impatience. Vous augmenterez de beaucoup, monsieur, toute la reconnaissance que je vous dois déjà. Vous pourriez donner vos productions à des personnes plus éclairées, mais jamais à aucune qui en fasse plus de cas. Votre réputation vous met au-dessus de l'éloge, mais les sentiments d'admiration que j'ai pour vous m'empêchent de me taire. Vous savez, monsieur, que, quand on sent bien quelque chose, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de le cacher. J'entrevois tant de modestie dans la façon dont vous parlez de vos propres ouvrages, que je crains de la choquer, même en ne disant qu'une partie de la vérité.

J'avoue que j'aurais une grande envie de vous voir et de connaître, monsieur, en votre personne, ce que ce siècle et la France ont produit de plus accompli. La philosophie m'apprend cependant à mettre un frein à cette envie. La considération de votre santé qui, à ce qu'on m'assure, est délicate; vos arrangements particuliers, joints à un motif que vous pourriez avoir d'ailleurs pour ne point porter vos pas dans ces contrées, me sont des raisons suffisantes pour ne vous point presser sur ce sujet. J'aime mes amis d'une amitié désintéressée, et je préférerai, en toute occasion, leur intérêt à mon agrément. Il suffit que vous me laissiez l'espérance de vous voir une fois dans la vie. Votre correspondance me tiendra lieu de votre personne: j'espère qu'elle sera plus facile à présent, vu la commodité des postes.

Je vous prie, monsieur, de m'avertir quand vous quitterez la Hollande pour aller en Angleterre; en ce cas, vous pouvez remettre vos lettres à notre envoyé Borck. Je souffre beaucoup, en voyant un homme de votre mérite la victime et la proie de la méchanceté des hommes. Le suffrage que je vous donne

doit, par mon éloignement, vous tenir lieu de celui de la postérité. Triste et frivole consolation! Elle a pourtant été celle de tous les grands hommes qui, avant vous, ont souffert de la haine que les ames basses et envieuses portent aux génies supérieurs. Des gens peu éclairés se laissent séduire par la malignité des méchants; semblables à ces chiens qui suivent en tout le chef de meute, qui aboient quand ils entendent aboyer, et qui prennent servilement le change avec lui. Quiconque est éclairé par la vérité se dégage des préjugés; il la découvre, et les deteste; il dévoile la calomnie, et l'abhorre. Soyez sûr, monsieur, que ces considérations font que je vous rendrai toujours justice. Je vous croirai toujours semblable à vous-même. Je m'interesserai toujours vivement à ce qui vous regarde; et la Hollande, pays qui ne m'a jamais déplu, me deviendra une terre sacrée puisqu'elle vous contient. Mes vœux vous suivront partout, et la parfaite estime que j'ai pour vous, étant fondée sur votre mérite, ne cessera que quand il plaira au Créateur de mettre fin à mon existence. Ce sont les sentiments avec lesquels je suis, monsieur, votre très parfaitement affectionné ami, FÉDÉRIC.

522. A M. BERGER.

Amsterdam, le 3 janvier 1737.

Je compte toujours, monsieur, sur votre amitié. J'ai reçu votre lettre du 9 du mois passé. Je ne peux y répondre de ma main, étant tombé malade à Aix-la-Chapelle. Vous me ferez un sensible plaisir de m'écrire des nouvelles une ou deux fois par semaine. Vous savez combien j'aime vos lettres. Je regarderai cette assiduité comme un service d'ami, et vous pouvez compter sur ma reconnaissance, comme je compte sur une discrétion extrême: c'est une vertu nécessaire dans les petites choses, et sans laquelle les

hommes les plus indifférents et les plus innocents pourraient être empoisonnés.

Mon adresse est tout simplement : A MM. Servau [1] et d'Arti, à Amsterdam. En quelque endroit que je sois, ils me feront tenir mes lettres très exactement. Je vous embrasse de tout mon cœur.

523. AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Leyde, janvier.

Monseigneur, si j'étais malheureux je serais bientôt consolé. On m'apprend que votre altesse royale a daigné m'envoyer son portrait ; c'est ce qui pouvait jamais m'arriver de plus flatteur, après l'honneur de jouir de votre présence. Mais le peintre aura-t-il pu exprimer dans vos traits ceux de cette belle ame à laquelle j'ai consacré mes hommages? J'ai appris que M. Chambrier [2] avait retiré le portrait à la poste; mais sur-le-champ madame la marquise du Châtelet, Émilie, lui a écrit que ce trésor était destiné pour Cirey. Elle le revendique, monseigneur; elle partage mon admiration pour votre altesse royale; elle ne souffrira pas qu'on lui enlève ce dépôt précieux ; il fera le principal ornement de la maison charmante qu'elle a bâtie dans son désert. On y lira cette petite inscription : *Vultus Augusti*, *mens Trajani.*

Apparemment, monseigneur, que le bruit du présent dont vous m'avez honoré a fait croire que j'étais

[1] Ce négociant est nommé Ferrand, dans une lettre de madame du Châtelet à d'Argental. Cl.

[2] Le Chambrier, envoyé de Prusse. Cl.

en Prusse. Toutes les gazettes le disent: il est douloureux pour moi qu'en devinant si bien mon goût, elles aient si mal deviné mes marches. Vous ne doutez pas, monseigneur, de l'envie extrême que j'ai d'aller vous admirer de plus près; mais j'ai déjà eu l'honneur de vous mander[1] qu'une occupation indispensable me retenait ici. C'est pour être plus digne de vos bontés, monseigneur, que je suis à Leyde; c'est pour me fortifier dans les connaissances des choses que vous favorisez. Vous n'aimez que les vérités, et j'en cherche ici. Je prendrai la liberté d'envoyer à votre altesse royale la petite provision que j'aurai faite; vous démêlerez, d'un coup d'œil, les mauvais fruits d'avec les bons.

En attendant, si votre altesse royale veut s'amuser par une petite suite[2] du *Mondain*, j'aurai l'honneur de l'envoyer incessamment; c'est un petit essai de morale mondaine où je tâche de prouver, avec quelque gaîté, que le luxe, la magnificence, les arts, tout ce qui fait la splendeur d'un état en fait la richesse; et que ceux qui crient contre ce qu'on appelle *le luxe*, ne sont guère que *des pauvres* de mauvaise humeur. Je crois qu'on peut enrichir un état en donnant beaucoup de plaisir à ses sujets. Si c'est une erreur, elle me paraît jusqu'ici bien agréable. Mais j'attendrai le sentiment de votre altesse royale pour savoir ce que je dois en penser. Au reste, monseigneur, c'est par pure humanité que je conseille les plaisirs; le mien n'est guère que l'étude et la solitude. Mais il

[1] Voyez lettre 520. B.

[2] La *Défense du Mondain ;* voyez tome XIV. B.

y a mille façons d'être heureux. Vous méritez de l'être de toutes; ce sont les vœux que je fais pour vous, etc.

524. A M. THIERIOT.

A Leyde, le 17 janvier.

Il est vrai, mon cher ami, que j'ai été très malade; mais la vivacité de mon tempérament me tient lieu de force; ce sont des ressorts délicats qui me mettent au tombeau, et qui m'en retirent bien vite. Je suis venu à Leyde consulter le docteur Boerhaave sur ma santé, et s'Gravesande sur la philosophie de Newton. Le prince royal me remplit tous les jours d'admiration et de reconnaissance; il daigne m'écrire comme à son ami; il fait pour moi des vers français tels qu'on en fesait à Versailles dans le temps du bon goût et des plaisirs. C'est dommage qu'un pareil prince n'ait point de rivaux. Je ne manque pas de lui glisser quelques mots de vous dans toutes mes lettres. Si ma tendre amitié pour vous vous peut être utile, ne serais-je pas trop heureux? Je ne vis que pour l'amitié, c'est elle qui m'a retenu à Cirey si long-temps; c'est elle qui m'y ramènera, si je retourne en France. Le prince royal m'a envoyé le comte de Borck, ambassadeur du roi de Prusse en Angleterre, pour m'offrir sa maison à Londres, en cas que je voulusse y aller, comme le bruit en a couru: je suis d'ailleurs traité ici beaucoup mieux que je ne mérite. Le libraire Ledet, qui a gagné quelque chose à débiter mes faibles ouvrages, et qui en fait actuellement une magnifique édition, a plus de recon-

naissance que les libraires de Paris n'ont d'ingratitude. Il m'a forcé de loger chez lui quand je viens à Amsterdam voir comment va la philosophie newtonienne. Il s'est avisé de prendre pour enseigne la tête de votre ami Voltaire. La modestie qu'il faut avoir défend à ma sincérité de vous dire l'excès de considération qu'on a ici pour moi.

Je ne sais quelle gazette impertinente, misérable écho des misérables *Nouvelles à la main* de Paris, s'était avisée de dire que je m'étais retiré dans les pays étrangers pour écrire plus librement. Je démens cette imposture en déclarant, dans la gazette d'Amsterdam, que je désavoue tout ce qu'on fait courir sous mon nom, soit en France, soit dans les pays étrangers, et que je n'avoue rien que ce qui aura ou un privilége ou une permission connue. Je confondrai mes ennemis en ne leur donnant aucune prise, et j'aurai la consolation qu'il faudra toujours mentir pour me nuire.

J'ai trouvé ici le gouvernement de France en très grande réputation; et ce qui m'a charmé, c'est que les Hollandais sont plus jaloux de notre compagnie des Indes que Rousseau ne l'est de moi. J'ai vu aujourd'hui des négociants qui ont acheté, à la dernière vente de Nantes, ce qui leur manquait à Amsterdam. Voilà de ces choses dont Pollion [1] peut faire usage auprès du ministre, dans l'occasion; mais, comme je fais plus de cas d'un bon vers que du négoce et de la politique, tâchez donc de me marquer ce que vous trouvez de si négligé dans les vers dont

[1] La Popelinière. B.

vous me parlez. Je suis aussi sévère que vous pour le moins ; et, dans les intervalles que me laisse la philosophie, je corrige toutes les pièces de poésie que j'ai faites, depuis *OEdipe* jusqu'au *Temple de l'Amitié*[1]. Il y en aura quelques unes qui vous seront adressées ; ce seront celles dont j'aurai plus de soin.

525. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, janvier.

Non, monsieur[2], je ne vous ai point envoyé mon portrait; une pareille idée ne m'est jamais venue dans l'esprit. Mon portrait n'est ni assez beau ni assez rare pour vous être envoyé. Un malentendu a donné lieu à cette méprise. Je vous ai envoyé, monsieur, une bagatelle pour marque de mon estime; un buste de Socrate en guise de pommeau sur une canne; et la façon dont cette canne a été roulée, à la manière dont on roule les tableaux, aura donné lieu à cette erreur. Ce buste, de toutes façons, était plus digne de vous être envoyé que mon portrait. C'est l'image du plus grand homme de l'antiquité, d'un philosophe qui a fait la gloire des païens, et qui, jusqu'à nos jours, est l'objet de la jalousie et de l'envie des chrétiens. Socrate fut calomnié; eh ! quel grand homme ne l'est pas ? Son esprit, amateur de la vérité, revit en vous. Ainsi vous seul méritez de conserver le buste de ce philosophe. J'espère, monsieur, que vous voudrez bien le conserver.

Madame la marquise du Châtelet me fait bien de l'honneur, de vouloir bien s'intéresser pour mon soi-disant portrait.

[1] De 1718 à 1733. B.

[2] L'édition des *OEuvres posthumes de Frédéric*, Berlin, 1788, et celle de Londres, 1789, portent : « Monsieur, non, je ne vous ai point envoyé, « etc. » Les éditions des mêmes *OEuvres*, Amsterdam (Liége), 1789, et (Bâle) sans nom de ville, 1789, sont conformes aux éditions de Kehl dont je suis le texte. B.

Elle serait capable de me donner meilleure opinion de moi que je n'en ai jamais eu et que je n'en devrais avoir. Ce serait à moi de desirer le sien. Je vous avoue que les charmes de son esprit m'ont fait oublier sa matière. Vous trouverez peut-être que c'est penser trop philosophiquement à mon âge, mais vous pourriez vous tromper. L'éloignement de l'objet, et l'impossibilité de le posséder, peuvent y avoir autant de part que la philosophie. Elle ne doit pas nous rendre insensibles, ni empêcher d'avoir le cœur tendre; elle ferait, en ce cas, plus de mal que de bien aux hommes.

Il semble en effet que quelque démon familier se soit abouché avec tous les gazetiers de Hollande pour leur faire écrire unanimement que vous m'êtes venu voir. J'en ai été informé par la voix publique, ce qui me fit d'abord douter de la vérité du fait. Je me dis que vous ne vous serviriez pas des gazetiers pour annoncer votre voyage; et qu'en cas que vous me fissiez le plaisir de venir en ce pays-ci, j'en aurais des nouvelles plus intimes. Le public me croit plus heureux que je ne le suis. Je me tue de le détromper. Je me sens d'ailleurs fort obligé au gazetier d'effectuer en idée ce qu'il juge très bien qui peut m'être infiniment agreable.

Quoique vous n'ayez en aucune manière besoin de vous perfectionner, par de nouvelles études, dans la connaissance des sciences, je crois que la conversation du fameux M. s'Gravesande pourra vous être fort agréable. Il doit posséder la philosophie de Newton dans la dernière perfection. M. Boerhaave ne vous sera pas d'un moindre secours pour le consulter sur l'état de votre santé. Je vous la recommande, monsieur. Outre le penchant que vous vous sentez naturellement pour la conservation [1] de votre corps, ajoutez, je vous prie, quelque nouvelle attention à celle que vous avez déjà pour l'amour d'un ami qui s'intéresse vivement à tout ce qui vous regarde. J'ose vous dire que je sais ce que vous valez, et que je connais la grandeur de la perte que le monde ferait en vous : les regrets

[1] « Porté naturellement à la conservation de votre corps, etc. » (*Éditions de Berlin et de Londres.*)

que l'on donnerait à vos cendres seraient inutiles et superflus pour ceux qui les sentiraient. Je prévois ce malheur et je le crains ; mais je voudrais le différer.

Vous me ferez beaucoup de plaisir, monsieur, de m'envoyer vos nouvelles productions. Les bons arbres portent toujours de bons fruits. *La Henriade* et vos ouvrages immortels me répondent de la beauté des futurs. Je suis fort curieux de voir la suite du *Mondain* que vous me promettez. Le plan que vous m'en marquez est tout fondé sur la raison et sur la vérité. En effet, la sagesse du Créateur n'a rien fait inutilement dans ce monde. Dieu veut que l'homme jouisse des choses créées, et c'est contrevenir à son but que d'en user autrement. Il n'y a que les abus et les excès qui rendent pernicieux ce qui, d'ailleurs, est bon en soi-même.

Ma morale, monsieur, s'accorde très bien avec la vôtre. J'avoue que j'aime les plaisirs et tout ce qui y contribue. La brièveté de la vie est le motif qui m'enseigne d'en jouir [1]. Nous n'avons qu'un temps dont il faut profiter. Le passé n'est qu'un rêve, le futur est incertain : ce principe n'est point dangereux; il faut seulement n'en point tirer de mauvaise conséquence.

Je m'attends que votre essai de morale [2] sera l'histoire de mes pensées, quoique mon plus grand plaisir soit l'étude et la culture des beaux-arts; vous savez, monsieur, mieux que personne, qu'ils exigent du repos, de la tranquillité, et du recueillement d'esprit;

Car loin du bruit et du tumulte,
Apollon s'était retiré
Au haut d'un coteau consacré
Par les neuf muses à son culte.
Pour courtiser les doctes sœurs,
Il faut du repos, du silence,
Et des travaux en abondance
Avant de goûter leurs faveurs.

[1] « M'avertit d'en jouir. » (*Éditions de Berlin et de Londres.*)

[2] Le *Traité de Métaphysique ;* voyez tome XXXVII, page 277. B.

Voltaire, votre nom, immortel dans l'histoire,
Est gravé par leurs mains aux fastes de la gloire.

Il y a bien de la témérité pour un écolier, ou, pour mieux dire, à une grenouille du sacré vallon, d'oser coasser en présence d'Apollon. Je le reconnais, je me confesse, et vous en demande l'absolution. L'estime que j'ai pour vous me la doit mériter. Il est bien difficile de se taire sur de certaines vérités, quand on en est bien pénétré, risque à s'exprimer bien ou mal. Je suis dans ce cas: c'est vous qui m'y mettez, et qui, par conséquent, devez avoir plus d'indulgence pour moi qu'aucun autre. Je suis à jamais avec toute la considération que vous méritez, monsieur, votre très affectionné ami, FÉDÉRIC.

526. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Leyde, le 20 janvier.

Si les *Lettres juives* me plaisent, mon cher *Isaac!* si j'en suis charmé! ne vous l'ai-je pas écrit trente fois? Elles sont agréables et instructives, elles respirent l'humanité et la liberté. Je soutiens que c'est rendre un très grand service au public que de lui donner, deux fois par semaine, de si excellents préservatifs. J'aime passionnément les *Lettres* et l'auteur; je voudrais pouvoir contribuer à son bonheur; j'irai l'embrasser incessamment. Je suis bien fâché de l'avoir vu si peu, et je veux du mal à Newton, qui s'est fait mon tyran, et qui m'empêche d'aller jouir de la conversation aimable de M. Boyer[1].

J'irai, j'irai, sans doute. J'ai été obligé d'aller à Amsterdam pour l'impression de mes guenilles; j'y ai vu M. Prévost, qui vous aime de tout son cœur:

[1] Nom de famille du marquis d'Argens; voyez la lettre 483. B.

je le crois bien, et j'en fais autant. Je n'ai osé avilir votre main à faire un dessin de vignette; mais vous ennobliriez la vignette, et votre main ne serait point avilie.

Je vous enverrai l'*Épître du fils d'un bourgmestre sur la Politesse hollandaise*[1], et je vous prierai de lui donner une petite place dans vos juiveries.

Adieu, monsieur; je vous embrasse tendrement. J'espère, encore une fois, venir jouer quelque rôle dans vos pièces. Je présente mes respects à mademoiselle Le Couvreur[2] d'Utrecht; vous faites tous deux une charmante synagogue, car synagogue signifie assemblage.

P. S. Ma foi, je suis enchanté que vous ayez reçu des nouvelles qui vous plaisent. Si j'avais un fils comme vous, et qu'il se fît turc, je me ferais turc, et j'irais vivre avec lui et servir sa maîtresse. Malheur aux Nazaréens qui ne pensent pas ainsi!

Je vous envoie *la Politesse hollandaise;* faites-en usage le plus tôt que vous pourrez. Voilà le canevas; vous prendrez de vos couleurs, vous flatterez la nation chez qui vous êtes, et vous punirez l'ennemi de toutes les nations. Je vous embrasse tendrement.

[1] Je n'ai pas trouvé ce morceau dans les *Lettres juives*. La pièce paraît perdue. B.

[2] Mademoiselle Cochois ou Canchois, que d'Argens épousa depuis. Voyez pages 319 et 366. B.

527. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, le 23 janvier.

Monsieur, j'ai reçu avec beaucoup de plaisir la *Défense du Mondain*, et le joli badinage au sujet de *la Mule du pape* [1]. Chacune de ces pièces est charmante dans son genre. Le faux zèle de votre voisin [2] le dévot représente très bien celui de beaucoup de personnes qui, dans leur stupide sainteté, taxent tout de péché, tandis qu'ils s'aveuglent sur leurs propres vices. Il n'y a rien de plus heureux que la transition du vin dont notre béat humecte son gosier séché à force d'argumenter. Le pauvre qui vit des vanités des grands, le dieu qui, du temps de Tulle, *était de bois*, et *d'or*, sous le consulat de Lucullle, etc., sont des endroits dont les beautés marchent à grands pas vers l'immortalité. Mais, monsieur, pourrais-je vous présenter mes doutes? C'est le moyen de m'instruire par les bonnes raisons dont vous vous servirez sans doute.

Peut-on donner l'épithète de *chimérique* à l'histoire romaine, histoire avérée par le témoignage de tant d'auteurs, de tant de monuments respectables de l'antiquité, et d'une infinité de médailles (dont il ne faudrait qu'une partie pour établir les vérités de la religion)? Les étendards de foin des Romains me sont inconnus [3]; mon ignorance me peut servir d'excuse; mais, autant que je peux m'en ressouvenir, leurs premiers étendards furent des mains ajustées au haut d'une perche.

Vous voyez, monsieur, un disciple qui demande à s'instruire : vous voyez en même temps un ami sincère qui agit avec franchise; et j'espère que votre esprit juste et pénétrant s'apercevra facilement que mon amitié seule vous parle : usez-en, je vous prie, de même à mon égard.

[1] Voyez ce conte tome XIV. B.

[2] Allusion à ces premiers vers de la *Défense du Mondain :*

A table hier, par un triste hasard,
J'étais assis près d'un maître cafard.... Cl.

[3] Voyez ci-après, lettre 548. B.

J'avoue que mes réflexions sont plutôt celles d'un géomètre que les remarques d'un poëte; mais l'estime que j'ai pour vous, étant trop bien établie, sera toujours la même. Je suis à jamais, monsieur, votre très affectionné ami, FÉDÉRIC.

528. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Amsterdam, ce 27 janvier.

Respectable ami, je vous dois compte de ma conduite; vous m'avez conseillé de partir, et je suis parti; vous m'avez conseillé de ne point aller en Prusse, et je n'y ai point été; voici le reste que vous ne savez pas. Rousseau apprit mon passage par Bruxelles, et se hâta de répandre et de faire insérer dans les gazettes que je me réfugiais en Prusse, que j'avais été condamné à Paris à une prison perpétuelle, etc. Cette belle calomnie n'ayant pas réussi, il s'avise d'écrire que je prêche l'athéisme à Leyde; là-dessus il forge une histoire, et on envoie ces contes bleus à Paris, où sans doute la bonté du prochain ne les laissera pas tomber par terre. On m'a renvoyé de Paris une des lettres circulaires qu'il a fait écrire par un moine défroqué [1], qui est son correspondant à Amsterdam. Ces calomnies si réitérées, si acharnées, et si absurdes, ne peuvent ici me porter coup, mais elles peuvent beaucoup me nuire à Paris; elles m'y ont déjà fait des blessures, elles rouvriront les cicatrices. Je sais, par expérience, combien le mal réussit dans une belle et grande ville comme Paris, où l'on n'a guère d'autre occu-

[1] J.-B. de La Varenne, auteur du *Glaneur;* voyez ma note tome XIX, page 87, et dans le présent volume, pages 207 et 396. B.

pation que de médire. Je sais que le bien qu'on dit d'un homme ne passe guère la porte de la chambre où on en parle, et que la calomnie va à tire-d'aile jusqu'aux ministres. Je suis persuadé que, si ces misérables bruits parviennent à vous, vous en verrez aisément la source et l'horreur, et que vous préviendrez l'effet qu'ils peuvent faire. Je voudrais être ignoré, mais il n'y a plus moyen. Il faut se résoudre à payer toute ma vie quelques tributs à la calomnie. Il est vrai que je suis taxé un peu haut; mais c'est une sorte d'impôt fort mal réparti. Si l'abbé de Saint-Pierre a quelque projet pour arrêter la médisance, je le ferai volontiers imprimer à mes dépens.

Du reste je vis assez en philosophe, j'étudie beaucoup, je vois peu de monde, je tâche d'entendre Newton, et de le faire entendre. Je me console, avec l'étude, de l'absence de mes amis. Il n'y a pas moyen de refondre à présent *l'Enfant prodigue*. Je pourrais bien travailler à une tragédie, le matin, et à une comédie, le soir; mais passer en un jour de Newton à Thalie, je ne m'en sens pas la force.

Attendez le printemps, messieurs; la poésie servira son quartier; mais à présent c'est le tour de la physique. Si je ne réussis pas avec Newton, je me consolerai bien vite avec vous. Mille tendres respects, je vous en prie, à monsieur votre frère. Je suis bien tenté d'écrire à Thalie [1]; je vous prie de lui dire combien je l'aime, combien je l'estime. Adieu; si je voulais dire à quel point je pousse ces sentiments-là

[1] Mademoiselle Quinault; voyez ma note, lettre 422. B.

pour vous, et y ajouter ceux de mon éternelle reconnaissance, je vous écrirais des in-folio de bénédictins.

529. A M. THIERIOT.

Le 28 janvier.

Mon cher ami, il faut s'armer de patience dans cette vie, et tâcher d'être aussi insensible aux traverses que nos cœurs sont ouverts aux charmes de l'amitié. Ce bon dévot de Rousseau fut informé, il y a un mois, que j'avais passé par Bruxelles; aussitôt sa vertu se ranima pour faire mettre dans trois ou quatre gazettes que je m'en allais en Prusse, parceque j'étais chassé de France; sa probité a même été jusqu'à écrire et à faire écrire contre moi en Prusse. Voyant que Dieu ne bénissait pas ses pieuses intentions, et que j'étais tranquille à Leyde, où je travaillais à *la Philosophie de Newton*, il a recouru chrétiennement à une autre batterie. Il a semé le bruit que j'étais venu prêcher l'athéisme à Leyde, et que j'en serais chassé comme Descartes; que j'avais eu une dispute publique avec le professeur s'Gravesande sur l'existence de Dieu, etc. Il a fait écrire cette belle nouvelle à Paris, par un moine défroqué[1] qui fesait autrefois un libelle hebdomadaire intitulé *le Glaneur*. Ce moine est chassé de La Haye, et est caché à Amsterdam. J'ai été bien vite informé de tout cela. Il se fait ici, parmi quelques malheureux réfugiés, un commerce de scandales et de mensonges à la main, qu'ils débitent chaque semaine dans tout le Nord pour de l'argent. On

[1] Voyez ma note, page 394. B.

paie deux, trois cents, quatre cents florins par an à des nouvellistes obscurs de Paris, qui griffonnent toutes les infamies imaginables, qui forgent des histoires auxquelles les regrattiers de Hollande ajoutent encore ; et tout cela s'en va réjouir les cours de l'Allemagne et de la Russie. Ces messieurs-là sont une engeance à étouffer.

Vous avez à Paris des personnes bien plus charitables qui composent pour rien des chansons sur leur prochain. On vient de m'en envoyer une [1] où vous et Pollion, et le gentil Bernard, et tous vos amis, et moi indigne, ne sommes pas trop bien traités ; mais cela ne dérangera ni ma philosophie ni la vôtre, et Newton ira son train.

Tranquille au haut des cieux que Newton s'est soumis,
Il ignore en effet s'il a des ennemis [2].

Après les consolations de l'amitié et de la philosophie, la plus flatteuse que je reçoive est celle des bontés inexprimables du prince royal de Prusse. J'ai été

[1] Cette chanson, intitulée *les Adieux de M. de V*** à madame du Châtelet*, est imprimée dans le volume intitulé : *Lettres de M. de V***, avec plusieurs pièces de différents auteurs*, 1738, in-12, et dans ses diverses réimpressions. Elle y a douze couplets ; elle n'en a que neuf dans le *Voltariana* ; et parmi ces neuf, il en est un (contre La Popelinière) qui n'est pas dans l'autre version, et ce ne sont pas là toutes les différences. Cette chanson, qui commence par ces vers :

Adieu, belle Émilie,
En Prusse je m'en vas, etc.

maltraite tout à-la-fois Voltaire, Roy, Desfontaines, Thieriot, Bernard, Maupertuis, madame du Châtelet (et La Popelinière). Voltaire l'attribue à Louis Riccoboni, connu sous le nom de Lélio, mort en 1753, à soixante-dix-neuf ans ; j'en ai déjà parlé tome V, page 100. B.

[2] Vers de l'*Épître* à madame du Châtelet. Cl.

très fâché que l'on ait inséré dans les gazettes que je devais aller en Prusse, que le prince m'avait envoyé son portrait, etc. Je regarde ses faveurs comme celles d'une belle femme; il faut les goûter et les taire. Mandez-lui, mon cher ami, que je suis discret, et que je ne me vante point des caresses de ma maîtresse. De mon côté, je ne vous oublie pas quand je lui parle de belles-lettres et de mérite.

Mille respects, je vous prie, à votre Parnasse, à nos loyaux chevaliers [1]. Parlez un peu à M. d'Argental des saintes calomnies du béat Rousseau. Adieu, nous ne sommes qu'honnêtes gens, Dieu merci; je vous embrasse.

530. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Amsterdam, le 28 janvier.

Je n'ai pu achever la lecture de l'*Almanach du Diable* [2]. Je suis persuadé que Belzébuth sera très fâché qu'on lui impute un si plat ouvrage; il est très inintelligible : je ne sais si vous y êtes fourré. On dit qu'il y en a deux éditions; je vous les apporterai toutes deux. Il me paraît que ce titre, *Almanach du Diable*, peut fournir une bonne *lettre juive*. Mon cher *Isaac* dira des choses charmantes sur le ministre

[1] Le bailli de Froulai et le chevalier d'Aidie. CL.

[2] Selon M. l'Écuy, il parut, en 1737, un ouvrage intitulé *Extrait de l'Almanach du Diable*. Cette pièce satirique, et celle qui parut, en 1738, sous le titre d'*Almanach du Diable*, sont attribuées, par M. Barbier, à l'un des frères Quesnel, mort à la Bastille vers 1739. Voltaire parle de l'*Almanach du Diable* dans une lettre de mai 1738 à Moussinot. Voyez les numéros 445 et 21,894 du *Dictionnaire des Anonymes*. Selon M. Louis du Bois, l'*Almanach du Diable* parut in-12 dès la fin de 1736 et avec cette date. CL.

Bekker[1], qui a fait *le Monde enchanté* pour prouver qu'il n'y a point de diable; sur l'origine du diable, dont il n'est pas dit un mot dans la très sainte Écriture; sur son histoire faite en anglais.

Ah! mon cher *Isaac*, mon cher *Isaac!* vous êtes selon mon cœur! Que ne puis-je travailler auprès de vous! que n'êtes-vous à Amsterdam! Je n'attends que le moment d'être débarrassé de mes graveurs, de mes imprimeurs, pour venir vous embrasser. Mais quel tour les révérends ont-ils voulu vous jouer! *Ah! traditori!*

Je vous prie de presser la publication de la lettre du petit *bourgmestre*[2]. Embellissez, enflez cela; le canevas doit plaire à ce pays-ci. Il est bon d'avoir les bourgmestres pour soi, si on a les jésuites contre.

« Sæpe premente deo, fert deus alter opem. »
Ovid., *Trist.*, I, eleg. II, v. 4.

Mon cher *Isaac*, je vous aime tendrement. Je viens de lire le numéro où il est parlé de Jacques Clément et des précepteurs de Ravaillac. Vous êtes plus hardi que Henri IV; il craignait les jésuites.

531. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Leyde, ce 2 février.

Je crois, mon cher *Isaac*, que vous ferez trente volumes de *Lettres juives*. Continuez; c'est un ouvrage charmant; plus vous irez en avant, plus il aura du débit et de la réputation.

[1] Voyez l'article Bekker, tome XXVII, page 318. B.
[2] Voyez ma note, page 392. B.

Si *le Mondain* paraissait dans ces lettres, il faudrait, au lieu de ce vers :

En secouant madame Ève, ma mère[1],

mettre :

En tourmentant madame Ève, ma mère[2];

mais je crois, toutes réflexions faites, qu'il vaut mieux que *le Mondain* ne paraisse pas.

Pour la lettre *sur la Politesse*, je vous conseille toujours de venger les Suisses et les Hollandais des attaques de l'ennemi commun. En nous moquant un peu des Espagnols, il est bon d'avoir tout d'un coup deux nations dans son parti. Je vous exhorte à rendre cette lettre digne de vous.

Vous avez terriblement malmené le don Quichotte de l'Espagne[3]; vous êtes plus dangereux pour lui que des moulins à foulon. Vous faites bien de lui apprendre à nous respecter.

Je suis ici à Leyde; je reviens toujours à mon s'Gravesande; mais, si mon goût décidait de ma conduite, ce serait chez vous que j'irais. Je ne me hâte de finir mes affaires avec Newton que pour venir plus tôt vous embrasser.

Je ne sais rien de ce misérable *Almanach*[4]. C'est un libelle généralement méprisé.

[1] Ce vers est dans les variantes du *Mondain*. Cl.

[2] Le vers 49 est resté ainsi corrigé :

Caressais-tu madame Ève, ma mère? Cl.

[3] Bruzen la Martinière qui, dans une lettre insérée au tome XXIII de la *Bibliothèque française*, page 290 et suiv., avait relevé grossièrement ce que d'Argens avait dit de l'Espagne dans les 102, 106 et 107[e] de ses *Lettres juives*. B.

[4] L'*Almanach du Diable* : voyez la note page 398. B.

532. A M. THIERIOT.

A Leyde, le 4 février.

J'ai fait ce que j'ai pu, mon cher ami, pour les mânes de ce M. de Lacreuse, qui s'est tué comme Brutus, Cassius, Caton, Othon, pour avoir perdu une commission de tabac; mais je ne sais si mes représentations sourdines [1] en faveur de cette ame romaine ou anglaise réussiront.

Vous n'avez pas relu apparemment le manuscrit de *l'Enfant prodigue;* vous y reprenez toutes les fautes qui n'y sont plus. Vous êtes le contraire des amants, qui trouvent toujours dans leurs maîtresses des beautés que personne n'y trouve plus qu'eux. Il est bon d'être sévère, mais il faut être exact, et ne plus voir ce que j'ai ôté.

Je crois que le fond de cette comédie sera toujours intéressant. Si quelque plaisanterie vient se présenter à moi pour égayer le sujet, je la prendrai; mais, pour les mœurs et la tendresse, mon ame en a un magasin tout plein.

Mes récréations sont ici de corriger mes ouvrages de belles-lettres; et mon occupation sérieuse, d'étudier Newton, et de tâcher de réduire ce géant-là à la mesure des nains, mes confrères. Je mets Briarée en miniature. La grande affaire est que les traits soient ressemblants. J'ai entrepris une besogne bien difficile; ma santé n'en est pas meilleure; il arrivera peut-être que je la perdrai entièrement, et que mon ouvrage

[1] Mot inusité comme adjectif. Cl.

ne réussira point; mais il ne faut jamais se décourager. Je prétends que Polymnie[1] entendra toute cette philosophie, comme elle exécute une sonate. Vous me direz si cela est clair. Je vous en ferai tenir quelques feuilles; vous les jetterez au feu, si vous avez trop soupé la veille, et si vous n'êtes pas en état de lire.

Je suis enchanté que ma nièce[2] lise Locke. Je suis comme un vieux bonhomme de père qui pleure de joie de ce que ses enfants se tournent au bien. Dieu soit béni de ce que je fais des prosélytes dans ma famille!

Je ne suis pas fâché des calomnies que saint Rousseau a débitées sur mon compte. Elles étaient si grossières qu'il fallait bien qu'elles retombassent sur lui. Ce bon dévot sera le patron des calomniateurs. Il avait publié partout que j'avais eu une belle querelle avec s'Gravesande, au sujet de l'existence de Dieu. Cela a indigné M. s'Gravesande et tout le monde. Oh! pour le coup, je défie ici la calomnie. Je passe ma vie à voir des expériences de physique, à étudier. Je souffre tous mes maux patiemment, presque toujours dans la solitude. Pour peu que je veuille de société, je trouve ici plus d'accueil qu'on ne m'en a jamais fait en France; on m'y fait plus d'honneur que je ne mérite.

Je persiste dans le dessein de ne point répondre

[1] Mademoiselle Deshayes: voyez une note sur le n° 452. B.

[2] Louise Mignot, née vers 1710, mariée en 1738 à M. Denis, commissaire des guerres, veuve en 1744, se remaria en 1779; morte en 1790. Madame d'Épinay, dans ses *Mémoires*, tome III, pages 214 et 244, en fait un singulier portrait. B.

aux Desfontaines. Je tâche de mettre mes ouvrages hors de portée des griffes de la censure.

Mon cher ami, je vous fais là un long détail de petites choses; pardon. Faites mes compliments aux preux chevaliers [1], au Parnasse, à Pollion, à Polymnie, à Varron-Dubos, et à Colbert-Melon. Eh bien! *Castor et Pollux*[2] sont donc sous l'autre hémisphère jusqu'à l'année prochaine? Mais ceux que vous me dites qui ont payé d'ingratitude les bienfaits de Pollion devraient être dans les enfers à tout jamais. Votre ame tendre et reconnaissante doit trouver ce crime horrible. Écrivez à Émilie; elle est bien au-dessus encore de tout ce que vous me dites d'elle. Adieu; que Berger m'écrive donc; il m'oublie.

533. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 8 février.

Monsieur, ne vous embarrassez nullement du bruit qui s'est répandu sur la correspondance que j'ai avec vous; ce bruit ne nous peut faire de la peine ni à l'un ni à l'autre. Il est vrai que des personnes superstitieuses, dont il y a tant dans ce pays, et peut-être plus qu'ailleurs, ont été scandalisées de ce que j'étais en commerce de lettres avec vous : ces personnes me soupçonnent d'ailleurs de ne point croire, à la rigueur, tout ce qu'elles nomment articles de foi. Vos ennemis les ont si fort prévenues par les calomnies qu'ils répandent sur votre sujet, avec la dernière malignité, que ces bons dévots damnent saintement ceux qui vous préfèrent à Luther et à Calvin, et qui poussent l'endurcissement de cœur jusqu'à oser vous écrire.

[1] De Froulai et d'Aidie. Cl.

[2] Opéra de Bernard et de Rameau, joué en 1737. Cl.

Pour me débarrasser de leur importunité, j'ai cru que le parti le plus convenable était de faire avertir le gazetier de Hollande et d'Amsterdam qu'il me ferait plaisir de ne parler de moi en aucune façon.

Voilà, monsieur, la vérité de tout ce qui s'est passé; vous pouvez y ajouter foi. Je peux vous assurer que je me fais honneur de vous estimer, et que je tire gloire de rendre hommage à votre génie. Je consentirai même à faire imprimer tous les endroits de mes lettres où il est parlé de vous, pour manifester au yeux du monde entier que je ne rougis point de me faire éclairer d'un homme qui mérite de m'instruire, et qui n'a d'autre défaut que d'être trop supérieur au reste des hommes. Mais vous, monsieur, vous n'avez pas besoin d'un témoignage aussi faible que le mien, pour affermir votre réputation si bien établie par vous-même. Ce fondement est plus noble et plus solide que celui de mes suffrages. Dans tout autre siècle que celui où nous vivons, je n'aurais pas interdit au sieur Franchin la liberté de parler de moi, et même de la façon qu'il lui aurait plu. Il ne risquerait jamais de faire le Bajazet au mont Saint-Michel. C'est une règle de la prudence: et vous savez, monsieur, qu'il faut céder aux circonstances et s'accommoder au temps. Je me suis vu obligé de la pratiquer.

Vous avez reçu avec tant d'indulgence les vers que je vous ai adressés, que je hasarde de vous envoyer une *Ode sur l'Oubli*[1]. Ce sujet n'a pas été traité, que je sache. Je vous demande, monsieur, à son égard, toute l'inflexibilité d'un maître et la sévère rigidité d'un censeur. Vos corrections m'instruiront; elles me vaudront des préceptes dictés par Apollon même, et l'inspiration des muses.

Vous me ferez plaisir, monsieur, de me marquer vos doutes

[1] Je n'ai trouvé l'*Ode sur l'oubli* ni dans les *OEuvres primitives de Frédéric II*, Amsterdam (Liége), 1790, quatre volumes in-8°, ni dans les *OEuvres posthumes*, Amsterdam (Liége), 1789, dix-neuf volumes in-8°, ni dans les *OEuvres posthumes*, Berlin, 1788, quinze volumes in-8°, ni dans les *OEuvres posthumes*, Berlin et Londres, 1789, quinze volumes in-8°, ni dans le *Supplément aux œuvres posthumes*, Cologne, 1789, six volumes in-8°. B.

sur la *Métaphysique* de Wolff. Je vous enverrai dans peu le reste de l'ouvrage. Je crois que vous l'attaquerez par la définition qu'il fait de l'*être simple*. Il y a une morale [1] du même auteur : tout y est traité dans le même ordre que dans la métaphysique; les propositions sont intimement liées les unes avec les autres, et se prêtent, pour ainsi dire, mutuellement la main pour se fortifier. Un certain Jordan [2], que vous devez avoir vu à Paris, en a entrepris la traduction. Il a quitté saint Paul en faveur d'Aristote.

Wolff établit à la fin de sa *Métaphysique* l'existence d'une ame différente du corps; il s'explique sur l'immortalité en ces termes : « L'ame ayant été créée de Dieu tout d'un coup et non « successivement, Dieu ne peut l'anéantir que par un acte for- « mel de sa volonté. » Il semble croire l'éternité du monde, quoiqu'il n'en parle pas en termes aussi clairs qu'on le desirerait.

Ce que l'on peut dire de plus palpable sur ce sujet est, selon mes faibles lumières, que le monde est éternel dans le temps, ou bien dans la succession des actions; mais que Dieu, qui est hors des temps, doit avoir été avant tout. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que le monde est beaucoup plus vieux que nous ne le croyons. Si Dieu de toute éternité l'a voulu créer, la volonté et le parfaire n'étant qu'un en lui, il s'ensuit nécessairement que le monde est éternel. Ne me demandez pas, je vous prie, monsieur, ce que c'est qu'éternel, car je vous avoue, par avance, qu'en prononçant ce terme, je dis un mot que je n'entends pas moi-même. Les questions métaphysiques sont au-dessus de notre portée. Nous tâchons en vain de deviner les choses qui excèdent notre compréhension; et dans ce monde ignorant, la conjecture la plus vraisemblable passe pour le meilleur système.

Le mien est d'adorer l'Être suprême, uniquement bon, uniquement miséricordieux, et qui par cela seul mérite mes hom-

[1] C'est sans doute la *Philosophie morale* publiée en latin, en 1732. CL.

[2] Charles-Étienne Jordan, né à Berlin le 27 auguste 1700, mort le 24 mai 1745. Frédéric fit son *Éloge*. B.

mages; d'adoucir et de soulager, autant que je le peux, les humains dont la misérable condition m'est connue, et de m'en rapporter sur le reste à la volonté du Créateur, qui disposera de moi comme bon lui semblera, et duquel, arrive ce qui peut, je n'ai rien à craindre. Je compte bien que c'est là à peu près votre confession de foi.

Si la raison m'inspire, si j'ose me flatter qu'elle parle par ma bouche, c'est d'une manière qui vous est avantageuse : elle vous rend justice comme au plus grand homme de France, et comme à un mortel qui fait honneur à la parole.

Si jamais je vais en France, la première chose que je demanderai ce sera : Où est M. de Voltaire? Le roi, sa cour, Paris, Versailles, ni le sexe, ni les plaisirs, n'auront part à mon voyage; ce sera vous seul. Souffrez que je vous livre encore un assaut, au sujet du poëme de *la Pucelle*. Si vous avez assez de confiance en moi pour me croire incapable de trahir un homme que j'estime; si vous me croyez honnête homme, vous ne me le refuserez pas. Ce caractère m'est trop précieux pour le violer de ma vie; et ceux qui me connaissent savent que je ne suis ni indiscret ni imprudent.

Continuez, monsieur, à éclairer le monde. Le flambeau de la vérité ne pouvait être confié en de meilleures mains. Je vous admirerai de loin, ne renonçant cependant pas à la satisfaction de vous voir un jour. Vous me l'avez promis, et je me réserve de vous en faire ressouvenir à temps.

Comptez, monsieur, sur mon estime; je ne la donne pas légèrement, et je ne la retire pas de même. Ce sont les sentiments avec lesquels je suis à jamais, monsieur, votre très affectionné ami, FÉDÉRIC.

534. A M. THIERIOT.

A Leyde, le 14 février.

Je reçois votre lettre du 7 février, mon cher ami. Je pars incessamment pour achever, à Cambridge[1],

[1] C'est-à-dire à Cirey, où Voltaire, qui desirait qu'on le crût alors en Angleterre, retourna vers la fin de février 1737. Cl.

mon petit cours de newtonisme; j'en reviendrai au mois de juin, et je veux qu'au mois de septembre, vous et les vôtres soyez newtoniens. Si mon ouvrage n'est pas aussi clair qu'une fable de La Fontaine, il faut le jeter au feu. A quoi bon être philosophe, si on n'est pas entendu des gens d'esprit?

J'ai vu l'ode[1] de Rousseau; elle n'est pas plus mauvaise que ses trois *Épîtres*.

« Solve senescentem mature sanus equum,... »
Hor., lib. I, ep. 1, v. 8.

Apollon lui a ôté le talent de la poésie, comme on dégrade un prêtre, avant de le livrer au bras séculier. J'ai appris dans ce pays-ci des traits de son hypocrisie à mettre dans *le Tartufe*. C'était un scélérat qui avait le vernis de l'esprit : le vernis s'en est allé, et le coquin est demeuré.

M. d'Aremberg, convaincu de ses impostures, et, qui pis est, ennuyé de lui, ne veut plus le voir. Il est réduit à un juif nommé Médina[2], condamné en Hollande au dernier supplice. Il passe chez lui sa journée au sortir de la messe. Il communie, il calomnie, il ennuie; n'en parlons plus.

Le prince royal est plus Titus, plus Marc-Aurèle que jamais.

J'ai écrit aux deux aimables frères[3]. Ce sont les

[1] L'*Ode à la Paix*, livre IV, ode VIII. J.-B. Rousseau l'avait composée vers la fin de 1736, mais elle ne fut imprimée qu'au commencement de 1737. CL.

[2] Ou Médine : voyez sa lettre sur Rousseau, tome XXXVII, pages 521-22. B.

[3] Pont de Veyle et d'Argental. CL.

plus aimables amis que j'aie après vous. Je n'ai point vu le nouveau rien de l'ex-jésuite [1].

535. A M. DE CIDEVILLE.

Amsterdam, ce 18 février.

Mon cher Cideville, j'ai reçu vos lettres, où vous faites parler votre cœur avec tant d'esprit. Pardon, mon cher ami, si j'ai tardé si long-temps à vous répondre. Je vais bien haïr la philosophie, qui m'a ôté l'exactitude que l'amitié m'avait donnée. Que gagnerai-je à connaître le chemin de la lumière et la gravitation de Saturne? Ce sont des vérités stériles; un sentiment est mille fois au-dessus. Comptez que cette étude, en m'absorbant pour quelque temps, n'a point pourtant desséché mon cœur; comptez que le compas ne m'a point fait abandonner nos musettes. Il me serait bien plus doux de chanter avec vous,

« ....Lentus in umbra,
« Formosam resonare *docens* Amaryllida sylvas, »
VIRG., ecl. I, v. 4.

que de voyager dans le pays des démonstrations; mais, mon cher ami, il faut donner à son ame toutes les formes possibles. C'est un feu que Dieu nous a confié, nous devons le nourrir de ce que nous trouvons de plus précieux. Il faut faire entrer dans notre être tous les modes imaginables, ouvrir toutes les portes de son ame à toutes les sciences et à tous les sentiments; pourvu que tout cela n'entre pas pêle-mêle, il

[1] Gresset qui venait de publier une *Epître écrite à la campagne* au P. Bougeant. CL.

y a place pour tout le monde. Je veux m'instruire et vous aimer; je veux que vous soyez newtonien, et que vous entendiez cette philosophie comme vous savez aimer.

Je ne sais pas ce qu'on pense à Rouen et à Paris, et j'ignore la raison pour laquelle vous me parlez de Rousseau. C'est un homme que je méprise infiniment comme homme, et que je n'ai jamais beaucoup estimé comme poëte. Il n'a rien de grand ni de tendre; il n'a qu'un talent [1] de détail; c'est un ouvrier, et je veux un génie. Il faut que vous vous soyez mépris quand vous m'avez conseillé de le louer, et même de caresser quelques personnes dont vous croyez qu'on doit mendier le suffrage. Je ne louerai jamais ce que je méprise, et je ne ferai jamais ma cour à personne. Prenez des sentiments plus hauts et plus honorables pour l'humanité. Ne croyez pas d'ailleurs qu'il n'y ait que la France où l'on puisse vivre : c'est un pays fait pour les jeunes femmes et les voluptueux, c'est le pays des madrigaux et des pompons; mais on trouve ailleurs de la raison, des talents, etc. Bayle ne pouvait vivre que dans un pays libre : la sève de cet arbre heureusement transplanté eût été étouffée dans son pays natal.

Je sais que partout la jalousie poursuit les arts; je connais cette rouille attachée à nos métaux. Le poison de Rousseau m'a été lancé jusqu'ici. Il a écrit que j'avais eu une dispute sur l'athéisme avec s'Gravesande. Sa calomnie a été confondue, et ainsi le seront

[1] On lit *génie*, au lieu de *talent*, dans l'original. Cl.

tôt ou tard toutes celles dont on m'a noirci. Je ne crains personne, je ne demanderai de faveur à personne, et je ne déshonorerai jamais le peu de talent que la nature m'a donné par aucune flatterie. Un homme qui pense ainsi mérite votre amitié; autrement j'en serais indigne. C'est cette amitié seule qui me fera retourner en France, si j'y retourne.

Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur. Mille tendres compliments à M. de Formont, que vous voyez, ou à qui vous écrivez.

J'ai lu la pauvre ode de Rousseau *sur la Paix;* cela est presque aussi mauvais que tous ses derniers ouvrages.

536. A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Monseigneur, je ne sais par où commencer; je suis enivré de plaisir, de surprise, de reconnaissance;

« Pollio et ipse facit nova carmina : pascite taurum. »
VIRG., *Egl.* III, v. 86.

Vous faites à Berlin des vers français tels qu'on en fesait à Versailles du temps du bon goût et des plaisirs. Vous m'envoyez la *Métaphysique* de M. Wolff, et j'ose vous dire que votre altesse royale a bien l'air de l'avoir traduite elle-même. Vous m'envoyez M. de Borck dans le sein de ma solitude : vous savez combien un homme digne de votre bienveillance doit m'être cher. Je reçois à-la-fois quatre lettres[1] de votre

[1] Ce sont les lettres 521, 525, 527, et 533. J'ai dû, d'après cela, placer en février cette lettre qui a été tantôt datée de janvier, tantôt de mars. B.

altesse royale; le buste de Socrate est à Cirey: je suis ébloui de tant de biens; j'ai une peine extrême à me recueillir assez pour vous remercier.

Les grandes passions parleront les premières: ces passions, monseigneur, sont vous et les vers:

Moderne Alcibiade, aimable et grand génie,
Sans avoir ses défauts, vous avez ses vertus:
Protecteur de Socrate, ennemi d'Anitus,
Vous ne redoutez point qu'on vous excommunie.
Je ne suis point Socrate; un oracle des dieux
Ne s'avisa jamais de me déclarer sage,
Et mon Alcibiade est trop loin de mes yeux.
C'est vous que j'aimerais, vous qui seriez mon maître,
Vous, contre la ciguë illustre et sûr appui,
Vous, sans qui tôt ou tard un Anitus, un prêtre,
Pourrait dévotement m'immoler comme lui.

Monseigneur, autrefois Auguste fit des vers pour Horace et pour Virgile; mais Auguste s'était souillé par des proscriptions: Charles IX fit des vers, et même assez jolis [1], pour Ronsard; mais Charles IX fut coupable d'avoir au moins permis la Saint-Barthélemi, pire que les proscriptions. Je ne vous comparerai qu'à notre Henri-le-Grand, à François Ier [2]. Vous savez sans doute, monseigneur, cette charmante chanson de Henri-le-Grand pour sa maîtresse:

Recevez ma couronne,
Le prix de ma valeur:
Je la tiens de Bellone,
Tenez-la de mon cœur.

Voilà des modèles d'hommes et de rois; et vous les surpasserez. M. de Borck a ému mon cœur par tout ce

[1] Voyez tome XXVIII, page 27. B.

[2] Voyez ma note tome XXXII, page 159. B.

qu'il m'a dit de votre altesse royale : mais il ne m'a rien appris.

Vous sentez bien, monseigneur, que j'ai dû recevoir vos lettres très tard, attendu mon voyage. Enfin madame du Châtelet les a reçues avec le Socrate. Le sieur Thieriot aurait pu retirer le paquet à la poste plus tôt; mais M. Chambrier le retira; et, croyant que c'était votre portrait, il voulait, comme de raison, le garder. Émilie est au désespoir que ce ne soit que Socrate. Monseigneur, le palais de Cirey s'est flatté d'être orné de l'image du seul prince que nous comptions sur la terre. Émilie l'attend; elle le mérite, et vous êtes juste.

Le sieur Thieriot a encore cru que j'allais en Prusse. L'éclat de vos bontés pour moi l'a persuadé à beaucoup de monde. On inséra cette nouvelle dans les gazettes, il y a presque un mois [1]. Mais, monseigneur, la pénétration de votre esprit vous aura fait deviner mon caractère; je suis sûr que vous m'aurez rendu la justice d'être persuadé que j'ai la plus extrême envie de vous faire ma cour, mais que je n'ai eu nullement le dessein d'y aller. Je suis incapable de faire une telle démarche sans des ordres précis.

La cour du roi votre père et votre personne, monseigneur, doivent attirer des étrangers; mais un homme de lettres qui vous est attaché ne doit pas aller sans ordre.

Je ne comptais pas assurément sortir de Cirey, il y a un mois [2]. Madame du Châtelet, dont l'ame est faite

[1] Le 21 décembre 1736, dans la *Gazette de Hollande*. Cl.

[2] Voltaire dut quitter Cirey le 22 ou le 23 décembre 1736, dit M. Clo-

sur le modèle de la vôtre, et qui a sûrement avec vous une *harmonie préétablie*, devait me retenir dans sa cour que je préfère, sans hésiter, à celle de tous les rois de la terre, et comme ami, et comme philosophe, et comme homme libre ; car

« Fuge suspicari
« Cujus octavum trepidavit ætas
« Claudere lustrum. »
Hor., liv. II, od. iv, v. 22.

Un orage m'a arraché de cette retraite heureuse : la calomnie m'a été chercher jusque dans Cirey. Je suis persécuté depuis que j'ai fait *la Henriade*. Croiriez-vous qu'on m'a reproché plus d'une fois d'avoir peint la Saint-Barthélemi avec des couleurs trop odieuses ? On m'a appelé *athée*, parceque je dis que les hommes ne sont point nés pour se détruire. Enfin la tempête a redoublé, et je suis parti par les conseils de mes meilleurs amis. J'avais esquissé les principes[1] assez faciles de la *Philosophie de Newton* ; madame du Châtelet avait sa part à l'ouvrage; Minerve dictait, et j'écrivais. Je suis venu à Leyde travailler à rendre l'ouvrage moins indigne d'elle et de vous; je suis venu à Amsterdam le faire imprimer et faire dessiner les planches. Cela durera tout l'hiver. Voilà mon histoire et mon occupation ; les bontés de votre altesse royale exigeaient cet aveu.

J'étais d'abord en Hollande sous un autre nom [2],

genson, qui date cette lettre de la fin de janvier. Je crois qu'il ne faut pas prendre à la lettre les expressions de *il y a presque un mois*, et *il y a un mois*, employées par Voltaire. B.

[1] Les *Eléments de philosophie de Newton*, publiés par Ledet en 1738. Cl.

[2] Celui de *Révol* ; voyez page 366. Cl.

pour éviter les visites, les nouvelles connaissances, et la perte du temps; mais les gazettes ayant débité des bruits injurieux semés par mes ennemis, j'ai pris sur-le-champ la résolution de les confondre, en les démentant et en me fesant connaître.

Je n'ai pas encore eu le temps de lire toute la *Métaphysique* dont vous avez daigné me faire présent; le peu que j'en ai lu m'a paru une chaîne d'or qui va du ciel en terre. Il y a, à la vérité, des chaînons si déliés, qu'on craint qu'ils ne se rompent; mais il y a tant d'art à les avoir faits, que je les admire, tout fragiles qu'ils peuvent être.

Je vois très bien qu'on peut combattre l'espèce d'*harmonie préétablie* où M. Wolff veut venir, et qu'il y a bien des choses à dire contre son système; mais il n'y a rien à dire contre sa vertu et contre son génie. Le taxer d'athéisme, d'immoralité, enfin le persécuter, me paraît absurde. Tous les théologiens de tous les pays, gens enivrés de chimères sacrées, ressemblent aux cardinaux qui condamnèrent Galilée. Ne voudraient-ils point brûler vif M. Wolff, parcequ'il a plus d'esprit qu'eux? Ange tutélaire de Wolff et de la raison, grand prince, génie vaste et facile, est-ce qu'un coup d'œil de vous n'impose pas silence aux sots?

Dans les lettres que je reçois de votre altesse royale, parmi bien des traits de prince et de philosophe, je remarque celui où vous dites : *Cæsar est supra grammaticam* [1]. Cela est très vrai : il sied très bien à un prince de n'être pas puriste; mais il ne sied pas d'é-

[1] Voyez la lettre 521. B.

crire et d'orthographier comme une femme. Un prince doit en tout avoir reçu la meilleure éducation; et de ce que Louis XIV ne savait rien, de ce qu'il ne savait pas même la langue de sa patrie, je conclus qu'il fut mal élevé. Il était né avec un esprit juste et sage; mais on ne lui apprit qu'à danser et à jouer de la guitare. Il ne lut jamais; et, s'il avait lu, s'il avait su l'histoire, vous auriez moins de Français à Berlin. Votre royaume ne se serait pas enrichi, en 1686, des dépouilles du sien. Il aurait moins écouté le jésuite Le Tellier[1]; il aurait, etc., etc., etc.

Ou votre éducation a été digne de votre génie, monseigneur, ou vous avez tout suppléé. Il n'y a aucun prince à présent sur la terre qui pense comme vous. Je suis bien fâché que vous n'ayez point de rivaux. Je serai toute ma vie, etc.

537. A MADEMOISELLE QUINAULT.

18 février 1737.

[Voltaire lui annonce qu'un magistrat d'Amsterdam a traduit *la Mort de César* en hollandais. Réflexions chagrines sur son absence de la France, quand on y voit demeurer l'abbé Desfontaines, et revenir Rousseau.]

538. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Leyde, ce 25 février.

Je ne sais rien de rien. Si vous savez de mes nouvelles, mon respectable et généreux ami, vous me ferez un sensible plaisir de m'en apprendre. Je ne

[1] Voyez tome XX, page 425. B.

compte point voir cet hiver le prince de Prusse. Ce sera pour cet été, si en effet je me résous d'y aller; en attendant, je m'occuperai à l'étude. J'aurai des secours où je suis, et je ne perdrai pas mon temps; on le perd toujours dans une cour. Je sacrifie à présent l'idée d'une tragédie [1] à la physique, à laquelle je me suis remis. Newton l'emporte sur ce prince royal; il l'emportera bien sur des vers alexandrins; mais je vous jure que j'y reviendrai, puisque vous les aimez.

Le genre de vie que je mène est tout-à-fait de mon goût, et me rendrait heureux si je n'étais pas loin d'une personne qui avait daigné faire dépendre son bonheur de vivre avec moi.

Mandez-moi, je vous prie, vos intentions sur notre *Enfant*. Je n'écris point à mademoiselle Quinault; je compte que vous joindrez à toutes vos bontés celle de l'assurer de ma tendre reconnaissance.

Si cet *Enfant* a en effet gagné sa vie, je vous prie de faire en sorte que son pécule me soit envoyé, tous frais faits. C'est une bagatelle; mais il m'est arrivé encore de nouveaux désastres; j'ai fait des pertes dans le chemin.

Souffrez que je joigne ici une lettre pour Thieriot le marchand. Adieu; on ne peut être plus pénétré de vos bontés. Adieu, les deux frères que j'aimerai et que je respecterai toute ma vie.

[1] *Mérope*. Cl.

539. A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Février.

Les lauriers d'Apollon se fanaient sur la terre,
Les beaux-arts languissaient ainsi que les vertus;
La Fraude aux yeux menteurs et l'aveugle Plutus
Entre les mains des rois gouvernaient le tonnerre;
La Nature indignée élève alors sa voix:
Je veux former, dit-elle, un règne heureux et juste,
Je veux qu'un héros naisse, et qu'il joigne à-la-fois
Les talents de Virgile et les vertus d'Auguste,
Pour l'ornement du monde et l'exemple des rois.
Elle dit; et du ciel les Vertus descendirent,
Tout le Nord tressaillit, tout l'Olympe accourut;
L'olive, les lauriers, les myrtes, reverdirent,
Et Frédéric parut.

Que votre modestie, monseigneur, pardonne ce petit enthousiasme à cette vénération pleine de tendresse que mon cœur sent pour vous.

J'ai reçu les lettres charmantes de votre altesse royale, et des vers tels qu'en fesait Catulle du temps de César. Vous voulez donc exceller en tout? J'ai appris que c'est donc Socrate, et non Frédéric, que votre altesse royale m'a donné. Encore une fois, monseigneur, je déteste les persécuteurs de Socrate, sans me soucier infiniment de ce sage au nez épaté.

Socrate ne m'est rien, c'est Frédéric que j'aime.

Quelle différence entre un bavard athénien, avec son démon familier, et un prince qui fait les délices des hommes, et qui en fera la félicité!

J'ai vu à Amsterdam des Berlinois : *Fruere fama*

tui, *Germanice*[1]. Ils parlent de votre altesse royale avec des transports d'admiration. Je m'informe de votre personne à tout le monde. Je dis : *Ubi est Deus meus*[2]? *Deus tuus*, me répond-on, a le plus beau régiment de l'Europe; *Deus tuus* excelle dans les arts et dans les plaisirs; il est plus instruit qu'Alcibiade, joue de la flûte comme Télémaque, et est fort au-dessus de ces deux Grecs; et alors je dis comme le vieillard Siméon :

Quand mes yeux verront-ils le sauveur de ma vie[3]!

J'aurais déjà dû adresser à votre altesse royale cette *Philosophie*[4] promise et cette *Pucelle* non promise; mais premièrement croyez, monseigneur, que je n'ai pas eu un instant dont j'aie pu disposer. Secondement, cette *Pucelle* et cette *Philosophie* vont tout droit à la ciguë. Troisièmement, soyez persuadé que la curiosité que vous excitez dans l'Europe, comme prince et comme être pensant, a continuellement les yeux sur vous. On épie nos démarches et nos paroles[5]; on mande tout, on sait tout.

[1] *Fruiturque fama sui;* Tacite, *Annales*, II, 13. B.

[2] *Ubi est Deus tuus*, Psalm. XLI, versets 4 et 11. B.

[3] Saint Luc, II, 30. B.

[4] Le *Traité de métaphysique* déjà cité page 390. B.

[5] Voici ce que madame du Châtelet écrivait à d'Argental, dans une lettre de janvier 1737 :

« Ce que vous pouvez et ce dont je vous supplie, c'est de lui écrire (à « Voltaire) que vous savez que le roi de Prusse ouvre toutes les lettres « de son fils ; que M. de La Chétardie (ministre du roi de France auprès « de celui de Prusse) épie tout ce qui le concerne en Prusse, et qu'il ne « peut être trop réservé dans tout ce qu'il enverra et tout ce qu'il écrira au « prince royal. » De 1750 à 1753 le grand Frédéric lui-même ne rougit pas de violer le secret des lettres que Voltaire recevait et écrivait. Cl.

Il y a par le monde des vers charmants qu'on attribue à Auguste-Virgile-Frédéric, quand Tournemine dit :

> Il avouera, voyant cette figure immense,
> Que la matière pense[1].

Ce n'est pas votre altesse royale qui m'a envoyé cela; d'où le sais-je? Croyez, monseigneur, que tout ministre étranger, quelque attaché qu'il vous soit, et quelque aimable qu'il puisse être, sacrifiera tout au petit mérite de conter des nouvelles aux supérieurs qui l'emploient. Cela dit, j'enverrai à Vesel le paquet que j'ose adresser à votre altesse royale; mais permettez encore que je vous répète, comme Lucrèce à Memmius :

> « Tantum relligio potuit suadere malorum ! »
> L. I.

Ce vers doit être la devise de l'ouvrage. Vous êtes le seul prince sur la terre à qui j'osasse l'envoyer. Regardez-moi, monseigneur, comme le plus attaché que vous ayez; car je n'ai point et ne veux avoir d'autre maître. Après cela, décidez.

Je pars incessamment de Hollande malgré moi; l'amitié me rappelle à Cirey : on est venu me relancer ici. Le plus grand prince de la terre est devenu mon confident. Si donc votre altesse royale a quelques ordres à me donner, je la supplie de les adresser sous le couvert de M. Dubreuil[2], à Amsterdam;

[1] Ces deux vers font partie d'une épigramme contre La Croze qui ne se trouve pas dans les *Œuvres de Frédéric*. Voyez page 427. B.

[2] Dubreuil-Tronchin, cité dans les lettres 578 et 591. Cl.

il me les fera tenir. Ils arriveront tard; aussi, dans mes complaintes de la Providence, il y aura un grand article sur l'injustice extrême de n'avoir pas mis Cirey en Prusse. Je suis avec la vénération la plus tendre, permettez-moi ce mot, monseigneur, etc.

540. A MADAME DE CHAMPBONIN.

D'Amsterdam, février.

Rien ne peut me surprendre d'un cœur tel que le vôtre. Ce procédé-ci m'étonnerait de tout autre. Il n'y a plus de malheur pour moi que celui de n'avoir point d'ailes; j'arrange tout; je mets ordre à tout, pour partir.

Je fais en un jour ce que j'aurais fait en quinze. Je me tue pour aller vivre dans le sein de l'amitié; mais, malgré toutes mes diligences, je ne pourrai partir que vers le 16 ou le 17. J'en suis au désespoir; mais figurez-vous que j'avais commencé une besogne [1] où j'employais sept ou huit personnes par jour; que j'étais seul à les conduire; qu'il faut leur laisser des instructions aisées, et apaiser une famille qui s'imagine perdre sa fortune par mon absence. Enfin je suis assez malheureux pour ne partir que le 16. Soyez bien sûre, tendre et charmante amie, que je ne reviendrais pas si des rois [2] me demandaient; mais l'amitié me rappelle, je pars. Mandez donc bien vite

[1] L'impression des *Éléments de la philosophie de Newton* : voyez ma *préface*, tome XXXVIII, page 1. B.

[2] Frédéric, alors prince royal, engageait Voltaire à se rendre à Reinsberg. Cl.

à la plus respectable, à la plus belle ame qu'il y ait au monde, que je ne peux partir que le 16; qu'elle compte surtout que nous sommes en février, et qu'on fait par jour tout au plus douze lieues; qu'elle ne compte point mes journées par mes desirs. En ce cas je serai le 16 à Cirey [1]. Je finis de vous écrire pour hâter le moment de vous embrasser. Surtout ne dites à qui que ce soit que je viens en France. Je veux qu'on ignore, du moins autant qu'il sera possible, ma retraite et mon bonheur.

541. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Je me trouve, mon cher trésorier, dans la situation d'avoir toujours devant moi une grosse somme d'argent dont je puisse disposer.

Vos lettres seront dorénavant à l'adresse de madame d'Azilli, à Cirey. N'y mettez rien trop clairement qui fasse voir que c'est à moi que vous écrivez. Je me trouve bien de mon obscurité. Je ne veux avoir de commerce de lettres avec personne : je prétends être ignoré de tout le monde, hors vous, que j'aime de tout mon cœur, et que je prie très instamment de me trouver un correspondant littéraire qui donnera des nouvelles exactement, et auquel vous laisserez ignorer ma retraite.

[1] Peut-être y a-t-il ici une faute d'impression. Voltaire, quittant Amsterdam le 16 mars, ne pouvait arriver le même jour à Cirey. S'il fût parti dès le 16 février, il n'eût pas mis un mois en route. Il arriva à Cirey, en 1737, dans la seconde quinzaine de mars. Cl.

542. A M. S'GRAVESANDE[1].

Cirey.

Vous vous souvenez, monsieur, de l'absurde calomnie qu'on [2] fit courir dans le monde, pendant mon séjour en Hollande. Vous savez si nos prétendues disputes sur le spinosisme et sur des matières de religion ont le moindre fondement. Vous avez été si indigné de ce mensonge, que vous avez daigné le réfuter publiquement; mais la calomnie a pénétré jusqu'à la cour de France, et la réfutation n'y est pas parvenue. Le mal a des ailes, et le bien va à pas de tortue. Vous ne sauriez croire avec quelle noirceur on a écrit et parlé au cardinal de Fleuri. Vous connaissez par ouï-dire ce que peut le pouvoir arbitraire. Tout mon bien est en France, et je suis dans la nécessité de détruire une imposture que, dans votre pays, je me contenterais de mépriser, à votre exemple.

Souffrez donc, aimable et respectable philosophe, que je vous supplie très instamment de m'aider à faire connaître la vérité. Je n'ai point encore écrit au cardinal pour me justifier. C'est une posture trop humiliante que celle d'un homme qui fait son apologie; mais c'est un beau rôle que celui de prendre en

[1] On voit plus haut, dans la lettre 524, que Voltaire avait consulté s'Gravesande, à Leyde, sur les *Eléments de philosophie de Newton*, qu'il se proposait de publier; mais, comme le dit M. de Gérando (*Biographie universelle*), le savant Hollandais, tout en admirant *la facilité et l'élégance avec lesquelles Voltaire avait traité ces matières*, ne put lui prêter le secours que celui-ci desirait. Guillaume-Jacob s'Gravesande est mort à la fin de février 1742. Cl.

[2] J.-B. Rousseau. Cl.

main la défense d'un homme innocent. Ce rôle est digne de vous, et je vous le propose comme à un homme qui a un cœur digne de son esprit. Il y a deux partis à prendre, ou celui de faire parler M. votre beau-frère à M. de Fénelon, et d'exiger de M. de Fénelon qu'il écrive en conformité au cardinal, ou celui d'écrire vous-même. Je trouverais ce dernier parti plus prompt, plus efficace, et plus convenable à un homme comme vous. Deux mots et votre nom feraient beaucoup; je vous en réponds. Il ne s'agirait que de dire au cardinal que l'équité seule vous force à l'instruire que le bruit que mes ennemis ont fait courir est sans fondement, et que ma conduite en Hollande a confondu les calomniateurs.

Soyez sûr que le cardinal vous répondra, et qu'il en croira un homme accoutumé à démontrer la vérité. Je vous remercie, et je me souviendrai toujours de celles que vous m'avez enseignées. Je n'ai qu'un regret, c'est de n'en plus apprendre sous vous. Je vous lis au moins, ne pouvant plus vous entendre. L'amour de la vérité m'avait conduit à Leyde, l'amitié seule m'en a arraché. En quelque lieu que je sois, je conserverai pour vous le plus tendre attachement et la plus parfaite estime.

543. A M. LE COMTE DE SAXE[1].

Voici, monsieur le comte, la *Défense du Mondain*; j'ai l'honneur de vous l'envoyer, non seulement

[1] Maurice, comte de Saxe, né en 1696, maréchal de France en 1743, vainqueur à Fontenoy (voyez, tome XXI, le chapitre XV du *Précis du Siècle*

comme à un mondain très aimable, mais comme à un guerrier très philosophe, qui sait coucher au bivouac aussi lestement que dans le lit magnifique de la plus belle de ses maîtresses, et tantôt faire un souper de Lucullus, tantôt un souper de houssard.

« Omnis Aristippum decuit color et status et res. »

Je vous cite Horace, qui vivait dans le siècle du plus grand luxe et des plaisirs les plus raffinés; il se contentait de deux demoiselles ou de l'équivalent, et souvent il ne se fesait servir à table que par trois laquais; *cœna ministratur pueris tribus*. Les poëtes de ce temps-ci, sous un Mécène tel que le cardinal de Fleuri, sont encore plus modestes.

Oui, je suis loin de m'en dédire,
Le luxe a des charmes puissants;
Il encourage les talents,
Il est la gloire d'un empire.

Il ressemble aux vins délicats,
Il faut s'en permettre l'usage;
Le plaisir sied très bien au sage :
Buvez, ne vous enivrez pas.

Qui ne sait pas faire abstinence
Sait mal goûter la volupté;
Et qui craint trop la pauvreté
N'est pas digne de l'opulence.

de Louis XV), mort le 30 novembre 1750. Voyez aussi, tome XXIV, page 101; tome XXV, page 9; et tome XXXVIII, page 563. Jusqu'à présent on avait mis cette lettre en tête de la *Défense du Mondain* (voyez tome XIV); elle a été imprimée, pour la première fois, en 1771, comme trouvée dans les papiers du maréchal. B.

544. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 6 mars.

Monsieur, j'ai été très agréablement surpris par les vers[1] que vous avez bien voulu m'adresser; ils sont dignes de l'auteur. Le sujet le plus stérile devient fécond entre vos mains. Vous parlez de moi, et je ne me reconnais plus : tout ce que vous touchez se convertit en or.

Mon nom sera connu par tes fameux écrits.
Des temps injurieux affrontant les mépris,
Je renaîtrai sans cesse, autant que tes ouvrages,
Triomphant de l'envie, iront, d'âges en âges,
De la postérité recueillir les suffrages,
Et feront en tout temps le charme des esprits.

De tes vers immortels un pied, un hémistiche,
Où tu places mon nom, comme un saint dans sa niche,
Me fait participer à l'immortalité
Que le nom de Voltaire avait seul mérité.

Qui saurait qu'Alexandre-le-Grand exista jadis, si Quinte-Curce et quelques fameux historiens n'eussent pris soin de nous transmettre l'histoire de sa vie? Le vaillant Achille et le sage Nestor n'auraient pas échappé à l'oubli des temps, sans Homère qui les célébra. Je ne suis, je vous assure, ni une espèce ni un candidat de grand homme; je ne suis qu'un simple individu qui n'est connu que d'une petite partie du continent, et dont le nom, selon toutes les apparences, ne servira jamais qu'à décorer quelque arbre de généalogie, pour tomber ensuite dans l'obscurité et dans l'oubli. Je suis surpris de mon imprudence, lorsque je fais réflexion que je vous adresse des vers. Je désapprouve ma témérité dans le temps que je tombe dans la même faute. Despréaux dit que :

Un âne, pour le moins, instruit par la nature,
A l'instinct qui le guide obéit sans murmure;

[1] Voyez la lettre 539. Cl.

Ne va point follement, de sa bizarre voix,
Défier aux chansons les oiseaux dans les bois.
Sat. VIII, v. 247.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien être mon maître en poésie, comme vous le pouvez être en tout. Vous ne trouverez jamais de disciple plus docile et plus souple que je le serai. Bien loin de m'offenser de vos corrections, je les prendrai comme les marques les plus certaines de l'amitié que vous avez pour moi.

Un entier loisir m'a donné le temps de m'occuper à la science qui me plaît. Je tâche de profiter de cette oisiveté, et de la rendre utile, en m'appliquant à l'étude de la philosophie, de l'histoire, et en m'amusant avec la poésie et la musique. Je vis à présent comme un homme, et je trouve cette vie infiniment préférable à la majestueuse gravité et à la tyrannique contrainte des cours. Je n'aime pas un genre de vie mesurée à la toise; il n'y a que la liberté qui ait des appas pour moi.

Des personnes peut-être prévenues vous ont fait un portrait trop avantageux de moi; leur amitié m'a tenu lieu de mérite. Souvenez-vous, monsieur, je vous prie, de la description que vous faites de la Renommée,

Dont la bouche, indiscrète en sa légèreté,
Prodigue le mensonge avec la vérité.
Henriade, ch. I, v. 367.

Quand des personnes d'un certain rang remplissent la moitié d'une carrière, on leur adjuge le prix, que les autres ne reçoivent qu'après l'avoir achevée. D'où peut venir une si étrange différence? ou bien nous sommes moins capables que d'autres de faire bien ce que nous fesons, ou de vils adulateurs relèvent et font valoir nos moindres actions.

Le feu roi de Pologne, Auguste[1], calculait de grands nombres avec assez de facilité; tout le monde s'empressait à vanter sa haute science dans les mathématiques; il ignorait jusqu'aux éléments de l'algèbre.

[1] Auguste II (Frédéric), appelé autrement Frédéric Auguste Ier. Cl.

Dispensez-moi, je vous prie, de vous citer plusieurs autres exemples que je pourrais vous alléguer.

Il n'y a eu, de nos jours, de grand prince véritablement instruit que le czar Pierre Ier. Il était non seulement législateur de son pays, mais il possédait parfaitement l'art de la marine. Il était architecte, anatomiste, chirurgien (quelquefois dangereux), soldat expert, économe consommé ; enfin, pour en faire le modèle de tous les princes, il aurait fallu qu'il eût eu une éducation moins barbare et moins féroce que celle qu'il avait reçue dans un pays où l'autorité absolue n'était connue que par la cruauté.

On m'a assuré que vous étiez amateur de la peinture; c'est ce qui m'a déterminé à vous envoyer une tête de Socrate, qui est assez bien travaillée. Je vous prie de vous contenter de mon intention.

J'attends avec une véritable impatience cette *Philosophie*[1] et ce poëme qui mène *tout droit à la ciguë*. Je vous assure que je garderai un secret inviolable sur ce sujet ; jamais personne ne saura que vous m'avez envoyé ces deux pièces, et bien moins seront-elles vues. Je m'en fais une affaire d'honneur. Je ne peux vous en dire davantage, sentant toute l'indignité qu'il y aurait de trahir, soit par imprudence, soit par indiscrétion, un ami que j'estime, et qui m'oblige.

Les ministres étrangers, je le sais, sont des espions privilégiés des cours. Ma confiance n'est pas aveugle, ni destituée de prévoyance sur ce sujet. D'où pouvez-vous avoir l'épigramme[2] que j'ai faite sur M. Lacroze ? je ne l'ai donnée qu'à lui. Ce bon gros savant occasiona ce badinage ; c'était une saillie d'imagination, dont la pointe consiste dans une équivoque assez triviale, et qui était passable dans la circonstance où je l'ai faite, mais qui d'ailleurs est assez insipide. La pièce du P. Tournemine se trouve dans la *Bibliothèque française*[3].

[1] Le *Traité de Métaphysique* et *la Pucelle*. Cl.

[2] Voyez page 419. B.

[3] Ce n'est pas dans la *Bibliothèque française*, mais dans les *Mémoires de Trévoux* (octobre, 1735, pages 1913-1935), que se trouve la *Lettre du R. P. de Tournemine sur la nature de l'ame*. B.

M. Lacroze[1] l'a lue. Il hait les jésuites comme les chrétiens haïssent le diable, et n'estime d'autres religieux que ceux de la congrégation de Saint-Maur, dans l'ordre desquels il a été.

Vous voilà donc parti de la Hollande. Je sentirai le poids de ce double éloignement. Vos lettres seront plus rares, et mille empêchements fâcheux concourront à rendre notre correspondance moins fréquente. Je me servirai de l'adresse que vous me donnez du sieur Dubreuil. Je lui recommanderai fort d'accélérer autant qu'il pourra l'envoi de mes lettres et le retour des vôtres.

Puissiez-vous jouir à Cirey de tous les agréments de la vie! Votre bonheur n'égalera jamais les vœux que je fais pour vous, ni ce que vous méritez. Marquez, je vous prie, à madame la marquise du Châtelet qu'il n'y a qu'elle seule à qui je puisse me résoudre de céder M. de Voltaire, comme il n'y a qu'elle seule aussi qui soit digne de vous posséder.

Quand même Cirey serait à l'autre bout du monde, je ne renonce pas à la satisfaction de m'y rendre un jour. On a vu des rois voyager pour de moindres sujets, et je vous assure que ma curiosité égale l'estime que j'ai pour vous. Est-il étonnant que je desire voir l'homme le plus digne de l'immortalité, et qui la tient de lui-même?

Je viens de recevoir des lettres de Berlin, d'où l'on m'écrit que le résident de l'Empereur avait reçu *la Pucelle* imprimée. Ne m'accusez pas d'indiscrétion. Je suis avec toute l'estime imaginable, monsieur, votre très affectionné ami,
FÉDÉRIC.

545. DE M. ROUSSET DE MISSY[2].

7 mars 1737.

Je joins, monsieur, mes tendres remerciements à ceux que M. de Médine, mon intime ami, vous fait de votre générosité.

[1] Voyez ma note tome XXXI, page 145. B.

[2] Jean Rousset de Missy, né à Laon en 1686, mort en 1762. En écrivant à Voltaire il lui envoyait copie de la lettre qui est imprimée tome XXXVII, page 521. B.

Je partage les services que vous avez la bonté de lui rendre, et j'admire votre procédé qui est aussi grand et aussi noble que celui de ce scélérat de Rousseau est abominable. Disposez de moi, monsieur, dans ce pays-ci. Je suis à vos ordres. Je publierai partout le mérite extrême de votre cœur et de votre esprit. Ne m'épargnez pas : je brûle d'envie de vous faire connaître à quel point je suis, monsieur, votre, etc.

546. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, mars.

Je profite, mon cher et respectable ami, du voyage de M. le marquis du Châtelet, pour répandre mon cœur dans le vôtre avec liberté. Je n'ai osé vous écrire depuis que je suis à Cirey, et vous croyez bien que je n'ai écrit à personne. Vous sentez, sans doute, combien il en coûte de garder le silence avec quelqu'un à qui je voudrais parler toute ma vie de ma reconnaissance.

Je n'ai pu reconnaître toutes vos bontés qu'en suivant vos ordres à la lettre, lorsque j'étais en Hollande. Je trouvai, en arrivant, une cabale établie par Rousseau contre moi, et une foule de libelles imprimés depuis long-temps pour me noircir; de sorte que je me voyais à-la-fois persécuté en France et calomnié dans toute l'Europe. Je ne pris d'autre parti que de vivre assez retiré, et de chercher des consolations dans l'étude et dans la société de quelques amis, que je m'attirai malgré les efforts de mes ennemis. Le hasard me fit connaître une ou deux de ces personnes que Rousseau avait animées contre moi. J'eus le bonheur de les voir détrompées en peu de temps. Loin

de vouloir continuer cette malheureuse guerre d'injures, je retranchai de l'édition[1] qu'on fait de mes ouvrages tout ce qui se trouve contre Rousseau.

Je vous envoie la lettre d'un homme de lettres[2] d'Amsterdam, qui vous instruira mieux de tout cela que je ne pourrais faire, et qui vous fera voir en même temps ce que c'est que Rousseau. Je vous prie de lire cette lettre d'Amsterdam et la copie de l'écrit qu'elle contient. Je crois qu'il est bon que ce nouveau crime de Rousseau soit public. Peut-être ceux qu'il anime à me persécuter en France rougiront-ils de prendre son parti, et imiteront ceux qu'il avait séduits en Hollande, qui sont tous revenus à moi, et m'aiment autant qu'ils le détestent.

Vous n'ignorez peut-être pas qu'en dernier lieu, ce scélérat, croyant aplanir son retour en France, a fait imprimer contre le vieux Saurin[3] les calomnies les plus atroces. Vous savez que c'est lui qui écrivait et qui fesait écrire que j'étais venu prêcher l'athéisme en Hollande, que j'avais soutenu une thèse d'athéisme, à Leyde, contre M. s'Gravesande, qu'on m'avait chassé de l'université, etc. Vous êtes instruit de la lettre de M. s'Gravesande, dans laquelle cette indigne et absurde calomnie est si pleinement confondue; l'original est entre les mains de M. de Richelieu; je ne sais quel usage il en a fait, ni même s'il en doit faire

[1] Voyez ma note sur la lettre 421. Voltaire, dans l'édition de ses Œuvres, avait en effet retranché de la *Préface* de la *Mort de César* un passage contre J.-B. Rousseau, que j'ai rétabli dans une note. B.

[2] Rousset de Missy; voyez la lettre du 7 mars 1737, n° 545. B.

[3] Joseph Saurin, encore vivant au moment où Voltaire écrivait; voyez tome XIX, page 207. B.

usage. Je souhaiterais fort pourtant que M. de Maurepas en fût informé : ne pourrait-il pas, dans l'occasion, en parler au cardinal [1], et ne dois-je pas le souhaiter ?

Je vous avoue que si l'amitié, plus forte que les autres sentiments, ne m'avait pas rappelé, j'aurais bien volontiers passé le reste de mes jours dans un pays où, du moins, mes ennemis ne peuvent me nuire, et où le caprice, la superstition, et l'autorité d'un ministre, ne sont point à craindre. Un homme de lettres doit vivre dans un pays libre, ou se résoudre à mener la vie d'un esclave craintif, que d'autres esclaves jaloux accusent sans cesse auprès du maître. Je n'ai à attendre en France que des persécutions ; ce sera là toute ma récompense. Je m'y verrais avec horreur, si la tendresse et toutes les grandes qualités de la personne qui m'y retient ne me fesaient oublier que j'y suis. Je sens que je serai toujours la victime du premier calomniateur. Hérault est celui qui m'a le plus nui auprès du cardinal. Faut-il qu'un homme qui pense comme moi ait à craindre un homme comme Hérault ! Eh ! qui me répondra que, m'ayant desservi avec malice, il ne me poursuive pas avec acharnement ? J'ai beau me cacher dans l'obscurité, j'ai beau n'écrire à personne, on saura où je suis, et mon obstination à me cacher rendra peut-être encore ma retraite coupable. Enfin je vis dans une crainte continuelle, sans savoir comment je peux parer les coups qu'on me porte tous les jours. C'est une chose bien inouïe que la manière dont on en use avec moi ; mais

[1] Fleuri. CL.

enfin je la souffre, je me fais esclave volontiers, pour vivre auprès de la personne auprès de qui tout doit disparaître. Il n'y a pas d'apparence que je revienne jamais à Paris m'exposer encore aux fureurs de la superstition et de l'envie. Je vivrai à Cirey ou dans un pays libre. Je vous l'ai toujours dit, si mon père, mon frère, ou mon fils, était premier ministre dans un état despotique, j'en sortirais demain; jugez ce que je dois éprouver de répugnance en m'y trouvant aujourd'hui. Mais enfin madame du Châtelet est pour moi plus qu'un père, un frère, et un fils.

Je ne demande qu'à vivre enseveli dans les montagnes de Cirey, et je n'y desirerai jamais rien que vous y voir. Adieu, les deux frères aimables; je vous embrasse tendrement. Voici une lettre pour M. de Maurepas, que vous donnerez si vous le jugez à propos; mais il faut qu'il sache d'où viennent les deux chevreuils [1].

Je ne peux vous rien dire des *Éléments de la Philosophie de Newton* [2]. Je n'ai point reçu de nouvelles de mes libraires de Hollande. Ce sont de bonnes gens, mais très peu exacts. Je ne refuse point de la faire imprimer en France, quelque juste aversion que j'aie pour la douane des pensées. Au reste c'est un ouvrage purement physique, où le plus imbécile fanatique et l'hypocrite le plus envenimé ne saurait rien entendre ni rien trouver à redire. J'ai un beau sujet de tragédie [3]: je le travaillerai à loisir, et je ne

[1] Ils avaient été envoyés par madame du Châtelet. Cl.

[2] La première feuille avait été imprimée vers le 15 février 1737. Cl.

[3] Allusion à *Mérope*. Cl.

donnerai l'ouvrage que quand les comédiens auront repris *Zaïre* et *Brutus*.

Je n'ai point de termes pour vous dire à quel point mon cœur est à vous.

547. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Je suis très aise, mon cher correspondant, que M. Berger me croie en Angleterre. J'y suis pour tout le monde, excepté pour vous. Remettez, je vous prie, cent louis d'or à M. le marquis du Châtelet, qui me les rapportera.

A présent, mon cher abbé, voulez-vous que je vous parle franchement? Il faudrait que vous me fissiez l'amitié de prendre par an un petit honoraire, une marque d'amitié. Agissons sans aucune façon. Vous aviez une petite rétribution de vos chanoines; traitez-moi comme un chapitre; prenez le double de votre ami le poëte philosophe de ce que vous donnait votre cloître; sans préjudice du souvenir que j'aurai toujours pour vous. Réglez cela, et aimez-moi.

548. A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Mars.

Deliciæ humani generis, ce titre vous est plus cher que celui de *monseigneur,* d'*altesse royale* et de *majesté*, et ne vous est pas moins dû.

Je dois d'abord rendre compte à votre altesse royale de mes marches; car enfin je me suis fait votre

sujet. Nous avons, nous autres catholiques, une espèce de sacrement que nous appelons la confirmation; nous y choisissons un saint pour être notre patron dans le ciel, notre espèce de Dieu tutélaire: je voudrais bien savoir pourquoi il me serait permis de me choisir un petit dieu plutôt qu'un roi? Vous êtes fait pour être mon roi, bien plus assurément que saint François d'Assise ou saint Dominique ne sont faits pour être mes saints. C'est donc à mon roi que j'écris, et je vous apprends, *rex amate*, que je suis revenu dans votre petite province de Cirey où habitent la philosophie, les graces, la liberté, l'étude. Il n'y manque que le portrait de votre majesté. Vous ne nous le donnez point; vous ne voulez point que nous ayons des images pour les adorer, comme dit la sainte Écriture [1].

J'ai vu encore le Socrate dont votre altesse royale m'a daigné faire présent: ce présent me fait relire tout ce que Platon dit de Socrate. Je suis toujours de mon premier avis:

> La Grèce, je l'avoue, eut un brillant destin;
> Mais Frédéric est né; tout change; je me flatte
> Qu'Athènes, quelque jour, doit céder à Berlin;
> Et déjà Frédéric est plus grand que Socrate,

aussi dégagé des superstitions populaires, aussi modeste qu'il était vain. Vous n'allez point dans une église de Luthériens vous faire déclarer le plus sage de tous les hommes; vous vous bornez à faire tout ce qu'il faut pour l'être. Vous n'allez point de maison en maison, comme Socrate, dire au maître qu'il est un

[1] Lévitique, XXVI, I. B.

sot, au précepteur qu'il est un âne, au petit garçon qu'il est un ignorant; vous vous contentez de penser tout cela de la plupart des animaux qu'on appelle hommes, et vous songez encore, malgré cela, à les rendre heureux.

J'ai à répondre aux critiques que votre altesse royale a daigné me faire dans une de ses lettres[1], au sujet des anciens Romains qui, dans les

Champs de Mars,
Portaient jadis du foin pour étendards[2].

Le colonel du plus beau régiment de l'Europe a peine à consentir que les vainqueurs de la sixième partie de notre continent n'aient pas toujours eu des aigles d'or à la tête de leurs armées. Mais tout a un commencement. Quand les Romains n'étaient que des paysans, ils avaient du foin pour enseignes; quand ils furent *populum late regem*[3], ils eurent des aigles d'or.

Ovide, dans ses *Fastes*, dit expressément des anciens Romains :

« Non illi cœlo labentia signa movebant,
« Sed sua, quæ magnum perdere crimen erat; »
Liv. III, v. 113-14.

antithèse assez ridicule de dire : « Ils ne connaissaient « point les signes célestes, ils ne connaissaient que les « signes de leurs armées. » Il continue, et dit, en parlant de ces enseignes :

[1] Celle du 23 janvier, n° 527. B.
[2] Vers de la *Défense du Mondain*, voyez tome XIV. B.
[3] *Æneid.*, lib. I, v. 25. CL.

« Illaque de fœno; sed erat reverentia fœno,
« Quantam nunc aquilas cernis habere tuas.
« Pertica suspensos portabat longa maniplos;
« Unde maniplaris nomina miles habet. »

Liv. III, v. 115-18.

Voilà mes bottes de foin bien constatées. A l'égard des premiers temps de leur histoire, je m'en rapporte à votre altesse royale comme sur tous les premiers temps. Que pensez-vous de Rémus et de Romulus, fils du dieu Mars ? de la louve ? du pivert ? de la tête d'homme toute fraîche, qui fit bâtir le Capitole ? des dieux de Lavinium, qui revenaient à pied d'Albe à Lavinium ? de Castor et de Pollux combattant au lac de Négillo ? d'Attilius Nævius, qui coupait des pierres avec un rasoir ? de la vestale qui tirait un vaisseau avec sa ceinture ? du palladium ? des boucliers tombés du ciel ? enfin, de Mutius Scévola, de Lucrèce, des Horaces, de Curtius ? histoires non moins *chimériques* que les miracles dont je viens de parler. Monseigneur, il faut mettre tout cela dans la salle d'Odin, avec notre sainte ampoule, la chemise de la Vierge, le sacré prépuce, et les livres de nos moines.

J'apprends que votre altesse royale vient de faire rendre justice à M. Wolff. Vous immortalisez votre nom ; vous le rendez cher à tous les siècles en protégeant le philosophe éclairé contre le théologien absurde et intrigant. Continuez, grand prince, grand homme ; abattez le monstre de la superstition et du fanatisme, ce véritable ennemi de la divinité et de la raison. Soyez le roi des philosophes ; les autres princes ne sont que les rois des hommes.

Je remercie tous les jours le ciel de ce que vous existez. Louis XIV, dont j'aurai l'honneur d'envoyer un jour à votre altesse royale l'histoire manuscrite, a passé les dernières années de sa vie dans de misérables disputes, au sujet d'une bulle ridicule pour laquelle il s'intéressait, sans savoir pourquoi; et il est mort tiraillé par des prêtres qui s'anathématisaient les uns les autres avec le zèle le plus insensé et le plus furieux. Voilà à quoi les princes sont exposés : l'ignorance, mère de la superstition, les rend victimes des faux dévots. La science que vous possédez vous met hors de leurs atteintes.

J'ai lu avec une grande attention la *Métaphysique* de M. Wolff. Grand prince, me permettez-vous de dire ce que j'en pense? Je crois que c'est vous qui avez daigné la traduire[1]; j'y ai vu des petites corrections de votre main. Émilie vient de la lire avec moi.

> C'est de votre Athènes nouvelle
> Que ce trésor nous est venu;
> Mais Versailles n'en a rien su;
> Ce trésor n'est pas fait pour elle.

Cette Émilie, digne de Frédéric, joint ici son admiration et ses respects pour le seul prince qu'elle trouve digne de l'être; mais elle en est d'autant plus fâchée de n'avoir point le portrait de votre altesse royale. Il y a enfin quelque chose de prêt selon vos ordres. J'envoie celle-ci au maître[2] de la poste de

[1] La traduction était de Suhm : voyez ma note sur la lettre 521. B.

[2] Pidol, membre de la famille à laquelle appartenait un prélat, mort évêque du Mans, il y a peu d'années. Cl.

Trèves, en droiture, sans passer par Paris; de là elle ira à Vesel. Daignez ordonner si vous voulez que je me serve de cette voie. Je suis avec un profond respect, etc.

549. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Je vous réitère, mon tendre ami, la prière de ne parler de mes affaires à personne [1], et, surtout, de dire que je suis en Angleterre; j'ai pour cela de très fortes raisons. Il y aurait à moi, dans le moment critique où je me trouve, beaucoup d'imprudence de mettre dans le commerce de Pinga une partie forte qui serait trop long-temps à rentrer. N'y mettons donc que quatre à cinq mille francs pour nous amuser; pareille somme dans les tableaux, cela vous amusera encore plus. Les billets des fermiers-généraux sont à six pour cent; c'est l'emploi le plus sûr de l'argent. Amusez-vous encore là-dessus. Achetez des actions; cette marchandise baissera dans peu, du moins je le pense : c'est encore là un honnête délassement pour un chanoine; et je m'en rapporte entièrement à votre intelligence pour tous ces amusements.

De plus, mettons entre les mains de M. Michel [2], dont vous connaissez la probité et la fortune, la moi-

[1] La police, d'accord avec les employés de la poste, ouvrait toutes les lettres de Voltaire, et en remettait des extraits aux ministres. Voyez plus bas la lettre du 23 décembre 1737 à Cideville. Cl.

[2] Charles-François Michel fut d'abord secrétaire du roi en 1728, et ensuite receveur-général des finances de Montauban jusqu'en 1741 où il fit banqueroute : voyez une lettre de juillet 1741 à l'abbé Moussinot. Cl.

tié de notre argent comptant, à raison de cinq pour cent, et pas davantage; ne fût-ce que pour six mois, cela vaudra quelque chose; en fait d'intérêt il ne faut rien négliger, et, dans le placement de son argent, se conformer toujours à la loi du prince. Que tout cela, comme mes autres affaires, soit dans un profond secret.

Encore dix-huit francs à d'Arnaud, et deux *Henriades*. Je m'aperçois que je vous donne plus d'embarras que tout votre chapitre; mais je ne serai pas si ingrat.

550. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

De Remusberg, le 7 d'avril.

Monsieur, il n'y a pas jusqu'à votre manière de cacheter qui ne me soit garant des attentions obligeantes que vous avez pour moi. Vous me parlez d'un ton extrêmement flatteur; vous me comblez de louanges; vous me donnez des titres qui n'appartiennent qu'à de grands hommes; et je succombe sous le faix de ces louanges.

Mon empire sera bien petit, monsieur, s'il n'est composé que de sujets de votre mérite. Faut-il des rois pour gouverner des philosophes? des ignorants pour conduire des gens instruits? en un mot, des hommes pleins de leurs passions pour contenir les vices de ceux qui les suppriment, non par la crainte des châtiments, non par la puérile appréhension de l'enfer et des démons, mais par amour de la vertu?

La raison est votre guide; elle est votre souveraine; et Henri-le-Grand, le saint qui vous protége. Une autre assistance vous serait superflue. Cependant, si je me voyais, relativement au poste que j'occupe, en état de vous faire ressentir les effets des sentiments que j'ai pour vous, vous

trouveriez en moi un saint qui ne se ferait jamais invoquer en vain; je commence par vous en donner un petit échantillon. Il me paraît que vous souhaitez d'avoir mon portrait; vous le voulez, je l'ai commandé sur l'heure.

Pour vous montrer à quel point les arts sont en honneur chez nous, apprenez, monsieur, qu'il n'est aucune science que nous ne tâchions d'anoblir. Un de mes gentilshommes, nommé Knobelsdorf[1], qui ne borne pas ses talents à savoir manier le pinceau, a tiré ce portrait. Il sait qu'il travaille pour vous, et que vous êtes connaisseur : c'est un aiguillon qui suffit pour l'animer à se surpasser. Un de mes intimes amis, le baron de Kaiserling[2], ou Césarion, vous rendra mon effigie. Il sera à Cirey vers la fin du mois prochain. Vous jugerez, en le voyant, s'il ne mérite pas l'estime de tout honnête homme. Je vous prie, monsieur, de vous confier à lui. Il est chargé de vous presser vivement au sujet de *la Pucelle*, de la *Philosophie de Newton*, de l'Histoire de Louis XIV, et de tout ce qu'il pourra vous extorquer.

Comment répondre à vos vers, à moins d'être né poëte? Je ne suis pas assez aveuglé sur moi-même pour imaginer que j'aie le talent de la versification. Écrire dans une langue étrangère, y composer des vers, et, qui pis est, se voir désavoué d'Apollon, c'en est trop.

Je rime pour rimer; mais est-ce être poete
Que de savoir marquer le repos dans un vers;
Et se sentant pressé d'une ardeur indiscrète,
Aller psalmodier sur des sujets divers?
Mais lorsque je te vois t'élever dans les airs,
Et d'un vol assuré prendre l'essor rapide,
Je crois, dans ce moment, que Voltaire me guide :
Mais non; Icare tombe, et périt dans les mers.

En vérité, nous autres poëtes nous promettons beaucoup et tenons peu. Dans le moment même que je fais amende

[1] Jean-Georges-Wenceslas de Knobelsdorf, né en 1697, mort le 15 septembre 1753; voyez son *Éloge* par le roi de Prusse : Voltaire l'appelle Knobersdoff, dans ses *Mémoires*, tome XL, page 75. B.

[2] A qui est adressée la lettre 572. B.

honorable de tous les mauvais vers que je vous ai adressés, je tombe dans la même faute. Que Berlin devienne Athènes, j'en accepte l'augure; pourvu qu'elle soit capable d'attirer M. de Voltaire, elle ne pourra manquer de devenir une des villes les plus célèbres de l'Europe.

Je me rends, monsieur, à vos raisons. Vous justifiez vos vers à merveille. Les Romains ont eu des bottes de foin en guise d'étendards. Vous m'éclairez, vous m'instruisez; vous savez me faire tirer profit de mon ignorance même.

Par quoi mon régiment a-t-il pu exciter votre curiosité? je voudrais qu'il fût connu par sa bravoure, et non par sa beauté. Ce n'est pas par un vain appareil de pompe et de magnificence, par un éclat extérieur qu'un régiment doit briller. Les troupes avec lesquelles Alexandre assujettit la Grèce, et conquit la plus grande partie de l'Asie, étaient conditionnées bien différemment. Le fer fesait leur unique parure. Elles étaient, par une longue et pénible habitude, endurcies aux travaux; elles savaient endurer la faim, la soif, et tous les maux qu'entraîne après soi l'âpreté d'une longue guerre. Une vigoureuse et rigide discipline les unissait intimement ensemble, les fesait tous concourir à un même but, et les rendait propres à exécuter avec promptitude et vigueur les desseins les plus vastes de leurs généraux.

Quant aux premiers temps de l'histoire romaine, je me suis vu engagé à soutenir sa vérité; et cela par un motif qui vous surprendra. Pour vous l'expliquer, je suis obligé d'entrer dans un détail que je tâcherai d'abréger autant qu'il me sera possible.

Il y a quelques années qu'on trouva dans un manuscrit du Vatican l'histoire de Romulus et de Rémus, rapportée d'une manière toute différente de celle dont elle nous est connue. Ce manuscrit fait foi que Rémus s'échappa des poursuites de son frère, et que, pour se dérober à sa jalouse fureur, il se réfugia dans les provinces septentrionales de la Germanie, vers les rives de l'Elbe; qu'il y bâtit une ville située auprès d'un grand lac, à laquelle il donna son nom; et qu'après sa mort, il fut

inhumé dans une île qui, s'élevant du sein des eaux, forme une espèce de montagne au milieu du lac.

Deux moines sont venus ici, il y a quatre ans, de la part du pape, pour découvrir l'endroit que Rémus a fondé, selon la description que je viens d'en faire. Ils ont jugé que ce devait être Remusberg, ou comme qui dirait mont Rémus. Ces bons pères ont fait creuser dans l'île, de toutes parts, pour découvrir les cendres de Rémus. Soit qu'elles n'aient pas été conservées assez soigneusement, ou que le temps, qui détruit tout, les ait confondues avec la terre, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils n'ont rien trouvé.

Une chose qui n'est pas plus avérée que celle-là, c'est qu'il y a cent ans, en posant les fondements de ce château, on trouva deux pierres sur lesquelles était gravée l'histoire du vol des vautours. Quoique les figures aient été fort effacées, on en a pu reconnaître quelque chose. Nos gothiques aïeux, malheureusement fort ignorants, et peu curieux des antiquités, ont négligé de nous conserver ces précieux monuments de l'histoire, et nous ont par conséquent laissés dans une incertitude obscure sur la vérité d'un fait aussi important.

On a trouvé, il n'y a pas trois mois, en remuant la terre dans le jardin, une urne et des monnaies romaines, mais qui étaient si vieilles que le coin en était quasi effacé. Je les ai envoyées à M. de Lacroze; il a jugé que leur antiquité pouvait être de dix-sept à dix-huit siècles.

J'espère, monsieur, que vous me saurez gré de l'anecdote que je viens de vous apprendre, et que, en sa faveur, vous excuserez l'intérêt que je prends à tout ce qui peut regarder l'histoire d'un des fondateurs de Rome, dont je crois conserver la cendre. D'ailleurs on ne m'accuse point de trop de crédulité. Si je pèche, ce n'est pas par superstition.

Ma foi se défiant même du vraisemblable,
En évitant l'erreur, cherche la vérité.
Le grand, le merveilleux, approchent de la fable;
Le vrai se reconnaît à la simplicité.

L'amour de la vérité et l'horreur de l'injustice m'ont fait

embrasser le parti de M. Wolff. La vérité nue a peu de pouvoir sur l'esprit de la plupart des hommes; pour se montrer, il faut qu'elle soit revêtue du rang, de la dignité, et de la protection des grands.

L'ignorance, le fanatisme, la superstition, un zèle aveugle, mêlé de jalousie, ont poursuivi M. Wolff[1]. Ce sont eux qui lui ont imputé des crimes, jusqu'à ce qu'enfin le monde commence d'apercevoir l'aurore de son innocence.

Je ne veux point m'arroger une gloire qui ne m'est point due, ni tirer vanité d'un mérite étranger. Je peux vous assurer que je n'ai point traduit la *Métaphysique* de M. Wolff; c'est un de mes amis[2] à qui l'honneur eu est dû. Un enchaînement d'événements l'a conduit en Russie où il est depuis quelques mois, quoiqu'il mérite un sort meilleur. Je n'ai d'autre part à cet ouvrage que de l'avoir occasioné, et celui de la correction. Le copiste tient le reste de cette traduction : je l'attends tous les jours; vous l'aurez dans peu.

Le souvenir d'Émilie m'est bien flatteur. Je vous prie de l'assurer que j'ai des sentiments très distingués pour elle,

Car l'Europe *la* compte au rang des plus grands hommes.
Henriade, ch. II, v. 70.

Que pourrais-je refuser à Newton-Vénus[3], à la plus haute science revêtue des agréments de la beauté, des graces et des appas? La marquise du Châtelet veut mon portrait (ce serait à moi à lui demander le sien); j'y souscris. Chaque trait de pinceau fera foi de l'admiration que j'ai pour elle.

J'envoie cette lettre par le canal du sieur Dubreuil, à l'adresse que vous m'avez indiquée. Je crois qu'il serait bon de prendre des mesures avec le maître de poste de Trèves pour

[1] Voyez, à ce sujet, la section II de l'article CHINE du *Dictionnaire philosophique*. CL.

[2] Suhm; voyez ma note sur la lettre 521. B.

[3] Les éditions de Liége et de Bâle (voy. ma note, page 404) donnent cette singulière version : « Que pourrais-je refuser à Newton venu à la plus haute « science, revêtu des agréments de la beauté, des charmes et des graces de « la jeunesse? J'envoie cette lettre, etc. » B.

régler notre petite correspondance. J'attendrai que vous ayez pris des arrangements avec lui avant de me servir de cette voie.

Quand est-ce que le plus grand homme de la France n'aura plus besoin de tant de précautions? Est-ce que vos compatriotes seront les seuls à vous dénier la gloire qui vous est due? Sortez de cette ingrate patrie, et venez dans un pays où vous serez adoré. Que vos talents trouvent un jour dans cette nouvelle Athènes leur rémunérateur.

Amène dans ces lieux la foule des beaux-arts,
Fais-nous part du trésor de ta philosophie;
Des peuples de savants suivront tes étendards;
Éclaire-les du feu de ton puissant génie.
Les myrtes, les lauriers, soignés dans ce canton,
Attendent que, cueillis par les mains d'Émilie,
Ils servent quelque jour à te ceindre le front.
J'en vois crever Rousseau de fureur et d'envie.

Je viens de recevoir *l'Enfant Prodigue*. Il est plein de beaux endroits; il n'y manque que la dernière main.

Vos lettres me font un plaisir infini; mais je vous avoue que je leur préférerais de beaucoup la satisfaction de m'entretenir avec vous, et de vous assurer de vive voix de la plus parfaite estime avec laquelle je suis à jamais, monsieur, votre très affectionné ami, Fédéric.

551. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

14 avril.

M. l'abbé de Breteuil[1] est venu ici; il cherche des estampes pour son appartement; s'il m'en restait une demi-douzaine d'assez jolies, vous me feriez, mon cher ami, le plaisir de les lui envoyer. Vous aurez la bonté d'y joindre un petit mot de lettre, portant que, ayant recommandé qu'on lui présentât de ma

[1] Voyez la lettre 333. B.

part les estampes qui me restent, vous n'avez que celles-là, et qu'il est supplié de vouloir bien les accepter.

Outre les deux mille quatre cents livres que vous avez dû donner à M. le marquis du Châtelet, il faut encore lui donner cinquante louis. Il faut encore, mon cher abbé, me trouver un homme qui veuille nous donner à Cirey, deux fois la semaine, des *Nouvelles à la main*. Je vous demande mille pardons, mon généreux correspondant, du détail fatigant de mes commissions ; mais il faut avoir pitié des campagnards dont on est tendrement aimé.

552. AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

17 avril [1].

. . . .

Voilà, monseigneur, les réflexions que vous m'avez ordonné de faire sur cette ode [2] dont votre altesse royale a daigné embellir la poésie française. Souffrez que je vous dise encore combien je suis étonné de l'honneur que vous faites à notre langue, et, sans fatiguer davantage votre modestie de tout ce que m'inspire mon admiration, je suis venu au détail de chaque strophe. Après avoir cueilli avec votre altesse royale les fleurs de la poésie, il faut passer aux épines de la métaphysique.

J'admire avec votre altesse royale l'esprit vaste et

[1] Je me suis cru autorisé à dater ainsi cette lettre, d'après le commencement de celle de Frédéric à Voltaire, du 9 mai suivant. Cl.

[2] *Sur l'Oubli.* Cl.

précis, la méthode, la finesse de M. Wolff. Il me paraît qu'il y a de la honte à le persécuter, et de la gloire à le protéger. Je vois avec un plaisir extrême que vous le protégez en prince, et que vous le jugez en philosophe.

Votre altesse royale a senti, en esprit supérieur, le point critique de cette métaphysique, d'ailleurs admirable. Cet *être simple* dont il parle, donne naissance à bien des difficultés. Il y a, dit-il, art. XVI, des êtres simples partout où il y a des êtres composés. Voici ses propres paroles : « S'il n'y avait pas « des êtres simples, il faudrait que toutes les parties « les plus petites consistassent en d'autres parties ; et « comme on ne pourrait indiquer aucune raison d'où « viendraient les êtres composés, aussi peu qu'on pour- « rait comprendre d'où existerait un nombre, s'il ne « devait point contenir d'unités, il faut à la fin con- « cevoir des êtres simples, par lesquels les êtres com- « posés ont existé. »

Ensuite, art. LXXXI : « Les êtres simples n'ont ni « figure, ni grandeur, et ne peuvent remplir d'es- « pace. »

Ne pourrait-on pas répondre à ces assertions : 1° Un être composé est nécessairement divisible à l'infini ; et cela est prouvé géométriquement. 2° S'il n'est pas physiquement divisible à l'infini, c'est que nos instruments sont trop grossiers ; c'est que les formes et les générations des choses ne pourraient subsister, si les premiers principes dont les choses sont formées se divisaient, se décomposaient. Divisez, décomposez le premier germe des hommes, des

plantes, il n'y aura plus ni hommes ni plantes. Il faut donc qu'il y ait des corps indivisés.

Mais il ne s'ensuit pas de là que ces premiers germes, ces premiers principes soient indivisibles en effet, simples, sans étendue; car alors ils ne seraient pas corps, et il se trouverait que la matière ne serait pas composée de matière, que les corps ne seraient pas composés de corps; ce qui serait un peu étrange.

Que sera-ce donc que les premiers principes de la matière? Ce seront des corps divisibles sans doute, mais qui seront indivisés tant que la nature des choses subsistera.

Mais quelle sera la raison suffisante de l'existence des corps? Il n'y a certainement que deux façons de concevoir la chose: ou les corps sont tels par leur nature nécessairement, ou ils sont l'ouvrage de la volonté d'un libre et très libre Être suprême. Il n'y a pas un troisième parti à prendre. Mais dans les deux opinions, on a des difficultés bien grandes à résoudre.

Quelle sera donc l'opinion que j'embrasserai? celle où j'aurai, de compte fait, moins d'absurdités à dévorer. Or, je trouve beaucoup plus de contradictions, de difficultés, d'embarras dans le système de l'existence nécessaire de la matière; je me range donc à l'opinion de l'existence de l'Être suprême, comme la plus vraisemblable et la plus probable.

Je ne crois pas qu'il y ait de démonstration, proprement dite, de l'existence de cet Être indépendant de la matière. Je me souviens que je ne laissais pas, en Angleterre, d'embarrasser un peu le fameux docteur Clarke, quand je lui disais : On ne peut appeler

démonstration, un enchaînement d'idées qui laisse toujours des difficultés. Dire que le carré construit sur le grand côté d'un triangle est égal au carré des deux autres[1] côtés, c'est une démonstration qui, toute compliquée qu'elle est, ne laisse aucune difficulté; mais l'existence d'un Être créateur laisse encore des difficultés insurmontables à l'esprit humain. Donc cette vérité ne peut être mise au rang des démonstrations proprement dites. Je la crois, cette vérité; mais je la crois comme ce qui est le plus vraisemblable ; c'est une lumière qui me frappe à travers mille ténèbres.

Il y aurait sur cela bien des choses à dire, mais ce serait porter de l'or au Pérou que de fatiguer votre altesse royale de réflexions philosophiques.

Toute la métaphysique, à mon gré, contient deux choses : la première, tout ce que les hommes de bon sens savent; la seconde, ce qu'ils ne sauront jamais.

Nous savons, par exemple, ce que c'est qu'une idée simple, une idée composée; nous ne saurons jamais ce que c'est que cet être qui a des idées. Nous mesurons les corps; nous ne saurons jamais ce que c'est que la matière. Nous ne pouvons juger de tout cela que par la voie de l'analogie; c'est un bâton que la nature a donné à nous autres aveugles, avec lequel nous ne laissons pas d'aller et aussi de tomber.

Cette analogie m'apprend que les bêtes, étant faites comme moi, ayant du sentiment comme moi, des idées comme moi, pourraient bien être ce que je suis.

[1] J'ajoute ce mot *autres*. B.

Quand je veux aller au-delà, je trouve un abyme, et je m'arrête sur le bord du précipice.

Tout ce que je sais, c'est que, soit que la matière soit éternelle (ce qui est bien incompréhensible), soit qu'elle ait été créée dans le temps (ce qui est sujet à de grands embarras), soit que notre ame périsse avec nous, soit qu'elle jouisse de l'immortalité, on ne peut dans ces incertitudes prendre un parti plus sage, plus digne de vous, que celui que vous prenez de donner à votre ame, périssable ou non, toutes les vertus, tous les plaisirs, et toutes les instructions dont elle est capable, de vivre en prince, en homme, et en sage, d'être heureux, et de rendre les autres heureux.

Je vous regarde comme un présent que le ciel a fait à la terre. J'admire qu'à votre âge le goût des plaisirs ne vous ait point emporté, et je vous félicite infiniment que la philosophie vous laisse le goût des plaisirs. Nous ne sommes point nés uniquement pour lire Platon et Leibnitz, pour mesurer des courbes, et pour arranger des faits dans notre tête; nous sommes nés avec un cœur qu'il faut remplir, avec des passions qu'il faut satisfaire, sans en être maîtrisés.

Que je suis charmé de votre morale, monseigneur! que mon cœur se sent né pour être le sujet du vôtre! J'éprouve trop de satisfaction de penser en tout comme vous.

Votre altesse royale me fait l'honneur de me dire, dans sa dernière lettre [1], qu'elle regarde le feu czar comme le plus grand homme du dernier siècle; et

[1] Voyez la lettre du 6 mars, n° 544. B.

cette estime que vous avez pour lui ne vous aveugle pas sur ses cruautés. Il a été un grand prince, un législateur, un fondateur; mais si la politique lui doit tant, quels reproches l'humanité n'a-t-elle pas à lui faire! On admire en lui le roi; mais on ne peut aimer l'homme. Continuez, monseigneur, et vous serez admiré et aimé du monde entier.

Un des plus grands biens que vous ferez aux hommes, ce sera de fouler aux pieds la superstition et le fanatisme; de ne pas permettre qu'un homme en robe persécute d'autres hommes qui ne pensent pas comme lui. Il est très certain que les philosophes ne troubleront jamais les états. Pourquoi donc troubler les philosophes? Qu'importait à la Hollande que Bayle eût raison? Pourquoi faut-il que Jurieu, ce ministre fanatique, ait eu le crédit de faire arracher à Bayle sa petite fortune? Les philosophes ne demandent que de la tranquillité; ils ne veulent que vivre en paix sous le gouvernement établi, et il n'y a pas un théologien qui ne voulût être le maître de l'état. Est-il possible que des hommes, qui n'ont d'autre science que le don de parler sans s'entendre et sans être entendus, aient dominé et dominent encore presque partout?

Les pays du Nord ont cet avantage sur le midi de l'Europe, que ces tyrans des ames y ont moins de puissance qu'ailleurs. Aussi les princes du Nord sont-ils, pour la plupart, moins superstitieux et moins méchants qu'ailleurs. Tel prince italien se servira du poison et ira à confesse. L'Allemagne protestante n'a ni de pareils sots, ni de pareils monstres; et, en gé-

néral, je n'aurais pas de peine à prouver que les rois les moins superstitieux ont toujours été les meilleurs princes.

Vous voyez, digne héritier de l'esprit de Marc-Aurèle, avec quelle liberté j'ose vous parler. Vous êtes presque le seul sur la terre qui méritiez qu'on vous parle ainsi.

553. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Vous irez donc à Rouen, mon cher trésorier? voyez, je vous prie, M. le marquis de Lézeau. Parlez-lui de la pauvreté de notre caisse. Je suis persuadé que vous l'engagerez à payer; vous avez le don de la persuasion.

Il est, mon cher abbé, de nécessité absolue que je sache comment j'ignore avoir donné quittance à M. le président d'Auneuil. Il faut que ce soit un autre qui ait donné cette quittance, et qui ait reçu pour moi; c'est de la bouche de Demoulin qu'on peut savoir si cet argent a été reçu ou non. Mesnil, notaire, l'avait délivré; Demoulin doit l'avoir reçu. Cet homme [1], qui m'emporte vingt mille francs, et qui est un ingrat, m'aurait-il encore escamoté cette demi-année? Il faut s'adresser à ces deux personnes pour savoir la vérité; et, si ni l'une ni l'autre ne s'en souvient, il est bon que M. d'Auneuil sache que je ne suis pas plus instruit qu'elles sur cette affaire. En fait d'intérêt et d'argent, on ne peut trop mettre les choses au net. Il faut tout prévoir et tout prévenir.

[1] Voyez tome LI, page 83. B.

M. de Richelieu ne doit qu'une année; il n'est pas de la bienséance d'exiger cette année dans le temps qu'il me paie quarante-trois mille deux cents francs. Je n'empêche pourtant pas qu'il ne me donne de l'argent comptant, s'il en a envie; mais je serai très content d'une bonne délégation, tant pour les deux mille neuf cents livres d'arrérages qui me restent à recevoir de lui, que pour la rente de quatre mille francs, qu'il me paie annuellement. Il ne serait plus importuné, et les affaires en seraient plus en règle et plus faciles.

Vous pouvez, mon cher abbé, mettre au coche, en toute sûreté, trois cents louis bien empaquetés, sans les déclarer, et sans rien payer, pourvu que la caisse soit bien et dument enregistrée, comme contenant des meubles précieux; cela suffira. Outre ces trois cents louis, il faut encore me faire tenir une rescription de deux mille quatre cents livres; le receveur-général de Champagne vous donnera cette rescription pour votre argent. Tout financier vous indiquera le nom et la demeure du receveur-général.

Je suis honteux de tout l'embarras que je vous donne, et je suis obligé d'avouer, mon cher ami, que vous étiez fait pour gouverner de plus grandes affaires que le trésor d'un chapitre de Saint-Merri et la mense d'un philosophe [1] qui vous embrasse de tout son cœur. En ce monde on est rarement ce qu'on devrait être.

[1] Voyez la note tome LI, page 172. B.

554. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Mai.

L'homme qui a le secret du tombac qui se file n'est pas le seul; mais je crois qu'on n'en peut filer que très peu, et qu'il se casse. Sondez cet homme au tombac; nous pourrions bien le prendre ici, et lui donner une chambre, un laboratoire, la table, et une pension de cent écus. Il serait à portée de faire des expériences, et d'essayer de faire de l'acier, ce qui est bien plus aisé assurément que de faire de l'or. S'il a le malheur de chercher la pierre philosophale, je ne suis pas surpris que de six mille livres de rente il soit réduit à rien. Un philosophe qui a six mille livres de rente a la pierre philosophale. Cette pierre conduit tout naturellement à parler d'affaires d'intérêt.

Voici le certificat que vous demandez. Je vous réitère mes prières pour qu'on écrive sans délai à M. de Guise, à M. de Lézeau, et autres; pour que vous voyiez M. Pâris Duvernei, et que vous lui fassiez entendre qu'on me fera grand plaisir de me laisser jouir de la pension [1] de la reine et de l'argent du trésor royal, dont j'ai un très grand besoin, et dont je serai très obligé.

Veuillez encore, mon cher abbé, arranger à l'amiable ma rente, mon dû, et les arrérages, avec l'intendant de M. de Richelieu; le tout sans mar-

[1] Voyez, tome LI, page 161, la lettre 89; et, page 166, la lettre 92. B.

quer une défiance injuste. Cela devrait être consommé depuis plus d'un mois. Une assurance d'un paiement régulier épargnerait à M. le duc des détails désagréables, délivrerait son intendant d'un grand embarras, vous épargnerait à vous, mon cher ami, beaucoup de pas perdus, des corvées fatigantes et infructueuses.

Nous en dirons davantage là-dessus une autre fois, car je crains d'oublier de vous demander une très bonne machine pneumatique, ce qui est rare à trouver; un bon télescope de réflexion, ce qui, pour le moins, est aussi rare; les volumes des pièces qui ont été couronnées à l'Académie [1]. Ce sont là des choses savantes dont mon esprit peu savant a un besoin très urgent.

Je n'ai, mon cher abbé, ni le temps ni la force d'être plus long, ni même de vous remercier du chimiste que vous m'avez envoyé. Je ne l'ai encore guère vu qu'à la messe; il aime la solitude; il doit être content. Je ne pourrai travailler avec lui en chimie que quand un appartement [2] que je bâtis sera achevé; en attendant, il faut que chacun étudie de son côté, et que vous m'aimiez toujours.

[1] Voyez la lettre 563. B.

[2] C'était *la galerie* ou le cabinet de physique dont Voltaire parle à Thieriot, dans la lettre du 23 juin 1738. CL.

555. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, le 9 mai.

Monsieur, je viens de recevoir votre lettre sous date du 17 avril; elle est arrivée assez vite; je ne sais d'où vient que les miennes ont été si long-temps en chemin. Que votre indulgence pour mes vers me paraît suspecte! Avouez-le, monsieur, vous craignez le sort de Philoxène[1], vous me croyez un Denys, sans quoi votre langage aurait été tout différent. Un ami sincère dit des vérités désagréables, mais salutaires. Vous auriez critiqué le monument et les funérailles placés avant les batailles dans la strophe quatrième de l'ode; vous auriez condamné la figure du chagrin désarmé qui est trop hardie, etc. En un mot, vous m'auriez dit :

Émondez-moi ces rameaux trop épars[2].

Que sert-il à un borgne qu'on l'assure qu'il a la vue bonne? en voit-il mieux? Je vous prie, monsieur, soyez mon censeur rigide, comme vous êtes déjà mon exemple et mon maître, en fait de poésie. Ne vous en tenez pas aux ongles de la figure d'un très ignorant sculpteur; corrigez tout l'ouvrage. Je vous envoie la suite de la traduction de Wolff jusqu'au paragraphe 770. Vous en aurez la fin par mon cher Césarion[3], mon petit ambassadeur dans la province de la Raison, au paradis terrestre. Je ne chercherais pas ma souveraine félicité dans l'éclat de la magnificence, mais dans une volupté pure, et dans le commerce des êtres les plus raisonnables parmi les mortels : en un mot, si je pouvais disposer de ma personne, je me rendrais moi-même à Cirey, pour y raisonner tout mon soûl. Je vous compte à la tête de tous les êtres pensants; certes le Créateur aurait de la peine à produire un esprit plus sublime que le vôtre,

[1] Voyez ma note, tome VI, page 535. B.

[2] Ce vers fait partie de la pièce adressée à Verrières : voyez ci-dessus lettre 426, et aussi lettre 118. B.

[3] Le baron de Kaiserling. Cl.

Génie heureux que la nature
De ses dons combla sans mesure.
Le ciel, jaloux de ses faveurs,
Ne fait que rarement de brillants caractères;
Il pétrit là de ces humains vulgaires;
De ces gens faits pour les grandeurs:
Mais, hélas! dans mille ans qu'on voit peu de Voltaires!

Mon portrait s'achèvera aujourd'hui; le peintre s'évertue de faire de son mieux. Je vous dois déjà quelques coups de grace; mais en conscience j'ai cru devoir vous en avertir. Pourrais-je finir ma lettre sans y insérer un article pour Émilie? Faites-lui, je vous prie, bien des assurances de ma parfaite estime. Vous devriez bien me faire avoir son portrait; car je n'oserais le lui demander. Si mon corps pouvait voyager comme mes pensées, je vous assurerais de vive voix de la parfaite estime et de la considération avec laquelle je suis, etc.

556. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Il faut, mon cher ami, demander, redemander, presser, voir, importuner, et non persécuter mes débiteurs pour les rentes et pour les arrérages. Une lettre ne coûte rien; deux sont un très petit embarras, et servent à ce qu'on ne puisse se plaindre, si je suis obligé de me servir des voies de la justice. Après deux lettres aux fermiers, à un mois l'une de l'autre, et un petit mot d'excuse aux maîtres, il faudra faire des commandements à ces fermiers des terres sur lesquelles mes rentes sont déléguées. Je vous en enverrai la liste. Pour le reste de ma vie, ce sera aux fermiers que j'aurai affaire. Cela vaudra beaucoup mieux.

Pinga dit partout qu'il vend mes effets, et cela fait encore plus mauvais effet que tout ce que je vends.

Je me flatte, mon cher ami, que vous gardez beaucoup mieux le secret sur toutes mes affaires. Vous avez, Dieu merci, toutes les bonnes qualités.

557. A M. PITOT[1].

Le 17 mai.

Vous m'aviez flatté, monsieur, l'année passée, que vous voudriez bien donner quelque attention à des *Éléments de la philosophie de Newton*, que j'ai mis par écrit pour me rendre compte à moi-même de mes études, et pour fixer dans mon esprit les faibles connaissances que je peux avoir acquises. Si vous voulez le permettre, je vous ferai tenir mon manuscrit, qui n'est qu'un recueil de doutes, et je vous prierai de m'instruire.

Si, après cela, vous trouvez que le public puisse tirer quelque utilité de l'ouvrage, et que vous vouliez l'abandonner à l'impression, peut-être que la nouveauté et l'envie de voir de près quelques uns des mystères newtoniens cachés jusqu'ici au gros du monde, pourront procurer au livre un débit qu'il ne mériterait guère sans ce goût de la nouveauté, et surtout sans vos soins. Les libraires le demandent déjà avec assez d'empressement.

Je me flatte qu'un esprit philosophique comme le vôtre ne sera point effarouché de l'attraction. Elle me paraît une nouvelle propriété de la matière. Les effets en sont calculés; et il est de toute impossibilité de reconnaître pour principes de ces effets l'impul-

[1] Voyez ma note sur la lettre 489. B.

sion telle que nous en avons l'idée. Enfin vous en jugerez.

Je vous dirai, pour commencer mon commerce de questions avec vous, qu'ayant vu les expériences de M. s'Gravesande sur les chutes et les chocs des corps, j'ai été obligé d'abandonner le système qui fait la quantité de mouvement le produit de la masse par la vitesse, et, en gardant pour M. de Mairan et pour son *Mémoire* [1] une estime infinie, je passe dans le camp opposé, ne pouvant juger d'une cause que par ses effets, et les effets étant toujours le produit de la masse par le carré de la vitesse, dans tous les cas possibles et à tous les moments.

Il y a des idées bien nouvelles (et qui me paraissent vraies) d'un docteur Berkeley, évêque de Cloyne, sur la manière dont nous *voyons*. Vous en lirez une petite ébauche dans ces *Éléments* [2]; mais je me repens de n'en avoir pas assez dit. Il me paraît surtout qu'il décide très bien une question d'optique que personne n'a jamais pu résoudre : c'est la raison pour laquelle nous voyons dans un miroir concave les objets tout autrement placés qu'ils ne devraient l'être suivant les lois ordinaires.

Il décide aussi la question du différend entre Régis et Malebranche, au sujet du disque du soleil et de la lune, qu'on voit toujours plus grands à l'horizon qu'au méridien, quoiqu'ils soient vus à l'horizon sous un plus petit angle. Il me paraît qu'il prouve assez

[1] *Sur les Forces motrices*. Voyez la lettre 494. CL.

[2] Voyez ma note sur la lettre 507, et tome XXXVIII, page 117, où Voltaire a écrit Barclay au lieu de Berkeley. B.

que Malebranche et Régis avaient également tort.

Pour moi, qui viens d'observer[1] ces astres à leur lever et à leur coucher avec un large tuyau de carton qui me cachait tout l'horizon, je peux vous assurer que je les ai vus tout aussi grands que quand mes yeux les regardaient sans tube. Tous les assistants en ont jugé comme moi.

Ce n'est donc pas la longue étendue du ciel et de la terre qui me fait paraître ces astres plus grands à leur lever et à leur coucher qu'au méridien, comme le dit Malebranche.

J'ajouterai un article sur ce phénomène et sur celui des miroirs concaves dans mon livre. En attendant, permettez que je vous consulte sur un fait d'une autre nature qui me paraît très important.

M. Godin, après le chevalier de Louville, assure enfin que l'obliquité de l'écliptique a diminué de près d'une minute depuis l'érection de la méridienne de Cassini à Saint-Pétrone. Il est donc constant que voilà une nouvelle période, une révolution nouvelle qui va changer l'astronomie de face.

Il faut ou que l'équateur s'approche de l'écliptique, ou l'écliptique de l'équateur. Dans les deux cas, tous les méridiens doivent changer peu à peu. Celui de Saint-Pétrone a donc changé; il est donc midi un peu plus tôt qu'il n'était. A-t-on fait sur cela quelques observations? Le système du changement de l'obliquité, qui entraîne une si grande révolution, pourrait-il subsister sans qu'on se fût aperçu d'une aberration sensible dans le mouvement apparent des

[1] Voyez tome XXXVIII, page 124. B.

astres? Je vous prie de me mander quelle nouvelle on sait du ciel sur ce point-là.

N'a-t-on point quelques nouvelles aussi sur les mesures des degrés vers le pôle? Je serais bien attrapé si la terre n'était pas un sphéroïde aplati aux deux extrémités de l'axe; mais je crois encore que M. de Maupertuis trouvera la terre comme il l'a devinée. Il est fait pour s'être rencontré avec celui que Platon appelle l'éternel Géomètre.

On ne peut être avec plus d'estime que moi, monsieur, votre, etc.

558. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Ruppin, 20 mai.

Monsieur, je vous prie d'excuser l'injustice que j'ai faite à votre sincérité dans ma dernière lettre[1]. Je suis charmé de m'être trompé, et de voir que vous me connaissez assez pour vouloir me corriger.

Je passe condamnation au sujet de mon ode[2]. Je conviens de toutes les fautes que vous me reprochez; mais loin de me rebuter, je vous importunerai encore avec quelques unes de mes pièces que je vous prierai de vouloir corriger avec la même sévérité. Si je n'y profite autrement, je trouve toujours ce moyen heureux, pour vous escroquer quelques bons vers.

Les graces qui partout accompagnent vos pas,
En prêtant à mes vers le tour qu'ils n'avaient pas,
Suppléent par leurs soins à mon peu de pratique,
Ornent de mille fleurs mon ode prosaïque,
Et font voir, par l'effet d'un assez rare effort,
Que ce que vous touchez se convertit en or.

Je passe à présent à la philosophie. Vous suivez en tout la

[1] Du 9 mai, n° 555. B.
[2] *Sur l'Oubli.* Cl.

route des grands génies, qui, loin de se sentir animés d'une basse et vile jalousie, estiment le mérite où ils le rencontrent, et le prisent sans prétention. Je vous fais des compliments à la place de M. Wolff, sur la manière avantageuse dont vous vous expliquez sur son sujet. Je vois, monsieur, que vous avez très bien compris les difficultés qu'il y a sur l'*être simple*. Souffrez que j'y réponde.

Les géomètres prouvent qu'une ligne peut être divisée à l'infini; que tout ce qui a deux côtés ou deux faces, ce qui revient au même, peut l'être également : mais, dans la proposition de M. Wolff, il ne s'agit, si je ne me trompe, ni de lignes ni de points; il s'agit des unités ou parties indivisibles qui composent la matière.

Personne ne peut ni ne pourra jamais les apercevoir; donc on n'en peut avoir d'idées; car nous n'avons d'idées nettes que des choses qui tombent sous nos sens. M. Wolff dit tout ce que l'*être simple* n'est pas; il écarte l'espace, la longueur, la largeur, etc., avec beaucoup de précaution, pour prévenir le raisonnement des géomètres qui n'est plus applicable à son *être simple*, parcequ'il n'a aucune propriété de la matière. Notre philosophie se sert de l'artifice de saint Paul qui, après nous avoir promenés jusque dans le sanctuaire des cieux, nous abandonne à notre propre imagination, suppléant par le terme d'*ineffable* à ce qu'il n'aurait pu expliquer sans donner prise sur lui.

Il me semble cependant qu'il n'y a rien de plus vrai que toute chose composée doit avoir des parties. Ces parties en peuvent avoir à leur tour autant que vous en voudrez imaginer. Mais enfin il faut pourtant qu'on trouve des unités; et, faute de n'avoir pas l'organe des yeux et de l'attouchement assez subtil, faute d'instruments assez délicats, nous ne décomposerons jamais la matière jusqu'à pouvoir trouver ces unités.

Que vous représentez-vous quand vous pensez à un régiment composé de quinze cents hommes? Vous vous représentez ces quinze cents hommes comme autant d'unités ou comme au-

tant d'individus réunis sous un même chef. Prenons un de ces hommes seul : je trouve que c'est un être fini, qui a de l'étendue, largeur, épaisseur, etc.; que cet être a des bornes, et par conséquent une figure; je trouve qu'il est divisible (l'expérience le prouve); mais je ne saurais dire qu'il est divisible à l'infini. Pourrait-il être un être fini et infini en même temps? Non, car cela implique contradiction. Or, comme une chose ne saurait être et ne pas être en même temps, il faut nécessairement que l'homme ne soit pas infini : donc il n'est pas divisible à l'infini; donc il y a des unités qui, prises ensemble, font des nombres composés, qu'on nomme matière.

Je vous abandonne volontiers le divin Platon, le divin Aristote, et tous les héros de la philosophie scolastique. C'étaient des hommes qui avaient recours à des mots pour cacher leur ignorance. Leurs disciples les en croyaient sur leur réputation; et des siècles entiers se sont contentés de parler sans s'entendre. Il n'est plus permis de nos jours de se servir de mots que dans leur sens propre. M. Wolff donne la définition de chaque mot, il règle son usage; et ayant fixé les termes, il prévient beaucoup de disputes qui ne naissent souvent que d'un jeu de mots, ou de la différente signification que les personnes y attachent.

Il n'y a rien de plus vrai que ce que vous dites de la métaphysique; mais je vous avoue que, indépendamment de cela, je ne saurais défendre à mon esprit, naturellement curieux et avide de nouveautés, d'approfondir des matières qui l'intéressent beaucoup, et qui l'attirent par les difficultés qu'elles lui présentent.

Vous me dites le plus poliment du monde que je suis une bête. Je m'en étais bien douté jusqu'à présent; mais je commence à en être convaincu. A parler sérieusement, vous n'avez pas tort; et cette raison, prérogative dont les hommes tirent un si orgueilleux avantage, qu'est-elle? et qui est-ce qui la possède? des hommes qui, pour vivre ensemble, ont été obligés de se choisir des supérieurs et de se faire des lois, pour s'apprendre que c'était une injustice de s'entre-tuer, de se

voler, etc. Ces hommes raisonnables se font la guerre pour de vains arguments, qu'ils ne comprennent pas; ces êtres raisonnables ont cent religions différentes, toutes plus absurdes les unes que les autres; ils aiment à vivre long-temps, et se plaignent de la durée du temps et de l'ennui pendant toute leur vie. Sont-ce là les effets de cette raison qui les distingue des brutes ?

On peut m'objecter les savantes découvertes des géomètres, les calculs de monsieur Bernoulli et de Newton; mais en quoi ces gens-là étaient-ils plus raisonnables que les autres? Ils passaient toute leur vie à chercher des propositions algébriques, des rapports de nombres; et ils ne tiraient aucun profit de la courte et briève durée de la vie.

Que j'approuve un philosophe qui sait se délasser auprès d'Émilie! Je sais bien que je préférerais infiniment sa connaissance à celle du centre de gravité, de la quadrature du cercle, de l'or potable, et du péché contre le Saint-Esprit.

Vous parlez, monsieur, en homme instruit sur ce qui regarde les princes du Nord[1]. Ils ont incontestablement de grandes obligations à Luther et à Calvin (pauvres gens d'ailleurs), qui les ont affranchis du joug des prêtres et de la cour romaine, et qui ont augmenté considérablement leurs revenus par la sécularisation des biens ecclésiastiques. Leur religion cependant n'est pas purifiée de superstitieux et de bigots. Nous avons une secte de béats qui ne ressemblent pas mal aux presbytériens d'Angleterre, et qui sont d'autant plus insupportables qu'ils damnent avec beaucoup d'orthodoxie et sans appel tous ceux qui ne sont pas de leur avis. On est obligé de cacher ses sentiments pour ne se point faire d'ennemis mal à propos. C'est un proverbe commun, et qui est dans la bouche de tout le monde, de dire : Cet homme n'a ni foi ni loi. Cela vaut seul la décision d'un concile. L'on vous condamne sans vous entendre, et on vous persécute sans vous connaître. D'ailleurs, attaquer la religion reçue dans un pays, c'est attaquer dans son dernier retranchement l'amour propre des hommes, qui leur

[1] Voyez page 450. B.

fait préférer un sentiment reçu et la foi de leurs pères à toute autre créance, quoique plus raisonnable que la leur.

Je pense comme vous, monsieur, sur M. Bayle. Cet indigne Jurieu, qui le persécutait, oubliait le premier devoir de toute religion, qui est la charité. M. Bayle m'a paru d'ailleurs d'autant plus estimable, qu'il était de la secte des académiciens qui ne fesaient que rapporter simplement le pour et le contre des questions, sans décider témérairement sur des sujets dont nous ne pouvons découvrir que les abymes.

Il me semble que je vous vois à table, le verre à la main, vous ressouvenir de votre ami. Il m'est plus flatteur que vous buviez à ma santé, que de voir ériger en mon honneur les temples qu'on érigeait à Auguste. Brutus se contentait de l'approbation de Caton; les suffrages d'un sage me suffisent.

Que vous prêtez un secours puissant à mon amour propre! je lui oppose sans cesse l'amitié que vous avez pour moi: mais qu'il est difficile de se rendre justice! et combien ne doit-on pas être en garde contre la vanité à laquelle nous nous sentons une pente si naturelle!

Mon petit ambassadeur [1] partira dans peu pour Cirey, muni d'un crédit et du portrait que vous voulez absolument avoir. Des occupations militaires ont retardé son départ. Il est comme le Messie annoncé; je vous en parle toujours, et il n'arrive jamais. C'est à lui que je vous prie de remettre tout ce que vous voudrez confier à ma discrétion. Je suis avec une très parfaite estime, monsieur, votre très affectionné ami, Fédéric.

559. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Grand merci, mon cher abbé, de la gratification faite à La Marc, d'autant plus que c'est la dernière que mes affaires me permettent de lui accorder. Si jamais il vient vous importuner, ne vous laissez pas

[1] Voyez la lettre du 9 mai, n° 555. B.

entamer. Répondez que vous n'avez aucun commerce avec moi; cela coupe court. Sachez s'il est vrai que ce petit monsieur, que j'ai accablé de bienfaits, se déchaîne aussi contre moi. Parlez à Demoulin avec bonté; il doit bien rougir de son procédé envers moi; il m'emporte vingt mille francs, et veut me déshonorer. En perdant vingt mille francs, il ne me faut pas acquérir un ennemi.

Autre importunité, mon cher abbé. Un ami [1], qui me demande un secret inviolable, me charge de savoir quel est le sujet du prix proposé cette année par l'académie des sciences. Je ne connais point d'homme plus secret que vous; ce sera donc vous, mon cher ami, qui nous rendrez ce service. Si j'écrivais à quelque académicien, il penserait peut-être que je veux composer pour les prix; cela ne convient ni à mon âge, ni à mon peu d'érudition.

560. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Naven, le 25 mai.

Monsieur, je viens de munir mon cher Césarion de tout ce qu'il lui fallait pour faire le voyage de Cirey. Il vous rendra ce portrait que vous voulez avoir absolument. Il n'y a que la malheureuse matérialité de mon corps qui empêche mon esprit de l'accompagner.

Césarion a le malheur d'être né Courlandais (le baron de Kaiserling, son père, est maréchal à la cour du duc de Courlande), mais il est le Plutarque de cette Béotie moderne. Je

[1] Cet ami était probablement Voltaire, qui concourut pour le prix proposé par l'académie des sciences en 1736, prix dont le sujet était : *la nature du Feu et sa propagation*. Voyez plus bas, lettre 564. Cl.

vous le recommande au possible. Confiez-vous entièrement à lui; il a le rare avantage d'être homme d'esprit et discret en même temps. Je dirai, en le voyant partir :

> Cher vaisseau qui portes Virgile
> Sur le rivage athénien[1], etc.

Si j'étais envieux, je le serais du voyage que Césarion va faire. La seule chose qui me console est l'idée de le voir revenir comme ce chef des Argonautes qui emporta les trésors de Colchos. Quelle joie pour moi, quand il me rendra *la Pucelle*, le *Règne de Louis XIV*, la *Philosophie de Newton*, et les autres merveilles inconnues que vous n'avez pas voulu jusqu'ici communiquer au public ! Ne me privez pas de cette consolation. Vous qui desirez si ardemment le bonheur des humains, voudriez-vous ne pas contribuer au mien ? Une lecture agréable entre, selon moi, pour beaucoup dans l'idée du vrai bonheur.

Il est juste que vous assuriez de mes attentions Vénus-Newton. La science ne pouvait jamais se mieux loger que dans le corps d'une aimable personne. Quel philosophe pourrait résister à ses arguments? En se laissant guider par cette aimable philosophe, la raison nous guiderait-elle toujours? Pour moi, je craindrais fort les flèches dorées du petit dieu de Cythère.

Césarion vous rendra compte de l'estime parfaite que j'ai pour vous; il vous dira jusqu'à quel point nous honorons la vertu, le mérite, et les talents. Croyez, je vous prie, tout ce qu'il vous dira de ma part; et soyez sûr qu'on ne peut exagérer la considération avec laquelle je suis, monsieur, votre très affectionné ami, FÉDÉRIC.

561. A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirey, le 27 mai.

> C'est sans doute un héros, c'est un sage, un grand homme
> Qui fonda cet asile embelli par vos pas;

[1] Imitation d'Horace, liv. II, od. III. Cl.

Mais cet honneur n'est dû qu'aux vrais héros de Rome;
Rémus ne le méritait pas.

Scipion l'Africain, bravant sa république,
En quittant un sénat trop ingrat envers lui,
Porta dans vos climats ce courage héroïque
Qui fesait trembler Rome, et qui fut son appui.

Cicéron dans l'exil y porta l'éloquence,
Ce grand art des Romains, cette auguste science
D'embellir la raison, de forcer les esprits.
Ovide y fit briller un art d'un plus grand prix,

L'art d'aimer, de le dire, et surtout l'art de plaire.
Tous trois vous ont formé, leur esprit vous éclaire:
Voilà les fondateurs de ces aimables lieux.
Vous suivez leur exemple, ils sont vos vrais aïeux.

La véritable Rome est cette heureuse enceinte
Où les plaisirs pour vous vont tous se signaler.
L'autre Rome est tombée, et n'est plus que la sainte;
Remusberg est la seule où je voudrais aller.

Voilà, monseigneur, ce que je pense du mont Rémus; je suis destiné à avoir en tout des opinions fort différentes des moines. Vos deux antiquaires à capuchon [1], soi-disant envoyés par le pape pour voir si le frère de Romulus a fondé votre palais, devaient bien faire un saint de ce Rémus, n'en pouvant faire le fondateur de votre palais; mais apparemment que Rémus aurait été aussi étonné de se voir en paradis qu'en Prusse.

On attend avec impatience, dans le petit paradis de Cirey, deux choses qui seront bien rares en France : le portrait d'un prince tel que vous, et

[1] Voyez la lettre du 7 avril, n° 550. B.

parmi nous, tant qu'on ne pourra pas penser librement. Un certain nombre de gens superstitieux fait grand tort ici à toute vérité. Si Cicéron vivait, et qu'il écrivît *de Natura deorum*, ou ses *Tusculanes;* si Virgile disait :

« Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
« Atque metus omnes et inexorabile fatum
« Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari! »
Georg., II, v. 490-2.

Cicéron et Virgile courraient grand risque. Il n'y a que les jésuites à qui il est permis de tout dire [1]; et si votre altesse royale a lu ce qu'ils disent, je doute qu'elle leur fasse le même honneur qu'à M. Rollin [2]. Pour bien écrire l'histoire, il faut être dans un pays libre; mais la plupart des Français, réfugiés en Hollande ou en Angleterre, ont altéré la pureté de leur langue.

A l'égard de nos universités, elles n'ont guère d'autre mérite que celui de leur antiquité. Les Français n'ont point de Wolff, point de Mac-Laurin, point de Manfredi, point de s'Gravesande, ni de Musschenbroeck. Nos professeurs de physique, pour la plupart, ne sont pas dignes d'étudier sous ceux que je viens de citer. L'académie des sciences soutient très bien l'honneur de la nation, mais c'est une lumière qui ne se répand pas encore assez généralement; chaque académicien se borne à des vues particulières. Nous

[1] Voyez la lettre au marquis d'Argens, n° 566. B.

[2] Au commencement de 1737 Frédéric avait chargé Thieriot, son correspondant, d'aller faire une visite à Rollin pour le remercier du plaisir que la lecture des ouvrages de ce dernier avait procuré au prince. B.

n'avons ni bonne physique, ni bons principes d'astronomie pour instruire la jeunesse; et nous sommes obligés, en cela, d'avoir recours aux étrangers.

L'Opéra se soutient, parcequ'on aime la musique; et malheureusement cette musique ne saurait être, comme l'italienne, du goût des autres nations. La comédie tombe absolument. A propos de comédie, je suis très mortifié, monseigneur, qu'on ait envoyé *l'Enfant prodigue* à votre altesse royale. Premièrement, la copie que vous avez n'est point mon véritable ouvrage; en second lieu, la véritable n'est qu'une ébauche, que je n'ai ni le temps ni la volonté d'achever, et qui ne méritait point du tout vos regards.

Je parle à votre altesse royale avec la naïveté qui n'est peut-être que trop mon caractère; je vous dis, monseigneur, ce que je pense de ma nation, sans vouloir la mépriser ni la louer: je crois que les Français vivent un peu dans l'Europe sur leur crédit, comme un homme riche qui se ruine insensiblement. Notre nation a besoin de l'œil du maître pour être encouragée; et pour moi, monseigneur, je ne demande rien, que la continuation des regards du prince Frédéric. Il n'y a que la santé qui me manque; sans cela je travaillerais bien à mériter vos bontés; mais peu de génie et peu de santé, cela fait un pauvre homme.

Je suis avec un profond respect, etc.

562. A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Mai.

J'ai reçu la lettre du prince philosophe[1], et j'apprends qu'il y a un gros paquet pour moi entre les mains du sieur Dubreuil-Tronchin, à Amsterdam.

Ce paquet est probablement la seconde partie de la *Métaphysique;* tout est de votre ressort, prince inimitable. Je suis avec votre altesse royale comme un cercle infiniment petit, concentrique à un cercle infiniment grand; toutes les lignes du cercle infiniment grand vont trouver le centre du pauvre infiniment petit; mais quelle différence de leur circonférence! J'aime tout ce que votre génie aime; mais je touche à peine ce que vous embrassez. Je vois non seulement le protecteur de Wolff, mais une intelligence égale à lui. Je vais oser parler à cette intelligence.

Vous me faites l'honneur de me dire qu'un être tel que l'homme ne saurait être fini et infini à-la-fois, et que cela impliquerait *contradiction :* il est vrai qu'il ne saurait être fini et infini dans le même sens; mais il peut être fini physiquement, et être divisible à l'infini géométriquement. Cette division à l'infini n'est autre chose que l'impossibilité d'assigner un dernier point indivisible; et cette impuissance est ce que les hommes appellent infini en petit; de même que l'impuissance d'assigner les bornes de l'étendue est ce que nous appelons l'infini en grand.

[1] Du 20 mai, lettre 558. B.

Par exemple, soit une unité : 1 est fini ; mais prenez $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$, etc., vous n'épuiserez jamais cette série. Il est pourtant vrai que cette série, une moitié, un quart, un huitième, un seizième, prise tout entière, est égale à cette unité. Voilà, je crois, tout le secret de l'infini en petit.

De même, prenez tout d'un coup l'infini en grand ; il est certain que les nombres 1, 2, 4, 8, 16, 32, etc., n'en approcheront jamais : mais prenez tous ces nombres à-la-fois, sans compter ; ils sont égaux à l'infini.

Cette méthode est celle des géomètres ; elle est démontrée ; on ne peut pas en appeler.

Il n'y a donc nulle contradiction entre ces deux propositions ; cette unité est finie ; et la série $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, égale à cette unité, est infinie.

Ces vérités, ces démonstrations géométriques n'empêchent point du tout qu'il n'y ait des êtres indivisés dans la nature, des êtres uns, des atomes ; sans quoi le monde ne serait point organisé. Il est très vrai que la matière est composée d'indivisés, parcequ'il faut des êtres inaltérables pour faire des germes qui sont toujours les mêmes, parceque les éléments des êtres mixtes ne seraient pas éléments s'ils étaient composés. Il est donc très vrai que les principes des choses sont des substances dures, solides, indivisées ; mais ces principes sont-ils pour cela indivisibles ? je n'en vois nullement la conséquence.

S'ils étaient encore divisés, cet univers ne serait pas tel qu'il est ; mais il est toujours clair qu'ils sont divisibles, puisqu'ils sont matière, qu'ils ont des côtés.

Tant que les éléments du feu, de l'eau, de l'air, seront tels qu'ils sont, indivisés, ils seront les mêmes; la nature ne changera pas; mais l'auteur de la nature peut les diviser.

Reste actuellement à comprendre comment, selon M. Wolff, la matière serait composée d'êtres simples sans étendue; c'est à quoi ma pauvre ame ne peut arriver. J'attends la seconde partie de cette *Métaphysique* dont votre altesse royale daigne me faire présent. J'espère que cette seconde partie me donnera des ailes pour m'élever vers l'*être simple;* ma misérable pesanteur me rabaisse toujours vers l'être étendu.

Quand est-ce que j'aurai des ailes pour aller rendre mes respects à l'être le moins simple, le plus universel qui existe dans le monde, à votre altesse royale?

Madame la marquise du Châtelet attend avec impatience cet homme aimable que Frédéric appelle son ami, cet Éphestion de cet Alexandre.

Monseigneur, je vais enfin user de vos bontés: je vais prendre la liberté de mettre en usage votre caractère bienfesant. Je demande instamment une grace au prince philosophe.

Je m'avisai, je ne sais comment, il y a quelques années [1], d'écrire une espèce d'histoire de cet homme moitié Alexandre, moitié don Quichotte, de ce roi de Suède si fameux. M. Fabrice, qui avait été sept ans auprès de lui, l'envoyé de France et l'envoyé d'Angleterre, un colonel de ses troupes, m'avaient donné des mémoires. Ces messieurs ont très bien pu se

[1] Voyez, tome XXIV, l'*Histoire de Charles XII*, dont les premières éditions étaient en deux volumes. B.

tromper; et j'ai senti combien il était difficile d'écrire une histoire contemporaine. Tous ceux qui ont vu les mêmes événements les ont vus avec des yeux différents; les témoins se contredisent. Il faudrait, pour écrire l'histoire d'un roi, que tous les témoins fussent morts: comme à Rome on attend, pour faire un saint, que ses maîtresses, ses créanciers, ses valets de chambre ou ses pages soient enterrés.

De plus, je me reproche fort d'avoir barbouillé deux tomes pour un seul homme, quand cet homme n'est pas vous.

J'ai honte surtout d'avoir parlé de tant de combats, de tant de maux faits aux hommes; je m'en repens d'autant plus que quelques officiers ont dit, en parlant de ces combats, que je n'avais pas dit vrai, attendu que je n'avais pas parlé de leurs régiments; ils supposaient que je devais écrire leur histoire.

J'aurais bien mieux fait d'éviter tous ces détails de combats donnés chez les Sarmates, et d'entrer plus profondément dans le détail de ce qu'a fait le Czar pour le bien de l'humanité. Je fais plus de cas d'une lieue en carré défrichée, que d'une plaine jonchée de morts.

On a commencé une nouvelle édition [1] de mes folies en prose et en vers; il me semble que ces folies deviendraient plus utiles, si je donnais un abrégé des grandes choses qu'a faites Charles XII, et des choses utiles qu'a faites le czar Pierre.

Je n'ai pas de mémoires de Moscovie dans ma re-

[1] C'est l'édition dont j'ai parlé dans ma note sur la lettre 421. L'*Histoire de Charles XII* n'en fait point partie. B.

traite de Cirey. La philosophie, les belles-lettres, la paix, la félicité, y habitent; mais on n'y a aucune nouvelle des Russes.

Je me jette aux pieds de votre altesse royale; je la supplie de vouloir bien engager un serviteur éclairé, qu'elle a en Moscovie, à répondre aux questions ci-jointes. J'aurai à votre altesse royale l'obligation d'avoir mieux connu la vérité : c'est un commerce rare entre des princes et des particuliers; mais vous ne ressemblez en rien aux autres princes : on demandera aux autres des biens, des honneurs; on demandera à vous seul d'être éclairé.

Salomon[1] du Nord, la reine de Saba, c'est-à-dire de Cirey, joint ses sentiments d'admiration aux miens.

563. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

1er juin 1737.

Il est impossible, mon cher ami, qu'il y ait trente-un volumes de pièces de l'académie des sciences, depuis qu'elle distribue des prix. Il faut que vous ayez pris la malheureuse académie française pour l'académie des sciences. On envoya un jour dix-huit singes à un homme qui avait demandé dix-huit cygnes pour mettre sur son canal. J'ai bien la mine d'avoir trente-un singes, au lieu de dix-huit cygnes qu'il me fallait. Si l'on a fait, mon cher abbé, ce *quiproquo*, comme je le présume, il faut vite acheter les volumes

[1] Voltaire dit dans ses *Mémoires* (voyez tome XL, page 30), en parlant de Frédéric : « Il me traitait d'homme *divin*; je le traitais de *Salomon*; les « épithètes ne nous coûtaient point. » Cl.

des pièces qui ont remporté le prix à la véritable académie, et je vous renverrai les ennuyeux compliments de la pauvre académie française. Franchement il serait dur d'avoir des compliments, que je ne lis pas, au lieu de bons ouvrages, dont j'ai besoin.

Vous vous moquez, mon cher ami, de me dire ce que vaut votre cachet, et d'où il vient. Passez-le en ligne de compte pour dix louis. En outre, je vous remercie de m'avoir procuré le plaisir de faire une galanterie qui a été bien reçue.

564. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Juin.

Armez-vous de courage, mon cher et aimable facteur, car aujourd'hui je serai bien importun. Voici une négociation de savant où il faut, s'il vous plaît, que vous réussissiez, et que je ne sois point deviné. Visite à M. de Fontenelle, et longue explication sur ce qu'on entend par la *propagation du feu*[1].

Les raisonneurs, au nombre desquels je m'avise quelquefois de me fourrer, disputent si le feu est pesant ou non. M. Lémeri, dont vous m'avez envoyé la *Chimie*, prétend, chapitre v, qu'après avoir calciné vingt livres de plomb, il les a trouvées, en les pesant après la calcination, augmentées de cinq livres; il ne dit point s'il a pesé la terrine dans laquelle cette calcination a été faite, s'il est entré du charbon dans son plomb; il suppose tout simplement, ou plutôt tout hardiment, que le plomb s'est pénétré des par-

[1] Voyez tome XXXVII, page 414. B.

ticules de feu qui ont augmenté son poids. Cinq livres de fêu! cinq livres de lumière! cela est admirable, et si admirable que je ne le crois pas.

D'autres savants ont fait des expériences dans la vue de peser le feu; ils ont mis de la limaille de cuivre et de la limaille d'étain dans des retortes de verre bouchées hermétiquement; ils ont calciné cette limaille, et ils l'ont trouvée augmentée de poids; une once de cuivre a acquis quarante-neuf grains, et une once d'étain quatre grains. L'antimoine, calciné aux rayons du soleil par le verre ardent, a aussi augmenté de poids entre les mains du chimiste Homberg.

Je veux que toutes ces expériences soient vraies; je veux que les matières dans lesquelles on tenait les métaux en calcination n'aient pas contribué à augmenter le poids de ces métaux; mais, moi, qui vous parle, j'ai pesé plus d'un millier de fer tout rouge et tout enflammé [1], et je l'ai ensuite pesé refroidi; je n'ai pas trouvé un grain de différence. Or il serait bien singulier que vingt livres de plomb calciné pesassent cinq livres de plus, et qu'un millier de fer ardent n'acquît pas un grain de pesanteur.

Voilà, mon cher abbé, des difficultés qui, depuis un mois, fatiguent la tête peu physique de votre ami, et le rendent incertain en chimie, comme d'autres difficultés d'un ordre différent le rendent chancelant sur quelques points peu importants de la théologie scolastique. Dans chaque science on cherche

[1] Il y avait alors à Cirey une grosse forge qui dépend encore du château. Cl.

de bonne foi la vérité, et, quand on croit la tenir, on n'embrasse souvent qu'une erreur.

Voici maintenant la grace que je vous demande. Entrez chez votre voisin, le sieur Geoffroi, apothicaire, de l'académie des sciences; liez conversation avec lui, au moyen d'une demi-livre de quinquina, que vous lui achèterez, et que vous m'enverrez. Interrogez-le sur les expériences de Lémeri et de Homberg, et sur les miennes. Vous êtes un négociateur très habile, vous saurez aisément ce que M. Geoffroi pense de tout cela, et vous m'en direz des nouvelles, le tout sans me commettre.

Je suis, comme vous voyez, mon cher ami, fort occupé de physique; mais je n'oublie pas ce *superflu* qu'on nomme *nécessaire* [1]. J'espère qu'Hébert [2] ne tardera pas à le finir, et qu'il n'épargnera rien pour le goût et pour la magnificence.

565. A M. PITOT.

Le 20 juin.

Vous devez avoir actuellement, monsieur, tout l'ouvrage [3] sur lequel vous voulez bien donner votre avis. J'en ai commencé l'édition en Hollande, et j'ai appris depuis que le gouvernement desirait que le livre parût en France [4], d'une édition de Paris. M. d'Argenson [5] sait de quoi il s'agit; je n'ai osé lui

[1] Allusion au vingt-deuxième vers du *Mondain*. Cl.

[2] Marchand de curiosités cité dans le premier des *Discours sur l'Homme*. Cl.

[3] Les *Éléments de la philosophie de Newton*. K.

[4] Voyez tome XXXVIII, page 2; tome XL, page 60. B.

[5] Le marquis d'Argenson auquel est adressée la lettre du 7 mars 1739. Cl.

sivement de votre complaisance; mais, en revanche, je vous aime excessivement.

571. A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Juillet.

Monseigneur, je suis entouré de vos bienfaits, M. de Kaiserling, le portrait de votre altesse royale, la seconde partie de la *Métaphysique* de M. Wolff, la *Dissertation* de M. de Beausobre, et surtout la lettre charmante que vous avez daigné m'écrire de Ruppin, le 6 de juillet. Avec cela on peut braver la fièvre et la langueur qui me minent; et je m'aperçois qu'on peut souffrir et être heureux.

Votre aimable ambassadeur n'a plus de goutte; nous allons le perdre; il n'est venu que pour se faire regretter; il retourne vers le prince qu'il aime, et dont il est aimé; il laisse à Cirey un souvenir éternel de lui, et le règne de Frédéric bien établi. Il emporte mon tribut; j'ai donné tout ce que j'avais. On dit qu'il y a eu des tyrans qui dépouillaient leurs sujets; mais les bons sujets donnent volontiers tous leurs biens aux bons princes.

J'ai donc mis dans un petit paquet tout ce que j'ai fait de l'*Histoire de Louis XIV*, quelques pièces de vers qui ont été imprimées à la suite de *la Henriade*, d'une manière très fautive, quelques morceaux de philosophie. Je me suis dit, en fesant emballer toutes mes pensées :

Pauvre petit génie, oseras-tu paraître
Devant ce génie immortel ?

tous ces jours-ci du fer et de la fonte enflammés; j'en ai pesé depuis deux livres jusqu'à mille livres. Loin de trouver le poids du fer rouge plus grand, je l'ai trouvé plus petit de beaucoup, ce que j'attribue à l'effet de la fournaise prodigieusement ardente, qui aura enlevé quelques particules de fer; c'est ce que je vous prie de dire au sieur Grosse quand vous le verrez; voyez donc promptement ce gnome, et, avec votre *incognito* ordinaire, faites-lui une nouvelle consultation. C'est un homme bien au fait. Sachez donc, 1° s'il croit que le feu pèse; 2° si les expériences faites par M. Homberg et autres doivent l'emporter à ce sujet sur celle du fer rouge et refroidi, qui pèse toujours également. Nous sommes environnés, mon cher abbé, d'incertitudes dans tous les genres possibles. La moindre vérité donne des peines infinies à trouver.

3° Demandez-lui si le miroir ardent du Palais-Royal fait le même effet sur les matières mises dans l'air libre et dans le vide de la machine pneumatique. Il faudrait là-dessus le faire jaser long-temps, lui demander les effets des rayons du soleil dans ce vide sur la poudre à canon, sur le fer, sur les liqueurs, sur les métaux, et prendre un petit nota de toutes les réponses de ce savant;

4° L'interroger si le phosphore de Boyle, si le phosphore igné, s'allument dans le vide; enfin s'il a vu de bon naphte de Perse, et s'il est vrai que ce naphte brûle dans l'eau. Vous voilà, mon cher abbé, archi-physicien. Je vous lutine furieusement, car j'ajoute encore que le temps me presse. J'abuse exces-

y a entre une tête meublée de bons écrits, et la cervelle vide de ces seigneurs, font qu'ils se moquent de l'extérieur des savants, tandis que le grand homme leur échappe. Le jugement des princes est trop respecté des courtisans, pour qu'ils s'avisent de penser d'une manière différente; et ils se mêlent également de mépriser ceux qui les valent mille fois. *O tempora, o mores!*

Pour moi, qui ne me sens point fait pour le siècle où nous vivons, je me contente de ne point imiter l'exemple de mes égaux. Je leur prêche sans cesse que le comble de l'ignorance c'est l'orgueil; et, reconnaissant la supériorité de vous autres grands hommes, je vous crois dignes de mon encens; et vous, monsieur, de toute mon estime : elle vous est entièrement acquise. Regardez-moi comme un ami désintéressé, et dont vous ne devez la connaissance qu'à votre mérite[1]. Je vous écris un pied à l'étrier, et prêt à partir. Je serai de retour dans quinze jonrs. Je suis à jamais, monsieur, votre très affectionné ami, Fédéric.

570. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

6 juillet.

Il y a plaisir, mon cher ami, à vous donner des commissions savantes, tant vous vous en acquittez bien. On ne peut rendre service ni mieux ni plus promptement.

Je viens de faire sur-le-champ l'expérience que le savant charbonnier, M. Grosse, conseille sur le fer. J'en ai pesé un morceau de deux livres, que j'ai fait rougir sur une tuile à l'air; je l'ai pesé rouge, je l'ai pesé froid, il a toujours été de même poids. J'ai pesé

[1] ... mérite. Je suis à jamais, monsieur, votre très affectionné ami.
Écrit un pied dans l'étrier et sur le point de partir; je serai de retour dans quinze jours. (*Édit. de Berlin et de Londres.*) B.

Nous avons l'obligation aux Français d'avoir fait revivre les sciences[1]. Après que des guerres cruelles, l'établissement du christianisme, et les fréquentes invasions des barbares eurent porté un coup mortel aux arts réfugiés de Grèce en Italie, quelques siècles d'ignorance s'écoulèrent, quand, enfin, ce flambeau se ralluma chez vous. Les Français ont écarté les ronces et les épines qui avaient entièrement interdit aux hommes le chemin de la gloire qu'on peut acquérir dans les belles-lettres. N'est-il pas juste que les autres nations conservent l'obligation qu'elles ont à la France du service qu'elle leur a rendu généralement? Ne doit-on pas une reconnaissance égale à ceux qui nous donnent la vie, et à ceux qui nous fournissent les moyens de nous instruire?

Quant aux Allemands, leur défaut n'est pas de manquer d'esprit. Le bon sens leur est tombé en partage; leur caractère approche assez de celui des Anglais. Les Allemands sont laborieux et profonds : quand une fois ils se sont emparés d'une matière, ils pèsent dessus. Leurs livres sont d'un diffus assommant. Si on pouvait les corriger de leur pesanteur, et les familiariser un peu plus avec les Graces, je ne désespérerais pas que ma nation ne produisît de grands hommes. Il y a cependant une difficulté qui empêchera toujours que nous ayons de bons livres en notre langue; elle consiste en ce qu'on n'a pas fixé l'usage des mots; et, comme l'Allemagne est partagée entre une infinité de souverains, il n'y aura jamais moyen de les faire consentir à se soumettre aux décisions d'une académie.

Il ne reste donc plus d'autre ressource à nos savants que d'écrire dans des langues étrangères; et, comme il est très difficile de les posséder à fond, il est fort à craindre que notre littérature ne fasse jamais de fort grands progrès. Il se trouve encore une difficulté qui n'est pas moindre que la première : les princes méprisent généralement les savants; le peu de soin que ces messieurs portent à leur habillement, la poudre du cabinet dont ils sont couverts, et le peu de proportion qu'il

[1] Les sciences chez eux. (*Édit. de Berlin et de Londres.*) B.

commerce de lettres avec lui, ce qui lui fit faire de fréquents voyages à Berlin. Ce philosophe aimait naturellement toutes les sciences; aussi les possédait-il toutes. M. de Fontenelle, en parlant de lui [1], dit très spirituellement qu'en le décomposant, on trouverait assez de matière pour former beaucoup d'autres savants. L'attachement de Leibnitz pour les sciences ne lui fesait jamais perdre de vue le soin de les établir. Il conçut le dessein de former à Berlin une académie sur le modèle de celle de Paris, en y apportant cependant quelques légers changements. Il fit ouverture de son dessein à la reine, qui en fut charmée, et lui promit de l'assister de tout son crédit.

On parla un peu de Louis XIV; les astronomes assurèrent qu'ils découvriraient une infinité d'étoiles dont le roi serait indubitablement le parrain; les botanistes et les médecins lui consacreraient leurs talents, etc. Qui aurait pu résister à tant de genres de persuasion? Aussi en vit-on les effets. En moins de rien l'observatoire fut élevé, le théâtre de l'anatomie ouvert; et l'académie toute formée eut Leibnitz pour son directeur. Tant que la reine vécut, l'académie se soutint assez bien; mais, après sa mort, il n'en fut pas de même. Le roi son époux la suivit de près. D'autres temps, d'autres soins. A présent les arts dépérissent de jour en jour, et je vois, les larmes aux yeux, le savoir fuir de chez nous; et l'ignorance, d'un air arrogant, et la barbarie des mœurs s'en approprier la place :

Du laurier d'Apollon, dans nos stériles champs,
La feuille négligée est désormais flétrie :
Dieux! pourquoi mon pays n'est-il plus la patrie
Et de la gloire et des talents?

Je crois avoir porté un jugement juste sur *l'Enfant prodigue*. Il s'y trouve des vers que j'ai d'abord reconnus pour les vôtres; mais il y en a d'autres qui m'ont paru plutôt l'ouvrage d'un écolier [2] que d'un maître.

[1] Fontenelle, *Éloge de Leibnitz*. B.

[2] Fréderic avait reçu, par Thieriot, une détestable copie de *l'Enfant prodigue*. Cl.

content du tour et du style de cette pièce. Autant que je m'y connais, je n'ai point remarqué de fautes contre la pureté de la langue. Il est vrai que la plupart des *réfugiés*[1] la négligent beaucoup. Il s'en trouve pourtant quelques uns qui, je crois, pourraient ne pas être réprouvés par votre académie. Nos universités et notre académie des sciences se trouvent dans un triste état; il paraît que les muses veulent déserter ces climats.

Fédéric Ier, roi de Prusse[2], prince d'un génie fort borné, bon, mais facile, a fait assez fleurir les arts sous son règne. Ce prince aimait la grandeur et la magnificence; il était libéral jusqu'à la profusion. Épris de toutes les louanges qu'on prodiguait à Louis XIV, il crut qu'en choisissant ce prince pour modèle, il ne pourrait pas manquer d'être loué à son tour. Dans peu on vit la cour de Berlin devenir le singe de celle de Versailles : on imitait tout; cérémonial, harangues, pas mesurés, mots comptés, grands mousquetaires, etc., etc. Souffrez que je vous épargne l'ennui d'un pareil détail.

La reine Charlotte, épouse de Fédéric, était une princesse qui, avec tous les dons de la nature, avait reçu une excellente éducation. Elle était fille du duc de Lunebourg, depuis électeur de Hanovre. Cette princesse avait connu particulièrement Leibnitz à la cour de son père. Ce savant lui avait enseigné les principes de la philosophie, et surtout de la métaphysique. La reine considérait beaucoup Leibnitz; elle était en

tomes XVIII, XX, XXV, XXVII, XXVIII, XXXI, contient des articles de Beausobre sur *La Vierge érigée en reine de Pologne;* le tome XXXII, pages 73-107, et le tome XXXIV, pages 67-95, contiennent deux articles sur *La Vierge reine de Pologne*, dont le dernier se termine par ces mots : « La description de votre image est finie; nous en lirons l'histoire une au« tre fois. » Mais cette *Histoire* promise n'a point paru dans la *Bibliothèque germanique*. B.

[1] Aussi dit-on : *style de réfugié*. B.

[2] Frédéric Ier, aïeul de Frédéric II, fut proclamé roi en janvier 1691, et devint veuf, en février 1705, de Sophie-Charlotte, qu'il avait épousée en 1684. Voyez, *Siècle de Louis XV*, ch. VI, ma note sur les cinq princes qui ont gouverné la Prusse jusqu'à présent. CL.

hommes. Les autres auteurs ne me semblent pas fort dignes d'attention. Les belles-lettres ne sont plus récompensées comme elles l'étaient du temps de Louis-le-Grand. Ce prince, quoique peu instruit, se fesait une affaire sérieuse de protéger ceux dont il attendait son immortalité. Il aimait la gloire, et c'est à cette noble passion que la France est redevable de son académie et des arts qui y fleurissent encore.

Quant à la métaphysique, je ne crois pas qu'elle fasse jamais fortune ailleurs qu'en Angleterre. Vous avez vos bigots, nous avons les nôtres. L'Allemagne ne manque ni de superstitieux, ni de fanatiques entêtés de leurs préjugés, et malfesants au dernier point, et qui sont d'autant plus incorrigibles, que leur stupide ignorance leur iuterdit l'usage du raisonnement. Il est certain qu'on a lieu d'être prudent dans la compagnie de pareils sujets. Un homme qui passe pour n'avoir point de religion, fût-il le plus honnête homme du monde, est généralement décrié. La religion est l'idole des peuples; ils adorent tout ce qu'ils ne comprennent point. Quiconque ose y toucher d'une main profane, s'attire leur haine et leur est en abomination. J'aime infiuiment Cicéron; je trouve dans ses Tusculanes beaucoup de sentiments conformes aux miens. Je ne lui conseillerais pas de dire, s'il vivait de nos jours :

Mourir peut être un mal, mais être mort n'est rien.

En un mot, Socrate a préféré la ciguë à la gêne de contenir sa langue; mais je ne sais s'il y a plaisir à être le martyr de l'erreur d'autrui. Ce qu'il y a de plus réel pour nous dans ce monde, c'est la vie; il me semble que tout homme raisonnable devrait tâcher de la conserver.

Je vous assure que je méprise trop les jésuites pour lire leurs ouvrages. Les mauvaises dispositions du cœur éclipsent en eux toutes les qualités de l'esprit. Nous vivons d'ailleurs si peu, et nous avons, pour la plupart, si peu de mémoire, qu'il ne faut nous instruire que de ce qu'il y a de plus exquis.

Je vous envoie par cet ordinaire l'*Histoire de la Vierge de Czenstokowa*, par M. de Beausobre[1]; j'espère que vous serez

[1] Il est à croire que c'était un manuscrit. La *Bibliothèque germanique*,

ne le cède en rien à la beauté de l'enchanteresse de Télémaque; que vous trouverez en elle tous les agréments de l'esprit, si préférables à ceux du corps; que cette merveille occupe son loisir par la recherche de la vérité. C'est là que vous verrez l'esprit humain dans son dernier degré de perfection, la sagesse sans austérité, entourée des tendres Amours et des Ris. Vous y verrez d'un côté le sublime Voltaire, et de l'autre l'aimable auteur du *Mondain ;* celui qui sait s'élever au-dessus de Newton, et qui, sans s'avilir, sait chanter Phyllis [1]. De quelle façon, mon cher Césarion, pourra-t-on vous faire abandonner un séjour si plein de charmes? Que les liens d'une vieille amitié seront faibles contre tant d'appas!

Je remets mes intérêts entre vos mains; c'est à vous, monsieur, de me rendre mon ami. Il est peut-être l'unique mortel digne de devenir citoyen de Cirey; mais souvenez-vous que c'est tout mon bien, et que ce serait une injustice criante de me le ravir.

J'espère que mon petit ambassadeur reviendra chargé de la toison d'or, c'est-à-dire de votre *Pucelle* et de tant d'autres pièces à moitié promises, mais encore plus impatiemment attendues. Vous savez que j'ai un goût déterminé pour vos ouvrages; il y aurait plus que de la cruauté à me les refuser.

Il me semble que la dépravation du goût n'est pas si générale en France que vous le croyez. Les Français connaissent encore un Apollon à Cirey, des Fontenelle, des Crébillon, des Rollin pour la clarté et la beauté du style historique; des d'Olivet pour les traductions, des Bernard et des Gresset, dont les muses naturelles et polies peuvent très bien remplacer les Chaulieu et les La Fare.

Si Gresset pèche quelquefois contre l'exactitude, il est excusable par le feu qui l'emporte; plein de ses pensées, il néglige les mots. Que la nature fait peu d'ouvrages accomplis! et qu'on voit peu de Voltaires! J'ai pensé oublier M. de Réaumur, qui, en qualité de physicien, est en grande réputation chez nous. Voilà ce qui me paraît la quintessence de vos grands

[1] Phyllis devenue marquise. (*Édit. de Berlin et de Londres.*)

vaut. Les origines des nations sont pour la plupart fabuleuses; elles ne prouvent que l'antiquité des établissements. Mettez l'anecdote de Rémus à côté de l'histoire de la *sainte ampoule*, et des opérations magiques de Merlin.

Les *antiquaires à capuchon* ne seront jamais ni mes historiographes, ni les directeurs de ma conscience. Que votre façon de penser est différente de celle de ces suppôts de l'erreur! Vous aimez la vérité, ils aiment la superstition; vous pratiquez les vertus, ils se contentent de les enseigner; ils calomnient, et vous pardonnez. Si j'étais catholique, je ne choisirais ni saint François d'Assise, ni saint Bruno pour mes patrons; j'irais droit à Cirey, où je trouverais des vertus et des talents supérieurs en tout genre à ceux de la haire et du froc.

Ces rois sans amitié et sans retour, dont vous me parlez, me paraissent ressembler à la bûche que Jupiter donna pour roi aux grenouilles[1]. Je ne connais l'ingratitude que par le mal qu'elle m'a fait. Je peux même dire, sans affecter des sentiments qui ne me sont pas naturels, que je renoncerais à toute grandeur si je la croyais incompatible avec l'amitié. Vous avez bien votre part à la mienne. Votre naïveté, cette sincérité et cette noble confiance que vous me témoignez dans toutes les occasions, méritent bien que je vous donne le titre d'ami.

Je voudrais que vous fussiez le précepteur des princes, que vous leur apprissiez à être hommes, à avoir des cœurs tendres, que vous leur fissiez connaître le véritable prix des grandeurs, et le devoir qui les oblige à contribuer au bonheur des humains.

Mon pauvre Césarion a été arrêté tout court par la goutte. Il s'en est défait du mieux qu'il a pu, et s'est mis en chemin pour Cirey. C'est à vous de juger s'il ne mérite pas toute l'amitié que j'ai pour lui.

En prenant congé de mon petit ami, je lui ai dit : Songez que vous allez au paradis terrestre, à un endroit mille fois plus délicieux que l'île de Calypso; que la déesse de ces lieux

[1] La Fontaine, livre III, fable 4. B.

perdu le poids ajouté à leur substance par l'action du feu.

Il faudrait encore savoir si M. Geoffroi pense que la matière ignée seule a produit ce poids surabondant; si la cuiller de fer avec laquelle on remue pendant l'opération, si le vase qui contient le métal n'augmente pas le poids de ce métal, en passant en quelque quantité dans sa substance.

Sachez, mon cher ami, le sentiment de monsieur l'apothicaire sur tous ces objets, et mandez-le-moi vite. Vous êtes très capable de faire parler ce chimiste, et tous les chimistes de l'académie, et de les bien entendre. Je compte sur votre amitié et sur votre discrétion.

569. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Ruppin, le 6 juillet.

Monsieur, si j'étais né poëte, j'aurais répondu en vers aux stances charmantes, à votre lettre du 27 de mai; mais des revues, des voyages, des coliques et des fièvres m'ont tellement fatigué, que Phébus est demeuré inexorable aux prières que je lui ai faites de m'inspirer son feu divin.

« Remusberg est la seule où je voudrais aller. »

Ce vers m'a causé le plus grand plaisir du monde; je l'ai lu plus de mille fois. Ce serait une apparition bien rare dans ce pays qu'un génie de votre ordre, un homme libre de préjugés, et dont l'imagination est gouvernée par la raison. Quel bonheur pourrait égaler le mien si je pouvais nourrir mon esprit du vôtre, et me voir guidé par vos soins dans le chemin du beau?

Je ne vous ai donné l'histoire de Rémus que pour ce qu'elle

diques, et bienséant de mêler à cela toute la considération possible. Ne vous en reposez pas sur la parole positive du prince de Guise. Les paroles positives des princes sont des chansons, et les siennes sont pis.

568. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

30 juin.

Encore une petite visite, mon cher ami, au sieur Geoffroi. Remettez-le encore, moyennant quelques onces de quinquina, ou de séné, ou de manne, ou de tout ce qu'il vous plaira acheter pour votre santé ou pour la mienne, remettez-le, dis-je, sur le chapitre du plomb et du régule d'antimoine augmenté de poids après la calcination.

Il vous a dit, et cela est très vrai, que ces matières perdent cette augmentation de poids après être refroidies; mais ce n'est pas assez : il faut savoir si ce poids se perd, quand le corps calciné s'est simplement refroidi, ou s'il se perd quand ce corps calciné a été ensuite fondu. Lémeri, qui rapporte que vingt livres de plomb calciné ont produit vingt-cinq livres pesant, ajoute que ce plomb refondu ensuite n'a pesé que dix-neuf livres.

MM. Duclos et Homberg rapportent que le régule de mars et celui d'antimoine, calcinés au verre ardent, ont augmenté de poids; mais que, fondus après à ce même verre, ils ont perdu et ce poids qui leur avait été ajouté, et un peu du leur propre. Ce n'est donc pas après avoir été refroidis que ces corps ont

chimiste? On m'assure qu'il a fait des expériences qui tendent à prouver que le feu n'augmente pas la pesanteur des corps : il s'agit d'avoir sur cela une conversation avec lui. Il y a encore un M. Grosse[1] qui demeure dans le même corps de logis; c'est encore un chimiste très intelligent et très laborieux : je vous prie de demander à l'un et à l'autre ce qu'ils pensent des expériences du plomb calciné au feu ordinaire, et des matières calcinées au feu des rayons du soleil réunis par le verre ardent. Ils se feront un plaisir de vous parler, de vous instruire, et vous m'enverrez un précis de leurs instructions philosophiques. C'est là, mon cher correspondant, une commission plus amusante que de se mettre au marc la livre avec les créanciers du prince de Guise. Ce prince m'a toujours caché l'établissement d'une commission pour la liquidation de ses dettes. Une rente viagère doit être sacrée; il m'en doit trois années. Une commission établie par le roi n'est pas établie pour frustrer des créanciers. Les rentes viagères doivent certainement être exceptées des lois les plus favorables aux débiteurs de mauvaise volonté. Parlez-en, je vous prie, à M. de Machault[2], et, après lui avoir représenté mon droit et la lésion que je souffre, vous agirez comme il conviendra : il est essentiel d'en venir à des voies juri-

[1] Plusieurs observations chimiques de M. Grosse font partie de l'*Histoire* et des *Mémoires de l'académie des sciences*, années 1732 à 1736. CL.

[2] Jean-Baptiste de Machault-d'Arnouville, né en 1701, maître des requêtes en 1728, contrôleur-général des finances en 1745, ministre d'état en 1749, garde des sceaux en 1750 (voyez ma note tome XXXIX, page 341), ministre de la marine en 1754, exilé en 1757 (voyez t. XXII, p. 346-47), mort en 1793 ou 1794. B.

qu'elles ont eu; témoin *l'École des amis*[1], *Childéric*[2], et tant d'autres, qu'on ne peut lire :

Enfin vous ne manquerez pas de matières. Vous aurez toujours de quoi venger et éclairer le public.

Vous faites fort bien, tandis que vous êtes encore jeune, d'enrichir votre mémoire par la connaissance des langues; et, puisque vous faites aux belles-lettres l'honneur de les cultiver, il est bon que vous vous fassiez un fonds d'érudition qui donnera toujours plus de poids à votre gloire et à vos ouvrages. Tout est également frivole en ce monde; mais il y a des inutilités qui passent pour solides, et ces inutilités-là ne sont pas à négliger. Tôt ou tard vous en recueillerez le fruit, soit que vous restiez dans les pays étrangers, soit que vous rentriez dans votre patrie.

Voici une lettre[3] que j'ai reçue, laquelle doit vous confirmer dans l'idée que vous avez de Rousseau. Adieu; je vous aime autant qu'il est méprisable. Je vous suis attaché pour toute ma vie.

567. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

29 juin.

Voudriez-vous, mon cher ami, faire une visite longue ou courte, à votre gré, à M. Boulduc[4], savant

[1] Comédie en cinq actes, en vers, de La Chaussée, jouée au commencement de 1737. Cl.

[2] *Childéric*, tragédie de Morand, jouée le 19 décembre 1736; Pierre de Morand, né en 1701, est mort en 1758. B.

[3] Celle de Roussel de Missi, du 7 mars 1737; voyez n° 515. Cl.

[4] Gilles-François Boulduc, premier apothicaire du roi et associé chimiste dans l'académie des sciences, né à Paris le 2 février 1675, mort le 17 janvier 1742. B.

leur misérable *Journal*[1], viennent d'assurer que l'*Essai sur l'Homme*, de Pope, est un ouvrage diabolique contre la religion chrétienne;

Le style d'un certain père Regnault[2], auteur des *Entretiens physiques;* style digne de son ignorance. Ce bon père a la justice d'appeler les admirables découvertes et les démonstrations de Newton sur la lumière, *un système;* et ensuite il a la modestie de proposer le sien. Il dit qu'Hercule *était physicien*, et qu'on ne pouvait résister à *un physicien de cette force.* Il examine la question du vide, et il dit ingénieusement : Voyons s'il y a du vide *ailleurs que dans la bouteille ou dans la bourse.*

C'est là le style de nos beaux esprits savants, qui ne peuvent imiter que les défauts de Voiture et de Fontenelle.

Pareilles impertinences dans le P. Castel, qui, dans un livre de mathématiques[3], pour faire comprendre que le cercle est un composé d'une infinité de lignes droites, introduit un ouvrier fesant un talon de soulier, qui dit qu'un cône n'est qu'un pain de sucre, etc., etc., et que ces notions suffisent pour être bon mathématicien;

Les cabales et les intrigues pour faire réussir de mauvaises pièces, et pour faire croire qu'elles ont réussi, quand elles ont fait bâiller le peu d'auditeurs

[1] Sur ce Journal voyez ma note tome XXXIII, page 267. B.

[2] Noël Regnault, jésuite, né en 1683, mort le 14 mars 1762, auteur de la *Lettre d'un physicien*, dont j'ai parlé tome XXXVIII, pages 2 et 3, et d'*Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe*, dont Voltaire reprend quelques phrases, tomes XXIX, page 225; XXX, 42; XXXII, 251. B.

[3] *Mathématique universelle abrégée*, 1728, in-4°. CL.

nom me suffit, et je ne veux point que le nom d'un philosophe soit déshonoré par des obligations en parchemin. S'il n'y avait que des gens comme nous, les gens de justice n'auraient pas beau jeu.

566. A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Le 22 juin.

J'ai reçu vos *Lettres*, mon cher Isaac, comme nos pères reçurent les cailles dans le désert[1]; mais je ne me lasserai pas de vos *Lettres* comme ils se lassèrent de leurs cailles. Souvenez-vous que je vous ai toujours assuré un succès invariable pour les *Lettres juives*. Comptez que vous vous lasserez plus tôt d'en écrire, que le public de les lire et de les desirer.

Je suis très aise que vous ayez exécuté ce petit projet d'*Anecdotes littéraires*[2]. Le goût que vous avez pour le bon et pour le vrai ne vous permettra pas de passer sous silence les *Visions de Marie Alacoque :*

Les vers français que Jésus-Christ a faits pour cette sainte; vers qui feraient penser que notre divin Sauveur était un très mauvais poëte, si on ne savait d'ailleurs que Languet, archevêque de Sens, a été le Pellegrin qui a fait ces vers de Jésus-Christ;

L'impertinence absurde des jésuites qui, dans

[1] Exode, chap. XVI. B.

[2] *Anecdotes historiques, galantes et littéraires du temps présent*, La Haye, 1737, in-12. B.

Pour être digne de ton maître,
Il faudrait être universel,
Et tu n'as pas l'honneur de l'être.

Ton prince, continuai-je, aime, connaît, cultive tous les arts, depuis la musique jusqu'à la vraie philosophie; il connaît surtout le grand art de plaire; et, s'il ne joignait pas à ces vertus celle de l'indulgence, M. de Kaiserling n'emporterait pas un si énorme paquet.

Enfin, monseigneur, vous m'avez inspiré ce que les princes inspirent si rarement, la confiance la plus grande.

J'aurais bien voulu joindre *la Pucelle* au reste du tribut; votre ambassadeur vous dira que la chose est impossible. Ce petit ouvrage est, depuis près d'un an, entre les mains de madame la marquise du Châtelet, qui ne veut pas s'en dessaisir. L'amitié dont elle m'honore ne lui permet pas de hasarder une chose qui pourrait me séparer d'elle pour jamais : elle a renoncé à tout pour vivre avec moi dans le sein de la retraite et de l'étude; elle sait que la moindre connaissance qu'on aurait de cet ouvrage exciterait certainement un orage. Elle craint tous les accidents; elle sait que M. de Kaiserling a été gardé à vue à Strasbourg, qu'il le sera encore à son passage; qu'il est épié, qu'il peut être fouillé; elle sait surtout que vous ne voudriez pas hasarder de faire le malheur de vos deux sujets de Cirey pour une plaisanterie en vers. Votre altesse royale trouverait ce petit poëme d'un ton un peu différent de l'*Histoire de Louis XIV* et de la *Philosophie de Newton;* sed *dulce est desi-*

pere in loco [1]. Malheur aux philosophes qui ne savent pas se dérider le front! Je regarde l'austérité comme une maladie : j'aime encore mieux mille fois être languissant et sujet à la fièvre, comme je le suis, que de penser tristement. Il me semble que la vertu, l'étude et la gaîté sont trois sœurs qu'il ne faut point séparer : ces trois divinités sont vos suivantes; je les prends pour mes maîtresses.

La métaphysique entre pour beaucoup dans votre immensité, je n'ai donc pas hésité de vous soumettre mes doutes sur cette matière, et de demander à vos royales mains un petit peloton de fil pour me conduire dans ce labyrinthe. Vous ne sauriez croire, monseigneur, quelle consolation c'est pour madame du Châtelet et pour moi de voir combien vous pensez en philosophe, et combien votre vertu déteste la superstition. Si la plupart des rois ont encouragé le fanatisme dans leurs états, c'est qu'ils étaient ignorants, c'est qu'ils ne savaient pas que les prêtres sont leurs plus grands ennemis.

En effet, y a-t-il un seul exemple, dans l'histoire du monde, de prêtres qui aient entretenu l'harmonie entre les souverains et leurs sujets? ne voit-on pas partout, au contraire, des prêtres qui ont levé l'étendard de la discorde et de la révolte? Ne sont-ce pas les presbytériens d'Ecosse qui ont commencé cette malheureuse guerre civile qui a coûté la vie à Charles Ier, à un roi qui était honnête homme? N'est-ce pas un moine qui a assassiné Henri III, roi de France? L'Europe n'est-elle pas encore remplie

[1] Horace, liv. IV, ode XII. B.

des traces de l'ambition ecclésiastique? Des évêques devenus princes, et ensuite vos confrères dans l'électorat, un évêque de Rome foulant aux pieds les empereurs, n'en sont-ils pas d'assez forts témoignages?

Pour moi, quand je songe à quel point les hommes sont faibles et fous, je suis toujours étonné que, dans les temps d'ignorance, les papes n'aient pas eu la monarchie universelle.

Je suis persuadé qu'il ne tient à présent qu'à un souverain d'étouffer chez lui toutes semences de fureur religieuse et de discorde ecclésiastique. Il n'y a qu'à être honnête homme et nullement dévot : les hommes, tout sots qu'ils sont, sentent bien dans leur cœur que la vertu vaut mieux que la dévotion. Sous un roi dévot, il n'y a que des hypocrites; un roi honnête homme forme des hommes comme lui.

J'ose ainsi penser tout haut devant votre altesse royale, car votre caractère divin m'encourage à tout. Je viens de finir une conversation avec M. de Kaiserling; il a encore enflammé mon zèle et mon admiration pour votre personne. Tout mon malheur est d'avoir une santé qui probablement m'empêchera d'être le témoin du bien que vous ferez aux hommes, et des grands exemples que vous donnerez. Heureux ceux qui verront ces beaux jours! D'autres verront de près la gloire et le bonheur de votre gouvernement; mais moi, j'aurai joui des bontés du prince philosophe, j'aurai eu les prémices de sa grande ame, j'aurai été trop heureux, etc.

572. A M. LE BARON DE KAISERLING[1].

Favori d'un prince adorable,
Courtisan qui n'es point flatteur,
Allemand qui n'es point buveur,
Voyageant sans être menteur,
Souvent goutteux, toujours aimable;
Le caprice injuste du sort
T'avait fait naître sur le bord
De la pesante Moscovie:
Le ciel, pour réparer ce tort,
Te donna le feu du génie
Au milieu des glaces du Nord.
Orné de graces naturelles,
Tu plairais à Rome, à Paris,
Aux papistes, aux infidèles;
Citoyen de tous les pays,
Et chéri de toutes les belles.

Voilà, monsieur, un petit portrait de vous, plus fidèle encore que le plan que vous avez emporté de Cirey. Nous avons reçu vos lettres dans lesquelles vous faites voir des sentiments qui ne sont point d'un voyageur. Les voyageurs oublient; vous ne nous oubliez point; vous songez à nous consoler de votre absence. Madame du Châtelet et tout ce qui est à Cirey, et moi, monsieur, nous nous souviendrons toute notre vie que nous avons vu Alexandre de Remusberg dans Éphestion Kaiserling. Je trouve déjà le prince royal un très grand politique; il choisit pour ambassadeurs ceux dont il connaît le caractère conforme à celui des puissances auprès desquelles il

[1] Kaiserling, dont il est souvent parlé sous le nom de Césarion, était un gentilhomme courlandais, et ami de Frédéric. Il mourut en 1749. B.

faut négocier. Il a envoyé à madame la marquise du Châtelet un homme sensible à la beauté, à l'esprit, à la vertu, et qui a tous les goûts, comme il parle toutes les langues : en un mot, son envoyé était chargé de plaire, et il a mieux rempli sa légation que le cardinal d'Ossat ou Grotius n'auraient fait. Vous négociez sans doute sur ce pied-là auprès de madame de Nassau [1]. En quelque endroit du monde que vous soyez, souvenez-vous qu'il y a en France une petite vallée riante, entourée de bois, où votre nom ne périra point tant que nous l'habiterons. Parlez quelquefois de nous à Frédéric-Marc-Aurèle quand vous aurez le bonheur de vous retrouver auprès de lui. Vous avez été témoin de cette tendresse plus forte que le respect dont nos cœurs sont pénétrés pour lui. Nous ne fesons guère de repas sans faire commémoration du prince et de l'ambassadeur; nous ne passons point devant son portrait sans nous arrêter, sans dire : « Voilà donc celui à qui il est « réservé de rendre les hommes heureux! voilà le « vrai prince et le vrai philosophe! » J'apprends encore que vous ne bornez point votre sensibilité pour Cirey au seul souvenir, vous songez à rendre service à M. Linant; vos bons offices pour lui sont un bienfait pour moi, souffrez que je partage la reconnaissance.

Il y a donc deux terres de Cirey dans le monde [2],

[1] Nassau-Weilbourg. Cl.

[2] Il y a au moins six endroits du nom de *Cirey* en France; savoir, deux dans les environs de Dijon et de Beaune (Côte-d'Or); un dans l'arrondissement de Vesoul, et un autre dans celui de Sarrebourg (Haute-Saône et

deux paradis terrestres; mesdames de Nassau ont l'un, mais madame du Châtelet a l'autre. Ce que vous me dites de Weilbourg augmente la respectueuse estime que j'avais déjà pour les princesses dont vous me parlez; adieu, monsieur, nous ne perdrons jamais celle que nous avons pour vous. Ma malheureuse santé m'a empêché de vous écrire plus tôt, mais elle ne diminuera rien de mes tendres sentiments.

Si dans votre chemin vous rencontrez des gens dignes de voir Émilie, et qui voyagent en France, envoyez-nous-les, ils seront reçus en votre nom comme vous-même. Madame du Châtelet sera comptée au rang des choses qu'il faut voir en France, parmi celles qu'on y regrette.

Je suis avec l'estime la plus respectueuse et la plus tendre, etc.

573. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 16 août.

Quoi, sans cesse ajoutant merveilles sur merveilles,
Voltaire, à l'univers tu consacres tes veilles!
Non content de charmer par tes divins écrits,
Tu fais plus, tu prétends éclairer les esprits.
Tantôt, du grand Newton débrouillant le système,
Tu montres à nos yeux sa profondeur extrême;
Tantôt, de Melpomène arborant les drapeaux,
Ta verve nous prépare à des charmes nouveaux.

Meurthe). Quant aux deux autres, ils appartiennent à la Haute-Marne, arrondissements de Chaumont et de Vassy. *Le vrai Cirey*, habité par Voltaire, de 1734 à 1749, est situé à quatre lieues de cette dernière ville, sur la Blaise, et la commune porte le nom de Cirey-sur-Blaise, ou Cirey-le-Château. Cl.

Tu passes de Thalie aux pinceaux de l'histoire :
Du grand Charle et du Czar éternisant la gloire,
Tu marqueras dans peu, de ta savante main,
Leurs vices, leurs vertus, et quel fut leur destin;
De ce héros vainqueur la brillante folie,
De ce législateur les travaux en Russie;
Et dans ce parallèle, effroi des conquérants,
Tu montreras aux rois le seul devoir des grands.
Pour moi, de ces climats habitant sédentaire,
Qui sans prévention rends justice à Voltaire,
J'admire en tes écrits de diverse nature,
Tous les *dons dont* le ciel te combla sans mesure.
Que si la calomnie, avec ses noirs serpents,
Veut flétrir sur ton front tes lauriers verdoyants,
Si, du fond de Bruxelle, un Rufus [1] en furie
Ose lancer son fiel au sein de ta patrie,
Que mon simple suffrage, enfant de l'équité,
Te tienne du moins lieu de la postérité!

Où prenez-vous, monsieur, tout le temps pour travailler? Ou vos moments valent le triple de ceux des autres, ou votre génie heureux et fécond surpasse celui de l'ordinaire des grands hommes. A peine avez-vous achevé d'éclaircir la *Philosophie* de Newton, que vous travaillez à enrichir le théâtre français d'une tragédie nouvelle [2]; et cette pièce qui, selon les apparences, n'a pas encore quitté le chantier, est déjà suivie d'un nouvel ouvrage que vous projetez.

Vous voulez faire au Czar l'honneur d'écrire son histoire en philosophe. Non content d'avoir surpassé tous les auteurs qui vous ont précédé, par l'élégance, la beauté et l'utilité de vos ouvrages, vous voulez encore les surpasser par le nombre. Empressé à servir le genre humain, vous consacrez votre vie entière au bien public. La Providence vous avait réservé pour apprendre aux hommes à préférer la lyre d'Amphion, qui éle-

[1] Nom sous lequel J.-B. Rousseau est désigné dans l'*Épître sur la Calomnie*. CL.

[2] La tragédie de *Mérope* à laquelle Voltaire fait allusion dans la lettre 538. CL.

vait les murs de Thèbes, à ces instruments belliqueux qui fesaient tomber ceux de Jéricho.

Le témoignage de quelques vérités découvertes et de quelques erreurs détruites est, à mon avis, le plus beau trophée que la postérité puisse ériger à la gloire d'un grand homme. Que n'avez-vous donc pas à prétendre, vous qui êtes aussi fidèle au culte de la vérité, que zélé destructeur des préjugés et de la superstition!

Vous vous attendez sans doute à recevoir, par cet ordinaire, tous les matériaux nécessaires pour commencer l'ouvrage auquel vous vous êtes proposé de travailler. Quelle sera votre surprise quand vous ne recevrez qu'une *Métaphysique* et des vers! C'est cependant tout ce que j'ai pu vous envoyer. Une métaphysique diffuse et un copiste paresseux ne font guère de chemin ensemble.

J'ai lu avec beaucoup d'attention votre raisonnement géométrique et pressant sur les infiniment petits. Je vous avoue tout ingénument que je n'ai aucune idée de l'infini. Je crois que nous ne différons que dans la façon de nous exprimer. Je vous avoue encore que je ne connais que deux sortes de nombres, des nombres pairs et des nombres impairs : or, l'infini étant un nombre, il n'est ni pair ni impair : qu'est-il donc?

Si je vous ai bien compris, votre sentiment, qui est aussi le mien, est que la matière, relativement aux hommes, est divisible infiniment; ils auront beau décomposer la matière, ils n'arriveront jamais aux unités qui la composent. Mais, réellement et relativement à l'essence des choses, la matière doit nécessairement être composée d'un amas d'unités qui en sont les seuls principes, et que l'auteur de la nature a jugé à propos de nous cacher. Or, qui dit matière, sans l'idée de ces unités jointes et arrangées ensemble, dit un mot qui n'a aucun sens. La modification de ces unités détermine ensuite la différence des êtres.

M. Wolff est peut-être le seul philosophe qui ait eu la hardiesse de faire la définition de l'*être simple*. Nous n'avons de

connaissance que des choses qui tombent sous nos sens, ou qu'on peut exprimer par des signes; mais nous ne pouvons avoir de connaissance intuitive des unités, parceque jamais nous n'aurons d'instruments assez fins pour pouvoir séparer la matière jusqu'à ce point. La difficulté est à présent de savoir comment on peut expliquer une chose qui n'a jamais frappé nos sens. Il a fallu nécessairement donner des nouvelles définitions et des définitions différentes de tout ce qui a rapport avec la matière.

M. Wolff, pour arriver à cette définition, nous y prépare par celle qu'il fait de l'espace et de l'étendue. Si je ne me trompe, il s'en explique ainsi :

« L'espace est le vide qui est entre les parties, de façon que « tout être qui a des pores occupe toujours un espace entre « eux. Or, tous les êtres composés doivent avoir des pores, « les uns plus sensibles que les autres, selon leur différente « composition : donc tous les êtres composés contiennent un « espace. Mais une unité n'ayant point de parties, et par con- « séquent point d'interstices ou de pores, ne peut point, par « conséquent, tenir d'espace. »

Wolff nomme l'étendue, la continuité des êtres. Par exemple, une ligne n'est formée que par l'arrangement d'unités qui se touchent les unes les autres, et qui peuvent se suivre en ligne courbe ou droite. Ainsi une ligne a de l'étendue; mais un être *un*, qui n'est pas continu, ne peut occuper d'étendue. Je le répète encore; l'étendue n'est, selon Wolff, que la continuité des êtres. Un petit moment d'attention nous fera trouver ces définitions si vraies, que vous ne pourrez leur refuser votre approbation. Je ne vous demande qu'un coup d'œil: il vous suffit, monsieur, pour vous élever non seulement à l'*être simple*, mais au plus haut degré de connaissance auquel l'esprit humain peut parvenir.

Je viens de voir un homme, à Berlin, avec lequel je me suis bien entretenu de vous. C'est notre ministre Borck[1], qui est de retour d'Angleterre. Il m'a fort alarmé sur l'état de

[1] Le comte de Borck, cité plus haut, lettre 524. Cl.

votre santé : il ne finit point quand il parle des plaisirs que votre conversation lui a causés. L'esprit, dit-il, triomphe des infirmités du corps.

Vous serez servi en philosophe, et par des philosophes, dans la commission dont vous m'avez jugé capable. J'ai tout aussitôt écrit à mon ami, en Russie; il répondra avec exactitude et avec vérité aux points sur lesquels vous souhaitez des éclaircissements. Non content de cette démarche, je viens de déterrer un secrétaire de la cour qui ne fait que revenir de Moscovie, après un séjour de dix-huit ans consécutifs. C'est un homme de très bon sens, un homme qui a de l'intelligence, et qui est au fait de leur gouvernement; il est, de plus, véridique. Je l'ai chargé de me répondre sur les mêmes points. Je crains qu'en qualité d'Allemand, il n'abuse du privilége d'être diffus, et qu'au lieu d'un mémoire, il ne compose un volume. Dès que je recevrai quelque chose que ce soit sur cette matière, je le ferai partir avec diligence.

Je ne vous demande pour salaire de mes peines qu'un exemplaire de la nouvelle édition de vos OEuvres. Je m'intéresse trop à votre gloire pour n'être pas instruit des premiers de vos nouveaux succès.

Selon la description que vous me faites de la vue de Cirey, je crois ne voir que la description et l'histoire de ma retraite. Remusberg est un petit Cirey, monsieur, à cela près qu'il n'y a ni de Voltaire ni de madame du Châtelet chez nous.

Voici encore une petite ode assez mal tournée et assez insipide; c'est l'*Apologie des bontés de Dieu*[1]. C'est le fruit de mon loisir que je n'ai pu m'empêcher de vous envoyer. Si ce n'est abuser de ces moments précieux dont vous savez faire un usage si merveilleux, pourrai-je vous prier de la corriger? J'ai le malheur d'aimer les vers et d'en faire souvent de très mauvais. Ce qui devrait m'en dégoûter, et rebuterait toute personne raisonnable, est justement l'aiguillon qui m'anime le plus. Je me dis : Petit malheureux, tu n'as pu réussir jusqu'à

[1] Je n'ai pas trouvé cette ode dans les diverses éditions des *OEuvres de Frédéric*, citées en ma note page 404. B.

présent; courage, reprenons le rabot et la lime, et derechef mettons-nous à l'ouvrage. Par cette inflexibilité, je crois me rendre Apollon plus favorable.

Une aimable personne [1] m'inspira, dans la fleur de mes jeunes ans, deux passions à-la-fois; vous jugez bien que l'une fut l'amour et l'autre la poésie. Ce petit miracle de la nature, avec toutes les graces possibles, avait du goût et de la délicatesse. Elle voulut me les communiquer. Je réussis assez en amour, mais mal en poésie. Depuis ce temps j'ai été amoureux assez souvent, et toujours poëte.

Si vous savez quelque secret pour guérir les hommes de cette manie, vous ferez vraiment œuvre chrétienne de me le communiquer; sinon je vous condamne à m'enseigner les règles de cet art enchanteur que vous avez embelli, et qui, à son tour, vous fait tant d'honneur.

Nous autres princes, nous avons tous l'ame intéressée, et nous ne fesons jamais de connaissances que nous n'ayons quelques vues particulières, et qui regardent directement notre profit.

Que Césarion est heureux! il doit avoir passé des moments délicieux à Cirey. Quels plaisirs surpassent en effet ceux de l'esprit? J'ai fait des efforts d'imagination surprenants pour l'accompagner; mais ni mon imagination n'est assez vive, ni mon esprit assez délié pour l'avoir pu suivre. Contentez-vous, monsieur, de mes efforts, tandis qu'il me suffira d'avoir conversé avec vous par le ministère de mon ami. Je suis ravi des bontés que madame du Châtelet témoigne à Césarion. Ce serait un titre pour estimer encore davantage cette dame, si c'était une chose possible.

La sagesse de Salomon eût été bien récompensée, si la reine de Saba eût ressemblé à celle de Cirey. Pour moi, qui n'ai l'honneur d'être ni sage, ni Salomon, je me trouve toujours fort honoré de l'amitié d'une personne aussi accomplie que madame la marquise. J'ai lieu de croire que sa vue me ferait naître des idées un peu différentes de ce que le vulgaire nomme

[1] Depuis madame Shommers : voyez tome XL, pages 47 et 75. B.

sagesse. Je me flatte que, comme vous avez la satisfaction de connaître de plus près cette divinité, vous vous sentirez quelque indulgence pour mes faiblesses, si faiblesse y a de trop admirer les chefs-d'œuvre de la nature.

D'un raisonnement de philosophie, je me vois insensiblement engagé dans un avorton de déclaration d'amour; et, tandis que ma métaphysique garde le style de Wolff, ma *morale* pourrait bien ressembler un peu à celle que Rameau réchauffe *des sons de sa musique*[1].

Quant à l'amitié, je vous prie de me croire constant, me déterminant difficilement à donner mon cœur, mais fesant des choix à ne me repentir jamais. Je suis avec l'estime que vous méritez plus que qui que ce soit, monsieur, votre très affectionné ami, FÉDÉRIC.

574. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 27 août.

Monsieur, Césarion m'a transporté en esprit à Cirey. Il m'en fait une description charmante; et ce qui me ravit au possible, c'est qu'il m'assure que vous surpassez de beaucoup la haute idée que je m'étais faite de vous.

Il semble que la maladie vous tienne tous les deux, pour que le pauvre Césarion ne goûte pas des plaisirs parfaits dans cette vie. Votre fièvre me fournit l'occasion de vous parler sur un sujet qui m'intéresse beaucoup; c'est votre santé. Je vous prie très instamment de ne pas trop travailler; les études et les travaux de l'esprit minent infiniment la santé du corps. Vous devez vous conserver, mon amitié vous y oblige.

Je compte pour un des plus grands bonheurs de ma vie, d'être né contemporain d'un homme d'un mérite aussi distingué que le vôtre; mais mon bonheur ne peut être parfait si

[1] Allusion aux vers 141-42 de la satire x de Boileau:

« Et tous ces lieux communs de morale lubrique,
« Que Lulli réchauffa des sons de sa musique. » CL.

je ne vous possède, et si je n'ai pas la satisfaction de vous voir un jour. Vous m'envoyez vos ouvrages; ils n'ont point de prix, et ne mettent aucune borne à ma reconnaissance. Je vous prie, monsieur, de marquer à la divine Émilie toute l'estime que j'ai pour elle : je suis pénétré de la façon dont elle a reçu mon petit plénipotentiaire. Vous avez été tous les deux dignes de mon admiration, mais à présent vous m'enlevez le cœur.

Si j'étais envieux, je le serais de Césarion. Je supporterais volontiers sa goutte, pour avoir vu et entendu ce qu'il vient de voir et d'entendre.

L'antiquité, en nous vantant les merveilles du monde, nous les représente éloignées les unes des autres. A Cirey, on en trouve deux d'un prix bien supérieur à ces masses de pierre qui d'elles-mêmes n'avaient aucune vertu. L'esprit mâle et solide d'une femme, et le génie vif et universel, et toutefois réglé, d'un poëte, me paraissent plus merveilleux.

Vous ne me devez aucune reconnaissance de ce que je vous rends justice. Je voudrais, monsieur, pouvoir vous témoigner mon estime par des marques plus réelles que des portraits. Contentez-vous de ces types, et attendez-en l'accomplissement. Je suis à jamais, monsieur, votre très affectionné ami,

FÉDÉRIC.

575. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Chaque jour, mon cher ami, sera donc une nouvelle importunité de ma part. Dites-moi, ne sera-ce pas abuser de votre patience, de vous prier de revoir M. Grosse, et d'avoir avec ce célèbre chimiste une nouvelle conversation scientifique? Voyez-le donc, et ayez la bonté de demander à ce savant charbonnier s'il a jamais fait l'expérience de plonger son thermomètre dans l'esprit de vin, dans l'esprit

de nitre, d'urine, etc., pour voir si le thermomètre hausse dans les liqueurs.

Je suis, mon cher abbé, toujours honteux de mes importunités; mais n'épargnez ni les carrosses, ni les commissionnaires, et faites toujours bien à votre aise les affaires de votre ami.

576. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, le 20 septembre.

Monsieur, si j'écrivais à un ingrat, je serais obligé de lui faire comprendre, par un long verbiage, ce que c'est que la reconnaissance; heureusement pour moi je ne suis pas dans ce cas. Ma lettre s'adresse à un exemple de vertu, à un homme qui m'entendra très bien, en lui disant simplement que je suis pénétré des obligations que je lui dois.

Césarion, connaissant mon empressement pour tout ce qui me vient de vous, m'a envoyé vos deux lettres, se réservant à lui-même de me remettre le reste de vos ouvrages immortels entre les mains. S'il y a quelque chose qui me puisse faire redoubler l'impatience de le revoir, c'est le trésor précieux dont il est dépositaire.

Vos ouvrages seront conservés comme l'étaient ceux d'Aristote par Alexandre. Ils ne me quitteront jamais; et je compte de posséder en eux une bibliothèque entière. C'est le miel que vous avez tiré des plus belles fleurs, et qui n'a rien perdu en passant par vos mains.

Non, monsieur, tant que vous vivrez, je n'enverrai qu'à Cirey faire la quête des vérités. Je ne troublerai point les glaçons de la Nouvelle-Zemble ni les déserts arides de l'Éthiopie, pour apprendre des nouvelles de la figure du monde[1]. Ces

[1] Allusion aux voyages que venaient de faire, au Pérou, Bouguer, Godin, La Condamine; au nord, Clairaut, Lemonnier, Maupertuis; voyez, t. XII, l'ode de Voltaire sur ce sujet; et, tome XIII, une note de l'Épître à Algarotti du 15 octobre 1735. B.

découvertes sont certainement louables, et, loin de les blâmer, je les trouve dignes des soins de ceux qui les ont entreprises; mais il me semble que votre façon impartiale et judicieuse d'envisager les choses m'est infiniment plus profitable. J'apprends plus par vos doutes que par tout ce que le divin Aristote, le sage Platon, et l'incomparable Descartes, ont affirmé si légèrement.

En philosophie, ce sont des progrès égaux, ou de se délivrer des préjugés, ou d'acquérir de nouvelles connaissances. L'un éclaire, l'autre instruit. Le plaisir le plus vif qu'un homme raisonnable puisse avoir dans ce monde, est, à mon avis, de découvrir de nouvelles vérités. Je m'attendais d'en faire une abondante moisson dans votre *Métaphysique*[1]; madame du Châtelet m'enlève ce bien déjà possédé, d'entre les mains de mon ami.

Quel sujet pour une élégie! Cependant il en reste là,

Car il avait l'ame trop bonne[2].

Ne vous attendez donc à aucun reproche. Je vous prie de vouloir seulement dire à la divine Émilie que mon esprit se plaint au sien des ténèbres qu'elle vous empêche de dissiper.

Dans les ténèbres égaré
D'une métaphysique obscure,
J'attendais, pour être éclairé,
Quelques mots de votre écriture.
De l'astre brillant qui nous luit,
Charmante et divine Émilie,
Voulez-vous tirer tout le fruit?
Ah! permettez, je vous en prie,
Que, dans mon paisible réduit,
Vienne cette philosophie,
Dont certes je ferai profit.

Je suis édifié de voir revivre à Cirey les temps d'Oreste et de Pylade. Vous donnez l'exemple d'une vertu qui, jusqu'à nos jours, n'a malheureusement existé que dans la fable.

[1] Le *Traité de métaphysique* est au tome XXXVII, page 277. B.
[2] Vers de Scarron, dans le *Virgile travesti*, liv. I. CL.

Ne craignez point, monsieur, que je trouble les douceurs de votre repos philosophique. Si mes mains pouvaient cimenter ou raffermir les liens de votre divine union, je vous offrirais volontiers leur ministère. J'ai essuyé une espèce de naufrage dans ma vie; le ciel me préserve d'en occasioner d'autres!

Je crois cependant avoir trouvé un expédient, moyennant lequel vous pourrez sans risque, et sans troubler la tranquillité d'Émilie, satisfaire à ma curiosité. Ce serait, monsieur, de me communiquer, toutes les fois que vous me faites le plaisir de m'écrire, quelques traits de votre *Métaphysique*, répandus dans vos lettres. La confiance que j'ai en vous, jointe à l'ardeur de m'instruire, vous attire ces importunités. D'ailleurs, le ciel vous a doué de trop de talents pour les cacher; vous devez éclairer le genre humain; vous n'êtes point avare de vos connaissances, et je suis votre ami.

Mon correspondant russien n'a pu encore me donner des nouvelles de ce que vous souhaitez savoir. J'espère cependant pouvoir vous satisfaire dans peu.

Certes, les prêtres ne vous choisiront pas pour leur panégyriste. Vos réflexions sur le pouvoir des ecclésiastiques sont très justes, et, de plus, appuyées par le témoignage irrévocable de l'histoire. Leur ambition ne viendrait-elle pas de ce qu'on leur interdit le chemin à tout autre vice?

Les hommes se sont forgé un fantôme bizarre d'austérité et de vertu; ils veulent que les prêtres, ce peuple moitié imposteur et moitié superstitieux, adoptent ce caractère. Il ne leur est pas permis d'aimer ouvertement les filles et le vin, mais l'ambition ne leur est pas interdite. Or, l'ambition traîne seule après elle des crimes et des désordres affreux.

Il me souvient du singe de la reine Cléopâtre, auquel on avait très bien appris à danser; quelqu'un s'avisa de lui jeter des noix, et le singe, oubliant ses habits, la danse, et le rôle qu'il jouait, se jeta sur les noix. Un prêtre fait le personnage vertueux tant que son intérêt le comporte; mais, à la moindre occasion, la nature perce bientôt le nuage; et les crimes et les

méchancetés qu'il couvrait des apparences de la vertu paraissent alors à découvert. Il est étonnant que la monarchie ecclésiastique soit établie sur des fondements si peu solides.

L'autorité des prêtres du paganisme venait de leurs oracles trompeurs, de leurs sacrifices ridicules, et de leur impertinente mythologie. C'était un conte bien grave que celui de Daphne changée en laurier; des vierges enceintes par Jupiter, et qui accouchaient de dieux; un Jupiter dieu qui quitte le ciel, son tonnerre, et sa foudre, pour venir sur la terre, sous la figure d'un taureau, enlever Europe; la résurrection d'Orphée qui triomphe des enfers; et enfin une infinité d'autres absurdités et de contes puérils, tout au plus capables d'amuser les enfants. Mais les hommes, charmés du merveilleux, ont de tout temps donné dans ces chimères, et révéré ceux qui en étaient les défenseurs. Ne serait-il pas permis de disputer la raison aux hommes, après leur avoir prouvé qu'ils sont si peu raisonnables?

Votre philosophie me charme. Sans doute, monsieur, tout doit tendre au bonheur des hommes. A quoi sert, en effet, de savoir combien de temps vit une puce, si les rayons du soleil entrent profondément dans la mer, et de rechercher si les huîtres ont une ame ou non?

La gaîté nous rend des dieux; l'austérité, des diables. Cette austérité est une espèce d'avarice qui prive les hommes d'un bonheur dont ils pourraient jouir.

Tantale dans un fleuve a soif et ne peut boire [1].

Sans doute que la nature, se repentant d'avoir fait un être trop heureux dans ce monde, vous a assujetti à tant d'infirmités. Votre fièvre m'inquiète et m'alarme beaucoup. Je crains de perdre *solum hominem*, mon maître qui m'instruit et me guide; je crains, avec raison, de perdre un homme qui vaut seul plus que toute sa nation.

La nature à force de travailler devient plus habile: elle a formé votre cerveau sur tous les bons originaux qu'elle a faits

[1] Desmarets: *Défense du poëme héroïque*, dialogue 3. B.

en tous les siècles. Il est à craindre qu'elle se contente de n'avoir fait que ce chef-d'œuvre. Soyez sûr, monsieur, que vos jours me sont aussi chers et aussi précieux que les miens propres.

Ah! si le sort cruel veut attaquer ta vie,
Si pour jamais enfin il veut nous séparer,
Ta mort de mon trépas serait dans peu suivie.
Mais non; ce coup affreux peut encor se parer;
Pour servir l'univers, pour servir Émilie,
Pour conserver tes jours, c'est à moi d'expirer.

Je suis avec une sincère amitié et avec toute l'estime que la vertu suprême et le mérite extorquent même aux envieux, et reçoivent en hommage [1] des ames bien nées, monsieur, votre très fidèlement affectionné ami, FÉDÉRIC.

577. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Octobre.

M. de Brézé est-il bien solide? Qu'en pensez-vous, mon prudent ami? Cet article d'intérêt mûrement examiné, prenez vingt mille livres chez M. Michel, et donnez-les à M. Brézé, en rentes viagères, au denier dix. Cet emploi sera d'autant plus agréable qu'on sera payé aisément et régulièrement sur ses maisons à Paris. Arrangez cette affaire pour le mieux; et, une fois arrangée, si la terre de Spoix [2] peut se donner pour cinquante mille livres, nous les trouverons vers le mois d'avril. Nous vendrons des actions, nous emprunterons au denier vingt, cela ne sera difficile ni à vous ni à moi. La vie est courte;

[1] En hommage des cœurs bien placés. (*Édit. de Berlin et de Londres.*)

[2] La terre de Spoix, citée dans quelques lettres de 1737, à Moussinot, est voisine de Bar-sur-Aube. CL.

Salomon dit qu'il faut jouir [1]. Je songe à jouir, et pour cela je me sens une grande vocation pour être jardinier, laboureur, et vigneron; peut-être même réussirai-je mieux à planter des arbres, à bêcher la terre et à la faire fructifier, qu'à faire des tragédies, de la chimie, des poëmes épiques, et autres sublimes sottises, qui font des ennemis implacables. Donnez *l'Enfant prodigue* à Prault, moyennant cinquante louis d'or, six cents francs tout de suite, et un billet pour les autres six cents livres, payables quand ce malheureux *Enfant* verra le jour. Cet argent sera employé à quelque bonne œuvre. Je m'en tiens à mon lot, qui est un peu de gloire et quelques coups de sifflet.

578. A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Octobre.

Monseigneur, il est bien douloureux que Cirey soit si loin du trône de Remusberg. Vos bienfaits et vos ordres sont bien long-temps en chemin. Je reçois, le 10 d'octobre, une lettre du 16 août, remplie de vers et d'excellente morale, et de bonne métaphysique, et de grands sentiments, et d'une bonté qui enchante mon cœur. Ah! monseigneur, pourquoi êtes-vous prince? pourquoi n'êtes-vous pas, du moins un an ou deux, un homme comme les autres? on aurait le bonheur de vous voir; et c'est le seul qui me manque, depuis que vous daignez m'écrire. Vous êtes comme le Dieu d'Abraham,

[1] *Ecclésiaste*, II, 1; et III, 12. B.

d'Isaac, et de Jacob; vous communiquez avec les fidèles par le ministère des anges. Vous nous aviez envoyé l'ange Césarion, et il est trop tôt retourné vers son ciel; nous vous avons vu dans votre ambassadeur. Vous voir face à face est un bonheur qui ne nous est pas donné; c'est pour les élus de Remusberg.

Notre petit paradis de Cirey présente ses très humbles respects à votre empyrée, et la déesse Émilie s'incline devant Gott-Frédéric. J'ai donc enfin reçu après mille détours, et cette belle lettre, l'ode, et le troisième cahier de la *Métaphysique* wolffienne. Voilà, encore une fois, de ces bienfaits que les autres rois, ces pauvres hommes, qui ne sont que rois, sont incapables de répandre.

Je vous dirai sur cette *Métaphysique*, un peu longue, un peu trop pleine de choses communes, mais d'ailleurs admirable, très bien liée, et souvent très profonde; je vous dirai, monseigneur, que je n'entends goutte à l'*être simple* de Wolff. Je me vois transporté tout d'un coup dans un climat dont je ne puis respirer l'air, sur un terrain où je ne puis mettre le pied, chez des gens dont je n'entends point la langue. Si je me flattais d'entendre cette langue, je serais peut-être assez hardi pour disputer contre M. Wolff, en le respectant, s'entend. Je nierais, par exemple, tout net la définition de l'étendue, qui est, selon ce philosophe, la continuité des êtres. L'espace pur est étendu, et n'a pas besoin d'autres êtres pour cela. Si M. Wolff nie l'espace pur, en ce cas nous sommes de deux religions dif-

férentes; qu'il reste dans la sienne, et moi dans la mienne. Je suis tolérant; je trouve très bon qu'on pense autrement que moi; car que tout soit plein ou non, ne m'importe; et moi je suis tout plein d'estime pour lui.

Je ne peux finir sur les remerciements que je dois à votre altesse royale. Vous daignez encore me promettre des mémoires sur ce que le Czar a fait pour le bien des hommes; c'est ce qui vous touche le plus; c'est l'exemple que vous devez surpasser, et le thème que je dois écrire. Vous êtes né pour commander à des hommes plus dignes de vous que les sujets du Czar. Vous avez tout ce qui manquait à ce grand homme; et, sur toutes choses, vous avez l'humanité qu'il avait le malheur de ne pas connaître.

Prince adorable, ma santé est toujours languissante; mais si je souhaite de vivre, c'est pour être témoin de ce que vous ferez. Je desire bien que Lucrèce ait tort, et que mon ame soit immortelle, afin d'entendre vos louanges ou là-haut ou là-bas, je ne sais où; mais sûrement, si j'ai alors des oreilles, elles entendront dire que vous avez rempli la devise de notre petit feu d'artifice à Cirey, *spes humani generis.*

Enfin, pour comble de bienfaits, monseigneur, vous m'envoyez une nouvelle ode de votre main. C'est ainsi que César, jeune et oisif, s'occupait. Lui et Auguste, et presque tous les bons empereurs, ont fait des vers : je citerais même les mauvais

princes [1]; mais je ne veux pas déshonorer la poésie.

Vous faites très bien, grand prince, d'exercer aussi dans ce genre votre génie qui s'étend à tout. Puisque vous avez fait à la langue française l'honneur de la savoir si bien, c'est un excellent moyen de la parler avec plus d'énergie que de mettre ses pensées en vers; car c'est l'essence des vers de dire plus et mieux que la prose. J'ai donc, une seconde fois, pris la liberté d'examiner très scrupuleusement votre ouvrage. J'ose vous dire mon avis sur les moindres choses. Quelque parfaite connaissance que vous ayez de la langue française, on ne devine point, par le génie, certains tours, certaines façons de parler que l'usage établit parmi nous. Il est impossible de distinguer quelquefois le mot qui appartient à la prose, de celui que la poésie souffre, et celui qui est admis dans un genre, de celui qui n'est pas reçu. Je fais tous les jours de ces fautes quand j'écris en latin. Il est vrai que votre altesse royale possède infiniment mieux le français que je ne sais la langue latine; mais enfin il y a toujours quelques petites virgules, quelques points sur les *i* à mettre; et je me charge, sous votre bon plaisir, de ce petit détail.

Je joins même à mes remarques sur votre ode [2] quelques stances, dans lesquelles, en suivant absolument toutes vos idées, je les présente sous d'autres expressions; et je n'ai cette témérité qu'afin que vous

[1] Néron et Charles IX, entre autres. Cl.— Voy. ma note, XXXII, 59. B.

[2] *Apologie des bontés de Dieu :* voyez la lettre 573. Les stances dont parle Voltaire me sont aussi inconnues. B.

daigniez refondre mes stances, si vous daignez appliquer vos moments de loisir à rendre votre ode parfaite. Je sais que vous avez la noble ambition de songer à exceller dans tout ce que vous entreprenez. Vous avez tellement réussi dans la musique[1], que votre difficulté à présent sera d'avoir auprès de vous un musicien qui vous surpasse. Nous venons d'exécuter ici de votre musique. Votre portrait était au-dessus du clavecin. Vous êtes donc fait, grand prince, pour enchanter tous les sens! Ah! qu'on doit être heureux auprès de votre personne, et que M. de Kaiserling a bien raison de l'aimer! Nous avons tous jugé, en le voyant, de l'ambassadeur par le prince, et du prince par l'ambassadeur. Enfin, monseigneur, les autres princes n'auront que des sujets, et vous n'aurez que des amis. C'est en quoi surtout vous excellez.

Je vois que le bonheur est rarement pur. Votre altesse royale m'écrit des lettres d'un grand homme, m'envoie les ouvrages d'un sage; et vous voyez que le chemin est bien long pour me faire parvenir ces trésors. M. Dubreuil[2] remet les paquets à un ami qui a des correspondances, et cela prend bien des détours. Vous m'avez rendu avide et impatient. Je suis comme les courtisans, insatiable de nouveaux bienfaits. Voulez-vous, monseigneur, essayer de la voie de M. Thieriot? Il me remettra les paquets par une voie sûre de Paris à Cirey.

Recevez, monseigneur, avec votre bonté ordinaire,

[1] Voyez, tome XL, page 71, ce que Voltaire dit des talents de Frédéric en musique. B.

[2] Celui dont il est parlé dans les lettres 539 et 591. B.

les sincères protestations du respect profond, du tendre, de l'inviolable dévouement, de l'estime, et de la passion, enfin, de tous les sentiments avec lesquels je suis, etc.

579. A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirey, octobre.

Monseigneur, j'ai reçu la dernière lettre dont votre altesse royale m'a honoré, en date du 20 septembre. Je suis fort en peine de savoir si mon dernier paquet et celui qui était destiné pour M. de Kaiserling sont parvenus à leur adresse; ces paquets étaient du commencement du mois d'août.

Vous m'ordonnez, monseigneur, de vous rendre compte de mes doutes métaphysiques; je prends la liberté de vous envoyer un extrait d'un chapitre *sur la Liberté*. Votre altesse royale y verra au moins de la bonne foi, si elle y trouve de l'ignorance; et plût à Dieu que tous les ignorants fussent au moins sincères!

Peut-être l'humanité, qui est le principe de toutes mes pensées, m'a séduit dans cet ouvrage; peut-être l'idée où je suis qu'il n'y aurait ni vice ni vertu; qu'il ne faudrait ni peine ni récompense; que la société serait, surtout chez les philosophes, un commerce de méchanceté et d'hypocrisie, si l'homme n'avait pas une liberté pleine et absolue; peut-être, dis-je, cette opinion m'a entraîné trop loin. Mais si vous trouvez des erreurs dans mes pensées, pardonnez-les au principe qui les a produites.

Je ramène toujours, autant que je peux, ma métaphysique à la morale. J'ai examiné sincèrement, et avec toute l'attention dont je suis capable, si je peux avoir quelques notions de l'ame humaine, et j'ai vu que le fruit de toutes mes recherches est l'ignorance. Je trouve qu'il en est de ce principe pensant, libre, agissant, à peu près comme de Dieu même : ma raison me dit que Dieu existe; mais cette même raison me dit que je ne puis savoir ce qu'il est. En effet, comment connaîtrions-nous ce que c'est que notre ame, nous qui ne pouvons nous former aucune idée de la lumière, quand nous avons le malheur d'être nés aveugles? Je vois donc, avec douleur, que tout ce que l'on a jamais écrit sur l'ame, ne peut nous apprendre la moindre vérité.

Mon principal but, après avoir tâtonné autour de cette ame, pour deviner son espèce, est de tâcher au moins de la régler; c'est le ressort de notre horloge. Toutes les belles idées de Descartes sur l'élasticité ne m'apprennent point la nature de ce ressort; j'ignore encore la cause de l'élasticité; cependant je monte ma pendule; elle va tant bien que mal.

C'est l'homme que j'examine. De quelques matériaux qu'il soit composé, il faut voir s'il y a en effet du vice et de la vertu. Voilà le point important à l'égard de l'homme, je ne dis pas à l'égard de telle société vivant sous telles lois, mais pour tout le genre humain; pour vous, monseigneur, qui devez régner, pour le bûcheron de vos forêts, pour le docteur chinois, et pour le sauvage de l'Amérique. Locke, le plus sage métaphysicien que je connaisse, semble, en com-

battant avec raison les idées innées, penser qu'il n'y a aucun principe universel de morale. J'ose combattre ou plutôt éclaircir, en ce point, l'idée de ce grand homme. Je conviens avec lui qu'il n'y a réellement aucune idée innée; il suit évidemment qu'il n'y a aucune proposition de morale innée dans notre ame; mais de ce que nous ne sommes pas nés avec de la barbe, s'ensuit-il que nous ne soyons pas nés, nous autres habitants de ce continent, pour être barbus à un certain âge? Nous ne naissons point avec la force de marcher; mais quiconque naît avec deux pieds marchera un jour. C'est ainsi que personne n'apporte en naissant l'idée qu'il faut être juste; mais Dieu a tellement conformé les organes des hommes, que tous, à un certain âge, conviennent de cette vérité.

Il me paraît évident que Dieu a voulu que nous vivions en société, comme il a donné aux abeilles un instinct et des instruments propres à faire le miel. Notre société ne pouvant subsister sans les idées du juste et de l'injuste, il nous a donc donné de quoi les acquérir. Nos différentes coutumes, il est vrai, ne nous permettront jamais d'attacher la même idée de juste aux mêmes notions. Ce qui est crime en Europe sera vertu en Asie, de même que certains ragoûts allemands ne plairont point aux gourmands de France; mais Dieu a tellement façonné les Allemands et les Français, qu'ils aimeront tous à faire bonne chère. Toutes les sociétés n'auront donc pas les mêmes lois, mais aucune société ne sera sans lois. Voilà donc certainement le bien de la société établi par tous les

hommes, depuis Pékin jusqu'en Irlande, comme la règle immuable de la vertu; ce qui sera utile à la société sera donc bon par tout pays. Cette seule idée concilie tout d'un coup toutes les contradictions qui paraissent dans la morale des hommes. Le vol était permis à Lacédémone; mais pourquoi? parceque les biens y étaient communs, et que voler un avare qui gardait pour lui seul ce que la loi donnait au public, était servir la société.

Il y a, dit-on, des sauvages qui mangent des hommes, et qui croient bien faire. Je réponds que ces sauvages ont la même idée que nous du juste et de l'injuste. Ils font la guerre comme nous par fureur et par passion; on voit partout commettre les mêmes crimes; manger ses ennemis n'est qu'une cérémonie de plus. Le mal n'est pas de les mettre à la broche, le mal est de les tuer; et j'ose assurer qu'il n'y a point de sauvage qui croie bien faire en égorgeant son ami. J'ai vu quatre sauvages de la Louisiane qu'on amena en France en 1723[1]. Il y avait parmi eux une femme d'une humeur fort douce. Je lui demandai, par interprète, si elle avait mangé quelquefois de la chair de ses ennemis, et si elle y avait pris goût; elle me répondit que oui: je lui demandai si elle aurait volontiers tué ou fait tuer un de ses compatriotes pour le manger; elle me répondit en frémissant, et avec une horreur visible pour ce crime. Parmi les voyageurs, je défie le plus déterminé menteur d'oser dire qu'il y ait une peuplade, une famille où il soit permis de manquer à sa parole. Je suis bien fondé à

[1] Voyez ma note tome XXVI, page 400. B.

croire que Dieu ayant créé certains animaux pour paître en commun, d'autres pour ne se voir que deux à deux très rarement, les araignées pour faire des toiles, chaque espèce a les instruments nécessaires pour les ouvrages qu'elle doit faire. L'homme a reçu tout ce qu'il faut pour vivre en société; de même qu'il a reçu un estomac pour digérer, des yeux pour voir, une ame pour juger.

Mettez deux hommes sur la terre, ils n'appelleront bon, vertueux et juste, que ce qui sera bon pour eux deux. Mettez-en quatre, il n'y aura de vertueux que ce qui conviendra à tous les quatre; et si l'un des quatre mange le souper de son compagnon, ou le bat, ou le tue, il soulève sûrement les autres. Ce que je dis de ces quatre hommes, il le faut dire de tout l'univers. Voilà, monseigneur, à peu près le plan sur lequel j'ai écrit cette *Métaphysique* morale; mais quand il s'agit de vertu, est-ce à moi à en parler devant vous?

Les vertus sont l'apanage
Que vous reçûtes des cieux;
Le trône de vos aïeux,
Près de ces dons précieux,
Est un bien faible avantage.
C'est l'homme en vous, c'est le sage
Qui m'asservit sous sa loi.
Ah! si vous n'étiez que roi,
Vous n'auriez point mon hommage.

Jugez mes idées, grand prince; car votre ame est le tribunal où mes jugements ressortissent. Que votre altesse royale me donne d'envie de vivre, pour voir un jour de mes yeux le Salomon du Nord! mais j'ai

bien peur de n'être pas si heureux que le bon vieillard Siméon [1]. Nous ne passons point devant votre portrait sans dire notre hymne qui commence :

Espérons le bonheur du monde.

J'attends votre décision sur l'*Histoire de Louis XIV* et sur les *Éléments de la philosophie de Newton ;* si mes tributs ont été reçus avec bonté, j'espère que j'aurai des instructions pour récompense.

J'ose supplier votre altesse royale de daigner m'envoyer, par une voie sûre (et je crois que celle de M. Thieriot l'est), les mémoires que vous avez eu la bonté de me promettre sur le Czar. Cependant je ne renonce point aux vers; je les aime plus que jamais, monseigneur, puisque vous en faites. J'espère envoyer bientôt quelque chose qu'on pourra représenter sur le théâtre de Remusberg. Je suis indigné qu'on ait pu présenter à votre altesse royale le misérable manuscrit de *l'Enfant prodigue* qui est entre vos mains; cela ressemble à ma pièce comme un singe ressemble à un homme. Je ne sais d'autre parti à prendre que de l'imprimer pour me justifier.

Je n'ai point de termes pour remercier votre altesse royale de ses bontés. Avec quelle générosité, j'ai pensé dire avec quelle tendresse, elle daigne s'intéresser à moi! Vous m'écrivez ce qu'Horace disait à Mécénas, et vous êtes le Mécénas et l'Horace. Madame la marquise du Châtelet, qui partage mon admiration pour votre personne, et à qui vous donnez la permission de joindre ses respects

[1] Voyez le chapitre II de l'Évangile de saint Luc. B.

aux miens, use de cette liberté. Je suis avec le respect le plus profond et la plus tendre reconnaissance, votre, etc.

SUR LA LIBERTÉ[1].

La question de la *liberté* est la plus intéressante que nous puissions examiner, puisque l'on peut dire que de cette seule question dépend toute la morale. Un aussi grand intérêt mérite bien que je m'éloigne un peu de mon sujet pour entrer dans cette discussion, et pour mettre ici sous les yeux du lecteur les principales objections que l'on fait contre la liberté, afin qu'il puisse juger lui-même de leur solidité.

Je sais que la *liberté*[2] a d'illustres adversaires. Je sais que l'on fait contre elle des raisonnements qui peuvent d'abord séduire; mais ce sont ces raisons mêmes qui m'engagent à les rapporter et à les réfuter.

On a tant obscurci cette matière, qu'il est absolument indispensable de commencer par définir ce qu'on entend par *liberté*, quand on veut en parler et se faire entendre.

J'appelle *liberté* le pouvoir de penser à une chose ou de n'y pas penser, de se mouvoir ou de ne se mou-

[1] Ce qui suit était, selon Voltaire qui en parle plus haut, *l'extrait d'un chapitre* SUR LA LIBERTÉ. Cet *extrait* a beaucoup de rapport avec le chapitre VII du *Traité de Métaphysique* (voyez tome XXXVII), et il en contient même plusieurs phrases; mais il est plus long. CL.

[2] On voit qu'il n'est question ici que de la *liberté* métaphysique; et c'est sous ce rapport que Voltaire en parle dans le *Dictionnaire philosophique*, art. GOÛT, section II. CL.

voir pas, conformément au choix de son propre esprit. Toutes les objections de ceux qui nient la liberté se réduisent à quatre principales que je vais examiner l'une après l'autre.

Leur première objection tend à infirmer le témoignage de notre conscience et du sentiment intérieur que nous avons de notre liberté. Ils prétendent que ce n'est que faute d'attention sur ce qui se passe en nous-mêmes, que nous croyons avoir ce sentiment intime de liberté; et que lorsque nous fesons une attention réfléchie sur les causes de nos actions, nous trouvons, au contraire, qu'elles sont toujours déterminées nécessairement.

De plus, nous ne pouvons douter qu'il n'y ait des mouvements dans notre corps qui ne dépendent point de notre volonté, comme la circulation du sang, le battement de cœur, etc.; souvent aussi la colère, ou quelque autre passion violente, nous emporte loin de nous, et nous fait faire des actions que notre raison désapprouve. Tant de chaînes visibles dont nous sommes accablés prouvent, selon eux, que nous sommes liés de même dans tout le reste [1].

L'homme, disent-ils, est tantôt emporté avec une rapidité et des secousses dont il sent l'agitation et la violence; tantôt il est mené par un mouvement paisible dont il ne s'aperçoit pas, mais dont il n'est plus maître. C'est un esclave qui ne sent pas toujours le poids et la flétrissure de ses fers, mais qui n'en est pas moins esclave.

[1] Cette phrase et quelques unes de celles qui suivent se trouvent dans le ch. VII du *Traité de Métaphysique*. Cl.

Ce raisonnement est tout semblable à celui-ci : les hommes sont quelquefois malades, donc ils n'ont jamais de santé. Or qui ne voit pas, au contraire, que sentir sa maladie et son esclavage, c'est une preuve qu'on a été sain et libre?

Dans l'ivresse, dans l'emportement d'une passion violente, dans un dérangement d'organes, etc., notre liberté n'est plus obéie par nos sens; et nous ne sommes pas plus libres alors d'user de notre liberté, que nous ne le serions de mouvoir un bras sur lequel nous aurions une paralysie.

La liberté, dans l'homme, est la santé de l'ame[1].

Peu de gens ont cette santé entière et inaltérable. Notre liberté est faible et bornée comme toutes nos autres facultés; nous la fortifions en nous accoutumant à faire des réflexions et à maîtriser nos passions; et cet exercice de l'ame la rend un peu plus vigoureuse. Mais quelques efforts que nous fassions, nous ne pourrons jamais parvenir à rendre cette raison souveraine de tous nos desirs; et il y aura toujours dans notre ame, comme dans notre corps, des mouvements involontaires; car nous ne sommes ni sages, ni libres, ni sains, que dans un très petit degré.

Je sais que l'on peut, à toute force, abuser de sa raison pour contester la liberté aux animaux, et les concevoir comme des machines qui n'ont ni sensations, ni desirs, ni volontés, quoiqu'ils en aient toutes

[1] Ce vers est le cent deuxième du *deuxième Discours sur l'Homme*, intitulé *de la Liberté*. Voyez plus bas la lettre de Voltaire à Frédéric, du 23 janvier 1738, où il est question des *Epîtres* ou *Discours sur l'Homme*. Cl.

les apparences. Je sais qu'on peut forger des systèmes, c'est-à-dire des erreurs, pour expliquer leur nature. Mais enfin, quand il faut s'interroger soi-même, il faut bien avouer, si l'on est de bonne foi, que nous avons une volonté, que nous avons le pouvoir d'agir, de remuer notre corps, d'appliquer notre esprit à certaines pensées, de suspendre nos desirs, etc.

Il faut donc que les ennemis de la *liberté* avouent que notre sentiment intérieur nous assure que nous sommes libres; et je ne crains point d'assurer qu'il n'y en a aucun qui doute de bonne foi de sa propre liberté, et dont la conscience ne s'élève contre le sentiment artificiel par lequel ils veulent se persuader qu'ils sont nécessités dans toutes leurs actions. Aussi ne se contentent-ils pas de nier ce sentiment intime de la liberté; mais ils vont encore plus loin. Quand on vous accorderait, disent-ils, que vous avez le sentiment intérieur que vous êtes libre, cela ne prouverait rien encore; car notre sentiment nous trompe sur notre liberté, de même que nos yeux nous trompent sur la grandeur du soleil, lorsqu'ils nous font juger que le disque de cet astre est environ large de deux pieds, quoique son diamètre soit réellement à celui de la terre comme cent est à un.

Voici, je crois, ce qu'on peut répondre à cette objection. Les deux cas que vous comparez sont fort différents; je ne puis et ne dois voir les objets qu'en raison directe de leur grosseur, et en raison renversée du carré de leur éloignement. Telles sont les lois mathématiques de l'optique, et telle est la nature de nos organes, que, si ma vue pouvait apercevoir la gran-

deur réelle du soleil, je ne pourrais voir aucun objet sur la terre, et cette vue, loin de m'être utile, me serait nuisible. Il en est de même des sens de l'ouïe et de l'odorat. Je n'ai et ne puis avoir ces sensations plus ou moins fortes (toutes choses d'ailleurs égales) que suivant que les corps sonores ou odoriférants sont plus ou moins près de moi. Ainsi Dieu ne m'a point trompé, en me fesant voir ce qui est éloigné de moi d'une grandeur proportionnée à sa distance. Mais si je croyais être libre, et que je ne le fusse point, il faudrait que Dieu m'eût créé exprès pour me tromper; car nos actions nous paraissent libres, précisément de la même manière qu'elles nous le paraîtraient si nous l'étions véritablement.

Il ne reste donc à ceux qui soutiennent la négative, qu'une simple possibilité que nous soyons faits de manière que nous soyons toujours invinciblement trompés sur notre liberté; encore cette possibilité n'est-elle fondée que sur une absurdité, puisqu'il ne résulterait de cette illusion perpétuelle que Dieu nous ferait, qu'une façon d'agir dans l'Être suprême indigne de sa sagesse infinie.

Qu'on ne dise pas qu'il est indigne d'un philosophe de recourir ici à ce Dieu; car ce Dieu étant une fois prouvé, comme il l'est invinciblement, il est certain qu'il est l'auteur de ma liberté si je suis libre, et qu'il est l'auteur de mon erreur si, ayant fait de moi un être purement passif, il m'a donné le sentiment irrésistible d'une liberté qu'il m'a refusée.

Ce sentiment intérieur que nous avons de notre liberté est si fort, qu'il ne faudrait pas moins, pour

nous en faire douter, qu'une démonstration qui nous prouvât qu'il implique contradiction que nous soyons libres. Or certainement il n'y a point de telles démonstrations.

Joignez à toutes ces raisons qui détruisent les objections des fatalistes, qu'ils sont obligés eux-mêmes de démentir à tout moment leur opinion par leur conduite; car on aura beau faire les raisonnements les plus spécieux contre notre liberté, nous nous conduirons toujours comme si nous étions libres; tant le sentiment intérieur de notre liberté est profondément gravé dans notre ame, et tant il a, malgré nos préjugés, d'influence sur nos actions!

Forcées dans ce retranchement, les personnes qui nient la *liberté* continuent, et disent : Tout ce dont ce sentiment intérieur, dont vous faites tant de bruit, nous assure, c'est que les mouvements de notre corps et les pensées de notre esprit obéissent à notre volonté; mais cette volonté elle-même est toujours déterminée nécessairement par les choses que notre entendement juge être les meilleures, de même qu'une balance est toujours emportée par le plus grand poids. Voici la façon dont les chaînons de notre chaîne tiennent les uns aux autres.

Les idées, tant de sensation que de réflexion, se présentent à vous, soit que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas; car vous ne formez pas vos idées vous-même. Or, quand deux idées se présentent à votre entendement, comme, par exemple, l'idée de vous coucher et l'idée de vous promener, il faut absolument que vous vouliez l'une de ces deux choses,

ou que vous ne vouliez ni l'une ni l'autre. Vous n'êtes donc pas libre, quant à l'acte même de vouloir.

De plus, il est certain que si vous choisissez, vous vous déciderez sûrement pour votre lit ou pour la promenade, selon que votre entendement jugera que l'une ou l'autre de ces deux choses vous est utile et convenable; or, votre entendement ne peut juger bon et convenable que ce qui lui paraît tel. Il y a toujours des différences dans les choses, et ces différences déterminent nécessairement votre jugement; car il vous serait impossible de choisir entre deux choses indiscernables, s'il y en avait. Donc toutes vos actions sont nécessaires, puisque, par votre aveu même, vous agissez toujours conformément à votre volonté, et que je viens de vous prouver : 1° que votre volonté est nécessairement déterminée par le jugement de votre entendement; 2° que ce jugement dépend de la nature de vos idées; et enfin 3° que vos idées ne dépendent point de vous.

Comme cet argument, dans lequel les ennemis de la *liberté* mettent leur principale force, a plusieurs branches, il y a aussi plusieurs réponses.

1° Quand on dit que nous ne sommes pas libres quant à l'acte même de vouloir, cela ne fait rien à notre liberté, car la *liberté* consiste à agir ou ne pas agir, et non pas à vouloir et à ne vouloir pas.

2° Notre entendement, dit-on, ne peut s'empêcher de juger bon ce qui lui paraît tel; l'entendement détermine la volonté, etc. Ce raisonnement n'est fondé que sur ce qu'on fait, sans s'en apercevoir, autant de petits êtres de la volonté et de l'entendement, les-

quels on suppose agir l'un sur l'autre, et déterminer ensuite nos actions. Mais c'est une méprise qui n'a besoin que d'être aperçue pour être rectifiée; car on sent aisément que vouloir juger, etc., ne sont que différentes fonctions de notre entendement. De plus, avoir des perceptions, et juger qu'une chose est vraie et raisonnable, lorsqu'on voit qu'elle l'est effectivement, ce n'est point une action, mais une simple passion; car ce n'est en effet que sentir ce que nous sentons, et voir ce que nous voyons, et il n'y a aucune liaison entre l'approbation et l'action, entre ce qui est passif et ce qui est actif.

3° Les différences des choses déterminent, dit-on, notre entendement. Mais on ne considère pas que la liberté d'indifférence, avant le *dictamen* [1] de l'entendement, est une véritable contradiction dans les choses qui ont des différences réelles entre elles; car, selon cette belle définition de la *liberté*, les idiots, les imbéciles, les animaux même, seraient plus libres que nous; et nous le serions d'autant plus, que nous aurions moins d'idées, que nous apercevrions moins les différences des choses, c'est-à-dire à proportion que nous serions plus imbéciles; ce qui est absurde. Si c'est cette liberté qui nous manque, je ne vois pas que nous ayons beaucoup à nous plaindre. La liberté d'indifférence, dans les choses discernables, n'est donc pas réellement une liberté.

A l'égard du pouvoir de choisir entre des choses parfaitement semblables, comme nous n'en connais-

[1] Voyez tome XXXVIII, page 27. B.

sons point, il est difficile de pouvoir dire ce qui nous arriverait alors. Je ne sais même si ce pouvoir serait une perfection; mais ce qui est bien certain, c'est que le pouvoir soi-mouvant, seule et véritable source de la *liberté*, ne pourrait être détruit par l'indiscernabilité de deux objets : or, tant que l'homme aura ce pouvoir soi-mouvant, l'homme sera libre.

4° Quant à ce que notre volonté est toujours déterminée par ce que notre entendement juge le meilleur, je réponds : La volonté, c'est-à-dire la dernière perception ou approbation de l'entendement, car c'est là le sens de ce mot dans l'objection dont il s'agit; la volonté, dis-je, ne peut avoir aucune influence sur le pouvoir soi-mouvant en quoi consiste la *liberté*. Ainsi la volonté n'est jamais la cause de nos actions, quoiqu'elle en soit l'occasion; car une notion abstraite ne peut avoir aucune influence physique sur le pouvoir physique soi-mouvant qui réside dans l'homme; et ce pouvoir est exactement le même avant et après le dernier jugement de l'entendement.

Il est vrai qu'il y aurait une contradiction dans les termes, moralement parlant, qu'un être qu'on suppose sage fasse une folie, et que, par conséquent, il préférera sûrement ce que son entendement jugera être le meilleur; mais il n'y aurait à cela aucune contradiction physique; car la nécessité physique et la nécessité morale sont deux choses qu'il faut distinguer avec soin. La première est toujours absolue; mais la seconde n'est jamais que contingente; et cette

nécessité morale est très compatible avec la liberté naturelle et physique la plus parfaite.

Le pouvoir physique d'agir est donc ce qui fait de l'homme un être libre, quel que soit l'usage qu'il en fait, et la privation de ce pouvoir suffirait seule pour le rendre un être purement passif, malgré son intelligence; car une pierre que je jette n'en serait pas moins un être passif, quoiqu'elle eût le sentiment intérieur du mouvement que je lui donne et lui imprime. Enfin, être déterminé par ce qui nous paraît le meilleur, c'est une aussi grande perfection que le pouvoir de faire ce que nous avons jugé tel.

Nous avons la faculté de suspendre nos desirs et d'examiner ce qui nous semble le meilleur, afin de pouvoir le choisir; voilà une partie de notre liberté. Le pouvoir d'agir ensuite conformément à ce choix, voilà ce qui rend cette liberté pleine et entière; et c'est en fesant un mauvais usage de ce pouvoir que nous avons de suspendre nos desirs, et en se déterminant trop promptement, que l'on fait taut de fautes.

Plus nos déterminations sont fondées sur de bonnes raisons, plus nous approchons de la perfection; et c'est cette perfection, dans un degré plus éminent, qui caractérise la liberté des êtres plus parfaits que nous, et celle de Dieu même.

Car, que l'on y prenne bien garde, Dieu ne peut être libre que de cette façon. La nécessité morale de faire toujours le meilleur, est même d'autant plus grande dans Dieu, que son être infiniment parfait est

au-dessus du nôtre. La véritable et la seule liberté est donc le pouvoir de faire ce que l'on choisit de faire ; et toutes les objections que l'on fait contre cette espèce de liberté détruisent également celle de Dieu et celle de l'homme ; et, par conséquent, s'il s'ensuivait que l'homme ne fût pas libre, parceque sa volonté est toujours déterminée par les choses que son entendement juge être les meilleures, il s'ensuivrait aussi que Dieu ne serait point libre, et que tout serait effet sans cause dans l'univers ; ce qui est absurde.

Les personnes, s'il y en a, qui osent douter de la liberté de Dieu, se fondent sur ces arguments : Dieu étant infiniment sage, est forcé, par une nécessité de nature, à vouloir toujours le meilleur ; donc toutes ses actions sont nécessaires. Il y a trois réponses à cet argument : 1° Il faudrait commencer par établir ce que c'est que le meilleur rapport à Dieu, et antécédemment à sa volonté ; ce qui peut-être ne serait pas aisé.

Cet argument se réduit donc à dire que Dieu est nécessité à faire ce qui lui semble le meilleur, c'est-à-dire à faire sa volonté ; or, je demande s'il y a une autre sorte de liberté, et si faire ce que l'on veut et ce que l'on juge le plus avantageux, ce qui plaît enfin, n'est pas précisément être libre. 2° Cette nécessité de faire toujours le meilleur ne peut jamais être qu'une nécessité morale ; or, une nécessité morale n'est pas une nécessité absolue. 3° Enfin, quoiqu'il soit impossible à Dieu, d'une impossibilité morale, de déroger à ses attributs moraux, la nécessité de faire

toujours le meilleur, qui en est une suite nécessaire, ne détruit pas plus sa liberté que la nécessité d'être présent partout, éternel, immense, etc.

L'homme est donc, par sa qualité d'être intelligent, dans la nécessité de vouloir ce que son jugement lui présente être le meilleur. S'il en était autrement, il faudrait qu'il fût soumis à la détermination de quelque autre que lui-même, et il ne serait plus libre; car vouloir ce qui ne ferait pas plaisir est une véritable contradiction, et faire ce que l'on juge le meilleur, ce qui fait plaisir, c'est être libre. A peine pourrions-nous concevoir un être plus libre, qu'en tant qu'il est capable de faire ce qui lui plaît; et tant que l'homme a cette liberté, il est aussi libre qu'il est possible à la liberté de le rendre libre, pour me servir des termes de M. Locke. Enfin l'Achille des ennemis de la *liberté* est cet argument-ci : Dieu est omniscient; le présent, l'avenir, le passé, sont également présents à ses yeux : or, si Dieu sait tout ce que je dois faire, il faut absolument que je me détermine à agir de la façon dont il l'a prévu : donc nos actions ne sont pas libres; car si quelques unes des choses futures étaient contingentes ou incertaines; si elles dépendaient de la liberté de l'homme; en un mot, si elles pouvaient arriver ou n'arriver pas, Dieu ne les pourrait pas prévoir. Il ne serait donc pas omniscient.

Il y a plusieurs réponses à cet argument qui paraît d'abord invincible. 1° La prescience de Dieu n'a aucune influence sur la manière de l'existence des choses. Cette prescience ne donne pas aux choses

plus de certitude qu'elles n'en auraient, s'il n'y avait pas de prescience ; et si l'on ne trouve pas d'autres raisons, la seule considération de la certitude de la prescience divine ne serait pas capable de détruire cette liberté ; car la prescience de Dieu n'est pas la cause de l'existence des choses, mais elle est elle-même fondée sur leur existence. Tout ce qui existe aujourd'hui ne peut pas ne point exister pendant qu'il existe ; et il était hier et de toute éternité aussi certainement vrai que les choses qui existent aujourd'hui devaient exister, qu'il est maintenant certain que ces choses existent.

2° La simple prescience d'une action, avant qu'elle soit faite, ne diffère en rien de la connaissance qu'on en a après qu'elle est faite. Ainsi la prescience ne change rien à la certitude d'événement. Car, supposé pour un moment que l'homme soit libre, et que ses actions ne puissent être prévues, n'y aura-t-il pas, malgré cela, la même certitude d'événement dans la nature des choses ; et malgré la liberté, n'y a-t-il pas eu hier et de toute éternité une aussi grande certitude que je ferais une telle action aujourd'hui, qu'il y en a actuellement que je fais cette action ? ainsi, quelque difficulté qu'il y ait à concevoir la manière dont la prescience de Dieu s'accorde avec notre liberté, comme cette prescience ne renferme qu'une certitude d'événement qui se trouverait toujours dans les choses, quand même elles ne seraient pas prévues, il est évident qu'elle ne renferme aucune nécessité, et qu'elle ne détruit point la possibilité de la liberté.

La prescience de Dieu est précisément la même chose que sa connaissance. Ainsi, de même que sa connaissance n'influe en rien sur les choses qui sont actuellement, de même sa prescience n'a aucune influence sur celles qui sont à venir; et si la liberté est possible d'ailleurs, le pouvoir qu'a Dieu de juger infailliblement des événements libres, ne peut les faire devenir nécessaires, puisqu'il faudrait, pour cela, qu'une action pût être libre et nécessaire en même temps.

3° Il ne nous est pas possible, à la vérité, de concevoir comment Dieu peut prévoir les choses futures, à moins de supposer une chaîne de causes nécessaires; car de dire, avec les scolastiques, que tout est présent à Dieu, non pas, à la vérité, dans sa propre mesure, mais dans une autre mesure, *non in mensura propria, sed in mensura aliena*, ce serait mêler du comique à la question la plus importante que les hommes puissent agiter. Il vaut beaucoup mieux avouer que les difficultés que nous trouvons à concilier la prescience de Dieu avec notre liberté viennent de notre ignorance sur les attributs de Dieu, et non pas de l'impossibilité absolue qu'il y a entre la prescience de Dieu et notre liberté; car l'accord de la prescience avec notre liberté n'est pas plus incompréhensible pour nous que son *ubiquité*, sa durée infinie déjà écoulée, sa durée infinie à venir, et tant de choses qu'il nous sera toujours impossible de nier et de connaître. Les attributs infinis de l'Être suprême sont des abîmes où nos faibles lumières s'anéantissent. Nous ne savons et nous ne pouvons savoir quel

rapport il y a entre la prescience du Créateur et la liberté de la créature; et, comme le dit le grand Newton : *Ut cœcus ideam non habet colorum, sic nos ideam non habemus modorum quibus Deus sapientissimus sentit et intelligit omnia;* ce qui veut dire en français : « De même que les aveugles n'ont aucune « idée des couleurs, ainsi nous ne pouvons compren- « dre la façon dont l'Être infiniment sage voit et con- « naît toutes choses. »

4° Je demanderais de plus à ceux qui, sur la considération de la prescience divine, nient la liberté de l'homme, si Dieu a pu créer des créatures libres. Il faut bien qu'ils répondent qu'il l'a pu; car Dieu peut tout, hors les contradictions; et il n'y a que les attributs auxquels l'idée de l'existence nécessaire de l'indépendance absolue est attachée, dont la communication implique contradiction. Or, la liberté n'est certainement pas dans ce cas; car, si cela était, il serait impossible que nous nous crussions libres, comme il l'est que nous nous croyions infinis, tout-puissants, etc. Il faut donc avouer que Dieu a pu créer des choses libres, ou dire qu'il n'est pas tout-puissant, ce que, je crois, personne ne dira. Si donc Dieu a pu créer des êtres libres, on peut supposer qu'il l'a fait; et si créer des êtres libres et prévoir leur détermination était une contradiction, pourquoi Dieu, en créant des êtres libres, n'aurait-il pas pu ignorer l'usage qu'ils feraient de la liberté qu'il leur a donnée? Ce n'est pas limiter la puissance divine, que de la borner aux seules contradictions. Or, créer des créatures libres, et gêner de quelque façon que ce

puisse être leur détermination, c'est une contradiction dans les termes; car c'est créer des créatures libres et non libres en même temps. Ainsi il s'ensuit nécessairement du pouvoir que Dieu a de créer des êtres libres, que, s'il a créé de tels êtres, sa prescience ne détruit point leur liberté, ou bien qu'il ne prévoit pas leurs actions; et celui qui, sur cette supposition, nierait la prescience de Dieu, ne nierait pas plus sa toute-science, que celui qui dirait que Dieu ne peut pas faire ce qui implique contradiction, ne nierait sa toute-puissance.

Mais nous ne sommes pas réduits à faire cette supposition; car il n'est pas nécessaire que je comprenne la façon dont la prescience divine et la liberté de l'homme s'accordent, pour admettre l'une et l'autre. Il me suffit d'être assuré que je suis libre, et que Dieu prévoit tout ce qui doit arriver; car alors je suis obligé de conclure que son omni-science et sa prescience ne gênent point ma liberté, quoique je ne puisse point concevoir comme cela se fait; de même que lorsque je me suis prouvé un Dieu, je suis obligé d'admettre la création *ex nihilo*, quoiqu'il me soit impossible de la concevoir.

5° Cet argument de la prescience de Dieu, s'il avait quelque force contre la liberté de l'homme, détruirait encore également celle de Dieu; car si Dieu prévoit tout ce qui arrivera, il n'est donc pas en son pouvoir de ne pas faire ce qu'il a prévu qu'il ferait. Or il a été démontré ci-dessus que Dieu est libre; la liberté est donc possible; Dieu a donc pu donner à ses créatures une petite portion de liberté, de même

qu'il leur a donné une petite portion d'intelligence. La liberté dans Dieu est le pouvoir de penser toujours tout ce qui lui plaît, et de faire toujours tout ce qu'il veut[1]. La liberté donnée de Dieu à l'homme est le pouvoir faible et limité d'opérer certains mouvements, et de s'appliquer à quelques pensées. La liberté des enfants qui ne réfléchissent jamais consiste seulement à vouloir et à opérer certains mouvements. Si nous étions toujours libres, nous serions semblables à Dieu. Contentons-nous donc d'un partage convenable au rang que nous tenons dans la nature; mais, parceque nous n'avons pas les attributs d'un Dieu, ne renonçons pas aux facultés d'un homme.

580. A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Du 24 octobre.

Monseigneur, l'admiration, le respect, la reconnaissance, souffrez que je dise encore le tendre attachement pour votre altesse royale, ont dicté toutes mes lettres, et ont occupé mon cœur. La douleur la plus vive vient aujourd'hui se mêler à ces sentiments. Voici un extrait de la lettre que je reçois dans le moment d'un homme[2] aussi attaché que moi à votre altesse royale. Cet extrait parlera mieux que tout ce que je pourrais dire[3].

[1] Cette phrase et les deux autres qui la suivent sont dans le chap. VII du *Traité de Métaphysique*, avec quelques légères différences. Cl.

[2] Thieriot, qui avait alarmé Voltaire *mal à propos*, au sujet d'un libelle fait contre Frédéric-Guillaume Ier. Cl.

[3] Comme la division du prince royal et du roi avait éclaté, il était tout

Comme je n'ai aucune connaissance de ce dont il s'agit que par la lettre de M. Thieriot, je ne peux que montrer ici à votre altesse royale l'accablement où je suis. Vous voyez les choses de plus près, monseigneur, et vous seul pouvez savoir ce qu'il convient de faire. Je voudrais bien que l'auteur d'un pareil libelle[1] fût exemplairement puni ; mais probablement le mépris dû à cette infamie aura sauvé le coupable, que d'ailleurs son obscurité et sa bassesse mettent sans doute en sûreté. Peut-être le roi votre père ignore-t-il cette sottise ; rarement les injures de la canaille parviennent-elles jusqu'aux oreilles des rois; et si elles se font entendre, c'est un bourdonnement d'insectes qui est presque toujours négligé, parcequ'il ne peut ni nuire ni choquer. Un coquin obscur peut bien faire une satire punissable ; mais il ne peut offenser un souverain. Quand un misérable est assez fou pour oser faire un libelle contre un roi, ce n'est pas le roi qu'il outrage, c'est uniquement le nom de celui sous lequel il se cache pour donner cours à son libelle. La clémence du roi votre père peut pardonner au satirique ; mais sa justice ne laisserait pas en paix le calomniateur, s'il était connu.

Pour moi, monseigneur, j'avoue que je suis aussi sensiblement affligé que si on m'accusait d'avoir manqué personnellement à votre altesse royale ; et n'est-

simple que les ennemis de M. de Voltaire l'accusassent, en qualité d'ami du prince royal, de tout ce qu'on écrivait contre le roi ; d'autant plus que cette calomnie pouvait nuire au prince comme à M. de Voltaire. K.

[1] *Lettre de don Quichotte au chevalier des Cygnes*, dont on avait voulu faire croire que Voltaire était l'auteur. Voyez la lettre de Frédéric du 26 décembre, n° 607. B.

ce pas en effet s'attaquer à votre propre personne, que de manquer de respect au roi? Peut-être la chose dont je vous parle est inconnue; peut-être, si elle a été connue, elle a déjà le sort de tout mauvais libelle, d'être oublié bien vite. Mais enfin j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en avertir.

Je ne songe au reste, monseigneur, dans les moments de relâche que me donne ma mauvaise santé, qu'à me rendre un peu moins indigne de vos bontés, en étudiant de plus en plus des arts que vous protégez, et que vous daignez cultiver vous-même. Je regarde la vie que mène votre altesse royale comme le modèle de la vie privée; mais, si jamais vous étiez sur le trône, les rois devraient faire alors ce que nous fesons à présent, nous autres petits particuliers, prendre exemple de vous.

Madame la marquise du Châtelet est aussi sensible à l'honneur de votre souvenir qu'elle en est digne. Son ame pense en tout comme la vôtre. Nous étions faits pour être vos sujets. Je suis persuadé que si vous regardiez bien dans vos titres, vous verriez que le marquisat de Cirey est une ancienne dépendance du Brandebourg; cela est plus sûr que la fondation de Remusberg par Rémus.

Nous sommes toujours incertains si le paquet d'octobre pour votre altesse royale, et celui pour votre aimable ambassadeur, sont parvenus à votre adresse.

Je suis, avec le plus profond respect, et avec l'attachement le plus inviolable et le plus tendre, etc.

581. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, ce 2 novembre.

Tout mon chagrin est donc à présent de ne pouvoir vous embrasser en vous félicitant du meilleur de mon cœur. Il ne me manque pour sentir un bonheur parfait que d'être témoin du vôtre [1]. Que je suis enchanté, mon cher et respectable ami, de ce que vous venez de faire! que je reconnais bien là votre cœur tendre et votre esprit ferme!

On disait que l'Hymen a l'Intérêt pour père;
Qu'il est triste, sans choix, aveugle, mercenaire:
Ce n'est point là l'Hymen; on le connaît bien mal.
Ce dieu des cœurs heureux est chez vous, d'Argental;
La Vertu la conduit, la Tendresse l'anime;
Le Bonheur sur ses pas est fixé sans retour;
Le véritable Hymen est le fils de l'Estime,
Et le frère du tendre Amour.

Permettez-moi donc de vous faire ici à tous deux des compliments de la part de tous les honnêtes gens, de tous les gens qui pensent, de tous les gens aimables. Mon Dieu! que vous avez bien fait l'un et l'autre! Partagez, madame, les bontés de M. d'Argental pour moi. Ah! s'il vous prenait fantaisie à tous deux de venir passer quelque temps à la campagne, pendant qu'on dorera votre cabinet, qu'on

[1] D'Argental venait d'épouser Jeanne du Bouchet « dont le père, surintendant du duc de Berri, avait, disent les éditeurs de Kehl, dissipé la « fortune; mais il n'avait rien négligé pour l'éducation de sa fille; elle avait « des graces et de l'esprit; et c'était assez pour le bonheur de M. d'Argental. » Elle mourut en 1774. B.

achèvera votre meuble; madame du Châtelet va vous en écrire sur cela de bonnes. Enfin ne nous ôtez point l'espérance de vous revoir. Les heureux n'ont point besoin de Paris. Nous n'irons point; il faut donc que vous veniez ici. Vivez heureux, couple aimable, couple estimable. Vendez vite votre vilaine charge de conseiller au parlement, qui vous prend un temps que vous devez aux charmes de la société; quittez ce triste fardeau qui fait qu'on se lève matin. Il n'y a pas moyen que le plaisir dont votre bonheur me pénètre me permette de vous parler d'autre chose. Une autre fois je vous entretiendrai de Melpomène, de Thalie; mais aujourd'hui la divinité à qui vous sacrifiez a tout mon encens.

582. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 3 novembre.

N'osant vous écrire par la poste [1], je me sers de cet homme qui part de Cirey, et qui se charge de ma lettre. Croiriez-vous bien que la plus lâche et la plus infame calomnie qu'un prêtre puisse inventer a été cause de mon voyage en Hollande? Vous avez été, avec plusieurs honnêtes gens, enveloppé vous-même dans cette calomnie absurde dont vous ne vous doutez pas. Il ne m'est pas permis encore de vous dire ce que c'est. Je vous demande même en grace, mon cher ami, au nom de la tendre amitié

[1] On violait le secret des lettres, selon une infame pratique encouragée même par Louis XV. Cl.

qui nous unit depuis plus de vingt ans, et qui ne finira qu'avec ma vie, de ne paraître pas seulement soupçonner que vous sachiez qu'il y a eu une calomnie sur notre compte. Ne dites point surtout que vous ayez reçu de lettre de moi; cela est de très grande conséquence. Il vous paraîtra sans doute surprenant qu'il y ait une pareille inquisition secrète; mais enfin elle existe, et il faut que les honnêtes gens, qui sont toujours les plus faibles, cèdent aux plus forts. J'avais voulu vous écrire par M. l'abbé du Resnel, qui est venu passer un mois à Cirey, et je ne me suis privé de cette consolation que parcequ'il ne devait retourner à Paris qu'après la Saint-Martin. Mon cher Thieriot, quand vous saurez de quoi il a été question, vous rirez, et vous serez indigné à l'excès de la méchanceté et du ridicule des hommes. J'ai bien fait de ne vivre que dans la cour d'Émilie, et vous faites très bien de ne vivre que dans celle de Pollion.

Je lus, il y a un mois, le petit extrait que mademoiselle Deshayes [1] avait fait de l'ouvrage de l'*Euclide-Orphée*; et je dis à madame du Châtelet: Je suis sûr qu'avant qu'il soit peu Pollion épousera cette muse-là. Il y avait dans ces trois ou quatre pages une sorte de mérite peu commun; et cela, joint à tant de talents et de graces, fait en tout une personne si respectable, qu'il était impossible de ne pas mettre tout son bonheur et toute sa gloire à l'épouser. Que leur bonheur soit public, mon cher ami, et que mes compliments soient bien secrets, je vous en conjure. Je souhaite qu'on se souvienne de moi dans

[1] Voyez ma note sur la lettre 452. B.

votre Temple des Muses, je veux être oublié partout ailleurs.

Je viens de lire les paroles de *Castor et Pollux*. Ce poëme est plein de diamants brillants; cela étincelle de pensées et d'expressions fortes. Il y manque quelque petite chose que nous sentons bien tous, et que l'auteur sent aussi; mais c'est un ouvrage qui doit faire grand honneur à son esprit. Je n'en sais pas le succès; il dépend de la musique, et des fêtes, et des acteurs. Je souhaiterais de voir cet opéra avec vous, d'en embrasser les auteurs, de souper avec eux et avec vous, mon cher ami, si je pouvais souhaiter quelque chose; mais mon petit paradis terrestre me retiendra jusqu'à ce que quelque diable m'en chasse.

Vous savez peut-être que le seul vrai prince qu'il y ait en Europe nous a envoyé dans notre Éden un petit ambassadeur, qu'il qualifie de son ami intime, et qui mérite ce titre. Les autres rois n'ont que des courtisans, mais notre prince n'aura que des amis. Nous avons reçu celui-ci comme Adam et Ève reçoivent l'ange dans *le Paradis* de Milton; à cela près qu'il a fait meilleure chère, et qu'il a eu des fêtes plus galantes. Notre prince devient tous les jours plus étonnant; c'est un prodige de talents et de vraie vertu. Je crains qu'il ne meure. Les hommes ne sont pas faits pour être gouvernés par un tel homme; ils ne méritent pas d'être heureux.

Il m'envoie quelquefois de gros paquets qui sont six mois en route, et qui probablement arriveraient plus tôt s'ils passaient par vos mains. Je voudrais

bien que vous fussiez notre unique correspondant. Je me flatte que dans peu il me sera permis d'écrire librement à mes amis. Le nombre ne sera pas grand, et vous serez toujours à la tête.

Vous devriez bien aller voir mes nièces, qui ont perdu leur père [1]. Vous me ferez grand plaisir de leur parler de leur oncle le solitaire (sans témoins s'entend). Il y a là une nièce aînée [2] qui est une élève de Rameau, et qui a l'esprit aimable. Je voudrais bien l'avoir auprès de moi, aussi bien que sa sœur [3]. Vous pourriez leur en inspirer l'envie; elles ne se repentiraient pas du voyage.

Mandez-moi donc des nouvelles de votre santé, de vos plaisirs, de tout ce qui vous regarde, et de nos amis, que j'embrasse en bonne fortune [4]. Adieu, mon très cher ami, que j'aimerai toujours.

583. A M. THIERIOT.

Novembre.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui votre lettre du 22, mon cher ami. La route est plus longue, mais plus sûre. Nos cœurs peuvent se parler, et voilà ce que je voulais.

[1] Pierre-François Mignot, marié, vers 1709, à Marie Arouet, sœur de Voltaire. Cl.

[2] Louise Mignot, connue sous le nom de madame Denis; voyez ma note, tome XL, page 93. B.

[3] Marie-Élisabeth Mignot, née vers 1715, mariée en juin 1738 à M. de Dompierre de Fontaine, veuve en 1756; remariée en 1762 au marquis de Florian, morte en février 1771. B.

[4] Voltaire, persécuté alors comme *athée* par des gens qui ne croyaient qu'au diable, desirait qu'on le crût à Cambridge, et non à Cirey. Cl.

Premièrement je ne vous crois point instruit de la raison qui m'a obligé à me priver si long-temps du commerce de mes amis; mais je crois enfin pouvoir vous la dire. Savez-vous bien qu'on avait accusé plusieurs personnes [1] d'*athéisme?* Savez-vous bien que vous étiez du nombre? Je n'en dirai pas plus. Ah! mon ami, que nous sommes loin de mériter cette sotte et abominable accusation! Il est au moins de notre intérêt qu'il y ait un Dieu, et qu'il punisse ces monstres de la société, ces scélérats qui se font un jeu de la plus damnable imposture.

A l'égard de la nouvelle calomnie dont vous me parlez, j'ai cru devoir en écrire à son altesse royale [2]. Je vous instruis de cette démarche, afin que vous vous y conformiez, et que vous m'éclairiez, en cas que cette impertinence continue. Le roi de Prusse, avec de grands états, beaucoup d'argent comptant, et une armée de géants, peut très bien se moquer d'un sot libelle;

Mais moi chétif, qui ne suis roi, ni rien[3],

je tremble toujours de la calomnie, quelque absurde qu'elle soit, et je suis comme le lièvre [4], qui craignait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes.

Tout cela m'attristerait bien; mais la vie douce dont je jouis me console; la sagesse, l'esprit, la

[1] La première de ces personnes était Voltaire. Cl.

[2] Voyez la lettre 580. Cl.

[3] Ce vers est le cinquième d'une épître adressée à François Ier, en 1531, par Clément Marot. Cl.

[4] La Fontaine, livre V, fable 4. B.

bonté extrême dont le prince royal m'honore, me rassurent; et je ne crains rien avec votre amitié [1].

584. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Remusberg, ce 10 novembre [2].

Monsieur, je vous avoue qu'il n'est rien de plus trompeur que de juger des hommes sur leur réputation. L'Histoire du Czar, que je vous envoie, m'oblige de me rétracter de ce que la haute opinion que j'avais de ce prince m'avait fait avancer. Il vous paraîtra, dans cette histoire, bien différent de ce qu'il est dans votre imagination; et c'est, si je peux m'exprimer ainsi, un homme de moins dans le monde réel.

Un concours de circonstances heureuses, des événements favorables, et l'ignorance des étrangers, ont fait du Czar un fantôme héroïque, de la grandeur duquel personne ne s'est avisé de douter. Un sage historien, en partie témoin de sa vie, lève un voile indiscret, et nous fait voir ce prince avec tous les défauts des hommes, et avec peu de vertus. Ce n'est plus cet esprit universel qui conçoit tout, et qui veut tout approfondir; mais c'est un homme gouverné par des fantaisies assez nouvelles pour donner un certain éclat et pour éblouir. Ce n'est plus ce guerrier intrépide, qui ne craint et ne connaît aucun péril, mais un prince lâche, timide, et que sa brutalité abandonne dans les dangers. Cruel [3] dans la paix, faible à la guerre, admiré des étrangers, haï de ses sujets; un homme enfin qui a poussé le despotisme aussi loin qu'un souverain

[1] On lit ordinairement à la suite de cette lettre, trois alinéa, dont un de treize vers, qu'on retrouve presque textuellement dans la lettre 589 où ils nous semblent plus convenablement placés. Cl.

[2] Cette lettre dont la date est rappelée dans celle de Voltaire, du 20 décembre suivant, ne lui parvint que vers le milieu de janvier 1738. Cl.

[3] Voyez plus bas la lettre de Frédéric, du 28 mars 1738, où ce prince raconte à Voltaire avec quelle dextérité despotique Pierre Ier coupait la tête à des Strélitz, en présence de l'ambassadeur prussien de Printz. Cl.

puisse le pousser, et auquel la fortune a tenu lieu de sagesse; d'ailleurs, grand mécanicien, laborieux, industrieux, et prêt à tout sacrifier à sa curiosité.

Tel vous paraîtra, dans ces Mémoires, le Czar Pierre Ier. Et, quoiqu'on soit obligé de détruire une infinité de préjugés avant que d'avoir le cœur de se le représenter ainsi dépouillé de ses grandes qualités, il est cependant sûr que l'auteur n'avance rien qu'il ne soit pleinement en état de prouver.

On peut conclure de là qu'on ne saurait être assez sur ses gardes, en jugeant les grands hommes. Tel qui a vu Pompée avec des yeux d'admiration, dans l'Histoire romaine, le trouve bien différent quand il apprend à le connaître par les *Lettres de Cicéron*. C'est proprement de la faveur des historiens que dépend la réputation des princes. Quelques apparences de grandes actions ont déterminé les écrivains de ce siècle en faveur du Czar, et leur imagination a eu la générosité d'ajouter à son portrait ce qu'ils ont cru qui pouvait y manquer.

Il se peut qu'Alexandre n'ait été qu'un brigand fameux; Quinte-Curce a cependant trouvé le moyen, soit pour abuser de la crédulité des peuples, soit pour étaler l'élégance de son style, de le faire passer, dans l'esprit de tous les siècles, pour un des plus grands hommes que jamais la terre ait portés. Combien d'exemples ne fournissent pas les historiens d'une prédilection marquée pour la gloire de certains princes! Mais s'ils ont donné des exemples de leur bienveillance, l'histoire nous en fournit aussi de leur haine et de leur noirceur. Rappelez-vous les différents caractères attribués à Julien l'*Apostat*. La haine, la fureur, la rage de vos saints évêques, l'ont défiguré de façon qu'à peine ses traits sont reconnaissables dans les portraits que leur malignité en a faits. Des siècles entiers ont eu ce prince en horreur; tant le témoignage de ces imposteurs a fait impression sur les esprits! Enfin, un sage est venu qui, s'apercevant de l'artifice des moines historiens, rend ses vertus à l'empereur Julien, et confond la calomnie des pères de votre Église.

Toutes les actions des hommes sont sujettes à des interpré-

tations différentes. On peut répandre du venin sur les bonnes, et donner aux mauvaises un tour qui les rende excusables et même louables; et c'est la partialité ou l'impartialité de l'historien qui décide le jugement du public et de la postérité.

Je vous remets entre les mains tout ce que j'ai pu amasser de plus curieux sur l'histoire que vous m'avez demandée : ces mémoires contiennent des faits aussi rares qu'inconnus : ce qui fait que je puis me flatter de vous avoir fourni une pièce que vous n'auriez pu avoir sans moi; et j'aurai le même mérite, relativement à votre ouvrage, que celui qui fournit de bons matériaux à un architecte fameux.

Ayez la bonté de remettre cette *Épître*[1] à l'incomparable Émilie. J'ai consacré ma muse en travaillant pour elle. Je lui demande une critique sévère pour récompense de mes peines; et si j'ai eu la témérité de m'élever trop haut, ma chute ne peut être que glorieuse, semblable à ces illustres malheureux que leurs sottises ont rendus célèbres. J'ajoute à tout ceci quelques autres enfants de mon loisir, que je vous prierai de corriger avec une exactitude didactique.

Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles, et répondez-moi par le porteur de cette lettre. Il y a plus d'un mois que je n'ai reçu de lettres de Cirey. N'alarmez pas en vain mon amitié par les craintes où je suis pour votre santé. Dites-moi, du moins, je vis, je respire. Vous me devez ces petits soins plus qu'à personne, puisque peu de personnes peuvent avoir pour vous autant d'estime que j'en ai, et que, quand même on aurait toute cette estime, on n'aurait pourtant pas toute la reconnaissance avec laquelle je suis, monsieur, votre très fidèlement affectionné ami, FÉDÉRIC.

[1] Je n'ai trouvé cette épître à Émilie ni dans les *OEuvres primitives de Frédéric*, ni dans ses *OEuvres posthumes*. Ce fut Voltaire qui fit la réponse. C'est (voyez tome XIII) l'Épître qui commence ainsi :

Un peu philosophe et bergère. B.

585. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Novembre.

Votre patience, mon cher abbé, va être mise à une étrange question; je tremble qu'elle n'en puisse soutenir l'épreuve. J'espère tout de votre amitié. Affaires temporelles, affaires spirituelles, ce sont là les deux grands sujets du long bavardage que je vais vous faire.

M. de Lézeau me doit trois ans; il faut le presser sans trop l'importuner. Une lettre au prince de Guise; cela ne coûte rien et avance les affaires. Les Villars et les d'Auneuil doivent deux années; il faut poliment et sagement remontrer à ces messieurs leurs devoirs à l'égard de leurs créanciers. Il faut aussi terminer avec M. de Richelieu, et en passer par où l'on voudra. J'aurais de grandes objections à faire sur ce qu'il me propose; mais j'aime encore mieux une conclusion qu'une objection. Concluez donc, mon cher ami; je m'en rapporte aveuglément à vos lumières, qui me sont toujours très utiles.

Prault doit donner cinquante francs à monsieur votre frère. Je le veux; c'est un petit pot-de-vin, une petite bagatelle qui est entrée dans mon marché[1]; et, quand cette bagatelle sera payée, monsieur votre frère grondera de ma part le négligent Prault, qui, dans les envois des livres que je veux, met toujours des retards qui m'impatientent cruellement; rien de tout ce qu'il m'expédie n'arrive à point nommé.

Monsieur votre frère demandera ensuite à ce li-

[1] Le marché relatif à *l'Enfant prodigue*. Cl.

braire, ou à tel autre qu'il voudra, un *Puffendorf;* la *Chimie* de Boërhaave la plus complète; une *Lettre sur la divisibilité de la matière*, chez Jombert; la *Table des trente premiers tomes de l'Histoire de l'Académie des Sciences;* Mariotte, *de la Nature de l'Air;* idem, *du Froid et du Chaud;* Boyle, *De ratione inter ignem et flammam*, difficile à trouver; c'est l'affaire de monsieur votre frère.

Autres commissions. Deux rames de papier de ministre, autant de papier à lettres; le tout papier de Hollande; douze bâtons de cire d'Espagne à l'esprit de vin, une sphère copernicienne, un verre ardent des plus grands, mes estampes du Luxembourg, deux globes avec leurs pieds, deux thermomètres, deux baromètres (les plus longs sont les meilleurs); deux planches bien graduées, des terrines, des retortes. En fait d'achat, mon ami, qu'on préfère toujours le beau et le bon un peu cher au médiocre moins coûteux.

Voilà pour le bel-esprit qui cherche à s'instruire à la suite des Fontenelle, des Boyle, des Boërhaave, et autres savants. Ce qui suit est pour l'homme matériel, qui digère fort mal; qui a besoin de faire, à ce qu'on lui dit, de grands exercices, et qui, outre ce besoin de nécessité, a encore d'autres besoins de société. Je vous prie, en conséquence, de lui faire acheter un bon fusil, une jolie gibecière avec appartenances, marteaux d'armes, tire-bourre; et grandes boucles de diamants pour souliers, autres boucles à diamants pour jarretières; vingt livres de poudre à poudrer, dix livres de poudre de senteur, une bou-

teille d'essence au jasmin, deux énormes pots de pommade à la fleur d'orange, deux houppes à poudrer, un très bon couteau, trois éponges fines, trois balais pour secrétaire, quatre paquets de plumes, deux pinces de toilette très propres, une paire de ciseaux de poche très bons, deux brosses à frotter, enfin trois paires de pantoufles bien fourrées : et puis, je ne me souviens de rien de plus.

De tout cela on fera un ballot, deux s'il le faut, trois même s'ils sont nécessaires. Votre emballeur est excellent. Envoyez le tout par Joinville, non à mon adresse, car je suis en Angleterre (je vous prie de vous en souvenir), mais à l'adresse de madame de Champbonin.

Tout cela coûte, me direz-vous; et où prendre de l'argent? Où vous voudrez, mon cher abbé. On a des actions, on en fond. Il ne faut jamais rien négliger de son plaisir, parceque la vie est courte. Je serai tout à vous pendant cette courte vie.

586. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, le 19 novembre.

Monsieur, je n'ai pas été le dernier à m'apercevoir des langueurs[1] de notre correspondance. Il y avait environ deux mois que je n'avais reçu de vos nouvelles, quand je fis partir, il y a huit jours, un gros paquet[2] pour Cirey. L'amitié que

[1] Les éditions de Kehl et de Bâle portent *longueurs*, ce qui n'est qu'une faute d'impression. On lit *langueurs* dans l'édition de Liége. Dans l'édition de Londres on lit : « .... à m'apercevoir que notre correspondance languis- « sait. Il y avait, » etc. B.

[2] Ce paquet contenait la lettre du 10 novembre. Cl.

j'ai pour vous m'alarmait furieusement. Je m'imaginais, ou que des indispositions vous empêchaient de me répondre, ou quelquefois même j'appréhendais que la délicatesse de votre tempérament n'eût cédé à la violence et à l'acharnement de la maladie. Enfin, j'étais dans la situation d'un avare qui croit ses trésors en un danger évident. Votre lettre [1] vient sur ces entrefaites; elle dissipe non seulement mes craintes, mais encore elle me fait sentir tout le plaisir qu'un commerce comme le vôtre peut produire.

Être en correspondance, c'est être en trafic de pensées; mais j'ai cet avantage de notre trafic, que vous me donnez en retour de l'esprit et des vérités. Qui pourrait être assez brute, ou assez peu intéressé, pour ne pas chérir un pareil commerce? En vérité, monsieur, quand on vous connaît une fois, on ne saurait plus se passer de vous, et votre correspondance m'est devenue comme une des nécessités indispensables de la vie. Vos idées servent de nourriture à mon esprit.

Vous trouverez, dans le paquet que je viens de dépêcher, l'Histoire du Czar Pierre Ier. Celui qui l'a écrite a ignoré absolument à quel usage je la destinais. Il s'est imaginé qu'il n'écrivait que pour ma curiosité; et de là il s'est cru permis de parler avec toute la liberté possible du gouvernement et de l'état de la Russie. Vous trouverez dans cette histoire des vérités qui, dans le siècle où nous sommes, ne se comportent guère avec l'impression. Si je ne me reposais entièrement sur votre prudence, je me verrais obligé de vous avertir que certains faits contenus dans ce manuscrit doivent être retranchés tout-à-fait, ou, du moins, traités avec tout le ménagement imaginable; autrement vous pourriez vous exposer au ressentiment de la cour russienne. On ne manquerait pas de me soupçonner de vous avoir fourni les anecdotes de cette histoire, et ce soupçon retomberait infailliblement sur l'auteur qui les a compilées. Cet ouvrage ne sera pas lu; mais tout le monde ne se lassera point de vous admirer.

Qu'une vie contemplative est différente de ces vies qui ne

[1] Lettre 578, datée d'octobre. Cl.

sont qu'un tissu continuel d'actions! Un homme qui ne s'occupe qu'à penser peut penser bien et s'exprimer mal; mais un homme d'action, quand il s'exprimerait avec toutes les graces imaginables, ne doit point agir faiblement. C'est une pareille faiblesse qu'on reprochait au roi d'Angleterre Charles II. On disait de ce prince, qu'il ne lui était jamais échappé de parole qui ne fût bien placée, et qu'il n'avait jamais fait d'action qu'on pût nommer louable.

Il arrive souvent que ceux qui déclament le plus contre les actions des autres font pire qu'eux, lorsqu'ils se trouvent dans les mêmes circonstances J'ai lieu de craindre que cela ne m'arrive un jour, puisqu'il est plus facile de critiquer que de faire, et de donner des préceptes que de les exécuter. Et, après tout, les hommes sont si sujets à se laisser séduire, soit par la présomption, soit par l'éclat de la grandeur, ou soit par l'artifice des méchants, que leur religion peut être surprise, quand même ils auraient les intentions les plus intègres et les plus droites.

L'idée avantageuse que vous vous faites de moi ne serait-elle pas fondée sur celles que mon cher Césarion vous en a données? En vérité, on est bien heureux d'avoir un pareil ami. Mais souffrez que je vous détrompe, et que je vous fasse en deux mots mon caractère, afin que vous ne vous y mépreniez plus; à condition toutefois que vous ne m'accuserez pas du défaut qu'avait votre défunt *ami Chaulieu*, qui parlait toujours *de lui-même*[1]. Fiez-vous sur ce que je vais vous dire.

J'ai peu de mérite et peu de savoir; mais j'ai beaucoup de bonne volonté, et un fonds inépuisable d'estime et d'amitié pour les personnes d'une vertu distinguée; et avec cela je suis capable de toute la constance que la vraie amitié exige. J'ai assez de jugement pour vous rendre toute la justice que vous méritez; mais je n'en ai pas assez pour m'empêcher de faire de

[1] Allusion à ces deux vers de l'épître à Genonville (voyez tome XIII, année 1719):

> Ne me soupçonne point de cette vanité
> Qu'a notre ami Chaulieu de parler de lui-même. B.

mauvais vers. *La Henriade* et vos magnifiques pièces de poésies m'ont engagé à faire quelque chose de semblable ; mais mon dessein est avorté, et il est juste que je reçoive le correctif de celui d'où m'était venue la séduction.

Rien ne peut égaler la reconnaissance que j'ai de ce que vous vous êtes donné la peine de corriger mon ode. Vous m'obligez sensiblement. Mais comment pourrais-je remettre la main à cette ode, après que vous l'avez rendue parfaite ? et comment pourrais-je supporter mon bégaiement après vous avoir entendu articuler avec tant de charmes ?

Si ce n'était abuser de votre amitié, et vous dérober de ces moments que vous employez si utilement pour le bien public, pourrais-je vous prier de me donner quelques règles pour distinguer les mots qui conviennent aux vers de ceux qui appartiennent à la prose ? Despréaux ne touche point cette matière dans son *Art poétique*, et je ne sache pas qu'un autre auteur en ait traité. Vous pourriez, monsieur, mieux que personne, m'instruire d'un art dont vous faites l'honneur, et dont vous pourriez être nommé le père.

L'exemple de l'incomparable Émilie m'anime et m'encourage à l'étude. J'implore le secours des deux divinités de Cirey, pour m'aider à surmonter les difficultés qui s'offrent dans mon chemin. Vous êtes mes lares et mes dieux tutélaires, qui présidez dans mon lycée et dans mon académie.

La sublime Émilie et le divin [1] Voltaire
Sont de ces présents précieux
Qu'en mille ans, une fois ou deux,
Daignent faire les cieux pour honorer la terre.

Il n'y a que Césarion qui puisse vous avoir communiqué les pièces de ma musique. Je crains fort que des oreilles françaises n'aient guère été flattées par des sons italiques, et qu'un art qui touche les sens puisse plaire à des personnes qui trouvent tant de charmes dans des plaisirs intellectuels. Si cependant il

[1] Voyez plus haut, fin de la lettre 562, note, ce que dit Voltaire des *épithètes* que Frédéric et lui se prodiguaient. Cl.

se pouvait que ma musique eût eu votre approbation, je m'engagerais volontiers à chatouiller vos oreilles, pourvu que vous ne vous lassiez pas de m'instruire.

Je vous prie de saluer de ma part la divine Émilie, et de l'assurer de mon admiration. Si les hommes sont estimables de fouler aux pieds les préjugés et les erreurs, les femmes le sont encore davantage, parcequ'elles ont plus de chemin à faire avant que d'en venir là, et qu'il faut qu'elles détruisent plus que nous avant de pouvoir édifier. Que la marquise du Châtelet est louable d'avoir préféré l'amour de la vérité aux illusions des sens, et d'abandonner les plaisirs faux et passagers de ce monde, pour s'adonner entièrement à la recherche de la philosophie la plus sublime!

On ne saurait réfuter M. Wolff plus poliment que vous le faites. Vous rendez justice à ce grand homme, et vous marquez en même temps les endroits faibles de son système; mais c'est un défaut commun à tout système, d'avoir un côté moins fortifié que le reste. Les ouvrages des hommes se ressentiront toujours de l'humanité; et ce n'est pas de leur esprit qu'il faut attendre des productions parfaites. En vain les philosophes combattront-ils l'erreur; cette hydre ne se laisse point abattre; il y paraît toujours de nouvelles têtes, à mesure qu'on les a terrassées. En un mot, le système qui contient le moins de contradictions, le moins d'impertinences, et les absurdités les moins grossières, doit être regardé comme le meilleur.

Nous ne saurions exiger, avec justice, que messieurs les métaphysiciens nous donnent une carte exacte de leur empire. On serait bien embarrassé de faire la description d'un pays que l'on n'a jamais vu, dont on n'a aucune nouvelle, et qui est inaccessible. Aussi ces messieurs ne font-ils que ce qu'ils peuvent. Ils nous débitent leurs romans dans l'ordre le plus géométrique qu'ils ont pu imaginer; et leurs raisonnements, semblables à des toiles d'araignée, sont d'une subtilité presque imperceptible. Si les Descartes, les Locke, les Newton, les Wolff, n'ont pu deviner le mot de l'énigme, il est à croire, et l'on peut même affirmer, que la postérité ne sera pas plus heureuse que nous en ses découvertes.

Vous avez considéré ces systèmes en sage ; vous en avez vu l'insuffisance, et vous y avez ajouté des réflexions très judicieuses. Mais ce trésor que je possédais par procuration est entre les mains d'Émilie[1] : je n'oserais le réclamer, malgré l'envie que j'en ai ; je me contenterai de vous en faire souvenir modestement pour ne pas perdre la valeur de mes droits.

En vérité, monsieur, si la nature a le pouvoir de faire une exception à la règle générale, elle en doit faire une en votre faveur ; et votre ame devrait être immortelle, afin que Dieu pût être le rémunérateur de vos vertus. Le ciel vous a donné des gages d'une prédilection si marquée, qu'en cas d'un avenir, j'ose vous répondre de votre félicité éternelle. Cette lettre-ci vous sera remise par le ministère de M. Thieriot. Je voudrais non seulement que mon esprit eût des ailes, pour qu'il pût se rendre à Cirey, mais je voudrais encore que ce moi matériel, enfin ce véritable moi-même, en eût pour vous assurer de vive voix de l'estime infinie avec laquelle je suis, monsieur, votre très affectionné ami, FÉDÉRIC.

587. A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirey, décembre.

Aimable amie, je n'ai point été libre jusqu'à ce moment ; pardon ! mais sachez que c'est à moi et à ma nièce[2] à vous remercier. Sachez que c'est faire son bonheur que de la mettre près de vous. Vous avez tout, hors l'amour-propre. Le mien est extrême de pouvoir être uni à vous par les liens du sang, que je me propose ; mais ne nous enivrons point des fumées d'un vin que nous n'avons point encore bu. Ne

[1] Voyez lettre 576. B.

[2] Mademoiselle Mignot aînée, que son oncle avait envie de marier à un parent de madame de Champbonin. Cl.

croyons jamais que ce qui est fait. Je crois l'affaire en train, mais qui peut répondre des événements? je ne réponds que de mon cœur, qui est à vous pour toujours. Venez me voir, ma chère amie, quand vous passerez près de la ville des *Entre-sols* [1].

588. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Décembre.

Au lieu de l'argent [2] que me doit Prault, mon cher abbé, je lui ai demandé des livres. Vous dites qu'il est mécontent, j'en suis surpris; il doit savoir qu'on ne s'interdit jamais la liberté des éditions étrangères. Sitôt qu'un livre est imprimé à Paris, avec privilége, les libraires de Hollande s'en saisissent, et le premier qui l'imprime est celui qui a le privilége exclusif dans ce pays-là; et, pour avoir ce droit d'imprimer le premier, il suffit de faire annoncer l'ouvrage dans les gazettes. C'est un usage établi, et qui tient lieu de loi.

Or, quand je veux favoriser un libraire de Hollande, je l'avertis de l'ouvrage que je fais imprimer en France, et je tâche qu'il en ait le premier exemplaire, afin qu'il prenne le devant sur ses confrères. J'ai donc promis à un libraire hollandais que je lui ferais avoir incessamment l'ouvrage en question, et je lui ai promis cette petite faveur pour l'indemniser de ce qu'on tarde à lui faire achever les *Éléments de*

[1] C'est-à-dire près de Cirey. Voyez les lettres 457 et 491, dans lesquelles Voltaire parle des *entre-sols* du château d'Émilie. Cl.

[2] Les cinquante louis, prix de *l'Enfant prodigue*. Cl.

la philosophie de Newton qu'il a commencés depuis près d'un an.

Il ne s'agit que de hâter Prault afin de hâter en même temps le petit avantage qui indemnisera le libraire hollandais [1] que j'affectionne et qui est très honnête homme. Le sieur Prault sait très bien ce dont il s'agit. Son privilége est pour la France et non pour la Hollande; il n'a même transigé que sur ce pied-là, et à condition qu'on imprimerait à-la-fois à Paris et à Amsterdam.

Pour prévenir toute difficulté, envoyez-lui ce billet, et qu'il y mette sa réponse.

Vous voilà au fait, et je vous demande pardon de ce verbiage.

Prault doit encore cinquante francs à M. votre frère; je veux qu'il les paie. C'est un nouveau pot-de-vin que je le prie d'accepter. Je le prie aussi de m'envoyer la vieille tragédie de *Cresphonte* [2] et tous les bouquins que j'ai notés sur le catalogue qu'il m'a fait parvenir.

589. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 6 décembre.

Je vois par votre lettre, mon cher ami, que vous êtes très peu instruit de la raison qui m'a forcé de me priver, pour un temps, du commerce de mes amis; mais votre commerce m'est si cher, que je ne

[1] Étienne Ledel. CL.

[2] Voltaire veut sans doute parler du *Téléphonte* de Gilbert, dont le sujet est le même que celui de *Mérope* (voyez tome V, p. 102), et non du *Cresphonte* du même Gilbert. B.

veux pas hasarder de vous en parler dans une lettre qui peut fort bien être ouverte, malgré toutes mes précautions.

J'ai cru devoir mander [1] au prince royal la calomnie dont je vous remercie de m'avoir instruit. Vous croyez bien que je ne fais ni à lui ni à moi l'outrage de me justifier; je lui dis seulement que votre zèle extrême pour sa personne ne vous a pas permis de me cacher cette horreur, et que les mêmes sentiments m'engagent à l'en avertir. Je crois que c'est un de ces attentats méprisables, un de ces crimes de la canaille, que les rois doivent ignorer. Nous autres philosophes, nous devons penser comme des rois; mais malheureusement la calomnie nous fait plus de mal réel qu'à eux.

[2] Vous deviez bien m'envoyer les versiculets [3] du prince et la réponse. Vous me direz que c'était à moi d'en faire, et que je suis bien impertinent de rester dans le silence quand les savants et les princes s'empressent à rendre hommage à madame de La Popelinière.

Mais, quoi! si ma muse échauffée
Eût loué cet objet charmant,
Qui réunit si noblement

[1] Voyez plus haut la lettre 580, p. 543. Cl.

[2] Cet alinéa et quelques uns de ceux qui le suivent terminaient la lettre 583, avec quelques légers changements. Ces alinéa semblent être ici plus à leur place. Voici la différence la plus notable qu'on y remarquait : « *à louer* « madame de La Popelinière; mais je vous répondrai :

« Vainement ma muse échauffée,
« De ses tristes lauriers coiffée,
« *Eût loué cet objet*, etc. » Cl.

[3] Voltaire parle de ces vers dans la lettre 601 au prince royal. Cl.

Les talents d'Euclide et d'Orphée,
Ce serait un faible ornement
Au piédestal de son trophée.
La louer est un vain emploi;
Elle règnera bien sans moi
Dans ce monde et dans la mémoire;
Et l'heureux maître de son cœur,
Celui qui fait seul son bonheur,
Pourrait seul augmenter sa gloire.

A propos de vers, on imprime *l'Enfant prodigue* un peu différent de la détestable copie qu'ont les comédiens, et que vous avez envoyée (dont j'enrage) au prince royal.

Je n'ai encore fait que deux actes de *Mérope*, car j'ai un cabinet de physique qui me tient au cœur.

« Pluribus attentus, minor est ad singula sensus. »

Je trouve dans *Castor et Pollux* des traits charmants; le tout ensemble n'est pas peut-être bien tissu. Il y manque le *molle et amœnum*[1], et même il y manque de l'intérêt. Mais, après tout, je vous avoue que j'aimerais mieux avoir fait une demi-douzaine de petits morceaux qui sont épars dans cette pièce qu'un de ces opéra insipides et uniformes. Je trouve encore que les vers n'en sont pas toujours bien lyriques, et je crois que le récitatif a dû beaucoup coûter à notre grand Rameau. Je ne songe point à sa musique que je n'aie de tendres retours pour *Samson*. Est-ce qu'on n'entendra jamais à l'Opéra :

Profonds abîmes de la terre,
Enfer, ouvre-toi, etc.?
Act. V, sc. I.

[1] *Molle atque facetum*, Horace I, sat. x, vers 44. B.

Mais ne pensons plus aux vanités du monde.

Je vous remercie, mon ami, d'avoir consolé[1] mes nièces. Je ne leur proposais un voyage à Cirey qu'en cas que leurs affaires et les bienséances s'accordassent avec ce voyage. Mais voici une autre négociation qui est assez digne de la bonté de votre cœur et du don de persuader dont Dieu a pourvu votre esprit accort et votre longue physionomie.

Si madame Pagnon[2] voulait se charger de marier la cadette à quelque bon gros robin, je me chargerais de marier l'aînée à un jeune homme de condition, dont la famille entière m'honore de la plus tendre et de la plus inviolable amitié. Assurément je ne veux pas hasarder de la rendre malheureuse; elle aurait affaire à une famille qui serait à ses pieds; elle serait maîtresse d'un château assez joli qu'on embellirait pour elle. Un bien médiocre la ferait vivre avec beaucoup plus d'abondance que si elle avait quinze mille livres de rente à Paris. Elle passerait une partie de l'année avec madame du Châtelet; elle viendrait à Paris avec nous dans l'occasion; enfin je serais son père.

C'est, mon cher ami, ce que je lui propose, en cas qu'elle ne trouve pas mieux. Dieu me préserve de prétendre gêner la moindre de ses inclinations! attenter à la liberté de son prochain me paraît un crime contre l'humanité; c'est le péché contre nature.

[1] Voyez la lettre 582. B.

[2] Cette dame Pagnon ou Paignon, appartenait à la famille qui, sous Louis XIV, avait concouru, avec celle des Mignot, à établir à Sedan la fabrique de draps fins perfectionnés, de nos jours, par MM. Bacot. Cl.

C'est à votre prudence à sonder ses inclinations. Si, après que vous lui aurez présenté ce parti avec vos lèvres de persuasion, elle le trouve à son gré, alors qu'elle me laisse faire. Vous pourrez lui insinuer un peu de dégoût pour la vie médiocre qu'elle mènerait à Paris, et beaucoup d'envie de s'établir honnêtement. Ce serait ensuite à elle à ménager tout doucement l'esprit de ses oncles.

Tout ceci, comme vous le voyez, est l'exposition de la pièce ; mais le dernier acte n'est pas, je crois, près d'être joué. Je remets l'intrigue entre vos mains.

Voici un petit mot de lettre [1] pour l'ami Berger. Adieu ; je vous embrasse. Comment donc le *gentil* Bernard a-t-il quitté Pollion [2] et Tucca ?

Je reçois dans le moment une lettre de ma nièce, qui me fait beaucoup de plaisir. Elle n'est pas loin d'accepter ce que je lui propose, et elle a raison. *Vale.*

590. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Cambridge [3], décembre.

Je suis fort aise, mon cher physicien, que M. de Fontenelle se soit expliqué sur la *propagation du feu* [4]. Comme la lumière du soleil est le feu le plus puissant que nous connaissions, il était naturel d'avoir quelques idées un peu claires sur la propagation de ce feu élémentaire. C'était l'affaire d'un philo-

[1] Elle n'a pas été recueillie. Cl.

[2] La Popelinière : voyez la note de la lettre 418. B.

[3] C'est-à-dire Cirey, où Voltaire était *incognito*. Cl.

[4] Voyez plus haut la lettre 564. Cl.

sophe; le reste est l'affaire d'un forgeron. Je suis au milieu des forges[1], et la matière me convient assez. J'espère que Brônod[2] s'expliquera aussi clairement sur les cinquante louis dont vous me parlez, que M. de Fontenelle sur la lumière. Si Bronod ne donne pas cet argent, je crois qu'il faudra vendre une action. Je ne vois pas grand mal à cela; on ne perd jamais son dividende; il est vrai que le prix varie vers les époques de leur paiement, c'est-à-dire de six en six mois, mais cela va à peu de chose; et d'ailleurs il vaut mieux sacrifier quelques pistoles, que de vous donner la peine d'aller encore chez le sieur Bronod.

Les trois louis que vous avez donnés, en dernier lieu, au sieur Robert[3], étaient sans doute pour ses avances. Je ne peux imaginer qu'un procureur se soit avisé de faire des frais, puisque je n'ai point eu d'affaires, à moins que je n'aie eu quelque procès sans le savoir.

M. Michel[4] veut donc garder mon argent jusqu'au 1er mars? soit: laissez-le-lui donc; ce sera toujours deux mois d'intérêt de gagnés. Ne dédaignons pas de pareilles broutilles.

Faites, je vous prie, et si vous le jugez nécessaire, un petit présent à l'intendant de M. de Richelieu; mais, au préalable, il faut qu'il y ait une bonne dé-

[1] Il y a beaucoup d'usines de cette nature sur la Blaise, depuis Cirey jusqu'au Champbonin, tout près de Vassy. Cl.

[2] Notaire, rue Sainte-Avoie. Cl.

[3] Avocat, demeurant rue du Mouton, près de la Grève, dont Voltaire parle dans sa lettre à mademoiselle Quinault, du 13 octobre 1736 (n° 479). B.

[4] Voyez la note sur la lettre 549. B.

légation sur Bouillé Menard, pour mes arrérages, et une délégation pour que dorénavant je reçoive régulièrement une rente de quatre mille livres.

Un louis d'or à d'Arnaud, sans lui dire ni où je suis ni ce que je fais, ni à lui ni à personne. Je suis à Cirey pour vous seul, et dans la Cochinchine pour tous les Parisiens, ou, ce qui sera plus vraisemblable, confiné dans quelque province d'Angleterre.

591. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, le 6 décembre.

Monsieur, misérable inconstance humaine! s'écrierait un orateur, s'il savait la résolution que j'avais prise de ne plus toucher à mon ode, et s'il voyait avec quelle légèreté cette résolution est rompue. J'avoue que je n'ai aucune raison assez forte pour m'excuser; aussi n'est-ce pas pour vous faire mon apologie que je vous écris; bien loin de là, je vous regarde comme un ami sûr et sincère, auquel je puis faire un libre aveu de toutes mes faiblesses. Vous êtes mon confesseur philosophique; enfin j'ai si bonne opinion de votre indulgence, que je ne crains rien en vous confiant mes folies. En voici un bon nombre: une épître qui vous fera suer, vu la peine qu'elle m'a donnée; un petit conte assez libre, qui vous donnera mauvaise idée de ma catholicité, et encore plus de mes hérétiques ébats; et enfin cette ode à laquelle vous avez touché, et que j'ai eu la hardiesse de refondre. Encore un coup, souvenez-vous, monsieur, que je ne vous envoie ces pièces que pour les soumettre à votre critique, et non pour gueuser vos suffrages. Je sens tout le ridicule qu'il y aurait à moi de vouloir entrer en lice avec vous, et je comprends très bien que, si quelque Paphlagonien s'était avisé d'envoyer des vers latins à Virgile pour le défier au combat, Virgile, au lieu de lui répondre, n'aurait pu mieux faire que de conseiller à ses parents de l'en-

fermer aux petites-maisons, au cas qu'il y en eût en Paphlagonie. Enfin je ne vous demande que de la critique et une sévérité inflexible. Je suis à présent dans l'attente de vos lettres; je m'en promets tous les jours de poste; vers l'heure qu'elles arrivent tous mes domestiques sont en campagne pour m'apporter mon paquet; bientôt l'impatience me prend moi-même, je cours à la fenêtre; et ensuite, fatigué de ne rien voir venir, je me remets à mes occupations ordinaires. Si j'entends du bruit dans l'antichambre, m'y voilà : Eh bien ! qu'est-ce? qu'on me donne mes lettres : point de nouvelles? Mon imagination devance de beaucoup le courrier. Enfin, après que ce train a continué pendant quelques heures, voilà mes lettres qui arrivent, moi à les décacheter; je cherche votre écriture (souvent vainement); et lorsque je l'aperçois, mon empressement m'empêche d'ouvrir le cachet : je lis, mais si vite, que je suis obligé d'en revenir quelquefois jusqu'à la troisième lecture, avant que mes esprits calmés me permettent de comprendre ce que j'ai lu; et il arrive même que je n'y réussis que le lendemain. Les hommes font entrer un concours de certaines idées dans la composition de cet être qu'ils nomment le bonheur : s'ils ne possèdent qu'imparfaitement ou que quelques parties de cet être idéal, ils éclatent en plaintes amères, et souvent en reproches contre l'injustice du ciel, qui leur refuse ce que leur imagination leur adjuge si libéralement : c'est un sentiment qui se manifeste en moi. Vos lettres me causent tant de plaisir, lorsque j'en reçois, que je puis les ranger à juste titre sous ce qui contribue à mon bonheur. Vous jugerez facilement de là que n'en point recevoir doit être un malheur, et qu'en ce cas c'est vous seul qui le causez; je m'en prends quelquefois à Dubreuil-Tronchin[1], quelquefois à la distance des lieux, et souvent même j'ose en accuser jusqu'à Émilie; mais ne craignez pas que je veuille vous être à charge, et que, malgré le plaisir que je trouve à m'entretenir avec vous, mon importune amitié veuille vous contraindre; bien loin de là, je connais trop le prix de la liberté pour la vouloir ravir à des

[1] Voyez lettres 539 et 578. B.

personnes qui me sont chères. Je ne vous demande que quelques signes de vie, quelques marques de souvenir, un peu d'amitié, beaucoup de sincérité, et une ferme persuasion de la parfaite estime avec laquelle je suis, etc.

592. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

L'estampe tirée sur pastel, mon cher abbé, est horrible et misérable, n'en déplaise au graveur; peu m'en soucie. Je ne prendrai point le parti de mon visage, que je ne connais pas trop; mais, mon cher ami, ne pourrait-on pas me faire moins vilain? J'abandonne cela à vos soins; surtout n'en parlez pas à madame du Châtelet.

Venons au nécessaire de cette dame. Voyez au plus tôt Hébert, et recommandez-lui la plus prompte diligence. Vous lui avez donné cinquante louis; donnez-lui-en cinquante autres, s'il les exige, et assurez-le que, à l'instant de la délivrance, le tout sera exactement payé.

Si, suivant ma dernière lettre, vous avez fait vendre une action, vous avez bien fait; si vous ne l'avez pas vendue, vous avez encore bien fait. Je vous approuve en tout parceque tout ce que vous faites est toujours bien; et vous méritez qu'on vous remercie et qu'on vous embrasse bien fort.

593. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Décembre.

Vous me parlez, mon cher abbé, d'un bonhomme de chimiste, et je vous écoute avec plaisir; vous me

proposez ensuite de le prendre avec moi, je ne demande pas mieux. Il sera ici d'une liberté entière, pas mal logé, bien nourri, une grande commodité pour cultiver à son aise son talent de chimiste; mais il faudrait qu'il sût dire la messe, et qu'il voulût la dire les dimanches et les fêtes dans la chapelle du château. Cette messe est une condition sans laquelle je ne puis me charger de lui. Je lui donnerai cent écus par an, mais je ne peux rien faire de plus.

Il faut encore l'instruire qu'on mange très rarement avec madame la marquise du Châtelet, dont les heures de repas ne sont pas trop réglées; mais il y a la table de M. le comte du Châtelet son fils, et d'un précepteur, homme d'esprit, servie régulièrement à midi et à huit heures du soir. M. du Châtelet père y mange souvent, et quelquefois nous soupons tous ensemble. D'ailleurs on jouit ici d'une grande liberté. On ne peut lui donner, pour le présent, qu'une chambre avec antichambre. S'il accepte mes propositions, il peut venir et apporter tous ses instruments de chimie. S'il a besoin d'argent, vous pourrez lui donner un quartier d'avance, à condition qu'il partira sur-le-champ. S'il tarde à partir, ne tardez pas, mon cher trésorier, à m'envoyer de l'argent par la voie du carrosse. Au lieu de deux cent cinquante louis, envoyez-en hardiment trois cents, avec les livres et les bagatelles que j'ai demandés.

Au reste, mon cher ami, je suppose que votre chimiste est un homme sage, puisque vous le proposez: dites-moi son nom, car encore faut-il que je sache comment il s'appelle. S'il fait des thermomètres à la

Fahrenheit, il en fera ici, et il rendra service à la physique. Ces thermomètres cadrent-ils avec ceux de Réaumur? Ces instruments ne conviennent qu'autant qu'ils sonnent la même octave.

594. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Décembre.

La terre de Spoix [1], mon cher plénipotentiaire, est à vendre. Je sais ce qu'elle vaut. Si on pouvait l'avoir pour moins de cinquante mille livres, on ne risquerait rien. Il est vrai qu'il faudrait payer pour treize mille livres de droits; mais avec cela ce serait encore bien placer son argent. Elle sera adjugée aux requêtes du palais, au premier mars; la quarantaine est ouverte. Si M. d'Estaing [2] songe à cette terre, je lui propose de s'en accommoder à vie, et, s'il n'y songe pas, et qu'elle ne coûte que cinquante mille livres, je veux bien l'acheter. Chargez donc un procureur d'enchérir pour mon compte. L'acquisition de cette terre est une chose importante et digne d'occuper votre esprit plein de ressources et de sagesse.

Encore un louis d'or à ce grand d'Arnaud : c'est son étrenne. Dites-lui que je n'écris à personne, qu'il apprenne lui-même à écrire, et que je songe à lui.

O mon ami, que je suis incommode!

[1] Voyez une note de la lettre 577. B.

[2] Voyez la note de la lettre 402. B.

595. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Oui, mon cher ami, je sais que, en achetant la terre de Spoix, il y aura le quint et le requint à payer en entier; qu'il y aura de grandes réparations à faire, chose naturelle dans une terre en décret. Je sais encore que onze arpents de bois sont entièrement dévastés. Tous les gros chênes ont été vendus, chose encore plus naturelle dans une terre entre les mains d'un seigneur aussi peu économe que le cordon bleu [1]. Il y a des vignes assez bien tenues, et je me flatte que, étant à portée de bien régir cette terre, je la ferai valoir beaucoup plus qu'elle n'est affermée depuis cent ans.

Le château de Spoix reste à madame d'Estaing, veuve du cordon bleu. Ce château est, je crois, pour son habitation; elle a quatre-vingts ans, et pour peu de chose elle cédera son droit. De plus, je ne compte pas habiter Spoix de quelque temps.

J'ai tout lieu de croire que le décret en vertu duquel on vend cette terre est un accord par lequel quelqu'un de la famille veut se la faire adjuger. M. de Maulevrier [2], gendre de M. d'Estaing, est celui qui a le premier droit au retrait lignager, et le seul des parents qui pût et qui voulût faire ce retrait.

[1] François, comte d'Estaing, né vers 1650, nommé lieutenant-général en 1704, mort le 20 mars 1732. Il était d'une autre branche que le comte d'Estaing, l'un des correspondants de Voltaire, et qui périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Cl.

[2] Louis-René-Édouard Colbert, comte de Maulevrier, alors brigadier des armées du roi; marié à Louise-Antoinette d'Estaing. Cl.

C'est madame de Maulevrier qui gouverne les affaires et qui les entend bien. En cas qu'elle voulût faire ce retrait, mon dessein serait qu'elle me laissât, ma vie durant, la jouissance de Spoix. J'en aurais soin; je mettrais cette terre en valeur. Tâchez de savoir ses intentions. Je vous enverrai un pouvoir absolu pour traiter. C'est là une petite négociation que je remets à votre prudence et à votre amitié.

596. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Décembre.

Je vous traite, mon cher chanoine, comme le diable de Papefiguière; je ne cesse de vous accabler de commissions, et je ne vous en donnerais aucune si je n'y ajoutais de les faire faire par qui vous voudrez. Ne vous gênez jamais sur les détails; il faut que nous soyons à notre aise l'un avec l'autre. N'épargnez pas l'argent quand il faudra des voitures; je ne vous en parle jamais, mais c'est toujours sous-entendu.

A ces conditions, je vous prie de voir Penel. Si le portrait est bien, prenez-le, payez-le, faites-le monter en bague pour femme, et dépêchez-le-nous. Si le cabaret à pieds dorés et le petit secrétaire ne sont point vendus, faites-leur faire le voyage de Cirey où je ne suis pas. Je voudrais avoir deux vestes brodées et cent louis d'or. Ces deux articles seront remis à M. le marquis du Châtelet, pour m'être apportés à *Cambridge*. En retirant le tableau de chez Chevalier, vous lui donnerez un louis d'or. Les soins d'un hon-

nête homme méritent une honnête récompense. Les vôtres sont d'un prix infini à mes yeux, et je ne puis vous exprimer, mon cher abbé, à quel point je suis touché des marques de votre amitié.

597. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Décembre.

Les biens de M. de Richelieu me paraissent très engagés. Me trompé-je ? les terres qui entrent dans son duché sont, par cela seul, substituées de droit. Son père a vendu tout ce qu'il pouvait vendre; mon hypothèque ne subsistant plus, sur quoi puis-je me faire payer? Malgré ces scrupules, je donnerai encore de l'argent à M. le duc de Richelieu. Et voici un petit projet que je soumets à votre esprit d'ordre et de sagesse.

J'ai prêté vingt mille livres à M. du Châtelet, j'emprunterai sur sa terre de Cirey la même somme; j'en donnerai quatorze mille sept cents à M. de Richelieu, qui, avec les cinq mille trois cents, feront les vingt mille livres. Il me paierait alors une rente de six mille livres. Voyez, mon ami, à arranger cette affaire; vous avez tout pouvoir pour cela, et j'ai toute confiance en vous.

J'espère que la ville, Villars, d'Estaing, d'Auneuil, Lézeau, le trésor royal et les fermiers-généraux nous aideront. Si le prince de Guise donne mille écus, il faudra s'en contenter. M. de Brezé fera un bon contrat; M. Michel en fera un autre. Je n'aurai plus qu'à recevoir sans peine un revenu assez fort pour vivre

heureux dans quelque agréable retraite où l'amitié desire un jour vous en faire les honneurs.

Ne mettez rien à la loterie dont vous parlez; elle ne peut convenir qu'à ceux qui ont beaucoup de contrats et beaucoup d'argent. Je ne suis dans aucun de ces deux cas. Engagez M. Michel à garder votre argent jusqu'en avril; c'est de conséquence; et donnez ce que j'ai promis à d'Arnaud. Il m'avait promis d'apprendre à écrire; je l'aurais placé; il a tort : dites-lui cette vérité pour son bien.

598. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Décembre.

Je vous prie, mon cher abbé, de faire chercher une montre à secondes chez Leroy[1], ou chez Lebon, ou chez Thiout; enfin la meilleure montre, soit d'or, soit d'argent, il n'importe; le prix n'importe pas davantage. Si vous pouvez charger l'honnête Savoyard, que vous nous avez déjà envoyé ici à cinquante sous par jour (et que nous récompenserons encore, outre le prix convenu), de cette montre à répétition, vous l'expédierez tout de suite, et vous ferez là une affaire dont je serai bien satisfait.

D'Hombre, que vous connaissez, a fait banqueroute; il me devait quinze cents francs; il vient de faire un contrat avec ses créanciers que je n'ai point signé. Parlez, je vous prie, à un procureur, et qu'on m'exploite ce drôle, dont je suis très mécontent.

[1] Julien Leroy, horloger célèbre, né à Tours en 1686, mort en 1759. B.

J'ai lu l'épître de d'Arnaud; je ne crois pas que cela soit imprimé, ni doive l'être. Dites-lui que ma santé ne me permet d'écrire à personne, mais que je l'aime beaucoup. Retenez-le à dîner quelquefois chez M. Dubreuil, je paierai les poulardes très volontiers; éprouvez son esprit et sa probité, afin que je puisse le placer. — Je vous le répète, mon cher ami, vous avez carte blanche sur tout, et je n'ai jamais que des remerciements à vous faire.

599. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Décembre.

J'attends le pâté que vous m'annoncez, et pour douze à quinze francs de joujoux d'enfants. Nous voici bientôt aux étrennes; c'est le temps de leurs plaisirs et de ma petite moisson, à laquelle il faut penser.

Si l'on ne voit pas distinctement les satellites de Jupiter, je ne veux point du télescope de Newton. Notre chimiste fait des difficultés! il faut payer son voyage et demeurer là. Au lieu de trois *Henriades*, j'en demande six bien reliées. Je suis honteux de vous importuner pour des bagatelles.

L'affaire de M. de Guise n'est pas si bagatelle. Il m'écrit que les procédures qu'on a faites sont assez inutiles. C'est de quoi je ne conviens pas; je les crois très nécessaires. Savez-vous, mon cher ami, que vous ne feriez pas mal d'aller voir M. Chopin dans quelque intervalle de la grand'messe et de vêpres? Il me semble qu'on fait plus de choses dans une conversa-

tion avec le chef de la commission qu'avec des rames de papier timbré. Je souhaiterais que ce M. Chopin eût quelques rentes viagères, il verrait ce que c'est que de n'avoir point à vivre de son vivant, et de laisser à ses hoirs trois ou quatre années à percevoir. Vous lui diriez que le sérénissime prince de Guise se moque de moi, chétif citoyen; qu'il fait bombance à Arcueil, et qu'il laisse mourir de faim ses créanciers; vous lui feriez un beau discours sur le respect que l'on doit aux rentes viagères. Il est vrai que le roi a réduit les nôtres à moitié; mais le prince de Guise n'est pas si modéré, il me retranche toute la mienne. Je vous avoue que je trouve ce procédé-là pire que les barricades de Guise-le-Balafré. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon ami, et nous boirons à votre santé en mangeant le pâté.

600. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Décembre.

On m'avait mandé, mon cher ami, que tous les meubles d'Arouet[1] avaient été brûlés, et son logement consumé; je vois avec plaisir que cela n'est pas. Ne négligez rien, je vous en conjure, tant auprès de M[e] Picart qu'auprès de ses connaissances, pour découvrir le mariage secret d'Arouet. Cela m'est important, car je suis sur le point de marier une de

[1] Armand Arouet, frère aîné de Voltaire, demeurait sous la Chambre des Comptes, cour du Palais. Il choisissait ses maîtresses parmi les plus jolies convulsionnaires, et on doit croire qu'il resta célibataire. Il est mort vers la fin de 1745. Cl.

mes nièces. On le dit fort intrigué dans cette affaire des convulsions. Quel fanatisme! Mon cher, ne donnez pas dans ces horribles folies. Tout bon Français applaudit à un bon janséniste, qui crie contre les formulaires et les excommunications, et qui se moque un peu de l'infaillibilité du pape; mais on méprise un insensé qui se fait crucifier, et un imbécile qui assiste à ces crucifiements de galetas.

Je sais bien qu'il ne serait pas mal que je fusse à Paris; mais je crois mes intérêts mieux entre vos mains qu'entre les miennes; et l'ancien trésorier du chapitre de Saint-Merri a, pour conduire les affaires de ce bas monde, infiniment plus d'intelligence que son ami le philosophe, qui, dans sa solitude de Cirey, fait des vers, étudie Newton, le tout avec assez peu de succès, et qui, en outre, digère fort mal.

601. A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirey, le 20 décembre.

Monseigneur, j'ai reçu, le 12 du présent mois, la lettre de votre altesse royale du 19 novembre. Vous daignez m'avertir, par cette lettre, que vous avez eu la bonté de m'adresser un paquet contenant des mémoires sur le gouvernement du czar Pierre Ier, et, en même temps, vous m'avertissez, avec votre prudence ordinaire, de l'usage retenu que j'en dois faire. L'unique usage que j'en ferai, monseigneur, sera d'envoyer à votre altesse royale l'ouvrage rédigé selon vos intentions, et il ne paraîtra qu'après que vous y aurez

mis le sceau de votre approbation. C'est ainsi que je veux en user pour tout ce qui pourra partir de moi; et c'est dans cette vue que je prends la liberté de vous envoyer aujourd'hui, par la route de Paris, sous le couvert de M. Borck, une tragédie que je viens d'achever [1], et que je soumets à vos lumières. Je souhaite que mon paquet parvienne en vos mains plus promptement que le vôtre ne me parviendra.

Votre altesse royale mande que le paquet contenant le mémoire du Czar, et d'autres choses beaucoup plus précieuses pour moi, est parti le 10 novembre. Voilà plus de six semaines écoulées, et je n'en ai pas encore de nouvelles. Daignez, monseigneur, ajouter à vos bontés celle de m'instruire de la voie que vous avez choisie, et le recommander à ceux à qui vous l'avez confié. Quand votre altesse royale daignera m'honorer de ses lettres, de ses ordres, et me parler avec cette bonté pleine de confiance qui me charme, je crois qu'elle ne peut mieux faire que d'envoyer les lettres à M. Pidol, maître des postes à Trèves; la seule précaution est de les affranchir jusqu'à Trèves; et, sous le couvert de ce Pidol, serait l'adresse à d'Artigni, à Bar-le-duc. A l'égard des paquets que votre altesse royale pourrait me faire tenir, peut-être la voie de Paris, l'adresse et l'entremise de M. Thieriot, seraient plus commodes.

Ne vous lassez point, monseigneur, d'enrichir Cirey de vos présents. Les oreilles de madame du Châtelet sont de tous pays, aussi bien que votre ame et la sienne. Elle se connaît très bien en musique ita-

[1] *Mérope*. B.

lienne ; ce n'est pas qu'en général elle aime la musique de prince. Feu M. le duc d'Orléans fit un opéra détestable, nommé *Panthée*[1]. Mais, monseigneur, vous n'êtes pour nous ni prince ni roi ; vous êtes un grand homme.

On dit que votre altesse royale a envoyé des vers charmants à madame de La Popelinière. Savez-vous bien, monseigneur, que vous êtes adoré en France ? on vous y regarde comme le jeune Salomon du Nord. Encore une fois, c'est bien dommage pour nous que vous soyez né pour régner ailleurs. Un million au moins de rente, un joli palais dans un climat tempéré, des amis au lieu de sujets, vivre entouré des arts et des plaisirs, ne devoir le respect et l'admiration des hommes qu'à soi-même, cela vaudrait peut-être un royaume ; mais votre devoir est de rendre un jour les Prussiens heureux. Ah ! qu'on leur porte envie !

Vous m'ordonnez, monseigneur, de vous présenter quelques règles pour discerner les mots de la langue française qui appartiennent à la prose de ceux qui sont consacrés à la poésie. Il serait à souhaiter qu'il y eût sur cela des règles ; mais à peine en avons-nous pour notre langue. Il me semble que les langues s'établissent comme les lois. De nouveaux besoins, dont on ne s'est aperçu que petit à petit, ont donné naissance à bien des lois qui paraissent se contredire. Il semble que les hommes aient voulu se contredire et parler au hasard. Cependant, pour mettre quelque

[1] On prétend que le régent composa aussi, avec Gervais, la musique d'*Hypermnestre*, opéra joué en 1716. Cl.

ordre dans cette matière, je distinguerai les idées, les tours et les mots poétiques.

Une idée poétique c'est, comme le sait votre altesse royale, une image brillante substituée à l'idée naturelle de la chose dont on veut parler; par exemple, je dirai en prose : *Il y a dans le monde un jeune prince vertueux et plein de talents, qui déteste l'envie et le fanatisme.* Je dirai en vers :

O Minerve! ô divine Astrée!
Par vous sa jeunesse inspirée
Suivit les arts et les vertus;
L'Envie au cœur faux, à l'œil louche,
Et le Fanatisme farouche,
Sous ses pieds tombent abattus.

Un tour poétique c'est une inversion que la prose n'admet point. Je ne dirai point en prose : *D'un maître efféminé corrupteurs politiques* [1], mais *corrupteurs politiques d'un prince efféminé*. Je ne dirai point :

Tel, et moins généreux, aux rivages d'Épire [2],
Lorsque de l'univers il disputait l'empire,
Confiant sur les eaux, aux aquilons mutins,
Le destin de la terre et celui des Romains,
Défiant à-la-fois et Pompée et Neptune,
César à la tempête opposait sa fortune.

Ce César à la sixième ligne est un tour purement poétique, et en prose je commencerais par César.

Les mots uniquement réservés pour la poésie, j'entends la poésie noble, sont en petit nombre; par exemple, on ne dira pas en prose *coursiers* pour

[1] *Henriade*, ch. I, v. 37.
[2] *Henriade*, ch. I, v. 177.

chevaux, *diadème* pour couronne, *empire de France* pour royaume de France, *char* pour carrosse, *forfaits* pour crimes, *exploits* pour actions, l'*empyrée* pour le ciel, *les airs* pour l'air, *fastes* pour registre, *naguère* pour depuis peu, etc.

A l'égard du style familier, ce sont à peu près les mêmes termes qu'on emploie en prose et en vers. Mais j'oserai dire que je n'aime point cette liberté qu'on se donne souvent, de mêler dans un ouvrage qui doit être uniforme, dans une épître, dans une satire, non seulement les styles différents, mais encore les langues différentes; par exemple, celle de Marot [1] et celle de nos jours. Cette bigarrure me déplaît autant que ferait un tableau où l'on mêlerait des figures de Callot et les charges de Téniers avec des figures de Raphael. Il me semble que ce mélange gâte la langue, et n'est propre qu'à jeter tous les étrangers dans l'erreur.

D'ailleurs, monseigneur, l'usage et la lecture des bons auteurs en a beaucoup plus appris à votre altesse royale que mes réflexions ne pourraient lui en dire.

Quant à la *Métaphysique* de M. Wolff, il me paraît presque en tout dans les principes de Leibnitz. Je les regarde tous deux comme de très grands philosophes; mais ils étaient des hommes, donc ils étaient sujets à se tromper. Tel qui remarque leurs fautes est bien loin de les valoir; car un soldat peut

[1] Allusion à l'abus que J.-B. Rousseau fesait alors du langage marotique, dans ses épîtres satiriques. Cl.

très bien critiquer son général sans pour cela être capable de commander un bataillon.

Vous me charmez, monseigneur, par la défiance où vous êtes de vous-même, autant que par vos grands talents. Madame la marquise du Châtelet, pénétrée d'admiration pour votre personne, mêle ses respects aux miens. C'est avec ces sentiments, et ceux de la plus respectueuse et tendre reconnaissance, que je suis pour toute ma vie, etc.

602. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 21 décembre.

Je réponds en hâte, mon cher ami, à votre lettre du 18, touchant l'article qui concerne mes nièces. Vous mandez à madame du Châtelet que vous pensez que je veux faire plus de bien à ce gentilhomme que je propose qu'à ma nièce même. Je crois en faire beaucoup à tous les deux; et je crois en faire à moi-même, en vivant avec une personne à qui le sang et l'amitié m'unissent, qui a des talents, et dont l'esprit me plaît beaucoup. Je trouve de plus une charge très honnête, convenable à un gentilhomme, et, qui plus est, lucrative, que ma nièce pourrait acheter, et qui lui appartiendrait en propre. Je connais moins la cadette que l'aînée; mais quand il s'agira d'établir cette cadette, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir. Si ma nièce aînée était contente de sa campagne, et qu'elle voulût avoir un jour sa sœur auprès d'elle; si cette sœur aimait mieux être dame de château que citadine de Paris malaisée, je trouverais bien à la

marier dans notre petit paradis terrestre. Au bout du compte, je n'ai réellement de famille qu'elles; je serai très aise de me les attacher. Il faut songer qu'on devient vieux, infirme, et qu'alors il est doux de retrouver des parents attachés par la reconnaissance. Si elles se marient à des bourgeois de Paris, serviteur très humble; elles sont perdues pour moi. Vieillir fille est un piètre état. Les princesses du sang ont bien de la peine à soutenir cet état contre nature. Nous sommes nés pour avoir des enfants. Il n'y a que quelques fous de philosophes, du nombre desquels nous sommes, à qui il soit décent de se sauver de la règle générale. Je peux vous assurer enfin que je compte faire le bonheur de mademoiselle Mignot, mais il faut qu'elle le veuille; et vous, qui êtes fait pour le bonheur des autres, c'est votre métier de contribuer au sien.

Faites ma cour, mon cher ami, à Pollion, à Polymnie, à Orphée. Je vous embrasse tendrement.

603. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

Instruisez un maudit curieux, mon cher ami, et qui met un grand intérêt dans sa petite curiosité. Avez-vous entendu dire que la terre du Faou sur laquelle est placée ma rente de quatre mille livres est en vente? Si l'acquéreur du Faou veut se charger de me payer, tant mieux; si M. de Richelieu veut me rembourser deux fois, tant mieux; s'il m'assigne ailleurs, tant pis.

Notre chimiste [1] s'en retourne; il a vu les lieux et ordonné les laboratoires. Je vais lui faire accommoder un petit appartement avec un jardin dont il sera absolument le maître. Il achètera, à Paris, tous les ustensiles qui me seront nécessaires pour devenir chimiste; et vous, monsieur le trésorier, vous paierez tout ce qu'achètera le chimiste, aussi bien que ses voyages. J'espère qu'il sera aussi content de moi que je le suis de sa franchise, de son humeur aimable, et de la profonde connaissance qu'il paraît avoir de la chimie. Il aime comme moi la solitude et le travail; je me flatte que nous nous conviendrons. Je voudrais bien, mon cher abbé, vous que je tourmente et fatigue journellement, que vous fissiez ce que M. le chimiste a fait, que vous vinssiez ici quelque jour vous reposer, voir et embrasser votre ami.

604. A M. THIERIOT.

A Cirey, le 23 décembre.

Mon cher ami, je n'ai rien à ajouter ni à la peinture que la déesse de Cirey fait de notre vie philosophique, ni aux souhaits de partager quelque temps cette vie avec vous. Si certaine chose que j'ai entamée réussissait, il faudrait bien vous voir à toute force, au bout du compte. Pollion vous donnerait sa chaise de poste jusqu'à Troies, et à Troies vous trouveriez la mienne et des relais. En un jour et demi vous feriez le voyage, et puis

[1] Cité plus haut, au commencement de la lettre 593. Cl.

« O noctes cœnæque deûm...............
Hor., liv. II, sat. vi, v. 65.

On sait bien qu'on ne pourrait vous garder longtemps, mais enfin on vous verrait.

Je suis d'autant plus fâché de la déconvenue des Linant, que le frère commençait à faire de bons vers, et que sa tragédie n'était pas en si mauvais train. Quand je vois qu'un disciple d'Apollon pèche par le cœur, je ressens les douleurs d'un directeur qui apprend que sa pénitente est au b......

Ma nièce n'a point voulu de mon campagnard ; je ne lui en sais aucun mauvais gré. J'aurais voulu trouver mieux pour elle. Cependant il est certain qu'elle aurait eu huit mille livres de rente, au moins ; mais enfin elle ne l'a pas voulu, et vous savez si je veux la gêner. Je ne veux que son bonheur, et je mettrais une partie du mien à pouvoir vivre quelquefois avec elle. Dieu veuille que quelque plat bourgeois de Paris ne l'ensevelisse pas dans un petit ménage avec des caillettes de la rue Thibautodé ! Il me semble qu'elle était faite pour Cirey.

Une tragédie nouvelle [1] est actuellement le démon qui tourmente mon imagination. J'obéis au dieu ou au diable qui m'agite. Physique, géométrie, adieu jusqu'à Pâques ; sciences et arts, vous servez par quartier chez moi ; mais Thieriot est dans mon cœur toute l'année. Votre frère m'a envoyé des habits qui sont si beaux que j'en suis honteux.

Portez-vous bien, aimez-moi, écrivez-moi.

A propos, j'ai corrigé les premiers actes d'*OEdipe*,

[1] *Mérope*, déjà citée. Cl.

Zaire, et tous mes petits ouvrages; toujours enfantant, toujours léchant. Mais le monde est trop méchant.

605. A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 23 décembre.

L'Amitié, ma déesse unique,
Vient enfin de me réveiller
De cette langueur léthargique
Où je paraissais sommeiller,
Et m'a dit d'un ton véridique :
« N'as-tu pas assez barbouillé
Ton système philosophique[1],
Assez énoncé, détaillé
De Louis l'histoire authentique[2]?
N'as-tu pas encor rimaillé
Récemment une œuvre tragique[3]?
Seras-tu sans cesse embrouillé
De vers et de mathématique?
Renonce plutôt à Newton,
A Sophocle, aux vers de Virgile,
A tous les maîtres d'Hélicon;
Mais sois fidèle à Cideville. »

J'ai répondu du même ton :
O ma patronne! ô ma déesse!
Cideville est le plus beau don
Que je tienne de ta tendresse;
Il est lui seul mon Apollon,
C'est lui dont je veux le suffrage;
Pour lui mon esprit tout entier
S'occupait d'un trop long ouvrage ;
Et si j'ai paru l'oublier,
C'est pour lui plaire davantage.

[1] Les *Eléments de la Métaphysique de Newton* (voyez t. XXXVIII). Cl.
[2] Le *Siècle de Louis XIV*; voyez tomes XIX et XX. Cl.
[3] *Mérope*. Cl.

Voilà une de mes excuses, mon cher Cideville, et cette excuse vous arrivera incessamment par le coche. C'est une tragédie; c'est *Mérope*, tragédie sans amour, et qui peut-être n'en est que plus tendre. Vous en jugerez, vous qui avez un cœur si bon et si sensible, vous qui seriez le plus tendre des pères, comme vous avez été le meilleur des fils, et comme vous êtes le plus fidèle ami, et le plus sensible des amants.

Une autre excuse bien cruelle de mon long silence c'est que la calomnie, qui m'a persécuté si indignement, m'a forcé enfin de rompre tout commerce avec mes meilleurs amis pendant une année. *On ouvrait toutes mes lettres*, on empoisonnait ce qu'elles avaient de plus innocent; et des personnes qui avaient apparemment juré ma perte en fesaient des extraits odieux qu'ils portaient jusqu'aux ministres, dans l'occasion. J'avais cru apaiser la rage de ces persécuteurs, en fesant un tour en Hollande; ils m'y ont poursuivi. Rousseau, entre autres, ce monstre né pour calomnier, écrivit que j'étais venu en Hollande prêcher contre la religion, que j'avais tenu école de déisme [1] chez M. s'Gravesande, fameux philosophe de Hollande. Il fallut que M. s'Gravesande démentît ce bruit abominable dans les gazettes. Je ne m'occupai, dans mon séjour en Hollande, qu'à voir les expériences de la physique newtonienne que fait M. s'Gravesande, qu'à étudier et qu'à mettre en ordre les *Éléments* de cette physique, commencés

[1] Ou d'*athéisme*, ce qui est synonyme, selon les bigots. Voyez plus haut la lettre 542. Cl.—Voyez aussi ma note, t. XXXIX, p. 624. B.

à Cirey. Je n'ai opposé à la rage de mes ennemis qu'une vie obscure, retirée, des études sérieuses auxquelles ils n'entendent rien. Bientôt l'amitié me fit revenir en France. Je retrouvai à Cirey madame du Châtelet et toute sa famille. Ils connaissent mon cœur; ils ne se sont jamais démentis un moment pour moi. J'y ai trouvé le repos et la douceur de la vie, que mes ennemis voudraient m'arracher. Pour montrer une docilité sans réserve à ceux dont je peux dépendre, j'ai, par le conseil de M. d'Argental, envoyé, il y a plus de six mois, mes *Éléments de Newton* à la censure à Paris. Ils y sont restés; on ne me les rend point. J'en ai suspendu la publication en Hollande. Je la suspends encore. Les libraires (qui se sont trouvés par hasard d'honnêtes gens) ont bien voulu différer par amitié pour moi. J'attendais quelque décision en France de la part de ceux qui sont à la tête de la littérature. Je n'en ai aucune. Voilà quant à la philosophie; car je veux vous rendre un compte exact.

Quant aux autres ouvrages, j'ai donc fait *Mérope*, dont vous jugerez incessamment. J'ai corrigé toutes mes tragédies, entre autres les trois premiers actes d'*OEdipe*. J'ai retouché beaucoup jusqu'aux petites pièces détachées [1] que vous avez entre les mains. J'ai poussé l'histoire de Louis XIV jusqu'à la bataille de Turin [2]. Je m'amuse d'ailleurs à me faire un cabinet de physique assez complet. Madame du Châtelet est dans tout cela mon guide et mon oracle. On a im-

[1] Voltaire les envoya à Cideville avec la lettre 329. Cl.

[2] En 1706. Voyez le chap. xx du *Siècle de Louis XIV*. Cl.

primé l'*Enfant prodigue*, mais je ne l'ai point encore vu.

Comme je suis en train de vous rendre compte de tout, il faut vous dire que ce Demoulin, qui voulait faire imprimer vos lettres, est celui qui me suscita l'infame procès de Jore. Il m'avait dissipé vingt mille francs que je lui avais confiés; et, pour m'empêcher de lui faire rendre compte, il m'embarrassa dans ce procès. Il vient aujourd'hui de me demander pardon, et de me tout avouer. O hommes! ô monstres! qu'il y a peu de Cidevilles!

Continuons; vous aurez tout le détail de mes peines. Une des plus grandes a été d'avoir donné à madame du Châtelet les Linant. Vous savez quel prix elle a reçu de ses bontés. Je crois la sœur plus coupable que le frère. Je suis d'autant plus affligé que Linant semblait vouloir travailler. Il reprenait sa tragédie[1] à cœur; je m'y intéressais; je le fesais travailler; il me serait devenu cher à mesure qu'il eût cultivé son talent; mais il ne m'est plus permis de conserver avec lui le moindre commerce.

Mon cher ami, cette lettre est une jérémiade. Je pleure sur les hommes; mais je me console, car il y a des Émilies et des Cidevilles.

606. A M. DE FORMONT.

A Cirey, le 23 décembre.

A mon très cher ami Formont,
Demeurant sur le double mont,

[1] Celle de *Ramessès*, dont Voltaire lui avait donné le sujet en 1733. Cl.

Au-dessus de Vincent Voiture,
Vers la taverne où Bachaumont
Buvait et chantait sans mesure,
Où le plaisir et la raison
Ramenaient le temps d'Épicure.

Vous voulez donc que des filets
De l'abstraite philosophie
Je revole au brillant palais
De l'agréable poésie,
Au pays où règnent Thalie,
Et le cothurne, et les sifflets.
Mon ami, je vous remercie
D'un conseil si doux et si sain.
Vous le voulez; je cède enfin
A ce conseil, à mon destin;
Je vais de folie en folie,
Ainsi qu'on voit une catin
Passer du guerrier au robin,
Au gras prieur d'une abbaye,
Au courtisan, au citadin;
Ou bien, si vous voulez encore,
Ainsi qu'une abeille au matin
Va sucer les pleurs de l'Aurore
Ou sur l'absinthe ou sur le thym,
Toujours travaille, et toujours cause,
Et nous pétrit son miel divin
Des gratte-culs et de la rose[1].

J'ai donc, suivant votre conseil, abandonné pour un temps la raison réciproque des carrés des distances, et la progression en nombres impairs dans laquelle tombent les corps graves, et autres casse-tête, pour retourner à Melpomène. J'ai fait *Mérope*, mon cher ami, *arbiter elegantiarum et judex noster.* Ce n'est

[1] Ces vingt-neuf vers avaient été reproduits dans le *Commentaire historique*, (voyez tome XLVIII.) B.

pas la *Mérope* de Maffei, c'est la mienne. Je veux vous l'envoyer à vous et à notre aimable Cideville. Il y a si long-temps que je n'ai payé aucun tribut à notre amitié, qu'il faut bien réparer le temps perdu. Ce n'était pas la seule tragédie qu'on fesait à Cirey. Linant avait remis sur le métier cette intrigue égyptiatique[1] que je lui avais fait commencer il y a sept[2] ans. Enfin il avait repris vigueur, et je me flattais que dans quatorze ans il aurait fini le cinquième acte. Raillerie à part, s'il avait voulu un peu travailler, je crois que l'ouvrage aurait eu du succès; mais vous savez que le démon d'écrire en prose avait tellement possédé la sœur, que madame du Châtelet a été dans la nécessité absolue de renvoyer la sœur et le frère. Ils ont grand tort l'un et l'autre; ils pouvaient se faire un sort très doux, et se préparer un avenir agréable. Linant aurait passé sa vie dans la maison avec une pension. Son pupille en aurait eu soin toute sa vie. Il y a de la probité, de l'honneur dans cette maison du Châtelet. Celui qui avait élevé M. du Châtelet est mort dans leur famille assez à son aise. Que pouvait faire de mieux un paresseux comme Linant, un homme qui, d'ailleurs, a si peu de ressources, un homme qui doit craindre à tout moment de perdre la vue; que pouvait-il, dis-je, faire de mieux que de s'attacher à cette maison? Je crois qu'il se repentira plus d'un jour; mais il ne me convient pas de conserver avec lui le moindre commerce. Mon devoir a été de lui faire du bien quand vous et M. de Cide-

[1] *Ramessès*. Cl.

[2] Lisez *cinq*. Cl.

ville me l'avez recommandé. Mon devoir est de l'oublier, puisqu'il a manqué à madame du Châtelet.

Voulez-vous, en attendant *Mérope*, une *Ode* [1] que j'ai faite *sur la Paix?* On a tant fait de ces drogues, que je n'ai pas voulu donner la mienne. Envoyez-la à notre ami Cideville, et dites-m'en votre avis; mais qu'elle n'ennuie que Cideville et vous. Les esprits sont à Paris dans une petite guerre civile; les jansénistes attaquent les jésuites, les cassinistes s'élèvent contre Maupertuis, et ne veulent pas que la terre soit plate aux pôles. Il faudrait les y envoyer pour leur peine. Les lullistes appellent les partisans de Rameau, les *ramoneurs*. Pour moi, sans parti, sans intrigue, retiré dans le paradis terrestre de Circy, je suis si peu attaché à tout ce qui se passe à Paris, que je ne regrette pas même la diablerie de Rameau [2] ou les beaux airs de *Persée* [3]. Si je peux regretter quelque chose, c'est vous, mon cher Formont, que j'estimerai et que j'aimerai toute ma vie. Madame du Châtelet, qui partage mes sentiments pour vous, vous fait les plus sincères compliments.

On arrête en France l'impression de ma *Philosophie de Newton*. Sans doute il y a dans cet ouvrage des erreurs que je n'ai pas aperçues.

[1] Voyez tome XII, ode IX. Voltaire donna un fragment de cette *ode* dans sa lettre du 18 octobre 1736, à d'Olivet. CL.

[2] Les enfers, dans *Castor et Pollux*.

[3] Opéra de Quinault et de Lulli. CL.

607. DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Berlin, le 26 décembre.

J'ai été richement dédommagé aujourd'hui du long intervalle pendant lequel je n'avais point reçu de vos lettres, cette poste m'en ayant apporté deux à-la-fois, auxquelles je vous répondrai selon l'ordre des dates.

Rien ne m'a plus surpris que celle du 24 octobre, où vous me marquez l'alarme que Thieriot vous a donnée très mal à propos. Vous pouvez être tranquille sur tout ce qu'on vous écrit, puisque vous n'êtes point du tout soupçonné d'avoir eu part au libelle qu'on a fait contre le roi, ni même d'en avoir eu connaissance. Je vous exposerai, en peu de mots, l'affaire dont il s'agit, qui, dans le fond, n'est qu'une bagatelle méprisable, et aucunement digne de considération. Il y a un an qu'on vendit ici, sous le manteau, un libelle diffamatoire, attaquant la personne du roi, sous le titre de *Don Quichotte au chevalier des Cygnes*[1]. Les vers en sont passables, mais ce ne sont que des injures rimées. Le sens contient la bile la plus venimeuse qui fut jamais. C'est un tissu d'anecdotes cousues avec toute la malignité possible, et brodées d'une manière abominable. Le roi a vu cette pièce; mais, sensible uniquement à la vraie gloire et à l'approbation des gens de bien, il a souverainement méprisé l'auteur et la production. On s'est contenté d'en défendre la vente sous de grièves peines. De plus, on n'ignore pas où cette pièce a été fabriquée. On sait que l'auteur infame est de ces écrivains mercenaires que l'animosité d'une cour étrangère a incités au crime; mais il est trop au-dessous d'un roi de s'amuser à punir un misérable. Si le Créateur voulait lancer son tonnerre sur chaque reptile qui, en sa frénésie, pousse l'audace jusqu'à le blasphémer, des nuages épais couvriraient continuellement la surface de la terre, et les foudres ne cesseraient de gronder dans les cieux.

[1] Voyez ma note sur la lettre 580. B.

Croyez-vous, monsieur, que j'aurais été le dernier à vous avertir des soupçons injurieux qu'on aurait conçus contre vous, si le fait avait existé? Vous me connaissez bien mal, et vous n'avez qu'une faible idée de mon amitié. Sachez que j'ai pris sur moi le soin de votre réputation. Je fais ici l'office de votre Renommée. Vous m'entendez, et vous comprenez bien que je ne prétends dire autre chose, sinon que je me suis chargé de défendre votre réputation contre les préjugés des ignorants, et contre la calomnie de vos envieux. Je réponds de vous corps pour corps; et j'emploie arguments, exemples, et vos ouvrages mêmes, pour vous faire des prosélytes. Je peux me flatter d'avoir assez bien réussi, quoique je ne m'attribue aucun autre mérite que celui de vous avoir véritablement fait connaître de mes compatriotes. Je vous prie, monsieur, de vous tranquilliser désormais, et d'attendre que je vous donne le signal pour prendre l'alarme.

J'ai oublié de vous dire que l'officier dont Thieriot fait mention n'est point de mon régiment, et passe dans l'armée pour un homme peu véridique; ce qui peut d'autant plus vous ôter tout sujet d'inquiétude.

J'ai reçu votre chapitre de métaphysique *sur la* LIBERTÉ, et je suis mortifié de vous dire que je ne suis pas entièrement de votre sentiment. Je fonde mon système sur ce qu'on ne doit pas renoncer volontairement aux connaissances qu'on peut acquérir par le raisonnement. Cela posé, je fais mes efforts pour connaître de Dieu tout ce qui m'est possible, à quoi la voie de l'analogie ne m'est pas d'un faible secours. Je vois premièrement qu'un Être créateur doit être sage et puissant. Comme sage, il a voulu, dans son intelligence éternelle, le plan du monde; et comme tout-puissant il l'a exécuté.

De là il s'ensuit nécessairement que l'Auteur de cet univers doit avoir eu un but en le créant. S'il a eu un but, il faut que tous les événements y concourent. Si tous les événements y concourent, il faut que tous les hommes agissent conformément aux desseins du Créateur, et qu'ils ne se déterminent à toutes leurs actions que suivant les lois immuables de ces

desseins, auxquelles ils obéissent en les ignorant; sans quoi Dieu serait spectateur oisif de la nature; le monde se gouvernerait suivant le caprice des hommes; et celui dont la puissance a formé l'univers serait inutile depuis que de faibles mortels l'ont peuplé. Je vous avoue que, puisqu'il faut opter entre faire un être passif ou du Créateur ou de la créature, je me détermine en faveur de Dieu. Il est plus naturel que ce Dieu fasse tout, et que l'homme soit l'instrument de sa volonté, que de se figurer un Dieu qui crée un monde, qui le peuple d'hommes, pour ensuite rester les bras croisés, et asservir sa volonté et sa puissance à la bizarrerie de l'esprit humain. Il me semble voir un Américain ou quelque sauvage qui voit pour la première fois une montre; il croira que l'aiguille qui montre les heures a la liberté de se tourner d'elle-même, et il ne soupçonnera pas seulement qu'il y a des ressorts cachés qui la font mouvoir; bien moins encore, que l'horloger l'a faite à dessein qu'elle fasse précisément le mouvement auquel elle est assujettie. Dieu est cet horloger. Les ressorts dont il nous a composés sont infiniment plus subtils, plus déliés et plus variés que ceux de la montre. L'homme est capable de beaucoup de choses; et, comme l'art est plus caché en nous, et que le principe qui nous meut est invisible, nous nous attachons à ce qui frappe le plus nos sens, et celui qui fait jouer tous ces ressorts échappe à nos faibles yeux; mais il n'a pas moins eu intention de nous destiner précisément à ce que nous sommes; il n'a pas moins voulu que toutes nos actions se rapportassent à un tout, qui est le soutien de la société, et le bien de la totalité du genre humain.

Lorsqu'on regarde les objets séparément, il peut arriver qu'on en conçoive des idées bien différentes que si on les envisageait avec tout ce qui a relation avec eux. On ne peut juger d'un édifice par un astragale; mais lorsqu'on considère tout le reste du bâtiment, alors on peut avoir une idée précise et nette des proportions et des beautés de l'édifice. Il en est de même des systèmes philosophiques. Dès qu'on prend des morceaux détachés, on élève une tour qui n'a point de fondement,

et qui, par conséquent, s'écroule de soi-même. Ainsi, dès qu'on avoue qu'il y a un Dieu, il faut nécessairement que ce Dieu soit de la partie du système, sans quoi il vaudrait mieux, pour plus de commodité, le nier tout-à-fait. Le nom de Dieu, sans l'idée de ses attributs, et principalement sans l'idée de sa puissance, de sa sagesse et de sa prescience, est un son qui n'a aucune signification, et qui ne se rapporte à rien absolument.

J'avoue qu'il faut, si je puis m'exprimer ainsi, entasser ce qu'il y a de plus noble, de plus élevé, et de plus majestueux, pour concevoir, quoique très imparfaitement, ce que c'est que cet Être créateur, cet Être éternel, cet Être tout-puissant, etc. Cependant j'aime mieux m'abîmer dans son immensité que de renoncer à sa connaissance, et à toute l'idée intellectuelle que je puis me former de lui.

En un mot, s'il n'y avait pas de Dieu, votre système serait l'unique que j'adopterais; mais, comme il est certain que ce Dieu est, on ne saurait assez mettre de choses sur son compte. Après quoi il reste encore à vous dire que, comme tout est fondé, ou bien comme tout a sa raison dans ce qui l'a précédé, je trouve la raison du tempérament et de l'humeur de chaque homme dans la mécanique de son corps. Un homme emporté a la bile facile à émouvoir; un misanthrope a l'hypocondre enflé; le buveur, le poumon sec; l'amoureux, le tempérament robuste, etc. Enfin, comme je trouve toutes ces choses disposées de cette façon dans notre corps, je conjecture de là qu'il faut nécessairement que chaque individu soit déterminé d'une façon précise, et qu'il ne dépend point de nous de ne point être du caractère dont nous sommes. Que dirai-je des événements qui servent à nous donner des idées, et à nous inspirer des résolutions, comme, par exemple, le beau temps m'invite à prendre l'air; la réputation d'un homme de bon goût, qui me recommande un livre, m'engage à le lire? ainsi du reste. Si donc on ne m'avait jamais dit qu'il y eût un Voltaire au monde, si je n'avais pas lu ses excellents ouvrages, comment est-ce que ma volonté, cet agent libre, aurait pu

me déterminer à lui donner toute mon estime? en un mot, comment est-ce que je puis vouloir une chose si je ne la connais pas [1]?

Enfin, pour attaquer la *liberté* dans ses derniers retranchements, comment est-ce qu'un homme peut se déterminer à un choix ou à une action, si les événements ne lui en fournissent l'occasion? et ces événements, qui est-ce qui les dirige? ce ne peut être le hasard, puisque le hasard est un mot vide de sens. Ce ne peut donc être que Dieu. Si donc Dieu dirige les événements selon sa volonté, il dirige aussi et gouverne nécessairement les hommes; et c'est ce principe qui est la base et comme le fondement de la providence divine, qui me fait concevoir la plus haute, la plus noble et la plus magnifique idée qu'une créature aussi bornée que l'homme peut se former d'un Être aussi immense que l'est le Créateur. Ce principe me fait connaître en Dieu un Être infiniment grand et sage, n'étant point absorbé dans les plus grandes choses, et ne s'avilissant point dans les plus petits détails. Quelle immensité n'est pas celle d'un Dieu qui embrasse généralement toutes choses, et dont la sagesse a préparé dès le commencement du monde ce qu'il exécute à la fin des temps! Je ne prétends pas cependant mesurer les mystères de Dieu selon la faiblesse des conceptions humaines: je porte ma vue aussi loin que je puis; mais, si quelques objets m'échappent, je ne prétends pas renoncer à ceux que mes yeux me font apercevoir clairement.

Peut-être qu'un préjugé, qu'une prévention, que la flatteuse pensée de suivre une opinion particulière m'aveugle. Peut-être que j'avilis trop les hommes; cela se peut, je n'en disconviens pas. Mais si le roi de France était en compromis avec le roi d'Ivetot, je suis sûr que tout homme sensé reconnaîtrait la puissance du roi Louis XV supérieure à l'autre. A plus forte raison devons-nous nous déclarer pour la puissance de Dieu, qui ne peut, en aucune façon, entrer en ligne de

[1] C'est ce que dit *Zaïre* (act. I, sc. 1):

On ne peut desirer ce qu'on ne connait pas. Cl.

comparaison avec ces êtres fugitifs que le temps produit, dont le sort se joue, et que le temps détruit après une durée courte et passagère.

Lorsque vous parlez de la vertu, on voit que vous êtes en pays de connaissance; vous parlez en maître de cette matière, dont vous connaissez la théorie et la pratique; en un mot, il vous est facile de discourir savamment de vous-même. Il est certain que les vertus n'ont lieu que relativement à la société. Le principe primitif de la vertu est l'intérêt (que cela ne vous effraie point), puisqu'il est évident que les hommes se détruiraient les uns les autres, sans l'intervention des vertus. La nature produit naturellement des voleurs, des envieux, des faussaires, des meurtriers; ils couvrent toute la face de la terre; et, sans les lois qui répriment le vice, chaque individu s'abandonnerait à l'instinct de la nature, et ne penserait qu'à soi. Pour réunir tous ces intérêts particuliers, il fallait trouver un tempérament pour les contenter tous; et l'on convint que l'on ne se déroberait point réciproquement son bien, qu'on n'attenterait point à la vie de ses semblables, et qu'on se prêterait mutuellement à tout ce qui pourrait contribuer au bien commun.

Il y a des mortels heureux, de ces ames bien nées qui aiment la vertu pour l'amour d'elle-même; leur cœur est sensible au plaisir qu'il y a de bien faire. Il vous importe peu de savoir que l'intérêt ou le bien de la société demande que vous soyez vertueux. Le Créateur vous a heureusement formé de façon que votre cœur n'est point accessible aux vices; et ce Créateur se sert de vous comme d'un organe, comme d'un instrument, comme d'un ministre, pour rendre la vertu plus respectable et plus aimable au genre humain. Vous avez voué votre plume à la vertu, et il faut avouer que c'est le plus grand présent qui lui ait jamais été fait. Les temples que les Romains lui consacrèrent sous divers titres servaient à l'honorer, mais vous lui faites des disciples. Vous travaillez à lui former des sujets, et donnez un exemple, par votre vie, de ce que l'humanité a de plus louable.

J'attends la *Philosophie de Newton* et l'Histoire de Louis XIV, qui, avec Césarion, me viendront le 16 de janvier. La goutte, la fièvre et l'amour ont empêché mon petit ambassadeur de me joindre plus tôt. Il ne faut qu'un de ces maux pour déranger furieusement la liberté de notre volonté. Je ne manquerai pas de vous dire mon sentiment, avec toute la franchise possible, sur les ouvrages que vous avez bien voulu m'envoyer; c'est la marque la plus manifeste que je puisse vous donner de l'estime que j'ai pour vous. Si je vous expose mes doutes, ce n'est point par arrogance, ce n'est point non plus que j'aie une haute opinion de mon habileté; mais c'est pour découvrir la vérité. Mes doutes sont des interrogations, afin d'être plus foncièrement instruit, et pour éviter tous les obstacles qui pourraient se rencontrer dans une matière aussi épineuse qu'est celle de la métaphysique.

Ce sont là les raisons qui m'obligent à ne vous jamais déguiser mes sentiments. Il serait à souhaiter que tout commerce pût être un trafic de vérité; mais combien y a-t-il d'hommes capables de l'écouter? une malheureuse présomption, une pernicieuse idée d'infaillibilité, une funeste habitude de voir tout plier devant eux, les en éloignent. Ils ne sauraient souffrir que l'écho de leurs pensées, et ils poussent la tyrannie jusqu'à vouloir gouverner aussi despotiquement sur les pensées et sur les opinions[1], que les Russes peuvent gouverner une troupe de serviles esclaves. Il n'y a que la seule vertu qui soit digne d'entendre la vérité. Puisque le monde aime l'erreur, et qu'il veut se tromper, il faut l'abandonner à son mauvais destin; et c'est, selon moi, l'hommage le plus flatteur qu'on puisse rendre à quelqu'un, que de lui découvrir sans crainte le fond de ses pensées. En un mot, oser contredire un auteur, c'est

[1] Voilà de très bons sentiments; mais quand Voltaire alla demeurer en Prusse, Frédéric décachela les lettres du philosophe et se brouilla avec celui-ci, qui, en matière de littérature, ne reconnaissait point de rois. Comparez la correspondance de 1737 avec celle de 1753, et le *prince royal* avec le *roi*. Cl.

rendre un hommage tacite à sa modération, à sa justice, et à sa raison.

Vous me faites naître des espérances charmantes. Il ne vous suffit pas de m'instruire des matières les plus profondes, vous pensez encore à ma récréation. Que ne vous devrai-je pas! Il est sûr que le ciel me devait, pour mon bonheur, un homme de votre mérite. Vous seul m'en valez des milliers.

Vous avez reçu à présent une bonne quantité de mes vers, que j'ai fait partir, à la fin de novembre, pour Cirey. J'aime la poésie à la passion; mais j'ai trop d'obstacles à vaincre pour faire quelque chose de passable. Je suis étranger, je n'ai point l'imagination assez vive, et toutes les bonnes choses ont été dites avant moi. Pour à présent, il en est de moi comme des vignes, qui se ressentent toujours du terroir où elles sont plantées. Il semble que celui de Remusberg est assez propre pour les vers, mais que celui-ci[1] ne produit tout au plus que de la prose.

Vous voudrez bien assurer l'incomparable Émilie de toute mon estime; elle a désarmé mon courroux par le morceau[2] de votre *Métaphysique* que je viens de recevoir. J'avais regret, je l'avoue, de trouver en elle la moindre bagatelle qui pût approcher de l'imperfection. La voilà à présent comme je desirais qu'elle fût.

Il serait superflu de vous répéter les assurances de mon estime et de mon amitié. Je me flatte que vous en êtes convaincu, ainsi que de tous les sentiments avec lesquels je suis, monsieur, votre très fidèlement affectionné ami, FÉDÉRIC.

608. A M. L'ABBÉ MOUSSINOT.

28 décembre.

Voici, mon cher ami, une bonne œuvre que je vous prie de ne pas négliger. Il y a, rue Sainte-Marguerite,

[1] Celui de Berlin. CL.

[2] *Sur la* LIBERTÉ (voyez lettre 579). CL.

une demoiselle d'Amfreville, fille de condition, qui a une espèce de terre à Cirey. Je ne la connais guère; mais elle est, me dit-on, dans un extrême besoin. Vite, mon cher abbé, prenez une voiture, allez trouver cette demoiselle; dites-lui que je prends la liberté de lui prêter dix pistoles, et que je suis à son service, si elle en a encore besoin.

Après cette bonne œuvre, vous en ferez une autre d'honnêteté; ce sera de porter à mademoiselle Mignot l'aînée un sac de mille livres, lui demandant bien pardon de ma grossièreté, et lui ajoutant que sur ces mille livres il y en a quatre cents pour sa cadette. Vous direz en particulier à cette aînée que je suis fâché qu'elle ait refusé le parti que je lui proposais; qu'elle aurait joui de plus de huit mille livres de rente, et qu'elle eût épousé un homme de condition très aimable; mais que j'ai tout rompu dès que j'ai su qu'elle fesait la moindre difficulté. Assurez-la de ma tendre amitié dans les termes les plus forts; vous me ferez plaisir de lui faire un peu sentir la différence de mon caractère avec celui d'Arouet, ma facilité en affaires, enfin tout ce que vous croirez qui pourra augmenter son amitié et sa confiance. Elle avait eu envie de vous charger de sa procuration, et de venir s'établir auprès de moi; faites-lui entendre qu'elle eût très bien fait.

FIN DU TOME II

DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DU SECOND VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

Personnages qui, dans ce volume, ont adressé des lettres à Voltaire.

FIN DE LA TABLE.

CB

